

Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté
des femmes immigrantes à Montréal

Alexandra Guay-Charette

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences du
programme de doctorat en science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

La pratique de l'engagement civique est associée de différentes façons au champ politique et à la citoyenneté. Elle est souvent considérée comme une forme de participation politique « informelle » ou « comprise au sens large ». Selon plusieurs, elle favoriserait également l'acquisition de compétences civiques et politiques (*civic and political skills*) et participerait au développement d'une confiance dans les institutions et le système politiques, et conduiraient à une participation politique accrue. Ces idées trouvent, dans une certaine mesure, également leur place dans les écrits portant sur l'engagement civique des personnes immigrantes. Mais, si une relation (souvent causale) est présumée entre l'engagement civique des personnes immigrantes et leurs attitudes et comportements politiques, on en connaît encore peu sur les dimensions proprement politiques de leur pratique de l'engagement civique.

Cette thèse propose de mettre à l'étude les dimensions politiques de l'engagement civique des femmes immigrantes à Montréal. Elle veut mettre au jour le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes, qui représentent une large partie des personnes impliquées dans les organismes issus de la société civile à Montréal. Elle aborde, également, la manière dont les ces femmes établissent un rapport à la citoyenneté par l'entremise de leurs pratiques d'engagement civique.

En prenant appui sur la distinction qui s'établit – particulièrement dans la littérature du domaine de la citoyenneté des minorités – entre la citoyenneté formelle et la citoyenneté substantive, cette analyse appréhende la pratique de l'engagement civique chez les femmes immigrantes comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive. Cette approche se fonde sur une perspective ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté, qui est centrée sur les acteur(trice)s, et qui considère la citoyenneté comme une pratique. La thèse démontre que la pratique de l'engagement civique au sein d'organismes de la société civile peut mettre à la disposition des femmes immigrantes les conditions d'accès à une forme d'exercice de leur citoyenneté. Toutefois, l'analyse de cette relation doit tenir compte de la dimension économique de la citoyenneté des immigrantes.

En soutenant que la pratique de l'engagement civique ne représente ni une forme alternative, ni une forme complémentaire d'action politique pour les femmes immigrantes (de tous statuts confondus), la thèse montre que, même si cette forme de participation à la société d'accueil est souvent considérée comme un type de participation politique informelle, elle ne répond ni à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique (pour celles qui n'ont pas accès à des droits politiques), ni à une volonté des femmes immigrantes de faire entendre leur voix, ou de prendre part à des débats sociaux ou politiques. La pratique de l'engagement civique représente toutefois une stratégie de défense face à l'exclusion économique. À cet égard, la thèse fait également ressortir que l'occupation d'un emploi rémunéré, comme activité économique reconnue, représente une forme prépondérante d'exercice de leur citoyenneté substantive. De manière générale, chez les participantes à la recherche, l'exclusion économique est perçue comme une forme d'exclusion citoyenne plus significative que l'exclusion politique.

Mots clés : Citoyenneté, Engagement civique, Femmes, Immigrants, Intégration économique, Montréal, Participation économique, Participation politique, Québec.

REMERCIEMENTS

Je voudrais premièrement remercier Caroline Andrew, ma directrice de thèse, pour sa générosité, son ouverture d'esprit, sa curiosité intellectuelle et surtout, pour l'intérêt qu'elle a toujours démontré pour mon travail. J'ai toujours été accueillie chaleureusement dans son bureau, et les discussions que nous y avons eues m'ont permis d'enrichir, de compléter et de raffiner mon projet. Je reconnais, aujourd'hui, la chance qui m'a été donnée de travailler avec une personne dont la vaste expérience et la grande intelligence ne semblent jamais freiner le désir d'apprendre et l'intérêt pour le développement social. Il s'agit là d'une approche de la science – et de la vie – de laquelle je m'inspire maintenant chaque jour.

Merci aussi à toutes les femmes qui ont participé à cette recherche, qui ont (parfois longuement) répondu à toutes mes questions et se sont prêtées au jeu des schémas avec intérêt et générosité. Elles ont eu l'occasion, comme certaines l'ont mentionné, de réfléchir à certains aspects de leurs vies auxquels elles n'avaient pas réfléchi auparavant. Mais surtout, elles ont permis le développement, puis l'achèvement d'une thèse dont leurs propos composent le matériau principal et essentiel. Je les remercie et leur souhaite le meilleur dans la suite de leurs parcours migratoires. Je voudrais aussi remercier mes camarades du parcours doctoral, à Montréal et à Ottawa, pour leur support et leur soutien à différents moments du processus. Il est toujours bon d'être entouré d'autres aventuriers!

Deux professeures de l'Institut national de la recherche scientifique à Montréal méritent également des remerciements pour l'esprit scientifique qu'elles m'ont transmis et l'expérience en recherche qu'elles m'ont permis d'acquérir. Merci à la professeure Damaris Rose, qui a dirigé mon travail de maîtrise et avec qui je suis toujours restée en contact et j'ai collaboré à plusieurs projets très enrichissants. Je lui dois la rigueur scientifique sous-jacente à la rédaction de cette thèse. Merci aussi à la professeure Anne-Marie Séguin, dont l'esprit critique, la grande connaissance des enjeux sociaux et la générosité en font une personne avec qui il est toujours intéressant de discuter.

Cette recherche n'aurait pas été menée de la même manière si je n'avais pas bénéficié de soutiens financiers importants : une bourse doctorale de l'Université d'Ottawa et une bourse doctorale d'études supérieures de l'Ontario (2013-2015).

Je suis entourée de plusieurs ami(e)s et comparses qui ont rendu ce parcours doctoral à la fois plus intéressant et plus divertissant. Merci à mes collègues-ami(e)s du 6^e étage de l'INRS où j'ai rédigé une bonne partie de ma thèse durant la co-construction des données montréalaises : Valérie, Ève, Catherine, Maude, Isabel. Merci aussi à mes amis (et surtout à Philippe) qui n'appartiennent pas – ou plus – à la sphère universitaire et qui ont toujours cru en la fin (éventuelle..) de ma rédaction. Finalement, je voudrais sincèrement remercier les professeur-E-s Stéphanie Gaudet, Michael Orsini, Dominique Masson et Daniel Salée, qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail. C'est un honneur pour moi de pouvoir bénéficier de leur expertise et de leurs conseils. C'est avec une grande humilité que j'espère me présenter devant eux pour défendre mon travail.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES FIGURES	X
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES ANNEXES	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATISER LA CITOYENNETÉ DES IMMIGRANTS AU REGARD DE LEURS PRATIQUES D'ENGAGEMENT : CONTEXTE THÉORIQUE	11
QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETÉ ?	12
<i>KEYWORD</i> ET PLASTICITÉ DU CONCEPT DE CITOYENNETÉ	12
LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE.....	14
UN CONCEPT ÉVOLUTIF.....	16
LA NOTION D'HORIZONTALITÉ.....	17
CITOYENNETÉ FORMELLE ET CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE.....	18
Citoyenneté et participation économique.....	21
QUI EST UN CITOYEN?	24
LA CITOYENNETÉ COMME PRATIQUE.....	27
L'ACCÈS DIFFÉRENCIÉ DES FEMMES (IMMIGRANTES) À LA PRATIQUE CITOYENNE.....	31
OÙ ET COMMENT LA CITOYENNETÉ SE PRODUIT-ELLE? LES LIEUX ET DOMAINES D'ACTION DE LA CITOYENNETÉ	34
LA CITOYENNETÉ À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT-NATION	35
Étudier la CITOYENNETÉ : LES ALTERNATIVES À L'ÉTAT-NATION	36
La citoyenneté dénationalisée	36
La citoyenneté à l'échelle locale.....	38
LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME DOMAINE D'ACTION DE LA CITOYENNETÉ.....	40
La notion de société civile	41
La société civile en trois modèles	42
La "Good Society"	42
La sphère publique.....	43
L'écosystème d'organismes communautaires	43
ENGAGEMENT CIVIQUE ET CITOYENNETÉ	46

LA NOTION D'ENGAGEMENT CIVIQUE.....	46
LES ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME LIEUX DU POLITIQUE	48
Les organismes de la société civile, des communautés de pratique et lieux d'apprentissage informel pour les personnes immigrantes	50
L'ENGAGEMENT CIVIQUE COMME PRATIQUE CITOYENNE CHEZ LES PERSONNES (ET LES FEMMES) IMMIGRANTES	52
CONCLUSION	58
CHAPITRE 2 : L'ENGAGEMENT CIVIQUE EN CONTEXTE D'IMMIGRATION AU CANADA : UNE RECENSION DES ÉCRITS	59
INTRODUCTION.....	59
L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PERSONNES IMMIGRANTES : UN ÉTAT DES LIEUX	60
TENDANCES DANS L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PERSONNES IMMIGRANTES AU CANADA ...	61
TYPLOGIE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE CHEZ LES IMMIGRANTS.....	62
LES FACTEURS INFLUENÇANT LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT SOCIAL DES PERSONNES IMMIGRANTES À LA SOCIÉTÉ HÔTE.....	63
LE CAPITAL MATÉRIEL	64
LE CAPITAL HUMAIN	65
LE CAPITAL SOCIAL.....	66
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES COMME INDICATEURS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS	67
L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS ET LE POLITIQUE.....	72
L'INFLUENCE DU CONTEXTE SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS HÔTE.....	72
LES POLITIQUES DE GESTION DE LA DIVERSITÉ ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS AU CANADA	75
LE CONTEXTE DE L'INTÉGRATION SOCIALE ET POLITIQUE DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL	76
Les politiques de gestion de la diversité au Québec	76
Le contexte nationaliste et la diversité ethnoculturelle au Québec	77
Le contexte politique et social de réception des immigrants au Québec	81
L'intégration des immigrants : l'action publique provinciale.....	81
L'intégration des immigrants : l'action publique locale	82
La diversité culturelle et l'immigration au Québec : le point de vue de la population.	84
LE MILIEU COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL	87
ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC	88
STRUCTURE ET FINANCEMENT ACTUELS DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC	92
UN BREF REGARD SUR MONTRÉAL.....	94

Les organismes communautaires montréalais et l'immigration	94
PROJET DE RECHERCHE	96
CHAPITRE 3 : INVESTIGUER LE SENS POLITIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES : MÉTHODES DE RECHERCHE ET MATÉRIAU D'ANALYSE	101
INTRODUCTION	101
LE CHOIX D'ÉTUDE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES	101
RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES	104
CHOIX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	106
CRITÈRES DE SÉLECTION DES ORGANISMES	106
BRÈVE DESCRIPTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES VISITÉS	108
Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI) – Arrondissement du Sud-Ouest.....	108
Centre des femmes de Verdun – Arrondissement Verdun.....	110
Le Baobab familial – Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces	110
Femmes du Monde – Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces	111
La Maison du monde – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	112
Pause Famille – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	113
Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	114
CARI St-Laurent – Arrondissement Saint-Laurent	115
CONSTRUCTION DES DONNÉES	115
ENTRETIENS INFORMELS AUPRÈS D'INFORMATEURS-CLÉS	116
ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AUPRÈS DE FEMMES IMMIGRANTES	117
OUTILS DE CONSTRUCTION DE DONNÉES.....	118
GUIDE D'ENTRETIEN	118
Position de la chercheuse et relation avec les participantes	120
EXERCICES DE COMMUNICATION VISUELLE (<i>GRAPHIC ELICITATION</i>)	123
Pertinence et utilité de la communication visuelle en méthodes qualitatives	123
Typologie des méthodes de communication visuelle	126
TROIS SCHÉMAS À COMPLÉTER	127
1) SENS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE CHEZ LES PARTICIPANTES	127
Constitution du schéma : le choix des énoncés.....	129
Réalisation de l'exercice par les participantes	133
Limites du schéma	134
2) POSITIONNEMENT SUR LE « SPECTRE DE LA CITOYENNETÉ »	135
Constitution du schéma.....	136
Réalisation de l'exercice par les participantes	137

Limites du schéma	137
3) CITOYENNETÉ ET POSITIONALITÉ	138
Constitution du schéma.....	139
Réalisation de l'exercice par les participantes	140
Limites du schéma	140
CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	141
ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES	143
LA THÉORIE ANCRÉE	143
Le raisonnement inductif	145
TRAITEMENT DES DONNÉES	145
PRÉAMBULE AUX CHAPITRES D'ANALYSE.....	148
CHAPITRE 4 : LES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES COMME PRATIQUES DE CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE.....	149
L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PARTICIPANTES EN CONTEXTE : UN BREF PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES.....	151
SENS ET MOTIFS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE : LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTES	156
LA VALEUR ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE COMME ACTIVITÉ NON RÉMUNÉRÉE	156
LES PRINCIPAUX MOTIFS ET SIGNIFICATIONS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES	158
L'engagement civique et l'apprentissage informel.....	159
L'engagement civique et la mobilisation des compétences : quelles compétences?	160
L'engagement civique comme forme de participation <i>reconnue</i> à la société hôte.....	162
LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES	169
L'ENTRÉE DANS LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE.....	170
Les premières activités d'engagement des femmes rencontrées et la socialisation.....	170
L'importance du capital humain : l'influence des compétences linguistiques et de la scolarité sur l'entrée dans des organismes de la société civile	174
Les premières expériences d'engagement civique et la présence d'enfants dans le ménage	177
LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET L'OCCUPATION D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ.....	179
Un conflit entre deux formes de participation non équivalentes	182
L'engagement civique et l'intégration (projetée) du marché du travail rémunéré	183
La nature du conflit entre deux formes de participation non équivalentes	190
Le triple rôle de l'engagement civique en matière d'insertion en emploi	192
MULTIPLICITÉ DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ DU POLITIQUE.....	197

UN ENGAGEMENT MULTIPLE ET NON EXCLUSIF	198
LE CHOIX DES ACTIVITÉS : UN ENGAGEMENT DISCRET	199
Un « indice de proximité du politique »	200
Des exemples d'application de l'indice de proximité du politique : les cas de deux activités recensées	202
L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET L' « ÉVITEMENT DU POLITIQUE »	206
LA PROXIMITÉ DES INSTITUTIONS ET LA PORTÉE POLITIQUE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT : LA (POSSIBLE) EXCEPTION DU MILIEU SCOLAIRE	209
ENGAGEMENT CIVIQUE ET RÔLES SOCIAUX DE GENRE	211
DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT GÉNÉRALEMENT ÉLOIGNÉES DU CHAMP POLITIQUE ET DES INSTITUTIONS	215
CONCLUSION : L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES COMME STRATÉGIE D'APPARTENANCE.....	217
CHAPITRE 5 : ENGAGEMENT CIVIQUE ET RAPPORT À LA CITOYENNETÉ CHEZ LES FEMMES RENCONTRÉES.....	220
INTRODUCTION.....	220
ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES ET SOCIALISATION POLITIQUE	222
LA SOCIALISATION POLITIQUE RÉSULTANT DE LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE PAR LES PERSONNES IMMIGRANTES.....	225
Des relations sociales apolitiques	228
Nature et usages des connaissances (politiques) acquises par les femmes immigrantes en contexte d'engagement civique.....	230
La pratique de l'engagement civique et le développement d'un intérêt pour la politique chez les femmes rencontrées : les effets de l'auto-sélection et des valeurs.....	234
LA SOCIALISATION POLITIQUE EN CONTEXTE D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET LA QUESTION DE LA CONDITION DES FEMMES	238
SITUER L'ENGAGEMENT CIVIQUE DANS LE CHAMP POLITIQUE	242
L'ENGAGEMENT CIVIQUE N'EST PAS UNE FORME DE PARTICIPATION POLITIQUE (INFORMELLE)	243
LE RAPPORT AU POLITIQUE ET À LA CITOYENNETÉ MIS EN CONTEXTE	246
L'engagement civique des personnes immigrantes et l'approche performative de la citoyenneté	247
L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET LE RAPPORT À LA CITOYENNETÉ CHEZ LES FEMMES RENCONTRÉES	251
Compréhension et conceptualisation de la citoyenneté chez les femmes rencontrées ...	251
Citoyenneté et participation politique formelle chez les femmes rencontrées	255
La citoyenneté formelle versus la citoyenneté substantive des femmes rencontrées	257

La pratique de l'engagement civique en réponse à l'exclusion de la citoyenneté : l'importance du contexte.....	258
PARTICIPATION ET APPARTENANCE CITOYENNES : DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE À LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE	260
ENGAGEMENT CIVIQUE ET APPARTENANCE CITOYENNE.....	260
LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE COMME FORME D'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE.....	261
Intégration économique et appartenance citoyenne des femmes rencontrées	266
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE, INCLUSION ET APPARTENANCE CITOYENNES	269
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET CITOYENNETÉ EN CONTEXTE D'IMMIGRATION AU CANADA	274
CONCLUSION : LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE COMME PRATIQUE DE CITOYENNETÉ PRÉPONDÉRANTE	279
CONCLUSION.....	281
BIBLIOGRAPHIE	289

LISTE DES FIGURES

FIGURE 3.1 : PREMIER SCHÉMA À COMPLÉTER PAR LES PARTICIPANTES	128
FIGURE 3.2 : SECOND SCHÉMA À COMPLÉTER PAR LES PARTICIPANTES.....	136
FIGURE 3.3 : TROISIÈME EXERCICE À COMPLÉTER PAR LES PARTICIPANTES.....	139
FIGURE 4.1 : EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT ET D'EMPLOI RÉMUNÉRÉ D'UNE PARTICIPANTE : SCHÉMA-TYPE	180

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 2.1 : BÉNÉVOLAT CHEZ LES IMMIGRANTS ET NON-IMMIGRANTS EN FONCTION DU REVENU ANNUEL DU MÉNAGE	64
TABLEAU 2.2 : BÉNÉVOLAT CHEZ LES IMMIGRANTS ET NON-IMMIGRANTS EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	66
TABLEAU 2.3 : TAUX DE BÉNÉVOLAT ET NOMBRE D’HEURES DE BÉNÉVOLAT MOYEN ANNUEL SELON LE STATUT ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION CANADIENNE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS, 2010	70
TABLEAU 3.1 : MODES DE COMMUNICATION VISUELLE : LE DESSIN VS LE DIAGRAMME	127
TABLEAU 4.1 : SYNTHÈSE DES PROFILS DES PARTICIPANTES	152
TABLEAU 4.1 : EXEMPLES DU CALCUL DE L’ « INDICE DE PROXIMITÉ DU POLITIQUE »	205

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : PROFILS DES PARTICIPANTES À L'ÉTUDE	324
ANNEXE II: LISTE DES INFORMATEURS-CLÉS.....	328
ANNEXE III: GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL	329
ANNEXE IV: PREMIER SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN	335
ANNEXE V: DEUXIÈME SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN.....	336
ANNEXE VI: TROISIÈME SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN	337
ANNEXE VII: LETTRE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTES À L'ÉTUDE	338
ANNEXE VIII: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ À SIGNER PAR LES PARTICIPANTES À L'ÉTUDE	339
ANNEXE IX: AFFICHE POUR LE RECRUTEMENT DE PARTICIPANTES À LA RECHERCHE (FR/AN)	341
ANNEXE X : EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET D'EMPLOI DES PARTICIPANTES	343
ANNEXE XI : INDICE DE PROXIMITÉ DU POLITIQUE POUR CHACUNE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTES	357

INTRODUCTION

La pratique de l'engagement civique est associée de différentes façons au champ politique et à la citoyenneté. Les contemporains d'Alexis de Tocqueville (Schlozman, Verba et Brady, 2013; Verba, Schlozman et Brady, 1995), autant que ceux qui s'en dissocient (Skocpol, 1999), sont encore nombreux à considérer l'engagement civique comme l'une des composantes essentielles d'une démocratie. Les activités d'engagement favoriseraient, selon certains, le développement de compétences civiques (*civic skills*) telles que la capacité à organiser des réunions/manifestations, la rédaction de lettres et la négociation efficace, et conduirait à une participation électorale accrue ainsi qu'à d'autres formes d'action politique. Bien qu'elle fasse aujourd'hui l'objet de nuances importantes (Fung, 2003; Theiss-Morse et Hibbing, 2005), la perspective néo-tocquevillienne maintient son influence dans les études qui portent sur l'engagement civique en contexte démocratique.

L'engagement civique est également considéré comme une forme de participation politique comprise au sens large, particulièrement lorsqu'il est question de la participation politique des personnes immigrantes (Black, 1987, 2011; Lister, 2003; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a; Schlozman et al., 2013; Simard et Pagé, 2009). Par exemple, Jerome Black (2011) évoque d'emblée le consensus selon lequel « l'intégration politique devrait inclure les dimensions de l'engagement civique général, particulièrement la participation dans des organismes bénévoles et dans la communauté plus large » (Black, 2011, p. 1165, traduction libre). Parallèlement, Carole Simard et Michel Pagé (2009) annoncent que dans leurs analyses, « la participation politique est entendue au sens large : elle réfère tant aux institutions politiques et au processus électoral qu'aux transactions ayant lieu à l'extérieur du champ politique, notamment celles qui relèvent des échanges dans les organisations communautaires, les groupes de pression et les syndicats » (Simard et Pagé, 2009). La pratique de l'engagement civique comporte donc une dimension politique reconnue (dans la littérature canadienne, à tout le moins) en ce qu'elle constitue pour plusieurs auteurs une forme alternative d'action politique, mais on en connaît encore mal les fondements ainsi que la manière dont la pratique de l'engagement s'articule à la pratique politique plus formelle.

Les écrits qui portent spécifiquement sur l'engagement civique des personnes immigrantes traitent plus communément de son lien avec les différentes dimensions de l'« intégration »¹ des nouveaux arrivants dans la société hôte, sa relation avec l'intégration politique des immigrants étant moins étudiée et faisant encore l'objet de débats. L'engagement civique, qui sera conceptualisé dans cette thèse comme *l'implication de personnes dans leur collectivité, par le biais d'organismes de la société civile, dont l'objectif, qui se situe au-delà du bénéfice individuel ou familial est d'identifier et d'aborder les enjeux et problèmes de nature sociale ou politique*, est alors étudié comme une activité qui facilite et favorise l'« intégration » sociale, culturelle, linguistique, économique et politique des personnes immigrantes. Les aspects social, culturel et linguistique de l'« intégration » des personnes immigrantes, abordés en contexte d'engagement civique, sont souvent situés dans le domaine du « social » et s'inspirent de l'approche du capital social (Putnam, 2000, 2007). Cette perspective suggère que, par l'entremise des rencontres qui ont lieu dans le cadre des activités d'engagement, les nouveaux arrivants développent des valeurs communes, puis une confiance mutuelle, acquièrent diverses connaissances sur la société, et multiplient les occasions de vivre et de partager des expériences dont la forme et le contenu contribueront à faciliter leur adaptation à la société hôte, l'accès et l'utilisation de ses ressources, puis leur implication au sein de leur collectivité. La pratique de l'engagement civique peut également faciliter l'intégration économique des personnes immigrantes. Bien connu sous l'expression de l'« acquisition d'une expérience canadienne », le phénomène est documenté au Canada par les chercheurs du domaine de l'immigration et éducation, (Slade, Luo et Schugurensky, 2005, 2013) et de celui de l'immigration et participation (Tastsoglou et Miedema, 2000), par les organismes en employabilité, et par les gouvernements (OHRC, 2013) qui reconnaissent la pression que de telles pratiques peuvent exercer sur les personnes immigrantes en recherche d'emploi.

En matière d'intégration politique, ce sont surtout les liens entre la pratique de l'engagement civique (ou communautaire, ou associatif) et la participation politique qui sont étudiés. En effet, les racines civiques de la participation politique des personnes immigrantes font l'objet de différentes recherches qui suggèrent que la pratique de l'engagement civique, par le biais du développement de compétences civiques (*civic skills*), favoriserait l'adoption de divers

¹ Le terme « intégration » utilisé entre guillemets réfère à la conceptualisation institutionnelle (Immigration Diversité et inclusion Québec, 2018c) de l'intégration des nouveaux arrivants.

comportements politiques (électoraux ou autres) individuels et collectifs (M. Berger, Galonska et Koopmans, 2004; Fennema et Tillie, 1999; Jacobs, Phalet et Swyngedouw, 2004; Tillie, 2004). Mais les mêmes liens (causaux) entre l'engagement civique et l'intégration politique sont documentés (et critiqués) (Lichterman et Eliasoph, 2014; Theiss-Morse et Hibbing, 2005; Zukin, Keeter, Andolina, Jenkins et Carpini, 2006), les termes de la relation, particulièrement chez les personnes immigrantes, demeurent sous-étudiés et mal connus (Brettell et Reed-Danahay, 2008; Theiss-Morse et Hibbing, 2005).

En effet, malgré que d'une part, la pratique de l'engagement civique chez les personnes immigrantes soit considérée assez communément comme une forme alternative de participation politique, et que d'autre part, elle fasse l'objet d'analyses qui suggèrent que ces activités conduisent à une participation politique accrue et à d'autres formes d'action politique, le sens politique de l'engagement civique et le lien qui peut être établi avec le rapport à la citoyenneté des immigrants est encore peu étudié au Canada. Bien que certaines études mettent en lumière que l'engagement civique des personnes immigrantes (et particulièrement les femmes) participe au développement de leur sens de l'appartenance citoyenne dans la société hôte (Ralston, 2006; Tastsoglou, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2000), elles analysent plus souvent les impacts collectifs de l'engagement ainsi que les autres dimensions de l'« intégration » des immigrantes que le développement de leur rapport au politique ou à la citoyenneté.

Une certaine littérature (principalement étatsunienne) pose un regard distinct sur le sens politique de l'engagement civique des immigrants et son lien avec leur rapport à la citoyenneté. Ces écrits étudient leur objet à partir d'une approche performative de la citoyenneté, qui met l'accent sur l'action collective et la lutte pour les droits de citoyenneté formelle (Coll, 2010; Gordon, 2005; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017). L'objet de ces études est donc généralement analysé chez les personnes qui sont exclues de la citoyenneté formelle. Cette littérature représente les activités d'engagement civique des personnes dont le statut légal est précaire comme une pratique de citoyenneté substantive leur permettant de revendiquer, d'exercer ou d'accéder à une certaine forme de citoyenneté. Ces écrits font alors apparaître que les dimensions politiques de l'engagement civique des personnes immigrantes sont associées à la revendication d'une citoyenneté politique, principalement chez les personnes dont le statut est précaire. Par l'intérêt qu'elle porte à ce groupe de personnes en particulier, et à la dimension revendicative dont les activités sont empreintes, cette littérature met en exergue l'important rôle d'intégration politique

que ces activités d'engagement prétendent occuper. Or, si la perspective (action collective, performativité) dans laquelle ces pratiques d'engagement sont étudiées se prête peu à l'étude de mon objet, les analyses produites dans ce cadre sont révélatrices du rapport différencié au politique et à leur propre citoyenneté qu'établissent les personnes immigrantes par l'entremise de leur engagement civique. Si cette littérature documente un phénomène important, elle considère que l'étude de l'engagement civique comme pratique de citoyenneté substantive concerne davantage les personnes qui ont un statut précaire. Or, cette conceptualisation de la pratique de l'engagement civique est encore peu adoptée pour étudier le sens politique que prennent les pratiques d'engagement des personnes immigrantes qui ne sont pas exclues de la citoyenneté formelle (ou de la résidence légale). Cette thèse veut donc faire valoir la pertinence d'adopter cette perspective pour étudier le sens politique de l'engagement civique et le rapport au politique et à leur propre citoyenneté que les femmes d'origine immigrante établissent par l'entremise de leurs pratiques d'engagement.

En conceptualisant l'engagement civique comme une pratique de citoyenneté substantive, c'est-à-dire *une forme d'exercice de leur citoyenneté permettant aux personnes de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues comme des membres à part entière de la société*, et en le situant dans le champ politique, cette thèse montre l'importance de poser un regard sur la société civile pour étudier le rapport au politique et à la citoyenneté des personnes immigrantes. Elle propose une analyse des liens entre la pratique de l'engagement civique par les femmes immigrantes (largement majoritaires dans l'écosystème d'organismes issus de la société civile montréalaise, où le terrain a été réalisé), et leur rapport au politique et la citoyenneté au Canada. Plus précisément, elle s'intéresse au sens politique que prennent les activités d'engagement civique des femmes rencontrées, et à la manière dont elles développent un rapport au politique et à leur propre citoyenneté par l'entremise de ces pratiques d'engagement.

Le *sens politique des activités d'engagement civique* fait ici référence, d'abord, à la façon dont les pratiques d'engagement civique s'inscrivent dans le champ politique entendu au sens large (proximité des institutions, possibilité de prendre part à la discussion publique/politique ou d'aborder des enjeux sociaux et politiques, socialisation politique). Il réfère également à la manière dont les activités peuvent représenter (ou non) une forme alternative d'action politique et s'articulent par rapport à d'autres formes de participation citoyenne chez les femmes rencontrées. Quant au *rapport au politique et à la citoyenneté*, il correspond, dans le cadre de ce projet, à la

manière dont la pratique de l'engagement civique permet aux participantes à l'étude de développer un sens de l'appartenance citoyenne, ou de se percevoir comme des « citoyennes à part entière » (Jenson, 2007). Les analyses présentées dans cette thèse étant de nature qualitative, elles ne traitent pas de liens causaux entre la pratique de l'engagement civique et l'intégration politique des personnes immigrantes. C'est-à-dire qu'elles ne prétendent pas établir ou vérifier une relation entre la pratique de l'engagement civique et l'intégration politique des personnes immigrantes au sens où elle est communément étudiée, à savoir *l'adoption de comportements politiques liés la sphère politique formelle (participation électorale, candidature à des postes électifs)* (Bird, 2016; Black, 2011; Jacobs, Teney, Rea et Delwit, 2016; Saggar, 2016; VanHeelsum, Michon et Tillie, 2016; S. White, 2016).

Par une analyse thématique des entretiens individuels réalisés auprès de 28 femmes immigrantes (15 citoyennes, 13 non-citoyennes), cette thèse fait apparaître que la pratique de l'engagement civique au sein d'organisme issus de la société civile peut mettre à la disposition des femmes immigrantes les conditions d'accès à une forme d'exercice de leur citoyenneté. L'analyse des activités d'engagement civique des femmes immigrantes par le prisme de la citoyenneté révèle néanmoins qu'elles s'éloignent, de manière générale, du champ politique et de la dimension participative de la citoyenneté. Les activités d'engagement apparaissent habituellement comme apolitiques et ne semblent pas représenter une forme alternative d'action politique pour les participantes. D'emblée, les femmes rencontrées les associent plus communément à leur intégration sociale, culturelle et économique. La relation théorique à établir entre la pratique de l'engagement civique et le rapport des participantes au politique et à leur citoyenneté semble alors mieux se définir lorsque l'on porte attention à la dimension de l'identité/appartenance de la citoyenneté qu'à celle de la participation.

En matière d'intégration politique compris au sens large, c'est-à-dire le processus par lequel les immigrants (de tous statuts) prennent part aux débats, aux pratiques et à la prise de décisions politiques au même titre que les membres de la « majorité » (Bloemraad, 2006a), l'engagement civique des femmes rencontrées semble occuper un rôle de socialisation politique assez restreint et surtout, limité à certains domaines socio-politiques spécifiques. Malgré que les participantes ne considèrent pas leurs activités d'engagement comme une occasion de faire entendre leur voix par le biais d'une forme alternative d'action politique, l'engagement civique leur permet tout de même de développer un rapport au politique et à leur propre citoyenneté. On note, entre autres, que par

le biais de la pratique de l'engagement civique, les femmes rencontrées construisent un sens de l'appartenance à la société hôte, par la « contribution utile » que les activités d'engagement représentent, puis par la reconnaissance sociétale que cette contribution leur permet de revendiquer. Mais cette appartenance citoyenne demeure partielle, ou incomplète, pour plusieurs d'entre elles, la participation au marché du travail (rémunéré) paraissant souvent représenter le chaînon manquant de leur pleine appartenance. Ainsi, l'étude du rapport à la citoyenneté que développent les femmes immigrantes par l'entremise de leurs pratiques d'engagement civique est révélatrice des interactions entre différentes formes de participation citoyennes (politique, économique et civique, dans le cas présent) et de la manière dont elles s'articulent au regard de l'appartenance à la société hôte des femmes rencontrées.

Ce travail pourra susciter un intérêt principalement chez les observateurs du domaine de la citoyenneté et immigration et chez ceux qui analysent les dynamiques entourant la pratique de l'engagement civique ou de l'implication communautaire des personnes immigrantes. Il peut aussi avoir une portée pour l'étude du régime de citoyenneté canadien. En effet, cette étude fait un certain nombre d'observations qui permettent d'interroger la signification actuelle de la citoyenneté au Canada, particulièrement chez les personnes immigrantes. L'étude du sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes montre que leur rapport à la sphère politique et à la citoyenneté peut (et gagne à) être analysé à partir de l'extérieur du champ politique.

La thèse est structurée de la façon suivante. Le premier chapitre, « Problématiser la citoyenneté des immigrants au regard de leurs pratiques d'engagement : contexte théorique », définit le contexte théorique adapté à l'étude du sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes et conceptualise certaines notions (engagement civique, société civile, citoyenneté formelle vs. citoyenneté substantive) de manière à justifier leur usage tout au long de la thèse. Cette construction théorique se divise en deux parties. La première partie problématise la *citoyenneté des immigrants*, en posant d'abord les piliers du concept de citoyenneté : statut, droits, identité/appartenance et participation. Ensuite, elle interroge le concept de citoyenneté en trois temps et au regard des quatre dimensions susmentionnées : elle aborde premièrement la substance de la citoyenneté (Qu'est-ce que la citoyenneté?) en insistant sur la distinction à établir entre la citoyenneté formelle et la citoyenneté substantive. Dès lors, l'objectif est de mettre l'accent sur la perspective ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté, qui sera privilégiée dans l'analyse. Deuxièmement, elle s'intéresse au sujet de la citoyenneté (Qui est un citoyen?) et porte une

attention particulière à l'aspect participatif de la citoyenneté. Finalement, elle étudie le lieu et le domaine d'action de la citoyenneté (Où et comment la citoyenneté se produit-elle?). Elle fait alors valoir la pertinence d'étudier la citoyenneté dans le domaine de la société civile. La seconde partie du contexte théorique vise à conceptualiser *l'engagement civique comme une pratique de citoyenneté*. Elle propose d'abord de conceptualiser les organismes de la société civile, où le travail de terrain est réalisé, comme des lieux du politique. Sont alors définies les possibilités de socialisation politique et d'apprentissage informel qui peuvent y avoir lieu. Elle propose ensuite de considérer les pratiques d'engagement civique des personnes immigrantes comme des pratiques citoyennes. Elle aborde alors la manière dont la littérature fait l'étude de l'objet « engagement civique des immigrants et sens de la citoyenneté » et met en exergue l'importance de considérer le contexte national d'immigration dans l'étude de cet objet spécifique.

Le second chapitre, intitulé « Engagement civique en contexte d'immigration au Canada : une recension des écrits » présente une revue de la littérature pertinente au regard de l'objet de cette thèse. Il dresse d'abord un portrait du contexte de l'engagement civique des personnes immigrantes, afin, notamment, de justifier la pertinence de l'étudier dans un cadre politique. Les tendances dans l'engagement civique des immigrants et les facteurs influençant leur participation (capital humain et social, caractéristiques démographiques, contexte social et politique du pays hôte) sont abordés successivement. Un accent particulier est mis sur le contexte de réception des immigrants au Canada, au Québec et à Montréal afin, notamment, de situer et de faciliter certaines analyses. L'examen de cette littérature permet de souligner certaines lacunes, notamment l'aspect proprement politique de l'engagement civique des personnes immigrantes. Par la suite, un regard est posé sur le milieu communautaire au Québec et à Montréal, où le travail de terrain est réalisé. Par une courte description de l'évolution de ce secteur caractéristique de la société québécoise, cette section permet de bien saisir la dimension sociopolitique du milieu dans lequel la recherche a pris place. En recensant les principaux résultats de la recherche qui porte sur la participation et l'engagement civique des personnes immigrantes au Canada, ce chapitre plus empirique sert aussi de base de connaissances pour comparer certains résultats de l'analyse. Au terme de la définition d'un contexte théorique permettant de problématiser l'objet de recherche (chapitre 1) et de la constitution d'un corpus de littérature présentant un état des lieux sur l'engagement civique des immigrants (chapitre 2), le projet de recherche est présenté, et les questions de recherche sont posées.

Le troisième chapitre « Investiguer le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes : méthodes de recherche et matériau d'analyse » définit les outils méthodologiques à mobiliser afin d'opérationnaliser les concepts et questions proposés. L'objectif est de décrire l'ensemble de la démarche permettant d'investiguer un thème en apparence assez abstrait, le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes. Il s'agit là de décrire le processus de sélection des participantes, de justifier le choix des organismes communautaires où le travail de terrain a été réalisé, puis de déterminer et de décrire précisément la méthode de construction des outils de construction de données. Soulignons ici l'apport de la méthode mixte (entretiens semi-dirigés *et* communication visuelle (*graphic elicitation*) à la complexité des données construites auprès des femmes rencontrées. Sont par la suite évoquées certaines considérations éthiques quant à la réalisation de la recherche sur ce terrain spécifique. Finalement, l'analyse des données par théorie ancrée et selon un raisonnement inductif est justifiée d'abord théoriquement, puis au moyen d'études comparables qui ont procédé de manière semblable.

Dans les chapitres 4 et 5 sont présentées les analyses thématiques du corpus de données construites auprès des participantes. Le chapitre 4, « Les activités d'engagement civique des femmes rencontrées comme pratiques de citoyenneté substantive », se divise en trois grandes sections, qui contribuent toutes à relier les activités d'engagement au champ politique. La première section étudie précisément les motifs et significations de l'engagement civique des femmes rencontrées et propose d'établir une relation théorique entre leurs activités d'engagement et certaines dimensions de la citoyenneté. La seconde section montre l'importance de considérer la pratique de l'engagement civique au regard de l'intégration économique des femmes immigrantes afin de mieux comprendre sa signification politique. Elle met de l'avant le fait que les activités d'engagement civique se trouvent en concurrence avec d'autres formes de participation à la société hôte, principalement l'occupation d'un emploi rémunéré. Les ressources (temporelles, financières) ainsi que la valeur que les participantes accordent aux différentes formes de participation à la société hôte sont les principaux éléments considérés dans l'analyse. La troisième section s'intéresse de plus près aux activités d'engagement pratiquées par les femmes rencontrées. Elle montre entre autres la multiplicité ainsi que le caractère discret des activités d'engagement. Ensuite, au moyen d'un *indice de proximité du champ politique*, les analyses mettent en lumière le relatif éloignement du champ politique et des institutions des quelques 80 activités recensées et analysées.

Le chapitre 5, « Engagement civique et rapport à la citoyenneté chez les femmes rencontrées », poursuit l'analyse de l'engagement civique dans le champ politique. Ce chapitre d'analyse se divise, tout comme le précédent, en trois sections qui visent toutes trois à montrer la façon dont la pratique de l'engagement civique est associée au rapport au politique et à la citoyenneté chez les participantes. En prenant pour point de départ certains éléments de la littérature présentée dans les deux premiers chapitres de la thèse, la première section interroge le rôle de socialisation politique que prennent (ou non) les activités d'engagement des participantes. La seconde section traite de la manière dont le rapport des participantes à leur propre citoyenneté peut être compris au regard de leurs activités d'engagement. Cette analyse fait entre autres apparaître que les participantes considèrent que leur engagement civique appartient à un registre distinct de la participation politique et qu'elles le pratiquent sans égard à leur statut. Chez les femmes rencontrées, la citoyenneté formelle (statut, droits politiques) comporte une signification plutôt instrumentale, alors que la pratique d'une citoyenneté substantive (identité/appartenance, participation) paraît plus significative. L'engagement civique représente donc rarement une forme alternative d'action politique; il n'est pas vraiment pratiqué en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique, ni comme une manière de faire entendre leur voix (politique).

Le rapport à la citoyenneté demeure donc celui de l'appartenance, davantage que celui de la participation. Par le biais de leurs activités d'engagement, les participantes sont reconnues socialement, ce qui leur permet de développer un sens de l'appartenance citoyenne (partiel). Tel que le faisait valoir le chapitre précédent, la pratique de l'engagement civique constitue une stratégie défensive face aux difficultés d'intégration économique. Et le lien entre l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des immigrantes peut difficilement être étudié sans égard à leur intégration économique. Au regard de leur appartenance citoyenne, l'occupation d'un emploi (rémunéré) semble déterminant. La dernière section du chapitre propose alors une réflexion sur la façon dont on peut comprendre ces observations. Partant de l'importance que prend l'intégration économique des femmes immigrantes au regard de leur perception d'être des citoyennes à part entière, elle mobilise les notions de citoyenneté de marché et de citoyenneté contractualisée, sous-jacentes à l'appartenance économique des participantes. La section propose ensuite de considérer le phénomène de l'appartenance économique au regard du contexte politique de l'immigration au Canada, et soutient que la participation au marché du travail rémunéré représente une forme prépondérante d'exercice de la citoyenneté substantive des femmes rencontrées.

Le dernier chapitre est celui qui conclut la thèse. L'ensemble des analyses sont résumées et présentées dans une perspective plus globale. Les principales limites de la thèse sont par la suite soulignées, dont la relégation au second plan de l'analyse des questions du genre et des objets de nature culturelle.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATISER LA CITOYENNETÉ DES IMMIGRANTS AU REGARD DE LEURS PRATIQUES D'ENGAGEMENT : CONTEXTE THÉORIQUE

Cette recherche aborde les liens entre l'engagement civique et la citoyenneté des personnes immigrantes – et plus particulièrement des femmes. Elle explore le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes, puis, elle s'intéresse à la manière dont leurs pratiques d'engagement sont reliées à leur rapport à la citoyenneté et à la manière dont elles la vivent et la comprennent. Un tel projet commande la définition d'un contexte théorique adapté à l'étude de cet objet particulier qui permet de conceptualiser certaines notions de manière à justifier leur usage tout au long de la thèse. Ce chapitre vise principalement à problématiser la « citoyenneté des immigrants » et à définir le contexte théorique qui permet de situer l'engagement civique dans le champ politique et de l'étudier comme une pratique citoyenne. Il présente une conceptualisation large qui construit théoriquement le contexte de la recherche et son objet. Il rendra ensuite possible le développement d'outils de construction de données pertinents et permettra, nécessairement, de structurer et d'orienter l'analyse des données construites auprès des participantes.

La citoyenneté sera ici conceptualisée au regard des études dans le domaine de la citoyenneté et immigration. Les écrits théoriques et études empiriques reconnaissent généralement que le concept de citoyenneté comporte quatre dimensions interreliées de diverses manières : le statut, les droits, l'identité/appartenance et la participation (Bloemraad, 2000, 2018, Joppke, 2007, 2010, 2017). Dans le contexte théorique présenté dans ce chapitre, ces dimensions seront étudiées en lien avec trois questions sous-jacentes aux analyses présentées dans cette thèse, et inspirées de la manière dont Linda Bosniak (2006) structure l'analyse de la « citoyenneté des immigrants » dans son ouvrage *The Citizen and the Alien*. D'abord, la question de la substance de la citoyenneté (qu'est-ce que la citoyenneté?) sera abordée. Un intérêt particulier sera porté à la distinction entre les aspects formel et substantif de la citoyenneté, ce qui permettra d'ores et déjà de mettre un accent sur l'approche ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté qui sera privilégiée dans l'analyse, et qui insiste sur l'aspect participatif de la citoyenneté (dans ce projet, l'engagement civique des femmes immigrantes). Par la suite, la question du sujet de la citoyenneté (qui est un citoyen?) sera explorée. En adhérant à l'approche ascendante de la citoyenneté, cette section interrogera les conditions dans lesquelles une personne est (ou peut être) considérée comme une citoyenne.

Troisièmement, le lieu et le domaine d'action de la citoyenneté seront explorés. Répondant à la question « où et comment la citoyenneté se produit-elle? », cette section proposera une analyse des échelles (politiques et géographiques) et des lieux (physiques et sociaux) où la citoyenneté peut être étudiée. Ainsi, il sera proposé de poser un regard sur la pratique de la citoyenneté à l'échelle locale, non sans reconnaître l'importance et la pertinence de l'échelle étatique, qui accorde aux personnes les droits de citoyenneté politique. Une attention sera aussi portée à la société civile comme domaine d'action de la citoyenneté, et plus particulièrement à ses organismes communautaires, puis aux activités d'engagement civique qui y sont pratiquées par les personnes immigrantes. Dans ce contexte théorique, l'engagement civique des personnes immigrantes sera considéré comme une pratique citoyenne (ou forme de participation politique informelle). L'objectif est de montrer que les organismes de la société civile peuvent représenter des lieux de « fabrication de la citoyenneté » (C. Neveu, 2013, p. 207), et que l'engagement civique peut représenter une pratique de citoyenneté, au sens où peut représenter pour les personnes une forme alternative d'action politique. La dernière section de ce chapitre vise alors à établir que l'engagement civique, défini comme une pratique de citoyenneté, peut permettre à des personnes immigrantes de divers statuts de se comporter comme des citoyens, d'acquérir une certaine reconnaissance de la part de leurs concitoyens, de développer un rapport au politique et à leur propre citoyenneté.

QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETÉ ?

KEYWORD ET PLASTICITÉ DU CONCEPT DE CITOYENNETÉ

Afin d'éviter la périlleuse – et peut-être inutile – entreprise d'une définition stricte du concept de citoyenneté, et pour éviter d'en faire un signifiant vide ou surchargé, ce contexte théorique reconnaîtra le terme « citoyenneté » comme un *keyword*, tel que le suggèrent Hobson et Lister (2002) et au sens où Williams (1985) le conçoit, c'est-à-dire un terme qui est sujet à débats et à confusion. Les *keywords* requièrent travail théorique et débats, qui contribuent à les rendre significatifs et productifs. Williams (1985) insiste également sur le fait qu'il ne s'agit pas de trouver « la bonne définition » de ces termes, mais bien de s'attarder à la complexité et à l'histoire de leur signification, et de prendre en compte le contexte dans lequel on en fait usage. L'auteur suggère de porter attention à:

“[the] history and complexity of meanings, conscious changes, or consciously different uses; innovation, obsolescence, specialization, extension, overlap, transfer; or changes which are masked by a nominal continuity so that words which seem to have been there for centuries, with continuous general meanings, have in fact come to express radically different or radically variable, yet sometimes hardly noticed, meanings and implications of meaning. (Williams, 1985, p. 17)”.

Parallèlement, dans l'introduction d'un numéro de la revue *Citizenship Studies* portant sur les méthodes « innovantes » de recherche sur la citoyenneté, Neveu, Clarke, Coll et Dagnino (2011) remarquent que l'intérêt croissant porté au concept de citoyenneté au cours des dernières années démontre son importance et sa pertinence dans plusieurs champs d'études et disciplines. Mais il est effectivement devenu un *keyword* utilisé massivement, tant dans un cadre académique que politique, et s'intégrant aussi bien au domaine des études environnementales qu'à celui du développement de politiques néolibérales, en passant par les politiques d'immigration et les mouvements sociaux.

Clarke, Coll, Dagnino et Neveu (2014, p. 176) font pour leur part valoir que le concept de citoyenneté peut toujours être lié aux relations de pouvoir, mais que son rôle dans ces relations peut être variable. Ainsi, la citoyenneté sera appréhendée de manière contraignante, libératrice et/ou émancipatrice:

“[Citizenship] can both, in successive periods or simultaneously, empower and discipline, liberate and oppress, endow with rights and burden with responsibilities. It can – simultaneously – evoke vertical relationships with authorities and horizontal relationships with fellow citizens. It can individualise social relations (making them appear as the domain of separated "private" subjects); but it can also animate individuals, giving them the powers, vocabularies and fields of connection through which they can act”.

Le fait d'appréhender le concept de citoyenneté comme un *keyword* n'équivaut toutefois pas à le laisser complètement indéfini, ni à en faire usage complètement librement. Étant donné qu'il s'agit du principal concept mobilisé dans cette recherche, certains paramètres et certaines orientations théoriques devront être retenus. La juriste Linda Bosniak (2006, p. 13) indique d'ailleurs, à dessein, qu'il importe de circonscrire cet objet d'étude: “Citizenship is by no means entirely indeterminate in scope and meaning. There are, in fact, common themes and common divides that have come to organize citizenship discourse both within and beyond legal studies”. Insistons, ici, sur l'importance de prendre en compte le contexte dans lequel la citoyenneté est étudiée, son aspect évolutif ainsi que l'importante distinction à établir entre ses aspects formel et substantif, afin de démontrer la pertinence de placer l'objet d'étude dans ce contexte théorique particulier. Ce projet s'ancre dans le champ d'études de la citoyenneté et immigration : le contexte

théorique procédera donc à l'opérationnalisation du concept de citoyenneté au regard du contexte de l'immigration. Ceci n'exclut toutefois pas les références nécessaires à différents textes théoriques qui ne discutent pas du phénomène de l'immigration (Marshall, 1950; Shklar, 1991; Schulz, 2000). Il privilégiera aussi une approche ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté, et mettra l'emphase sur son aspect participatif et sur la perspective des acteurs sur les conditions d'inclusion/exclusion, puis d'accès à la citoyenneté, comprise comme "a full member[ship] in society" (Marshall, 1950, p. 8).

LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE

Certains auteurs soulignent d'abord l'importance d'étudier la citoyenneté comme un concept lié de près aux des réalités sociales, culturelles et politiques d'une société (Balibar, 2012; Clarke et al., 2014; Isin, 2002). L'importance accordée au contexte dans l'analyse du rapport à la citoyenneté des personnes permet de mieux comprendre la manière dont la citoyenneté se manifeste, les termes dans lesquels elle se définit et les débats et conflits desquels elle fait l'objet. À preuve, le classique modèle libéral du développement sociohistorique de la citoyenneté défini par T. H. Marshall (1950) en Grande-Bretagne (acquisition de la citoyenneté au fil des siècles et parallèlement, du développement d'une certaine égalité sociale acquise par le biais de la citoyenneté civique, politique et sociale) reflétait spécifiquement les transformations de l'État-nation dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale en Grande-Bretagne. À cette époque, les peuples européens ont cessé d'être mobilisés par un ennemi commun et la notion de contrat entre le citoyen et l'État s'est développée afin d'établir une solidarité sociale et économique entre les individus et de préserver leurs droits. D'autre part, le rapport qu'entretiennent les personnes immigrantes (de différents statuts) avec la citoyenneté (la valeur accordée au statut d'immigration ou l'importance que prend la participation politique formelle, par exemple) est largement tributaire du contexte national de l'immigration (politiques d'immigration, contexte de réception des immigrants).

Cette thèse doit donc s'ancrer dans la réalité de la citoyenneté et de l'immigration au Canada, et de manière plus précise, eu égard à certains éléments d'analyse, à Montréal, au tournant de 2015. Cet ancrage dans le contexte de l'immigration au Canada (et à Montréal) lui donne un caractère particulier, puisque l'étude de la citoyenneté des personnes immigrantes suivant une approche ascendante, et plus spécifiquement les études sur la participation politique informelle

des immigrants sont largement dominées par les contextes étatsunien (McNevin, 2009, 2012; Meyer et Fine, 2017) et européen (occidental) (Grove-White, 2012; Rygiel, 2011). Ces études portent le plus souvent sur les pratiques de citoyenneté des immigrants au statut précaire (sans-papiers, illégaux, réfugiés en attente de décision, temporaires...) et sur la manière dont leur trajectoire vers une citoyenneté substantive se dessine à partir d'actions citoyennes (souvent collectives) locales leur permettant de revendiquer une certaine appartenance citoyenne. Les études sur la participation politique informelle des non citoyens dans les milieux urbains étatsuniens (San Francisco, Los Angeles, Washington, par exemple) montrent notamment à quel point ces formes de participation, souvent pratiquées à partir d'une position d'exclusion formelle de la citoyenneté, sont liées au contexte particulier de l'immigration aux États-Unis : nombre important de personnes sans statut légal (et sans droits sociaux), rareté des mesures publiques d'intégration des nouveaux arrivants, difficultés liées à la naturalisation, etc. Au Canada, l'étude de la citoyenneté des immigrants ne peut se faire selon les mêmes termes, notamment en raison du contexte de l'immigration qui y prévaut. Même si les personnes immigrantes (nées à l'étranger) sont proportionnellement plus nombreuses au Canada qu'aux États-Unis, le nombre de personnes présentes de manière « illégale » sur le territoire canadien sont proportionnellement (et absolument) beaucoup moins nombreuses. Les programmes d'intégration des nouveaux arrivants sont financés publiquement par différentes ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces (Accord Gagnon-Tremblay-McDougall (1991) au Québec) et dispensés par des organismes communautaires au service des personnes immigrantes. Le système de points par lequel la majorité des personnes immigrantes sont sélectionnées (système Entrée Express, depuis 2015) fait aussi en sorte que comparativement aux États-Unis, les immigrants au Canada sont généralement plus scolarisés et disposent d'un capital social plus important. Et les formes, les modes et les taux de participation des personnes immigrantes (de tous statuts) sont susceptibles d'être influencés largement par cette conjoncture (Bloemraad, 2006b).

Ce projet ne comporte aucun objectif de comparaison du contexte de l'immigration au Canada avec ceux d'autres pays. Par contre, il vise à démontrer que la citoyenneté des personnes immigrantes doit être comprise dans son contexte politique, social et historique et que ce contexte influence de manière importante les formes et pratiques d'engagement civique des immigrants ainsi que le rapport à la citoyenneté formelle qu'elles développent dans le contexte de ces activités. La manière dont cette recherche se positionne au sein du champ de la citoyenneté et immigration,

et par rapport à d'autres recherches, est alors liée de façon importante au contexte national (social et politique) dans lequel elle est réalisée. Ce contexte sera abordé au chapitre 2, et l'analyse qui y est associée, au chapitre 5.

UN CONCEPT ÉVOLUTIF

Conformément à la proposition d'Étienne Balibar (2001, p. 211), ce projet adhère à la notion de « citoyenneté imparfaite » : l'auteur fait valoir que le concept de citoyenneté est non seulement une institution qui mériterait d'être améliorée, mais aussi (et surtout) une pratique plutôt qu'une condition fixe. L'auteur invite donc à réfléchir à l'acquisition, à l'exercice de la citoyenneté plutôt que de simplement s'attarder au statut. À l'instar de Balibar (2001), Clarke et al. (2014) et Pykett, Seward et Schaefer (2010) suggèrent que le fait de considérer la citoyenneté comme un concept non fini permet de le représenter comme une notion dont la signification est nécessairement évolutive.

Parallèlement, Sassen (2005, 2006) suggère que les conditions de la globalisation des marchés et des capitaux ont entraîné de nouvelles conditions d'inégalité et de différence qui elles-mêmes donnent lieu à de nouvelles formes de revendications, dont certaines peuvent transformer la façon dont on conceptualise la citoyenneté. L'auteure suggère ainsi que la citoyenneté est perpétuellement en développement et que ses transformations se produisent relativement au phénomène de l'immigration :

“Citizenship is affected by the position of different groups within a nation-state. Yet it is precisely the position of these different groups that has engendered the practices and struggles that forced changes in the institution of citizenship itself (...) the tension between the formal status and the normative project of citizenship has also grown. For many, citizenship is becoming a normative project whereby social membership becomes increasingly comprehensive and open ended. (...)” (Sassen, 2005, p. 84-85).

La citoyenneté étant étudiée dans une perspective ascendante dans ce projet, elle sera définie en partie en fonction des perceptions des femmes immigrantes rencontrées, ce qui permettra d'étudier, empiriquement, la manière dont les participantes, impliquées dans la société civile, se réfèrent à l'institution de la citoyenneté. Plus précisément, il sera possible de constater l'écart entre la citoyenneté formelle (le statut et les droits politiques) et les aspects substantifs de la citoyenneté des femmes rencontrées. Lors de la co-construction des données, qui prend la forme d'entretiens semi-structurés, les participantes sont invitées d'abord à définir la citoyenneté, puis à réfléchir aux

liens entre leurs pratiques d'engagement civique et les différentes dimensions de la citoyenneté : statut, droits, identité/appartenance et participation. Elles peuvent ensuite témoigner du rapport à leur propre citoyenneté qu'elles développent par l'entremise de leurs activités d'engagement civique.

LA NOTION D'HORIZONTALITÉ

Les développements théoriques des deux dernières décennies ont proposé de nouvelles façons d'appréhender la relation entre un individu et une instance politique. Certains auteurs suggèrent de porter le concept au-delà du politique, de l'État-nation et de l'individu, se justifiant souvent au moyen de l'éthique fondamentalement inclusive (ou universelle) du concept de citoyenneté. À cet égard, un certain corpus de littérature s'intéresse à la dimension horizontale de la citoyenneté (Bosniak, 2006; Clarke et al., 2014; Isin, Nyers et Turner, 2008) qui, par opposition au rapport vertical entre l'individu et l'État-nation, révèle l'aspect de la citoyenneté qui définit les relations entre les personnes. Par exemple, Clarke et al. (2014, p. 97) suggèrent que la citoyenneté concerne aussi la co-construction de sujets politiques et de collectivités et les conflits à propos des types de rôles et de relations que des sujets positionnés différemment imaginent, souhaitent, et voudraient éviter entre les citoyens et les différentes facettes de l'État, tant en termes individuels que collectifs.

De façon similaire, Isin et Nielsen (2008) et Isin (2009) conçoivent la citoyenneté non pas seulement comme un *membership* formel à l'État-nation, mais plutôt en termes relationnels. Ils font valoir qu'elle devrait être comprise comme “a relation that governs the conduct of (subject) positions that constitute it. The essential difference between citizenship and membership is that while the latter governs conduct *within* social groups, citizenship is about conduct *across* social groups all of which constitute a body politic” (Isin, 2009, p. 371). Chez ces auteurs, le fait d'être un citoyen va au-delà du simple fait d'être un membre d'une entité politique quelconque : cela signifie également de comprendre les modes et formes de conduite correspondant au fait d'être membre de cette entité. Cette conceptualisation de la citoyenneté évoque donc le langage des relations sociales en lien avec la subjectivité politique. Cette idée de la citoyenneté qui va au-delà de la dimension « verticale » traduite par la relation entre l'État et l'individu, et qui inclut une dimension horizontale incarnée dans les relations entre les individus est aussi abordée ailleurs (Dagnino, 2005; Holston et Appadurai, 1996; Kabeer, 2005; C. Neveu, 2005).

La notion de « reconnaissance » entre concitoyens fait écho à cette idée de citoyenneté relationnelle. En effet, certains auteurs (notamment Glenn, 2002; Kofman, 1995; Shklar, 1991) font valoir que la citoyenneté peut aussi être acquise par le fait d’être reconnu comme citoyen par les autres citoyens. La « participation à la société » comme le note Kofman (1995, p. 22), peut être déterminante de la reconnaissance par d’autres comme des membres légitimes de la société hôte. De façon similaire, Glenn (2002, p. 52) suggère qu’au-delà du statut d’immigration octroyé par l’État, une citoyenneté substantive commande une certaine reconnaissance par les autres membres de la communauté politique :

“Citizenship is not just a matter of formal legal status; it is a matter of belonging, including recognition by other members of the community. Formal law and legal rulings create a structure that legitimates the granting or denial of recognition. However, the maintenance of boundaries relies on “enforcement” not only by designated officials but also by so-called members of the public”.

Le rapport au politique et à la citoyenneté que les participantes établissent dans le cadre de leur engagement civique passe par la reconnaissance sociétale que leur confèrent leurs activités d’engagement et montre bien le sens des interventions d’Eleonore Kofman (1995) et Evelyn Nakano Glenn (2002). Les analyses présentées au chapitre 4 de la thèse abordent cette question plus en détails.

CITOYENNETÉ FORMELLE ET CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE

L’un des éléments fondamentaux qui divisent les écrits sur la citoyenneté est sa conceptualisation principale comme une catégorie légale, ou comme une forme de positionnement au regard d’une entité politique. L’étude de la citoyenneté comprise dans son acception formelle (ou procédurale) emprunte généralement une perspective descendante (*top-down*), et s’intéresse aux systèmes institutionnels et légaux qui régissent les relations entre les citoyens et les États. Elles analysent les lois (naturalisation, droits des résidents selon les statuts), les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, et les formes de protections accordées aux personnes qui ne sont pas citoyens du lieu où ils résident. Quant à sa dimension participative, elle concerne principalement l’exercice de la citoyenneté politique : elle s’intéresse, notamment, à la participation électorale des membres de différents groupes sociaux, et à la façon dont ces groupes sont représentés dans les instances et institutions politiques d’un État. En contrepartie, l’étude de la citoyenneté comme positionnement vis-à-vis d’une entité politique adopte généralement une

perspective ascendante (*bottom-up*) et s'intéresse aux aspects substantifs de la citoyenneté : appartenance, *membership*, dynamiques d'inclusion/exclusion, formes de participation.

La citoyenneté conceptualisée comme un statut ou une catégorie légale est encadrée par des normes, des constitutions, des lois et des politiques qui déterminent les droits et responsabilités qui lui sont assortis. Ce sont généralement les États (à de rares exceptions près, telles que l'Union Européenne) qui définissent les catégories légales, octroient les droits (droits politiques, droits sociaux) et demandent aux citoyens de remplir certaines obligations (payer des taxes et impôts, atteindre un niveau de scolarité minimal, respecter les lois du pays). Cette approche descendante de la citoyenneté, basée sur les droits des citoyens, propose une égalité formelle devant la loi à tous les membres d'un État, mais n'aborde pas la manière dont cette égalité statutaire se transforme en égalité substantive. Par exemple, dans son célèbre essai *Citizenship and Social Class*, Thomas Humphrey Marshall (1950) définissait la citoyenneté comme un *membership* à part entière à une société, comme une « égalité de base entre les humains, associée au concept d'appartenance pleine et entière à une communauté, qui n'est pas incompatible avec les inégalités qui distinguent les différents niveaux économiques de la société (...) » (p.8, traduction libre). Ainsi, malgré que cette théorie sur la citoyenneté prônant des idéaux égalitaires demeure un incontournable des études sur la citoyenneté (Somers, 2008a), elle ne répond que partiellement au problème de l'accès universel et égal à la citoyenneté substantive, qui peut être comprise comme la capacité à exercer les droits de citoyenneté formelle.

Décrivant, dans une perspective historique, l'évolution des droits de citoyenneté en Grande-Bretagne, T. H. Marshall suggère que des changements économiques ont progressivement mené à l'octroi de droits civils (égalité de tous devant la loi), puis politiques (participation à l'exercice du pouvoir politique comme membre élu d'un corps politique ou comme électeur), et que les ouvriers britanniques ont exercé leurs droits politiques pour obtenir des droits sociaux. La possession de droits politiques était donc, selon l'auteur, nécessaire à l'acquisition subséquente de droits sociaux puisque seuls les leviers politiques pouvaient permettre aux ouvriers de demander de nouveaux programmes sociaux. Les droits de citoyenneté sociale, que Marshall (1950, p. 11) définit comme « allant du droit à un minimum de bien-être économique et de sécurité au droit de partager le patrimoine social et de vivre la vie d'un être civilisé selon les normes en vigueur dans la société » (traduction libre), assureraient donc une égalité formelle et substantive entre les citoyens (Bloemraad, Korteweg et Yurdakul, 2008; Hobson et Lister, 2002; Somers, 2008a). Marshall

prévoyait effectivement que les droits de citoyenneté sociale, puis les ressources économiques et sociales auxquelles ils donnent accès, permettraient aux personnes membres de l'entité politique d'exercer les droits civils et politiques qui leur avaient été octroyés auparavant.

Cependant, les aspects substantifs de la citoyenneté, qui réfèrent à la *capacité des individus et des groupes sociaux de s'inscrire socialement comme des citoyens et membres à part entière de la société, d'agir et d'être perçus comme tels*, sont influencés par plusieurs éléments externes à l'État, et par l'ensemble des conditions et caractéristiques légales qui définissent et encadrent la citoyenneté. Comme le fait valoir Staeheli (1999, p. 64), la possibilité de pratiquer la citoyenneté substantive est influencée par « les conditions matérielles et idéologiques d'une société, qui permettent aux individus de fonctionner avec un certain niveau d'autonomie, de formuler des idées politiques, et d'agir en fonction de ces idées » (traduction libre). Dans son ouvrage *Genealogies of Citizenship*, qui porte sur les interactions entre l'État, la société civile et le marché, et sur les dynamiques d'inclusion/exclusion des citoyens qui en découlent, Margaret Somers (2008a, p. 36) évoque également l'importance de porter attention aux dynamiques qui influencent la citoyenneté substantive des individus :

“(...) in the narrowest sense of formal legality, an individual's citizenship status is strictly granted by the state. But this can mislead us into thinking that citizenship can be understood, even in preliminary terms, without recognizing the economic and market dimension already embedded within the public sphere and the state. Moreover, it tells us little to nothing about how citizenship actually works, not de jure ‘on the books’, but de facto, ‘on the ground’, where market relationships and civil societies are always present and entangled with questions of equality and inclusion – or exclusion”.

La capacité d'exercer la citoyenneté substantive est alors largement tributaire du contexte social et politique dans lequel elle est vécue. Elle peut notamment varier en fonction de l'application par les gouvernements nationaux, provinciaux ou locaux ou par les autres acteurs publics ou privés, des droits de citoyenneté de différentes personnes ou de différents groupes de personnes. Des formes de « citoyenneté genrée » (par exemple, l'inéligibilité des femmes aux droits de citoyenneté politique avant 1918 au Canada et 1940 au Québec) et de « citoyenneté racialisée » (par exemple les Lois Jim Crow aux États-Unis) telles que les nomme Evelyn Glenn (2002), sont produites lorsque des droits de citoyenneté théoriquement universels sont mis en vigueur de manière différenciée.

Les personnes immigrantes, par exemple, acquièrent comparativement facilement des droits de citoyenneté civile et sociale (Bloemraad, 2006a; Kymlicka, 2003; Paquet, 2016), puis politique

(Bloemraad, 2006a; OECD/OCDE, 2011; Picot et Hou, 2011) au Canada. Toutefois, en dépit de leur citoyenneté formelle, l'accès égal à la citoyenneté substantive devient souvent l'objet de revendications, et demande des efforts constants. La reconnaissance et l'accès égal aux conditions d'exercice d'une pleine citoyenneté (dans les sphères économique, politique, culturelle et sociale, par exemple) présente souvent des obstacles importants pour les personnes immigrantes. L'aspect participatif de la citoyenneté prend alors toute son importance lorsqu'il s'agit d'étudier celles des personnes immigrantes. Car il semble que la participation (l'engagement civique et la participation économique, pour prendre les domaines qui seront abordés dans cette thèse) représente une activité qui puisse permettre aux personnes immigrantes d'exercer leur citoyenneté. De façon semblable, les organismes de la société civile peuvent représenter des lieux de la société qui permettent effectivement d'étudier les dynamiques d'inclusion/exclusion qui opèrent lorsque les personnes immigrantes négocient leur appartenance ou leur *membership* dans une entité politique hôte. Tel que je l'aborderai brièvement dans la section suivante, et plus amplement dans les analyses présentées au chapitre 5, la participation au marché du travail de la société hôte, liée de près à l'engagement civique des femmes rencontrées, peut également représenter pour elles une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive.

Citoyenneté et participation économique

L'étude de la citoyenneté substantive des personnes positionnées de différentes manières dans la société (et plus particulièrement les femmes immigrantes, dans le cadre de ce projet) implique ne l'on pose un regard sur différents domaines de la société hôte (société civile, marché du travail, écoles, famille...) Bien que ce projet s'ancre dans le domaine de la société civile, et s'intéresse particulièrement à l'engagement civique des femmes immigrantes comme forme de participation politique informelle et à sa signification politique, il semble pertinent à ce moment (et au regard des analyses présentées dans les chapitres 4 et 5) d'aborder la citoyenneté économique. La participation économique à la société, et plus largement, le marché du travail sont souvent décrits comme des domaines externes à l'État qui sont étroitement liés au développement de la citoyenneté (Glenn, 2002; Schultz, 2000; Shklar, 1991) :

“As important as governing, voting, military service, and taxpaying are, they are not nearly as significant as the endeavors that constitute what Hegel called “civil society.” It is in the marketplace, in production and commerce, in the world of work in all its forms, and in voluntary associations that the American citizens find their social place, their standing, the approbation of their fellows, and possibly some of their self-respect” (Shklar, 1991, p. 413)

Dans un essai qui propose une étude de la substance de la citoyenneté étatsunienne, la professeure Judith Shklar (1991) définit la citoyenneté essentiellement comme une « position sociale » (*standing*), elle-même acquise à la fois par le droit de vote et la possibilité d'occuper un emploi rémunéré de manière libre, autonome et indépendante (par opposition à l'esclavage). Posant ces deux éléments sur un pied d'égalité, Shklar (1991) accorde une importance équivalente au travail rémunéré (*to be able to earn*) et à la participation politique formelle (*to be able to vote*), qui reflètent l'indépendance et l'égalité de statut, et constituent donc les « attributs principaux d'un citoyen américain » (Shklar, 1991, p. 338, traduction libre). Ainsi, le droit de vote reconnaît le positionnement égal des citoyens au sein d'une entité politique, alors que la possibilité de vendre librement sa force de travail donne au citoyen son indépendance au sein de la société, ce qui constitue le fondement d'une citoyenneté démocratique.

Le cœur de la réflexion de Shklar (1991) porte sur l'inclusion sociale, corollaire à la notion de citoyenneté (étatsunienne), tel que l'indique le titre de son essai *American Citizenship : The Quest for Inclusion*. Le travail rémunéré, source de respect et de reconnaissance publique, pilier de la position sociale (*standing*) d'un citoyen, et dont la lutte pour y accéder « est issue des inégalités qui caractérisent une société où prévaut l'égalité politique, ou plus précisément, le principe d'inclusion » (Shklar, 1991, p. 439, traduction libre) doit donc être considéré comme une composante essentielle et fondamentale de la citoyenneté substantive.

L'importance de la participation économique dans la poursuite de l'égalité citoyenne est également évoquée chez Dominique Schnapper (1996, p. 25), qui observe les dynamiques d'inclusion/exclusion dans les sociétés modernes. L'auteure y fait valoir que le marché du travail constitue un lieu fondamental de l'inclusion sociale : « les sociétés modernes reposent sur le principe de l'égalité formelle de tous les citoyens et sur la participation directe ou indirecte de leurs membres à l'activité de production ».

Dans son essai *Life's Work*, Vicki Schulz (2000) propose également une réflexion sur les liens qui peuvent être établis entre la participation économique et la reconnaissance des uns et des autres comme des citoyens égaux dont la contribution à la société, par l'occupation d'un travail rémunéré, leur permet d'être inclus socialement. L'auteure soumet l'idée selon laquelle dans les démocraties occidentales (et peut-être de manière plus prégnante aux États-Unis), la participation

économique de tous (et toutes) est constitutive d'une citoyenneté égale, sous-jacente à la justice sociale, et déterminante de l'identité sociale des individus.

À la manière de Shklar (1991), Schulz (2000, p. 1887, 1888) fait appel à la notion d'indépendance des citoyens et à leur « capacité de gagner leur propre vie » pour établir le lien essentiel qui se développe entre le travail rémunéré et la citoyenneté au fil de l'histoire étatsunienne :

“(...) this shift entailed a transvaluation of both citizenship and labor : with the enfranchisement of propertyless men, the independence associated with political virtue no longer resided in owning productive property, but instead in owning the right to sell one's own labor (...) As the corporation replaced the independent producer as the driving force of the economy, independence came to mean control over the conditions and compensation for work rather than self-employment, and paid work became the foundation for citizenship”.

Si le lien entre la participation économique et la citoyenneté paraît inéluctable, il ne s'établit pas aussi directement et de manière aussi linéaire pour tous les membres d'une entité politique. Les dynamiques de pouvoir qui existent sur le marché du travail doivent être considérées et les conditions d'accès à l'emploi rémunéré, qui diffèrent pour certains groupes sociaux doivent être prises en compte, surtout dans le contexte où cette recherche prend place (Couton, 2015). Et comme le souligne Benjamin Barber (1993) en référence aux travaux de Shklar (1991), l'accès universel à un emploi rémunéré doit être compris au regard des dynamiques du « marché » au sens large, qui privilégie les hommes scolarisés et natifs au détriment – à différents niveaux – de tous les autres. Les obstacles à la participation économique peuvent alors être considérés comme des obstacles à un plein *membership* à l'entité politique, et à l'exercice de la citoyenneté substantive. Certaines analyses présentées aux chapitres 4 et 5, induites par de nombreux éléments de discussion qui n'étaient pas directement sollicités, étudieront la participation économique des participantes comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive. Ces analyses seront présentées de manière à ancrer cet objet dans le contexte de l'immigration au Canada. Le thème de la citoyenneté des personnes immigrantes, et plus particulièrement celle des femmes, sera abordé dans la section suivante, qui pose un regard sur le sujet de la citoyenneté (Qui est un citoyen?).

QUI EST UN CITOYEN?

Qui peut être défini comme un citoyen? Jusqu'où peut-on étirer, élargir, rendre plus inclusif le concept de citoyenneté? Ces questions concernent évidemment les aspects substantifs de la citoyenneté, et le domaine social, puisqu'en termes politiques, l'octroi du statut de citoyenneté par le gouvernement d'un pays répond clairement à la question, bien que les règles d'octroi de la citoyenneté soient variables selon les États. De nombreux auteurs ont étudié cette question précise, de manière comparative, ou de façon à mieux en connaître les impacts sociaux, économiques et politiques (Bloemraad, 2005; Joppke, 2010). Mais tel n'est pas l'intérêt principal de ce projet de recherche.

Les paramètres sociaux permettant d'inclure les non-citoyens de statut au sein de l'institution de la citoyenneté, ainsi que les éléments qui autorisent les individus à sentir qu'ils y appartiennent varient entre autres selon la manière dont on conçoit la citoyenneté substantive. De plus, comme l'évoquent plusieurs auteurs (Bloemraad, 2000, 2018; Bloemraad et al., 2008; Bosniak, 2006; Staeheli, Ehrkamp, Leitner et Nagel, 2012), le groupe de citoyens de statut correspond rarement au groupe de citoyens de droits dans une même juridiction. En effet, depuis le siècle dernier, la plupart des personnes qui entrent dans un pays duquel ils ne sont pas citoyens, incluant (souvent pour une durée déterminée) les migrants illégaux, se voient accorder un ensemble de droits civils, puis certains droits sociaux. Or, lorsqu'il est question d'immigration, la trajectoire d'acquisition des droits prévue par Marshall (1950) ne s'applique plus, à tout le moins dans la vaste majorité des pays occidentaux. L'octroi de droits sociaux, et leur définition, demeure variable selon les pays hôtes, mais comme l'indique Bloemraad (2000), la plupart des États occidentaux ne trouvent aucune légitimité à ce que les non-citoyens en soient privés. Quant aux droits politiques, ils demeurent très généralement réservés aux personnes qui disposent du statut de citoyenneté. Que les préoccupations soient liées à la loyauté des immigrants à leur nouveau pays (Portes et Rumbaut, 1990) ou à la « dernière chasse gardée » des citoyens de statut (Bloemraad, 2000; Schuck, 1998), l'extension des droits politiques reste un enjeu très sensible. Certaines exceptions existent, toutefois : certains États des États-Unis et certains pays d'Europe accordent le droit de vote au palier municipal aux résidents qui n'ont pas de statut de citoyenneté dans le pays où ils vivent (Hayduk, 2004).

La question du sujet de la citoyenneté, ou du *membership* dans une entité politique, présente une certaine complexité lorsqu'elle est étudiée en lien avec l'immigration. Comment s'articule donc le fait d'être membre, ou de faire partie d'une communauté politique ou d'une société à titre de citoyen? Et à quels phénomènes devrait-on s'intéresser si l'on souhaite étudier le rapport à la citoyenneté des immigrants?

Si l'on aborde la citoyenneté à partir de l'extérieur d'une communauté politique, les citoyens de statut sont communément des personnes qui sont membres d'un État-nation. Ce statut est presque toujours restreint, et disponible uniquement pour ceux qui sont reconnus et « associés » à cet État-nation, par liens de sol (*jus soli*) ou de sang (*jus sanguinis*). Il est possible d'être naturalisé, c'est-à-dire d'obtenir la citoyenneté d'un État dans lequel on n'est pas né, mais ce processus n'est pas garanti et peut être plus ou moins long et ardu selon les pays d'origine et de destination, qui sont pleinement souverains quant à l'admission de nouveaux citoyens. De nombreux auteurs se sont intéressés autant aux conditions d'obtention de la citoyenneté dans divers États (Bloemraad, 2006b; Schuck et Smith, 1985; Spiro, 2003) qu'à la question connexe de la double citoyenneté (Bosniak, 2002; Martin et Hailbronner, 2003; Spiro, 1997). Comme dans la majorité des autres pays occidentaux, la citoyenneté canadienne est accordée aux personnes qui résident légalement sur le territoire depuis un certain temps (1095 jours au cours des 5 années précédant la demande de citoyenneté canadienne) et qui démontrent un certain niveau de connaissance du pays et de sa (ses) langue(s) officielle(s). Depuis plusieurs années, on observe qu'en comparaison aux autres pays occidentaux – et particulièrement aux États-Unis – le processus de naturalisation des immigrants est particulièrement rapide et que le taux de naturalisation est particulièrement élevé au Canada (Bloemraad, 2006b). Comme le suggère l'auteure, et plus récemment Paquet (2016), le soutien financier constant et historique aux immigrants par le gouvernement canadien (programmes d'accueil et intégration, aide à l'établissement, enseignement des langues officielles), serait déterminant du taux de naturalisation au Canada, à tout le moins lorsqu'il est comparé à celui des États-Unis.

L'ensemble de cette littérature traite de la citoyenneté comme d'un statut formel que l'on possède ou que l'on ne possède pas. Bien que certains auteurs aient interrogé la signification du statut vis-à-vis du « droit d'avoir des droits » (Bickel, 1975; Shachar, 2014), les règles formelles entourant la citoyenneté définissent généralement tous ceux qui n'ont pas de statut comme des non-citoyens. Au sein de cette littérature, le rapport des non-citoyens à la citoyenneté est plus

souvent étudié en lien avec des questions de présence illégale, et/ou dans une perspective d'action collective ou de revendication (*claim making*) effectuée à partir d'une exclusion formelle de la citoyenneté (Martinez, 2010; McNevin, 2006, 2009, 2012; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017; Rygiel, 2011).

Si l'on pose un regard vers l'intérieur d'une communauté politique, dont les frontières sont connues, la perspective de la citoyenneté universelle prévaut (Young, 1989). L'éthique universaliste comporte une importante valeur normative en théorie politique aujourd'hui (au Canada de surcroît), et l'accès à une citoyenneté significative et substantive pour tous n'est plus contesté. Mais en dépit de cet universalisme normatif, et de l'accès des personnes d'origine immigrante à un ensemble de droits de citoyenneté qui les rend – en principe – égales aux citoyens natifs, leur accès à une citoyenneté substantive diffère.

Comme l'indique Bosniak (2006, p. 4), “Citizenship, we tend to think, is hard on the outside and soft on the inside, with hard edges and soft interior together constituting a complete citizenship package”. Vue de l'extérieur, l'image de la citoyenneté à la coquille opaque mais dont l'intérieur est plus fluide permet d'illustrer la relative imperméabilité des frontières des États libéraux occidentaux aux personnes qui n'ont pas de citoyenneté et se trouvent à l'extérieur de l'État. Par contre, lorsque l'on pose un regard à partir de l'intérieur de l'État, les personnes de divers statuts juridiques et légaux sont relativement indifférenciées sur le plan de l'exercice de plusieurs droits de citoyenneté. Ainsi, le phénomène de l'immigration rend plus poreuses les frontières et « amincit » donc la coquille enveloppant les citoyens. La distinction entre les citoyens et les non-citoyens (résidents légaux) perd alors en signification, au plan juridique, à tout le moins. Néanmoins, une fois à l'intérieur de l'État, où les statuts sont relativement indifférenciés du point de l'exercice de certains droits légaux, des inégalités concernant la jouissance et l'exercice des droits de citoyenneté (substantive), persistent :

“These noncitizen immigrants have entered the spatial domain of universal citizenship, but they remain outsiders in a significant sense: the border effectively follows them inside. The question then becomes, which citizenship norms apply? In theory, both sets are relevant and applicable. (...) the fact that “hard” threshold norms have now come to occupy the same (internal) terrain as the “soft” interior ones—leads to uncertainty and conflict” (Bosniak, 2006, p. 4).

La recherche théorique suggère assez clairement que même lorsque la citoyenneté est octroyée à un nombre toujours grandissant de catégories de population, on constate souvent un

écart entre la possession du statut de citoyenneté et la jouissance et la pratique de la citoyenneté en termes substantifs. Ainsi, certains auteurs soulignent la relative indépendance de la citoyenneté substantive de son aspect formel (Bosniak, 1998, 2006; Holston et Appadurai, 1996; Plotke, 1999; Sassen, 2005, 2006; Staeheli et al., 2012). Comme le rappellent Holston et Appadurai (1996, p. 190), “(...) although in theory full access to rights depends on membership, in practice that which constitutes citizenship substantively is often independent of its formal status. In other words, formal membership in the nation-state is increasingly neither a necessary nor a sufficient condition for substantive citizenship”.

Zhang (2002, p. 315) suggère qu'« on ne peut plus associer au *membership* formel une promesse de droits sociaux ». L'auteur met donc en lumière la complexité de la relation entre le « *membership* » formel et les droits substantifs dans divers contextes nationaux. De façon similaire, Sassen (2005, p. 83) fait valoir que la mondialisation et les changements qu'elle entraîne par rapport au caractère souverain des États influent sur la conceptualisation de la citoyenneté, qui devient plus inclusive et moins exclusivement liée à ses aspects formel et statutaire : “Insofar as citizenship is a status which articulates legal rights and responsibilities, the mechanisms through which this articulation is shaped and implemented can be analytically distinguished from the status itself and so can the content of the rights”.

Prenant appui sur cette notion d'indépendance relative entre la citoyenneté substantive et la citoyenneté formelle, et sur la conceptualisation de la *citoyenneté comme une pratique*, ce projet propose de porter une attention particulière aux aspects substantifs de la citoyenneté des femmes immigrantes, et donc d'étudier leurs pratiques citoyennes et plus particulièrement et le lien que l'on peut établir entre ces formes de participation politique informelle et leur rapport à la citoyenneté.

LA CITOYENNETÉ COMME PRATIQUE

Au sein des études critiques sur la citoyenneté, les auteurs sont nombreux à mettre de l'avant une conceptualisation de la citoyenneté comme une pratique, par opposition à un statut formel ou une condition statique (Bloemraad et al., 2008; Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Ehrkamp et Leitner, 2003; McNevin, 2009; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017; Ralston, 2006; Somers, 2008a; Staeheli et al., 2012). Ces auteurs, et plusieurs autres, mettent l'accent sur la distinction à établir entre le statut et les diverses pratiques de citoyenneté et formes de participation qui construisent

les citoyens. À ce titre, Balibar (1988, p. 724) propose une distinction entre la citoyenneté au sens strict du terme, qui désignerait le « plein exercice des droits politiques », et la citoyenneté au « sens large », qui serait définie comme une « initiative culturelle, ou une présence dans l'espace public qui permet d'être entendu » (traduction libre). De façon similaire, Kymlicka et Norman (1994, p. 353) suggèrent de différencier la « citoyenneté-comme-statut-légal » de la « citoyenneté-comme-activité-souhaitable ». Parallèlement, Stewart (1995) évoque aussi deux « conceptions de la citoyenneté » : la citoyenneté *centrée sur l'État*, définie en large partie par l'identification – par le statut formel – à un État-nation spécifique, et la citoyenneté *démocratique*, qui se fonde sur une appartenance partagée à une communauté politique, définie comme un espace public constitué par les acteurs politiques. Sassen (2005, p. 85) suggère pour sa part qu'on oppose à la nationalité formelle une forme de contrat social informel, par lequel les « immigrants non permanents qui démontrent un engagement civique, une participation sociale et une loyauté nationale peuvent justifier leur droit à la résidence permanente légale » (traduction libre), entre autres par le biais de leurs pratiques de citoyenneté. Finalement, Ehrkamp et Leitner (2003) font valoir que le *membership* n'est pas uniquement distribué selon des critères normatifs d'appartenance tels que le lieu précis de naissance, le nombre d'années de scolarité complétées dans le pays-hôte ou encore l'appartenance à un groupe ethnique, ou selon des droits accordés par un État. La citoyenneté doit aussi être considérée comme « une pratique sociale dans laquelle les individus s'investissent au-delà de l'État, par le biais d'organismes de la société civile et d'actions civiques, à différentes échelles géographiques » (Ehrkamp et Leitner, 2003, p. 131, traduction libre).

Ce projet s'inscrit donc dans une perspective théorique qui met de l'avant une conceptualisation de la citoyenneté comme une pratique et privilégie une étude de la citoyenneté de manière ascendante, qui vise à mieux comprendre les perceptions des personnes immigrantes vis-à-vis de la citoyenneté ainsi que les dynamiques à l'œuvre dans l'accès par les immigrants à une citoyenneté substantive. S'intéressant aux « multiples espaces de fabrication de la citoyenneté » (C. Neveu, 2013, p. 207), elle permet également de percevoir les différents domaines d'action et lieux où la citoyenneté se manifeste et se pratique. Conséquemment, le *sujet de la citoyenneté* sera considéré comme *celui/celle qui pratique sa citoyenneté*. À cet égard, un certain corpus de littérature suggère que les pratiques de citoyenneté (sociale, politique, culturelle) contribuent à construire les individus comme être politiques (Clarke et al., 2014; Isin, 2009; Isin et Nielsen, 2008; Nyers et Rygiel, 2012; Sassen, 2005). Sans aborder les enjeux liés à l'illégalité

et aux statuts précaires, qui sont chers à ces auteurs, ce projet appréhende l'engagement civique des personnes immigrantes – nonobstant leur statut – comme des pratiques de citoyenneté.

La pratique d'une citoyenneté substantive par les personnes immigrantes prend diverses formes, généralement associées à une implication significative dans la société hôte et qui peut avoir différents impacts sur leur compréhension ou leur rapport à la citoyenneté. L'approche participative de la citoyenneté suggère de considérer d'abord le comportement des personnes afin de comprendre leur rapport au politique et à la citoyenneté. Par exemple, Plotke (1999, p. 198, 310) et Staeheli et al. (2012, p. 636) suggèrent que la qualité d'un citoyen se mesure, entre autres, à sa capacité de réaliser, au quotidien, les principales activités communes aux citoyens ordinaires. À cet égard, une littérature de plus en plus importante aborde les différentes formes de participation citoyenne des personnes qui ne disposent pas de statut formel (Bloemraad, 2015, 2018; Carens, 1987; Coll, 2004, 2010; Ehrkamp et Leitner, 2003; Gordon, 2005; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017). Cette littérature suggère qu'en adoptant un « comportement de citoyen » (*citizenship-like acts*) (Bloemraad, 2015, 2018), les immigrants, nonobstant leur statut, prennent part à une forme de revendication de leur citoyenneté. Pour reprendre l'expression de Meyer et Fine (2017, p. 325), ils « se comportent comme des citoyens avant même d'être reconnus comme citoyens par l'État » (traduction libre). Certaines des pratiques citoyennes exercées par ces personnes sont proprement politiques : inciter les citoyens à aller voter même si elles n'y sont pas elles-mêmes éligibles (Bloemraad, 2018; Coll, 2010), ou manifester pour les droits des travailleurs immigrants (Gordon, 2005; Meyer et Fine, 2017). D'autres pratiques ont plutôt trait au comportement ordinaire d'un honnête citoyen : contribuer à l'économie nationale par le travail, payer des taxes et impôts (Bloemraad, Sarabia et Fillingim, 2016; Gleeson, 2010; Patler, 2017), acquérir une formation académique ou professionnelle (Patler, 2017), fonder une famille et prendre soins et éduquer les enfants (Bloemraad et al., 2016; Pallares, 2015), et finalement, s'impliquer par le biais d'activités sociales et culturelles (Rocco, 1997; Luisa Veronis, 2006, 2010) ou d'engagement civique au sein d'organismes de la société civile (Coll, 2004, 2010; Patler, 2017; Ralston, 2006; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008b).

Ces diverses formes de participation à la société hôte permettent aux personnes immigrantes de développer un certain sens de l'appartenance citoyenne dans le pays hôte. Comme l'évoque Luisa Veronis (2006, p. 1668), en référence à la participation des membres de la communauté latino-américaine à une parade culturelle à Toronto, "(...) as an act of Canadian citizenship and

multiculturalism in practice, the parade serves to legitimize Latin Americans' and immigrants' place as full and equal citizens within the Canadian polity". Helen Ralston (2006, p. 184) suggère quant à elle que la participation des femmes immigrantes à des organismes de la société civile à Halifax fait en sorte qu'elles confrontent leur stigmatisation comme « étrangères », et peuvent ainsi « revendiquer leur droit d'appartenir à leur pays d'accueil » (traduction libre).

Cette recherche s'intéressera particulièrement à l'exercice d'une citoyenneté substantive, sous forme d'engagement civique, par les femmes immigrantes. Posant un regard sur les activités d'engagement au sein d'organismes de la société civile, ce projet propose d'étudier la signification politique de l'engagement civique des femmes immigrantes et son lien avec leur rapport au politique et à leur propre citoyenneté.

Il importe de rappeler que l'intérêt de ce projet est porté aux aspects substantifs de la citoyenneté des femmes immigrantes, tels qu'ils ont été décrits plus haut. La recherche ne s'intéresse pas au processus de naturalisation, c'est-à-dire à la manière dont les personnes qui immigreront acquièrent le statut de citoyenneté. Elle aborde plutôt leur intégration politique (entendue au sens large), par le biais de la participation politique informelle, leur accès et leur exercice d'une citoyenneté substantive (que les participantes seront appelées à définir elles-mêmes), qui sont analytiquement différents des enjeux liés à la naturalisation.

Mentionnons aussi que le choix de l'approche ascendante (participative) de la citoyenneté comporte un certain biais. En considérant les citoyens d'abord en fonction de leurs pratiques de citoyenneté – dans ce projet, leur engagement civique – ce projet s'appuie sur une conceptualisation (néo)républicaine de la citoyenneté, qui préconise une implication politique constante de la communauté des citoyens (Honohan, 2017). En réalité, toutefois, la perspective libérale, qui définit le citoyen comme disposant d'un ensemble de droits, puis de quelques responsabilités, et qui considère la participation politique comme étant optionnelle, domine largement dans les sociétés d'Amérique du Nord (Honohan, 2017), autant chez les natifs (Plotke, 1999) que chez les immigrants (Armony, 2004; Plotke, 1999). Il est toutefois possible de faire l'hypothèse que les personnes immigrantes ont davantage à gagner de leur engagement civique que les autres citoyens, pour différentes raisons (socialisation, qualification, valorisation, « intégration », etc.) qui seront abordées ultérieurement. Il est aussi possible que parmi les

personnes immigrantes, certaines soient plus susceptibles de s'engager que d'autres, le projet induisant donc un biais d'auto-sélection qui sera abordé dans la seconde partie de cette thèse.

L'ACCÈS DIFFÉRENCIÉ DES FEMMES (IMMIGRANTES) À LA PRATIQUE CITOYENNE

Il est proposé, jusqu'à maintenant, de considérer comme citoyennes les personnes qui pratiquent une citoyenneté substantive, c'est-à-dire des personnes qui sont capables de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être perçues comme des membres à part entière de la société. Or, l'accès et l'exercice d'une citoyenneté substantive est différencié en fonction de certaines divisions sociales, dont celle du genre, de l'origine ethnoculturelle ou encore de l'appartenance à la population immigrante (Abraham, Ngan-ling Chow, Maratou-Alipranti et Tastsoglou, 2010b; Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Glenn, 2002; Lister, 1997, 2003). Cette section s'intéresse à la citoyenneté des femmes immigrantes, eu égard, principalement, au thème de la participation.

La participation, sous ses divers aspects formels et informels, ne représente pas uniquement l'issue souhaitée (et souhaitable) de la citoyenneté, mais aussi l'une de ses composantes essentielles, et une manière de jouir d'un *membership* à part entière à la communauté politique. De nombreuses auteures montrent que les femmes ont historiquement été privées d'une citoyenneté complète, et surtout d'un accès égal à la vie et à la participation politiques et économiques. Si les femmes jouissent aujourd'hui – en principe – d'une égalité des opportunités à exercer leur citoyenneté, ces dernières ne se traduisent pas nécessairement en une égalité des pratiques. Le rôle des femmes – et à plus forte raison, des femmes immigrantes – est encore plus souvent construit et leur identité est encore plus souvent définie autour de la sphère privée, et leur niveau de ressources est en moyenne plus faible (Abraham, Ngan-ling Chow, Maratou-Alipranti et Tastsoglou, 2010a; Tastsoglou et Dobrowolsky, 2006a). Les responsabilités liées à la reproduction sociale (surtout les soins aux enfants et aux parents âgés) sont réparties de manière inégale, étant assumées plus souvent dans la sphère privée et reposant plus souvent sur les épaules des femmes (Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Isin et Wood, 1999; Kofman, 1995; Lister, 1997, 2003).

Les femmes à travers le monde ont assumé (et assument toujours) des responsabilités à la fois dans la sphère privée et sur le marché du travail rémunéré. Mais ce sont souvent elles qui doivent

concilier le travail de reproduction sociale, le travail « productif » rémunéré, et en dernière instance, la vie communautaire (ou civique). En contestant la séparation des sphères publique et privée, les études sur la citoyenneté des femmes mettent en lumière les relations d'interdépendance entre ces deux domaines, et plus largement, entre les droits civils, politiques et sociaux qui s'y insèrent. Par exemple, la division sexuelle du travail dans les sphères publique et privée influe sur l'accès des femmes (et des hommes) à la sphère publique, et aux droits sociaux, politiques et économiques qui résultent de cet accès différencié. Autrement dit, elle influence la manière dont les femmes comprennent, vivent et exercent leur citoyenneté (Abraham et al., 2010b; Bloemraad et al., 2008; Lister, 1997, 2003; Tastsoglou et Dobrowolsky, 2006b)(Lister, 1997; 2003; Bloemraad, 2008; Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Abraham et al., 2010) :

“(…) since women are poorer than men and disproportionately rely on social programs given their care work in the private sphere, without basic social rights, how can they, even minimally, exercise their political rights? Even when women are more fully “commodified”, through high labor market participation, such as in the Scandinavian model, the combination of work and family pressures leaves them “time poor” and unable to participate in political activity (...). Structural and institutional constraints do limit women’s ability to exercise agency, as citizens, in the political sphere” (Abrahams et al., 2010).

Selon Lister (2003, p. 144-145), Abraham et al. (2010b, p. 8-9) et Varela (2010, p. 57), la participation politique des femmes est plus souvent informelle, en comparaison à celle des hommes, qui se définit plus souvent par une implication institutionnelle. Lister (2003, p. 45) suggère que les femmes seraient alors plus souvent engagées dans l'action communautaire locale ou dans les nouveaux mouvements sociaux nationaux ou internationaux. L'auteure précise toutefois que malgré que la recherche sur la participation politique en général montre que les femmes ne sont pas vraiment plus susceptibles de s'engager dans la politique informelle (manifestations, pétitions...), des études qui portent spécifiquement sur la l'action communautaire tendent généralement à démontrer que les « femmes constituent souvent la force motrice de l'action locale » (Lister, 2003, p. 145, traduction libre). À cet égard, l'action communautaire, qui peut être considérée comme une forme importante de participation citoyenne (Lister, 2003), constitue souvent pour les femmes immigrantes le premier et principal mode d'accès à la sphère publique, qu'elles utilisent parfois comme un tremplin pour accéder au marché du travail subséquent. Mais comme le notent Dobrowolski et Tastsoglou (2006, p. 219) en référence au travail communautaire des femmes immigrantes dans les provinces maritimes canadiennes, leur travail bénévole (et parfois rémunéré) au sein d'organismes de la société civile, est souvent limité

à des mandats de courte durée, s'inscrivant dans l'« industrie multiculturelle ». Le travail communautaire des femmes immigrantes n'a toutefois pas pour unique objectif l'intégration subséquente du marché du travail : outre la socialisation et la sortie de l'isolement, il permet aussi à ces femmes de mieux prendre conscience du racisme et du sexisme systémiques dans la société hôte, et de mieux en comprendre les effets sur leur vie, à destination (Tastsoglou et Miedema, 2005).

L'intégration du marché du travail rémunéré constitue une forme très importante de citoyenneté substantive pour les femmes (Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Hobson, 2000; Varela, 2010). Pour les femmes immigrantes en particulier, la participation économique contribue à l'ajustement, à l'adaptation, et au sentiment d'appartenance au pays-hôte, dont au Canada (Dobrowolski et Tastsoglou, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2005). Mais plusieurs études montrent que le genre, l'origine immigrante et l'appartenance aux minorités visibles conditionnent l'accès aux marchés d'emploi (Ralston, 1998; Tastsoglou et Miedema, 2005; Tastsoglou et Preston, 2005; Zachou et Kalerante, 2010). Pour reprendre l'expression de Tastsoglou et Miedema (2005, p. 203), qui renvoie aux conditions d'accès à l'emploi des femmes immigrantes au Canada, l'intégration du marché d'emploi constitue encore aujourd'hui un « processus genré et racialisé ».

Il faut aussi considérer que parmi les immigrants économiques, les femmes figurent encore aujourd'hui plus souvent parmi les demandeurs secondaires (conjoint marié, partenaire en union libre, partenaire conjugal ou personnes à charge du demandeur principal sur la demande de résidence permanente) (Statistique Canada, 2017), ce qui fait en sorte que même si elles disposent d'un capital humain important (compétences professionnelles/techniques et/ou linguistiques, diplômes, expérience pertinente), c'est celui du demandeur principal qui est premièrement reconnu avant l'arrivée au Canada – ce qui peut contribuer aux difficultés d'insertion en emploi.

Outre les obstacles que rencontrent communément les personnes immigrantes dans leur insertion en emploi (reconnaissance des diplômes et titres de compétences, barrières culturelles pour certains secteurs d'emploi, manque d'« expérience canadienne »), certains obstacles affectent les femmes immigrantes de manière particulière ou plus importante. C'est notamment le cas du manque de compétences linguistiques, qui affecte les femmes de manière plus durable, notamment parce que plus souvent, ce sont elles qui, à l'arrivée, assument la responsabilité des enfants ou occupent des emplois à faible salaire et pour lesquels aucune compétence linguistique

n'est requise (Tastsoglou et Miedema, 2005). Une situation semblable peut être observée parmi les femmes immigrantes qui arrivent avec un faible niveau de scolarité : elles n'acquerront pas, ou tarderont avant d'acquérir un diplôme, ce qui a pour effet de réduire leurs chances d'obtenir un emploi permanent et/ou bien rémunéré.

Si elles trouvent assez aisément un emploi dans les secteurs traditionnels de l'économie informelle (travail domestique, travail de reproduction sociale, travail du sexe...), plusieurs secteurs de l'économie formelle leur sont plus difficilement accessibles. Certaines auteures (Abraham et al., 2010b; Varela, 2010) montrent d'ailleurs que le travail autonome peut devenir une voie alternative de contournement des « niches » traditionnellement occupées par des femmes immigrantes. C'est par exemple le cas des entreprises dites « ethniques » administrées par des femmes immigrantes, ou encore des entreprises familiales dans lesquelles les femmes peuvent occuper un rôle qui leur permet de sortir des créneaux qui leur sont souvent réservés. En plus de leur permettre de faire valoir certaines compétences (et donc de contourner la situation de l'emploi sous-qualifié), ces emplois, qui appartiennent à l'économie formelle, leur donnent aussi accès à des droits sociaux rarement reconnus par l'économie informelle.

D'autres auteurs suggèrent cependant que les entreprises familiales immigrantes sont majoritairement administrées par des hommes, et que les conjointes et/ou filles sont plus souvent employées comme main d'œuvre (Abraham et al., 2010b; Anthias et Mehta, 2003). Cette pratique permet aux femmes d'obtenir un emploi stable, sécuritaire et légal, par contre, elle leur octroie peu de possibilités d'avancement professionnel ou occupationnel.

OÙ ET COMMENT LA CITOYENNETÉ SE PRODUIT-ELLE? LES LIEUX ET DOMAINES D'ACTION DE LA CITOYENNETÉ

Les études critiques sur la citoyenneté se sont beaucoup intéressées aux questions d'échelle d'analyse, répondant et contestant, en général, les conceptions conventionnelles de la citoyenneté située dans le cadre de l'État-nation. En effet, la citoyenneté fut traditionnellement l'objet d'études stato-centrées (Brubaker, 1992; Joppke, 2010; Marshall, 1950; D. Miller, 2000), procédant d'analyses de type « descendante » (*top-down*) considérant les institutions nationales comme les seules dépositaires de droits civiques, politiques et sociaux. Si un nombre important de recherches théoriques suggèrent que l'État-nation n'est pas (ou plus) nécessairement l'unique échelle à

privilégier dans l'étude de la citoyenneté, les débats sur la pertinence de l'étude de la citoyenneté à d'autres échelles (Holston et Appadurai, 1996; Soysal, 1994), ou sur la nécessité même d'y proposer une alternative (C. Neveu, 2005; Sassen, 2005), sont nombreux et très actuels. Comme l'évoquent Clarke et al. (2014), Neveu (2005) et Staeheli (1999), en considérant les échelles comme un construit politique qui résulte de différentes relations de pouvoir et projets politiques, il devient possible d'étudier la citoyenneté au regard de diverses échelles géographiques, politiques et sociales:

“If the heterogeneity of states produces a multiplicity of sites in which states and citizens encounter one another, it is important to address the fact that state sites and spaces do not exhaust the possible sites and spaces of the practice or performance of citizenship (...) Examining how citizenship "takes place" both enlarges the study of citizenship, and identifies citizenship as a critical dimension in the politics of scale and space” (Clarke et al., 2014, p. 132).

LA CITOYENNETÉ À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT-NATION

La relation théorique quasi-systématique entre l'État-nation et la citoyenneté est remise en question par plusieurs auteurs, dont Bosniak (2006), qui propose une réflexion sur la position des personnes immigrantes face à la notion de citoyenneté, puis Clarke et al. (2014, p. 133) qui présentent une analyse de la notion de citoyenneté sous l'angle de la discorde et selon une perspective interdisciplinaire. Dans les deux cas, les auteurs s'emploient – entre autres – à définir le problème que pose l'État-nation comme seule échelle d'analyse de la citoyenneté : “(...) in terms of citizenship, such scalar thought implies that there is one and only one level of belonging and loyalty, that is, the nation state level”. Ils insistent également sur la possibilité d'étudier et d'observer le développement de la citoyenneté à d'autres échelles.

Si le cadre de l'État-nation semble se dépourvoir de sa pertinence en tant qu'unique échelle d'étude de la citoyenneté, les auteurs qui proposent une étude de la citoyenneté « dénationalisée » ou « postnationale » sont encore minoritaires. Parmi eux, certains considèrent que la citoyenneté devrait refléter une solidarité envers les autres humains, c'est-à-dire que la justice redistributive ne peut légitimement s'arrêter aux frontières nationales (Nussbaum, 1994; Pogge, 1992). Comme le fait valoir Martha Nussbaum (1994, p. 4), “(...) the defense of shared national values (...) requires appealing to certain basic features of human personhood that obviously also transcend national boundaries”. À cette proposition, des auteurs qui s'inscrivent dans la philosophie libérale plus traditionnelle, répondent que le principe de solidarité citoyenne constitue le fondement des

institutions et pratiques libérales, et que les mécanismes de redistribution ne sont pas conçus pour traverser les frontières nationales (D. Miller, 1995). D'autres encore font valoir qu'il peut être difficile de favoriser et de promouvoir une solidarité sociale qui dépasse le cadre d'une communauté où l'on se reconnaît (Bloemraad et al., 2008; Calhoun, 2007).

Même s'il demeure possible d'observer certains aspects de la citoyenneté dans un cadre non national (notamment la participation et l'appartenance), la citoyenneté formelle (le statut et les droits de citoyenneté) demeure intimement liée et relativement limitée à l'État-nation. Seuls les États (à de rares exceptions près, telles que l'Union Européenne) accordent la citoyenneté légale ainsi que l'ensemble de droits qui lui sont associés aux personnes. Et même si certains individus bénéficient d'une double citoyenneté (double statut), il demeure que chacune est octroyée par un État distinct et se pratique dans ce cadre particulier (Bosniak, 2002). Ainsi, lorsqu'un immigrant est naturalisé, c'est un État-nation qui lui accorde la citoyenneté, or, le lien (principalement légal et politique) entre l'individu et l'État en question est renforcé (Bloemraad, 2000).

Étudier la citoyenneté : les alternatives à l'État-nation

Que le prétexte soit la mondialisation (Bloemraad et al., 2008; Sassen, 2000, 2005, 2006) et autres transformations sociohistoriques (Bosniak, 2000, 2006), le déclin de la loyauté des citoyens envers l'État-nation (Turner, 2000), l'augmentation des flux migratoires (Soysal, 1994) ou de nouvelles formes de solidarités (Nussbaum, 1994) plusieurs suggèrent que de nouvelles formes de citoyenneté et de pratiques citoyennes émergent et que conséquemment, il importe de considérer des alternatives au cadre de l'État-nation afin de bien saisir la façon dont la citoyenneté se développe. Les principales alternatives proposées sont la perspective postnationale, qui aborde la citoyenneté au-delà des frontières nationales (Soysal, 1994), et la perspective de la citoyenneté dénationalisée, qui réfère à un État-nation transformé (Sassen, 2000, 2005, 2006) ou à l'échelle locale (Clarke et al., 2014; Holston et Appadurai, 1996; C. Neveu, 2013; Staeheli, 1999; Staeheli et al., 2012). Cette section s'intéresse d'abord brièvement à la notion de citoyenneté dénationalisée, puis aborde plus en détails l'étude de la citoyenneté à l'échelle locale.

La citoyenneté dénationalisée

Les principaux thèmes qui sous-tendent la notion de citoyenneté dénationalisée sont liés à la dépossession des États-nations d'une partie de leur souveraineté quant à la définition et au contrôle

de la citoyenneté. Selon certains auteurs, la mise en place du régime international des droits humains, après la Seconde Guerre mondiale, a profondément affecté la conceptualisation de la citoyenneté puisqu'il a dépourvu les États-nations d'une partie de leur souveraineté en imposant certains standards de traitement des individus par les États (Joppke, 2007, 2010). Le fait que cet ensemble de droits (surtout civils et politiques) provienne d'une instance supranationale peut alors représenter une forme de citoyenneté post nationale (Bauböck, 1994; Brysk et Shafir, 2004; Soysal, 1994). Cette perspective trouve aussi ses détracteurs, qui indiquent que le concept de « standards internationaux » demeure plutôt symbolique et limité, puisqu'il revient généralement aux États de garantir les droits des individus et qu'aucune instance supranationale n'a la capacité de leur imposer de se conformer à ces normes internationales.

D'autres auteurs suggèrent que la mondialisation s'est répercutée de manière importante sur l'organisation territoriale et le pouvoir étatique, et a entraîné un bouleversement (et probablement une certaine dévaluation) de l'institution de la citoyenneté nationale. Chez Sassen (2000), par exemple, l'octroi d'un éventail de droits à des acteurs économiques étrangers (firmes, investisseurs, marchés multinationaux) contribue à concentrer le pouvoir entre de nouvelles mains, et ainsi à dépourvoir les États d'une partie de leur souveraineté, notamment en ce qui concerne le sort de certains citoyens. Selon l'auteure, à l'ère où la mondialisation a pénétré les États-nations, il importe de s'assurer que les acteurs économiques internationaux demeurent redevables devant les populations nationales.

Finalement, un important corpus de littérature développé depuis les années 1990 portant sur le transnationalisme interroge aussi la correspondance présumée entre la citoyenneté et l'État-nation, proposant des cadres d'analyse internationaux permettant l'étude de certaines pratiques citoyennes transfrontalières. Selon Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc (1994), les activités sociales, économiques et politiques de certains immigrants créent de « nouveaux champs sociaux » qui traversent les frontières nationales. Ainsi certaines formes d'organisation, de mobilisation et de pratiques politiques transnationales constituent effectivement des pratiques de citoyenneté au-delà de l'État-nation. C'est par exemple le cas de l'appui des immigrants à l'organisation politique et électorale étrangère (J. Fox, 2005; Guarnizo, Portes et Haller, 2003; Itzigsohn, 2000; Itzigsohn, Cabral, Medina et Vazquez, 1999) et de l'engagement civique et culturel binational (J. Fox, 2005; Viramontes, 2008; B. Wong, 2008).

La citoyenneté à l'échelle locale

Contrairement à la littérature sur la citoyenneté dénationalisée, qui s'inscrit généralement dans une perspective « descendante », l'étude de la citoyenneté à l'échelle locale privilégie une approche « ascendante » de la citoyenneté. Elle ne nie donc pas la pertinence de l'État nation comme échelle à laquelle certains aspects de la citoyenneté formelle sont développés et maintenus. Elle constate néanmoins que le rôle des États est relativement faible quant aux aspects substantifs de la citoyenneté (Bosniak, 2000; Staeheli, 1999). Comme le constate Lynn Staeheli (1999, p. 71), “(...) nation states through much of the world have ceded their responsibility for the substantive rights of citizenship to the global and local levels”. De manière semblable, Clarke et al. (2014, p. 156) suggèrent que les pratiques et représentations de la citoyenneté au niveau local ne visent pas à remettre en question l'État-nation comme cadre d'analyse de la citoyenneté. Elles permettent plutôt de relier les échelles – transnationale, supranationale, étatique et locale – entre elles. Et il ne s'agit pas là de déterminer un territoire pour la citoyenneté, mais plutôt de rendre compte de la diversité des sites qui accueillent différentes formes d'expression du politique.

Cette littérature discute de la pertinence de l'échelle locale pour analyser les différentes formes de citoyenneté, et pour constater les limites du cadre national. L'échelle locale autorise une observation et une analyse plus rapprochées des dynamiques d'inclusion et d'exclusion, de la formation de revendications et des rapports de pouvoir, en partant du point de vue des acteurs. Elle constitue dès lors un lieu fondamental de l'étude du politique et de la négociation de la citoyenneté, et représente un cadre d'analyse à considérer, notamment pour l'étude théorique et empirique des formes de citoyenneté exprimées par les personnes immigrantes.

La citoyenneté locale concerne généralement la dimension participative de la citoyenneté. Elle réfère à la façon dont les personnes perçoivent, pratiquent et définissent leur engagement dans l'espace public. Le regard est donc posé sur les personnes plus éloignées de l'institution nationale de la citoyenneté afin de comprendre la manière dont elles se construisent comme êtres politiques dans ce contexte (Holston et Appadurai, 1996; Isin et Nielsen, 2008; Neveu, 2005, 2013; Neveu et al., 2011; Sassen, 2005). La citoyenneté locale peut également se caractériser par l'octroi, par des organisations et instances locales, de droits sociopolitiques et de services aux résidents d'une communauté qui ne possèdent pas de statut de citoyenneté dans leur pays de résidence (Tsuda, 2006). Mais comme le rappellent entre autres Clarke et al. (2014) et Neveu (2005), il est encore

difficile, en théorie, de reconnaître les échelles locale ou urbaine comme lieux du politique, la ville étant encore considérée comme « un espace supposé de convivialité naturelle et/ou un espace de gestion des “choses simples”, éloigné de “l’abstraction du politique” » (C. Neveu, 2005, p. 116). La notion de citoyenneté locale contribue donc à resituer le politique dans l'espace public et civique de la ville. Notons également que comme le suggère l’auteure, il importe de considérer la ville comme espace privilégié d'analyse du politique, qui devrait être liée aux autres échelles, sans toutefois y être emboîtée systématiquement.

L'étude de la citoyenneté à l'échelle locale rend aussi possible l'interrogation de l'échelle de l'État-nation comme unique espace d'exercice de la citoyenneté. À cet égard, Neveu (2005) et Bosniak (2006) suggèrent que la référence à un modèle théorique de fonctionnement de la citoyenneté basé uniquement sur des pratiques à l'échelle de l'État-nation demeure problématique, puisque ces dernières ne correspondent que très partiellement à la réalité. L'échelle locale participe donc à la reconnaissance, théorique et empirique, de la diversité des formes et sites d'expression de la citoyenneté.

Certains auteurs mettent l'accent sur le contexte de la mondialisation afin de faire valoir que les villes constituent le point central de l'expression de la citoyenneté (Bauböck, 2003; Holston et Appadurai, 1996; Leitner et Ehrkamp, 2006; Painter, 1995; Sassen, 2005; Varsanyi, 2006). D'autres insistent sur le contexte particulier des villes diversifiées, qui sont en fait des lieux où les aspects substantifs de la citoyenneté prennent un sens dans les vies quotidiennes des personnes. Ils sont aussi des lieux à privilégier pour l'étude de la citoyenneté des personnes qui sont particulièrement éloignées de ses aspects plus formels :

“(…) with their concentrations of the nonlocal, the strange, the mixed, and the public, cities engage most palpably the tumult of citizenship. Their crowds catalyze processes which decisively expand and erode the rules, meanings, and practices of citizenship. Their streets conflate identities of territory and contract with those of race, religion, class, culture, and gender to produce the reactive ingredients of both progressive and reactionary political movements. Like nothing else, the modern urban public signifies both the defamiliarizing enormity of national citizenship and the exhilaration of its liberties” (Holston et Appadurai, 1996, p. 188).

Une approche centrée sur les acteurs décrit la ville comme un lieu où tous les résidents s'engagent politiquement et contribuent à la contestation et à la reconstruction de l'institution de la citoyenneté, dans son aspect substantif et territorial. Partant d'une conceptualisation de la citoyenneté comme processus politique émergeant de la base, cette littérature laisse place à

l'analyse de revendications citoyennes de diverses origines, dont celles des sans-papiers (Mc Donald, 2012; McNevin, 2012), des immigrants (Ehrkamp et Leitner, 2003; Isin et Nielsen, 2008) ou des femmes immigrantes (Andrew, 2010; Secor, 2003). Ainsi, selon Sassen (2005, p. 81), les caractéristiques d'une ville globale (et dénationalisée) favorisent la formulation de revendications citoyennes:

“The global city is reconfigured as a partly denationalized space that enables a partial reinvention of citizenship. This reinvention takes the institution away from questions of nationality narrowly defined and towards the enactment of a large array of particular interests, from protests against police brutality and globalization to sexual preference politics and house-squatting by anarchists”.

Cette littérature est toutefois souvent empreinte d'une philosophie contestataire et fondée sur l'idée d'une certaine nécessité de s'opposer et de revendiquer une place légitime. La citoyenneté étudiée dans un contexte local est souvent représentée comme la source d'un litige, et nécessitant une lutte pour les droits formels, et aborde donc souvent la question des personnes au statut précaire. L'approche non conflictuelle de la citoyenneté, considérée dans une perspective ascendante (*bottom-up*) est effectivement moins commune. Par exemple, l'engagement civique des personnes immigrantes et le milieu communautaire local comme forme et lieu d'expression du politique sont encore peu étudiés, demeurant largement associés au champ social (pour certains exemples, voir Plotke, 1999; Ralston, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2000)

LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME DOMAINE D'ACTION DE LA CITOYENNETÉ

Dans le cadre de ce projet, la société civile sera abordée comme un domaine dans lequel la citoyenneté est exprimée et exercée. Plus souvent traitée comme un lieu privé et/ou principalement social, la société civile peut également être appréhendée – et définie – comme un lieu du politique. Pour emprunter l'expression de Young (1989), la « politisation du social » sera observée dans le milieu communautaire montréalais, et plus précisément dans les organismes de la société civile de certains quartiers immigrants de la Ville. L'intérêt de situer cette étude dans des organismes de la société civile réside dans les possibilités que ces lieux offrent d'observer et de constater le rapport à la citoyenneté des personnes immigrantes dans un contexte qui n'est pas formellement politique. Ainsi, la société civile, qui est généralement considérée comme un site de la vie sociale, sera étudiée dans son aspect politique (et politisé) afin de comprendre l'engagement civique des personnes immigrantes en termes de citoyenneté. À cet égard, certains auteurs ont montré que les

organismes de la société civile représentent des lieux où les personnes immigrantes apprennent la citoyenneté (Reed-Danahay et Brettell, 2008), pratiquent leur citoyenneté (Guo, 2014) et se forment comme êtres politiques (Bloemraad, 2018; Patler, 2017; Ralston, 2006; Tastsoglou, 2006). Dans cette thèse, l'étude de la citoyenneté dans le domaine de la société civile rendra possible l'analyse du sens politique que porte l'engagement civique des personnes immigrantes, et l'interrogation de la manière dont elles comprennent leur propre citoyenneté.

Clarke et al. (2014) font valoir que l'étude de la citoyenneté se doit de considérer le tissu social, et d'ancrer les relations politiques dans le domaine du social où elles existent également. La sphère sociale peut alors être considérée comme un lieu d'expression du politique et d'exercice de la citoyenneté. Le politique doit, à ce titre, être considéré dans son acception large, et comme le mentionnent Taylor & Wilson (2004, p. 157),

“ordinary people often engage with the powerful in scenarios that, at first sight, seem to have little to do with the stuff of citizenship (funeral dances, religious sects, marching competitions, school gardens) yet in politicised context these activities have a great deal to do with the nitty-gritty negotiations of power, reckoning up of political deals, exercise of political agency, declaration and redefinition of ‘belonging’ and, therefore, the very fabric of citizenship”.

Parallèlement, Bosniak (2000, p. 475) suggère que la société civile constitue nécessairement un champ politique, et qu'il contribue à élargir le spectre des actions politiques :

“This is a pluralist conception of politics and of citizenship, one which rejects confining “the definition of political action to formal interactions between citizens and the state,” and holds that citizenship is “rooted in the groups and communities within which human beings actually live”. Many of these alternative sites of political life have been characterized by scholars as constituting part of the domain of “civil society””.

La notion de société civile

La notion de société civile, ses paramètres et sa nature font l'objet de nombreux débats théoriques (“*academically, civil society has become the “chicken soup” of the social sciences*”) (Edwards, 2014, p. 2) dont la plupart sont teintés d'une certaine idéologie politique (Bosniak, 2000; J. Cohen, 1995; Edwards, 2014). Par exemple, selon Bosniak (2000), une définition libérale de la société civile inclurait le marché, le concept étant orienté vers les aspects de la vie sociale qui n'ont pas de lien avec l'État. D'autre part, Cohen (1995) et Somers (2008a) distingueraient la société civile à la fois de l'État et du marché, préconisant un modèle à trois piliers. Il s'agit là d'une question complexe qui dépasse la nature et les objectifs de cette recherche.

Mais comme ce projet prétend étudier la citoyenneté substantive des personnes immigrantes et s'ancre principalement dans la société civile, cette dernière devra être clairement distinguée de l'État, et reconnaître l'importance des forces du marché en présence. Comme l'évoque Margaret Somers (2008b, p. 91-92), "(...) possessing formal nation-state citizenship alone is an inadequate foundation for being recognized as a fully rights-bearing person. Full recognition clearly requires membership in both an organized polity and a thriving civil society – one fully capable of resisting the expansionist drives of both state coercion and market fundamentalism". Les sections suivantes décrivent quelques propositions théoriques qui serviront à la conceptualisation de la société civile telle qui sera retenue pour ce projet, puis reviennent sur la question de l'autonomie de la société civile vis-à-vis de l'État.

La société civile en trois modèles

Michael Edwards (2014) expose trois « modèles » de société civile: le modèle de la “*Good society*”, celui de la sphère publique, et celui de la vie associative (*associational ecosystem*). Il suggère que la société civile peut être comprise comme un domaine de la société (le secteur communautaire), comme un « type » de société (*the Good society*) ou comme la sphère publique, haut lieu de délibération et de démocratie populaire. Chacune de ces écoles comporte une tradition intellectuelle importante ainsi que des éléments similaires et/ou complémentaires :

“An integrated approach to civil society that unites elements of all three models increases the utility of this idea both as an explanation and as a vehicle for action. (...) An inclusive and well-articulated associational ecosystem can be the driving force of the good society, but the achievements of the good society are what make possible the independence and level playing field that underpin a democratic associational life. Without a functioning public sphere neither would be possible, since there would be no space for associations to operate in defining the good society's ends and means” (Edwards, 2014, p. 112-113).

Cette section décrit brièvement les trois écoles, puis positionne ce projet de recherche dans le paradigme dominant, celui de la société civile conceptualisée comme un domaine de la société, composé d'un écosystème d'organismes communautaires.

La “Good Society”

La société civile comprise comme la « bonne société » (“*Good society*”), bien que variable selon les régions du monde, implique généralement un certain ordre social désirable, caractérisé par la tolérance, la non-discrimination, la non-violence et la coopération, ainsi que la liberté et la

démocratie (Edwards, 2014). L'auteur suggère ainsi que la société civile représente l'institutionnalisation du civisme comme nouveau mode de vie et manière de se comporter dans le monde » (2014, p. 45, traduction libre). L'atteinte de la *Good society*, indique l'auteur, requiert à la fois l'imposition de certaines normes, valeurs et orientations aux institutions et de certaines règles politiques qui permettent de mettre en œuvre ces valeurs et orientations dans la communauté politique. C'est bien cet aspect de la *Good society* qui complète l'idée de société civile comme écosystème d'organismes : les organismes de la société civile ne peuvent, à elles seules, imposer des normes et valeurs et les mettre en œuvre politiquement.

La sphère publique

La société civile comprise comme la *sphère publique* prend place au sein dans une réalité où elle sert d'arène de contestation et de discussion/délibération publique en contexte démocratique. Les travaux de Jurgen Habermas sur la théorie de la sphère publique sont parmi les plus développés et connus : pour Habermas (1989), une société civile saine est dirigée par ses membres, qui construisent ensemble un sens commun par le biais de structures de communication disponibles dans la sphère publique. Ils sont ainsi en mesure de délibérer à propos de questions importantes dans un contexte libre, équitable et non violent. La théorie de Habermas suggère que l'argumentation rationnelle mènera les participants à la délibération publique à un consensus sur les questions du jour. En dépit du fait que la théorie de la sphère publique offre une explication assez développée des liens entre la société civile et la démocratie, sa mise en œuvre peut s'avérer problématique : “(...) it fails to explain how to deal with the structural factors that determine its effectiveness (such as inequality of voice), or how deliberation is converted into political decision-making, or how public engagement can be reinvigorated through different forms of associational life and communication” (Edwards, 2014, p. 88).

L'écosystème d'organismes communautaires

La société civile comme écosystème d'organismes communautaires est le modèle théorique dans lequel s'inscrit ce projet. Dans ce courant théorique, la société civile est équivalente au « secteur communautaire » ou « secteur à but non lucratif », et elle rassemble tous les organismes et réseaux situés entre la famille et l'État (Bosniak, 2006; Edwards, 2014; Walzer, 1990).

L'importance que Michael Walzer (1990) accorde au réseau communautaire est représentative des principales prémisses de cette école :

“The words "civil society" name the space of uncoerced human association and also the set of relational networks - formed for the sake of family, faith, interest, and ideology – that fill this space (...) The picture here is of people freely associating and communicating with one another, forming and reforming groups of all sorts, not for the sake of any particular formation - family, tribe, nation, religion, commune, brotherhood or sisterhood, interest group or ideological movement – but for the sake of sociability itself. For we are by nature social, before we are political or economic, beings” (Walzer, 1990, p. 1;5).

En plus d'un rôle social, qui est de favoriser le développement du capital social, on prête généralement aux organismes constitutifs de la société civile un rôle politique qui se décline en deux compétences. D'abord, ils peuvent participer au développement des aptitudes démocratiques et citoyennes des membres (Bloemraad, 2005; Edwards, 2014; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008). Malgré que cela se révèle particulièrement en contexte de transition démocratique (Jeffrey et Staeheli, 2015; Zharkevich, 2010), c'est également possible en contexte démocratique, particulièrement pour les personnes immigrantes (Edwards, 2014; Minkoff, 2002; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a). En ce sens, les organismes de la société civile peuvent être considérées comme des lieux où l'action citoyenne peut être enseignée et pratiquée, et où les personnes immigrantes peuvent se former comme citoyennes.

Le second rôle politique des organismes de la société civile est de faire contrepoids à l'État et au pouvoir corporatif en assurant la transparence et la responsabilité gouvernementale (Somers, 2008a). Ce rôle est notamment reflété dans l'utilisation par les citoyens des différents canaux mis à leur disposition dans la société civile pour faire entendre leur voix (Edwards, 2014).

La conceptualisation de la société civile doit ici être brièvement située face à l'État. Plusieurs auteurs (Bosniak, 2000; Edwards, 2014; Walzer, 1990) accordent une certaine importance à l'État lorsqu'ils discutent du rôle politique de la société civile. D'une part, Walzer (1990) considère l'État comme une méta-organisation (et la citoyenneté comme un *membership* prépondérant par rapport aux *memberships* à d'autres organismes), à la fois structurant la société civile et occupant une place en son sein. Il évoque également la nécessité de l'État dans le bon fonctionnement de la société civile, en dépit du fait que les réseaux associatifs soient généralement réticents aux ingérences de l'État dans leurs affaires. De façon similaire, Edwards (2014) rapporte que l'interdépendance entre l'État et la société civile semble assez généralement reconnue dans la littérature, l'État fournissant un cadre légal dont une société civile démocratique a besoin pour

fonctionner, alors que la société civile maintient une pression afin d'assurer la responsabilité du gouvernement.

En contrepartie, Margaret Somers (2008a, 2008b), préconisant l'autonomie de la société civile, met en garde contre les tendances de l'État à s'approprier les (faibles) moyens de la société civile. L'auteure suggère qu'un régime de citoyenneté démocratique devrait reposer sur un juste équilibre entre les forces du marché, celles de l'État, et la capacité de la société civile d'intervenir démocratiquement afin de favoriser l'inclusion sociale de tous. Selon elle, un déséquilibre met en péril l'interdépendance de ces trois piliers de la démocratie :

“(...) a healthy civil society is not autonomous of markets and states. Indeed the contrary is true; civil society's very capacity for resistance against external market incursions requires support from the state in the form of market regulations, social insurance policies, public services, redistributive tax schemes and legal mechanisms to institutionalize and enforce the rights to livelihood (...) In alliance with these institutionalized relationships of both support and resistance, and in tandem with the equitable rule of law, it is on a balance of power among civil society, market, and state (...) that citizenship depends” (Somers, 2008a, p. 31).

La question du rôle et de la place de l'État dans la société civile n'est pas résolue. Il sera privilégié, dans le cadre de ce projet, que la relation entre les deux domaines (peu importe sa nature et sa forme) soit reconnue, mais qu'ils soient considérés comme clairement distincts. Dans le contexte de cette recherche, la société civile sera considérée comme une partie de la société, et exclura donc les institutions de l'État. Or, l'« écosystème d'organismes » devra posséder une certaine autonomie par rapport à l'État afin que chacun soit en mesure de bien occuper son rôle et remplir ses responsabilités.

La question de la composition de l'« écosystème » soulève aussi certaines questions concernant principalement les intérêts, les objectifs et la portée de certains organismes. Par exemple, certains considèrent que les organismes de la société civile qui soutiennent une cause ou des intérêts sociaux particuliers (ou dans le cas du Québec, se sont donnés une mission propre) devraient demeurer indépendants des sommes d'argent qu'ils reçoivent ou peuvent recevoir. Pour sa part, Alexander (2006), suggère que les organismes portant un projet public plus universel devraient être distinguées des autres organismes quant à leur rôle politique. À l'instar de ce dernier, Edwards (2014) fait aussi valoir l'importance d'établir une distinction entre les organismes « non coercitifs », qui devraient être mises en réseau, et les autres organismes :

“In my view, structural models of civil society hold water only if all non-coercive associations are included. Hence, although the boundaries between voluntary associations, states and markets are increasingly fluid they are not disappearing: Oxfam is not Shell, and Occupy is not the US government (at least not yet). (...) Like a complex and fragile ecosystem, civil society gains strength when grassroots groups, non-profit intermediaries and membership associations are linked together in ways that promote collective goals, cross-society coalitions, mutual accountability and shared action-learning” (Edwards, 2014, p. 28; 29).

Enfin, une société civile comprise comme un écosystème d’organismes, où les personnes s’engagent les unes auprès des autres et forgent des relations indépendantes des contraintes de l’État et/ou du marché, requiert aussi que les organismes soient nombreux et diversifiés. À cet égard, Edwards (2014, p. 32) indique que « le pire est l’homogénéité (des composantes), le talon d’Achille des écosystèmes naturels autant que sociaux » (traduction libre). Ce projet de recherche considérera alors la société civile, où le travail de terrain sera réalisé, comme un écosystème diversifié d’organismes et d’associations non coercitifs et différents de l’État et du marché. C’est à partir de cette conceptualisation que le choix plus précis des lieux d’investigation sera effectué. La section suivante aborde l’aspect politique de l’engagement civique des personnes immigrantes.

ENGAGEMENT CIVIQUE ET CITOYENNETÉ

LA NOTION D’ENGAGEMENT CIVIQUE

L’engagement civique, à l’instar du concept de société civile, peut être interprété de différentes façons et ainsi inclure une variété de types d’implication civique et/ou politique (Ebert et Okamoto, 2013; Flanagan, 2009; Guo, 2014; Janoski, 2010; Levine, 2008; Solis, Fernandez et Alcala, 2013). Il n’est donc pas défini de manière consensuelle dans la littérature (Adler et Goggin, 2005; Arvanitidis, 2017; Ekman et Amnå, 2012). Certains auteurs proposent une définition plus « étroite » ou « exclusive » du concept, y incluant uniquement des activités qui répondent aux besoins de la communauté (collaboration à des collectes de fonds, bénévolat dans diverses organisations de la société civile, etc.) (Lichterman et Eliasoph, 2014; Paxton, 2002; Verba, Scholzman et Brady, 1995) ou uniquement des activités plus formellement politiques (rédiger des lettres au gouvernement, signer des pétitions, assister à des rassemblements politiques) (Jensen et Flanagan, 2008; Lopez et Marcelo, 2008; Mollenkopf, Olson et Ross, 2001). D’autres proposent une définition plus « inclusive » de l’engagement civique, englobant toutes sortes d’activités

civiques et politiques, considérées comme des formes de participation active à la vie publique (Putnam, 2000; Simard et Pagé, 2009).

Mais dans la plupart des écrits qui balisent les pratiques ou activités considérées comme de l'engagement civique, on peut constater le caractère intégré du « social » et du « politique » (Ekman et Amnå, 2012; Jugert, Eckstein, Noack, Kuhn et Benbow, 2013; Lichterman et Eliasoph, 2014; Youniss et al., 2002), qui permet de conceptualiser l'engagement civique comme dépassant la sphère privée et s'orientant vers des objectifs communs, collectifs ou communautaires. Adler et Goggin (2005), dont le travail sur la conceptualisation de l'engagement civique a été repris par plusieurs auteurs, proposent une définition qui englobe de manière générale les idées proposées par divers acteurs et intervenants du milieu communautaire et bénévole aux États-Unis. Selon les auteurs, l'engagement civique se définit par la manière dont « un citoyen actif participe à la vie d'une collectivité dans le but d'améliorer la vie des autres ou d'aider à développer l'avenir de la collectivité²» (Adler et Goggin, 2005, p. 241, traduction libre). Partant de cette définition assez inclusive, Arvanitidis (2017), à l'instar de Lichterman et Eliasoph (2014) ajoutent que l'engagement civique inclut un large spectre d'activités, réalisées seul ou collectivement, et qui visent à identifier et à aborder des enjeux d'intérêt public. Fondant son analyse du concept et des déterminants de l'engagement civique sur une recension des écrits scientifiques portant sur les pratiques d'engagement civique (notamment Adler et Goggin, 2005; Ekman et Amnå, 2012; Hilger, 2006), il suggère que ces dernières comportent des caractéristiques essentielles : elles sont volontaires (donc facultatives), non-rémunérées (donc effectuées sans attendre de gain en retour), elles impliquent de s'engager pour les autres dans une perspective d'altruisme ou d'intérêt pour le bien-être collectif et le bien commun, elles commandent une action concrète plutôt qu'une simple attitude ou une conscience des enjeux collectifs, et finalement, elles sont réalisées de manière large dans la sphère publique et ainsi, sont généralement collectives et/ou coopératives.

Dans le cadre de ce projet, une définition de l'engagement civique qui coïncide à la fois avec la notion de société civile proposée plus haut et avec la réflexion sur la conceptualisation de l'engagement civique que j'ai exposée ci-dessus, et qui peut inclure la participation des personnes immigrantes de tous statuts, sera retenue. Ainsi, l'engagement civique se définira dans ce projet

² “(...) a useful definition would be the following: Civic engagement describes how an active citizen participates in the life of a community in order to improve conditions for others or to help shape the community's future” (Adler et Goggin, 2005, p. 241).

comme *l'implication des personnes dans leur collectivité, par le biais d'organismes de la société civile* (Paxton, 2002; Verba, Scholzman, et al., 1995), dont l'objectif, qui se situe au-delà du *bénéfice individuel ou familial* (Adler et Goggin, 2005; Arvanitidis, 2017; Lichterman et Eliasoph, 2014; Putnam, 2000), est *d'identifier et d'aborder les enjeux et problèmes de nature sociale ou politique* (Arvanitidis, 2017; Ekman et Amnå, 2012; Lichterman et Eliasoph, 2014; Zachou et Kalerante, 2010). Cette définition rendra entre autres possible l'étude de l'engagement civique et de la citoyenneté des femmes immigrantes de tous statuts.

Les dimensions politiques de l'engagement civique et de l'action publique non contentieuse des personnes immigrantes (nonobstant leur statut) sont encore peu explorées et la littérature qui en traite est relativement jeune. Par contre, davantage d'attention a été portée aux organismes de la société civile comme agents de développement de compétences civiques et politiques (Brettell et Reed-Danahay, 2008; de Graauw, 2008; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008b) et comme porteurs d'une voix politique (Cordero-Guzmán, 2005; Marwell, 2004; Reed-Danahay et Brettell, 2008). Les racines civiques de la participation politique ont aussi amplement été étudiées (Fennema et Tillie, 1999; Verba, Scholzman, et al., 1995), mais les aspects proprement politiques de la pratique de l'engagement civique des personnes immigrantes sont encore peu explorés, comme le notent plusieurs auteurs (Brettell, 2005; Ebert et Okamoto, 2013; Guo, 2014; Lee, 2004; Levine, 2008; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a; Reed-Danahay et Brettell, 2008). La section suivante propose de définir un cadre pour l'étude de cet objet spécifique.

LES ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME LIEUX DU POLITIQUE

Le travail de terrain qui est proposé dans le cadre de ce projet vise à documenter, entre autres, le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes au sein d'organismes de la société civile. La construction des données conçoit alors ces milieux comme des « espaces de fabrication de la citoyenneté » au sens où Neveu (2013) l'entend, c'est-à-dire des espaces participatifs où les individus exercent leur citoyenneté, tant par divers types d'actions et de relations que par le développement d'une subjectivité politique. L'appréhension des organismes de la société civile comme lieux du politique permet d'analyser la citoyenneté dans son contexte, et de s'intéresser aux aspects inclusifs et exclusifs de la citoyenneté des personnes immigrantes qui y sont impliquées (Bloemraad, 2006b; Brettell et Reed-Danahay, 2008; Meyer et Fine, 2017).

Mais en quoi les organismes sont-ils des lieux du politique? Et comment peut-on saisir le sens politique des activités qui y ont lieu? La possibilité, pour les personnes de tous statuts, d’aborder les enjeux et problèmes sociaux de manière légale, en mettant leur temps, leurs compétences ou leur expérience au profit des autres membres de la collectivité, dans un lieu partagé et public, peut représenter une chance d’affirmer et d’exercer leur citoyenneté. Un exemple significatif de ce phénomène est celui des organismes qui participent au réseau des Villes Sanctuaires (*City of Sanctuary*), qui a été initié par des groupes religieux en Europe. Ces groupes visaient à faire valoir l’idée de « sanctuaire » par le biais de la promotion des relations entre les résidents locaux et des personnes cherchant l’hospitalité (principalement des demandeurs d’asile). Les organismes participant à ce mouvement sont au cœur du mouvement et développent différentes stratégies afin de favoriser l’inclusion sociale et l’accès aux services essentiels, ainsi qu’à un mode d’expression politique pour les personnes dont le statut d’immigration est précaire.

“Instead of protecting sanctuary seekers in fixed spatial sites, City of Sanctuary promotes a culture of hospitality toward those taking sanctuary across diverse sites (...). This entails a range of practices, such as the placing of signs on the window sills of various community buildings, shops, student unions and offices around [the city] which bear the words : « We welcome asylum-seekers and refugees »” (Squire et Bagelman, 2012, p. 155).

Les lieux qui accueillent ouvertement les demandeurs d’asile et réfugiés deviennent alors complices dans le projet des non-citoyens, voire des résidents illégaux, de se présenter comme tels, et de faire partie, socialement et politiquement, de la société d’accueil. Mc Donald (2012) décrit bien la façon dont les non-citoyens arrivent à – et doivent – fabriquer leur citoyenneté via le mouvement *City of Sanctuary*. Elle montre aussi la pertinence de la campagne *Don’t ask, Don’t tell* à Toronto, qui a pour but de défendre les droits aux services publics pour tous les membres de la métropole et vise à promouvoir l’accès aux espaces publics à tous les résidents, peu importe leur statut :

“In many instances, a person’s immigration status becomes important when they encounter a governmentalized border within the nation-state. The lack of state-issued documentation produces the identity of people with precarious status as outsiders at these internal borders and bars them from necessary services. (...) A municipal policy that prohibits questions about immigration status and denies the ability for city workers or service providers to pass on immigration information to federal agencies circumvents the increased surveillance that racism and discrimination invoke in many situations” (Mc Donald, 2012, p. 139).

Érik Neveu et Bastien François (1999) trouvent également que pour certains groupes, le milieu communautaire peut représenter un espace d’expression politique : « certains groupes sociaux dominés, structurellement désavantagés par les logiques de fonctionnement de l’espace

public, peuvent aussi trouver dans la constitution d'espaces de socialisation et de débats, fonctionnant temporairement comme des isolats, des moyens pour exprimer des malaises et des revendications, formaliser leurs intérêts » (É. Neveu et François, 1999, p. 50). De façon similaire, Veronis (2010, p. 182) montre que les organismes de la société civile à Toronto peuvent servir de canaux de participation pour les personnes immigrantes : «Latin American's practices suggest that immigrants can bring about changes to the societies of settlement through institutions other than the formal processes of decision-making». Ces auteurs représentent les organismes comme de lieux de socialisation politique, au sens où ils permettent aux personnes immigrantes de faire des apprentissages politiques qui conduisent à des attitudes sociales et comportements qui ont une pertinence politique. Ils font écho d'une part, aux écrits qui suggèrent ou établissent un lien entre l'engagement civique ou associatif des personnes immigrantes et leur participation politique formelle (M. Berger et al., 2004; Burns, Schlozman et Verba, 2001; Fennema et Tillie, 1999; Jacobs et al., 2004). Cette littérature fera l'objet d'une analyse plus détaillée au prochain chapitre. D'autre part, la littérature décrivant les organismes de la société civile comme des lieux d'apprentissage informel ou comme des communautés de pratique peut aussi informer l'analyse du sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes.

Les organismes de la société civile, des communautés de pratique et lieux d'apprentissage informel pour les personnes immigrantes

Brettell et Reed-Danahay (2008) suggèrent que les organismes de la société civile peuvent être compris comme des « communautés de pratique », un concept initialement défini par Lave et Wenger (1991). Selon les auteures (2008), la participation à des communautés de pratique déjà établies permet aux personnes immigrantes d'apprendre en absorbant la « culture de pratique » de l'organisme. La comparaison entre la participation des immigrants à des organismes de la société civile et à des communautés de pratique met alors en lumière non seulement la manière dont les nouveaux arrivants développent et acquièrent des compétences civiques et politiques, mais également la façon dont ils deviennent des agents de leur propre intégration civique et politique. Ainsi, l'engagement civique compris comme la participation à une communauté de pratique peut permettre aux immigrants de « pratiquer » leur citoyenneté, et peut avoir des effets sur d'autres formes de participation publique.

Brettell et Reed-Danahay (2008, p. 216) suggèrent par ailleurs que cette conceptualisation des organismes fréquentés par les personnes immigrantes permet de mieux comprendre la manière dont ces dernières comprennent et agissent dans la sphère publique et politique :

“By viewing voluntary associations not only as venues for acquiring and enhancing social capital, but also as sites of learning, we can better grasp the ways in which newcomers develop a set of shared understandings, as well as a shared set of behaviors (both civic and political) with various goals, modes of operating, and styles of meaning and communication”.

L'apprentissage et la pratique de la citoyenneté impliquent donc chez Brettell et Reed-Danahay (2008) autant une acquisition de connaissances qu'une forme concrète d'implication dans la société civile, qui leur permet de « pratiquer leur citoyenneté » : “As a community of practice, the [organization] provides a context for social learning about ways to engage in civic activities and to practice citizenship” (Brettell et Reed-Danahay, 2008, p. 214). C'est à un constat semblable que Zachou et Kalerante (2010) arrivent dans une étude sur les stratégies d'intégration des femmes albanaises en Grèce. L'implication dans les milieux communautaires grecs a permis à ces femmes immigrantes de mieux comprendre les codes culturels de la société hôte, de se familiariser avec les procédés bureaucratiques et d'adopter certaines valeurs associées à la société grecque, et plus largement, aux sociétés occidentales.

Dans un second article, Reed-Danahay et Brettell (2008) ajoutent que les nouveaux arrivants peuvent également développer un sens de l'appartenance et de leur propre citoyenneté par le biais de leur fréquentation de lieux qualifiés de « communautés de pratique ». Selon elles, la notion de communauté de pratique, au sein de laquelle l'apprentissage actif et « en contexte » revêt une importance capitale, est tout indiquée pour étudier la façon dont les immigrants apprennent et développent leur sens de l'appartenance à leur société d'accueil : “It is a way of thinking about how newcomers can move from the outside to the inside, or from the periphery to the core, and also about the barriers to doing so” (Reed-Danahay et Brettell, 2008, p. 79).

Guo (2014), à l'instar de Schugurensky (Slade et al., 2013) prennent appui sur la notion d'apprentissage informel (*informal learning*) (Livingstone, 1999) pour identifier et définir les processus d'intégration des personnes immigrantes qui ont lieu dans les organismes de la société civile. Selon Guo (2014), par exemple, ces organismes constituent d'importants lieux où les nouveaux arrivants acquièrent non seulement des connaissances sur la langue et des éléments de base liés à leur intégration à la société d'accueil (capital social, intégration des milieux d'emploi,

accès aux services de base...), mais aussi des compétences liées au développement d'un sens de l'appartenance citoyenne. L'auteur suggère également que les personnes immigrantes tendent à se fier aux organismes où ils sont impliqués pour mieux s'orienter dans leurs choix en matière d'implication citoyenne. Il fait valoir que l'implication dans des organismes permet aux immigrants de prendre leur place et d'agir à titre de nouveaux citoyens, puis de remplir leurs responsabilités citoyennes. À cet égard, Bloemraad (2006b) note que le rôle des organismes de la société civile dans l'intégration civique et politique des personnes immigrantes est encore sous-estimé. Selon l'auteure, ils constituent d'importants vecteurs de transmission d'une information pertinente pour les nouveaux arrivants, et une source de soutien en vue de leur intégration politique. Les analyses présentées aux chapitres 4 et 5 prendront en compte à la fois la littérature portant sur l'engagement civique des immigrants comme prédicteur de l'intégration politique formelle, et celle qui traite de la socialisation politique par le biais de l'apprentissage informel.

L'ENGAGEMENT CIVIQUE COMME PRATIQUE CITOYENNE CHEZ LES PERSONNES (ET LES FEMMES) IMMIGRANTES

Il a été proposé, dans la section précédente, que l'approche ascendante de la citoyenneté (ou citoyenneté participative), commande que les aspects formel et substantif de la citoyenneté soient distingués. Ce projet de recherche porte sur la pratique, par les femmes immigrantes rencontrées, d'une citoyenneté substantive, c'est-à-dire leur capacité d'exercer leur citoyenneté, de formuler des idées politiques, d'agir en fonction de ces idées, de s'inscrire socialement comme des citoyennes et d'être reconnues comme telles. Il a également été évoqué que la pratique d'une citoyenneté substantive par les personnes immigrantes prend diverses formes, généralement associées à une implication significative dans la société hôte et qui peut avoir différents impacts sur leur compréhension ou leur rapport à la citoyenneté.

Il importe à ce moment de préciser que la perspective participative de la citoyenneté devrait être considérée dans son acception la plus large et, dans le cadre de la présente étude, se distancier de l'approche performative qui est souvent empruntée pour analyser la signification politique de l'engagement civique des personnes immigrantes et son lien avec la citoyenneté. L'approche performative de la citoyenneté, que Engin Isin (Isin, 2009, 2017; Isin et Nielsen, 2008) a amplement contribué à développer, s'inspire de la théorie des actes de Robert Ware (1973) et du concept de performativité tel que l'emploie Judith Butler (1997, 2004). Elle met de l'avant les

actions et comportements des individus – particulièrement ceux qui sont exclus de la citoyenneté formelle – dans le but principal d’observer et d’analyser les frontières entre la citoyenneté et la non-citoyenneté, puis d’étudier la manière dont cette frontière peut être contestée, repoussée et transformée, par l’entremise d’actes de citoyenneté. Cette approche commande que les actes de citoyenneté étudiés (dans certains cas, les pratiques d’engagement civique), soient considérés selon un cadre spécifique. Ce cadre comporte cinq caractéristiques spécifiques : en premier lieu, il emploie le langage de la revendication, et principalement de l’action collective. Les actes de citoyenneté sont considérés comme des luttes pour les droits de citoyenneté des personnes impliquées (Isin, 2017). En second lieu, l’approche performative de la citoyenneté exige que les luttes pour les droits soient observées chez les individus ou groupes de personnes qui sont formellement exclues de la citoyenneté. Le plus souvent, les études qui empruntent cette approche analysent les actes de citoyenneté des personnes qui n’ont pas de statut ou dont la présence sur le territoire de l’étude est illégale (Gordon, 2005; McNevin, 2006; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017; Rygiel, 2011). En troisième lieu, le sens politique des pratiques citoyennes, étudié selon une approche performative de la citoyenneté, est interprété essentiellement comme une lutte. Cette lutte peut prendre la forme de pratiques d’engagement dans des organismes de la société civile (Gordon, 2005; Patler, 2017). En quatrième lieu, le cadre de la citoyenneté performative insiste sur l’observation d’interactions entre les actes de citoyenneté et les aspects légaux de la citoyenneté. Par exemple, ils impliquent souvent une rupture des conventions ou des normes de pratique de la citoyenneté (Isin, 2017; Patler, 2017). En dernier lieu, l’approche de la citoyenneté performative commande que par leurs actes de citoyenneté, les acteurs se constituent en « citoyens activistes » (*activist citizens*). C’est-à-dire que leurs pratiques leur permettent de développer une subjectivité politique et de s’inscrire socialement comme des citoyens, en dépit de leur statut illégal. Le développement théorique plus détaillé, ainsi que l’application de ce cadre à des analyses plus empiriques fera l’objet d’une section du chapitre 5 qui vise à mettre en perspective les résultats des analyses produites dans le cadre de la présente étude.

La perspective participative (ascendante) de la citoyenneté, privilégiée dans le présent projet, conceptualise la citoyenneté, tel que décrit plus haut, comme une pratique. Dans le cadre de ce projet précis, elle mettra l’accent sur la pratique d’une citoyenneté substantive par les femmes d’origine immigrante, étudiée par le biais de leurs activités d’engagement civique dans des organismes de la société civile. Ces activités, pour les personnes immigrantes, représentent une

forme importante de pratique citoyenne (Lister, 2003, p. 145; Plotke, 1999, p. 310), puisqu'il s'agit pour plusieurs d'entre elles d'un premier contact avec la sphère publique (Ralston, 2006; Tastsoglou, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2000). En effet, l'engagement civique peut représenter une alternative aux canaux politiques traditionnels souvent réservés aux citoyens de statut (Ramakrishnan et Bloemraad, 2008; Reed-Danahay et Brettell, 2008). Par exemple, Reed-Danahay et Brettell (2008) font valoir qu'aux États-Unis, le contexte des organismes communautaires est tout indiqué pour la pratique de la citoyenneté. Ces organismes, en plus d'offrir des cours sur la citoyenneté étatsunienne, sont parmi les plus influents en ce qui concerne la défense des droits des travailleurs et des résidents (légaux) et l'organisation d'actions collectives dans les communautés. Les associations d'étudiants situées sur les campus étatsuniens peuvent aussi constituer d'importants lieux d'apprentissage de la citoyenneté et donc le berceau de la participation politique de plusieurs jeunes. Ainsi, les organismes de la société civile peuvent offrir des opportunités d'implication et de participation aux groupes sous-représentés politiquement (Bee et Guerrina, 2014; Bloemraad, 2006b). Selon Bloemraad (2006b), l'intégration politique³ passe par les associations et organismes, qui peuvent inciter à la participation publique et mobiliser les nouveaux arrivants par rapport à certains enjeux politiques.

De façon similaire, Solis et al. (2013) montrent que l'engagement civique permet aux jeunes immigrants mexicains à New York de faire partie politiquement de la communauté et d'y participer au même titre que les autres citoyens, leur permettant également de contribuer au changement social :

“Through his involvement, Marcos learns that the goals of his actions are not necessarily personal benefit, but rather are in support of his mother and other undocumented immigrants. Marcos' participation allows him to acknowledge his own rights as a legal citizen, realizing that he can contribute to his family and community's well-being through his civic engagement and commitment to make social change and justice possible for immigrant families like his” (Solis et al., 2013, p. 188).

Sassen (2005, p. 85) suggère pour sa part que les pratiques politiques informelles des personnes non-citoyennes, dont certains aspects sont intimement liés à la citoyenneté (développement de liens avec la communauté, engagement civique) devraient au moins contribuer

³ Irene Bloemraad (2006) conceptualise l'intégration politique de façon assez large, tel que précisé dans l'introduction de cette thèse : “the process of becoming a part of mainstream political debates, practices, and decision-making. The end point of the process is difficult to identify, but incorporation is generally achieved when patterns of immigrant participation are comparable to those among the native born, although different individuals and groups might privilege certain forms of participation over others” (Bloemraad, 2006a).

à leur reconnaissance comme citoyens. Selon l’auteure, les pratiques des non-citoyens, voire des personnes sans-papiers, peuvent être considérées comme une forme de pratique citoyenne, l’appartenance à la communauté de résidence qu’ils développent au fil du temps – et des pratiques – s’apparentant à une identité citoyenne :

“Undocumented immigrants who are long-term residents engage in practices that are the same as those of formally defined citizens in the routines of daily life; this produces an informal social contract between these undocumented immigrants and the community. Subjects who are by definition categorized as non-political (...) may actually have considerable political agency and be emergent political subjects” (Sassen, 2005, p. 80).

En ce qui concerne plus particulièrement l’engagement civique des femmes immigrantes, Erel (2009, p. 195) démontre qu’il comporte un aspect politique et peut être étudié comme une pratique de citoyenneté substantive:

“The migrant women’s (political, cultural, caring, working, ethical, etc.) capacities are mis-recognized, most often as a lack thereof. One might, of course, argue that these capacities and ways of being agentic do not qualify as “citizenship” practices, as they do not engage with the state and rights-claiming activities. (...) migrant women’s ways of acting politically, socially, culturally, etc. require us to extend and give substance to new notions of and ways of claiming rights and should be seen as citizenship practices”.

Ralston (2006) propose également de définir l’engagement civique des femmes immigrantes comme une forme d’exercice de leur citoyenneté au quotidien. Dans une étude portant sur la participation des femmes sud-asiatiques à des organismes de la société civile canadienne, l’auteure suggère que cette implication leur permettrait d’agir à titre de citoyennes et de revendiquer leur droit d’appartenir au pays où elles se sont établies : “Through participation in community organizations, South Asian immigrant women raise their collective consciousness of racism, sexism and other forms of oppression, reconstruct their identity in positive terms and practice their multidimensional citizenship” (Ralston, 2006, p. 198). Dans une perspective semblable, Tastsoglou (2006, p. 224) suggère que l’implication des femmes immigrantes dans des organismes de la société civile canadienne qui luttent pour les droits des immigrants et contre diverses formes de discrimination (racisme, justice sociale) et qui offrent des services à la collectivité est une manière pour elles de progressivement développer un sens de la citoyenneté dans le pays qui les a accueillies : “The social processes and practices by which immigrant women make a “new home” for themselves in Canada include, most importantly, community involvement and organizing (...)”.

Pour sa part, Kathleen Coll (2010), qui a étudié la participation des femmes immigrantes latino-américaines à un organisme communautaire fondé par des immigrantes à San Francisco, montre que leur implication contribue à façonner leur appartenance politique à la société étatsunienne. Les activités auxquelles les femmes prennent part au sein de l'organisme prennent la forme d'une pratique de la citoyenneté étatsunienne se traduisant par une capacité à revendiquer des droits et services dans la société où elles vivent. L'auteure met l'accent sur les transformations qui opèrent chez les femmes suite à leur implication dans l'organisme, qui fait la promotion de l'éducation politique et de l'action collective chez les femmes latino-américaines. Elles se perçoivent différemment, d'une part, au sein la collectivité, en prenant conscience de l'importance de la citoyenneté formelle et des droits qui y sont associés, surtout lorsqu'elles ont des enfants. Elles se situent aussi différemment par rapport à leur famille, développant graduellement une capacité d'affirmation politique. Pour la majorité des femmes, qui n'ont pas de statut légal aux États-Unis, ne maîtrisent pas l'anglais et ont un faible revenu (Coll, 2010, p. 102), l'engagement civique a participé au développement d'une capacité d'agir dans une société où elles ne disposent que de peu de droits formels. Si par leur implication dans l'organisme, la plupart des femmes cherchaient d'abord de l'aide en matière de gestion de crise familiale ou de recherche d'emploi ou à briser leur isolement, plusieurs y ont trouvé encore davantage : une estime d'elles-mêmes (*autoestima*) et un sentiment de présence légitime au sein de la société étatsunienne. Ce sentiment de présence légitime et cette capacité d'action demeurent toutefois empreints des diverses expériences de discrimination sur la base de leur genre, de leur origine ethnoculturelle et de leur niveau de revenu :

“Women’s status as low-income Latina immigrants, their relationships with public health, education, and immigration institutions; their household organizations and relations; and their participation in the women’s community group all played major roles in shaping the way they analyzed what it meant to be a positive participant in and contributor to US society. The women’s experiences and interpretations of community participation, of what it means to belong and to be entitled to rights and services, constitute important examples of contemporary theory and practice of American citizenship” (Coll, 2010, p. 50).

La littérature qui porte sur l'engagement civique des femmes immigrantes renvoie, plus ou moins directement, à la notion de positionnement social et à la mutation ou au déplacement de cette position sociale lors de la migration. Les observations de Kathleen Coll (2010) dans l'organisme *Mujeres Unidas y Activas* de San Francisco montrent bien la manière dont les femmes immigrantes tentent de se (re) positionner dans la société où elles vivent, tant en ce qui concerne

leur genre que leur identité ethnoculturelle et leur position socioéconomique. Ralston (2006, p. 185) met aussi en lumière les implications identitaires que comporte l'engagement civique des femmes immigrantes dans des organismes communautaires : "I contend that South Asian immigrant women's collective organization can raise identity, gender and race consciousness, and clarify their sense of citizenship and belonging in the settlement society (...) Through organizational activities, the women become conscious agents in their movements towards empowerment and full citizenship in its widest social definition".

Plus largement, Boudreau, Boucher et Liguori (2010) suggèrent que l'action politique non stratégique, menée dans un contexte local et quotidien, peut contribuer à former la subjectivité politique des femmes immigrantes. En partant de la prémisse selon laquelle la l'« urbanité » crée de nouvelles opportunités et espaces d'action sociale et politique, dont certains se trouvent dans les activités du quotidien, les auteures soutiennent que ces actions peuvent comporter une dimension politique importante, mais surtout contribuer à la construction de la conscience politique des femmes immigrantes :

"(...) the long commutes these women make daily has provided them with various skills. On busses, they meet other women, they share information, they co-construct situations they experience as unjust, they compare various neighbourhoods and personal and work situations, in other words: they shape their political subjectivity" (J.-A. Boudreau et al., 2010, p. 341).

Par ailleurs, Sassen (2005) et Tastsoglou (2006) font valoir que la participation des femmes immigrantes à la sphère publique – dans les domaines de l'aide aux personnes ou de l'aide communautaire en particulier – représente dans certains cas une nouvelle opportunité pour elles de se définir comme « actrices publiques ». Le fait que ce soit souvent elles, au sein des ménages immigrants, qui sont responsables de la recherche et des demandes en services sociaux pour la famille (écoles, cliniques...) peut aussi contribuer à ce repositionnement : "This greater participation by women suggests the possibility that they may emerge as more forceful and visible actors" (Sassen, 2005, p. 87).

Bien qu'il semble généralement admis dans la littérature sur l'engagement civique des personnes immigrantes que ces pratiques citoyennes favorisent leur intégration sociale et politique, encore peu d'études s'intéressent aux mécanismes qui relient l'engagement civique à l'adoption d'attitudes et de comportements politiques, particulièrement chez les immigrants. Tel que le font remarquer Theiss-Morse et Hibbing (2005, p. 231), "People who are active in voluntary

associations also tend to be active in politics (...) Part of the reason for this link is that group membership increases participatory predispositions, civic skills, and the likelihood of being recruited. Much of the relationship, however, remain[s] unexplained”. Par ailleurs, la manière dont la manière dont l’engagement civique peut être considérée comme une forme d’exercice de la citoyenneté substantive des personnes immigrantes est rarement appréhendée autrement que par l’approche de l’action collective. En prenant appui sur une approche participative de la citoyenneté, centrée sur les acteur(trice)s et considérant la citoyenneté comme une pratique, ce projet propose d’aborder ces questions.

CONCLUSION

L’objectif principal de ce chapitre était de problématiser la citoyenneté des personnes immigrantes et de présenter un contexte théorique permettant de situer l’engagement civique dans le champ politique et de l’étudier comme une pratique citoyenne. La notion de « citoyenneté des immigrants » impose d’abord d’appréhender le concept de citoyenneté dans son acception sociale la plus large – ou selon une définition considérant l’ensemble de sa substance plutôt que de se limiter à son aspect formel. Ainsi, en abordant successivement les questions de la substance, du sujet, du lieu et du domaine d’action de la citoyenneté, un contexte théorique rendant possible d’interroger la citoyenneté des personnes de divers statuts à une échelle non étatique, puis autorisant l’étude de sa pratique dans le domaine de la société civile (et plus particulièrement du milieu communautaire) a été proposé. La seconde partie du contexte théorique soumettait une conceptualisation de l’engagement civique des personnes immigrantes comme une pratique citoyenne. Partant d’une définition de la société civile comme un « écosystème d’associations » (Edwards, 2014), il a été proposé d’appréhender les organismes de la société civile comme des lieux du politique et de considérer l’implication des immigrants en ces lieux comme des pratiques citoyennes. Finalement, une conception du milieu communautaire et de l’engagement civique comme un espace et une pratique qui sont liés à la citoyenneté des participantes a été présentée. Le chapitre 2 présente une recension des écrits sur l’engagement civique des personnes immigrantes. Ce chapitre plus empirique dresse un portrait général du contenu et de la structure de ce champ d’études : il servira de base de connaissances permettant de comparer certains résultats de l’analyse, puis d’identifier certaines lacunes inhérentes à cette littérature.

CHAPITRE 2 : L'ENGAGEMENT CIVIQUE EN CONTEXTE D'IMMIGRATION AU CANADA : UNE RECENSION DES ÉCRITS

INTRODUCTION

Le chapitre précédent proposait une certaine conceptualisation de l'engagement civique des personnes immigrantes qui permet de le considérer comme une pratique de citoyenneté exercée par les personnes immigrantes. Il présentait aussi les organismes de la société civile comme des lieux de participation citoyenne, particulièrement pour les immigrants, qui ne disposent pas nécessairement des moyens traditionnels de participation formelle à la politique. Ce chapitre recense les principaux résultats de la recherche plus empirique qui porte sur l'engagement civique des personnes immigrantes. Il vise à décrire de manière générale le contenu et la structure de ce corpus de littérature, et servira de base de connaissances pour comparer certains résultats de l'analyse. Il met également cette étude en contexte : une attention particulière est portée à la réalité de l'intégration des immigrants au Canada, au Québec et à Montréal, puis au contexte du milieu communautaire à Montréal.

La première partie de ce chapitre s'intéresse à la manière dont le champ d'études sur l'engagement civique des personnes immigrantes est structuré. Les tendances observées dans l'engagement civique des personnes immigrantes (taux de participation, types d'activités) sont par la suite analysées. La troisième partie du chapitre aborde les facteurs influençant la participation des personnes immigrantes, traitant consécutivement du capital matériel, social et humain, et de certaines caractéristiques sociodémographiques qui trouvent leur pertinence dans l'étude de l'engagement civique des immigrants. Certains éléments liés au contexte politique et social de l'intégration des personnes immigrantes sont par la suite présentés. La dernière section décrit le milieu communautaire et associatif au Québec et à Montréal, s'attardant principalement à sa gouvernance, à sa structure et à son fonctionnement, puis au rôle qu'il occupe auprès des communautés immigrantes. Les idées soumises jusqu'alors sont finalement rassemblées et structurées pour proposer le projet de recherche.

L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PERSONNES IMMIGRANTES : UN ÉTAT DES LIEUX

L'engagement civique des personnes immigrantes est un champ d'études en développement, dont les termes sont encore relativement imprécis. Les concepts de « participation sociale », d'« engagement civique » de « bénévolat » et de « participation politique informelle » sont définis et étudiés de différentes manières, ce qui conduit à des analyses et interprétations variables selon les recherches. Certains auteurs y incluent des aspects formellement politiques (Armony, 2004; Simard et Pagé, 2009) alors que d'autres ne considèrent que la participation à des organisations situées hors du champ politique (Curtis, Baer et Grabb, 2001), et d'autres encore suggèrent que d'y intégrer les pratiques informelles pourrait contribuer à mieux comprendre la situation, notamment en ce qui concerne les personnes immigrantes (Couton et Gaudet, 2008).

Le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes est une question peu explorée, puisque la participation est beaucoup plus souvent étudiée dans le « champ du social ». Le plus souvent, le politique est traité comme un « effet » de l'engagement civique, c'est-à-dire que l'on postule l'existence d'une relation de cause à effet entre l'engagement civique des personnes immigrantes et leur participation politique subséquente (Callahan et Muller, 2013; Fennema et Tillie, 1999, 2001). Cette question sera abordée ultérieurement.

La perspective culturelle occupe une place importante dans la recherche sur l'engagement civique immigrant. Dans un grand nombre de recherches, l'appartenance culturelle et l'origine ethnique sont utilisées comme variable indépendante : les indicateurs, formes et modèles d'engagement civique sont souvent analysés en fonction de l'origine ethnique des immigrants, sur un territoire déterminé. Par exemple, récemment, Guo (2014) a analysé le comportement civique des immigrants chinois à Vancouver, Lee et Moon (2011) ont étudié l'engagement civique des immigrants de Corée du Sud aux États-Unis, Sandoval et Jennings (2012) ont étudié l'engagement civique des immigrants latino-américains à St-Louis (Missouri), Vermeulen et Berger (2008) ont analysé les réseaux civiques et le comportement politique des Turcs à Amsterdam et Berlin, Ozcurumez (2009) a analysé les origines, l'organisation, le rôle et les pratiques des associations immigrantes turques à Montréal et Toronto, et Perez, Espinoza, Ramos, Coronado et Cortes (2010) ont étudié l'engagement civique des Mexicains sans-papiers aux États-Unis.

Certaines autres études comparent la participation civique de deux ou plusieurs groupes ethniques sur un territoire donné. C'est par exemple le cas de Ishizawa (2015), qui a étudié le comportement civique des jeunes hispaniques et asiatiques aux États-Unis, et de Lee (2004) qui a étudié le sens des pratiques de participation civique des immigrants chinois, indiens, vietnamiens et salvadoriens dans la région de Washington.

La perspective culturelle se reflète aussi dans les études portant sur l'engagement des personnes immigrantes dans des organismes ou associations ethnospécifiques (ou mono-ethniques). Cette littérature pose un regard sur les espaces (généralement associatifs) qui donnent aux participants un sens du lieu et de la familiarité et qui leur permettent de réaffirmer leur identité culturelle d'origine (Bellah, 1985; Breton, 1964; Hamilton et Chinchilla, 2001; Min, 2000).

Ce ne sont là que quelques exemples qui démontrent l'existence d'une certaine hypothèse selon laquelle l'origine ethnique serait déterminante du type de comportement civique des personnes immigrantes. Toutefois, cette hypothèse est rarement mise à l'épreuve (voir les travaux de Jensen (2008), Armony (2004) et Black (1991; 1987) pour certains exemples) et demeure difficile à valider. À cet égard, Veronis (2010), qui a étudié la participation des membres de la communauté latino-américaine à Toronto, rappelle l'importance de porter attention à la diversité et à la complexité interne des groupes ethnoculturels lors de l'étude de leur pratiques de participation. Malgré que les participantes au projet de recherche proposé soient d'origines différentes, la nature exploratoire et la taille du groupe de participantes ne permettront pas de valider ou d'infirmer cette hypothèse, ou de démontrer le niveau d'importance de l'origine ethnique des femmes dans leur choix de s'engager dans un organisme de la société civile. Les données permettront toutefois d'explorer les liens entre leur origine culturelle/ethnique et leurs activités d'engagement dans le pays hôte, puis au sens qu'elles accordent à ces pratiques.

TENDANCES DANS L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PERSONNES IMMIGRANTES AU CANADA

En général, les données issues d'enquêtes statistiques, dont l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) et l'Enquête sociale générale (ESG) montrent que les taux de participation civique et de bénévolat sont plus faibles chez les immigrants (et encore plus chez les immigrants récents) que chez les individus nés au pays (Ashton, Baker et Parandeh, 2006;

Couton et Gaudet, 2008; Kazemipur, 2012; Meinhard, Faridi, O'Connor et Randhawa, 2011; Thomas, 2012; Turcotte, 2015). Meinhard et al. (2011) précisent que le type d'engagement pourrait aussi être différent chez les personnes immigrantes et non immigrantes : les premiers sont non seulement moins présents à titre de participants dans les organismes de la société civile au Canada, mais également dans les conseils d'administration et de direction des organismes et associations, puis parmi les employés du secteur communautaire. Ces résultats confirment ce que Bradshaw (2009), Cukier et Yap (2009) et le Conseil RH pour le secteur bénévole et communautaire (Conseil RH, 2008) ont trouvé auparavant.

Le taux d'engagement civique des immigrants tend généralement à augmenter avec le temps passé dans la société hôte (Laxer, 2013; Ramakrishnan et Espenshade, 2001; Scott, Selbee et Reed, 2006) et les données récentes démontrent que l'écart entre le taux de participation des immigrants établis et celui des immigrants récents s'amenuise (Ashton et al., 2006; Behnia, 2012; Hall, Lasby, Ayer et Gibbons, 2009; Scott et al., 2006). Selon Laxer (2013), la participation civique des personnes d'origine immigrante (bénévolat, participation à un organisme ethnoculturel ou *mainstream*) augmenterait de manière constante entre la première et la troisième génération, et on observerait un déclin à partir de la quatrième génération d'immigration.

TYPLOGIE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE CHEZ LES IMMIGRANTS

Certains écrits proposent des distinctions conceptuelles entre les types d'engagement pratiqués par les personnes immigrantes. Les caractères religieux et ethnique de l'engagement civique des immigrants dominent largement cette littérature.

Le facteur ethnique a certes fait couler beaucoup plus d'encre, ouvrant la porte à tout un corpus de littérature sur la nature et la portée du capital social développé dans le cadre de l'engagement civique dans des organismes « mono-ethniques » (Fennema et Tillie, 1999, 2001; A. Germain, 2004; Portes et Rumbaut, 1990; Putnam, 2000; Triandafyllidou et Gropas, 2008; Uslaner et Conley, 2003). Les enjeux qui entourent les organismes ethno-spécifiques, et leur influence sur les milieux communautaires et l'intégration des nouveaux arrivants sont encore débattus, et on connaît encore mal les mécanismes par lesquels les immigrants passent d'une implication ethnique à une implication dans un organisme *mainstream*. L'existence d'un transfert

du capital social – comme le suggère Putnam (2000) – des organismes ethnoculturels aux organismes de la société civile n’est pas non plus démontrée tout à fait clairement. Et comme l’évoquent Vogel et Triandafyllidou (2005, p. 21), la recherche ne confirme pas précisément le sens de la relation entre l’engagement ethnique et l’engagement dans des organismes *mainstream* chez les immigrants :

“(…) it is worth examining whether involvement follows a linear path from ethnic activism to mainstream involvement or whether the reverse may also be true; immigrants may first become involved in mainstream organisations such as trade unions or local councils and then use the social capital accumulated there to create an ethnic association”.

Au Canada, certains organismes et associations ethnosspécifiques demeurent, mais ils sont minoritaires (surtout au Québec) par rapport aux organismes issus de la société civile (*mainstream*) (Meinhard et al., 2011) et il semble que la recherche s’y intéresse de moins en moins.

Les organismes à vocation religieuse ont une moins grande importance dans le corpus de littérature scientifique sur l’engagement civique des immigrants. Toutefois, la recherche démontre généralement que l’engagement civique ethno-spécifique comporte des similitudes avec l’engagement civique religieux chez les immigrants récents (Foley et Hodge, 2007; Handy et Greenspan, 2009; Hondagneu-Sotelo, 2007; Kniss et Numrich, 2007; B. Voicu et Serban, 2012). Dans un cas comme dans l’autre, l’engagement civique peut servir de véhicule d’intégration. La littérature suggère également que la religion permet aux immigrants de s’impliquer dans des activités au niveau local, particulièrement par le biais d’opportunités rendues disponibles par les communautés religieuses. Par ailleurs, l’engagement civique religieux pourrait conduire à d’autres formes d’engagement civique chez les personnes immigrantes (Mora, 2013). Mais la manière dont ces deux formes d’engagement sont liées et peuvent (ou non) se substituer est encore peu étudiée (Ecklund, Davila, Emerson, Kye et Chan, 2013; Handy et Greenspan, 2009).

LES FACTEURS INFLUENÇANT LA PARTICIPATION ET L’ENGAGEMENT SOCIAL DES PERSONNES IMMIGRANTES À LA SOCIÉTÉ HÔTE

Certains facteurs liés au capital matériel, humain et social des personnes immigrantes influencent leurs pratiques d’engagement civique. Un capital humain et social plus important contribuerait de manière significative à un plus haut niveau d’engagement civique chez les immigrants. Certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes immigrantes peuvent

aussi être liées à leur niveau d'engagement civique. Finalement, le contexte social et politique du pays hôte, qui peut être déterminant de la structure, du fonctionnement et du rôle du milieu communautaire, puis de la réception et de l'intégration des immigrants, peut aussi influencer le niveau et le type d'engagement civique qu'ils pratiquent. La section suivante aborde chacun de ces éléments successivement, permettant une mise en contexte des données sur l'engagement civique des immigrants au Canada.

LE CAPITAL MATÉRIEL

Le revenu semble avoir un effet positif sur l'engagement civique des personnes immigrantes au Canada, malgré que le niveau de signification de cette relation soit variable selon les jeux de données analysés (Scott et al., 2006; Thomas, 2012) et selon la définition de l'engagement civique retenue. Par exemple, les analyses des données de l'ENDBP (2000) et l'ESG (2003) de Scott et al. (2006, p. 15) montrent que « chez les immigrants faisant partie de ménages à faible revenu, [le] taux [de bénévolat] était de 15 % en 2000, par rapport à 32 % chez ceux dont le revenu ménager dépassait 80 000 \$. En 2003, les taux correspondants étaient de 26 % et de 35 % ». Ils notent également que selon les données de l'ESG de 2003, les personnes immigrantes dont le revenu du ménage est moins élevé sont moins impliquées socialement que les celles dont les revenus sont plus importants. Les données de l'ENDBP de 2010 (Thomas, 2012) montrent également cette tendance :

Tableau 2.1 : Bénévolat chez les immigrants et non-immigrants en fonction du revenu annuel du ménage

Revenu du ménage	Distribution de la population de 15 ans et +		Taux de bénévolat	
	Né au Canada (%)	Immigrant (%)	Né au Canada (%)	<i>Immigrant (%)</i>
Moins de \$40,000	25	26	35	33
\$40,000 à \$99,999	43	47	51	38
\$100,000 et plus	31	27	60	46

Source : Thomas (2012, p. 58)

La principale raison qui semble expliquer la plus faible propension à participer chez les personnes immigrantes dont le revenu est plus faible est le niveau de priorité qu'elles y accordent. La nécessité de combler les besoins essentiels du ménage est prioritaire, les activités d'engagement civique et politique prennent alors une importance moindre. Mais comme le note Veronis (2010, p. 84), la diminution du niveau de participation peut aussi mettre un péril l'accès d'un groupe à des ressources (parfois limitées). On observe aussi cette tendance dans des enquêtes menées auprès de populations immigrantes aux États-Unis (Moya, 2005; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008; Sundeen, Garcia et Raskoff, 2009) et en Espagne (M. Voicu et Rusu, 2012).

LE CAPITAL HUMAIN

Plusieurs variables associées au capital humain⁴ des personnes immigrantes peuvent constituer d'importants prédicteurs de leur engagement civique au Canada. La *maîtrise de la langue d'usage*, d'abord, facilite le premier contact au sein des organismes. Plusieurs études démontrent d'ailleurs que les difficultés liées à la maîtrise de la langue dans le pays hôte représentent une barrière à l'entrée pour des personnes immigrantes (Ashton et al., 2006; Chiasson et Morel, 2007; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008; Scott et al., 2006; Thomas, 2012).

Le *niveau de scolarité* est aussi reconnu comme étant un fort prédicteur de l'engagement civique des personnes immigrantes au Canada (Couton et Gaudet, 2008; Scott et al., 2006; Thomas, 2012) et ailleurs (K. S. Lee, 2004; Y. Lee et Moon, 2011; Perez et al., 2010; Sundeen et al., 2009; Voss et Bloemraad, 2011). Certains auteurs affirment qu'il pourrait s'agir de l'un des indicateurs les plus constants et pertinents (A. Cohen, Vignola et Samorly, 2001; J. Wilson, 2000) pour l'ensemble de la population (immigrants et non-immigrants), et que ce sont notamment les connaissances et compétences procurées par la scolarité qui expliquent cette corrélation : "Education boosts volunteering because it heightens awareness of problems, increases empathy, and builds self-confidence (...). Educated people are also more likely to be asked to volunteer (...), which is partly a function of the fact they belong to more organizations (...), where they develop more civic skills (...)" (J. Wilson, 2000, p. 220).

⁴ La notion de capital humain sera définie dans ce projet comme d'un « ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. La notion de capital exprime l'idée que c'est un stock immatériel imputé à une personne (...) » (Gleizes, 2000, p. 111).

Au Canada, les données de l'ENDBP démontrent que malgré que le niveau de scolarité soit un prédicteur de la participation pour l'ensemble de la population, il se révèle davantage chez les non-immigrants : le fait d'avoir obtenu un diplôme universitaire aurait une plus grande influence sur la participation des personnes nées au Canada que sur celle des immigrants (Thomas, 2012).

Tableau 2.2 : Bénévolat chez les immigrants et non-immigrants en fonction du niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Distribution de la population de 15 ans et +		Taux de bénévolat	
	Né au Canada	Immigrant	Né au Canada	Immigrant
Aucun diplôme universitaire	79	61	45	39*
Diplôme universitaire obtenu	21	39	65	44*

Source : Thomas (2012)

* Les nombres présentent une différence statistiquement significative ($\alpha = 0,05$) par rapport au groupe de référence (non-immigrant) (Thomas, 2012).

LE CAPITAL SOCIAL

La plupart de la recherche sur le bénévolat et l'engagement civique est influencée par les théories du capital social, tel que mentionné précédemment. Sans reprendre les idées soumise plus haut, le capital social est abordé ici comme un indicateur de l'engagement civique des personnes immigrantes. Plusieurs études font valoir que les personnes immigrantes s'engagent dans des organismes de la société civile parce qu'elles ont été sollicitées, ou parce qu'elles rencontrent des personnes qui sont déjà impliquées dans un organisme (Cyrus, Gropas, Kosic et Vogel, 2006; Kosic, 2007; Scott et al., 2006; Thomas, 2012). Ainsi, les chances d'être sollicité s'accroissent lorsque les personnes font partie de plus grands ou de plus nombreux réseaux, ou autrement dit, qu'elles possèdent un plus important capital social. Chez les personnes immigrantes, les occasions d'être sollicité peuvent être réduites, particulièrement au cours des premières années de résidence dans une nouvelle société, notamment en raison de la faible taille de leurs réseaux (Nakhaie, 2008).

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES COMME INDICATEURS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS

Certaines caractéristiques sociodémographiques peuvent être associées à l'engagement civique des personnes immigrantes. D'abord, la *position dans le cycle de vie* (Chiasson et Morel, 2007; Gaudet et Turcotte, 2013; Scott et al., 2006) peut être déterminante du niveau d'engagement chez les immigrants. Certaines analyses des données de l'ENDBP (Scott et al., 2006; Thomas, 2012) montrent que les taux de bénévolat et de participation tendent à diminuer entre l'adolescence (15-24 ans) et l'âge adulte (25-34 ans). On observe par la suite une remontée des taux de participation parmi les immigrants des groupes d'âge subséquents (35-64 ans et 65 ans et plus). Même si les immigrants de 65 ans et plus sont engagés en moins grand nombre, ceux qui le sont participent à un plus haut niveau que les membres de tout autre groupe d'âge (Chiasson et Morel, 2007; Handy et Greenspan, 2009; Thomas, 2012). Les analyses des données de l'ESG et du World Values Survey (WVS) tendent à confirmer cette tendance (Couton et Gaudet, 2008; Voicu et Rusu, 2012). Notons que lorsque l'on s'intéresse à la participation des immigrants en particulier, la position dans le cycle de vie doit considérer la durée de résidence dans le pays hôte, qui fait varier les taux d'engagement de manière importante.

Peu d'études considèrent le *statut d'immigration* comme déterminant de l'engagement, probablement en raison de la fiabilité limitée des données. Certains auteurs (Vogel et Triandafyllidou, 2005) émettent l'hypothèse selon laquelle le statut d'immigration pourrait avoir d'importants effets sur la participation des immigrants, tout dépendant du type d'opportunités qui leur sont offertes. Sandoval et Jennings (2012) suggèrent pour leur part que les barrières à la participation politique (dont le statut) ne sont pas nécessairement transférées dans leurs pratiques d'engagement civique. Selon ces auteurs, les immigrants qui arrivent aux États-Unis avec une certaine prédisposition à l'engagement civique (expériences précédentes, sensibilités particulières, valorisation de la participation) surmonteront les barrières liées à leur statut et trouveront une manière de s'engager dans la société civile. Or, le statut n'est pas nécessairement associé à leur engagement civique : "(...) spaces of opportunity for civic participation are available to all Latino immigrants, and (...) they are taking advantage of these opportunities" (Sandoval et Jennings, 2012, p. 541).

Tel que discuté dans le chapitre précédent, la littérature tend à démontrer que les aspects formel et substantifs de la citoyenneté sont relativement indépendants, ce qui signifie que la participation politique informelle pourrait demeurer assez variable parmi les citoyens de statut *et* les personnes qui n'ont pas de statut de citoyenneté. Comme l'indiquent Armony et al. (2004), "Although the usual indicator of successful settlement and integration (particularly from the perspective of the federal government) is the acquisition of formal citizenship, it is not self-evident that formal citizenship status increases the levels of meaningful participation and integration of immigrants in Canadian society".

La *culture et le pays d'origine* sont aussi des facteurs influençant l'engagement civique des immigrants. Les possibilités de s'engager et les expériences d'engagement civique dans le pays d'origine peuvent être déterminantes des pratiques d'engagement à destination. Elles peuvent aussi structurer les perceptions des immigrants quant au concept de « bénévolat organisé » ou de participation non rémunérée à la société (Ashton et al., 2006; Chiasson et Morel, 2007; De Rooij, 2012; M. Voicu et Rusu, 2012). Par exemple, Ashton et al. (2006, p. 14) rapportent que certains immigrants perçoivent le bénévolat de manière plutôt négative, l'interprétant comme « un travail non rémunéré [qui exige] un investissement en temps qui pourrait avoir un impact négatif sur une carrière ». Les auteurs suggèrent également que dans plusieurs pays, la pratique de l'engagement civique et du bénévolat est peu développée et organisée, et qu'il est difficile pour de nombreux immigrants de saisir la manière dont ce système fonctionne. Encore peu de recherches sont menées sur les perceptions des immigrants de l'engagement civique dans le pays hôte en lien avec la culture de participation politique informelle du pays d'origine.

Notons également que la littérature semble évoquer un lien entre l'origine ethnoculturelle des personnes immigrantes et leur niveau ou leur type d'engagement civique à destination. Mais comme il était mentionné plus tôt dans ce chapitre, cette hypothèse demeure, de manière générale assez difficile à valider. Cependant, le contexte de l'engagement civique et le type d'activités pratiquées dans le pays d'origine pourrait être lié de manière plus directe aux niveaux et aux types d'engagement à destination (Black et al., 1987; De Rooij, 2012; Reeskens et Wright, 2014; Schlenker, Blatter et Birka, 2017; Luisa Veronis, 2010),

La *présence d'enfants dans le ménage* est généralement reconnue comme un indicateur de l'engagement civique des individus. Mais la recherche sur la participation chez les immigrants au

Canada (Scott et al., 2006; Thomas, 2012) accorde peu d'attention à ce facteur. Le rapport de Thomas (2012) sur le don et le bénévolat chez les immigrants au Canada (données de l'ENDBP de 2010) ne fait pas mention de cet indicateur, alors que Scott et al. (2006, p. 14) rapportent que « la présence d'enfants n'a pas (...) une influence appréciable sur la probabilité de faire du bénévolat chez les immigrants (...) ».

Pourtant, la présence d'enfants dans le ménage constitue l'un des plus importants prédicteurs du bénévolat et de l'engagement civique chez les Canadiens non immigrants. Dans un article discutant des principaux résultats de l'ENDBP (2010), Vézina et Crompton (2012, p. 43) rapportent que : « Un (...) facteur qui augmente considérablement la probabilité qu'une personne ait fait du bénévolat [est] la présence d'enfants d'âge scolaire (de 6 à 17 ans) dans le ménage. Beaucoup d'enfants d'âge scolaire amènent leurs parents à faire du bénévolat parce qu'ils participent à des activités scolaires et parascolaires qui n'existeraient probablement pas sans la participation des parents ». Ceci ne représente pas une tendance singulière, puisque les données de l'enquête *Midlife in the United States* (MIDUS) et de l'ENDBP de 2007 (Hall et al., 2009) affichent des résultats semblables : “The likelihood of volunteering is higher among those with school-aged children in the household than among others. (...) In contrast, those with only pre-school-aged children or no children in the household were least likely to volunteer” (Hall et al., 2009, p. 39).

Peu de recherches ont tenté d'expliquer l'effet différencié de la présence des enfants sur l'engagement des personnes nées au Canada et sur celui des personnes immigrantes. Dans une étude sur l'engagement social des immigrants au Canada menée à partir des données de l'ESG (1998), Couton et Gaudet (2008, p. 38) suggèrent que les immigrants pourraient être exclus de certaines formes d'engagement social reliées spécifiquement au rôle de parent : “Much of the life-course involvement is often related to the education of children (PTA, school activities, organized sports, etc.), which immigrants may have difficulties integrating depending on their age at arrival in the country”.

Le principal enjeu soulevé par cette situation est celui de l'« entrée » dans l'engagement civique et de la première activité pratiquée. Si la présence d'enfants dans le ménage n'a pas ou peu d'incidence sur l'engagement civique des personnes immigrantes, peut-on s'attendre à ce que ces personnes s'engagent plus tard? Et quel chemin vers la participation politique informelle, voire

l'intégration politique prendront-elles? Le thème de l'engagement civique des femmes immigrantes – et à plus forte raison celui des jeunes mères immigrantes récentes – est encore peu étudié au Canada. Une investigation plus profonde de ce thème (qui dépasse les objectifs de ce projet) pourrait permettre de mieux comprendre les mécanismes et les trajectoires d'« intégration » d'une partie importante de la population immigrante.

Tableau 2.3 : Taux de bénévolat et nombre d'heures de bénévolat moyen annuel selon le statut et les caractéristiques sociodémographiques de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, 2010

	Distribution de la population âgée de 15 ans et plus		Taux de bénévolat	
	Né au Canada	Immigrant	Né au Canada	Immigrant
			%	
Total	100	100	49	39
Groupe d'âge				
15-24	17	12	60	43
25-34	17	17	48	38
35-64	51	53	49	40
65 et plus	15	18	38	34
Présence d'enfants dans le ménage				
Aucun enfant de moins de 18 ans	63	56	43	38
Enfants de moins de 18 ans	37	44	61	40

source: Thomas (2012, p. 11)

Certaines études démontrent que le niveau d'engagement civique peut varier selon le *genre*. Historiquement, les femmes ont alloué plus de temps à l'engagement civique que les hommes, mais cet écart entre les genres tend aujourd'hui à s'amenuiser au Canada (Scott et al., 2006; Vézina et Crompton, 2012). En ce qui concerne les personnes immigrantes, encore peu d'études ont exploré les effets du genre sur leurs niveaux d'engagement civique au Canada. Entre autres, Ashton et al. (2006) ont trouvé qu'il est plus difficile de recruter des hommes que des femmes

immigrantes pour les activités d'engagement civique. Leurs données issues de groupes de discussion réalisés auprès de coordonnateurs d'organismes de la région de Vancouver suggèrent que certains motifs culturels et rôles traditionnels associés au genre pourraient être liés à cette difficulté de recrutement. Peu d'autres études peuvent confirmer ces hypothèses.

Une littérature assez récente aborde le thème spécifique de *l'engagement civique des femmes immigrantes*. Une section du contexte théorique présenté au chapitre précédent abordait la façon dont l'engagement civique pouvait représenter pour les femmes immigrantes une forme d'exercice de leur citoyenneté. Cette section recense, de manière plus globale, les principales contributions des travaux portant sur l'engagement civique des femmes immigrantes. Elle situe cet objet par rapport aux différents contextes dans lesquels il est étudié, sans toutefois traiter de son aspect politique.

Au Canada comme en Europe, cette littérature traite principalement de la vie associative des femmes et de ses impacts collectifs (Campani, 2011; DeTona et Lentin, 2011; Erel, 2009; Hersent et Rose, 2006; Moon, 2012; Tastsoglou et Miedema, 2000, 2003b; Thiéblemont-Dollet, 2008). Certaines auteures suggèrent que les femmes immigrantes s'impliquent d'abord dans des associations ethnoculturelles afin de sortir de l'isolement ou de participer à des projets de solidarité en lien avec la société d'origine (Hersent et Rose, 2006). De manière générale, la recherche montre que l'engagement civique dans des organismes de la société civile facilite l'« intégration » des femmes immigrantes dans la société hôte et que ce type de participation permet l'élargissement des réseaux et facilite l'accès à des connaissances et à des services appropriés à leurs besoins (Campani, 2011; DeTona et Lentin, 2011).

Ce corpus de littérature traite généralement l'engagement des femmes immigrantes comme un phénomène émancipatoire contribuant à leur intégration sociale et à la construction d'une identité renouvelée suite à l'expérience de migration (Erel, 2009; Ralston, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2003b). Il fait aussi un apport théorique à la recherche sur l'engagement des immigrantes, puisqu'il suggère que la participation civique de ces femmes peut contribuer progressivement à transformer les sociétés qui les accueillent. Par exemple, la recherche de DeTona et Lentin (2011, p. 497) sur les réseaux des femmes immigrantes en Irlande s'intéresse aux impacts du bénévolat des femmes immigrantes au niveau individuel, puis social : "(...) migrant women's networks attest to women's agency and resourcefulness in transforming not only

their own lives but also the character of Irish society”. Il demeure toutefois que l’engagement civique des femmes immigrantes est encore relativement peu étudié. Cette littérature est souvent intégrée au champ d’études sur les mobilisations citoyennes et les revendications de femmes immigrantes souvent exclues formellement de la citoyenneté, qui laissent peu de place à la question de la participation « non contestataire », dont il est tout de même possible de faire l’étude, tel que suggéré dans le chapitre précédent, dans une perspective politique.

L’ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS ET LE POLITIQUE

L’INFLUENCE DU CONTEXTE SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS HÔTE

L’environnement social et politique du pays hôte peut être déterminant du niveau d’engagement civique des immigrants. Un contexte social plus accueillant, un cadre institutionnel plus flexible et des politiques de gestion de la diversité plus inclusives peuvent favoriser la présence d’organismes communautaires multiethniques et l’engagement des personnes immigrantes. La présente section présente d’abord la notion de structures d’opportunités politiques, en lien avec l’engagement civique des personnes immigrantes. Si cette approche, qui provient de la littérature sur les mouvements sociaux, a davantage été employée pour analyser les mobilisations et l’activisme des immigrants (Bloemraad, 2006b; Bloemraad et al., 2008; Koopmans, 2004) et la participation politique des immigrants (Cyrus et al., 2006; Hooghe, 2005) en fonction du contexte dans lequel ils évoluent, il est aussi possible de s’en inspirer pour étudier leur engagement civique. Ensuite, une analyse de la façon dont le contexte politique, institutionnel et social de réception des immigrants peut être lié à leurs pratiques d’engagement civique est présentée. Le contexte de réception des immigrants est dans un premier temps abordé dans une perspective institutionnelle, sous l’angle des politiques de gestion de la diversité et de leur mise en œuvre aux niveaux canadien et québécois. Dans un second temps, le contexte socio-politique québécois entourant la diversité ethnoculturelle est présenté, eu égard, principalement, à deux épisodes récents de débats publics touchant aux relations ethniques, soit la « crise » des « accommodements raisonnables » et le projet de loi proposant une « Charte de la laïcité ». Dans un troisième temps, cette section s’intéresse à l’action publique provinciale et locale relative à la réception des immigrants et la gestion de la diversité, et finalement, la diversité au Québec est abordée à partir du point de vue de la population.

L'approche des structures d'opportunités politiques a initialement été appliquée au champ d'études sur l'activisme des immigrants par Patrick Ireland (1994). Les travaux de l'auteur consistaient essentiellement à proposer un modèle d'explication alternatif à celui de l'action collective des immigrants, qui était jadis analysée en lien avec le statut socioéconomique et l'origine ethnoculturelle des personnes immigrantes mobilisées (Pero, 2008). Il s'agit aujourd'hui de l'une des approches les plus communes pour analyser et expliquer le comportement politique des personnes immigrantes dans une société d'accueil (Bousetta, 2000; Koopmans, 2004). Par exemple, Koopmans (2004, p. 467) soutient que les politiques de gestion de la diversité (par exemple le multiculturalisme et l'interculturalisme, au Canada) ainsi que les différentes conceptualisations de la notion de citoyenneté ont un important pouvoir explicatif des conditions de l'engagement civique et politique des immigrants. L'auteur observe que « dans des contextes politiques plus inclusifs, les immigrants jouent un rôle plus important dans les débats portant sur des enjeux qui les concernent, sont beaucoup moins orientés vers la politique de leur pays d'origine et sont plus intéressés par des enjeux qui ont trait à leur intégration et à leurs droits au sein de la société hôte » (traduction libre). De façon similaire, Vogel (2005, p. 17) explique les variations dans la participation politique informelle des immigrants par la culture politique du pays d'accueil: "General features of societal opportunity structures may explain some international differences. We would expect more immigrant activism in countries where civic activities are generally promoted and wide-spread, while countries with a weak culture of activism would not encourage immigrants to become active".

Bloemraad (2006b) fait pour sa part valoir que l'intégration sociale et politique des immigrants au Canada et aux États-Unis dépend largement des institutions gouvernementales et des politiques de gestion de la diversité. Selon l'auteure, l'influence de l'État sur les activités civiques et politiques des immigrants peut opérer par deux dynamiques distinctes. La première est interprétative :

"(...) host countries' institutions and policies affect newcomers' and native-born citizens' understandings of immigrants' legitimate political standing in a country. Are foreign-born residents to be welcomed or shunned? Should they be treated as future citizens or temporary labor? (...) What accommodations, if any, must newcomers and native-born residents make in remaking the national and civic community?" (Bloemraad, 2006b, p. 677).

La seconde dynamique par laquelle passe l'influence des politiques et institutions est instrumentale, et influence plus directement la capacité des personnes de participer et de se

mobiliser : les ressources matérielles telles que le financement, la disponibilité d'espaces de rencontres, et le soutien technique pour les groupes et organismes rassemblant des personnes immigrantes est aussi déterminant. L'auteure indique également que la promotion de l'aide aux nouveaux arrivants que l'État effectue auprès des autres paliers de gouvernement et des acteurs privés peut aussi influencer leur niveau d'engagement civique. En somme, l'auteure suggère que les institutions et politiques gouvernementales peuvent influencer de façon importante la compréhension de la citoyenneté et la capacité générale des immigrants de participer à la société. Les résultats de son étude démontrent que les communautés qui reçoivent davantage de soutien mettent sur pied des infrastructures organisationnelles plus développées et disposent d'un spectre d'organismes communautaires plus diversifié.

Dan Trudeau emprunte le concept de *shadow state* (Clark et Dear, 1984) afin d'expliquer la manière dont le contexte local de réception des immigrants influence la capacité des organismes d'offrir des services aux personnes immigrantes. L'auteur montre qu'au sein du *shadow state*, défini comme « une constellation d'organisations non-gouvernementales provenant de différentes parties du secteur à but non lucratif, qui sont responsables d'offrir des services financés et gérés par l'État » (Trudeau, 2012, p. 444, traduction libre), certains organismes peuvent développer des discours locaux sur l'appartenance des immigrants, qui supportent ou contestent les politiques nationales de gestion de la diversité. Le secteur du *shadow state* constitue donc une arme à double tranchant pour les immigrants, dont l'accès aux ressources et l'intégration sociale et politique peut être affectée par les choix et les allégeances des organismes.

Ebert (2013) fait pour sa part usage du concept de *civic reception* emprunté à Sampson, McAdam, MacIndoe et Weffer- Elizondo (2005), afin d'expliquer l'engagement civique des personnes immigrantes. La notion de *civic reception* réfère à l'influence des éléments et conditions de la société civile locale sur l'efficacité de l'action civique des immigrants. Les résultats de son étude montrent une relation positive entre un environnement civique inclusif et participatif, et l'action civique des immigrants : l'offre d'un soutien social, d'information et de formation, puis d'un accès aux réseaux communautaires par les résidents et organismes locaux contribue à un environnement civique plus ouvert aux immigrants. Selon Ebert (2013, p. 1273), “civic reception generated by local institutions and a local culture that encourage public works and helping others will foster collective efficacy among newcomers, and in some cases will serve as a model for collectively organizing around a minority identity, thus facilitating civic engagement”.

LES POLITIQUES DE GESTION DE LA DIVERSITÉ ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES IMMIGRANTS AU CANADA

En ce qui concerne plus concrètement l'engagement civique des immigrants au Canada, les politiques de gestion de la diversité développées et mises en œuvre par le gouvernement peuvent influencer les taux et les modes de participation des immigrants. L'approche multiculturaliste, par exemple, appelle généralement à la reconnaissance et à l'accommodement des minorités culturelles et commande l'élaboration de politiques ou de lois qui permettent aux groupes minoritaires de participer à la société (civile et/ou politique) par le biais d'organismes, d'associations et d'activités en lien avec leurs communautés culturelles (Kymlicka, 1995; Kymlicka et Norman, 1994).

Dans une étude qui compare les tendances dans l'engagement civique (participation aux associations de la société civile et bénévolat) des immigrants en Ontario et au Québec, Laxer (2013) suggère que les trajectoires d'engagement civique diffèrent selon les provinces en raison, notamment, du type de politiques de gestion de la diversité qui prédomine dans chacune d'elles :

« (...) generational trajectories in co-ethnic membership take vastly different shapes in Ontario and Quebec. (...) In Ontario, where the multiculturalism discourse both denies the existence of an official culture and validates ethnicity as a basis of mobilisation, ethnic bonding is a common form of membership among immigrants (...). Meanwhile, in Quebec, where interculturalism relegates ethnicity to the private sphere, recent immigrants are half as likely as their counterparts in Ontario to engage in co-ethnic membership » (Laxer, 2013, p. 1591; 1592).

Laxer (2013) précise toutefois qu'en dépit du fait qu'il semble exister une corrélation importante entre les manières d'appréhender la diversité au niveau provincial et le type d'engagement civique des immigrants, il ne semble pas y avoir de différence entre leur niveau général d'engagement. L'auteure confirme ce qui a été démontré auparavant, c'est-à-dire que le niveau d'engagement civique augmente au fil des années passées dans la société hôte, partout au Canada. Elle suggère également que ces résultats peuvent refléter la capacité de l'interculturalisme⁵ à encourager la participation civique, sans qu'il ne prenne appui sur la culture pour y arriver.

⁵ L'auteure définit l'approche interculturaliste comme « (...) a contract between immigrants and the Quebecois majority, the aim of which is to establish a 'common public culture' in which 'French is the common language of public life', the 'participation and the contribution of everyone is expected and encouraged', and the contributions of

Les effets des politiques multiculturalistes sur le niveau d'engagement civique des immigrants restent à être démontrés. Les études réalisées à différents endroits trouvent des résultats divergents (Bloemraad, 2006b; Ireland, 1994; Laxer, 2013; Salaff et Chan, 2007), ce qui pourrait témoigner de la nécessité de prendre en compte certains éléments de contexte, notamment la proportion d'immigrants dans la population ou sur le territoire étudié. Par exemple, Salaff et Chan (2007) montrent qu'à Toronto, les programmes destinés aux personnes immigrantes développés sous des politiques multiculturalistes contribuent à instaurer une compétition entre les acteurs communautaires d'une même origine ethnoculturelle :

“Under Canada’s discourse of enlightened multiculturalism, social service agencies are funded to help integrate diverse peoples. The policy of multiculturalism meshes well with the liberal ideology underlying loose coupling, encouraging people to retain their cultural identity while settling and participating in national processes. These policies are designed to be sensitive to clients’ cultural backgrounds; however, there are unforeseen consequences. In this system, different groups are granted different amounts of social, cultural and economic capital along with differential access to this capital, which affects their position and potential for action in other arenas” (Salaff et Chan, 2007, p. 138).

Une étude plus récente de Reitz, Simon et Laxer (2017) portant sur l'impact des modèles nationaux d'intégration sur l'intégration sociale réelle des personnes musulmanes permet également de nuancer l'importance que l'on tend à accorder aux politiques de gestion de la diversité et aux discours d'intégration. Considérant l'« activité civique » ou « participation associative » (p. 2479) comme un indicateur d'intégration sociale, les auteurs montrent que les personnes musulmanes affichent des taux de participation associative équivalents à ceux de la population majoritaire, dans les trois contextes nationaux (Canada, Québec, France) où prévalent trois modèles d'intégration différents.

LE CONTEXTE DE L'INTÉGRATION SOCIALE ET POLITIQUE DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Les politiques de gestion de la diversité au Québec

Si les gouvernements successifs du Québec ont pris leurs distances avec la politique fédérale du multiculturalisme depuis les années 1970 (Labelle et Icart, 2007), ils ont toujours promu des valeurs de démocratie, de laïcité, de pluralisme culturel, d'égalité, de solidarité et de respect des

multiple groups are welcome but only ‘within the limits imposed by the respect for fundamental democratic values, and the necessity of inter-community exchange’” (A. Gagnon et Iacovino, 2004, p. 375 dans; Laxer, 2013, p. 1581)

droits historiques de la minorité anglophone et des Autochtones. En tant que nation minoritaire, le Québec se trouve néanmoins à la fois dans la position du promoteur des droits individuels et du pluralisme culturel, et dans celle du défenseur, ou à tout le moins du « gardien du statut quo » d'une identité collective qui est à la base de son autodétermination (Iacovino, 2015). Eu égard à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants, donc, le Québec se positionne différemment du reste du Canada, se réclamant de l'interculturalisme, un modèle de gestion de la diversité culturelle alternatif au multiculturalisme canadien, et toujours sujet à débats (Iacovino, 2015).

L'interculturalisme propose une perspective qui positionne le Québec comme une société hôte où préexiste une culture dominante francophone, et où prévaut également un pluralisme culturel. Le modèle reconnaît les cultures minoritaires, et suggère que la responsabilité de l'intégration soit partagée entre la communauté hôte et les nouveaux arrivants, à qui les moyens sont fournis afin de bien s' « intégrer », notamment en acquérant des compétences en français (G.-Gagnon et Iacovino, 2007; A. Gagnon et Iacovino, 2004; Gouvernement du Québec, 1990; Iacovino, 2015). Comme le rappellent Bouchard et Taylor (2008, p. 99), toutefois, « aucun texte officiel n'établit explicitement [l'interculturalisme] comme modèle de gestion des rapports interculturels (même si ses éléments constitutifs ont été bien mis en place depuis plusieurs années) ». Il s'agit là d'une situation à laquelle il faudrait remédier, selon les auteurs, par l'établissement d'« une loi, un énoncé de principe ou une déclaration qui en rappellerait les finalités, les principes et les applications » (p. 257) et qui faciliterait sa mise en œuvre.

Le contexte nationaliste et la diversité ethnoculturelle au Québec

Au cours des dernières années, le Québec a connu quelques épisodes de questionnement en ce qui a trait à l'intégration des immigrants et membres de certaines communautés culturelles. D'abord, une *Commission de consultation sur les pratiques reliées aux différences culturelles* a été créée en 2007 par le gouvernement libéral de Jean Charest. Cette Commission de consultation publique a été mise sur pied dans un contexte particulier, initié par la décision de la Cour suprême du Canada, en 2006, de permettre le port d'un kirpan⁶ (scellé à l'intérieur de ses vêtements) à l'école à un jeune Sikh orthodoxe. Ce contexte se caractérisait par un intérêt populaire grandissant pour la question des accommodements accordés aux membres de différentes communautés

⁶ Le kirpan est une arme symbolique s'apparentant à un poignard, portée à la ceinture (et généralement dans un étui) par les sikhs. Elle symbolise la résistance à l'oppression et la lutte contre l'injustice.

culturelles, puis par les réponses institutionnelles diverses qui ont été offertes entre 2006 et 2007 (consultation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur les limites et la portée des accommodements raisonnables, déclaration du CHUM (Centre hospitalier de l'Université de Montréal) spécifiant qu'il est impossible de garantir aux patientes qu'un médecin du sexe de leur choix soit présent à leur accouchement, comité consultatif du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire, normes de vie de la municipalité d'Hérouxville...) (Labelle et Icart, 2007). La manifeste incompréhension du public vis-à-vis du concept même d'accommodement raisonnable et les nombreux dérapages médiatiques (Labelle et Icart, 2007; Maryse Potvin, 2012) ont donc forcé la tenue de cette consultation, à l'orée des élections provinciales du mois de mars 2007. Présidée par le sociologue Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor, la *Commission de consultation sur les pratiques reliées aux différences culturelles* visait principalement à « formuler des recommandations au gouvernement afin que les pratiques d'accommodements soient respectueuses des valeurs communes des Québécois » (Labelle et Icart, 2007, p. 126).

À la suite de cette opération de consultation qui a fait grand bruit au Québec, plusieurs analystes ont mis en lumière le rôle important qu'ont joué les médias dans la montée de l'intolérance (Potvin, 2012) observée durant cette période. Comme le rapporte Potvin (2012, p. 251) :

« (...) en décembre 2007, dans le cadre du congrès de la Fédération des journalistes du Québec, de nombreux journalistes ont fait leur *mea culpa*. Le journaliste Jean-Claude Leclerc disait, dès février 2007, que les médias avaient exagéré. Ce débat, qu'il considère comme une « psychose publique », aurait été une pure fabrication des médias, « les seuls qui ont mis cet enjeu sur la table » (Leclerc, 2007) ».

Un rapport d'expert sur le traitement médiatique et les discours d'opinion sur les accommodements raisonnables a d'ailleurs été commandé par les commissaires. Ses auteurs mentionnent que plusieurs acteurs et intervenants, provenant autant de la recherche scientifique que du terrain – surtout dans les domaines scolaire et de la santé – en appelaient, depuis le début des événements, au freinage du discours populiste et du traitement abusif et mal documenté des médias de ces questions sensibles (Maryse Potvin, Tremblay, Audet et Martin, 2008). Selon certains observateurs, plusieurs médias ont participé aux représentations des accommodements raisonnables comme des privilèges accordés aux minorités pouvant éventuellement mettre la

culture majoritaire en péril (Labelle et Icart, 2007; Maryse Potvin, 2012; Maryse Potvin et al., 2008).

Au final, le rapport des commissaires recommandait un modèle de « laïcité ouverte », mettant de l'avant le devoir de réserve de certains représentants de l'État (président et vice-présidents de l'Assemblée nationale, juges et procureurs de la Couronne, policiers et gardiens de prison) et permettant de maintenir les grands principes du pluralisme libéral (G. Bouchard et Taylor, 2008). À défaut d'avoir fait l'objet de quelques mesures *ad hoc* proposées par les deux principaux partis politiques (Iacovino, 2015), les recommandations finales n'ont entraîné la création d'aucun projet plus profond et informé concernant la gestion de la diversité et des accommodements des minorités culturelles au Québec.

La province a connu un second événement, d'une nature complètement différente, mais concernant aussi la question de l'identité collective vis-à-vis de l'intégration des immigrants et des membres de certaines minorités culturelles. Durant le court passage au pouvoir du Parti québécois de 2012 à 2014, le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne et président du Comité sur l'identité, Bernard Drainville, a été mandaté pour développer un projet de loi sur la laïcité de l'État et sur l'encadrement des demandes d'accommodements religieux. À l'automne 2013, le projet de loi 60, proposant une *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement* est déposé. Ce projet de « Charte de la laïcité » visait principalement à baliser les mesures de laïcité, en restreignant l'expression de croyances religieuses et en interdisant le port de signes ostentatoires (vêtements, couvre-chef, bijoux) chez tous les employés de la fonction publique. Le projet de loi se faisait très précis quant à la définition du terme « signe ostentatoire » et en donnait des exemples. Il proposait également certaines exceptions ayant trait à l'héritage culturel québécois (par exemple, le maintien du crucifix dans les locaux de certaines institutions publiques), et reprenait de manière générale les recommandations proposées par les commissaires Bouchard et Taylor concernant la sécurité et l'identification des citoyens (visage découvert pour recevoir un service d'un représentant de l'État).

Selon Iacovino (2015, p. 47), ce projet de loi constitue l’incursion la plus ambitieuse et la plus controversée dans la gestion de la diversité au Québec et marque un retrait apparent des principes de pluralisme et d’inclusion préconisés jusqu’alors :

“Substantively, the very introduction of the Charter of Quebec Values signaled the real possibility that interculturalism, as a reflection of a liberal-pluralist consensus, could be supplanted by a new normative framework that seeks to more carefully limit the sorts of accommodation practices that are available to citizens, restrict the equal public recognition of minority cultures in relation to the majority, and introduce an unprecedented scope of regulation in matters pertaining to freedom of expression in the name of state secularism”.

Les échos de cette initiative ont eux aussi résonné assez fort dans la société québécoise, ouvrant une fois de plus la porte à un débat public sur l’identité québécoise, l’intégration des minorités culturelles et les mesures à prendre pour baliser la « laïcité ». De nombreux groupes de la société civile (laïques, religieux, communautaires, citoyens) et liés à certains secteurs tels que la santé ou l’éducation ont été entendus en commission parlementaire (Assemblée nationale du Québec, 2012). Si le projet de « Charte de la laïcité » disposait de certains appuis, les principales critiques qui lui étaient adressées dénonçaient son caractère discriminatoire. Des manifestations populaires contre le projet de loi ont par ailleurs eu lieu à Montréal au cours de l’automne 2013 (La Presse canadienne, 2013).

Le débat a divisé plusieurs groupes, dont le mouvement féministe, qui aborde de manière complexe le port du hijab et l’impact de son interdiction à tous les membres de la fonction publique. Au sein du mouvement, les questions de l’islamisation et de la radicalisation des jeunes confrontent celles de la fuite d’un régime paternaliste, de la récupération électoraliste d’un enjeu socio-religieux, de l’inclusion, l’exclusion et l’égalité sociales, puis du respect des droits et libertés individuels. Ce débat spécifique n’est pas l’objet de cette thèse, mais l’importance qu’y ont accordé les féministes est significative : elle montre autant les difficultés potentielles que la « Charte de la laïcité » aurait pu poser aux femmes portant le hijab qu’il confirme ce que suggéraient les commissaires Bouchard et Taylor (2008, p. 234- 235) dans leur rapport à la Commission quant à l’émergence de l’islamophobie depuis le 11 septembre 2001 et à la conception erronée que peuvent avoir certains citoyens de l’Islam. Finalement, la *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l’État ainsi que d’égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d’accommodement* n’a jamais vu le jour et a, selon plusieurs observateurs, coûté cher – voire le pouvoir – au parti Québécois, qui a perdu 24 des 54 sièges qu’il occupait à l’assemblée nationale suite à l’élection générale provinciale du mois d’avril

2014 (Directeur général des élections du Québec, 2014). Si ce projet représentait sans conteste un risque que le parti Québécois a choisi de prendre, certains prétendent qu'il n'aurait pas passé le test de la constitution canadienne et de sa *Charte des droits et libertés*, alors que d'autres suggèrent qu'il s'agissait d'un pas de plus vers de l'affirmation nationale du Québec, et que la noyade du projet de loi n'a pas clos le débat. Néanmoins, il a probablement permis de mieux exposer le contexte du pluralisme culturel, et, à terme, aux citoyens de faire valoir leur préférence pour une forme de laïcité « ouverte » par opposition à sa forme « absolue »⁷, en refusant massivement d'appuyer un projet (et un parti) jugés peu inclusifs.

Le contexte politique et social de réception des immigrants au Québec

L'intégration des immigrants : l'action publique provinciale

Une attitude d'ouverture à l'immigration est promue au Canada et au Québec, autant d'un point de vue institutionnel que d'un point de vue social, depuis la diversification de l'immigration dans les années 1960-1970 (Kelley et Trebilcock, 2010). Comme le mentionne Paquet (2016) dans un ouvrage qui porte sur la fédéralisation de l'immigration au Canada, la conception de l'immigration comme une ressource pour la société et pour l'économie provinciale est partagée dans toutes les provinces canadiennes, depuis la signature d'accords bilatéraux en immigration (décennie 1990 pour plusieurs), jusqu'à aujourd'hui. Selon les analyses de l'auteure, les provinces « inscrivent toutes leurs actions dans une logique pro-immigrants et présentent leurs interventions comme un moyen d'assurer la pérennité de leur société » (Paquet, 2016, p. 34). L'État et la société sont représentés comme les acteurs principaux en ce qui a trait à l'immigration et à leur intégration, et le Québec n'y fait pas exception.

Au Québec, dès la fin des années 1960, des programmes publics d'aide à l'intégration et à l'établissement des immigrants étaient mis en place. Ils se sont modifiés graduellement, l'enseignement du français prenant une importance grandissante alors que les énoncés de politiques de gestion de la diversité se sont orientés vers un modèle interculturel qui se

⁷ La distinction entre les formes de laïcité “ouverte” et “absolue” sont reprises de Taylor (2010) par Iacovino (2015, p. 50): « In regards to [absolutist secularism], the fear is that [the state's] demands inevitably spill into the private lives of individuals to a degree that is indefensible from a liberal-pluralist perspective. (...) Open secularism, in contrast, simply sees the state as neutral in its relationship to a variety of comprehensive doctrines and opposed to actively suppressing their expression in the public sphere.

distingue de celui du multiculturalisme canadien. Paquet (2016) montre bien la quête du Québec pour obtenir davantage de responsabilités en immigration : l'accord Lang-Cloutier (1971) concède au Québec le droit d'envoyer ses agents lors des missions d'immigration fédérales à l'étranger, l'accord Andras-Bienvenue (1975) prolonge les pouvoirs du Québec quant à la sélection de ses immigrants, l'accord Cullen-Couture (1978) prolonge encore la dévolution des pouvoirs en immigration à la province francophone, et finalement, l'accord Gagnon-Tremblay-Mc Dougall (1991) formalise les ententes sur le transfert accru de ressources financières vers le Québec et la dévolution des services d'immigration et d'intégration des immigrants. À partir de ce moment, le Québec prend une trajectoire plus autonome quant à l'immigration.

En plus d'accroître ses pouvoirs dans le domaine de l'immigration, qu'il considère comme une ressource économique et démographique, le Québec alloue également des ressources substantielles à l'intégration des immigrants, notamment en soutenant financièrement les organismes communautaires au service des immigrants et en reconnaissant et promouvant progressivement le pluralisme culturel. En 1987, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MICC) remplace l'ancien ministère de l'Immigration du Québec et le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration est créé, ce qui reflète, selon Paquet (2016), l'intérêt du gouvernement québécois pour l'intégration des immigrants. Cet intérêt pour l'intégration des nouveaux arrivants se manifeste aussi dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : Au Québec pour bâtir ensemble*, publié en 1990, qui « met de l'avant l'importance d'une offre bonifiée en francisation, mais souligne également l'importance cruciale d'une action gouvernementale pour l'insertion socioéconomique et l'intégration économique. (...) L'Énoncé appelle [aussi] à l'action en matière de politique d'égalité, de relations intercommunautaires et de pluralisation des institutions » (Paquet, 2016, p. 72). Ainsi, depuis qu'il dispose de pouvoirs accrus en matière d'immigration (Accord Tremblay-Gagnon-Mc Dougall, 1991), le Québec a toujours considéré l'immigration comme une ressource essentielle au développement de la société, et graduellement adopté des mesures facilitant l'intégration des immigrants de toutes origines culturelles.

L'intégration des immigrants : l'action publique locale

À l'échelle de Montréal, qui accueille la majorité des immigrants au Québec – même si un nombre croissant des immigrants récents s'installent dans les banlieues plus ou moins éloignées

(Apparicio, Leloup et Rivet, 2006) – la gestion de la diversité ethnique est décrite comme une « adhocratie » (A. Germain et Alain, 2006, p. 246). Il s'agit là d'un type de politiques et de pratiques qui sont « moins inspirées par une philosophie particulière en matière de gestion de la diversité que par une approche au cas par cas », au fur et à mesure des problèmes à résoudre. À cet égard, les auteurs observent notamment que les interventions des instances municipales sont généralement dominées par un souci d'intégration des immigrants, favorisant, autant que possible leur participation récréative et institutionnelle. Ils remarquent néanmoins que la Ville est réticente aux demandes particulières, faites au nom des différences ethno-religieuses, qui pourraient ouvrir la porte à un repli identitaire ou à une forme de ghettoïsation :

« La reconnaissance des différences culturelles relèverait davantage d'une contrainte qu'il faut traiter au plan de l'individu lorsqu'elle entrave sa participation. Le communautaire ethnique n'a pas sa place dans les administrations municipales (...) On est donc à mille lieues de pratiques d'inspiration multiculturaliste. Il y aurait même une tendance à affirmer des orientations résolument universelles (...) » (p. 256).

Dans un ouvrage détaillant l'action publique en matière d'intégration des immigrants à Montréal et Laval, Aude-Claire Fourot (2013) fait un constat semblable, en rappelant que la Ville de Montréal, à l'instar de la province du Québec, a toujours reconnu le phénomène de l'immigration comme essentiel à son développement. En couvrant la période des fusion/dé-fusions municipales (2001-2006) et les années suivantes, elle montre précisément la manière dont Montréal a défini la question de la diversité culturelle, puis a mis en place des politiques et programmes pour l'encadrer, dans des partenariats parfois complexes avec divers acteurs. Son analyse dresse le portrait d'une gestion de la diversité à deux échelles : celui des arrondissements, dont le rôle s'est accru depuis la Loi 33 (Loi qui modifie la Charte de la Ville de Montréal et décentralise certains pouvoirs et responsabilités vers les arrondissements) et celui de la Ville centre, qui avait déjà acquis une certaine expérience et pris certaines initiatives en matière de gestion de la diversité culturelle, et qui garde le mandat de prodiguer des services-conseils aux arrondissements.

Dans la Ville centre, certains programmes restent fonctionnels et très pertinents. C'est par exemple le cas des Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE), qui ont, selon Fourot (2013, p. 195) été particulièrement efficaces à l'échelle de la Ville. La mise sur pied du CIM, (Conseil interculturel de Montréal) constitue un autre exemple de stratégie proactive de la Ville en matière de gestion de la diversité. Le CIM, qui vise à « aviser le conseil municipal et le comité exécutif

sur les politiques municipales à mettre en œuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés ethnoculturelles et de fournir des recommandations sur toute question d'intérêt pour les communautés culturelles et relations interculturelles » (Ville de Montréal, 2016), a par ailleurs été inscrit dans la Charte de la Ville, ce qui la rend moins vulnérable aux alternances partisanes et témoigne de l'importance de l'intégration des immigrants et groupes ethnoculturels pour la Ville. En termes de budget, les sommes versées à Montréal pour la gestion de ses programmes, par le biais d'accords avec le MICC (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles) – et divers autres acteurs, selon les accords – s'est sans cesse accru depuis le début des années 2000. Les accords visent particulièrement l'intégration socio-économique des immigrants, la rétention des étudiants internationaux et travailleurs temporaires et une meilleure représentativité des minorités visibles dans les différentes institutions (Fourot, 2013).

Sur le plan des discours, en 2004, la Ville a produit la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion, en remplacement de la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale qui datait de 1989. Puis, en 2006, la Ville a adhéré à la coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO. De leur côté, les arrondissements reçoivent un financement pour la gestion de la diversité culturelle, mais leurs programmes et autres initiatives sont variables en fonction notamment de leur historique en matière de présence immigrante, et de leur expérience en la matière.

La diversité culturelle et l'immigration au Québec : le point de vue de la population

Du point de vue de la population québécoise, il est toujours plus difficile de comprendre et de démontrer le niveau d'inclusion sociale des immigrants et membres des minorités ethnoculturelles (Antoine Bilodeau, Turgeon et Karakoç, 2012; Reitz, 2002; Reitz et al., 2017). Certains faits montrent toutefois que la société québécoise est généralement ouverte et réceptive à l'immigration. Par exemple, le fait qu'il n'existe aucun mouvement social ou parti politique anti-immigrants au Québec – ni ailleurs au Canada (Paquet, 2016, p. 27) – montre d'abord que la question de l'immigration est généralement perçue de manière positive par les citoyens. Dans une étude basée sur les données de l'Étude Électorale Canadienne de 1988 à 2008, Bilodeau et al. (2012) montrent que l'opinion des *Canadiens de naissance n'appartenant pas à une minorité*

visible envers l'immigration est généralement positive, et que l'attitude face à l'immigration s'est peut-être même améliorée, dans un contexte où le bilan migratoire est positif : “from 1988 to 2008, Canadians of all provinces have become increasingly and overwhelmingly comfortable with the status quo – between 55 per cent and 70 per cent – and this despite the fact that the annual intake of immigrants admitted to Canada increased significantly during that period from around 150 000 to 250 000 people” (Antoine Bilodeau et al., 2012, p. 588). Leurs données montrent également que parmi les populations provinciales, les Québécois sont les plus satisfaits du niveau d'immigration.

C'est à un constat semblable que sont arrivés plus récemment Reitz et al. (2017) dans une étude visant à comprendre les impacts des différentes politiques nationales d'intégration et de gestion de la diversité et des pratiques d'accommodements religieux sur les expériences d'intégration sociale des personnes musulmanes. En effet, leurs résultats, issus des données de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDS) de 2002 (pour le Canada et le Québec) et de l'Enquête Trajectoires et Origines de 2008-2009 (pour la France) montrent qu'il existe un « facteur musulman » significatif dans l'explication des expériences d'inclusion et d'exclusion sociales des personnes musulmanes, autant en France, au Canada anglais qu'au Québec : “(...) the Muslim/non-Muslim gap in social inclusion/exclusion is significant in all three settings and results from a combination of factors, including ethnic, cultural, and racial differences, length of residence in the host society, education, and religion” (Reitz et al., 2017, p. 2474). L'analyse des contextes nationaux d'intégration – définis selon la tradition nationale d'immigration, le modèle d'intégration des immigrants et l'importance ou valeur accordée collectivement à la religion et/ou à la laïcité – montre que les musulmans du Québec rapportent proportionnellement moins d'expériences de discrimination et vivent une cohabitation interculturelle plus positive (“more often report trust in neighbours” (Reitz et al., 2017, p. 2480)). L'un des apports les plus importants de leurs travaux concerne la remise en question du lien présumé entre les expériences d'inclusion/exclusion sociale des musulmans et le contexte national et les politiques de gestion de la diversité. Ce lien présumé mènerait à l'hypothèse selon laquelle le contexte canadien (hors Québec), où prévaut un multiculturalisme promoteur du pluralisme culturel et de la reconnaissance des droits des minorités (Kymlicka, 1995) et une certaine indifférence aux principes de laïcité, serait plus propice à l'intégration sociale des musulmans que sa variante interculturelle québécoise. Mais, dans l'ensemble, l'analyse des *expériences de discrimination*, de la *peur de la*

victimisation, de la *composition des réseaux d'amis*, de l'*activité civique/participation associative*, de la *confiance en les institutions et les concitoyens*, et de l'*identification à la population majoritaire* montre que l'hypothèse ne peut être validée. Les auteurs montrent par ailleurs que le Québec est particulièrement accueillant : "If anything, Muslim's social integration experiences are more positive in Quebec than in France or the rest of Canada" (Reitz et al., 2017, p. 2491).

À l'échelle de Montréal, la professeure Annick Germain a mené deux enquêtes, couvrant deux périodes distinctes, afin d'étudier et de comprendre la cohabitation interethnique à Montréal. Dans les années 1990, un travail de terrain avait été réalisé dans sept quartiers multiculturels de la région montréalaise. Les auteurs avaient conclu, notamment, que « (la) cohabitation (était) généralement pacifique, mais néanmoins distante et empreinte d'une civilité propre aux relations entretenues par des inconnus lorsqu'ils se croisent dans des espaces publics » (A. Germain, Leloup et Radice, 2014). Dans une enquête plus récente, menée dans des quartiers de classe moyenne de la région montréalaise ayant connu une importante croissance immigrante au cours des dernières années, Germain et al. (2015; 2014) ont posé leur regard (observations systématiques et entrevues courtes avec des résidents) sur les pratiques de sociabilité dans les espaces publics. Cette étude a démontré que les interactions qui ont lieu dans les espaces publics des quartiers étudiés ne sont « pas entravée[s] par la diversité ethnique croissante des habitants » (A. Germain et al., 2015, p. 188). Si peu ou pas d'inconforts liés à la diversité ethnique ne se sont révélés, c'est une sociabilité plutôt « ordinaire » qui ressort des observations : un type d'interaction qui semble peu sensible aux différences culturelles, au même titre qu'elle peut l'être aux différences socioéconomiques ou générationnelles.

La plupart des études récentes, qu'elles adoptent le prisme institutionnel, celui des enquêtes par questionnaire, ou encore celui des enquêtes de terrain, montrent que les populations québécoise et montréalaise perçoivent l'immigration et la diversité ethnique de manière positive et que leurs institutions mettent en place des mesures sincères afin de favoriser l'« intégration » du plus grand nombre d'immigrants à la société. Du point de vue de l'histoire récente, le consensus social autour de l'immigration comme ressource essentielle au développement du Québec s'est toujours maintenu. Les inquiétudes quant à la diversité religieuse, et particulièrement la présence musulmane, ne sont pas spécifiques au cas québécois, et les médias ont une part de responsabilité à assumer dans les préoccupations qui y sont liées. L'exemple de la « crise » des « accommodements raisonnables » (Labelle et Icart, 2007), largement générée par les médias,

constitue un bon exemple du phénomène. D'autre part, si les appréhensions quant à la perte de terrain de la culture québécoise étaient si élevées, la levée de boucliers contre la « Charte de la laïcité » n'aurait pas été si importante et sa proposition n'aurait pas coûté le pouvoir au parti Québécois. Mais il s'agit encore là d'un sujet duquel les médias ont fait leurs manchettes durant plusieurs semaines. Il est donc plausible que, comme le suggèrent Gagnon et Boucher (2016) et Potvin et al. (2012; 2008) le traitement médiatique de ces événements ait altéré les perceptions de la population et des immigrants eux-mêmes quant à l'immigration et l'intégration des minorités ethniques. Ainsi, eu égard à l'objet de ce projet de recherche, la réalité perçue, par le biais des médias, pourrait avoir un impact sur la propension des personnes immigrantes à s'engager dans leurs collectivités. Comme la majorité des gens, nonobstant leur religion, leur origine ethnoculturelle ou leur statut, sont assez peu intéressés et informés à propos de la chose politique (Eliasoph, 1998; National Commission on Civic Renewal, 1998; Plotke, 1999; Reitz et al., 2017), les médias – et discussions avec les membres de l'entourage – sont plus susceptibles d'influencer leurs perceptions que le sont les politiques de gestion de la diversité et les modèles institutionnalisés d'intégration des immigrants. Et c'est là une situation qui pourrait, en effet, participer à la construction de compréhensions variées du contexte de l'intégration des immigrants au Québec et à Montréal.

LE MILIEU COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Ce chapitre demeure incomplet s'il n'aborde pas l'engagement civique dans le contexte spécifique montréalais, où le travail de terrain a été réalisé. Au terme d'une recension des grands thèmes entourant l'engagement civique des personnes immigrantes, les conditions d'accès aux pratiques, et le contexte de réception des immigrants et de la diversité ethnique au Canada, cette section dresse un portrait du milieu communautaire québécois et montréalais, qui présente certaines distinctions principalement héritées des mouvements sociaux des années 1960. Cette partie du chapitre vise aussi à rendre compte de l'importance que revêtait jadis – et que revêt encore – le milieu communautaire au Québec, puis à justifier l'incursion qui y est faite dans le cadre de cette recherche. Je m'intéresserai d'abord au développement du secteur communautaire au Québec et à Montréal, en m'attardant particulièrement à sa gouvernance, à sa structure et à son fonctionnement. La manière dont le milieu communautaire est associé aux enjeux de l'immigration à Montréal, notamment par sa nature accueillante et par la mission sociale des

organismes qui le composent, puis par les acteurs – souvent eux-mêmes issus de l’immigration – qui y sont engagés, sera par la suite abordée.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Le secteur communautaire québécois est issu des mouvements sociaux, qui ont pris forme au cours de la Révolution tranquille au tournant des années 1960 (J. A. Boudreau, Germain, Rea et Sacco, 2008; A. Germain, Morin et Sénécal, 2004; González Castillo, 2015; Hamel et Jouve, 2006). Dès lors, les organismes communautaires, jadis appelés « comités de citoyens » ont pris racine dans la communauté locale, revendiquant une place pour les usagers et les acteurs locaux dans la gestion des services sociaux offerts à la communauté. Ils étaient pour la majorité menés par une idéologie autogestionnaire, ou d’émancipation. Mais comme le décrivent Boudreau et al. (2008, p. 14), « émanciper les pauvres du joug de l’oppression de la classe dominante s’est progressivement transformé en une logique d’assistance aux plus démunis, puis plus récemment en une logique de prévention contre les risques de ruptures sociales associées à un affaiblissement de la cohésion sociale ». Malgré que le Québec ait (partiellement) emboîté le pas à cette dynamique de transfert de certaines activités sociales vers le secteur communautaire (et bénévole), le milieu communautaire au Québec présente un exemple singulier de résistance aux préceptes de la nouvelle gestion publique et de la « culture du contrat » (D. White, 2012), ou « sous-traitance » par l’État des services publics (Lesemann, 2008) qui prévalent dans la majorité des pays occidentaux au tournant des années 1990. Cette résistance a cependant toujours fait l’objet d’une lutte pour l’existence même de l’action communautaire autonome (ACA), dans un contexte qui, au fil des ans et des gouvernements, n’a jamais constitué la voie institutionnelle favorite.

Au cours des années 1990, certains organismes communautaires se sont regroupés (D. White, 2012) et professionnalisés (Depelteau, Fortier et Hébert, 2013), établissant des partenariats avec l’État québécois, qui opérait une décentralisation de ses services. Depelteau et al. (2013, p. 19) décrivent la situation à cette époque comme un état de coexistence entre deux « facettes contradictoires des milieux communautaires, celle axée sur la participation citoyenne et celle qui met plutôt l’accent sur une offre de services complémentaires à l’État (...) ». Cette analyse fait écho à celle de Germain et al. (2004), qui évoquent également une contradiction dans la compréhension des objectifs réels des organismes communautaires. Selon ces derniers auteurs, la

définition même de l'action communautaire autonome, qui visait (en partie) la revendication et la défense des droits des citoyens, pouvait difficilement s'opérationnaliser dans un cadre aussi strictement défini par l'État. Les acteurs du secteur n'arrivaient alors pas à parler d'une seule voix, divisés principalement entre les organismes d'ACA, qui souhaitent défendre et conserver le modèle d'action communautaire développé au Québec au cours des années 1970, maintenant une distance critique avec l'État, visant la défense collective des droits et demandant l'accès exclusif au financement à la mission globale, et ceux qui se dédient à l'action communautaire « au sens large », incluant les organismes entrés dans un rapport contractuel avec l'État (D. White, 2012; D. White et al., 2008).

Au terme d'une période de négociation « asymétrique » (D. White, 2012) au cours de laquelle les acteurs de l'ACA se sont faits particulièrement actifs et stratégiques, une politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire (PRSAC) est adoptée par le gouvernement du Parti québécois en 2001. Conformément aux demandes de ses acteurs, l'ACA est clairement distinguée de l'action communautaire « au sens large » dans la politique. Celle-ci donne également un accès exclusif aux organismes de l'ACA au financement en fonction de leur mission globale. Cependant, comme le remarque Deena White (2012) dans un article qui retrace le cheminement politique de la lutte menée par les organismes de l'ACA, la PRSAC demeure une politique non-prescriptive qui se destine aux organismes d'action communautaire locale « au sens large ».

La néo-libéralisation du secteur communautaire suit donc son cours, alors que la PRSAC autorise les formes de financement ponctuel et les ententes de services entre l'État et les organismes communautaires locaux (Depelteau et al., 2013; D. White, 2012). La nouvelle politique reconnaissant le caractère particulier des organismes communautaires autonomes, elle les outille en situation de négociation avec le gouvernement. Mais elle autorise du même coup l'entrée d'une dynamique de marché au sein du secteur communautaire (Depelteau et al., 2013; Lesemann, 2008, 2011).

L'évaluation de la mise en œuvre de la PRSAC montre bien que son application demeure difficile et truffée d'exceptions. White et al. (2008, p. 13) notent entre autres que le financement en appui à la mission globale des organismes « a diminué au plan de sa valeur constante depuis l'adoption de la PRSAC ». Les analystes indiquent également que la distinction entre l'action communautaire autonome et l'action communautaire « au sens large » a perdu sa signification

puisque tous les organismes communautaires peuvent dorénavant obtenir un financement en appui à leur mission globale. Un document du gouvernement rapportant les résultats d'une enquête par sondage menée auprès des organismes communautaires financés par le gouvernement du Québec montre aussi qu'autant pour les organismes financés par des ententes de services ou par projets, que pour les organismes financés en appui à leur mission globale, la question de l'autodétermination de la mission, des activités et des orientations demeure prioritaire. D'après le rapport, toutefois, la mise en œuvre de la PRSAC n'aurait pas permis d'agir en fonction de ces priorités : « c'est au regard des énoncés portant sur le respect de l'autonomie que l'on perçoit un peu plus de détérioration que d'amélioration depuis la mise en œuvre de la politique, et ce pour tous les organismes » (Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, 2007, p. 22). Au regard des principaux objectifs de la politique, ces deux constats tendent à mettre en péril la légitimité, voire la crédibilité de la PRSAC. En dépit des principales recommandations de l'équipe d'évaluation de la politique (D. White et al., 2008), il semble qu'elle soit demeurée inchangée depuis lors (Vaillancourt, 2017).

Selon plusieurs auteurs, le nouveau management public a graduellement fait son entrée dans les divers secteurs gérés par l'État au tournant du millénaire (Lefèvre et Berthiaume, 2017; Lesemann, 2008, 2011; Vaillancourt, 2017; D. White, 2012; D. White et al., 2008). Selon les préceptes de ce mode de gestion, l'État coordonne, à contrat, le travail des différents fournisseurs de services (publics), et attend les résultats promis sans égard aux risques potentiels pour les partenaires. Or, bon nombre de ces partenaires sont des organismes communautaires, ou « entreprises communautaires » pour reprendre l'expression de Lesemann (2008), ce qui peut être problématique à de nombreux égards. L'auteur trouve que cette relation de « sous-traitance » entre les organismes communautaires-prestataires de services et l'État, pose problème puisque ces organismes « ont une histoire, et donc des missions, des valeurs, des engagements propres » qui sont mis en péril par les relations marchandes qu'ils développent avec l'État. White et al. (2008, p. 22) partagent la même réflexion dans la conclusion de leur évaluation de la PRSAC :

« Si [le nouveau management public] s'installe graduellement dans la fonction publique québécoise depuis plusieurs années, il faut se demander s'il est adéquat quant aux rapports entre le gouvernement et les organismes communautaires. Ceux-ci ne fonctionnent pas selon la rationalité marchande (...) les organismes communautaires agissent plutôt en fonction de valeurs : leur priorité est de faire une différence dans la société ».

Il est important de rappeler ici que malgré les mises en garde faites par différents observateurs de la scène politique et communautaire au Québec, le *nouveau management public* concerne principalement les organismes communautaires et leurs *activités qui sont soumises à des ententes de services ou liées à des ententes de financement par projet*. Il ne remplace donc pas le financement à la mission, encore majoritaire parmi les modes de financement des organismes communautaires au Québec. Tel que le souligne Dominique Masson (2015) en ce qui concerne la gouvernance économique des organismes communautaires québécois,

“The current situation in Québec is thus that of a hybrid, complex mix of political rationalities [social liberalism; neoliberalism; social investment state] in which social liberalism predominates. Consequently, different types of relations between the province and women’s and community organizations coexist, in which loose partnerships market by dynamics of « conflictual collaboration » (...) are preponderant and are characterized by core funding, support for advocacy, and respect for the groups’ autonomy” (Masson, 2015, p. 93).

En ce qui concerne le financement des organismes communautaires, un nouvel acteur, les fondations privées (ou philanthropiques) ont pris une importance grandissante au cours des années au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest (2003-2012). Si leur simple présence dans le paysage communautaire fait l’objet de certaines critiques, ce sont surtout les projets, leur nature, ainsi que la manière dont ceux-ci sont proposés et implantés dans les différents domaines de la société qui soulèvent des questions, tant dans la société québécoise au sens large (par exemple la constitution d’un groupe citoyen nommé « *Non aux PPP sociaux!* ») (Bélair-Cirino, 2016) que dans la communauté scientifique (Depelteau et al., 2013; Lefèvre et Berthiaume, 2017; Lesemann, 2008, 2011; Vaillancourt, 2017). C’est que les fondations privées, et plus particulièrement la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) interviennent non seulement dans le financement des organismes communautaires, mais aussi dans les orientations de programmes sociaux dans certains créneaux particuliers (différents secteurs de l’enfance et petite-enfance en milieu défavorisé, par exemple) et ce, de manière plus ou moins transparente, selon certains (notamment Lesemann, 2008; Vaillancourt, 2017). Notons toutefois que ce type de fonctionnement « technocratique et *top-down* » (Lefèvre et Berthiaume, 2017, p. 499), dont la FLAC a largement fait usage dans les programmes qu’elle a mis sur pied en partenariat avec l’État québécois, a montré ses limites, et rencontré de nombreux détracteurs, qui ont poussé la fondation à repenser ses modes de collaboration et de fonctionnement. En effet, comme le rapporte Vaillancourt (2017), la FLAC a annoncé en 2016 que ses programmes-phares *Québec en forme, Avenirs d’enfants* et

Réunir, réussir ne seront pas renouvelés lorsqu'ils arriveront à échéance (2018-2019). Et selon les observations de l'auteur, le retrait de ces activités donnera l'opportunité à la fondation philanthropique de revoir « son mode de gouvernance et son image publique », et, peut-être de tenter à nouveau de s'insérer dans le paysage communautaire – de manière plus transparente, démocratique et respectueuse des compétences et de l'expertise dont disposent les organismes communautaires avec lesquels elle travaille.

STRUCTURE ET FINANCEMENT ACTUELS DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Le financement du secteur communautaire reflète les tendances qu'a pris sa gouvernance au Québec. C'est-à-dire qu'en plus d'adopter certaines caractéristiques d'une gouvernance calquée sur des logiques de marché, l'État a également laissé une certaine place au financement des organismes communautaires à partir de fonds privés. Selon certains observateurs, on assiste à l'établissement (partiel) d'une forme de capitalisme philanthropique, qui « met de l'avant une conception des problèmes sociaux comme relevant d'un problème technique dont la solution réside dans un usage judicieux des mécanismes de marché, des statistiques permettant l'évaluation des résultats » (Depelteau et al., 2013, p. 22).

Ainsi, les fondations octroyant des fonds aux organismes communautaires tendent à recourir à des modes de financement ponctuels, ou à durée déterminée, qui viennent à l'encontre des principes d'universalité que portent la plupart des programmes sociaux. Ils sont souvent orientés vers une notion d'« investissement » qui permet d'anticiper un retour sur les dépenses. Les bailleurs de fonds (privés, mais aussi, de façon moins importante, étatiques) participent aussi au choix des modes, des priorités et des lieux d'intervention. La nature conditionnelle et ponctuelle de certains financements, qui proviennent tant du secteur privé que des instances publiques, constitue un obstacle à divers égards pour les organismes communautaires. Par exemple, les projets qui présentent une « innovation » dans le domaine où œuvre l'organisme sont privilégiés (Depelteau et al., 2013). Étant encouragés à innover de manière continue, les organismes peuvent avoir tendance à diminuer les énergies dédiées aux projets en cours et à perpétuellement créer de nouveaux projets afin de maintenir leur financement. Ces exigences peuvent aussi venir à l'encontre des réels besoins des membres des communautés desservies, puisque les orientations des organismes devraient plutôt provenir d'eux (de leurs demandes/besoins) que des gestionnaires

et exigences des bailleurs de fonds, qui participent à l'effritement du rôle social des organismes. Il faut rappeler que ces critiques concernent les organismes et leurs activités qui sont financés selon des ententes de services ou des ententes de financement par projet, et non ceux qui sont financés à la mission, qui sont encore plus nombreux (SACAIS, 2016).

Certains organismes se réclament toujours de la politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire, et obtiennent leur financement principalement du gouvernement provincial, refusant tout contrat de « sous-traitance » de services. Mais ces les organismes qui s'appuient exclusivement sur le financement « à la mission » semblent être de moins en moins nombreux, et comme le souligne White (2012, p. 116), leurs efforts semblent orientés « contre les préférences des gouvernements successifs au Québec ».

Au moment où les données pour ce projet ont été collectées, les organismes communautaires visités fonctionnaient largement comme compléments à l'État, dispensant services et produits de première nécessité aux populations qui en ont besoin. Malgré cela, certains parvenaient à mettre de l'avant leur mission politique ou la distance critique vis-à-vis de l'État dont ils disposent légitimement.

La structure de gouvernance ainsi que la hauteur du financement actuel du milieu communautaire québécois peuvent contribuer à précariser les organismes ainsi que les membres des communautés qu'ils desservent. Ces observations font écho à ce qui est documenté depuis plusieurs années dans la société civile canadienne hors-Québec – dont la réalité demeure, rappelons-le, différente de celle du Québec (Masson, 2012, 2015). Certaines critiques s'apparentent néanmoins à celles qu'on adresse aux organismes communautaires canadiens hors-Québec : plusieurs auteurs attribuent un rôle de sous-traitant de l'État-providence aux organismes non-gouvernementaux locaux hors-Québec, qui doivent réorganiser leur fonctionnement et leurs pratiques dans un contexte néolibéral qui affecte autant les services offerts que le personnel – souvent bénévole – qui y est actif (Chouinard et Crooks, 2008; Hanlon, Rosenberg et Clasby, 2007). Cette réalité touche différentes populations qui éprouvent des besoins (parfois temporaires) mais urgents, dont les immigrants :

“(…) neoliberal policies such as cutbacks and downloading decreased the quality and quantity of services, thus reinforcing the material insecurity of disadvantaged groups such as immigrants. On the other hand, the backlash against the welfare state transformed the relationship between the state and the nonprofit sector through the introduction of new technologies of governance (...) such as new funding mechanisms, managerial practices and transparency and accountability requirements (...) As a result, NGOs have faced

increased constraints in their day-to-day operations and need to spend more resources to maintain service provision at the expense of activities such as advocacy and community building” (Luisa Veronis, 2010, p. 184).

UN BREF REGARD SUR MONTRÉAL

Jadis, les organismes communautaires prenaient racine sur des territoires restreints, puisqu’ils étaient le produit de la communauté locale (A. Germain et al., 2004). À Montréal, toutefois, la notion de communauté s’est transformée au fil du temps, se référant tantôt à un territoire, tantôt à un groupe social spécifique, tantôt à un domaine d’activités. À partir des années 1960 jusqu’à la fin des années 1980, les « comités citoyens » devenus des « groupes populaires », puis des « organismes communautaires » ont toujours eu pour principaux objectifs le maintien d’un milieu de vie d’une certaine qualité et l’offre de services communautaires (logement, alimentation, garde d’enfants, soins de santé), particulièrement pour les groupes plus défavorisés (A. Germain et al., 2004).

Vers le milieu des années 1980, une politique de démocratisation de la gestion municipale liée aux limites territoriales du quartier et de l’arrondissement a été instaurée. Certains services ont alors été confiés aux arrondissements et certains organismes communautaires ont hérité de missions plus larges (comités-conseils d’arrondissement, bureau de consultation publique (maintenant office de consultation publique), corporations de développement économique communautaire (CDEC)) (A. Germain et al., 2004). Aujourd’hui, même si les organismes sont encore en principe associés à un arrondissement spécifique (ou un quartier, pour les éco-quartiers et les tables de concertation), certains offrent encore d’emblée leurs services aux résidents d’autres arrondissements, selon les besoins (A. Germain et al., 2004; Ramirez-Villagra, 2013).

Les organismes communautaires montréalais et l’immigration

En 1999, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l’Immigration du Québec a reconnu pour la première fois le rôle du palier municipal dans l’offre de services d’accueil et d’intégration des immigrants. En signant un *Plan d’action visant l’accueil et l’intégration en français des immigrants dans les quartiers* avec la Ville de Montréal, Québec a confié un mandat de programmation des activités d’intégration des nouveaux arrivants à la métropole (A. Germain et al., 2004). À l’époque, le ministère préférait financer les organismes multiethniques et ainsi se

distancier de l'idéologie multiculturaliste qui prévalait au Canada, et même « délégitimer » les organismes « monoethniques » (A. Germain, 2004; Helly, Lavallée et Mc Andrew, 2000).

Étant donné l'absence d'un cadre légal clair (contrairement au multiculturalisme institutionnalisé au Canada), les organismes communautaires œuvrant dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants au Québec semblent effectivement avoir choisi la voie de l'interculturalisme. Selon Couton (2010, p. 13), ils ont emprunté une « voie médiane entre l'assimilation et la simple juxtaposition de cultures » dans l'optique de « dégager des principes permettant des rapports sociaux harmonieux entre personnes et communautés plurielles dans un cadre national ». En bref, ils se sont orientés vers des principes d'accès universel, tout en favorisant le service en français et l'intégration sociale et économique de tous, qui passe par l'acquisition de compétences linguistiques. Ils sont par ailleurs largement responsables de la dispensation des services de francisation au Québec depuis les années 1980.

Les obstacles que rencontrent les organismes communautaires au Québec semblent se situer au niveau de la religion, tel que le rapportent Boudreau et al. (2008) et Germain (2004). Il semble que l'après-11-septembre-2001 « a largement contribué à attirer l'attention de l'opinion publique sur les dimensions proprement culturelles de l'immigration, la rendant de ce fait particulièrement sensible aux enjeux culturels associés aux flux migratoires » (J. A. Boudreau et al., 2008, p. 14). Les auteurs remarquent par ailleurs que malgré que les Montréalais ne soient pas étrangers aux questions culturelles, « la variable religieuse est venue crispier les attitudes » dans les organismes communautaires de la Ville.

En ce qui concerne la dynamique du milieu communautaire dans les quartiers multiethniques de Montréal, Germain (2004) constate que les organismes faisant partie du Conseil Communautaire (généralement des associations *mainstream*) disposent souvent de ressources plus importantes et d'au moins une personne permanente et souvent rémunérée. Les petites associations communautaires ethnoculturelles n'en faisant pas partie sont pour leur part majoritairement composées de bénévoles et laissées un peu en retrait des tables de concertation communautaire et des possibilités de réseautage.

Un nombre important de femmes immigrantes occupent des postes (rémunérés ou non) dans des organismes communautaires des quartiers multiethniques montréalais. Annick Germain (2004, p. 198) avait d'ailleurs mentionné, dans une étude sur la vie associative des quartiers

multiethniques à Montréal, que si les communautés culturelles sont en bonne partie à l'origine de la vie associative des quartiers, on constate le « caractère majoritairement féminin des grandes figures locales de la vie associative de quartier ». Elle rapportait également la grande proactivité des femmes immigrantes dans l'ensemble des sphères du secteur communautaire montréalais, où elles sont souvent à la tête des associations. Cette observation fait écho à celle de Lister (2003, p. 145), qui fait valoir que les « femmes constituent souvent la force motrice de l'action locale » (Lister, 2003, p. 145). Les journées d'observation passées dans chacun des organismes où la majorité des participantes ont été recrutées ont également permis de constater le caractère féminin de l'engagement civique dans le milieu communautaire à Montréal.

PROJET DE RECHERCHE

Récapitulons maintenant les principaux arguments exposés jusqu'ici afin de présenter les questions générales ainsi que les objectifs de la recherche proposée.

La citoyenneté est un concept auquel on doit rendre sa signification par un travail théorique qui prend en compte le contexte dans lequel il sera étudié ainsi que son caractère évolutif et ses aspects inclusifs et exclusifs. En prenant appui sur la distinction qui s'établit – particulièrement dans la littérature du domaine de la citoyenneté des minorités – entre la citoyenneté formelle et la citoyenneté substantive, cette recherche appréhende la *pratique de l'engagement civique par les femmes immigrantes comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive*. Cette approche se fonde sur une perspective ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté, qui est centrée sur les *acteur(trices)* et qui considère la citoyenneté comme une *pratique*.

La pratique d'une citoyenneté substantive réfère à la capacité des individus d'exercer leur citoyenneté (formelle), de formuler des idées politiques, et d'agir en fonction de ces idées, de s'inscrire socialement et de fonctionner comme des citoyens, et d'être reconnus comme membres à part entière de la société. Pour les femmes immigrantes, comme pour les membres d'autres groupes sociaux, et nonobstant leur statut, la pratique d'une citoyenneté substantive est influencée par un ensemble de conditions et caractéristiques légales qui définissent et encadrent la citoyenneté, puis par plusieurs éléments externes à l'État, dont les conditions matérielles et idéologiques de la société où elles vivent.

La pratique de la citoyenneté substantive par les femmes immigrantes peut prendre diverses formes, généralement associées à une implication significative dans la société hôte, qui peuvent influencer de différentes manières sur leur rapport à la citoyenneté. Ce projet de recherche propose d'étudier les pratiques de citoyenneté à l'échelle locale, et dans le domaine de la *société civile*, notamment parce qu'il s'agit d'une échelle d'analyse qui permet d'étudier et de rendre compte des différentes formes d'expression de la citoyenneté, notamment chez les personnes qui ne disposent pas d'un statut de citoyenneté. L'échelle locale autorise également une observation et une analyse des dynamiques d'inclusion et d'exclusion liées à la citoyenneté substantive des personnes immigrantes.

En adoptant une perspective ascendante, ou participative, de la citoyenneté, cette recherche étudiera le *sens politique de l'engagement civique* pratiqué par des *femmes immigrantes* au sein d'*organismes de la société civile* comme des *pratiques citoyennes*. L'appréhension des activités d'engagement civique comme des pratiques de citoyenneté permettra de s'interroger sur le *sens politique* que leur accordent les femmes rencontrées et sur la *manière dont l'engagement civique*, couramment considéré comme une forme de participation politique informelle (Black, 2011; Siemiatycki et Saloojee, 2003; Simard et Pagé, 2009), est lié au *rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes*. Ce questionnement découle d'une partie importante des écrits qui abordent les dimensions politiques de l'engagement civique (incluant celui des personnes immigrantes) et qui postulent une certaine relation entre la pratique de l'engagement civique, dans un contexte organisé (tel qu'un organisme issu de la société civile, par exemple) et la participation politique, l'acquisition de compétences civiques ou politiques, ou encore le développement d'une confiance dans les institutions et le système politiques, puis d'un sens de l'appartenance (généralement citoyenne) (M. Berger et al., 2004; Jacobs et al., 2004; Nakhaie, 2008; Putnam, 2000; Verba, Scholzman, et al., 1995). Les mécanismes à l'œuvre dans la relation (souvent causale), entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique, c'est-à-dire les dimensions proprement politiques de la pratique de l'engagement civique (et à plus forte raison, celle des immigrants), sont toutefois encore peu documentés (Theiss-Morse et Hibbing, 2005).

Les grandes tendances qui caractérisent l'engagement civique des personnes immigrantes au Canada sont bien documentées par différents jeux de données quantitatives issues d'enquêtes à grande échelle (ENDBP; ESG). Ainsi, certains facteurs influençant l'engagement civique des personnes immigrantes – notamment leur niveau de capital social et humain – ne sont plus à

démontrer. Certaines caractéristiques sociodémographiques – âge, durée de résidence, statut d’immigration, culture et pays d’origine, genre – peuvent aussi être liées à leur niveau d’engagement civique. Finalement, certains aspects du contexte politique du pays hôte, notamment les politiques de gestion de la diversité et le contexte social de réception des immigrants, peuvent influencer la possibilité et la propension des immigrants, comme groupe, de s’engager dans la société civile. Il demeure toutefois que les dimensions politiques de l’engagement civique des personnes immigrantes sont encore peu étudiées, la recherche sur l’engagement civique (ou communautaire, ou associatif) étant encore généralement située dans le champ du « social ». Or, ce projet propose de saisir le sens politique que prend l’engagement civique chez les immigrants – et plus particulièrement les femmes – puis la manière dont leurs pratiques d’engagement peuvent être liées à leur rapport à la citoyenneté, et à la manière dont elles se construisent comme citoyennes.

À la lumière du contexte théorique présentée au chapitre 1, qui interroge la manière dont se définit la « citoyenneté des immigrants » (Bosniak, 2000, 2006) et qui conceptualise la société civile comme un domaine d’action de la citoyenneté et le tissu social comme lieu d’interactions citoyennes (Clarke et al., 2014; C. Neveu, 2013; C. Neveu et al., 2011), ce projet propose d’étudier le sens politique de l’engagement civique des femmes immigrantes, pratiqué au sein d’organismes de la société civile à Montréal, puis le rapport au politique et à la citoyenneté qu’elles développent par l’entremise de ces pratiques d’engagement. Le choix de situer l’étude dans la société civile montréalaise se justifie par le fait que ses organismes issus de la société civile constituent des lieux diversifiés où se rencontrent des personnes de diverses origines, statut d’immigration et statuts socioéconomiques afin de collaborer à un projet (souvent communautaire) collectif. Ils sont aussi particulièrement accueillants, voire moins discriminants, par rapport à d’autres milieux où il aurait été possible d’étudier le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes, tels que le marché de l’emploi et certaines institutions, par exemple. Il s’agit également de lieux où les femmes immigrantes s’engagent en grand nombre, pour différentes raisons, et représentent souvent une première opportunité de développer des relations sociales à l’extérieur du ménage (Tastsoglou, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2000). Finalement, ils constituent des lieux privilégiés d’observation des interactions « libres »; c’est-à-dire plus ou moins structurées et encadrées, entre des personnes issues de différents milieux.

Le choix de mener cette recherche dans la Ville de Montréal est motivé par la grande diversité ethnique qui la caractérise et son important bilan migratoire : près de 50 000 nouveaux arrivants se sont installés dans la région de Montréal en 2015 (IRCC, 2016) et près de 25% de sa population est née à l'étranger (CMM, 2013). Outre son bilan migratoire et sa diversité ethnique, la structure de son secteur communautaire fait aussi de la Ville de Montréal un lieu de prédilection pour l'étude de l'engagement civique et de la pratique d'une citoyenneté substantive par les femmes immigrantes. De plus, j'ai acquis une très bonne connaissance du secteur communautaire montréalais au fil de recherches antérieures, notamment dans le domaine de l'accueil et intégration des nouveaux arrivants, puis du logement des immigrants (Charette et Grégoire, 2013; Rose et Charette, s.d., 2011, 2014) et fais partie d'un large réseau d'acteurs communautaires m'offrant plusieurs accès qui me permettront de co-construire des données variées.

Cette thèse pose la question principale suivante :

- **Comment l'engagement civique des femmes immigrantes est-il lié à leur rapport à la citoyenneté?**

Elle pose, plus précisément, les questions spécifiques suivantes :

- *Quel est le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes?*
- *Comment les femmes immigrantes rencontrées développent-elles un rapport au politique et à leur propre citoyenneté dans le cadre de leurs pratiques d'engagement?*

Le projet de cette thèse consiste à reconnaître l'importance d'analyser la citoyenneté substantive des personnes immigrantes, et particulièrement les femmes, dont l'accès à la participation (dans les domaines politique et économique) et l'intégration politique est différencié par rapport aux autres immigrants et aux autres femmes. Il consiste aussi à explorer la signification politique de l'engagement civique, encore souvent considéré comme une pratique sociale. Finalement, ce projet contribue à la littérature émergente sur les pratiques et la compréhension de la citoyenneté des personnes immigrantes, et à ce titre, permet de mieux comprendre la façon dont les différentes formes de participation citoyenne interagissent, se substituent, ou se complètent chez les femmes rencontrées.

Chacun des thèmes d'analyse sera traité dans les chapitres 4 et 5. Avant d'exposer l'analyse et l'interprétation des données construites auprès des participantes, le chapitre suivant présente la stratégie méthodologique empruntée pour réaliser cette recherche.

CHAPITRE 3 : INVESTIGUER LE SENS POLITIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES : MÉTHODES DE RECHERCHE ET MATÉRIAU D'ANALYSE

INTRODUCTION

De quelle manière peut-on investiguer le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes? Quelle est la nature des informations recherchées? Comment et à quel endroit saisir ce type de données? Ce chapitre décrit la stratégie méthodologique à mobiliser afin d'opérationnaliser les thèmes et concepts présentés dans les deux chapitres précédents. Ces questions incitent l'usage d'une méthodologie qualitative, qui commande une posture inductive à partir de laquelle le jeu de données sera interrogé afin de construire de nouvelles connaissances et de critiquer et enrichir la théorie existante. Ce chapitre aborde en premier lieu les critères de sélection des participantes à la recherche, dont la majorité a été recrutée à partir des organismes communautaires où elles étaient engagées. Les critères de sélection de ces organismes sont aussi présentés. La seconde section du chapitre expose les méthodes de construction de données utilisées, qui se résument à la réalisation d'entrevues individuels semi-dirigés au cours desquels trois différents exercices de communication visuelle (schémas) ont été complétés par les participantes. Les outils de construction des données sont décrits en détails et leurs limites propres sont ensuite définies. Cette section discute également de ma position en tant que chercheuse, envers les participantes, puis par rapport à l'objet d'étude. La troisième section aborde brièvement les principaux enjeux éthiques entourant cette recherche et les méthodes et documents développés afin de construire des données dans un contexte libre et informé. La dernière section, finalement, aborde le choix de l'approche analytique, qui s'inspire des principes de la théorie ancrée, et décrit la méthode d'analyse proposée.

LE CHOIX D'ÉTUDE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES

Le choix d'étudier le sens politique de l'engagement civique des *femmes* immigrantes en particulier a été partiellement justifié à la fin du second chapitre, où il était indiqué que les femmes constituent une très large part des personnes immigrantes engagées dans le milieu communautaire

montréalais, et que plus généralement, elles sont très proactives sur la scène locale : “(...) studies and more journalistic accounts, which start from the other end of looking at local community action itself, all tend to support the conclusion of a European study that “*women are often a driving force in local action*”” (Lister, 2003, p. 145, italique dans le texte original).

Au-delà du fait que les femmes sont présentes en plus grand nombre dans le milieu communautaire où le travail de terrain a été réalisé, elles ont également des pratiques d’engagement civique différentes de celles des hommes (Einolf, 2011; Helms et McKenzie, 2014; McIlwaine et Bermuezô, 2011; Wang, Mook et Handy, 2017), étant plus souvent impliquées dans des activités de reproduction sociale et dans la participation non institutionnelle. Les femmes immigrantes ont aussi un rapport à la migration qui leur est propre. Pour plusieurs d’entre elles, des changements quant à la manière dont elles vivent les relations sociales de genre s’opèrent, autant dans la sphère publique que privée (Hondagneu-Sotelo, 1994; Mahler et Pessar, 2001; Pessar, 1999; Pessar et Mahler, 2003; Zentgraf, 2002). Plusieurs acquièrent également de nouvelles responsabilités et/ou de nouveaux rôles au moment de l’arrivée dans le nouveau pays (Sassen, 2005; Tastsoglou et Dobrowolsky, 2006b). L’intégration de participants immigrants masculins au projet aurait ajouté des données marginales qui auraient imposé une justification, et commandé une analyse comparative d’un différent ordre, qui n’est pas l’objet de ce projet de recherche. Ce projet vise à étudier la relation entre l’engagement civique des femmes et leur rapport à la citoyenneté. Il s’ancre dans un environnement et une pratique dominés par les femmes et ses objectifs considèrent l’aspect genré de la citoyenneté substantive, et du plein accès à son exercice, tel que discuté dans le premier chapitre de cette thèse.

Comme le soulignent Tastsoglou et Miedema (2000, 2003b, 2005) dans leurs travaux sur la situation des femmes immigrantes dans l’Est du Canada, le terme « femme immigrante » comprend à la fois une composante légale et sociale. L’aspect social renvoie au fait que la notion de femme immigrante est construit socialement, et influencée par les réalités historiques, sociales et économiques de la société d’accueil, qui peuvent présenter des éléments discriminatoires en termes de sexe, de race et de classe. Ainsi, on réfère souvent aux femmes immigrantes, selon Ng et Estable (1990; 1987, cités dans Tastsoglou et Miedema (2000, 2003)), comme à des femmes appartenant à des minorités visibles, qui ne maîtrisent pas la langue d’usage du pays hôte ou parlent avec un accent, et qui occupent des positions du bas de l’échelle socioéconomique et/ou occupationnelle. S’il est vrai qu’encore aujourd’hui, ce terme est parfois utilisé ce sens, il est

important de mentionner que dans le cadre de cette recherche, et dans le contexte montréalais et québécois, certaines femmes immigrantes n'appartiennent pas aux minorités visibles et un grand nombre d'entre elles maîtrisent le français, notamment en raison des conditions d'entrée au pays (et au Québec de surcroît) décrites au chapitre 2. Pour ce projet, une définition du terme « femme immigrante » qui combine les aspects légaux et sociaux du concept, et qui correspond à la réalité du contexte montréalais et québécois, sera retenue. Y sera ajouté un critère supplémentaire, soit le fait qu'elles soient arrivées au Canada à l'âge adulte, et qu'elles aient donc été responsables de leur propre « intégration »⁸. Cette recherche réfère donc aux femmes immigrantes comme à des *femmes qui ont immigré au Canada à l'âge adulte, et qui y résident depuis au moins deux ans*. Du point de vue du statut, le groupe de participantes doit être constitué de *parts approximativement égales de citoyennes et de femmes qui n'ont pas de statut de citoyenneté*, afin de rendre possible l'étude de la signification et de l'importance de la citoyenneté dans son aspect formel pour les participantes. D'un point de vue social, aucun critère spécifique n'a été préétabli, mais le projet tient compte du fait que les autres critères de sélection produiront probablement un groupe de participantes qui n'ont pas le français ou l'anglais pour langue maternelle, et/ou qui font partie des minorités visibles (couleur de la peau et/ou code vestimentaire), et/ou qui occupent une position du bas de l'échelle socioéconomique/occupationnelle, notamment en raison de la mobilité sociale/occupationnelle descendante vécue lors de la migration.

Le choix de la multiethnicité des sujets participant à cette étude (ou de ne pas étudier les pratiques de participation de femmes appartenant à un groupe ethnoculturel spécifique) provient du constat selon lequel la perspective culturelle occupe une place importante dans la recherche sur l'engagement civique des personnes immigrantes, et qu'elle peut poser problème. En effet, un nombre important de ces écrits semble faire l'hypothèse que les indicateurs, formes et modèles d'engagement civique de personnes immigrantes varient en fonction de leur origine ethnique (Guo, 2014; Y. Lee et Moon, 2011; Ozcurumez, 2009; Perez et al., 2010; Sandoval et Jennings, 2012; Vermeulen et Berger, 2008). Or, cette hypothèse est rarement remise en cause et la recherche actuelle permet difficilement de la valider. Notons toutefois que les travaux de recherche qualitative de Jensen (2008) portant sur les pratiques d'engagement des personnes immigrantes

⁸ Notons ici qu'il aurait été plus facile d'établir le critère de la scolarisation dans le pays d'origine, mais à des fins de non-discrimination (certaines femmes n'ont pas reçu d'éducation), il a est préférable de déterminer un âge minimum à l'arrivée.

dans un milieu communautaire de Washington D.C. montrent que les activités civiques dans lesquelles la majorité des immigrants sont engagés ne sont pas nécessairement liées à leur culture d'origine. Black (1987) montrait aussi, dans une étude sur l'intégration politique des immigrants de différentes origines dans la région de Toronto, que leur participation politique était davantage liée au fait qu'ils appartiennent à la population d'origine immigrante qu'à leur origine ethnoculturelle spécifique. Veronis (2010), qui a étudié la participation des membres de la communauté latino-américaine à Toronto, rappelle aussi l'importance de porter attention à la diversité et à la complexité interne des groupes ethnoculturels lors de l'étude de leur pratiques de participation.

Malgré que les participantes au projet de recherche proposé ici soient d'origines différentes, la nature exploratoire et la taille du groupe de participantes ne permettront pas de valider ou d'infirmer cette hypothèse, ou de démontrer le niveau d'importance de l'origine ethnique des femmes dans leur choix de s'engager dans un organisme de la société civile. Les données permettront toutefois d'explorer les liens entre leur statut et le sens politique que prend leur pratique de l'engagement civique (ainsi que d'autres formes de participation citoyenne).

RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES

Le recrutement des participantes à cette recherche s'est effectué par le biais d'organismes communautaires situés dans la Ville de Montréal, dont la sélection sera abordée plus loin. Pour participer à la recherche, les sujets devaient être des femmes arrivées au Canada à l'âge adulte et y résider depuis au moins deux ans au moment de l'entretien, avoir eu au moins une expérience d'engagement dans un organisme de la société civile à Montréal, être âgées de plus de 18 ans et être en mesure de s'exprimer en français ou en anglais. La durée de résidence au Canada d'au moins deux ans ainsi que l'expérience d'engagement civique à Montréal permettait aux femmes d'avoir vécu et de relater un certain nombre d'événements, puis d'être en mesure de réfléchir à leur expérience avec un certain recul.

L'objectif était de rencontrer une trentaine de femmes immigrantes, dont la diversité ethnoculturelle ressemblerait à celle de la population immigrante engagée dans les organismes choisis. Le processus de recrutement, qui s'est en partie réalisé en collaboration avec des informateurs-clés reliés aux organismes ciblés, a permis d'obtenir un tel groupe de participantes.

Ces informateurs-clés, rencontrés préalablement aux entretiens de recherche, ont permis d'acquérir des connaissances quant aux groupes de personnes immigrantes engagées dans les différents organismes. Notons qu'il est peu probable que le mode de recrutement ait induit un biais « favorisant » la participation de certaines femmes au détriment d'autres, notamment en raison de ma présence à titre d'observatrice/visiteuse dans chacun des organismes durant au moins une journée (certains intervenants me connaissaient depuis plusieurs années), ce qui m'a permis de rencontrer les femmes et de constater qu'on ne me « priverait » de rencontrer personne. D'un point de vue plus pragmatique, le thème de la recherche ne porte ni sur la possibilité pour les femmes d'obtenir un emploi dans ces organismes, ni sur leur opinion sur l'organisme et sa gestion, donc, peu d'intérêt pouvait être trouvé à « contrôler » les discours des participantes. Le plus souvent, ce sont des femmes rencontrées préalablement, lors de visites dans les organismes, qui ont été rencontrées en entretien. Plusieurs ont par la suite elles-mêmes participé au recrutement, relayant l'information sur la recherche à d'autres femmes avec qui elles sont impliquées. Dans l'ensemble, le relais de l'information sur la recherche, autant par les intervenantEs que par les femmes rencontrées, a facilité la participation de personnes qui auraient pu refuser de prendre part au projet, mais qui, en étant sollicitées par quelqu'un qu'elles connaissent, ont accepté. Notons finalement que la participation d'aucune femme n'a été refusée.

Le groupe de participantes est composé de :

- 28 femmes
- Âgées de 30 à 73 ans
- Provenant de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, de Côte d'Ivoire, du Tchad, du Congo, de la Chine, du Viêt Nam, du Cambodge, du Chili, de Colombie, du Mexique, de la Roumanie, de la France et de la Suisse
- Arrivées au Canada depuis 2 ans à 20 ans (20/28 sont arrivées depuis 10 ans et moins)
- Engagées dans la société civile depuis au moins 1,5 an
- Dont 15 sont citoyennes et 13 sont résidentes permanentes. Sur l'ensemble, 5 sont arrivées comme réfugiées au Canada.

Un tableau plus détaillé présentant certaines caractéristiques des participantes à l'étude (âge, pays d'origine, durée de résidence au Canada, niveau de scolarité à l'arrivée et statut d'immigration) est présenté à l'annexe I.

Le mode de sélection des participantes qui a été privilégié dans le cadre de ce projet a favorisé la formation d'un groupe composé uniquement des femmes qui ont manifesté un intérêt pour la recherche, tel que le prévoient les principes d'éthique en recherche (décrits plus loin). Ce mode de sélection a également fait en sorte qu'il n'a pas été possible d'intégrer de non-cas à l'étude, c'est-à-dire qu'aucune femme immigrante qui n'est pas ou plus engagée dans sa communauté n'a été rencontrée. Le spectre d'observations et d'explications sur le phénomène à l'étude peut donc uniquement concerner les femmes immigrantes qui sont engagées.

CHOIX DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ORGANISMES

Le choix de Montréal est à la fois personnel et justifié théoriquement. En premier lieu, tel que mentionné à la fin du chapitre précédent, je possède une bonne connaissance du milieu communautaire montréalais, pour y avoir été impliquée à divers moments en tant que chercheure, ainsi qu'à titre de simple citoyenne. La connaissance préalable du terrain a certainement permis de faire des choix plus éclairés quant aux organismes où recruter les participantes et de bénéficier d'une plus grande ouverture de la part des intervenant(e)s des organismes, qui reçoivent beaucoup de demandes de participation à la recherche universitaire. En second lieu, la littérature démontre que les organismes communautaires situés dans les centres urbains sont bien ancrés dans les communautés qu'ils desservent et sont souvent impliqués dans les dynamiques locales d'intégration des immigrants (de Graauw, 2008; A. Germain, 2004). Le choix de réaliser le travail de terrain à Montréal se justifie également par le fait qu'il s'agit d'une ville où préexistent une grande diversité ethnoculturelle et une importante population immigrante, puis où le milieu communautaire des quartiers multiethniques est dynamique (J. A. Boudreau et al., 2008; A. Germain, 2004).

Le choix des organismes communautaires où recruter les participantes s'est fait en fonction de deux critères qui permettent d'étudier l'engagement immigrant de la manière la plus fiable et valide que possible. Premièrement, *la localisation dans des arrondissements comportant un taux*

moyen ou élevé d'immigration, ce qui favorise la présence de personnes immigrantes dans les organismes communautaires qui y sont établis. Les données de Statistiques Canada sur l'immigration (Statistique Canada, 2013) pour la Ville de Montréal et ses arrondissements ont été consultées afin de cibler les arrondissements où il serait intéressant et pertinent de réaliser la recherche. Les arrondissements où l'immigration est plus récente et où les besoins en services et entraide semblent plus grands (revenu moyen, taux de logements locatifs, pourcentage d'immigrants récents) ont été privilégiés.

Il est à noter qu'aucun des organismes visités n'ont pignon sur rue dans les arrondissements de Villeray – St-Michel – Parc-Extension (V-S-P, 43% d'immigration) et de Montréal-Nord (M-N, 37% d'immigration), malgré les importants taux d'immigration qu'ils affichent. Certains organismes situés dans ces deux arrondissements ont été contactés, mais ils n'ont finalement pas participé au projet, pour différentes raisons. D'autre part, les organismes d'Ahuntsic-Cartierville, qui sont très bien organisés et resautés, tendent à attirer des personnes résidant dans les arrondissements limitrophes (notamment M-N et la partie Parc-Extension de V-S-P). Tel qu'indiqué dans le chapitre 2, l'organisation communautaire à Montréal n'est pas nécessairement structurée en fonction des limites territoriales et administratives des arrondissements, ce qui fait en sorte que les résidents peuvent s'impliquer et accéder aux ressources et services d'organismes situés sur le territoire d'un arrondissement qui n'est pas celui où ils résident. De plus, la multiplicité des activités d'engagement des femmes rencontrées montre une diversité de lieux où elles sont (ou ont été) engagées, qui indique la faible signification qui devrait être attribuée à la localisation des organismes où le recrutement a été effectué. En effet, les organismes où le recrutement a été initié peuvent être compris comme des points de départ à partir desquels j'ai accédé à des informations sur les pratiques d'engagement des participantes à cet endroit, puis sur de multiples autres activités, pratiquées ailleurs.

Deuxièmement, les organismes ont été sélectionnés en fonction de *leurs activités*, c'est-à-dire *les services, ateliers, cours, activités diverses, etc. qu'ils offrent*. Afin que les activités d'engagement civique coïncident avec la définition de l'engagement civique retenue au chapitre 1 (*l'implication des personnes dans leur collectivité, par le biais d'organismes de la société civile, dont l'objectif, qui se situe au-delà du bénéfice individuel ou familial, est d'identifier et d'aborder les enjeux et problèmes de nature sociale ou politique*), la nature et le type d'activités auxquelles les participantes prennent part dans chacun des organismes ont été validés après consultation de

la littérature grise (sites web, brochures et documents produits par les organismes) et auprès des informateurs-clés. Des organismes les plus diversifiés que possible ont été inclus à la sélection finale (soutien aux familles, entraide alimentaire, centres de femmes, organismes au service des personnes immigrantes et au service des aînés). Il est à noter que j'aurais souhaité intégrer au moins un organisme lié à une école primaire (conseil d'établissement, comité de parents) en raison, notamment, de l'important corpus de littérature qui documente la participation des parents immigrants dans le cadre scolaire (Pérez Carreon, Drake et Barton, 2005; Rogers, Saunders, Terriquez et Velez, 2008; Terriquez, 2011, 2012). Le milieu de l'éducation et la commission scolaire de Montréal (CSDM) m'ont toutefois semblé extrêmement difficiles à approcher pour y mener une recherche, même dans le cas où l'objet de l'étude est éloigné des enfants (et ne présente donc pas d'enjeux éthiques liés à leur vulnérabilité).

Notons que les participantes pouvaient faire circuler les informations concernant la recherche dans leurs réseaux afin qu'il soit possible de rencontrer d'autres femmes dont les profils répondent aux critères de sélection. Cette méthode qualifiée de « boule de neige » a porté ses fruits : 7 participantes se sont jointes à la recherche suite à la diffusion de l'information par une personne qu'elles connaissaient.

BRÈVE DESCRIPTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES VISITÉS

La section suivante vise à dresser un bref portrait des organismes visités afin de recruter les participantes à la recherche. Dans chacun des cas, le mandat de l'organisme, les activités d'engagement auxquelles les personnes qui y sont engagées peuvent prendre part, le lien de l'organisme avec la communauté et le milieu communautaire, puis le contexte de l'immigration dans le quartier/arrondissement dans lequel il est établi sont abordés.

Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI) – Arrondissement du Sud-Ouest

Les Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI) est une association de femmes fondée en 2002 qui œuvre principalement dans le domaine des services à la personne et des arts et culture. Situé dans le quartier de Ville-Émard (arrondissement du Sud-Ouest), cet organisme rassemble une centaine de femmes de différents âges, origines et statuts d'immigration, qui participent à la vivacité du quartier et à briser l'isolement des personnes âgées immigrantes.

L'association offre un service d'aide et d'accompagnement aux nouveaux arrivants, principalement des personnes âgées qui sont isolées et souffrent du déracinement de leur pays d'origine. Le second mandat que s'est donné MIDI est de faire valoir les capacités des personnes âgées et immigrantes au sein de la communauté. Les ateliers de cuisine collective et de couture permettent ainsi à plusieurs personnes dont le statut socioéconomique est précaire de mieux vivre. Ils offrent également une halte-garderie ainsi que des services d'aide aux proches aidants, qui consistent à donner un répit aux proches aidants en les remplaçant au chevet de leurs proches malades.

Cet organisme, situé dans un quartier où un peu plus du quart des résidents sont immigrants et où le revenu moyen des ménages est d'environ 50 000\$ (Montréal en statistiques, 2014d) offre des services aux résidents de divers quartiers de la Ville. Il a été dirigé par sa fondatrice jusqu'à tout récemment. Cette femme d'origine congolaise arrivée au Canada il y a quinze ans souhaitait, en fondant son organisme, participer à l'intégration des personnes âgées immigrantes à Montréal.

L'intérêt de rencontrer des femmes œuvrant dans cet organisme réside dans le fait qu'elles sont engagées dans une cause sociale à laquelle on s'intéresse encore peu aujourd'hui, mais qui constitue un enjeu social grandissant. De plus, les femmes africaines francophones forment une petite communauté dans le quartier Ville-Émard-Côte-St-Paul (l'un des quatre quartiers de l'arrondissement) qui est peu connue et qu'il est intéressant d'étudier plus en profondeur.

Le quartier de Ville-Émard – Côte-St-Paul est le plus peuplé des quatre quartiers qui forment l'arrondissement Sud-Ouest et on y observe une croissance constante du nombre d'immigrants et de nouveaux arrivants (Centraide du Grand Montréal, 2014c; Montréal en statistiques, 2014d). Selon Centraide, la multiplication des lieux de culte dans ce quartier constitue un marqueur important de cette diversité grandissante. Les citoyens sont traditionnellement impliqués dans la vie communautaire du quartier, qui est un pionnier de l'intervention sociale au Québec. Il est d'ailleurs reconnu que certains structures et services (aide juridique, CLSC, CDEC) y sont nés et y sont toujours présents, forts et structurants dans le milieu communautaire de la Ville (Centraide du Grand Montréal, 2014c). Le tissu communautaire de l'arrondissement est qualifié de « dense et diversifié (...) et bien adapté aux besoins de la population locale », comptant plus d'une centaine d'organismes (Centraide du Grand Montréal, 2014c, p. 2).

Centre des femmes de Verdun – Arrondissement Verdun

Comme plusieurs autres Centres des Femmes, cet organisme a pour objectif de briser l'isolement des femmes, d'offrir les ressources et outils qui leur permettent de prendre des décisions qui sont bonnes pour elles, de permettre l'expression de toutes dans un cadre libre et égalitaire, et plus largement, de favoriser une prise de conscience individuelle et collective et une défense des intérêts des femmes dans la société.

Le centre des femmes de Verdun offre de longues plages d'ouverture, ce qui le rend inclusif et accueillant. Y sont offerts des cours de francisation, des ateliers de diverses natures, du pairage entre immigrantes ou entre Canadiennes et immigrantes qui permet de faciliter l'intégration à la nouvelle société et la pratique de la langue, un accès et du soutien informatique, et des services d'écoute confidentielle, d'information et de référence. L'organisme est situé sur la rue Wellington, l'artère commerciale la plus importante du quartier Wellington-de-l'Église et de l'arrondissement Verdun, où environ le quart des résidents sont immigrants, parmi lesquels plus d'une personne sur trois est arrivée au cours des cinq dernières années (Montréal en statistiques, 2014a). J'ai choisi de recruter des femmes dans cet organisme parce qu'il rassemble un nombre important de femmes immigrantes, notamment en raison des services et des plages horaires offerts, puis de la faible quantité d'organismes inclusifs et accessibles s'adressant aux personnes immigrantes dans cet arrondissement. L'arrondissement accueille un nombre relativement important de nouveaux arrivants, ce qui en fait un terrain pertinent pour cette recherche.

L'arrondissement affiche des indices de défavorisation supérieurs aux moyennes de la Ville de Montréal (33% de faible revenu, 25% des résidents de possèdent pas de diplôme d'études secondaires) (Centraide du Grand Montréal, 2014b), et le tissu communautaire du quartier Wellington-de-l'Église est qualifié d'ancien, plutôt diversifié et inégal en termes de leadership et de dynamisme, en plus de montrer un manque de concertation en ce qui a trait à la gestion de la diversité (Centraide du Grand Montréal, 2014b).

Le Baobab familial – Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces

Le Baobab familial est un organisme communautaire qui se veut une « maison de familles, un lieu de rassemblement qui favorise l'entraide, l'échange et le sentiment d'appartenance à son

milieu ». Il a pour objectif « d'accueillir et soutenir les familles dans leur quotidien en enrichissant leur vie familiale et communautaire » (Le Baobab Familial, 2012). Situé sur le Chemin de la Côte-des-Neiges, au cœur de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâces, l'organisme offre des services d'accueil, écoute et référence, d'aide aux devoirs pour les enfants de niveau primaire, une halte-répit qui accueille les jeunes enfants de 0 à 5 ans afin de permettre à leurs parents de prendre du repos et de développer leur éveil, un service de répit à domicile qui soutient et accompagne les familles de l'arrondissement, dont celles qui ont un réseau social restreint en raison de leur arrivée récente à Montréal, ainsi que des activités sociales et culturelles organisées de manière ponctuelle. L'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâces est l'un des plus multiethniques de la Ville de Montréal et compte 54% de personnes immigrantes (permanents ou non), dont une sur trois est arrivée au cours des cinq dernières années (Montréal en statistiques, 2014b). L'organisme Le Baobab familial rassemble un grand nombre de bénévoles immigrants de tous âges et de toutes origines, ce qui a permis de diversifier le groupe de participantes à la recherche.

Le milieu communautaire du quartier Côte-des-Neiges est bien structuré et développé, particulièrement en ce qui a trait aux enjeux de diversité sociale et culturelle et aux questions d'accès au logement et de conditions résidentielles. Plus de 50 organismes communautaires sont présents sur le territoire, dont une quarantaine offre des services aux personnes immigrantes et membres des minorités culturelles. La concertation et la collaboration entre les divers organismes (entre autres grâce à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges) a porté ses fruits, notamment dans les secteurs du logement et de l'éducation en contexte multiculturel.

Le nombre important de membres de diverses communautés culturelles dans le quartier laisse place à un milieu communautaire parallèle d'organismes monoethniques. On remarque que ceux-ci, tel mentionné dans le chapitre précédent, sont souvent peu équipés et sous-financés (Centraide du Grand Montréal, 2014a). Selon Centraide (2014a), ils ne favorisent pas « la mobilisation plurielle et inclusive et l'émergence d'une vision commune et d'une action collective ».

Femmes du Monde – Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces

Femmes du Monde à Côte-des-Neiges est un Centre de femmes qui a pour objectif d'offrir un lieu de rencontre, de solidarité et d'entraide aux femmes de diverses origines, tout en favorisant

leur intégration et en encourageant leur participation à la société. Le Centre a développé sa mission militante en participant aux marches des femmes du 8 mars, et en incitant les femmes à s'impliquer dans les différents comités de mobilisation mis en place. Outre ces opportunités, l'organisme offre un service d'écoute confidentielle, d'information et de références et une halte-garderie pour la durée des activités planifiées. Les intervenantes considèrent le bénévolat au Centre des femmes comme un type de participation citoyenne et incitent les femmes immigrantes à s'impliquer à titre de bénévoles pour mieux s'intégrer à la communauté et à la société qui les accueille. La façon dont on traite et perçoit l'engagement des femmes dans cet organisme a permis d'obtenir des points de vue et opinions variés de la part des participantes à la recherche.

La Maison du monde – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

La Maison du Monde est un organisme communautaire situé dans le quartier Ahuntsic de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. C'est un lieu de rencontre et d'échange qui facilite le dialogue entre les personnes et permet aux résidents du quartier de se rencontrer et de s'entraider. L'organisme offre des services aux familles (halte-garderie, rencontres de parents, heure du conte), aux jeunes (activités socioculturelles) et aux adultes (activités socioculturelles, ateliers, conférences sur divers sujets). Plusieurs bénévoles de différentes origines ethnoculturelles sont impliqués dans l'organisation des activités de ce centre, qui est dirigé par une seule et unique employée, immigrante elle aussi. L'organisme collabore également avec les autres organismes de l'arrondissement afin de leur permettre d'organiser des activités dans ses locaux. Le quartier dans lequel se trouve cet organisme est particulièrement enclavé, ce qui permet difficilement aux personnes non motorisées de se déplacer hors de ses limites (autoroute, grand boulevard, cours d'eau). Il offre donc une occasion aux résidents de briser leur isolement en participant à diverses activités. Il s'agit là d'un terrain fertile pour la recherche, particulièrement sur le plan de la vie de quartier.

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville compte plus de 41% d'immigrants, dont un sur quatre est arrivé au cours des cinq dernières années (Montréal en statistiques, 2013). L'action communautaire dans l'arrondissement est bien structurée, s'organisant depuis plusieurs années autour d'enjeux de diversité socioéconomique et ethnoculturelle importants. L'arrondissement affiche une grande variation au niveau socioéconomique, certains quartiers plus aisés, voire cossus (quartiers Saraguay et Boulevard Gouin, longeant la rivière des Prairies) avoisinant des quartiers

beaucoup plus défavorisés (Cartierville, Vieux-Bordeaux, Nouveau-Bordeaux). Un grand nombre de nouveaux arrivants s'installent dans les quartiers plus défavorisés, où les prix des logements sont plus faibles qu'ailleurs à Montréal. Les acteurs communautaires (notamment le Conseil local des intervenants de Bordeaux-Cartierville (CLIC)) y assurent un leadership rassembleur et contribuent à d'importants projets résidentiels à vocation sociale (Centraide du Grand Montréal, 2013a).

Pause Famille – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

L'organisme Pause Famille s'adresse aux jeunes familles (enfants de 0-5 ans) de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville qui vivent dans des conditions précaires. Il offre un soutien aux parents et un accompagnement éducatif favorisant le développement des enfants. Il vise aussi à favoriser l'intégration des parents dans la vie communautaire de leur milieu. Les activités et services sont encadrés par des intervenants spécialisés qui connaissent bien les enjeux du quartier, en collaboration avec de nombreux bénévoles également résidents du quartier. L'organisme offre des activités de stimulation et d'éveil pour enfants et des ateliers de préparation pour la maternelle. Par exemple, les activités « On bouge ensemble », « On joue ensemble », la Halte-jeux et les ateliers d'éveil préscolaire ont pour objectif de créer des espaces pour jouer en famille, de rencontrer les autres familles du quartier et d'apprendre de manière ludique. De plus, la Halte-répit avec volet éducatif permet aux tout-petits de renforcer leur francisation durant quelques heures par jour ou par semaine, tout en offrant quelques heures de répit à leurs parents. Les parents sont pour leur part invités aux ateliers « Pause Cuisine », où chacun peut partager ses connaissances culinaires et retourner à la maison avec un plat pour la famille. Des services de soutien et d'accompagnement des parents (individuellement ou en couple) sont également offerts afin de diriger les résidents vers les services et ressources adéquates. Des Café-causeries thématiques sont organisés plusieurs fois par saison pour permettre aux parents de discuter, échanger, apprendre et mieux comprendre certains enjeux concernant la parentalité au Québec. Des Café-cliniques, où une infirmière-clinicienne est disponible pour informer et discuter avec les familles, sont aussi organisés périodiquement. Finalement, un comptoir de dépannage est mis à la disposition des familles du quartier. Il est possible de s'y procurer des vêtements de maternité et des vêtements pour enfants et d'emprunter différents articles pour la famille (berceaux, baignoires, sièges d'auto, jouets, carrosses...). Cet organisme travaille en collaboration avec des bénévoles

issus de communautés ethnoculturelles très variées. Pour la majorité des immigrants eux-mêmes, ils donnent quelques heures de leurs semaines pour aider des nouveaux arrivants, qui constituent une importante partie des bénéficiaires des services de l'organisme.

Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Le Centre d'appui aux communautés immigrantes est un organisme d'accueil et d'intégration qui offre principalement des services destinés aux nouveaux arrivants, mais qui s'investit également dans la communauté en offrant des services aux proches aidants et aux aînés. Il vise principalement à faciliter l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants, et à valoriser la participation et l'implication sociale des personnes âgées. L'organisme œuvre dans les domaines de l'accueil et d'intégration, de l'aide à la recherche d'emploi, de la francisation, de la recherche de logement, et de la vie communautaire. Il offre aussi des activités saisonnières (clinique d'impôts, camps d'été pour enfants) du jumelage interculturel, une halte-garderie et un café-causerie. Les proches aidants consacrant entre 1 et 70 heures par semaine pour aider ou prendre soin d'un proche peuvent aussi bénéficier de certains services sur place, dont de l'aide dans les démarches administratives, un soutien psychologique et moral, de l'accompagnement lors des sorties avec le proche malade au CSSS ou dans les organismes d'aide aux proches aidants, de l'orientation vers les ressources adaptées aux besoins de l'aidant et de l'aidé et un suivi personnalisé auprès des intervenants. Finalement, le CACI est impliqué dans la réalisation et la gestion (avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)) de logements sociaux multiethniques qui visent « d'une part, [à] fournir des logements décentes à moindres coûts aux familles à faible revenu, d'autre part, [à] favoriser la cohabitation des habitants d'une même société et la fusion des diverses cultures qui composent cette communauté » (CACI, 2016). Deux résidences de ce type ont été inaugurées depuis 2010, logeant un total de 118 ménages. Ce projet a pour mission d'être plus que de simples unités de logement : le CACI souhaite en faire des « milieux de vie qui servent de tremplins à la création d'actions concrètes dans le but de favoriser l'intégration et la fusion interculturelle et sociale des habitants (...) » (CACI, 2016). Situé dans le quartier Bordeaux-Cartierville de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, l'organisme CACI s'est établi comme lieu essentiel de référence et de services en matière d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes.

CARI St-Laurent –Arrondissement Saint-Laurent

Le Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants est, tout comme le CACI, un organisme qui s'adresse principalement aux personnes immigrantes. Il offre des services d'accueil et intégration tels que de l'aide pour remplir les formulaires, de l'accompagnement dans les démarches d'inscription aux services de santé et d'éducation, des cliniques d'impôts, de l'information juridique, de la recherche de logement et de l'orientation vers les services et ressources appropriés aux besoins. De plus, il offre des services aux familles (Halte-garderie, activités pour jeunes de 6-12 ans), des cours de francisation, de l'aide à la recherche d'emploi et des ateliers d'éducation populaire. Le volet « Vie communautaire » de l'organisme permet aux nouveaux arrivants de se familiariser avec une seconde, voire troisième langue (anglais) et d'apprendre l'informatique. L'Organisme offre aussi des opportunités de bénévolat aux immigrant(e)s dans l'optique de favoriser leur employabilité. Le CARI est situé dans l'arrondissement St-Laurent, qui abrite la plus grande proportion d'immigrants de la Ville de Montréal (55%, permanents et non permanents) (Montréal en statistiques, 2014c). Il s'agit d'un organisme important, tant par sa taille que par la variété de ses services : il emploie plus d'une cinquantaine de bénévoles dans l'ensemble de ses services. Une part importante de ces bénévoles sont aussi immigrant(e)s, et contribuent à l'accueil, l'orientation et l'intégration des nouveaux arrivants.

La diversité de l'arrondissement St-Laurent est généralement vécue de manière très harmonieuse, en dépit des défis qui se posent aux acteurs communautaires de l'arrondissement. Les structures communautaires doivent souvent se renouveler afin de mieux répondre aux besoins des résidents et de favoriser la participation citoyenne de tous. Deux projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI), visant notamment à structurer l'action communautaire et à faciliter l'accès aux services et activités adaptés aux populations locales, ont été mis en place en collaboration avec les acteurs du milieu (Centraide du Grand Montréal, 2013b).

CONSTRUCTION DES DONNÉES

Ce projet de recherche ne peut être réalisé autrement que par la mise en œuvre de méthodes de recherche qualitatives. Pour étudier le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes, les liens qui peuvent exister entre l'engagement civique et la compréhension des

immigrants de leur propre citoyenneté, puis la formation de subjectivités politiques en lien avec l'engagement dans des organismes de la société civile, une co-construction de données par entretiens semi-structurés, ponctués d'exercices de communication visuelle (schémas) à compléter, a été privilégiée. Des sources de données complémentaires ont également été interrogées afin de mieux documenter le contexte des organismes communautaires dans lesquels les participantes ont été recrutées : dix (10) entretiens avec des informateurs-clés (gestionnaires de bénévoles, responsables de certains programmes des organismes ou directeurs (trices) d'organismes) ont été réalisés dans différents milieux communautaires, et des documents de statistiques et/ou d'informations présentant les environnements sociodémographiques qui entourent les organismes ciblés ont été consultés.

Les invitations à participer à la recherche ont été lancées au début du printemps 2015 dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces et Montréal-Nord, puis quelques semaines plus tard dans les arrondissements du Sud-Ouest, Verdun et Saint-Laurent et Villeray – St-Michel – Parc-Extension. L'ensemble des entretiens de recherche ont été menés en suivant les disponibilités des participantes et des locaux des organismes, à partir du printemps 2015, au cours de l'été 2015, puis de l'automne 2015. La co-construction des données a pris fin au moment où une certaine saturation théorique a été constatée (Holstein et Gubrium, 2004; Savoie-Zajc, 2008; Thornberg et Charmaz, 2014), c'est-à-dire qu'un entretien supplémentaire ne paraissait pas nécessairement utile au développement des catégories analytiques, et donc ne contribuerait pas vraiment à une meilleure compréhension du phénomène à l'étude.

ENTRETIENS INFORMELS AUPRÈS D'INFORMATEURS-CLÉS

Le but des entretiens menés auprès des informateurs-clés était en premier lieu de mieux connaître la mission et les objectifs des organismes. En second lieu, ils visaient à mieux documenter le fonctionnement de l'organisme en termes de participation des personnes immigrantes et de besoins en bénévoles. La plupart (8/10) des informateurs-clés ont été contactés et rencontrés avant la réalisation du premier entretien de recherche. Certains d'entre eux ont aussi collaboré – de façon plus ou moins intensive – au recrutement des participantes à la recherche. Au total, 10 informateurs-clé ont été rencontrés, dont au moins un dans chaque organisme où les participantes ont été recrutées. Les entretiens ont duré entre 30 et 60 minutes et se sont tous

déroulés à leur lieu de travail. Les informateurs étaient appelés à fournir des informations publiques/officielles liées au fonctionnement de l'organisme et aux activités des personnes qui y sont impliquées, et à décrire de manière générale le groupe de personnes qui y sont engagées. Ils n'étaient donc pas tenus de prendre part à la démarche de consentement liée aux principes d'éthique en recherche. Les informations recueillies lors de ces entretiens ont été saisies sous forme de notes manuscrites et ont principalement servi à valider les critères fixés pour la sélection des organismes et à préparer les entretiens réalisés auprès des femmes immigrantes. Ces entretiens ont aussi eu pour rôle d'établir un premier lien de confiance avec certains organismes, en faisant connaître le projet plus en détails. La liste des informateurs-clés qui ont collaboré à la recherche est présentée à l'annexe II.

ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AUPRÈS DE FEMMES IMMIGRANTES

Des entretiens individuels semi-structurés, détaillés, mais flexibles et ouverts, et auxquels étaient joints trois différents schémas à compléter, ont été réalisés. Ces entretiens ont été menés auprès de 28 femmes immigrantes engagées dans l'un ou l'autre des organismes décrits plus haut. Le contact avec les participantes potentielles a été établi préalablement, soit avec la collaboration des intervenants des organismes, ou suite à ce qu'une femme ait manifesté son intérêt pour la recherche en me contactant elle-même par courriel ou par téléphone⁹. Chacune des participantes a été rencontrée au terme d'un processus de familiarisation avec les organismes et leurs activités : tel que décrit plus haut, au moins une journée de visite/observation a été préalablement organisée et au moins un entretien d'informations avec un informateur-clé qui connaît l'organisme, son fonctionnement, ses activités et le groupe de personnes qui y sont impliquées a été préalablement réalisé. Les entretiens semi-structurés menés auprès des femmes immigrantes ont duré entre 60 minutes et 130 minutes et se sont pour la vaste majorité déroulés sur les lieux de l'organisme où elles sont impliquées. Certaines femmes (surtout les femmes plus âgées) ont préféré me recevoir chez elles ou dans un lieu public, puisque cela leur convenait mieux.

Tous les entretiens ont été enregistrés sous forme audio (format MP3) avec le consentement des participantes, et transcrits intégralement (verbatim). Les entretiens ont été menés

⁹ Le dépliant de présentation de la recherche a été distribué et affiché sur les babillards des organismes, rendant l'information accessible à tous ceux qui les fréquentaient. Ce document se trouve à l'annexe IX. Certaines femmes ont obtenu mes coordonnées par le biais d'une autre participante.

principalement en français, et certains entretiens sont bilingues (anglais et français) puisque certaines participantes ont eu besoin de s'exprimer en anglais pour mieux se faire comprendre.

OUTILS DE CONSTRUCTION DE DONNÉES

GUIDE D'ENTRETIEN

Un guide d'entretien flexible (Savoie-Zajc, 2008) composé de questions claires et neutres a été conçu afin de permettre une certaine liberté de narration chez les participantes. Les questions visent à explorer le sens que les participantes accordent à leurs activités d'engagement civique, et la manière dont ces pratiques peuvent être liées à leur rapport à la citoyenneté et à leur compréhension de leur propre citoyenneté. Comme le thème peut apparaître abstrait, le guide prévoit que certains thèmes soient abordés de différentes façons au cours de l'entretien. Les questions comportent de nombreuses relances, qui n'ont pas pour objectif d'orienter les discours des participantes, mais plutôt de leur permettre d'élaborer leur réflexion par rapport à un objet qui peut sembler complexe.

La structure du guide d'entretien a pour objectif de ne pas influencer les réflexions et les propos des participantes au cours de la rencontre, en proposant, par exemple, des idées ou hypothèses qui me sont propres mais qui pourraient être contraires au point de vue des participantes. Ainsi, le guide est organisé de manière thématique, en fonction du développement, au fil de l'entretien, d'un certain lien de confiance avec la participante : les cinq thèmes abordés sont ordonnés du plus général au plus personnel/précis (Savoie-Zajc, 2008, p. 354).

Afin de collectionner des informations sociodémographiques générales sur toutes les participantes, puis d'établir, d'une certaine façon, ma crédibilité en tant que chercheuse ainsi que la crédibilité de la recherche auprès des participantes, la première partie du guide d'entretien aborde les « informations générales sur la participante ». Des données sur le pays d'origine, l'âge, l'activité économique/statut d'emploi, la situation du ménage, la durée de résidence au Canada, le statut et la scolarité sont alors collectionnées.

Afin de favoriser la libre expression des participantes, qui connaissent par ailleurs déjà le thème général de la recherche, la seconde partie du guide d'entretien intitulée « Trajectoire d'engagement civique – Questions générales » leur demande de « parler des différentes activités auxquelles elles ont pris part depuis qu'elles sont à Montréal/au Canada ». Cette première

question, dont la formulation autorise un récit libre, permet de mettre en contexte l'engagement civique des participantes. Les relances me permettent de situer, dans le temps et dans l'espace, les activités auxquelles les participantes font référence au cours de leur récit.

La suite de l'entretien prend une forme semi-directive. On aborde d'abord les activités d'engagement dans le pays d'origine, puis le lien à établir (ou non) entre ces activités et celles qui sont pratiquées à Montréal. La troisième partie du guide d'entretien interroge plus directement le sens que prend l'engagement civique des participantes à Montréal. Intitulée « Activités d'engagement actuelles/significatives : Motivations et significations », cette partie inclut des questions qui reprennent plus ou moins directement les notions relatives à l'objet d'étude (sens de l'engagement civique, lien avec le politique, lien avec la citoyenneté). Cette partie invite les participantes à réfléchir et à discuter du sens politique de leurs pratiques d'engagement, puis à voir de quelle manière l'engagement civique peut être lié au politique et compris comme une pratique de citoyenneté. Elle aborde graduellement le lien des participantes au politique et à la citoyenneté, sans toutefois induire les idées ou hypothèses je porte en tant que chercheuse. Par exemple, cette partie pose des questions telles : Qu'est-ce que ça signifie pour vous de vous impliquer dans un organisme comme celui-là, aujourd'hui? Est-ce que l'engagement civique ou communautaire a un sens politique pour vous? Considérez-vous que votre implication a un objectif politique? Un impact social? Y a-t-il de la place pour la discussion dans les organismes où vous êtes impliquée? etc. Dans cette partie, plusieurs relances se ressemblent, et visent à prolonger la réflexion des participantes sur certains sujets. Je possède une bonne connaissance de l'ordre des questions du guide, ce qui me permet de m'y retrouver rapidement lors de l'entretien et de retirer certaines questions, qui auraient été déjà abordées lors d'une discussion précédente. Cette partie comporte également un premier exercice de communication visuelle (type matrice de mots) qui vise à faciliter la réflexion et à favoriser la discussion des participantes sur le sens de leur engagement civique.

La quatrième partie, intitulée « Portée de l'engagement civique », reprend les thèmes de l'exercice précédent et mène plus directement vers le thème de la citoyenneté. Partant de questions relatives à l'engagement civique des personnes immigrantes, les questions abordent les perceptions des participantes quant à la manière dont la participation politique informelle peut être reliée au positionnement vis-à-vis de la citoyenneté : Que pensez-vous de l'engagement civique des personnes immigrantes? Avez-vous l'impression que votre (vos) activité(s) d'engagement

vous permet(tent) d'accomplir quelque chose que vous n'accompliriez pas autrement? Pensez-vous que le/les organisme(s) dans le(s)quel(s) vous êtes impliquée vous donne(nt) une chance de faire quelque chose que vous n'auriez pas ailleurs? Etc. Cette partie se termine avec la réalisation d'un second exercice de communication visuelle (type ligne du temps), qui vise à inciter une réflexion quant au rapport des participantes à la citoyenneté, qui sera repris dans la partie suivante de l'entretien.

La cinquième et dernière partie renvoie d'abord à la réalisation de second exercice : les participantes sont invitées à décrire leur compréhension de la citoyenneté. La formulation des questions interroge plus directement les participantes sur leur perception des liens entre l'engagement civique et leur rapport à leur propre citoyenneté : Qu'est-ce qu'on exige (informellement) des personnes pour qu'elles aient le droit d'appartenir, d'être considérées comme appartenant à la collectivité? Est-ce que le fait d'être citoyenne au sens formel est un outil pour la participation et l'engagement dans la société d'accueil? Si vous étiez citoyenne, votre engagement serait-il le même? Etc. Cette partie se termine avec un dernier exercice de communication visuelle (type carte conceptuelle), qui vise à prolonger la réflexion des participantes sur leur positionnement et leur rapport à la citoyenneté. Cet exercice est suivi d'une discussion libre sur la réalisation de l'entretien et permet de reprendre certains thèmes abordés plus tôt et que les participantes souhaitent approfondir. Le guide d'entretien est présenté à l'annexe III de ce document, alors que les exercices de communication visuelle sont abordés en plus de détails plus loin dans ce chapitre.

Position de la chercheure et relation avec les participantes

Le chercheur qui mène l'entretien occupe un statut et une place particulièrement importants. Les auteurs ne s'accordent cependant pas sur la position à adopter, ou sur les effets de la distance, quelle qu'elle soit, entre le chercheur et le participant. Certains auteurs font valoir l'importance de retrouver des caractéristiques semblables entre le chercheur qui mène l'entretien et les participants : ces caractéristiques vont de la provenance ethnique commune au sexe et à l'âge, puis au style vestimentaire qui ne doit pas intimider le participant. Ces auteurs parlent de « *blending-in* » (May, 2001, p. 128). Pour leur part, Miller et Glassner (2004) affirment au contraire que l'existence de différences sociales entre l'intervieweur et le participant ne signifie pas que les entretiens seront dépourvus d'informations pertinentes sur les sociétés et les perceptions de ses

membres. Selon ces auteurs, ces différences peuvent être mises de l'avant de façon à permettre aux participants de révéler leurs expériences de vie. En effet, l'avantage potentiel que présentent les différences sociales entre les deux parties est la perception que le participant a de lui-même comme un expert de la question d'intérêt. Le fait de se trouver dans cette position pour un participant et de savoir qu'il contribue à l'avancement des connaissances sur un sujet qu'il connaît peut représenter un élément positif dans le cheminement de certains participants. Selon Miller et Glassner (2004), cette approche est d'autant plus applicable aux entretiens de recherche menés auprès de membres de groupes ostracisés ou stéréotypés.

Le fait de posséder des caractéristiques semblables ou différentes à celles des participants n'est pas tout ce qu'il faut pour mener un entretien de recherche réussi; d'autres conditions importantes doivent être considérées afin d'assurer le succès d'un entretien. Kahn et Cannell (1983) et Moser et Kalton (1983) posent ces trois conditions : l'accessibilité, la compréhension du participant de son propre rôle et la motivation. L'accessibilité du participant réfère à la connaissance du sujet de l'étude de la part du participant. Dans le cas d'un entretien, le participant doit être en mesure de fournir l'information que le chercheur souhaite obtenir. C'est à ce moment que le chercheur doit posséder, ou à tout le moins connaître les caractéristiques particulières du répondant qui lui permettront de lui faire comprendre les questions dans les mêmes termes qu'il les comprend lui-même. Comme le mentionne May (2001, p. 128), un manque d'information de la part du participant peut résulter de différentes situations : le participant peut avoir oublié l'information, elle peut être trop chargée émotionnellement, ou être amenée dans un cadre de référence que le participant ne connaît pas. Il importe donc pour moi de connaître ces situations contraignantes, et d'être en mesure de m'y adapter. La compréhension du participant de son propre rôle réfère à ce que le chercheur attend de lui en tant qu'interviewé. Comme le mentionnent plusieurs chercheurs dont May (2001) et Miller et Glassner (2004), les entretiens ne consistent pas uniquement en des moyens de collecter de l'information, mais sont également des rencontres sociales. Le langage est une forme d'expression qui n'est jamais totalement dépourvue de sa charge émotionnelle (Savoie-Zajc, 2008). L'entretien de recherche, bien qu'il se veuille a priori une cueillette d'informations, doit alors aussi être reconnu comme un acte de représentation de soi. May (2001, p. 129) suggère à cet égard que sans une compréhension préalable de la situation sociale dans laquelle ils sont impliqués, les interviewés se sentiront moins confortables au cours de la rencontre. Finalement, la motivation réfère à l'importance qui devrait être accordée au

sentiment des participants que leur contribution à la recherche est valorisée. La continuité, la fluidité et l'attention soutenue envers le participant sont à la source de la motivation de ce dernier à poursuivre sa collaboration à la recherche.

L'étude des pratiques de citoyenneté substantive des femmes immigrantes impose que je porte attention à la manière dont les participantes s'expriment, donc à leur langage non-verbal et à la façon dont elles traitent certains sujets lors de la conversation. Je dois aussi être en mesure de leur assurer de la légitimité de leurs propos, de leurs idées et de leurs sentiments. Or, il est fort possible que ma propre positionnalité et la manière dont elles perçoivent certains éléments de mon identité influence la manière dont elles s'expriment, et ce qu'elles choisissent de me dire. En tant que femme blanche, citoyenne de naissance, non-racisée, employée et appartenant à la classe moyenne, je suis toujours confrontée aux limites de ce que cette positionnalité impose, autant à la liberté de leurs discours, qu'à ma compréhension de la situation dans laquelle ces femmes vivent. Car comme le disent Holstein et Gubrium (2004, p. 141), toute nouvelle connaissance est produite dans un contexte particulier, qu'il importe de prendre en compte :

“(...) all knowledge is created from the actions undertaken to obtain it (...) Any interview situation relies upon interaction between participants who are constantly engaged in interpretive practice. Because interviewing is unavoidably collaborative, it is virtually impossible to free any interaction from those factors that could be construed as contaminants. Participants in an interview are inevitably implicated in making meaning”.

Tel que le décrivent d'autres chercheuses séparées des participantes à leur étude par une certaine distance sociale (Bagnoli, 2004, 2009; Coll, 2010), il est possible que les ces dernières adaptent leurs discours sur certains sujets, afin d'éviter que la chercheuse perçoive que les propos la « ciblent ». Par exemple, Coll (2010, p. 146), qui a réalisé un travail de terrain auprès de femmes immigrantes latino-américaines vivant à San Francisco avec un statut précaire ou illégal, croit que ces femmes ont discuté de manière « allégée » des expériences de racisme et/ou de discrimination de la part d'autres femmes (blanches). Selon l'auteure, les participantes ont tout de même trouvé des stratégies pour discuter et critiquer le racisme aux États-Unis, tout en évitant que la chercheuse ne se trouve dans une position défensive.

D'un point de vue plus théorique, Hussey (2012) et Diamond (2006) indiquent que toute connaissance est produite en contexte : les chercheurs ne peuvent pas « quitter leurs corps » afin d'observer leur objet d'étude à partir d'un point archimédien : “Their epistemology of the everyday world as problematic recognizes that they remain materially grounded in their bodies

in “real-time” at a particular place in a particular situational context in which they are making observations (...)” (Hussey, 2012, p. 6).

Loin de concevoir l’entretien de recherche comme un transfert d’information unidirectionnel, les entretiens auprès des femmes rencontrées ont été traités davantage comme des conversations, auxquelles nous avons toutes les deux collaboré afin de rendre plus compréhensible le phénomène à l’étude (Savoie-Zajc, 2008). Afin de convaincre les participantes de la légitimité de leurs propos et de favoriser une relation de confiance en dépit de la distance sociale, j’ai réalisé les entretiens de recherche en connaissant très bien le problème que je souhaitais aborder avec elles. Selon Holstein et Gubrium (2004, p. 144), un chercheur qui possède une bonne connaissance de son objet d’étude donne l’impression d’une plus grande neutralité. J’ai également laissé libre cours à la discussion des participantes, sans trop baliser les propos qui s’écartaient de l’objet d’étude, ce qui, selon moi, montrait un réel intérêt pour notre conversation. Finalement, la possibilité pour les femmes rencontrées de choisir le lieu et le moment de la rencontre peut avoir contribué à valoriser et à les mettre en confiance vis-à-vis de leur participation à la recherche (Savoie-Zajc, 2008, p. 344).

EXERCICES DE COMMUNICATION VISUELLE (*GRAPHIC ELICITATION*)

Des exercices à compléter, sous forme de schémas, ont été intégrés aux entretiens semi-dirigés menés auprès des participantes. Le recours aux schémas en recherche qualitative est une technique reconnue (Bagnoli, 2009; Copeland et Agosto, 2012; Crilly, Blackwell et Clarkson, 2006; Umoquit et al., 2008; Umoquit, Tso, Varga-Atkins, O’Brien et Wheeldon, 2013). Cette méthode est utilisée de plus en plus fréquemment (Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2011), malgré que la théorie qui entoure son utilisation soit encore peu développée. L’imprécision théorique concerne autant la définition d’un schéma (*graphic, drawing, diagram...*) (Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2011; Umoquit et al., 2013) que les détails entourant leur utilisation en contexte de recherche et les méthodes d’analyse.

Pertinence et utilité de la communication visuelle en méthodes qualitatives

Une recension des (récents) écrits a permis de considérer l’utilisation de schémas comme un outil valide et pertinent pour la construction du type de données recherchées. La méthode de construction de données par la communication visuelle (*graphic elicitation*) désigne un certain

spectre de techniques considérées comme un complément aux approches plus traditionnelles de co-construction de données, comme les entretiens de recherche (Copeland et Agosto, 2012; Johnson et Weller, 2002; Umoquit et al., 2011). Dans le cadre de ce projet, la méthode de construction de données utilisée se définit comme une *technique de communication visuelle impliquant l'utilisation de schémas créés par la chercheuse, que les participantes sont appelées à compléter durant un entretien de recherche* (Bagnoli, 2009; Copeland et Agosto, 2012). Un schéma consiste ici en une représentation visuelle qui partage à la fois les propriétés d'un texte écrit et de pictogrammes, mais qui ne peut être réduit à l'une ou l'autre de ces composantes (Blackwell, 2001). Dans le contexte de cette recherche, il s'agit de *diagrammes créés à l'avance à partir d'une revue de la littérature théorique sur l'objet d'étude, que les participantes à la recherche complètent selon leur perspective du sujet, au cours de l'entretien*.

L'utilisation d'un mode de communication visuelle pour la co-construction de données qualitatives peut stimuler la mémoire des participants quant à leurs expériences passées et/ou à leur connaissance de certains sujets (Bagnoli, 2009; Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2013), et leur permettre d'exprimer leurs pensées et opinions de manière plus organisée et structurée (Umoquit et al., 2011). Bagnoli (2009, p. 548) suggère aussi qu'il s'agit d'une méthode de construction de données qui porte ses fruits auprès de participants qui peuvent éprouver des difficultés à s'exprimer verbalement pour des raisons de distance culturelle, de langue ou d'âge. Généralement, les chercheurs choisissent d'avoir recours à des schémas pour deux raisons principales, soit les défis que présentent le sujet de la recherche (complexité des concepts, par exemple) et le caractère unique ou difficilement accessible des données (enjeux de mémoire ou de communication, par exemple).

Dans le cas de ce projet, la complexité et le caractère abstrait de certains thèmes explorés expliquent le choix de compléter les entretiens avec des outils de communication visuelle. En effet, la citoyenneté est un concept dont la définition, la signification le sens peuvent être imprécis, complexes et abstraits et dont l'interprétation peut varier largement. La communication visuelle s'est avérée une méthode pertinente et appropriée afin que les participantes à la recherche soient en mesure de mieux comprendre et de s'exprimer le plus clairement que possible et selon leurs propres schèmes de références sur leur rapport à la citoyenneté et au politique. Les schémas ont aussi permis de faciliter la discussion sur des sujets qui auraient été plus difficiles à aborder en

leur absence, et de prolonger certaines discussion en lien avec des éléments contenus dans les schémas.

Selon Bagnoli (2009), la simple intégration d'un schéma dans le cadre d'un entretien de recherche peut aussi être très utile pour générer un discours chez un participant. Le fait de se concentrer sur l'aspect visuel permet aux participants à une recherche d'atteindre des niveaux de compréhension plus importants et d'inclure à leur discours des éléments qu'ils auraient peut-être négligés autrement.

Il est aussi reconnu que les méthodes de co-construction de données par communication visuelle sont complémentaires à d'autres outils d'enquête – particulièrement les entretiens individuels ou groupes de discussion (Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2011) – et permettent donc la triangulation des données collectées (Copeland et Agosto, 2012; Varga-Atkins et O'Brien, 2009). Ainsi, le choix de combiner l'entretien semi-dirigé et les schémas a permis à la fois de construire des données pouvant difficilement être construites autrement, puis de les valider ou de les approfondir au moyen des propos recueillis lors des entretiens de recherche (Copeland et Agosto, 2012; Crilly et al., 2006).

Certains auteurs font aussi valoir qu'inversement, l'entretien de recherche peut servir de complément aux schémas. Le chercheur peut alors se référer aux schémas préalablement complétés par les participants à la recherche afin d'obtenir davantage d'explications ou de détails sur certains thèmes. Ainsi, les participants sont en mesure de fournir des éléments de contexte et de sens qui complètent les informations visuelles qu'ils ont préalablement communiquées dans les schémas (Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2011; Umoquit et al., 2013; Varga-Atkins et O'Brien, 2009). Comme l'expliquent Varga-Atkins & O'Brien (2009, p. 54),

“(…) the technique is never just purely visual, the interpretation of visuals is considered within the context of a verbal interview, where visuals complement ‘words’ (Hee Pedersen, 2008). Meaning, which interviewees attribute to the drawing, then emerges in the interview process through the elicitation of the interviewer (...). It is exactly the relationship between these two media (verbal and visual) and the meanings that each carries, which interests social researchers (...).”

Dans le cadre de ce projet, les schémas ont pu contribuer à la triangulation des données, mais ont principalement servi à compléter les entretiens individuels, tel que le guide d'entretien l'indique. Les schémas traitent de certains thèmes abordés au cours des entretiens, or, ils ont facilité la compréhension et la communication, puis incité l'expression des participantes sur

certaines sujets. Les conversations entourant la réalisation des schémas se sont avérées essentielles à la compréhension des expériences relatées par les participantes. Elles ont à certains moments permis aux femmes rencontrées de s'exprimer plus librement et de dépasser les limites que comportent les schémas, plus particulièrement lors de la réalisation du second exercice. Dans ce cas spécifique, les schémas complétés « dissimulaient » des informations qui n'étaient accessibles qu'à condition de les aborder verbalement après la réalisation de l'exercice. La combinaison d'un mode de communication visuelle et d'entretiens individuels a aussi permis d'effectuer des comparaisons entre les types de données collectées, notamment entre des données portant sur le même thème, mais issues de deux modes de co-construction différents (entretiens et schémas). Ces comparaisons ont été particulièrement significatives dans l'analyse et l'interprétation du troisième schéma et des conversations qui entourent son thème.

Typologie des méthodes de communication visuelle

Les modes de communication visuelle utilisés en recherche se divisent en deux grandes catégories, soit le dessin (*drawing*) et le schéma (*diagram*). Les définitions et théories relatives à chacun divergent, mais certains critères semblent permettre de les différencier plus ou moins clairement, soit le *niveau d'abstraction* qu'ils présentent, leur *structure interne*, l'usage de *symboles* conventionnels ou de structures visuelles communément reconnues, la signification de l'*organisation spatiale des éléments*, et l'*aspect plus « visuel » ou plus « verbal »* de l'exercice. L'étude de Varga-Atkins et O'Brien (2009), qui propose de caractériser chacune des formes de communication visuelle, a servi de référence afin de déterminer celle qui serait la plus pertinente pour la construction des données de cette recherche :

Tableau 3.1 : Modes de communication visuelle : le dessin vs le diagramme

Feature	Drawing (« dessin »)	Diagram (« schéma »)
Purpose	Captures essence (a salient feature)	Ability to simplify complex ideas
Abstraction	From concrete to abstract – not determined	Some level of abstraction
Structure (internal)	Undirected in representation	More directedness in terms of representation; structure inherent where pre-agreed notation is used
Notation	No pre-set or agreed conventions or notation	Uses pre-set conventions or notations
Spatial meaning	Spatial arrangement may or may not carry meaning	Spatial arrangement of signs usually carries meaning
Verbal/visual spectrum	Visual signs dominate over verbal	Composite of both visual and verbal
Analysis	More suited to analysis case by case	Comparison may be easier across cases

Source : Varga-Atkins et O'Brien (2009, p. 56)

La communication visuelle sous forme de diagramme est plus appropriée au type d'information recherchée, tel que l'indiquent les boîtes ombragées du tableau. En effet, non seulement l'objectif de l'usage de schémas (simplifier un concept complexe et abstrait), mais aussi le type d'analyse subséquente (plutôt pragmatique qu'artistique ou abstraite) ainsi que l'objectif général de cette analyse (comparaison entre les cas et analyse globale plutôt qu'interprétation singulière de chacun des cas) justifient le recours à des schémas plutôt qu'à des dessins.

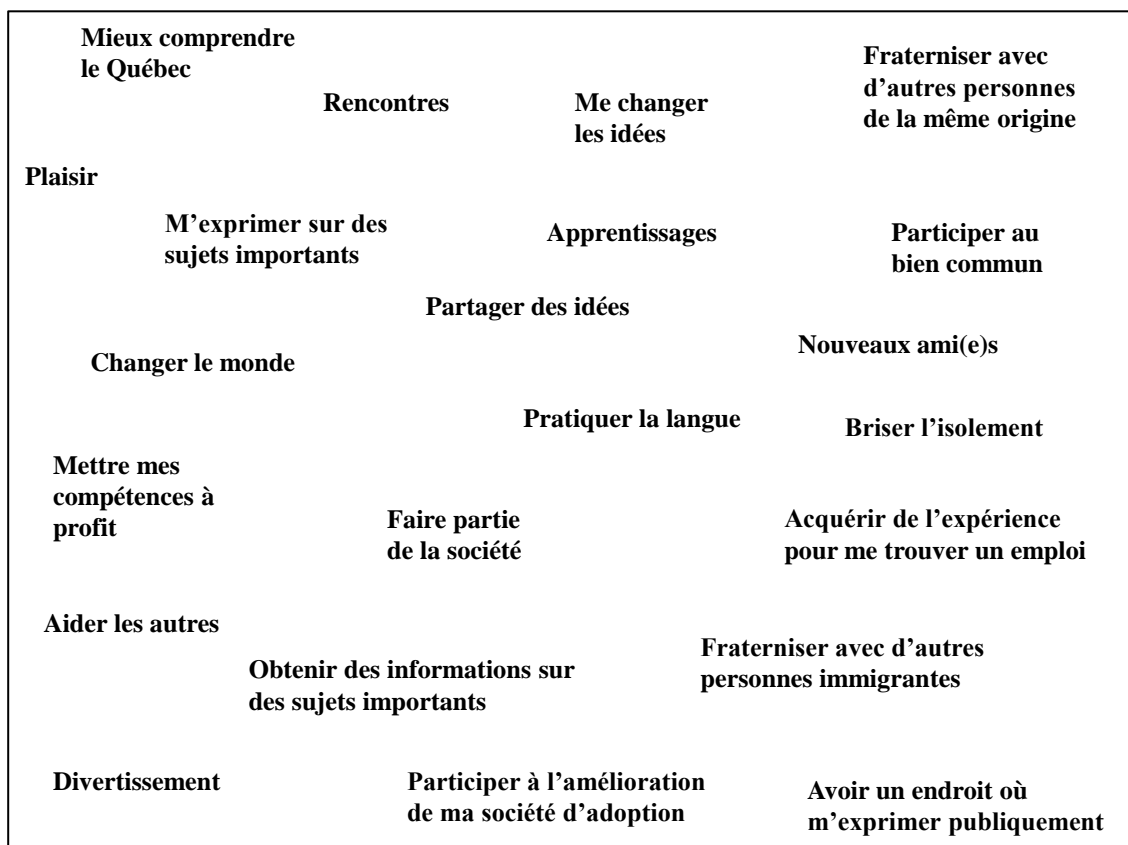
TROIS SCHÉMAS À COMPLÉTER

1) SENS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE CHEZ LES PARTICIPANTES

Trois schémas à compléter par les participantes à trois moments planifiés de l'entretien de recherche ont été créés. Le premier est un schéma de type « matrice de mots », permettant une discussion plus orientée avec la participante (Copeland et Agosto, 2012). La matrice présentée

dans le premier exercice consiste en un ensemble d'expressions de mots disposées de manière non ordonnée sur une feuille de papier de taille standard (8 ½ po. X 11 po., orientation paysage).

Figure 3.1 : Premier schéma à compléter par les participantes



Ces expressions correspondent à des idées qui peuvent être associées au sens que prend l'engagement civique pour la participante. Le schéma a été constitué suite à une revue de la littérature sur l'engagement civique des personnes immigrantes (principalement au Canada et aux États-Unis, mais aussi ailleurs en Occident) et incluent toutes les idées qui ont été trouvées lors de cette recension. Parmi les énoncés, certains concernent des aspects de la citoyenneté qui peuvent être liés à l'appartenance (« Mieux comprendre le Québec », « Rencontres », « Partager des idées », « Faire partie de la société », « Obtenir des informations sur des sujets importants », « Fraterniser avec d'autres personnes de la même origine », « Nouveaux ami(e)s », « Briser l'isolement », « Fraterniser avec d'autres personnes immigrantes ») ou à la participation (« M'exprimer sur des sujets importants », « Changer le monde », « Mettre mes compétences à profit », « Aider les autres », « Participer à l'amélioration de ma société d'accueil », « Participer au bien commun », « Acquérir de l'expérience pour me trouver un emploi », « Avoir un endroit

où m'exprimer publiquement »), et d'autres sont davantage liés au plaisir, au divertissement ou à l'avancement personnel (« Plaisir », « Divertissement », « Me changer les idées », « Apprentissages », « Pratiquer la langue »). Les énoncés présentés dans le schéma sont brièvement discutés et documentés dans la section suivante. Notons que les énoncés peuvent être interprétés de différentes façons par les participantes, or, certains d'entre eux sont discutés à plus d'un endroit ci-dessous.

Constitution du schéma : le choix des énoncés

Plusieurs études montrent que les personnes immigrantes s'impliquent dans des organismes de la société civile afin de mieux comprendre la structure et le fonctionnement de la société hôte. Ils y trouvent notamment des informations sur les services et les manières d'accéder à ces services, mais également sur les modes d'interaction sociales à privilégier (Armony, 2004; Ashton et al., 2006; Guo, 2014; Handy et Greenspan, 2009; M. Voicu et Rusu, 2012). Moua (2010) observe par exemple que l'« intégration » peut être facilitée par l'implication dans des organismes, notamment en raison des informations auxquelles elle donne accès. De façon similaire, Voicu et Rusu (2012, p. 790) indiquent: "Participation in civic activities brings rewards to immigrants (...) It can enable the practice of civic and political skills (Caselli, 2010; Cordero-Guzmán, 2005; Fennema et Tillie, 1999; Kotic, 2007; Tillie, 2004) (...) Moreover, participation helps immigrants to deal with local institutions (...)". Quant à eux, Handy et Greenspan (2009, p. 973) font valoir que l'engagement civique peut avoir une signification qui va au-delà du développement du capital social des personnes impliquées: "(...) volunteering enhances not only the individual's human capital but also his or her ability to understand the culture and social norms of the host country and the unwritten mores and rules that exist and differ by country (...)". Les énoncés « *Mieux comprendre le Québec* », « *Obtenir des informations sur des sujets importants* », « *Partager des idées* » et « *Apprentissages* » renvoient à différents aspects de la notion de compréhension de la société par les participantes.

L'importance de la composante « sociale » de l'engagement civique a été décrite dans les premiers chapitres de cette thèse : les pratiques d'engagement dans des organismes de la société civile ont plus souvent été étudiées dans le champ du « social », et souvent analysées en lien avec les théories du capital social. De nombreuses études montrent en effet que les personnes immigrantes (et non-immigrantes) trouvent dans leurs pratiques d'engagement civique des

opportunités de rencontrer des personnes dont les valeurs ressemblent aux leurs, d'entrer en contact avec des résidents du même quartier, ou de partager leurs expériences avec des personnes qui ont un vécu semblable au leur (Ashton et al., 2006; Behnia, 2012; I. Berger, Foster et Meinhard, 2005; Brettell, 2005; Guo, 2014; Hamidi, 2003; Jensen et Flanagan, 2008; Tastsoglou et Miedema, 2003b). Pour les personnes immigrantes, les rencontres sociales revêtent une importance particulière, surtout si leur réseau social à l'arrivée est limité. Certains immigrants trouvent dans leurs pratiques d'engagement une manière de s'intégrer à la société hôte en rencontrant simplement de nouvelles personnes : "In many ways, formal volunteerism provides increased social contact and relationships making the acculturation process easier to handle" (Moua, 2010, p. 8). D'autres y trouvent une manière de conserver un sens de l'appartenance à leur pays d'origine, en allant à la rencontre d'autres immigrants de la même origine ethnoculturelle qu'eux (Jensen et Flanagan, 2008; Kotic, 2007): "Every fifth participant (averaged across the four questions on engagement) invoked a cultural sense of self to explain civic engagement and its importance" (Jensen et Flanagan, 2008, p. 78). Finalement, un sens de l'appartenance et une compréhension de la part d'autres personnes en situation de migration peut aussi être trouvé lors des activités d'engagement civique (Jensen et Flanagan, 2008). Les énoncés « *Fraterniser avec d'autres personnes de la même origine* », « *Nouveaux amis* », « *Fraterniser avec d'autres personnes immigrantes* » et « *Rencontres* » présentent différentes facettes de l'« intégration sociale » vécue par les personnes immigrantes lors des activités d'engagement civique.

L'engagement civique des personnes immigrantes comporte aussi une importante dimension d'inclusion sociale. Comme le démontrent plusieurs auteurs (Ashton et al., 2006; Behnia, 2012; I. Berger et al., 2005; Brettell, 2005; Chiasson et Morel, 2007; DeTona et Lentin, 2011; Guo, 2014; Hamidi, 2003; Tastsoglou et Miedema, 2003b), les activités d'engagement pratiquées dans des organismes de la société civile hôte permettent aux participants de sentir qu'ils sont inclus socialement, et dans certains cas, de briser un sentiment d'isolement : "civic associations provide for a certain level of solidarity among members, and for a place where to relax and forget about daily problems (...) The involvement of immigrants in cultural life is a fundamental tool for breaking the sense of exclusion" (Kotic, 2007, p. 14; 15). Certains immigrants trouvent aussi un sens de l'« utilité », voire de la reconnaissance sociale lors de leurs pratiques d'engagement, puisqu'ils sentent qu'ils occupent un certain rôle dans la société d'accueil : "Volunteerism, particularly among immigrants, is generally seen as an excellent means of forging connections

with others, and promoting a sense of commitment to their new community” (Chiasson et Morel, 2007, p. 8). Ces idées sont rassemblées dans les énoncés « *Faire partie de la société* » et « *Briser l’isolement* ».

Même si la valeur démocratique de l’engagement civique dans la société civile est critiquée (Eliasoph, 1998; Fung, 2003; Theiss-Morse et Hibbing, 2005), certaines études font valoir que les organismes de la société civile sont des lieux propices à l’échange d’idées et à l’expression libre sur différents sujets (Dekker et Van den Broeck, 1998; Galston, 2000). Si l’engagement civique des personnes immigrantes au Canada est généralement analysé dans une perspective d’« intégration », et donc peu orientée vers la revendication, certains écrits (Andrew, 2010; Behnia, 2012; DeTona et Lentin, 2011; Miranda, Ouali et Kergoat, s.d.; Ralston, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2000, 2003b) montrent que les pratiques d’engagement peuvent permettre aux femmes immigrantes d’aborder des enjeux sociaux et de s’impliquer dans certaines causes plus propices aux débats : « [au sein de l’Initiative : une ville pour toutes les femmes], les femmes immigrantes critiquent la société canadienne: la segmentation de la vie dans des catégories étanches – « économiques », « politiques », « culturelles » – une des conséquences importantes de cette segmentation, le cantonnement de la famille dans la sphère privée au détriment de son intégration dans un ensemble social et politique » (Andrew, 2010, p. 40). Certains écrits rapportent également qu’au-delà de la discussion, les personnes engagées peuvent avoir l’opportunité, dans le cadre de leur implication dans des organismes de la société civile, de mettre en œuvre, ou d’activer certaines préoccupations ou revendications, notamment en prenant part à des actions concrètes :

“Getting involved in organizations that fight against racism and for equality and social justice (...) is one of the ways by which immigrant women in this study come to gradually feel at home in Canada (...) A Highly educated, middle-class, professional, Mei Feng underlines the importance of doing “community work”, of getting involved in various causes an organizations in Canadian society and contributing to them in order to improve the life of the community at large” (Tastsoglou, 2006, p. 214).

D’autres auteurs montrent que l’engagement civique peut représenter pour les personnes immigrantes une manière d’aborder des enjeux spécifiques à la migration, et donc de prendre part à l’amélioration de la façon dont les immigrants qui arrivent après eux sont reçus (Andrew, 2010; Tastsoglou et Miedema, 2003b). Les énoncés « *Partager des idées* », « *M’exprimer sur des sujets importants* », « *Changer le monde* », « *Participer à l’amélioration de ma société d’accueil* »,

« *Participer au bien commun* » et « *Avoir un endroit où m'exprimer publiquement* » proposent aux participantes différentes manières d'exprimer ces idées.

La perspective de la « contribution à la société » revêt une certaine importance dans l'analyse de la signification que les personnes immigrantes accordent à leur implication dans des organismes de la société civile (Ashton et al., 2006; Behnia, 2012; Chiasson et Morel, 2007; DeLong, 2005; Guo, 2014; Hall et al., 2009; Hamidi, 2003; Xie et al., 2012). D'abord, comme le montrent notamment Chasson et Morel (2007, p. 4), qui ont étudié les attitudes et perceptions des personnes immigrantes vis-à-vis de leur implication dans des organismes communautaires, “The vast majority of respondents referred to the notions of helping and service in their answer (...) Closed-ended questions revealed that volunteerism is perceived mainly as: • an opportunity to help people in need (80% of respondents); • an opportunity to enhance the quality of life of people (65%); and • a way of offering more activities and services to the population (63%)”. Les énoncés « *Aider les autres* » et « *Participer à l'amélioration de ma société d'accueil* » peuvent permettre aux participantes d'exprimer ces idées. Ensuite, certains immigrants trouvent dans leurs pratiques d'engagement civique une manière de valoriser leurs connaissances ou leurs compétences: “Concern was evident from respondents that, while they are talented, educated, knowledgeable people, when they do decide to volunteer they want their talents and skills put to effective use. Organizations need to take stock of the skills, experience, and knowledge that is available from the volunteer applicant and ensure that the right fit is found between those and the volunteer position”. (DeLong, 2005, p. 13). L'énoncé « *Mettre mes compétences à profit* » permet aux participantes de rendre compte de l'importance de cet aspect de leur contribution à la société hôte.

Certaines études analysent les pratiques d'engagement civique des personnes immigrantes dans une perspective de « qualification ». Si cette perspective ne domine pas la littérature sur l'engagement des immigrants, elle suggère tout de même que l'engagement civique peut offrir une opportunité de favoriser l'insertion en emploi, en permettant d'améliorer les compétences linguistiques, ou en offrant une première « expérience canadienne » (Ashton et al., 2006; Behnia, 2012; Chiasson et Morel, 2007; DeLong, 2005; Guo, 2014; Schugurensky et Slade, 2005; Scott et al., 2006; Tastsoglou et Miedema, 2003b; J. Wilson, 2000). Ces idées sont rassemblées dans les énoncés « *Acquérir de l'expérience pour trouver un emploi* » et « *Pratiquer la langue* » et « *Apprentissages* ».

Finally, immigrants can choose to engage in civil society organizations for pleasure, because they find a way to have fun or to change their ideas, or because it is an activity they appreciate. For some people, the organization where they are involved represents a place where they feel comfortable and/or welcome, which has the effect of giving them a sense of security in the host country (Ashton et al., 2006; Hamidi, 2003; Tastsoglou et Miedema, 2003b). As noted by Ashton et al. (2006) and Behnia (2012, p. 2) the satisfaction derived from involvement activities can also stem from a sense of accomplishment: « the volunteer gives them the opportunity to see themselves again as workers after leaving the active population. Their self-esteem and confidence in themselves benefit ». The statements « *Plaisir* », « *Divertissement* » and « *Me changer les idées* » represent different facets of these ideas.

The objective of this exercise is to prolong the reflection of participants on the political sense of their engagement practices, then on the way their civic engagement can be understood as a practice of citizenship, such as the questions that precede the realization of the schema propose. The choice to proceed in this order, that is to say to address in a first time the link between participants and politics and to citizenship, then to realize the schema in a second time, aims at the same time to avoid proposing ideas « preconceived » to participants (Crilly et al., 2006), and to facilitate the subsequent discussion on the realization of the exercise. During this discussion, it was possible to refer to the proposals that participants had made earlier, and to try to establish links with the selected statements, then to discuss them with them.

Réalisation de l'exercice par les participantes

In order to complete the exercise, participants had to read the whole set of expressions and choose the five (5) that seemed to them the most significant relative to their engagement and to circle them in red. These 5 expressions designate the « significant priorities ». Participants could then circle an indefinite number of other expressions that they judged significant in black.

Given the low level of difficulty that represents the first exercise, participants were able to ask questions and interact with me while they were completing it, which had the effect of putting them at ease with this communication method. The information

collectées dans ce premier schéma, en dépit de la simplicité d'exécution de la tâche pour les participantes, sont riches et ont permis d'orienter la suite de l'entretien à certains égards.

Limites du schéma

Bien que les exercices de communication visuelle qui ont été proposés aux participantes dans ce projet ne visent qu'à générer des réflexions et à faciliter les discussions, et qu'ils ne seront donc pas analysés de manière indépendante par rapport aux entretiens, ils comportent tout de même des limites qu'il importe de reconnaître et d'identifier. Tel que mentionné précédemment, le moment choisi pour la réalisation du schéma (après les questions sur le rapport au politique) visait à éviter, autant que possible, d'induire des idées dans les discours des participantes :

“A further issue for consideration is that of *when* the stimuli should be introduced into the interviews. Presenting the diagram at the outset may facilitate a concise description of the researchers' interests and provide an immediately available basis for discussion. However, such an approach may also prejudice the interviewees' responses and strongly bias the material collected. A less imposing approach may involve employing graphic elicitation after a substantial period of discussion (...) Thus, interviewees' perspectives might be revealed through verbal discourse (possibly with reference to non-diagrammatic stimuli) before the researchers' interpretations are disclosed” (Crilly et al., 2006, p. 21).

Il demeure tout de même possible que les énoncés proposés, leur formulation et la discussion subséquente aient influencé la suite de l'entretien de recherche, malgré que les questions de la quatrième partie de l'entretien s'écartent graduellement de l'objet du premier schéma. Il est également possible que la disposition des énoncés ait influencé la sélection à laquelle les participantes ont procédé. L'exercice a été construit de la manière la plus objective et la plus neutre que possible, mais il demeure tout de même l'objet de ma création (les schémas ont également été soumis au jugement et à l'évaluation de mes collègues et de ma directrice de thèse). Comme l'indiquent Blackwell et Engelhardt (2002), les schémas portent différents niveaux de signification : le sens que prennent les énoncés en tant que tels, et compris hors du contexte du schéma, ne constitue que l'un de ces niveaux. Ainsi, dans le cas du premier schéma présenté aux participantes, même si aucun énoncé n'est placé au centre du schéma et qu'ils sont dispersés de façon équilibrée dans l'espace, la disposition des énoncés peut être significative, et influencer la manière dont les participantes traitent l'information. Tel que l'indiquent Blackwell et Engelhardt (2002, p. 51-52), la structure (ou « configuration ») du schéma, concerne l'organisation des éléments dans l'image. Cet aspect du schéma, comme d'autres d'ailleurs, ne peut faire l'objet de conventions puisque les exercices de communication visuelle ne prennent un sens que lorsqu'ils

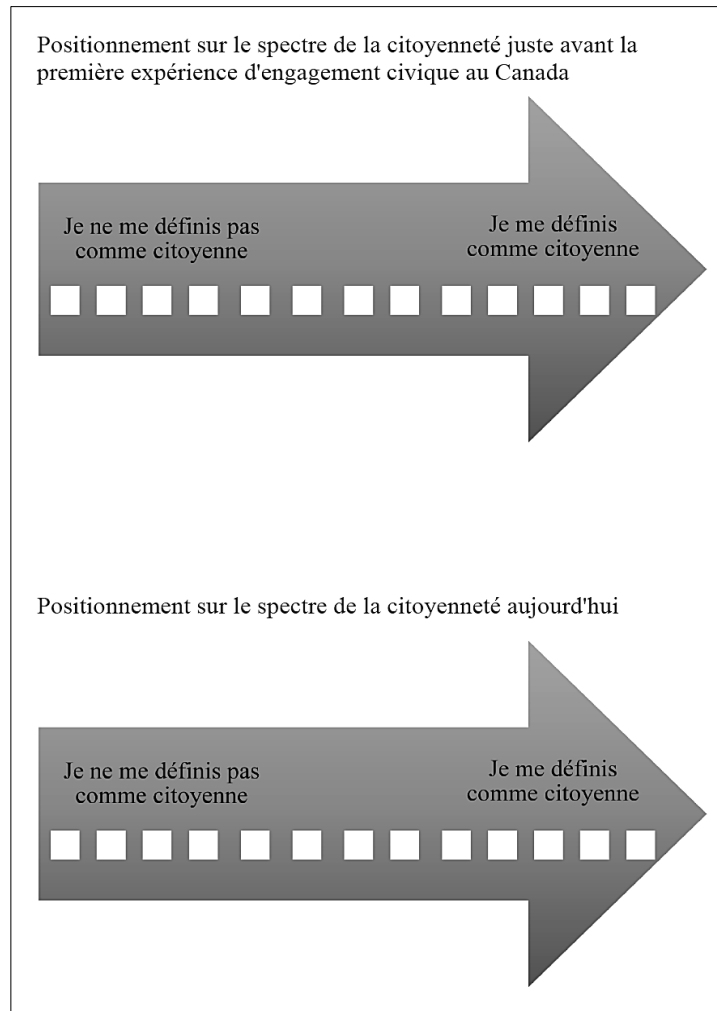
sont interprétés : “(...) diagrams have no meaning without an interpreter and a communicative intent”.

En ce qui concerne plus précisément les énoncés présentés dans le schéma, j’ai tenté de représenter, de la manière la plus complète et fidèle que possible, ce qui se trouve dans la littérature quant à la signification et au sens que peut prendre l’engagement civique des personnes immigrantes. Malgré que les participantes aient eu l’opportunité d’ajouter des idées (ce qui n’est pas arrivé), il demeure possible que certains énoncés significatifs aient été manquants dans ce schéma. Et comme l’objet d’étude est le sens politique de l’engagement, il faut reconnaître qu’au moins un énoncé sur les droits (« Défendre mes droits », par exemple) aurait dû apparaître dans le schéma, en dépit du fait que cette idée n’apparaît pas vraiment dans la littérature canadienne qui a été recensée. Il s’agit là d’une limite importante qui peut faire en sorte que la réalisation de l’exercice ait limité les participantes dans l’élaboration de leur réflexion, ce qui entre en contradiction avec l’approche analytique inductive proposée dans ce projet. Rappelons toutefois que ce schéma ne visait qu’à faciliter et à prolonger la discussion sur le lien des participantes au politique et sur leur perception de l’engagement civique comme une pratique de citoyenneté. Or, si le thème de la défense des droits ou de la revendication politique était important pour certaines participantes, plusieurs opportunités d’en discuter leur étaient offertes durant l’entretien. Notons également que les résultats des schémas ne seront interprétés qu’à la lumière de leurs propres limites et ne seront pas intégrés au corpus de données qualitatives analysées dans le logiciel NVivo.

2) POSITIONNEMENT SUR LE « SPECTRE DE LA CITOYENNETÉ »

Le second schéma est un diagramme de type « ligne du temps » (Bagnoli, 2009), qui a été adapté à l’objet d’étude. Dans ce cas, le spectre ne représente pas nécessairement la temporalité, mais plutôt la linéarité qui peut être associée à la perception de soi comme une citoyenne. Ainsi, le second exercice illustre un « spectre de la citoyenneté » qui propose une gradation allant d’une perception de soi plus éloignée de la citoyenneté, à une perception de soi comme une citoyenne. Le « spectre » est représenté deux fois sur une feuille de papier de taille standard (8 ½ po. X 11 po., orientation portrait). La figure suivante exhibe une version réduite du second exercice réalisé par les participantes. Il est également présenté un plus grand format à l’Annexe V.

Figure 3.2 : Second schéma à compléter par les participantes



Constitution du schéma

Ce schéma intègre la notion de la perception de soi comme une citoyenne, et représente la fluidité du concept. Plusieurs études montrent que le sentiment d'appartenance citoyenne est susceptible de s'accroître au fil du temps passé dans la société hôte (canadienne) (Reitz, Breton, Dion et Dion, 2009; Soroka, Johnston et Banting, 2007; Wu, Hou et Schimmele, 2011). Mais le rapport à la citoyenneté peut également se définir en fonction d'autres éléments relatifs aux expériences vécues dans la société hôte, tels que le développement du capital social et l'accès à l'emploi et/ou à une forme de participation significative, par exemple. C'est ce thème particulier qu'aborde le second schéma. Dans l'exercice du « positionnement sur le spectre de la citoyenneté », la temporalité ne représente pas le principal objet d'analyse : il s'agit plutôt d'inciter

la réflexion et de favoriser la discussion des participantes sur le lien entre leurs pratiques d'engagement civique et leur rapport à la citoyenneté.

Réalisation de l'exercice par les participantes

Sur la première ligne du temps, les participantes sont appelées à se positionner sur le spectre de la citoyenneté (je ne me définis pas comme une citoyenne → je me définis comme une citoyenne) au moment de leur arrivée au Canada. Sur la seconde ligne du temps, elles doivent se positionner sur une ligne du temps identique, mais se référer à leur situation actuelle. Par la suite, l'effet et l'influence de leur engagement civique quant à leur positionnement sur le « spectre » et à leur perception de leur propre citoyenneté sont abordés.

Tout comme pour le premier exercice, le moment de la réalisation du second exercice a été choisi dans le but de ne pas influencer les propos subséquents. Le second schéma est donc réalisé par les participantes après que certaines questions concernant plus ou moins directement le lien entre leur pratiques d'engagement et leur rapport au politique aient été abordées (Avez-vous l'impression que vos activités d'engagement vous permettent d'accomplir quelque chose que vous n'accompliriez pas autrement? Croyez-vous que votre organisme a une certaine visée politique? Sentez-vous que vous participez d'une certaine façon à un projet politique en vous impliquant dans cet organisme?). Les questions plus directement liées à leur rapport à la citoyenneté sont toutefois abordées après l'exercice, puisque celui-ci prétend avoir une fonction d'« aide à la conceptualisation ». Comme l'indiquent Crilly et al. (2006, p. 5), “complex, intangible and non-linear concepts may often be thought about more rigorously through the application of diagramming (...)”. Il est attendu que le schéma ait pour effet de soutenir les participantes dans leur propre conceptualisation de la citoyenneté, et c'est la raison pour laquelle les questions plus directement liées à leur rapport à la citoyenneté (Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous?, par exemple) sont abordées après sa réalisation.

Limites du schéma

Les principales limites de cet exercice se situent au niveau de sa forme. En premier lieu, les formes de flèche présentées au second plan sur l'image, suggèrent que le positionnement des participantes devrait évoluer dans le même sens que les flèches. Même s'il est spécifié dans les consignes de réalisation de l'exercice qu'il est question de perceptions (et non de statut) et que le

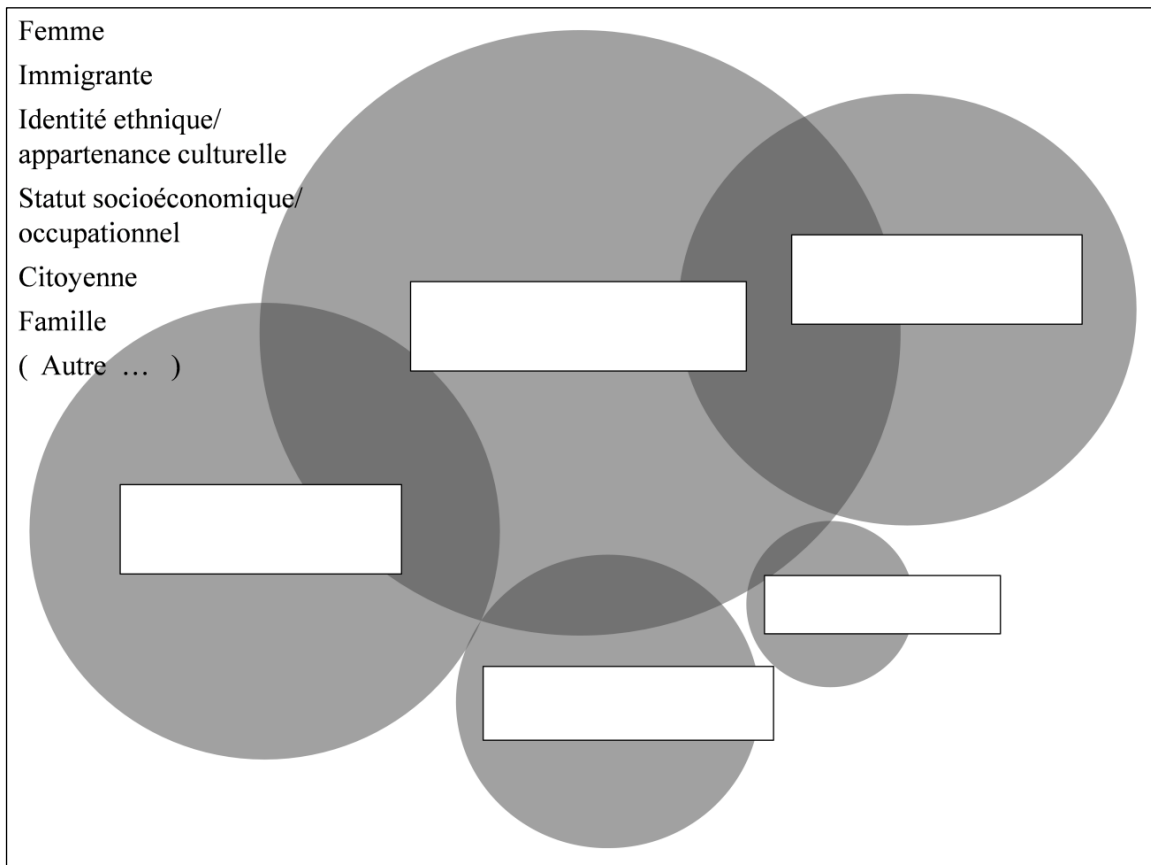
positionnement peut varier dans un sens ou dans l'autre (voir le guide d'entretien), il est possible que la forme (*graphic structure*) (Blackwell et Engelhardt, 2002) du schéma présenté ait influencé leur traitement et leur communication de l'information. En second lieu, le schéma propose une suite de petites boîtes, où il est demandé aux participantes de se positionner, cette position référant à leur perception quant à leur propre citoyenneté. Devant ce type d'exercice, il est reconnu que certaines personnes (ou personnalités) ont une forte propension à sélectionner les extrêmes (*extreme response style*), alors que d'autres ne les sélectionnent jamais (Hurley, 1998; Moors, Kieruj et Vermunt, 2014). D'importants corpus de littérature en méthodologie et en psychologie s'intéressent à ces questions, surtout en lien avec les biais que ces phénomènes peuvent induire dans l'analyse des données. Même si les petites boîtes ne sont pas numérotées, elles sont placées en ligne, et deux « réponses extrêmes » sont proposées. Il est donc possible que le phénomène du « *extreme response style* » ait eu lieu, autant que l'inverse. Mais comme ces schémas ne font pas l'objet d'un traitement et d'une analyse quantitatives, et qu'ils visent principalement à faciliter la discussion, l'objet précis qui a été sélectionné dans le schéma ne peut vraiment contribuer à biaiser l'analyse des résultats.

3) CITOYENNETÉ ET POSITIONALITÉ

Le troisième schéma est un diagramme de type « Carte conceptuelle » ou « *Relational map* » (Bagnoli, 2009; Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2013), dont l'usage est un plus répandu et documenté. Généralement, les cartes conceptuelles illustrent la distance conceptuelle entre le participant à une recherche et d'autres personnes ou objets, (Bagnoli, 2009; Copeland et Agosto, 2012) ou entre différents concepts (Umoquit et al., 2013). Les caractéristiques des éléments présentés sur de tels schémas (taille du pictogramme ou des caractères d'écriture, distance par rapport à l'objet principal...) démontrent leur importance pour le participant. Dans certains cas, les schémas peuvent être dessinés intégralement par le participant; dans d'autres, une structure/cadre à compléter peut leur être proposé par le chercheur. Dans le cas de cette recherche, une structure qui représente une hiérarchie sous forme de cercles de différentes tailles dont le plus grand est au centre du schéma et les plus petits s'écartent du centre a été créée. Ces cercles représentent les axes de division sociale (de tous ordres) qui peuvent être associés aux pratiques d'engagement civique des femmes rencontrées. Cet exercice était proposé sur une feuille de papier de format standard (8 ½ po. X 11 po., orientation paysage) et les participantes étaient invitées à

accomplir la tâche au terme d'un moment de réflexion. La figure suivante expose une version réduite du troisième exercice réalisé par les participantes. Il est également présenté en plus grand format à l'Annexe VI.

Figure 3.3 : Troisième exercice à compléter par les participantes



Constitution du schéma

Les pratiques d'engagement civique des personnes immigrantes peuvent être variables, notamment en fonction de leur position sur différents axes de division sociale. Tel que le chapitre 2 de cette thèse l'a fait valoir, les taux de participation des personnes immigrantes en fonction de leur position sur ces axes de division sociale (particulièrement le revenu, le genre, l'origine ethnoculturelle, l'origine immigrante, le statut occupationnel et le statut de mère) sont variables, mais la manière dont ces positionnements sont liés à leurs pratiques d'engagement civique ainsi que le sens que prend cet engagement au regard de ces positionnements sont encore peu documentés. La réponse à toutes ces questions dépasse bien certainement les objectifs de cette thèse. Toutefois, l'interrogation du rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes paraissait

incomplète si le positionnement sur différents axes de division sociale était évacué de l'analyse. Ce dernier exercice de communication visuelle permet donc de faire un retour sur les thèmes abordés durant l'entretien de recherche, et de réfléchir au lien entre les pratiques d'engagement des participantes et leur rapport à la citoyenneté à partir d'un autre point de vue. Ce schéma, dont l'objet est un peu plus personnel, permet aussi de faire ressortir des informations qui auraient pu paraître moins importantes ou « passer sous le radar » au cours de l'entretien. En demandant aux femmes rencontrées d'identifier les axes de division sociale qu'elles associent de manière prépondérante à leur engagement civique, il est possible de discuter plus en profondeur de la façon dont leurs pratiques d'engagement peuvent être liées à leur expérience de la citoyenneté.

Réalisation de l'exercice par les participantes

Afin de compléter cet exercice, les participantes sont appelées à identifier les axes de division sociale qu'elles peuvent associer (de façon plus ou moins importante) à leur engagement civique. Certains de ces axes de division sociale sont suggérés sur la feuille, à titre d'exemple, et les consignes données aux participantes avant la réalisation de l'exercice indiquent qu'il est possible d'en ajouter librement. Les femmes doivent alors placer sur le schéma uniquement ceux qui sont pertinents pour elles, et évaluer leur importance (de manière hiérarchique ou non) en lien avec leur engagement civique. Comme il s'agit d'un exercice plus complexe et incitant une réflexion et une discussion plus sensibles, il est proposé à un moment de l'entretien où la relation entre la chercheuse et la participante est plus « établie ». Aussi, la discussion subséquente à la réalisation de cet exercice ne peut porter uniquement que sur la réalisation du schéma : elle doit renvoyer à divers propos tenus au long de l'entretien. Il ne s'agit toutefois pas d'un exercice récapitulatif, mais plutôt d'une proposition d'aborder l'objet d'étude à partir d'un autre point de vue.

Limites du schéma

À l'instar des deux autres exercices, celui-ci comporte aussi des limites relatives à sa forme. En premier lieu, la disposition des cercles incite à placer les énoncés proposée de manière hiérarchisée. Même si les consignes pour la réalisation de l'exercice précisent que les énoncés choisis peuvent être placés à l'endroit de leur choix, il demeure possible que la manière dont les participantes traitent et communiquent l'information soit influencée par la structure visuelle du schéma (Blackwell et Engelhardt, 2002; Crilly et al., 2006). Comme le mentionnent Crilly et al.

(2006, p. 6), la combinaison d'éléments de texte (les énoncés, dans ce cas) à des représentations graphiques significatives (les cercles de différentes grosseurs juxtaposés, dans ce cas) fait en sorte que les schémas portent différentes significations en même temps. Devant des représentations graphiques de la hiérarchie (ou du pouvoir), les personnes n'ont pas tous la même capacité de réagir de manière objective.

En deuxième lieu, l'ordre dans lequel les énoncés sont proposés (et le caractère « incomplet » de la liste) peut influencer la manière dont les participantes évaluent les énoncés. S'il a été précisé lors des consignes pour la réalisation du schéma que les énoncés ne devaient pas nécessairement tous être placés dans le graphique, et qu'ils revêtent tous la même importance, il demeure possible que la position des mots dans la liste ait influencé les choix des participantes. Afin d'éviter que les femmes rencontrées considèrent la liste et le schéma dans son ensemble comme une représentation exacte de l'objet d'étude, les consignes précisent qu'il s'agit d'une représentation « possible » du sujet d'intérêt, et que les boîtes ont été créées de façon à ce que plusieurs mots puissent y être inscrits, puis qu'il est possible pour elles d'ajouter des énoncés (d'où la présence du terme « Autres ... » à la fin de la liste d'énoncés.

CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Les « trois conseils » (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada) qui encadrent la recherche au Canada établissent les principes fondamentaux de l'éthique de la recherche avec des êtres humains menée au Canada et/ou à l'étranger. L'énoncé de politique des trois Conseils, dont la dernière version a été développée en 2014, repose sur trois principes directeurs soit le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice (Gouvernement du Canada, 2014, p. 6).

Dans le cadre de cette recherche, le respect des personnes se définit par le fait d'« avoir des égards pour les personnes qui participent directement à la recherche » (idem). Le respect des personnes implique notamment le devoir moral de respecter l'autonomie des participants, c'est-à-dire la reconnaissance de leur capacité à juger et à choisir pour et par eux-mêmes. Afin de faire en sorte que l'autonomie des participantes soit respectée, le consentement libre, éclairé et continu des participantes à la recherche a été obtenu. Selon les articles 3.1 à 3.3 de l'énoncé politique des trois

Conseils (Gouvernement du Canada, 2014, p. 27-35), le consentement doit être donné de manière volontaire (et peut être retiré en tout temps), doit être éclairé (les participants doivent prendre une décision en connaissance de tous les éléments liés à leur participation) et doit faire l'objet d'un processus continu (doit être maintenu tout au long du projet). Trois outils ont été créés afin d'obtenir un consentement libre et éclairé de la part des participantes : une lettre d'informations détaillant le projet, son but, sa portée et les modalités de participation des sujets (présentée à l'Annexe VII), un formulaire de consentement décrivant l'ensemble des éléments auxquels elles consentent en participant à la recherche ainsi que les mesures prises pour assurer la confidentialité des données collectées (présenté à l'Annexe VIII), et un court dépliant décrivant la recherche en termes simples (présenté à l'Annexe IX). L'ensemble des participantes ont accepté de signer le formulaire de consentement, ce qui a évité l'usage de tout autre mode de consentement (oral, par exemple). Les participantes avaient la possibilité de poser des questions avant de signer, et de changer d'avis sur leur décision de participer à tout moment si elles le souhaitaient.

La préoccupation pour le bien-être réfère à la qualité de vie, qui est fonction des conditions de vie et de la santé générale d'une personne. L'énoncé de politique des trois Conseils (Gouvernement du Canada, 2014, p. 8) souligne que « la vie privée d'une personne et le contrôle de l'information à son sujet (...) et le bien-être des personnes importantes à ses yeux (...) sont également des facteurs liés au bien-être (...) ». La préservation du bien-être des participantes passe alors par la diminution des risques de préjudices – considérés comme tout effet négatif sur le bien-être – qui pourraient être encourus par leur participation à cette recherche. Afin de minimiser les risques d'atteinte à la vie privée des personnes, la confidentialité des propos et de l'identité des participantes a été assurée. L'ensemble des données liées à des individus ont été traitées de manière confidentielle. Tel qu'indiqué dans le formulaire de consentement éclairé, les informations collectées lors des entretiens de recherche seront protégées, et ne seront ni utilisées, ni diffusées à tort. Conformément à l'énoncé de politique des trois Conseils (Gouvernement du Canada, 2014, p. 67) des mesures de protection pour toute la durée utile des renseignements (collecte, utilisation, diffusion, conservation et éventuelle suppression) ont également été prévues. Dans le cas de cette recherche, les vrais noms des organismes qui ont été visités sont divulgués, car il est difficilement défendable en termes scientifiques – et même pragmatiques – de dissimuler ces informations. D'une part, les analyses présentées devraient pouvoir être contre-vérifiées par d'autres chercheurs, et d'autre part, les lecteurs qui ont une certaine connaissance de Montréal seraient aisément en

mesure de les identifier. Il s'agit là d'une méthode qui a été empruntée dans des études antérieures (DeTona et Lentin, 2011; Ellerbe-dueck, 2011; Hamidi, 2003) portant sur des thèmes connexes. Toutes les informations pouvant conduire à l'identification des femmes ont toutefois été retirées que j'ai rencontrées, notamment en n'associant les caractéristiques d'aucune participante à un organisme spécifique.

« Le principe de justice a trait au devoir de traiter les personnes de façon juste et équitable » (Gouvernement du Canada, 2014, p. 9). Afin de respecter ce troisième principe directeur, les avantages et inconvénients de la recherche ont été répartis de manière équitable, c'est-à-dire qu'ils ont été dispersés le plus uniformément que possible dans la population à l'étude. Plus concrètement, une opération de recrutement la plus inclusive que possible, qui permettait à toutes les personnes éligibles (selon les critères établis préalablement et liés aux questions de recherche) de participer à la recherche a été menée. Aucune participation n'a été refusée pour des raisons qui ne sont pas liées aux critères de sélection. Pour rendre la recherche accessible au plus grand nombre de femmes éligibles que possible, plusieurs dépliants ont été laissés en libre circulation dans les organismes ciblés afin que les personnes intéressées puissent se manifester au moment de leur choix.

L'ensemble des documents cités (formulaire de consentement, lettre de présentation de la recherche, dépliant) ainsi qu'un formulaire de demande de certificat d'éthique détaillant l'ensemble des précautions à prendre lors de la réalisation de la recherche ont été soumis au comité d'éthique en recherche de l'Université d'Ottawa le 6 novembre 2014. Un certificat d'éthique (approbation complète, dossier n°11-14-01) autorisant le débuter de la construction de données a été obtenu le 9 avril 2015.

ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES

LA THÉORIE ANCRÉE

L'analyse des données pour cette recherche s'inspire des préceptes de la théorisation ancrée (*grounded theory*), sans toutefois adhérer complètement à tous les procédés d'analyse qu'elle impose. La théorie ancrée semble tout de même l'approche la plus valable étant donné les objectifs du projet proposé et le type de données collectées. L'analyse et l'interprétation des données permettront effectivement de contribuer à la production, ou à l'enrichissement d'une

théorie à partir de données empiriques collectées sur le terrain (Comeau, 1993; Thornberg et Charmaz, 2014). Ce projet se situe plus près de la version constructiviste de la théorie ancrée, telle que développée par Charmaz (2006, 2009), et dont les assises sont plus pragmatiques. Selon Thornberg et Charmaz (2014, p. 154), la théorie ancrée constructiviste implique que les données et les théories ne sont pas « découvertes », mais plutôt construites par le chercheur au fil de ses interactions avec les participants et des analyses qui en émergent: “Researchers and participants co-construct data, and the researchers' socio-cultural settings, academic training and personal worldviews inevitably influence these data”. Les auteurs reconnaissent aussi l'utilité, dans l'approche de la théorie ancrée constructiviste, d'une connaissance préalable et d'un usage de la littérature théorique existante puisqu'elle offre au chercheur la possibilité de se référer à différents angles d'analyse connus. L'approche constructiviste de la théorie ancrée proposée par Kathy Charmaz s'éloigne donc légèrement d'une approche de la construction/analyse de données guidée par le principe d'échantillonnage théorique (*theoretical sampling*) tel que décrit par Strauss et Corbin (2008, p. 198), qui proposent une démarche initialement moins structurée : “Before I began analysis of the first interview, I had only a general and very open-ended question (...) I had no idea where I was going with the study. I let my interpretation of the data from that first interview guide me on where to go next”.

Dans ce projet, la méthode d'analyse mise en œuvre est d'abord demeurée conforme aux procédés d'analyse propres à la théorie ancrée. Toutefois, les itérations entre la construction et l'analyse des données ont dû être interrompues, malgré que la plupart des auteurs (Charmaz, 2006, 2009; Strauss, 1987; Thornberg et Charmaz, 2014) insistent sur la nécessité de procéder d'allers-retours continuels entre les deux étapes de la recherche. Bien que l'analyse des données (la constitution de l'arbre de codage, en particulier) ait débuté au cours de leur co-construction, les itérations n'ont pu être aussi systématiques que le préconiserait une approche pure de la théorie ancrée, notamment en raison du temps qu'il m'était possible d'accorder à la construction de données, puis de la nécessité, pour ce projet, de conserver une base de comparaison suffisante entre les participantes. Par conséquent, j'ai choisi de ne pas modifier les exercices de communication visuelle proposés au cours de la co-construction de données, afin de conserver un point de comparaison quant aux réflexions et discussions qu'ils suscitent.

Le reste de la démarche correspond relativement bien aux préceptes de la théorie ancrée constructiviste: les actions des participantes et le sens qu'elles leur prêtent ont été analysés et

considérés comme constituant le fondement des catégories d'analyse, et l'accent a été mis sur le développement théorique plutôt que sur la description ou l'application de théories existantes.

Le raisonnement inductif

L'approche de la théorie ancrée se prête plus aisément à une forme de raisonnement inductif, c'est-à-dire que la production d'idées, de concepts et de théories passe d'abord par une étude des données collectées sur le terrain, sans égard à des présuppositions théoriques (Comeau, 1993; Strauss, 1987). Il s'agit d'un processus qui est constructiviste par sa nature, et qui s'oppose, par exemple, à l'analyse de contenu qualitatif au cours de laquelle le cadre d'analyse (*coding frame*) constitue la base de la méthode d'analyse, et les théories existantes servent de fondement pour l'analyse (Schreier, 2014).

Dans le cas de ce projet, les données analysées sont issues des entretiens individuels menés auprès de femmes immigrantes. Ces données sont considérées comme étant co-construites (par la chercheuse et par les participantes) et le contexte dans lequel les entretiens se sont déroulés revêt une importance certaine et reconnue. La nature des unités d'analyse comparées se situe essentiellement à deux niveaux : d'abord, des *perceptions* (quant à l'engagement civique des participantes, au sens qu'elles lui accordent et à leur rapport à la citoyenneté) sont analysées, et des *activités d'engagement* (type d'activité, proximité du politique) sont comparées. Ainsi, un intérêt est porté autant au sens propre de ce qui est dit qu'à la manière dont les idées sont organisées, aux contradictions (notamment entre les discours et les schémas) et aux informations, perceptions et opinions (incluant celles qui n'étaient pas sollicitées). Toutes ces données contribuent certainement à la compréhension de l'objet d'étude.

TRAITEMENT DES DONNÉES

L'ensemble des données (verbatim des entretiens) ont été importées dans le logiciel de traitement de données qualitatives NVivo (version 10). Afin d'être en mesure d'interroger les données de la manière la plus efficace et complète que possible, plusieurs allers-retours entre l'élaboration de l'arbre de codage et les opérations de codage en tant que telles ont été effectuées. Des codes (« nœuds » dans le logiciel Nvivo) correspondant aux données ont été générés afin d'initier l'analyse, et se sont transformée en cours d'analyse. Comme le mentionnent Thornberg

et Charmaz (2014, p. 156), les codes devraient être créés en adéquation avec les données et non l'inverse :

“Every code the researcher generates has to fit the data (instead of forcing the data to fit the code) (...) Coding helps researchers to see the familiar in a new light; gain distance from their own as well as their participants' taken-for-granted assumptions; avoid forcing data into preconceptions; and to focus further data collection, including the potential of leading the researchers in unforeseen directions”.

Ces opérations itératives ont été interrompues lorsqu'une certaine saturation théorique a semblé être atteinte, c'est-à-dire que la poursuite de l'analyse des données ne semblait pas apporter de nouveaux indices quant à la constitution d'un arbre de codage complet. Selon Thornberg et Charmaz (2014, p. 25), cette saturation peut être révélée en se questionnant ainsi : Demeure-t-il des éléments inconnus pouvant compléter la théorie ancrée en développement ou ses catégories d'analyse? Certaines définitions restent-elles sous-développées? Les résultats semblent-ils cohérents? Après validation de ces questions, puis au terme d'un processus de modification, de fusion, de division et d'élimination de certains codes, l'arbre de codage a été considéré comme stable et permanent.

Il est important de noter que les logiciels d'analyse de données constituent d'excellents outils, mais que comme l'indiquent Strauss et Corbin (2008), le travail sous-jacent à l'analyse, c'est-à-dire la construction de l'arbre de codage en fonction des données, de leur sens et de leur lien avec l'objet d'étude, demeure celui du chercheur. Néanmoins, l'utilisation de logiciels d'analyse de données qualitatives est assez répandue, notamment dans les études privilégiant une approche par théorisation ancrée (Bringer, Johnston et Brackenridge, 2004; Crilly et al., 2006; Lonkila, 1995).

D'un point de vue plus normatif, Bringer et al. (2004) rapportent que le Conseil de recherche en économie et société de la Grande-Bretagne (*UK Economic and Social Research Council (ESRC)*) recommandent que les étudiants qui mènent des projets de recherche qualitative privilégiant une approche par théorisation ancrée acquièrent des compétences dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données qualitatives assistées par ordinateurs. En réponse aux préoccupations à l'effet que les chercheurs choisissent leurs perspectives théoriques en se basant sur les capacités du logiciel, les auteurs indiquent que ces derniers (Atlas/ti et NUD*IST) ont été élaborés, entre autres, dans le but de faciliter la théorisation ancrée et ont le potentiel d'encourager l'utilisation de cette approche méthodologique. Ainsi, ils font valoir que le mode de fonctionnement de ces logiciels remet plutôt la responsabilité de l'analyse aux chercheurs eux-

mêmes : “Arguably, the choices available in Nvivo return the power of analysis to the researcher who must choose wisely amongst a set of tools and is by no means required to use them all. Equally so, CAQDAS [*Computer Assisted Qualitative Data Analysis Softwares*], which appears to be suited for grounded theory, will generally support other approaches as well” (Bringer et al., 2004, p. 249).

Les schémas complétés n’ont pas été intégrés au corpus de données qualitatives analysées par le logiciel Nvivo pour deux raisons importantes. En premier lieu, les exercices de communication visuelle visaient principalement à inciter la réflexion et à faciliter les discussions sur l’objet d’étude. Or, seules les discussions (verbatim) ont été codées, les schémas ne faisant l’objet que d’une analyse sous forme de schéma-synthèse (*recreated diagrams*) (Copeland et Agosto, 2012; Umoquit et al., 2011) qui combine les résultats des exercices complétés par toutes les participantes. Il s’agit là d’une représentation visuelle des résultats de chacun des trois schémas qui s’inscrit dans une logique semblable à celle de la co-construction de données auprès des participantes, et qui vise à communiquer visuellement – avec le lecteur, cette fois – afin de favoriser sa compréhension et son immersion dans la réalité du terrain. En second lieu, et tel qu’énoncé plus haut, les exercices comportent certaines limites ou lacunes qui pourraient rendre leur analyse et leur interprétation incomplète. Le premier schéma présentait aussi une limite très importante, qui pouvait aisément entrer en contradiction avec l’approche inductive proposée dans ce projet. Le choix d’analyser uniquement les données des entretiens permet aussi d’adhérer le plus fidèlement que possible à l’approche épistémologique proposée.

Finalement, le caractère exploratoire de la recherche, et le peu d’études menées auparavant sur le sens politique de l’engagement civique des personnes immigrantes et son lien avec leur rapport à la citoyenneté, particulièrement partant du point de vue des actrices, limitent les possibilités d’en généraliser les résultats. Ce n’est pas l’objectif de ce projet non plus, puisqu’il ne vise ni la généralisation, ni la représentativité d’une population en particulier : il cherche plutôt à explorer et à clarifier les thèmes à l’étude, soit le sens politique de l’engagement civique des femmes immigrantes et la perception et la compréhension de leur citoyenneté par le biais de leur pratiques d’engagement. Le design de ce projet le rend intéressant et original quant au type d’information qu’il peut produire, aux questions supplémentaires qu’il lui permet de poser et au potentiel qu’il présente pour mieux comprendre des cas semblables.

PRÉAMBULE AUX CHAPITRES D'ANALYSE

J'ai rencontré 28 femmes de divers âges, origines et cultures, situations familiales, niveaux de revenus et de scolarité, et statuts. Leurs histoires d'immigration ainsi que les activités d'engagement civique qu'elles pratiquent sont aussi variables. Lors des entretiens, j'ai constaté que la plupart d'entre elles, malgré une relativement courte présence au Canada – en moyenne 8 ans, et uniquement 8 d'entre elles y vivent depuis plus de 10 ans – ont eu l'occasion de s'impliquer dans de multiples activités d'engagement. Globalement, les 28 femmes cumulent 80 activités d'engagement civique dans 50 organismes et institutions différents, dont des organismes communautaires, des associations de quartier, quelques rares associations « mono-ethniques » (A. Germain, 2004), des écoles publiques et garderies publiques et privées, des organismes offrant des services aux immigrants, et des organismes à vocation religieuse, la grande majorité œuvrant dans le domaine des services ou de l'offre de biens de première nécessité aux personnes. Les entretiens ont permis de retracer les diverses activités d'engagement auxquelles les participantes ont pris part depuis leur arrivée au Canada, certaines d'entre elles s'étant impliquées de manière importante très peu de temps après leur arrivée.

Les analyses proposées dans les deux chapitres qui suivent constituent des analyses thématiques issues du processus inductif dont la description et la mise en œuvre ont été décrites dans le chapitre précédent. Elles abordent les thèmes qui ont semblé émerger de manière plus importante des données collectées, et à partir de la façon dont l'objet d'étude – le sens politique de la pratique de l'engagement civique des femmes immigrantes et le lien entre cette pratique et leur rapport à la citoyenneté – est défini et compris dans les chapitres 1 et 2. Tel que l'évoquent Strauss et Corbin (2008), la phase d'analyse aurait pu me mener, en tant que chercheuse, vers une toute autre direction, les objets d'analyse ayant été choisis pour l'intérêt qu'ils représentent selon ma perception.

“I want to make an important point here. Though this phase of the analysis is focused on the concept of [A] versus [B] because I deemed this concept to be important, another researcher might have gone in a different direction. Focusing on this concept does not mean that other concepts such as [C] and [D] are being ignored. They are still important categories (...)” (Strauss et Corbin, 2008, p. 198).

Je reviendrai dans la conclusion de cette thèse sur les thèmes qui ont été écartés de l'analyse, et sur les pistes de recherche sur lesquelles ils peuvent nous conduire.

CHAPITRE 4 : LES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES COMME PRATIQUES DE CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE

Ce premier chapitre d'analyse pose un regard sur les profils des femmes immigrantes rencontrées, sur le contexte de leur pratique de l'engagement civique et sur les activités d'engagement dans lesquelles elles sont (et ont été) impliquées. Il vise à développer une meilleure compréhension du contexte dans lequel l'engagement civique se pratique chez les femmes rencontrées, du sens que prend cet engagement au regard de leur présence et de leur « intégration » dans le pays hôte, puis de la manière dont les activités d'engagement des femmes immigrantes peuvent être comprises vis-à-vis du champ politique.

Ce faisant, il montre que conformément à la théorisation proposée dans le chapitre 1, le contexte de l'engagement civique des femmes rencontrées, pratiqué dans des organismes issus de la société civile, peut mettre à la disposition des femmes immigrantes les conditions d'accès à une forme d'exercice de leur citoyenneté. Les analyses du sens politique que prend l'engagement civique pour les participantes, puis du contexte (notamment lié à l'intégration économique) dans lequel il est pratiqué, et plus précisément des activités pratiquées, rendent compte des interactions entre différentes formes de participation (ou de contribution) citoyenne à la société hôte. Ce chapitre expose donc les résultats d'une analyse thématique des données construites lors des première et seconde parties des entretiens de recherche. Ces analyses montrent, d'après trois perspectives différentes, que les activités d'engagement civique des participantes peuvent être étudiées comme des pratiques de citoyenneté substantive. Eu égard à la citoyenneté des femmes rencontrées, ces activités semblent toutefois représenter davantage une stratégie défensive (Couton, 2015) face à l'exclusion de la citoyenneté économique qu'une forme de participation politique informelle.

Un bref portrait du groupe de participantes à la recherche est présenté au début du chapitre, et vise à décrire de manière générale le groupe de femmes qui a participé à l'étude. Le but de ce chapitre étant de mieux saisir le contexte dans lequel l'engagement civique est pratiqué par les femmes immigrantes à Montréal, chacune de ses sections intégrera constamment et systématiquement des informations sur les participantes et sur le contexte de leurs activités.

La première section du chapitre aborde le point de vue des femmes rencontrées sur le sens que prend leur pratique de l'engagement civique et les motifs de leur engagement. L'analyse de ces données fait valoir que l'engagement civique des femmes rencontrées contribue à ce qu'elles se positionnent de manière à revendiquer légitimement une certaine reconnaissance sociétale. Elle montre également que la norme sociale est souvent à l'origine des premières expériences d'engagement civique: intégration de la société civile, contribution à la société d'accueil, mise à profit de certaines compétences. Les points de vue des participantes en ce qui a trait au sentiment d'utilité (et à son importance normative) procuré par les activités d'engagement témoigne d'une détermination à être reconnues comme membres à part entière de la société, par le biais d'une contribution utile et positive à l'ensemble social. Cette reconnaissance sociale, revendiquée dans le cadre de leurs activités d'engagement, donnerait lieu au développement d'un sentiment d'appartenance (partiel) à la société hôte.

La seconde section du chapitre présente une analyse plus interprétative des données construites dans le cadre des entretiens de recherche. Elle examine d'abord la manière dont les activités d'engagement civique des femmes rencontrées interagissent avec le *projet* d'intégrer le marché du travail (rémunéré), puis *l'insertion* en emploi rémunéré. On constate que le sens que prend l'engagement civique chez les femmes rencontrées est étroitement lié au contexte dans lequel il est pratiqué. La sortie de l'isolement, la socialisation (culturelle, principalement) et le développement du capital social sont propres aux premières expériences d'engagement civique. Puis, l'insertion en emploi (projetée ou concrétisée) semble déterminante de la façon dont les activités d'engagement se poursuivent (ou non): on discutera alors de conflit entre deux mondes sociaux – engagement civique et emploi rémunéré – dont le second est davantage valorisé par les participantes, notamment au regard de leur sens de la citoyenneté. Ainsi, les interactions entre les activités d'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré montrent que même si la pratique de l'engagement civique par les participantes contribue au développement d'une appartenance citoyenne (partielle), cette relation ne peut être étudiée sans égard à l'intégration économique.

La troisième section pose un regard plus précis sur les activités d'engagement civique pratiquées par les femmes rencontrées. L'analyse interprétative, qui se justifie constamment au moyen des points de vue des participantes, propose d'abord de qualifier les activités recensées : on constate qu'elles sont largement associées au domaine de la reproduction sociale, et donc

passablement éloignées du champ politique formel et des institutions. Pour les participantes, les activités d'engagement constituent souvent le premier et principal mode d'accès à la sphère publique, mais selon les analyses des activités, elles ne semblent pas représenter une forme alternative d'action politique, ou une forme de participation politique informelle. Empiriquement, l'étude des pratiques d'engagement civique des femmes immigrantes permet de rendre compte de leur rapport à la citoyenneté, qui sera approfondi dans le second chapitre d'analyse. Théoriquement, leur étude permet de mettre en lumière la façon dont les dimensions identitaire/appartenance et participative de la citoyenneté sont inter reliées et se rabattent l'une sur l'autre (Bloemraad, 2018).

L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES PARTICIPANTES EN CONTEXTE : UN BREF PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES

Les 28 femmes avec lesquelles je me suis entretenue sont âgées de 30 à 73 ans, la majorité (20/28) étant âgées de 50 ans et moins. Elles sont d'origines diverses, mais une part importante de l'ensemble des participantes est d'origine maghrébine (Algérie et Maroc, 12/28). Le groupe comprend aussi des femmes d'origines égyptienne, vietnamienne, cambodgienne, chinoise, ivoirienne, congolaise, tchadienne, chilienne, mexicaine, colombienne, française, suisse et roumaine. Tel que mentionné dans le chapitre 3, le groupe de participantes n'a pas été construit dans le but de reproduire les proportions des lieux de naissance des immigrants dans la Ville de Montréal, mais plutôt afin de refléter la diversité ethnoculturelle des personnes engagées dans les organismes communautaires où le travail de terrain a été réalisé.

Le groupe de participantes est principalement composé de femmes issues de la « nouvelle immigration » au Québec et à Montréal, c'est-à-dire qu'elles sont originaires de pays qui génèrent une grande partie de l'immigration montréalaise des 10 dernières années (Statistique Canada, 2013). Par exemple, on recensait en 2001 12 580 immigrants d'origine algérienne dans la Ville de Montréal. Cette population a augmenté de 164,4% au cours des 10 années suivantes, atteignant 33 265 personnes en 2011, et représentant près de 6,5% des immigrants dans la Ville (Montréal en statistiques, 2016). Parallèlement, la population immigrante d'origine marocaine a augmenté de 123% entre 2001 et 2011 (Montréal en statistiques, 2016). La Roumanie, la France et Haïti suivent l'Algérie et le Maroc au rang des pays qui ont généré le plus grand nombre d'immigrants dans la métropole en 2006 (Ville de Montréal, 2010).

La durée de résidence au Canada des femmes rencontrées varie entre un peu moins de 2 ans et 20 ans, la majorité (20/28) étant arrivées depuis 10 ans et moins. Dans les analyses qui suivent, nous constaterons que plusieurs participantes se sont engagées dans des organismes issus de la société civile très peu de temps après leur arrivée, et que les pratiques d’engagement se transforment au fil du temps passé dans la société hôte, puis du franchissement de certaines étapes de leur « intégration ».

En termes de scolarité, les femmes rencontrées reflètent bien les orientations générales que prennent les politiques d’immigration au Canada et au Québec depuis la fin des années 1960 : celles qui ne sont pas arrivées comme réfugiées détenaient très majoritairement un diplôme post-secondaire – souvent universitaire – au moment de leur arrivée au Canada. Leur niveau de capital humain reflète également les observations que font les auteurs d’études canadiennes sur la participation sociale formelle et informelle (Couton et Gaudet, 2008) et l’implication communautaire (Cloutier, 2011; Normandin, 2010) des personnes immigrantes quant à l’influence du niveau de scolarité dans la participation. Et comme le montrent des études récentes encore, elles ont souvent éprouvé des difficultés à faire reconnaître leurs diplômes et titres de compétences par des institutions scolaires et académiques et par des employeurs, après avoir été reçues au Canada dans la catégorie des travailleurs qualifiés (Chicha, 2009; Chicha et Charest, 2008; Chicha et Gril, 2018; Eric Fong et Cao, 2009; Tastsoglou et Miedema, 2005). Le tableau suivant présente une synthèse des profils des participantes à la recherche. Les profils sont ordonnés en fonction de la durée de résidence au Canada.

Tableau 4.1 : synthèse des profils des participantes

Manel	Âge: 30 ans
	Réside au Canada depuis presque 2 ans
	Pays d’origine : Algérie
	Scolarité à l’arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d’emploi actuel : sans emploi
Hanane	Âge: 40 ans
	Réside au Canada depuis : 2 ans
	Pays d’origine : Algérie
	Scolarité à l’arrivée : Universitaire
	Statut d’immigration actuel: Résidente permanente
	Statut d’emploi actuel : sans emploi

Mariame	Âge: 40 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Côte d'Ivoire
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : en emploi qualifié (précaire)
Farida	Âge: 42 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : technique - collégial
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : en emploi non-qualifié
Salima	46 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Aminata	Âge: 32 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Côte d'Ivoire
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Quian	Âge: 38 ans
	Réside au Canada depuis 3 ans
	Pays d'origine : Chine
	Scolarité à l'arrivée : collégial – secteur tertiaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi : en emploi non qualifié (précaire)
Irfane	Âge: 32 ans
	Réside au Canada depuis 3 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Dounia	Âge: 50 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Formation professionnelle – secteur tertiaire
	Statut: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi

Nora	Âge: 37 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Lucia	Âge: 38 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Colombie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Soumia	Âge: 38 ans
	Réside au Canada depuis 5 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Fatna	Âge: 42 ans
	Réside au Canada depuis 5 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : en emploi (semi) qualifié
Ioana	Âge: 40 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Roumanie
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : en emploi qualifié
Marie	Âge: 42 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Suisse
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : en emploi qualifié
Isabella	Âge: 34 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Mexique
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : en emploi non qualifié

Francisca	Âge: 47 ans
	Réside au Canada depuis 7 ans
	Pays d'origine : Chili
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Résidente permanente
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Manon	Âge: 40 ans
	Réside au Canada depuis 7 ans
	Pays d'origine : France
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : en emploi qualifié
Aïcha	Âge: 41 ans
	Réside au Canada depuis 10 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Zineb	Âge: 71 ans
	Réside au Canada depuis 10 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée actuel: secondaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi/retraîtée
Solkem	Âge: 34 ans
	Réside au Canada depuis 14 ans
	Pays d'origine : Tchad
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Mai Lan	Âge: 73 ans
	Réside au Canada depuis 15 ans
	Pays d'origine : Vietnam
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi/retraîtée
Ikram	Âge: 55 ans
	Réside au Canada depuis 15 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi

Ndenga	Âge: 65 ans
	Réside au Canada depuis 19 ans
	Pays d'origine : Congo
	Scolarité à l'arrivée : Secondaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi/retraîtée
Divine	Âge: 64 ans
	Réside au Canada depuis 19 ans
	Pays d'origine : Congo
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Vannara	Âge: 63 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans
	Pays d'origine : Cambodge
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi
Dao	Âge: 67 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans
	Pays d'origine : Vietnam
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi/retraîtée
Farah	Âge: 63 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans
	Pays d'origine : Égypte
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut actuel: Citoyenne
	Statut d'emploi actuel : sans emploi

SENS ET MOTIFS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE : LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTES

LA VALEUR ET LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE COMME ACTIVITÉ NON RÉMUNÉRÉE

Le caractère organisé et « fonctionnel » du milieu communautaire montréalais et québécois constitue un élément nouveau pour les immigrants récents, peu habitués à tant d'encadrement de leur implication dans un organisme de la société civile. Si une majorité de participantes indiquent que le milieu communautaire est « moins structuré », « moins développé », « en voie de développement », « beaucoup plus informel » et qu'il « manque de soutien » dans leur pays

d'origine, elles sont nombreuses à s'être engagées informellement dans leurs communautés avant d'immigrer. C'est le plus souvent par des actes de solidarité et de compassion informels, donc dirigés directement vers des personnes ou familles spécifiques que cet engagement se traduisait (dons de nourriture, aide à la femme qui vient d'accoucher, dons d'argent, gardiennage d'enfants).

C'est donc à destination que la majorité des femmes rencontrées ont pris conscience de la valeur sociétale accordée à l'engagement civique plus formel, la perception et la compréhension de l'implication bénévole étant très variable selon les cultures et pays d'origine (Couton et Gaudet, 2008; Scott et al., 2006). Au Canada, l'engagement dans un organisme de la société civile est une pratique valorisée socialement et politiquement (Armony, 2004; Comeau, 2015; Divay, 2012b; Turcotte, 2015). Elle peut également être perçue comme un passage obligé, incité ou exigé par les dynamiques du marché du travail (Couton, 2013; Schugurensky, 2013). À preuve, les activités menées bénévolement dans le cadre d'un organisme de la société civile peuvent être reconnues comme de l'« expérience canadienne » et contribuer à l'insertion en emploi chez les immigrants récents (Couton, 2015; Handy et Greenspan, 2009; Slade et al., 2005). Dans le cadre de cette recherche, plusieurs participantes ont évoqué cette valorisation publique de l'engagement civique lors des entretiens. Certaines ont également été encouragées dès la première semaine de résidence, dans le cadre des séances d'information et de formation offertes par le gouvernement du Québec, à s'impliquer dans la société civile :

« Quand j'ai fait la formation O.I. [Objectif Intégration] (...), au cours des séances on parlait beaucoup de bénévolat, et bien avant de venir, quand je parlais sur les sites internet qui ont rapport avec l'immigration, au pays, on parlait de bénévolat » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

« (...) on reçoit une formation au tout début en arrivant au Canada, ça dure une semaine et à partir de là, j'ai décidé de m'impliquer d'une façon ou d'une autre, parce qu'ils disaient que c'est important d'aller voir ces possibilités. Et je suis allée voir la personne qui donne la formation et je lui ai dit est ce que vous savez comment je peux faire (...) » (Fatna, 42 ans, Maroc).

« En fait tout a commencé parce qu'à la francisation tout le monde disait... même le professeur nous disait ah, mais si pour vous trouver un bon emploi dans un domaine que vous aimez, il faut faire du bénévolat, c'est bien de s'impliquer (...) » (Isabella, 34 ans, Mexique).

Mais la valorisation publique de l'engagement civique au Canada ne semble pas représenter un motif important de l'engagement des participantes. C'est-à-dire qu'elles ont suivi les

recommandations reçues par un conseiller en immigration ou lors de diverses séances d'informations, mais elles n'ont pas nécessairement choisi de s'impliquer à cause de la valeur qui est attribuée à ces pratiques. D'après mes analyses, l'aspect normatif de la participation et de la contribution à la société, le besoin d'appartenance sociétale et la perspective de l'insertion en emploi expliquent mieux le choix de s'engager des femmes rencontrées. Les sections suivantes en témoigneront.

LES PRINCIPAUX MOTIFS ET SIGNIFICATIONS DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES

Tel que rapporté dans le chapitre 2, la littérature scientifique montre que les motifs liés à l'engagement civique des personnes immigrantes ont plus souvent trait à une volonté d'aider d'autres individus ou de contribuer à la société au sens large, puis à développer leur capital social (Ashton et al., 2006; Chiasson et Morel, 2007; Hall et al., 2009), malgré que les bénéfices anticipés (développement des compétences linguistiques, acquisition d'expérience canadienne en vue de l'insertion en emploi) demeurent d'importants incitatifs pour s'engager (Handy et Greenspan, 2009; Scott et al., 2006; Xie et al., 2012). En termes de significations politiques, il est suggéré que l'engagement dans des organismes de la société civile peut aussi représenter un mode de participation politique alternatif à celui qu'offrent les canaux politiques traditionnels (notamment Black, 2011). Dans cette optique, l'engagement civique permettrait aux personnes immigrantes d'exprimer ou de pratiquer leur citoyenneté, ou même faire valoir leurs droits (Bloemraad, 2006b; Coll, 2010; Reed-Danahay et Brettell, 2008; Solis et al., 2013; Luisa Veronis, 2006). Il peut aussi être compris comme un exercice émancipatoire contribuant à l'intégration sociale et à la construction d'une identité citoyenne renouvelée chez les femmes immigrantes (Coll, 2010; Erel, 2009, 2011; Ralston, 2006; Tastsoglou et Miedema, 2003b).

Les données de cette recherche montrent que la signification que porte l'engagement civique pour les participantes est généralement liée au développement de leur capital social, et surtout à une volonté de contribuer à la société qui les a accueillies, non pas pour y pratiquer une citoyenneté de droit, ou en d'autres mots, exercer leur citoyenneté politique, mais plutôt pour sentir qu'elles y appartiennent. Les bénéfices anticipés, particulièrement l'accès à un emploi rémunéré, peuvent également être liés à leur sens de l'appartenance citoyenne, tel que nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

L'engagement civique et l'apprentissage informel

Les propos tenus par les participantes lors des entretiens confirment ce que Guo (2014) et Slade et al. (Slade et al., 2013) proposaient quant à la conception des organismes de la société civile où les immigrants sont engagés comme des lieux d'apprentissage informel (*informal learning*). Tel qu'indiqué au chapitre 1, l'apprentissage informel réfère à l'acquisition de connaissances et de compétences par le biais d'activités qui ont lieu à l'extérieur des institutions éducatives formelles ou informelles (Livingstone, 1999 dans Guo, 2014). L'implication des immigrants dans le milieu communautaire, tel que le fait valoir Guo (2014) dans une étude sur l'engagement civique des immigrants d'origine chinoise à Vancouver, leur permet d'acquérir des connaissances sur la langue, et des compétences de base liées à leur « intégration » à la société d'accueil (structure et fonctionnement de certaines institutions, intégration du marché de l'emploi, accès aux services de base, etc.).

La plupart des participantes ont révélé que les apprentissages qu'elles ont faits dans le cadre de leur engagement civique sont très importants et qu'ils représentent un bénéfice notable de leur implication dans l'organisme. Les apprentissages les plus souvent mentionnés sont ceux qui concernent le fonctionnement administratif de la société et les codes sociaux et culturels de la société majoritaire:

« Ça te donne la possibilité de connaître des gens d'un peu partout, ça te donne aussi des connaissances que sinon tu n'aurais pas, le fonctionnement de la société, les organismes sont des bonnes écoles pour apprendre le fonctionnement de la société. C'est une façon de s'adapter à la société, de s'adapter à une culture différente. Il y a tellement de mélanges ici que c'est comme très différent » (Francisca, 47 ans, Chili).

« Il faut s'impliquer. Ne serait-ce que pour comprendre les rouages. Peu importe le domaine dans lequel [les immigrants] sont bénévoles, c'est une fenêtre ouverte vers d'autres choses. Pas seulement pour avoir un meilleur CV. Pour mieux comprendre » (Hanane, 40 ans, Algérie).

« Je pense que le gouvernement aime beaucoup les immigrants qui sont impliqués dans la société. [Les organismes] sont la clé pour connaître les informations-clés de ce qui est important dans la société » (Lucia, 38 ans, Colombie).

Ce « fonctionnement de la société hôte », avec lequel les participantes se sont familiarisées dans le cadre de leur engagement civique, est néanmoins ancré dans une réalité sociale qui est tout aussi importante à saisir pour elles. Pour plusieurs femmes, l'engagement dans un organisme a

permis de prendre conscience de certaines réalités sociales qui les touchent directement, ce qui entraîne une réflexion sur leur positionnalité vis-à-vis des personnes qui les entourent. L'intégration de réseaux est certes corollaire à cette compréhension sociale, puisqu'elle donne accès à des informations plus particulières ou personnelles, liée à des trajectoires d'immigration et à des récits de vie avec lesquels elles partagent certains éléments. C'est entre autres du partage de ce type d'information que le capital social développé lors des activités d'engagement civique prend sa richesse. Au-delà des apprentissages au sujet de l'intégration, des obstacles rencontrés et des stratégies mobilisées par les personnes et familles avec qui ils ont en commun le fait d'avoir immigré plus ou moins récemment, ce capital social permet aussi de trouver une empathie et une forme de solidarité exprimées principalement à cause de l'origine immigrante partagée. La rencontre d'autres personnes, et particulièrement d'autres personnes immigrantes, revêt donc une importance particulière surtout au début de la pratique de l'engagement civique. Ces rencontres facilitent l'« intégration » à la société d'accueil, de différentes façons :

« Je côtoie des gens tous les jours, quand je participe ici (...), il y a des rencontres que je fais. J'agrandis mon réseau, il y a des personnes que je rencontre qui ont leur histoire, qui ont leur réalité, qui ont peut-être les mêmes réalités que moi, ou qui ont une réalité différente de la mienne. Et ça permet d'échanger et d'apprendre des choses (...) (Mariame, 40 ans, Côte-d'Ivoire).

« J'ai aimé ça [m'impliquer]. C'est pas le fait de faire la cuisine, c'est le contact avec les autres. Surtout quand on rencontre d'autres immigrants, qui disent qu'ils ont les mêmes problèmes, les mêmes soucis... et voilà » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

L'engagement civique et la mobilisation des compétences : quelles compétences?

La transmission et le partage de savoirs, de compétences et d'expériences représentent un aspect significatif de l'engagement civique des participantes. Une analyse plus approfondie de cet aspect de leur engagement montre que le type de compétences le plus souvent partagé, ou « mis à profit » appartient au domaine de l'immigration. C'est-à-dire qu'en dépit des niveaux de connaissances acquis dans divers domaines via un cheminement académique généralement assez important dans le pays d'origine (tel que décrit plus haut), les participantes font largement référence à leur expérience d'immigration lorsqu'elles évoquent la mise à profit de leurs compétences. La migration constitue une expérience marquante dans une vie (Guilbert, 2005) et cette expérience se définit, dans certains cas, comme une compétence qui peut être mise au profit

des autres immigrants. À cet égard, les participantes sont nombreuses à faire valoir leur expérience d'immigration comme principal apport à l'organisme auquel elles participent, surtout lorsque ce dernier s'adresse principalement aux personnes immigrantes :

« Le choix de vous impliquer ici est lié au fait que vous soyez en contact avec d'autres personnes immigrantes? »

Oui. Tu comprends mieux leur situation. Tu sens que tu peux mieux les aider parce que tu as vécu ça. De toutes origines, c'est vraiment les nouveaux arrivants. C'est pénible, c'est difficile et quand tu arrives tu n'as pas une idée de ce qui les attend ici » (Soumia, 38 ans, Algérie).

« Quel serait votre plus grand apport à l'organisme? »

Tout ce que je donne je trouve que c'est peu. Je dis toujours que j'ai une dette. Je sens pas que j'ai beaucoup donné. Mais je me sers de mon expérience d'immigrante pour aider les autres. Je peux amener d'autres femmes immigrantes dans des foires d'emploi » (Nora, 37 ans, Algérie).

Cette situation peut paraître évidente étant donné le type d'activité et d'organisme où certaines participantes sont engagées. La mise à profit de l'expérience d'immigration dans un organisme qui offre des services à une population largement (mais pas exclusivement) immigrante paraît évidente de prime abord. Il semble toutefois que plusieurs femmes préfèrent mobiliser cette « compétence » que de faire valoir celles qu'elles ont acquises – et souvent mises à profit dans le cadre d'un emploi rémunéré – avant d'immigrer. En d'autres mots, plusieurs femmes ont indiqué ne pas souhaiter transférer les compétences professionnelles et connaissances acquises dans le pays d'origine à destination, et plus particulièrement dans un cadre communautaire et non rémunéré :

« (...) j'ai quitté mon travail que j'aimais beaucoup. J'étais directrice des finances dans un CHU, un centre hospitalier universitaire. Ça m'a fait de la peine de quitter mon travail. et (...) j'ai dit je ne vais plus toucher aux finances, c'est bon. J'ai dit c'est terminé je ne veux plus toucher, j'ai terminé, c'est bon, les finances, ça va être autre chose. Je vais changer.. »

Aimeriez-vous vous impliquer dans des tâches en comptabilité, économie, qui mettent à profit vos compétences, votre expérience?

Non, jamais. J'aurais jamais donné. Jamais. (...) C'est comme une limite, je ne fais pas ce genre de chose bénévolement. (...) Moi j'ai des principes. Pour moi le bénévolat c'est pour les personnes qui expriment un besoin. Le bénévolat passe par l'aide à des personnes » (Hanane, 40 ans, Algérie).

« *Voudriez-vous vous impliquer ailleurs, plus tard?*

Peut-être. Peut-être avec les adultes, comme ça, les gens qui ont besoin aussi de... mais pas au niveau du travail (...) pour les enfants aussi, peut-être. Je n'ai pas de préférence » (Ioana, 40 ans, Roumaine).

Le choix des immigrants qualifiés de ne pas transférer les compétences acquises à l'étranger – et ainsi d'éviter de reprendre une formation qu'ils ont l'impression d'avoir déjà suivie – est un phénomène bien documenté (voir entre autres Chicha et Charest, 2008; D. Germain, 2013 pour le Québec). Toutefois, peu d'études se sont intéressées à celui du transfert de compétences dans des milieux communautaires et non rémunérés, lorsque c'est possible. Il s'agit là d'une question qui dépasse le cadre de cette recherche, dont les données à ce sujet sont trop incomplètes pour étudier le phénomène en profondeur. Il serait néanmoins intéressant de mieux comprendre cette situation, qui pourrait s'expliquer, selon les données produites auprès des femmes rencontrées, notamment par la nature des compétences acquises dans le pays d'origine, le rapport à l'immigration (deuils, déceptions...), le rapport à l'emploi et au travail non rémunéré (valeur, reconnaissance), la culture et l'importance de la mobilité sociale vécue lors de la migration. Il serait aussi pertinent de mesurer les conséquences et impacts de ce phénomène, notamment en ce qui concerne l'insertion en emploi: le choix de ne pas transférer des compétences pour lesquelles on a déjà été salarié dans des activités non rémunérées (lorsque c'est possible) a-t-il un impact sur l'employabilité dans ce même domaine? Sur le choix de changer de domaine d'emploi à destination? L'« expérience canadienne » acquise lors d'activités d'engagement civique *plutôt éloignées* du domaine de compétences initial a-t-elle la même valeur sur le marché du travail que l'expérience acquise au Canada *dans* le domaine de formation initial?

L'engagement civique comme forme de participation *reconnue* à la société hôte

Les propos des femmes concernant la signification et les motifs de leurs pratiques d'engagement civique conduisent à une réflexion sur les interactions entre les dimensions participative et identitaire/appartenance de la citoyenneté (voir chapitre 1 pour la discussion concernant les quatre dimensions de la citoyenneté). La littérature théorique dans le champ de la citoyenneté et immigration fait amplement référence à l'aspect multidimensionnel de la citoyenneté (Bloemraad, 2018; Bosniak, 2000; Joppke, 2007) et à la nécessité de non seulement considérer et reconnaître que la citoyenneté comporte de multiples facettes, tel que décrit au chapitre 1, mais de bien comprendre, comme l'évoquait récemment Irene Bloemraad (2018) que

ses dimensions sont inter reliées et « peuvent parfois se renforcer mutuellement » (traduction libre). Or, les données de cette recherche peuvent contribuer à la discussion quant aux liens théoriques entre la dimension de la participation et celle de l'identité/appartenance, et donc apporter une contribution à la théorie au moyen d'observations empiriques.

Malgré que l'étude de l'engagement civique des personnes immigrantes et de la manière dont il est lié à leur rapport à la citoyenneté suggère naturellement de l'appréhender sous l'angle de la participation, les données montrent que la dimension de l'identité/appartenance revêt une importance considérable dans l'analyse. En effet, l'engagement civique des femmes immigrantes les porte à se positionner de manière à revendiquer une reconnaissance sociale qui leur permet de développer un sentiment d'appartenance (partiel) à la société hôte.

La signification que porte l'engagement civique pour les femmes rencontrées est d'abord celle de l'utilité au sein de la société hôte. Cette utilité s'incarne dans l'impression qu'ont les femmes de participer à l'amélioration de la société ou de participer au bien commun, en aidant les autres, par exemple. Le sentiment d'utilité peut alors être compris de manière normative, comme une volonté de ne pas être perçu comme un fardeau, ou d'être catégorisé comme un « bénéficiaire » au sein de la société qui les accueille; c'est une activité que l'on *devrait* pratiquer :

« *Que pensez-vous de la participation des personnes immigrantes dans les collectivités au Québec?*

C'est très important. Oui. Parce qu'ils arrivent ici, on arrive ici moi compris, et il faut, oui s'impliquer, il faut se faire utile, pour les autres aussi, pour la société en général aussi. C'est comme si pour le développement en général » (Ioana, 40 ans, Roumanie).

« D'abord, je suis heureuse de ne pas être inutile. Ça me revalorise quand même et puis vouloir aider... Ça me permet d'aider des gens » (Divine, 64 ans, Congo).

« Je dois rester jusqu'à ce que je ne peux plus, tant et aussi longtemps que j'aurai la force de marcher, je vais rester. Je crois à la cause. Aujourd'hui encore ça aide les gens mais ça m'aide aussi. J'ai l'impression d'avoir contribué à quelque chose » (Ndenga, 65 ans, Congo).

« Il y a l'apprentissage, l'implication sociale, l'échange, et le fait que je ne travaille pas actuellement, et je n'aime pas que le temps que j'ai soit perdu, et je n'aime pas le sentiment d'inutilité. C'est un bénévolat que je fais pour les autres et pour moi. Je veux partager (Ikram, 55 ans, Algérie).

Le fait que la majorité des participantes aient indiqué qu'elles n'attendent rien (de concret) en retour de leur engagement témoigne effectivement de l'aspect normatif qui peut être associé à leur implication. L'utilité à la société, traduite chez les participantes très concrètement par des activités d'engagement civique de différentes natures, les conduit à revendiquer une appartenance légitime à cette société, ou à être reconnues au sein de celle-ci. Pour les femmes qui n'occupent pas d'emploi, l'engagement civique représente à cet égard une activité productive (mais non salariée) pouvant se substituer à l'occupation d'un emploi rémunéré, symbole d'une pleine citoyenneté pour plusieurs. Je reviendrai à cet aspect de l'engagement civique des femmes immigrantes plus tard.

Empruntons, pour analyser le phénomène observé ici, le concept de reconnaissance défini dans la théorie de la justice sociale proposée par Nancy Fraser (1996, 2004). Selon l'auteure, le défi de la reconnaissance se trouve essentiellement dans la « possibilité de participer à l'interaction sociale sur un pied d'égalité avec les autres » (Fraser, 2004, p. 158). Traiter de la reconnaissance comme d'une question de justice sociale permet à l'auteure de lui octroyer un aspect pratique et de la « [situer] dans les relations sociales plutôt que dans la psychologie » (Fraser, 2004, p. 159). La conceptualisation proposée suggère donc que « chacun a un droit égal à rechercher l'estime sociale dans des conditions équitables d'égalité des chances ». Ces conditions équitables représentent des conditions sociales structurelles et institutionnelles qui préviennent l'existence de situations favorisant certains groupes sociaux au détriment d'autres, dans leur recherche d'estime sociale. Je joins cette théorisation de la reconnaissance, associée à une recherche d'estime sociale (par le biais d'une contribution utile à la société, dans le cas présent) à celle qu'en propose Jane Jenson (1998) dans un essai de conceptualisation de la cohésion sociale. À l'instar de Fraser (2004), l'auteure soutient que la reconnaissance des personnes comme membres à part entière de la société se fait par l'entremise de la reconnaissance de leur contribution à cette société. Elle fait ainsi valoir que la possibilité d'être reconnu comme membre de la société, qui est étroitement liée au sens de l'appartenance à cette société, « provient essentiellement, sinon exclusivement de l'activité économique, et particulièrement du travail rémunéré » (Jenson, 1998, p. 25, traduction libre). De façon similaire, Axel Honneth (2007 [2000]) suggère dans son ouvrage *La lutte pour la reconnaissance* que la reconnaissance peut être comprise selon trois dimensions conceptuelles, dont une, dont la pertinence pour cette analyse est manifeste, qui est relative à *l'estime des personnes*, qui apparaît dans un contexte social pluraliste caractérisé (entre autres) par la division

du travail. Dans l'optique du maintien du fonctionnement de la société, soutient l'auteur, la contribution (surtout économique) de chacun à l'ensemble social est digne d'une certaine reconnaissance par les autres membres de la société. Il ressort de ces propositions théoriques que la reconnaissance sociale d'une personne peut être liée à la valeur et à l'importance que l'on accorde à la contribution qu'elle apporte à la société.

Les discours des participantes qui ont trait au sentiment d'utilité (et de son importance normative) procuré par leurs activités d'engagement témoignent d'une détermination à être reconnues comme membres à part entière de la société, par le biais d'une contribution utile et positive (souvent traduite par une forme d'aide aux autres) à l'ensemble social. L'engagement civique des participantes peut être considéré comme une forme de revendication de reconnaissance, en ce qu'il « peut impliquer la revalorisation des identités méprisées [ou] la valorisation de la diversité culturelle (...) » (Fraser, 2004, p. 155). Il apparaît d'ailleurs, en filigrane du discours de plusieurs participantes, une volonté de légitimer leur présence, mais aussi de valoriser l'existence sociale des immigrants, et plus particulièrement des femmes immigrantes au sens large, par le biais de l'engagement civique :

« Imaginez que ces femmes-là depuis qu'elles sont arrivées aucune ne se décide à retourner sur le marché de l'emploi ou à retourner aux études. Elles sont sur l'aide sociale, le fait de participer au programme a un accompagnement financier tel que le remboursement du transport, et un 130\$ par mois. Je leur dis que ce n'est pas ambitieux de leur part, elles doivent être de passage dans le programme et pas s'éterniser là. Et je n'hésite pas à leur partager mon parcours, mon petit parcours... (...) Et même les nouveaux immigrants que je rencontre, je les exhorte à s'engager » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

« (...) c'est sûr que les enfants savent que je suis impliquée, et ils sont encore petits pour comprendre le sens de tout ça mais je suis certaine que plus tard ils comprendront et je voudrais qu'ils aient cette habitude (...) Mais il faut aussi donner l'exemple pour une femme qui vient d'ailleurs, marocaine, il y a des clichés aussi là-dessus. Pour montrer que c'est pas tout le monde qui est pareil. Donc ça aussi... On a notre mot à dire, on contribue, et les autres femmes doivent comprendre qu'on a une place à prendre, et on peut faire ce qu'on veut » (Fatma, 42 ans, Maroc).

Ces résultats trouvent un écho dans les travaux d'Ankica Kosic (2007, p. 23), effectués dans le cadre du projet POLITIS, une vaste recherche portant sur l'engagement des immigrants en Europe. Sa recherche porte sur les déterminants de la participation civique individuelle des personnes immigrantes, et montre des résultats semblables :

“Social rewards and feelings of social prestige gained by helping others are certainly the more dominant topic in the interviews, what confirms findings of some other studies (...). A successful assistance to others and the pleasure of doing the right things gives a personal satisfaction and enhance self-esteem (...).”

Tel qu’indiqué précédemment, la participation économique par l’occupation d’un emploi rémunéré est très significative pour les femmes rencontrées, et les difficultés d’insertion en emploi sont fréquentes. À cet égard, l’engagement civique, par la signification sociale qui lui est accordée, peut se substituer à l’occupation d’un emploi pour certaines femmes et peut représenter une contribution, ou avoir une utilité sociale comparable à celle d’un travail rémunéré. Dans le cas de l’engagement civique comme dans celui du travail rémunéré, la contribution apportée peut positionner les femmes de façon à ce qu’elles revendiquent une reconnaissance à titre de membres à part entière de la société. Et cette reconnaissance des femmes immigrantes comme contributrices à leur société, au même titre que les autres et travailleur(se)s, est étroitement liée à un sentiment d’appartenance à la société hôte :

« Je voulais aider les gens, mais aussi comprendre comment ça marche. Je réalise que je peux faire quelque chose. Je voulais trouver un travail. C’est comme valoriser ma valeur. J’aimerais aussi rencontrer des gens, et valoriser ma place dans la société et que je ne peux pas valoriser autrement qu’en faisant ça (...)» (Qian, 38 ans, Chine).

« Je voulais me sentir canadienne, je voulais tout de suite être canadienne, faire partie de la société, exister socialement, dire mon mot aussi et écouter les autres citoyens, me rapprocher d’eux, donc c’était dans cette perspective-là » (Fatna, 42 ans, Maroc).

« Qu’est-ce que c’est le plus grand apport de l’organisme pour toi?

Un sentiment d’appartenance quand même. À la communauté. Une meilleure connaissance je pense de mon environnement aussi. Mais aussi quelque chose au niveau de l’identité, de donner un sens à de ma présence ici. Au moins ne pas être là pour rien. (Petra, 42 ans, Suisse).

Pour la majorité des participantes, tel que nous le verrons dans la prochaine section, la pratique de l’engagement civique a permis de développer un sentiment d’appartenance citoyenne partiel à la société hôte, l’intégration économique représentant un élément déterminant de leur sens de l’appartenance.

« L’engagement m’a permis de me sentir plus comme une citoyenne, mais en sachant que je suis toujours une citoyenne de deuxième classe. [elle connaît les détails de la loi C-6] (...) Mais je ne sais pas si c’est juste l’engagement. C’est aussi ma vie ici,

l'emploi aussi, parce que tu te sens plus impliquée dans la société » (Isabella, 34 ans, Mexique).

Le lien entre la reconnaissance de l'utilité sociale d'une personne et son sentiment d'appartenance à la société est entre autres documenté dans les travaux de l'anthropologue Lucille Guilbert (2005) sur l'expérience migratoire, qui fait écho aux travaux théoriques cités plus haut : « Le sentiment d'appartenance d'un individu à une collectivité se développe de pair avec la capacité qu'il a de pouvoir exprimer ses besoins, ses attentes, ses suggestions et le sentiment d'être reconnu dans la contribution qu'il peut apporter (...) à cette société ». Parallèlement, Jenson (1998) met de l'avant que la contribution reconnue comme étant utile à la société, et source de reconnaissance sociale, est souvent associée à un sens de l'appartenance citoyenne. Ainsi, l'auteure suggère que les acteurs du milieu communautaire "(...) rarely see solidarity and feelings of belonging arising only from active community contacts. Rather it is the capacity to strengthen one's identity through a recognised contribution that is crucial" (Jenson, 1998, p. 25). Il est à noter que ces auteures discutent d'une appartenance à la société au sens large, et non du développement d'un sentiment d'appartenance au groupe intégré lors des activités d'engagement, comme c'est le cas chez Guo (2014), et qui ne semble pas tellement significatif chez les participantes à cette étude. Il semble d'ailleurs que les femmes rencontrées ne soient généralement pas intéressées à développer une appartenance à un groupe particulier plutôt qu'à un autre et que de manière générale, elles jugent qu'il est important de bien saisir le fonctionnement de la société au sens large :

« (...) la première raison (de m'impliquer avec eux) était de se retrouver ensemble, ne pas se sentir trop dépaysé, et après on se retrouve pour Noël (...) Parce que le déracinement est pas facile. Je suis arrivée comme réfugiée.

Je peux imaginer. Pensez-vous que la difficulté de la situation dans le pays d'origine fait en sorte que les gens ont plus envie de se retrouver ensemble rendus à destination?

Oui. À destination, ça c'est au départ, mais après on doit s'impliquer. On doit s'intégrer, absolument s'impliquer dans les activités de la société d'accueil » (Divine, 64 ans, Congo).

« Est-ce que vous vous percevez comme une citoyenne?

Oui. Je suis là, je suis citoyenne canadienne. Je suis contre le fait de partager le pays en deux, comme les Québécois et le reste. C'est un pays formidable. Alors il faut pas le diviser (...) Je suis une citoyenne du Canada » (Salima, 46 ans, Algérie).

« Je me disais que [l'engagement civique] allait me permettre... (...) de connaître d'autres personnes, de sortir du cercle Ivoirien, de développer un réseau

Avez-vous déjà eu envie de vous engager dans des organismes ivoiriens?

Non. Je sais pas pourquoi. Ça ne m'a jamais tenté, je préfère m'intégrer dans la nouvelle société. Je n'ai pas vraiment exploré, mais j'ai vraiment pas senti que c'était important... » (Aminata, 32 ans, Côte d'Ivoire).

Ces observations peuvent être liées au contexte politique que les participantes ont laissé derrière elles. En effet, la plupart des femmes que j'ai rencontrées étaient originaires de pays où des conflits importants entre différents groupes sociaux (souvent ethniques) divisaient la population. Les environnements politiques conflictuels desquels certaines participantes proviennent (et que plusieurs ont fui) peuvent contribuer à expliquer le peu d'intérêt qu'elles trouvent à développer une appartenance à un groupe ou à un sous-ensemble politique plutôt qu'à un autre.

Mes observations quant aux liens que l'on peut établir entre les pratiques d'engagement civique des femmes immigrantes rencontrées et le développement de leur appartenance citoyenne trouve un écho dans les écrits de Denise Helly (1999), qui rendait compte du potentiel des organismes de la société civile comme lieux de socialisation, puis d'appartenance citoyenne :

« (...) la participation à échelle humaine, locale, est le lieu de formation du sens civique et villes, entreprises, églises, clubs, quartiers, écoles en sont les places privilégiées. La combinaison de cette forme de participation, comme une démocratisation des institutions gouvernementales devraient recréer un sens de la vie commune, du bien commun, comme de l'appartenance citoyenne ».

En somme, il est avancé, suite aux analyses des points de vue des participantes concernant les sens et motifs de leur engagement civique, que ces pratiques peuvent s'inscrire dans la dimension participative de la citoyenneté, et être qualifiées de pratiques de citoyenneté substantive au sens où elles permettent aux femmes rencontrées de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme membres à part entière de la société. Chez les participantes à cette étude, on observe que la signification de l'engagement civique, compris comme une pratique citoyenne, semble toutefois s'approcher davantage de la dimension *identitaire* (liée à l'appartenance) de la citoyenneté, que de l'aspect « activiste », qui est souvent associé à la dimension de la *participation*. Autrement dit, les femmes rencontrées associent largement leur pratique de l'engagement civique à une contribution utile à la société leur permettant de se positionner de manière à revendiquer une certaine reconnaissance sociale, puis à développer une appartenance citoyenne, et moins à une voie alternative aux canaux politiques

conventionnels, utilisée pour faire entendre leur voix. Comme le faisait valoir David Plotke (1999) quant à l'intégration politique des personnes immigrantes en Amérique, c'est davantage de la reconnaissance par les autres citoyens que de la participation elle-même que provient la perception de soi comme d'un citoyen à part entière : "The lack of explicit obstacles to participation defines only a limited notion of citizenship, with little political influence and little interaction with other citizens. To be a citizen in a sustained and effective way usually requires recognition by other citizens" (Plotke, 1999, p. 298) .

L'étude de l'engagement civique des femmes immigrantes et de la manière dont il est lié à leur rapport à la citoyenneté interroge les mécanismes d'interaction entre les dimensions de la citoyenneté. D'après la recension des points de vue des participantes (dont la majorité, rappelons-le, résident au Canada depuis dix ans et moins) sur leurs pratiques d'engagement civique, il semble que l'aspect participatif de l'engagement contribue à renforcer la dimension identitaire/appartenance de la citoyenneté. Mais cette analyse demeure partielle et incomplète tant qu'elle n'aborde pas la façon dont la pratique de l'engagement civique interagit avec la participation économique. Le thème de l'intégration économique des personnes immigrantes demeure essentiel dans cette analyse puisque les pratiques d'engagement, leurs significations politiques et leurs motifs semblent interagir de manière importante, avec l'occupation d'un emploi rémunéré. La section suivante s'intéresse alors aux interactions entre ces deux formes de participation à la société hôte.

LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES

Le début des entretiens de recherche (surtout la seconde partie) étant consacré à la description par les participantes des activités d'engagement civique auxquelles elles ont pris part depuis leur arrivée, les données permettent de retracer, puis d'étudier de manière rétrospective, la majorité des expériences d'engagement des femmes rencontrées. Le corpus de données contient aussi des informations d'ordre prospectif, c'est-à-dire qu'au-delà des expériences d'engagement qu'elles ont vécues, les femmes ont également discuté de leurs perceptions et de leurs anticipations quant à la poursuite de leur engagement civique dans l'avenir.

L'intérêt porté aux différents sens que prennent les activités d'engagement pour les femmes rencontrées permet d'abord de soutenir que, tel que le suggérait la revue de la littérature présentée au chapitre 2, le capital humain (compétences linguistiques et niveau de scolarité/diplômes/titres de compétences) constitue un important facteur influençant les premières expériences d'engagement civique dans le pays hôte. En ce qui a trait à ces premières activités d'engagement, je m'intéresserai également dans cette section à la présence d'enfants dans le ménage comme « facilitateur » de l'entrée dans les activités d'un organisme issu de la société civile. Les sous-sections suivantes abordent d'abord la façon dont les premières expériences d'engagement civique des femmes immigrantes sont comprises et perçues, notamment en fonction du capital humain et des compétences linguistiques dont elles disposent à l'arrivée (ou qu'elles acquièrent sur place) puis de certaines conditions sociales modulant leur entrée dans les organismes communautaires issus de la société civile. Ensuite, elles abordent la manière dont la participation économique, ou l'occupation d'un emploi rémunéré, interagit avec la pratique de l'engagement civique.

L'ENTRÉE DANS LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE

Les premières activités d'engagement des femmes rencontrées et la socialisation

La pratique de l'engagement civique a été initiée, pour la majorité des participantes, au cours de la première année de résidence au Canada. Pour la plupart d'entre elles, cette activité occupait une fonction de socialisation (briser l'isolement, rencontrer des personnes qui partagent des intérêts communs, être en immersion dans un milieu d'apprentissage) ou de qualification (mieux comprendre la société d'accueil, acquérir de l'expérience pour trouver un emploi). Ainsi, la première expérience d'engagement civique au Canada pour ces femmes immigrantes peut s'apparenter au début d'une vie active dans une nouvelle société, puis à une première occasion de s'impliquer dans la société hôte (Tastsoglou, 2006).

La relation (positive) entre l'engagement civique et l'« intégration » des immigrants est amplement documentée, tel que rapporté dans le chapitre 2. Cette littérature évoque notamment la fonction de socialisation des pratiques d'engagement, ou le lien entre ces pratiques et le développement du capital social des personnes immigrantes (Brettell et Reed-Danahay, 2008; Ebert et Okamoto, 2013; Nakhaie, 2008). Il s'agit là pour les personnes immigrantes de fréquenter un endroit et de pratiquer une activité qui puisse répondre au besoin de se trouver en présence

d'autres personnes, et ainsi de vaincre l'isolement qui peut être propre au début de l'établissement dans un nouveau pays. La socialisation peut également permettre de développer des liens avec d'autres personnes, qui facilitent l'accès à certaines informations permettant de mieux comprendre la structure et le fonctionnement de la société. La fonction de socialisation des premières expériences d'engagement civique des femmes immigrantes rencontrées doit alors être entendue au sens sociologique du terme, c'est-à-dire qu'elle place les personnes en situation d'apprentissage par rapport au milieu (social, politique, culturel, historique) dans lequel elles se trouvent et évoluent. Je me référerai à la théorie d'Annick Percheron (Percheron, 1974, 1985b, 1987) sur la socialisation (puis la socialisation *politique*, dans le chapitre suivant) afin d'aborder la socialisation qui peut avoir lieu dans les organismes de la société civile investis par les participantes à cette étude. L'intérêt pour moi de retenir les propositions conceptuelles de cette auteure réside d'abord dans la certaine distance qu'elle prend par rapport à l'approche fonctionnaliste qui a longtemps dominé les travaux sur la socialisation. Par exemple, ceux de Durkheim (1922, p. 36), proposaient que l'éducation consistait en une « socialisation méthodique de la jeune génération » qui visait à « fixer d'avance dans l'âme de l'enfant les similitudes essentielles que suppose la vie collective ». De façon similaire, Fred Greenstein (1965, 1968) soulignait que l'objectif de la socialisation était « d'entraîner ou de développer les individus afin qu'ils deviennent des membres fonctionnels de la société » (Greenstein, 1968, traduction libre).

Ainsi, Percheron (Percheron, 1974, 1985b) s'éloigne de cette approche déterministe et insiste sur le caractère *latent* et possiblement *non-intentionnel* de la socialisation, qui qualifie bien le phénomène observé chez les femmes rencontrées. Si ses travaux concernent plus particulièrement la socialisation politique, elle reconnaît néanmoins que toute socialisation n'est pas politique (elle définit d'ailleurs le champ politique assez largement), sa théorisation permettant aisément de dégager une conceptualisation plus générale de la socialisation. Suivant l'approche proposée par Percheron (Percheron, 1974, 1985b), qui considère l'importance du contexte (ou environnement) dans lequel la socialisation a lieu, je retiendrai que la socialisation résulte d'interactions entre l'individu et la société. Selon l'auteure, toute socialisation est le résultat des processus d'assimilation et d'accommodation. « Par l'assimilation le sujet chercherait à modifier son environnement pour le rendre plus conforme à ses désirs et diminuer ses sentiments d'anxiété et d'intensité; par l'accommodation au contraire, le sujet tendrait à se modifier pour répondre aux pressions et aux contraintes de son environnement » (Percheron, 1974). En résulterait donc

l'acquisition d'une forme de savoir, issu des expériences et des apprentissages plus ou moins délibérés, et plus ou moins conscients. À cela, Percheron tient à apporter certaines précisions : premièrement, le socialisé ne peut être considéré comme passif : il prend nécessairement part à la socialisation. Deuxièmement, la socialisation contribue au développement d'une certaine représentation du monde chez (et par) l'individu. Troisièmement, la socialisation ne s'incarne pas uniquement dans des apprentissages (politiques, culturels sociaux) mais aussi dans les expériences vécues dans l'environnement où a lieu la socialisation.

Cette théorisation sur la socialisation rappelle certains principes de l'apprentissage informel (Livingstone, 1999; Slade et al., 2013) proposés plus tôt ainsi que dans le chapitre 2 de cette thèse. Selon ces derniers auteurs, les organismes de la société civile représentent des lieux d'apprentissage informel (Guo, 2014) ou des communautés de pratique (Brettell et Reed-Danahay, 2008) qui permettent aux immigrants de « pratiquer » leur citoyenneté et de mieux saisir les codes culturels et sociaux qui contribueront à leur adaptation aux réalités culturelles, sociales et politiques de la société hôte. Dans les deux cas, on insiste sur l'aspect non planifié (et possiblement non intentionnel, qui font de la socialisation (et des apprentissages informels) quelque chose d'appris, par le biais d'expériences et de l'acquisition de connaissances diverses, sans avoir été proprement ou formellement enseigné.

Certaines observations qui ont trait aux premières expériences d'engagement des femmes rencontrées peuvent être comprises au regard de la socialisation telle qu'elle est conceptualisée par Percheron (Percheron, 1974). Les activités d'engagement dans lesquelles les participantes sont impliquées semblent alors donner lieu à une socialisation qui est davantage orientée vers les aspects sociaux et culturels de l'environnement dans lequel les participantes se trouvent. Ainsi, les premières activités d'engagement civique permettent aux femmes rencontrées de construire un réseau qui leur permet de s'adapter d'abord au milieu immédiat, puis d'acquérir des connaissances et de s'adapter à la société de façon plus globale. Ce réseau leur donne accès à des informations fiables dont elles ont besoin pour évoluer dans la société hôte :

« C'est important pour moi. Même si j'ai un problème ils sont là pour m'aider. Parce que ça donne un réseau. Si j'ai des problèmes et si j'ai une question à poser c'est à eux que je parle, si j'ai quelque chose dont je ne peux vraiment pas me débarrasser, c'est ici, ils me donnent des conseils » (Solkem, 34 ans, Tchad).

Elles permettent également aux participantes de s'adapter au fonctionnement de la société hôte. Les organismes de la société civile, au-delà de permettre le partage d'informations très

étroitement liées à l'organisme, à ses activités et à ses membres, permet également aux femmes immigrantes rencontrées de mieux comprendre la structure et le fonctionnement de la société d'accueil. Les activités d'engagement donnent aux participantes l'occasion de se repérer, par rapport aux expériences vécues dans le pays d'origine, dans différents secteurs de la société hôte. Elles leur permettent de mieux percevoir les différences avec leur pays d'origine en ce qui a trait aux codes culturels et sociaux propres aux relations de travail, par exemple. Ces observations font écho au commentaire qu'émettait Percheron (Percheron, 1974) quant au développement chez et par l'individu d'une certaine représentation du monde.

« Je ne veux pas être stationnée chez moi. D'autant plus que c'est un pays qui est tout à fait différent, de la culture et de tout ce que j'ai connu. J'ai pas besoin de dire que mon pays est en retard de peut-être 30 ans par rapport à ici. Mais c'est différent. Si je reste chez moi je vais être déphasée » (Hanane, 40 ans, Algérie).

« Comme point positif, mon engagement me permet de voir comment les choses fonctionnent administrativement parlant. En faisant du bénévolat ça m'a donné un aperçu de comment l'administration au Québec fonctionne (...) j'avais une idée du fonctionnement qui est complètement différent de l'administration chez nous » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

Enfin, les premières activités d'engagement civique sont souvent le symbole, pour les femmes rencontrées, du début d'une vie active dans le pays hôte. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une première opportunité de comprendre leur environnement, d'absorber des informations de différentes natures en y étant exposées fréquemment, de s'adapter aux pratiques sociales, puis de s'orienter et de comprendre les possibilités qui s'offrent à elles à partir de ces informations :

« Et j'ai commencé tout de suite à faire du bénévolat je voulais faire du bénévolat parce que je voulais que mon temps soit bien exploité, en aidant les autres et en apprenant quelque chose. Je savais qu'en faisant du bénévolat comme ça dans un organisme que j'allais apprendre plein de choses, et j'ai vu que c'était multiculturel, même par rapport au personnel, et j'avais envie d'apprendre toutes ces choses » (Ikram, 55 ans, Algérie).

« (...) j'avais tellement hâte de comprendre comment ça fonctionnait, de comprendre la société d'accueil, de comprendre le système, je voulais tout simplement être active, je ne connaissais pas encore ce que j'allais faire, j'avais pas les moyens et j'avais pas les outils, mais je me suis dit bon, je vais faire la première chose qui va arriver, et j'étais contente (...) » (Dounia, 50 ans, Algérie).

Soulignons que l'aspect politique de la socialisation (toujours selon Percheron) fera l'objet d'une discussion plus complexe dans le chapitre suivant.

L'importance du capital humain : l'influence des compétences linguistiques et de la scolarité sur l'entrée dans des organismes de la société civile

Le moment de l'entrée dans la pratique de l'engagement civique semble varier de manière importante en fonction du capital humain (compétences linguistiques et niveau de scolarité) dont les femmes rencontrées disposent. Tel qu'indiqué plus tôt, près de la moitié (12/28) des participantes sont originaires des pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), où le français est l'une des langues les plus couramment parlées. Un certain nombre de participantes sont d'origine africaine francophone ou européenne francophone (9/28). Ceci s'explique entre autres par le fait que l'obtention d'un certificat de sélection du Québec (CSQ) est grandement facilitée pour les candidats qui sont en mesure de démontrer leur niveau d'employabilité *et* leur compétences linguistiques en français (Chicha et Gril, 2018; Immigration Diversité et inclusion Québec, 2018a; Ledent, Chicha et Arcand, 2017). Notons que les exigences par rapport aux connaissances linguistiques ont été haussées depuis la fin du mois d'octobre 2013 (Immigration Diversité et inclusion Québec, 2018a). Alors que l'examen oral suffisait auparavant, les candidats des programmes des investisseurs et des travailleurs qualifiés qui souhaitent faire valoir leurs compétences linguistiques, et ainsi obtenir les points qui y sont attribués sur la grille de sélection, doivent dorénavant présenter une attestations de résultats de tests d'évaluation ou de diplômes reconnus par le Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI). Les immigrants relativement récents, qui, nous l'avons constaté précédemment, semblent souvent s'engager relativement tôt dans leur parcours canadien, sont également plus susceptibles de posséder des connaissances en français, notamment en raison des politiques publiques qui privilégient leur sélection à partir de l'étranger.

Le fait que la grande majorité des femmes rencontrées soit en mesure de bien s'exprimer en français confirme également l'importance des capacités de communication comme facteur facilitant l'entrée dans des activités d'engagement civique rapportée au chapitre 2 (Ashton et al., 2006; Chiasson et Morel, 2007; Couton et Gaudet, 2008; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008b; Scott et al., 2006; Thomas, 2012). L'engagement dans des organismes issus de la société civile semble relativement inaccessible aux personnes qui n'ont de connaissances ni du français, ni de l'anglais. Si j'étais disposée à rencontrer des personnes allophones, ayant prévu des ressources en interprétation, je n'ai eu aucune opportunité de le faire. Les entretiens ont été réalisés en grande majorité en français, et trois entretiens étaient bilingues. Les participantes qui ne maîtrisaient pas

le français à l'arrivée ont décrit cette situation comme entravant de manière importante leur participation à des activités d'engagement civique. Certaines d'entre elles ont tout de même trouvé leur voie vers une forme d'engagement civique alternative :

« Parce que je veux aider quelqu'un [cette activité d'engagement] était plus facile pour moi. Je n'avais pas le temps d'apprendre aussi le français et aider. Je ne parlais pas assez le français. Les langues vietnamienne et français, c'est très difficile, et on ne comprend pas toujours quand je parle. Je suis allée dans un organisme vietnamien, parce que je peux aider quelqu'un et je n'avais pas le temps d'apprendre la langue » (Dao, 67 ans, Vietnam).

De manière générale, les participantes qui n'avaient pas de compétences linguistiques en français ou en anglais ont suivi le programme de francisation – parfois très longtemps après avoir immigré – avant de s'engager dans un organisme issu de la société civile. Par exemple, Mai Lan a immigré du Vietnam au milieu des années 1990 et n'a pas suivi le programme de francisation, tel que le font encore aujourd'hui (et depuis plus de 25 ans) entre 35% et 40% des immigrants qui ne parlent pas français (Chicha et Gril, 2018; Ferretti, 2016). Elle a intégré très peu après son arrivée le marché du travail non-qualifié, et c'est au moment où elle a quitté la vie active qu'elle a débuté la francisation, et que subséquemment, elle s'est engagée dans un organisme de la société civile :

« Quand j'ai fini le cours de français subventionné par Emploi-Québec, je voulais communiquer avec les uns et les autres mais je ne comprenais pas bien le français. J'ai essayé de faire du bénévolat à l'hôpital pour aider les gens et en espérant aussi pratiquer le français. Je voulais aider les personnes handicapées mais c'est difficile. Parce que la première fois, je ne comprends pas bien le français et l'infirmier et la personne responsable des bénévoles dans l'hôpital dit qu'on n'a pas le temps de parler avec moi, parce que je ne comprends pas bien c'est difficile de parler avec eux » (Mai Lan, 73 ans, Vietnam).

Pour sa part, Lucia, qui a immigré de la Colombie avec son conjoint et ses deux enfants, a suivi le programme de francisation avec sa famille. C'est d'ailleurs dans le cadre des cours de ce programme qu'elle a été incitée et intéressée à s'engager, notamment parce qu'on faisait la promotion de l'engagement civique dans un organisme issu de la société civile pour ses vertus d' « intégration », tant sur le plan linguistique que sur celui de l'insertion en emploi :

« Mois quand j'ai commencé ici j'étais à la francisation. Et là-bas il y a beaucoup de programmes pour travailler ensemble avec un organisme... Moi je [me suis inscrite] dans les activités, (...) avec [nom de l'organisme] pour quelques mois, avec les personnes itinérantes, aider à la cuisine, placer les choses, pour l'accueil, aider les personnes là-bas pour qui c'est pas facile » (Lucia, 38 ans, Colombie).

Tel qu'indiqué au début de ce chapitre, les participantes à cette étude ont généralement acquis un niveau de scolarité relativement élevé avant d'immigrer. Les femmes que j'ai rencontrées sont plus scolarisées que la moyenne québécoise (ISQ, 2010) et que la moyenne des immigrants du Québec (M.-A. Gauthier, 2014). En effet, plus de la moitié (17/28) des femmes détenaient un diplôme universitaire à l'arrivée au Canada, auxquelles s'ajoutent celles (6/28) qui avaient complété une autre formation postsecondaire. Cette situation s'explique, de façon semblable aux observations sur les compétences linguistiques des participantes, notamment par les politiques de sélection des immigrants au Québec. En effet, l'employabilité constitue, tant au Canada qu'au Québec, le domaine dans lequel le système d'immigration peut accorder le plus le plus grand nombre de points à un candidat à l'immigration (Immigration Diversité et inclusion Québec, 2018d; Kelley et Trebilcock, 2010; Paquet, 2016).

Le niveau de scolarité des participantes confirme également ce que la littérature au Canada indique quant à la relation (positive) entre le niveau de scolarité des immigrants (considéré plus largement comme du « capital humain » dans le chapitre 2) et leur niveau d'engagement civique (Scott et al., 2006; Thomas, 2012). Tel que je le décrivais dans la revue de la littérature, le capital humain constitue l'un des prédicteurs les plus importants et constants de l'engagement civique des personnes immigrantes, tant ici (Couton et Gaudet, 2008; Scott et al., 2006; Thomas, 2012) qu'ailleurs (K. S. Lee, 2004; Y. Lee et Moon, 2011; Perez et al., 2010). La scolarité permet en effet de comprendre et de reconnaître l'importance et les impacts de certains choix dans l'intégration des individus et de leurs familles à une nouvelle société. Certains de ces choix, dont celui d'apprendre la langue, puis de s'engager dans un organisme de la société civile, peuvent contribuer à diminuer les barrières à l'entrée de plusieurs secteurs de la société, dont le marché du travail (rémunéré), tel que nous le verrons dans la section suivante. Ainsi, l'engagement civique peut être compris comme *une opportunité que les femmes immigrantes plus scolarisées savent saisir*.

En plus d'appeler des personnes immigrantes qui sont déjà avantagées par rapport à d'autres, notamment en raison de leur capital humain (scolarité et compétences linguistiques), la pratique d'activités d'engagement est susceptible de leur offrir des bénéfices supplémentaires, tels qu'un accès facilité à l'emploi (Couton, 2013, 2015; Guo, 2014; Slade et al., 2005, 2013), à un réseau social (E. Fong et Shen, 2016; Nakhaie, 2008) à certains services et à de multiples connaissances sur la société hôte (Baggetta, 2009; Brettell et Reed-Danahay, 2008; Guo, 2014). L'engagement

pourrait donc être déterminant d'autres aspects de leur intégration. Pour la plupart des femmes rencontrées, l'engagement civique représente en effet une opportunité de mieux comprendre le fonctionnement et la structure de la société et de socialiser comme elles le feraient dans un lieu de travail. Pour plusieurs d'entre elles, c'est aussi une opportunité associée à la réalisation de certaines aspirations au Canada, particulièrement l'obtention d'un emploi rémunéré :

« Ceux qui ne le font pas ils perdent une opportunité. Surtout si ces personnes-là elles ne font rien. Moi, je n'ai pas de travail, et je me dis autant faire du bénévolat que de rester sans rien faire. Parce que vous apportez quelque chose à vous-mêmes, aussi bien le faire » (Hanane, 40 ans, économiste, Algérie).

« (...) certains ne sont pas intéressés, peut-être qu'ils ne veulent pas s'intégrer complètement à 100%, je ne sais pas, c'est leur choix, il faut les respecter, mais chacun raisonne à sa manière. Je sais pas comment ils interprètent ça... Mais ils se donnent moins d'opportunités. Mais ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. Moi en tout cas, je sais que ça fait longtemps, je pense que c'est bien pour moi » (Salima, 46 ans, linguiste, Algérie).

Que pensez-vous de la participation des personnes immigrantes dans un organisme comme celui-ci?

Elle est très importante. Elle devrait même faire partie de leur plan d'action, s'engager, mine de rien ça permet de s'intégrer. Moi, au [nom de l'organisme], je ne rencontre pas que des immigrants. Je rencontre aussi des Québécois. Même dans les cours [que je donne]. Il y a des Québécois qui me sollicitent pour le cours (...) Ça, ça devient intéressant. (Mariame, 40 ans, informaticienne, Côte d'Ivoire).

Les premières expériences d'engagement civique et la présence d'enfants dans le ménage

Je rapportais dans la revue de littérature présentée au chapitre 2 qu'on observe au Canada une différence entre l'influence de la présence d'enfants dans le ménage sur l'engagement civique des immigrants et des non-immigrants (Couton et Gaudet, 2008; Hall et al., 2009; Scott et al., 2006; Vézina et Crompton, 2012). Plus précisément, la présence d'enfants d'âge scolaire dans les ménages constitue un important prédicteur de l'engagement civique des personnes non immigrantes. Il est reconnu que chez ces personnes, la sollicitation par des membres (proches ou éloignés) du réseau constitue le facteur qui a la plus grande influence sur l'entrée dans la participation formelle (ou bénévolat) (Kosic, 2007; Musick et Wilson, 2008; Nakhaie, 2008). Partant de ce phénomène documenté, Gaudet et Turcotte (2013, p. 128) montrent que « les organismes fréquentés par [des] parents contribuent à une institutionnalisation de la trajectoire de

participation sociale ». Selon ces auteurs, le fait d'être parent aurait une influence particulière à la fois sur la propension à la participation informelle et sur la participation formelle. Mais, la participation formelle – l'engagement civique pratiqué dans des organismes de la société civile, par exemple – présenterait l'avantage, pour les personnes impliquées, d'entrer dans des réseaux plus larges, plus organisés, et parfois plus ciblés, puis d'en créer de nouveaux (Gaudet & Turcotte, 2013).

Or, l'effet de la variable « présence d'enfants dans le ménage » serait beaucoup plus faible, voire non-significatif, chez les personnes immigrantes. Parmi les auteurs qui ont porté un intérêt à ce phénomène, certains proposent l'idée selon laquelle la faiblesse de l'effet de la composition familiale sur l'engagement civique des immigrants pourrait être due à leur situation à l'extérieur des réseaux de sollicitation ou de recrutement (Nakhaie, 2008), ou plus précisément, à leur faible participation aux *activités des enfants*, telles que les activités parascolaires, les sports organisés, etc. (Couton et Gaudet, 2008), qui constituent, comme on l'a vu, un important prédicteur de la sollicitation pour l'implication dans des activités d'engagement. Ces derniers auteurs suggèrent que la culture pourrait aussi expliquer leur absence de ce type d'activité.

Étant donné la nature (qualitative) des données qui ont été produites dans la présente étude, il n'est pas vraiment possible de commenter les résultats trouvés dans la littérature concernant le lien entre la présence d'enfants dans le ménage et l'engagement civique. Par contre, en prenant connaissance des pratiques d'engagement civique des participantes – particulièrement les premières activités auxquelles elles ont pris part – il est possible de constater qu'effectivement, les activités des enfants constituent une porte d'entrée dans l'engagement civique qui est très rarement empruntée par les femmes immigrantes. Malgré cela, étant toutes engagées, et dans plusieurs cas mères de jeunes enfants (12/28) elles ont emprunté d'autres chemins qui leur ont permis de s'engager dans des organismes issus de la société civile. Les expériences d'engagement des participantes, les motifs de ces pratiques et le sens qu'elles leur prêtent, montrent que la présence d'enfants dans le ménage ne constitue pas nécessairement un frein à l'engagement. Elle semble toutefois influencer, dans plusieurs cas, le type d'activité d'engagement des participantes :

« (...) ma fille elle était pas dans une garderie parce que je trouvais qu'elle était trop jeune là pour aller fréquenter une garderie, c'est ça, et puis j'ai commencé à faire des activités avec elle ici, et elle adore ça ici. Elle aime [cette activité] plus que la garderie (...) Elle vient toujours avec moi ici, elle aime parce que je suis présente » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

Conformément à ce que proposent Sassen (2005) et Tastsoglou (2006) quant à l'engagement civique des femmes immigrantes en particulier (voir chapitre 1), les femmes rencontrées se sont souvent engagées dans des organismes de la société civile dans l'optique de remplir leur « rôle » de responsables de la recherche et des demandes en services sociaux pour la famille :

« Parce que moi je cherchais un médecin de famille parce que j'étais enceinte et une garderie pour le grand. C'était pas du tout pour faire du bénévolat. Euh... je ne voulais pas travailler tout de suite non plus. (...) L'importance de faire du bénévolat, j'ai vu l'importance ici, parce que j'ai fait du bénévolat dans ma vie, en France aussi mais en France ça ne m'a jamais servi comme ici. Le bénévolat n'a pas la même utilité, ici j'ai senti que c'est quasiment obligatoire je dirais de faire du bénévolat pour aider à l'intégration » (Manon, 40 ans, France).

La présence d'enfants dans le ménage pourrait donc effectivement être liée à la porte d'entrée qu'empruntent les femmes immigrantes pour intégrer les activités d'engagement civique. Mais elle pourrait s'associer davantage à d'autres aspects de la présence des enfants que le pouvoir de sollicitation qu'exercent leurs activités sur l'implication de leurs parents. Le fait que la présence d'enfants soit plus faiblement reliée à l'engagement civique des femmes immigrantes qu'à celui des non-immigrantes (selon les enquêtes à grande échelle) pourrait aussi simplement signifier que d'autres facteurs, qui ne sont pas nécessairement pris en compte dans les explications proposées (culture, niveau de ressources, scolarité) font varier la relation de façon importante (mais, voir Gaudet & Turcotte, 2013). Il s'agit là d'une hypothèse à valider au moyen d'un échantillon plus volumineux contenant des informations détaillées sur les pratiques d'engagement et sur les personnes. Notons que la faible participation des femmes immigrantes dans les activités des enfants – plus spécifiquement l'école – fera l'objet d'une discussion ultérieure.

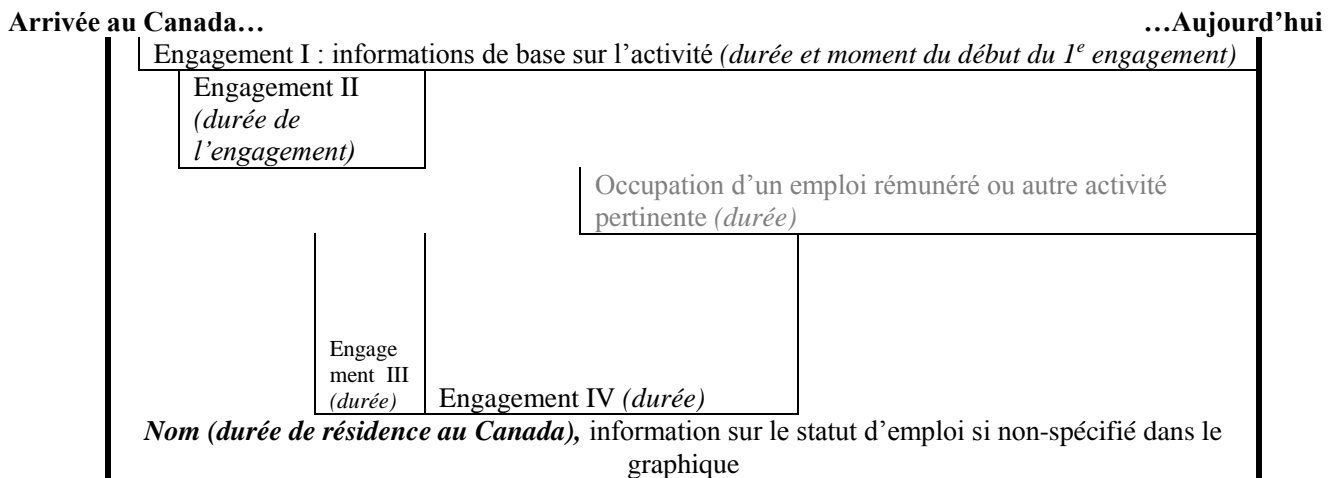
LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET L'OCCUPATION D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Certains aspects des expériences d'engagement des femmes rencontrées suggèrent qu'il importe de porter attention à la manière dont leurs activités d'engagement sont liées à leur projet d'intégrer le marché du travail (rémunéré), puis à leur occupation d'un emploi (rémunéré). En effet, l'étude du sens de l'engagement civique des femmes immigrantes et de la manière dont il est lié à leur rapport à la citoyenneté trouve une partie essentielle de sa substance lorsqu'elle aborde l'intégration économique des participantes.

Les observations faites à partir des informations portant sur les multiples expériences d'engagement des participantes mettent en évidence la façon dont la pratique de l'engagement civique interagit avec l'occupation d'un emploi rémunéré. Étant donné la très documentée relation entre l'« intégration » à la société hôte (canadienne) et l'emploi (rémunéré) (Boulet, 2016; Chicha et Charest, 2008; Chicha et Gril, 2018; Omidvar et Richmond, 2003; Schwartz, 2012; Shields, 2004; Tastsoglou et Miedema, 2005), l'observation de certaines interactions entre ces deux domaines d'activité, ou « mondes sociaux », pour reprendre l'expression de Strauss (1993) était attendue. Les formes que prennent ces interactions, toujours au regard du sens politique de l'engagement civique et de son lien avec la citoyenneté des participantes, seront analysées d'abord dans ce chapitre, où l'accent est mis sur l'aspect concurrent de la pratique de l'engagement civique par rapport à l'occupation d'un emploi rémunéré. Puis, j'aborde le rôle de l'engagement civique en matière d'insertion en emploi chez les femmes rencontrées. Le chapitre 5 traitera du rapport au politique établi par les participantes par l'entremise de leurs activités d'engagement, puis de leur occupation d'un travail rémunéré.

Des schémas représentant les expériences d'engagement civique et d'emploi rémunéré des participantes sont présentés afin d'illustrer les idées proposées. Un schéma a été créé pour chacune des participantes, afin d'illustrer la succession des expériences d'engagement et d'emploi rémunéré de chacune. Ils seront intégrés au texte lorsque c'est pertinent, dans le but d'appuyer et de compléter les propos rapportés. Les 28 schémas sont présentés à l'annexe X, et prennent la forme suivante :

Figure 4.1 : Expériences d'engagement et d'emploi rémunéré d'une participante : schéma-type



La pertinence d'illustrer la succession des activités d'engagement et d'emploi rémunéré réside ici principalement dans la possibilité qu'elle offre de comparer les deux formes de participation à la société et de proposer que le sens politique de l'engagement civique des participantes, et le lien entre cet engagement et leur rapport à la citoyenneté ne peut être étudié de manière pertinente et complète sans que l'on ne considère la question de l'intégration économique.

Notons que les schémas présentent des données telles que rapportées par les participantes lors des entretiens de recherche. Dans plusieurs cas, il a été relativement difficile d'obtenir des informations précises sur la durée exacte des activités d'engagement. Comme l'indique Michael Hall (2001, p. 520), la mémoire factuelle représente probablement l'une des plus importantes difficultés pour des participantEs à qui on demande de resituer des pratiques ou comportements spécifiques dans le temps. À cet égard, l'auteur suggère que certaines informations peuvent s'avérer plus exactes lorsqu'elles sont rapportées dans leur contexte : "(...) improved recall is associated with surveys that use bounded or aided recall, cues, and context to help date events; focus on particularly salient or noteworthy events; order questions in a logical and chronological sequence; use long, open-ended questions; and keep the task as simple as possible". Dans le cadre de cette recherche, les expériences d'engagement ont généralement été relatées en contexte, ce qui a permis de mieux circonscrire leur durée. En effet, les participantes ont semblé davantage en mesure de documenter la durée de leur engagement civique lorsqu'elles établissaient un lien avec certains points de rupture (cessation d'une activité, raison de l'arrêt ou du départ, transitions vers d'autres activités (dont l'occupation d'un emploi rémunéré), etc.).

Notons également que les activités d'engagement citées dans les schémas sont peu détaillées, par souci de confidentialité, puisque les noms fictifs y sont indiqués et que les identités des participantes pourraient être retracées en croisant les informations sur les activités d'engagement avec celles des profils des participantes. Les informations détaillées quant aux activités d'engagement se trouvent à l'annexe XI de cette thèse et sont traitées de manière indépendante des schémas présentant les expériences d'engagement et d'emploi rémunéré. L'analyse de ces activités sera l'objet de la section suivante. Quant au moment de l'obtention de la citoyenneté, étape-phare dans la trajectoire d'immigration, il n'est pas indiqué dans les schémas illustrant les expériences d'engagement et d'emploi rémunéré des participantes. D'après l'analyse des données, l'obtention du statut de citoyenneté (et le statut en général) sont liés de manière assez peu

significative aux pratiques d'engagement civique des femmes rencontrées. Le chapitre suivant traitera plus en profondeur de cette question précise.

Un conflit entre deux formes de participation non équivalentes

La façon dont les expériences d'engagement se succèdent, ou sont suivies par des expériences d'emploi rémunéré, permet de constater la présence et/ou l'émergence de conflits entre les « mondes sociaux » (Strauss, 1993) que les femmes rencontrées ont intégrés à destination. Je fais ici référence aux mondes sociaux comme concept (Cefaï, 2015) afin de faire ressortir que les participantes à la présente étude intègrent plusieurs environnements sociaux auxquels la participation simultanée peut s'avérer problématique. Strauss suggère que le concept de monde social

“(…) require that we conceive of persons in modern society as characteristically having membership in a multiplicity of worlds, ranging from a few memberships to a very great number indeed (...) Social world is a much used lay term, commonly referring to environments such as the “world of” the theater, the military, baseball (...) For our purposes, a useful working definition of social worlds is “groups with shared commitments to certain activities, sharing resources of many kinds to achieve their goals, and building shared ideologies about how to go about their business” (Strauss, 1993, p. 212).

Les conflits découlant du *membership* des participante à des mondes sociaux (ou domaines d'activité) concurrents peuvent être de nature matérielle (temps, ressources, énergie limités) ou de nature morale (la valeur ou l'importance comparative qu'elles accordent à l'un ou à l'autre des mondes sociaux où elles s'inscrivent). Les données de la présente étude montrent que le domaine de l'emploi rémunéré représente un domaine d'activité particulièrement susceptible d'entrer en conflit avec celui de l'engagement civique chez les femmes immigrantes, la pratique et le(s) passage(s) dans un domaine influençant de façon importante ceux dans l'autre domaine.

Si elles ne refusent pas l'idée de poursuivre leurs activités d'engagement dans l'avenir, les participantes semblent souvent anticiper la fin de leur pratique de l'engagement au moment où elles intégreront le marché de l'emploi rémunéré, et surtout, elles ne peuvent projeter d'occuper un emploi et d'être impliquées dans des activités d'engagement civique en même temps. Il s'agit là d'un élément important dans l'analyse, puisque l'engagement civique semble constituer pour elles le mode de socialisation qui est le plus proche de celui qu'on trouve dans un lieu de travail et la manière de participer à la société qui est la plus semblable à l'occupation d'un emploi. Dans la perspective de leur propre intégration, l'engagement civique pourrait alors constituer le second

meilleur choix, dans le cas où elles ne peuvent pas travailler, ne trouvent pas d'emploi rémunéré ou réorientent leur carrière en raison de la non-reconnaissance des diplômes et/ou titres de compétences. Les données montrent que le choix de l'engagement civique (en substitution de l'occupation d'un emploi rémunéré) pourrait aussi comporter un aspect temporaire et circonstanciel.

Rappelons que le groupe de participantes comprend quelques (5/28) femmes qui n'étaient pas engagées au moment de l'entretien. Or, leurs diverses (et parfois multiples) expériences d'engagement civique, ainsi que les raisons de l'interruption de ces pratiques permettent de prolonger l'analyse des interactions entre l'engagement civique et de l'emploi rémunéré. Voyons d'abord de quelle manière la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré (projetée ou concrétisée) sont associées. Je proposerai par la suite une réflexion sur les interactions plus ou moins directes entre la pratique de l'engagement civique et l'insertion en emploi (rémunéré), et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes rencontrées.

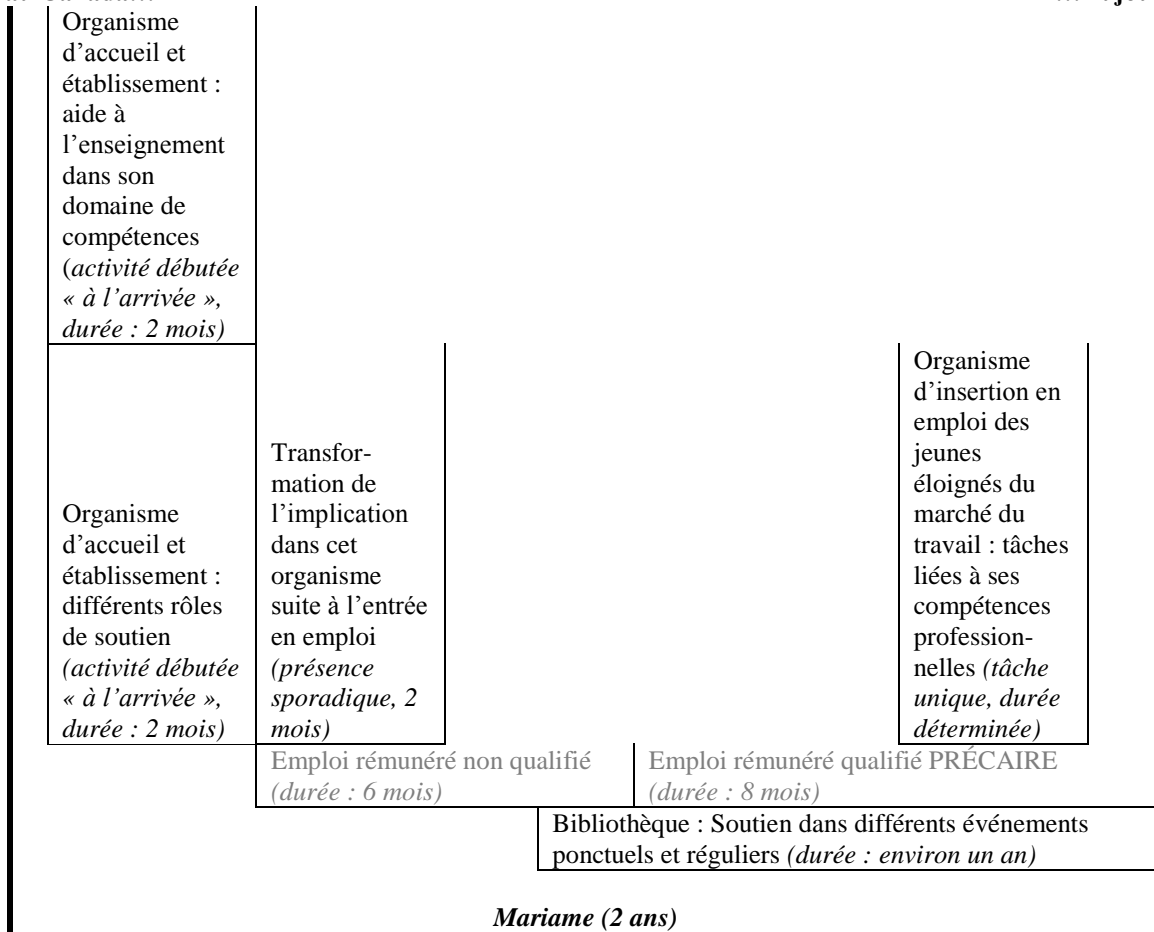
L'engagement civique et l'intégration (projetée) du marché du travail rémunéré

Pour la plupart des participantes, l'engagement civique pratiqué au début du parcours canadien peut représenter une activité préparatoire à l'intégration du marché du travail. Si l'engagement dans un organisme plutôt que dans un autre ne semble pas, de prime abord, faire l'objet d'un attrait des participantes pour les activités d'engagement qu'ils offrent, il semble plutôt faire l'objet d'une volonté de prendre part activement à la nouvelle société, dans l'optique d'intégrer le marché du travail ultérieurement. Pour Mariame, arrivée seule avec sa fille de la Côte d'Ivoire depuis un peu plus de deux ans, l'implication dans un organisme issu de la société civile était proprement lié à son éventuelle intégration économique :

« Quand je suis venue au [nom de l'organisme], on a fini la formation [sur l'intégration] le vendredi, j'ai dit bien pour le moment il n'y a pas de travail : est-ce qu'il faut faire cette formation et retourner directement à la maison? Non. Alors je vais aller m'adresser directement à l'organisme pour voir s'ils ont quelque chose pour les bénévoles » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

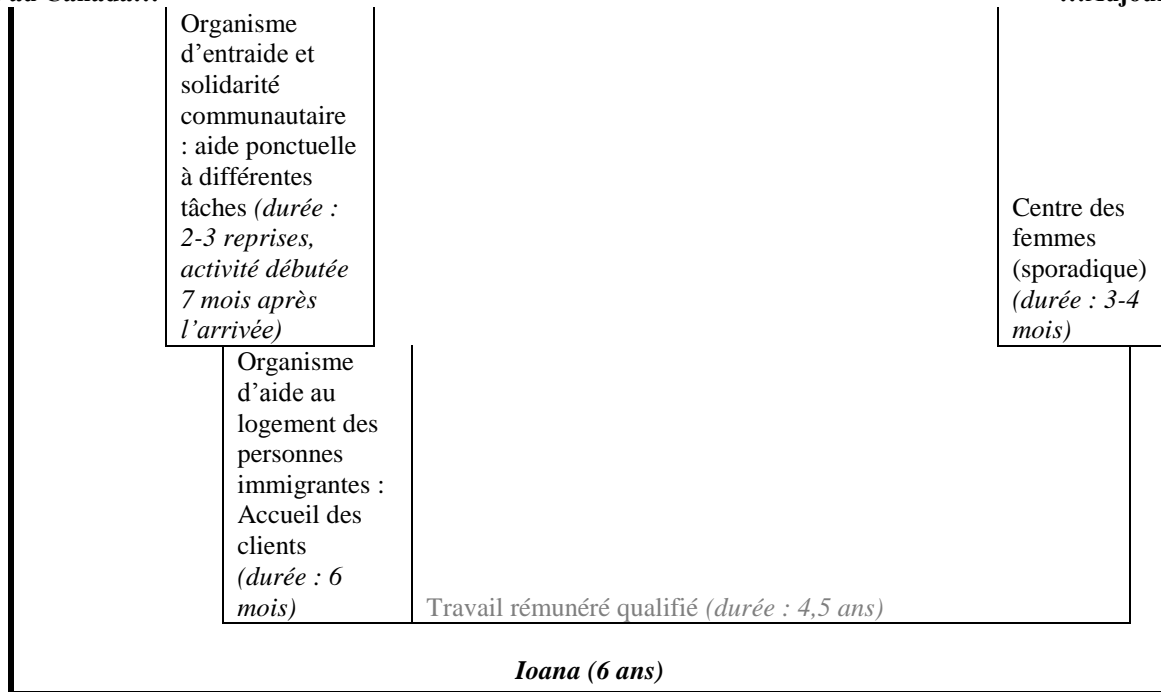


Pour Ioana, arrivée seule de la Roumanie depuis 6 ans, et qui a abandonné ses activités d'engagement civique lorsqu'elle a appris qu'elle avait décroché un emploi, l'espoir d'une intégration rapide du marché du travail était également à la source des nombreux efforts qu'elle a déployés dans différentes activités d'engagement :

« Je voulais apprendre pour me sentir utile, et ça a fonctionné. Je ne savais pas ce que j'apprendrais, mais je savais c'était quoi le but. (...) Je suis arrivée ici, bien, mais comment je vais faire pour m'intégrer et pour que je comprenne mieux ce qui se passe ici? Je me suis dit il faut quand même que je fasse quelque chose. Je ne peux pas me trouver un emploi tout de suite, c'est difficile, mais le bénévolat c'est plus facile et ça va me permettre de comprendre mieux les réalités du marché du travail, c'est quoi la dynamique ici, c'est quoi les exigences, comment tu peux t'intégrer facilement » (Ioana, 40 ans, Roumanie).

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



D'après mes analyses, plusieurs participantes auraient préféré, dans des conditions permettant, occuper un emploi rémunéré que de s'engager dans un organisme de la société civile. Mais cette décision relève d'une réflexion plus complexe que le simple bénéfice financier retiré d'un emploi rémunéré. Pour la plupart des femmes rencontrées, le choix de l'engagement civique est circonstanciel, c'est-à-dire qu'il est lié au contexte temporel et situationnel de leur vie au moment où elles étaient engagées. Pour certaines, l'engagement civique octroie une plus grande flexibilité d'horaire, leur permettant d'être plus proches de leurs enfants durant les premières années d'immigration. Pour d'autres, les activités d'engagement leur permettent à la fois de fréquenter un milieu semblable à un milieu de travail, et d'y emmener leur(s) enfant(s). Ces observations rejoignent celles de Gaudet et Turcotte (2013), qui, n'étudiant pas spécifiquement les conditions de participation des immigrants, suggèrent que le contexte social, souvent déterminant des capacités des individus en termes de participation hors-travail (rémunéré) « a davantage

d'influences sur la participation des citoyens que d'autres facteurs tels que la motivation ou l'intérêt personnel » (Gaudet & Turcotte, 2013, p. 118).

Le contexte social et les obligations familiales dans lesquels Dounia, mère de quatre enfants d'âge mineur arrivée au Canada de l'Algérie depuis un peu plus de trois ans vit est déterminant des activités d'engagement dans lesquelles elle peut s'impliquer. En dépit du fait qu'elle reconnaisse la valeur et l'importance de l'engagement vis-à-vis de son intégration économique, elle doit tout de même surmonter les obstacles à l'implication dans un organisme, et négocier les termes de son engagement :

« [La responsable] était une jeune québécoise très sympathique, Marie, je me rappelle de son prénom, et puis je lui dis bon écoute, là, je suis intéressée par ces activités, parce que pour le moment je suis sans emploi, je fais rien, je viens juste d'arriver, mais si vous avez besoin de bénévoles, je suis disponible. (...) Ça se donnait le samedi, c'était familial. Donc j'aurais peut-être hésité s'il y avait pas la possibilité d'être avec les enfants (...) » (Dounia, 50 ans, Algérie).

De manière générale, les participantes ont tenu des propos qui mettent en rapport leurs pratiques d'engagement au début du parcours canadien et leur intégration économique subséquente. Ces propos étaient autant actuels que rétrospectifs. Par exemple, Aïcha, arrivée au Canada de l'Algérie depuis 10 ans, a partagé ses observations quant à la pratique de l'engagement civique chez les nouveaux arrivants par rapport à leur insertion en emploi (rémunéré):

« Et que pensez-vous de l'engagement civique des personnes immigrantes? »

Euh.. Au début quand ils viennent ici ils sont plus nombreux, impliqués, et ils participent plus.

Vous pensez?

Ils ont plus de temps, ils participent plus. Oui, parce qu'ils travaillent pas, ils font rien, et ils ont plus de temps... et puis ils veulent découvrir et chercher et tout ça, donc ils sont plus impliqués. Une fois qu'ils retrouvent leur... je sais pas, du travail et tout ça, ils sont moins impliqués » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

Ces propos rejoignent ceux d'autres participantes, qui ont immigré plus récemment, et qui décrivent des observations semblables. Par exemple, Aminata, qui est arrivée de la Côte d'Ivoire avec son conjoint et leurs deux jeunes enfants depuis un peu plus de deux ans, observe les pratiques d'engagement des personnes immigrantes dans son organisme et perçoit une différence entre les personnes qui s'impliquent dans la seule optique d'intégrer le marché du travail rémunéré et ceux qui maintiennent leur implication au-delà de l'occupation d'un emploi rémunéré :

« Il y a beaucoup de personnes qui s'impliquent au début pour se faire une expérience parce qu'elles n'ont pas de travail au début, et après lorsqu'il y a un travail, bien on laisse tomber le bénévolat, alors que je pense, ...c'est pas pour tout le monde... mais cette différence on peut quand même la faire » (Aminata, 32 ans, Côte d'Ivoire).

C'est une réflexion semblable que propose Nora, qui vit au Canada depuis 4 ans, et qui remarque que souvent, le contexte du non-emploi semble sous-jacent à la pratique de l'engagement civique des personnes qu'elle côtoie dans l'organisme où elle est impliquée :

« La majorité des bénévoles sont soit des étudiants, soit des personnes qui ne travaillent pas comme moi par exemple, soit des personnes âgées aussi. Et il y a aussi des immigrants, des nouveaux arrivants, parce qu'ils ne travaillent pas encore, ils veulent s'intégrer ils veulent apprendre » (Nora, 37 ans, Algérie).

Certaines participantes, que j'ai rencontrées à un moment où elles avaient intégré le marché du travail (qu'elles y participent encore ou non au moment de l'entretien) ont pu rendre compte, à partir de leurs propres expériences, des interactions entre la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré. Ces propos montrent de quelle façon les pratiques d'engagement civique des participantes se transforment – voire sont abandonnées – en réponse à l'occupation d'un emploi rémunéré. Ils mettent également en lumière, d'une certaine manière, la signification qu'accordent les femmes rencontrées à leurs pratiques d'engagement civique au Canada :

« Je ne suis bénévole nulle part actuellement, je suis salariée par [une entreprise]. Je suis restée bénévole à [l'organisme] pendant 2 mois, mais de façon ponctuelle, je venais quand la manufacture n'avait pas de tâches à faire, au lieu de rester à la maison et de me tourner les pouces je préfère me rendre là » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire, emploi précaire¹⁰)

Parallèlement, la dynamique observée chez Irfane, arrivée seule du Maroc depuis trois ans, met en évidence la difficulté, exprimée par plusieurs participantes, de coordonner leurs activités d'engagement avec l'occupation d'un emploi rémunéré. Même si les difficultés peuvent être de différentes natures, la logique sous-jacente à l'abandon des activités d'engagement ou à la priorité accordée au travail semble souvent liée à l'organisation sociale du travail dans la société hôte. D'une part, tel que le font valoir Gaudet et Turcotte (2013), les activités liées au travail rémunéré prévalent souvent, dans le contexte actuel, par rapport à la pratique d'autres activités (dont l'engagement civique). Les emplois qu'occupent les participantes (en emploi) étant souvent non

¹⁰ note : la participante était encore impliquée à un endroit, de manière très sporadique, au moment de l'entretien.

qualifiés, il est fort possible que leurs conditions de travail leur offrent peu de flexibilité pour maintenir une implication communautaire. D'autre part, la tendance naturelle vers la survie économique, généralement assurée par la participation au marché du travail de la société hôte (Vatz Laaroussi, 2004) peut aussi expliquer la priorité que les femmes rencontrées tendent à accorder à la participation économique, parfois au détriment de leurs activités d'engagement civique :

« Vous avez arrêté de travailler à la [organisme]?

Oui, oui! Ça fait longtemps. Ça a duré 4 mois, je ne peux pas faire les deux. J'y allais au départ à tous les jours pendant 3 ou 4 semaines, et après c'était les dimanches, puis j'ai commencé à travailler (...) » (Irfane, 32 ans, Maroc, en attente de commencer un nouvel emploi).

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme de solidarité pour familles immigrantes (<i>durée : 5 mois; activité initiée peu après l'arrivée</i>)	Travail rémunéré non qualifié PRÉCAIRE (<i>durée : quelques mois</i>)	Organisme d'accueil et établissement: aide aux cours de conversation (<i>durée : quelques mois</i>)	Organisme d'accueil et établissement : soutien dans les communications avec les clients de l'organisme (<i>durée : 1 an</i>)
		Organisme d'accueil et établissement : aide à l'atelier d'enseignement du vélo pour les femmes (ponctuel) (<i>durée : 1 session</i>)	
<i>Irfane (3 ans)</i>			

« *Et [cet organisme], vous y étiez impliquée pendant combien de temps?*

Je suis restée là-bas juste pendant 2-3 mois parce que j'ai arrêté parce que j'ai commencé à travailler » (Lucia, 38 ans, Colombie, retour aux études).

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

	Organisme destiné aux personnes itinérantes : repas, écoute (durée : 3 mois; activité débutée vers la fin de la francisation)	Travail non qualifié PRÉCAIRE + études (durée : 2,5 ans)
		Encadrement dans les événements cyclistes (événement bi-annuel, durée : deux fois)
Lucia (4 ans)		

« (...) après je suis retournée aux études et j'ai abandonné l'autre [implication] parce que je suis retournée aux études, après ça en 2007, j'ai travaillé, je travaillais comme cuisinière dans un restaurant de pizzeria. J'ai fait ça deux ans. Je n'étais pas engagée pendant ce temps-là, je travaillais, je ne pouvais pas faire deux choses à la fois » (Solkem, 34 ans, Tchad, impliquée de manière ponctuelle, sans emploi).

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Magasin partage (durée : un peu moins de 2 ans; activité débutée « au début-début »)	Scolarité primaire-secondaire (durée : à peu près 3 ans)	Emploi non-qualifié (durée : 2 ans)	Formation «technique» non qualifiée (durée : 1 an)	Organisme d'entraide et solidarité communautaire : différentes tâches selon les besoins (durée : 1 an)
Solkem (14 ans)				

« Mais maintenant, je ne suis pas impliquée. J'ai un travail actuellement. Peut-être si je viens à Montréal, c'est pas très loin je pourrais aussi voir dans ce quartier où je peux aider » (Farida, 42 ans, Algérie)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

	Organisme de soutien social aux personnes âgées isolées (durée : 4 mois; activité débutée « quelques mois après l'arrivée »)	Emploi rémunéré non-qualifié (durée : près d'un an)
<i>Farida (2 ans)</i>		

La nature du conflit entre deux formes de participation non équivalentes

Tel que le montrent les schémas, le conflit entre les deux *mondes sociaux* que sont l'emploi rémunéré et l'engagement civique semble être avéré dans plusieurs cas. En effet, les pratiques d'engagement civique de plusieurs participantes se sont transformées (ou sont susceptibles de l'être au moment de l'intégration du marché du travail rémunéré), ou ont été abandonnées, en réponse à leur insertion en emploi (rémunéré). Le phénomène peut donc être observé, dans le cadre de cette étude, autant chez des participantes qui ont intégré le marché du travail et qui ont abandonné leurs activités d'engagement, chez celles qui ont substantiellement réduit leurs activités suite à leur insertion en emploi, ou encore chez celles qui prévoient quitter l'organisme si elles intègrent le marché du travail rémunéré. Les observations présentées confirment ce que plusieurs études ont documenté auparavant à propos des interactions entre différentes pratiques de participation et l'occupation d'un emploi salarié par les personnes impliquées (Brand et Burgard, 2008; Curtis et al., 2001; Gaudet et Turcotte, 2013; Kosic, 2007; Lafont, 2001; Recchi et Fillieule, 2001; Siméant, 2001; Taniguchi, 2006; John Wilson et Musick, 1997). L'intérêt, dans la présente recherche réside dans le regard porté spécifiquement aux femmes immigrantes, puis au lien que l'on tente d'établir avec le sens politique des différentes formes de participation à la société (dans ce cas, l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré), puis leur rapport à la citoyenneté.

Pour reprendre certains éléments de théorie présentés un peu plus haut, le conflit entre les *mondes sociaux* semble être de nature morale pour certaines participantes, et de nature matérielle pour d'autres, mais pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'une double contrainte. Et comme le suggère Anselm Strauss (1993, p. 41) l'ampleur du conflit peut conduire à une modification des pratiques d'engagement : «Multiple memberships in social worlds that variously are discrepant,

overlapping or consonant lead to complexities or perspective that in turn become conditional for commitment and action”.

Dans sa composante morale, la situation peut être comprise comme un « conflit » qui a cours entre deux formes de participation à la société hôte non équivalentes, sur lesquelles les femmes rencontrées portent un jugement différent. En dépit du fait que l’engagement civique fait l’objet d’une valorisation publique, tant au niveau discursif et politique (Armony, 2004; Comeau, 2015; Divay, 2012a; Turcotte, 2015) que pratique (séances d’information sur l’intégration, cours de francisation), les participantes semblent accorder une plus grande valeur à l’occupation d’un emploi, eu égard, particulièrement, à leur propre « intégration » et à leur perception d’elles-mêmes comme des citoyennes à part entière (Jenson, 1998, 2007). Comme je l’indiquais plus tôt, la plupart des femmes rencontrées ont évoqué, lors des entretiens, l’apport (potentiel dans certains cas) de l’engagement civique dans leur (éventuelle) insertion en emploi (rémunéré). Or, en réponse à l’ordre des valeurs qu’elles accordent à l’engagement civique et à l’occupation d’un emploi rémunéré, elles peuvent choisir d’abandonner l’un pour mieux accomplir l’autre.

Mais d’après mon analyse des données produites lors des entretiens de recherche, le conflit moral est plus souvent associé à un conflit matériel, qui s’incarne(ra) dans l’impossibilité concrète, marqué par un manque de ressources (temps, énergie, charge mentale), de réaliser à la fois les activités d’engagement civique et d’assumer les responsabilités liées à un emploi rémunéré. Les contraintes liées aux conditions d’emploi dans lesquelles les participantes (en emploi) travaillent, ou pour reprendre l’expression de Wilson et Musick (1997), “the long arm of the job” peuvent également contribuer à expliquer les observations. Comme le soulignent Wilson et Music (1997, p. 266), “(...) job conditions are a crucial explanatory link between social structure and volunteering”.

Ces analyses confirment certains constats de Philippe Couton (2015) à l’effet que la participation des immigrants à des organismes communautaires et associations ethnoculturelles représente une forme de stratégie de défense (*defensive strategy*) face aux difficultés d’intégration économique. L’auteur reprend à son compte (et adapte) le concept de *defensive structuring*, développé par Bernard Siegel (1970), qui définit le comportement de groupes minoritaires qui perçoivent leur environnement comme étant hostile et face auquel ils doivent se défendre. Les moyens de défense constituent donc, en première instance, une réponse à la menace perçue, ou

aux barrières qui s'érigent devant leur poursuite d'une vie satisfaisante. Mais comme l'indique Siegel (1970, p. 25-26), les moyens de défense mis en œuvre n'impliquent pas un retrait de la société majoritaire, mais visent plutôt une forme d'adaptation sélective, qui s'incarne dans le choix des actions à poser afin de surmonter les obstacles les plus importants. Couton (2015) qui à l'instar de Siegel (1970) discute de comportements de groupe (contrairement à la présente analyse), suggère que la participation des immigrants dans des organismes et associations ethnoculturelles représente "a defensive strategy for recent immigrants facing an often difficult labour market and an unwelcoming social environment". Même s'il analyse des comportements de groupes, et que son approche rappelle celle de la mobilisation collective, le concept de « stratégie de défense » face aux difficultés d'intégration économiques sied bien aux observations émises dans cette section.

La pratique de l'engagement civique comme stratégie de défense face aux difficultés d'intégration économique interroge alors le type de voie qu'elle représente vers l'insertion en emploi. Car les activités d'engagement civique que les femmes rencontrées ont choisi de pratiquer pourraient ne pas conduire à un emploi qui correspond au niveau de qualification qu'elles possèdent ou qui est stable. Tel que le décrivait dernièrement Jarotkova (2017) et d'autres chercheurs avant elle (Couton, 2013, 2015; Schugurensky et Slade, 2005; Wilson-Forsberg et Sethi, 2015) les pratiques d'engagement civique offrent des perspectives relativement limitées, particulièrement en ce qui a trait à l'intégration d'un emploi stable ou qualifié, ou encore un emploi qui permettrait de poursuivre les activités d'engagement en même temps. J'aborderai dans une section ultérieure de ce chapitre les activités spécifiques dans lesquelles les participantes se sont impliquées. Pour le moment, voyons brièvement, d'après les réflexions des femmes rencontrées, les mécanismes qui relient la pratique de l'engagement civique et la (potentielle) insertion en emploi.

Le triple rôle de l'engagement civique en matière d'insertion en emploi

En matière d'insertion en emploi, la pratique de l'engagement civique chez les participantes à cette étude revêt un triple rôle de *socialisation*, de *réseautage* et de *qualification générale*. Le rôle de *socialisation* qu'occupe l'engagement civique pour certaines femmes rencontrées se traduit par le fait qu'il constitue pour elles le mode de socialisation qui est le plus proche de celui qu'on trouve sur un lieu de travail et la manière de participer à la société qui est la plus semblable à

l'occupation d'un emploi rémunéré. Conformément à ce qu'ont auparavant trouvé McAllum (2014), Miller et al. (2002) et Schugurensky et Slade (2005), en s'engageant dans un organisme issu de la société civile, les personnes immigrantes se trouvent en immersion dans un environnement qui ressemble à un lieu de travail et qui leur permet de comprendre et de se familiariser avec le fonctionnement du marché du travail dans leur nouvelle société. À cet égard, les participantes ont discuté du rôle de socialisation des organismes de la société civile, soit en établissant des comparaisons entre les activités et responsabilités qu'elles ont dans l'organisme et celles qu'elles auraient dans le cadre d'un emploi rémunéré, soit en décrivant l'aspect « socialisant » du milieu communautaire dans lequel elles sont impliquées.

Ioana, qui est arrivée seule de la Roumanie depuis 6 ans, est l'une des seules participantes à l'étude qui a trouvé un emploi dans un domaine qui s'apparente à celui dans lequel elle travaillait dans son pays d'origine. Elle percevait son engagement civique dans l'organisme comme une forme de travail non-rémunéré qui lui permettait de maintenir un contact avec un environnement qui s'apparente à un lieu de travail :

« Avec le temps qui passait, ça faisait quand même un bout de temps que je travaillais plus, j'ai quitté mon pays et je travaillais là-bas quand même assez intensivement, mais je ne voulais pas avoir trop de temps mort ou tu peux pas faire, parce que tu perds tes compétences. Mais si tu t'engages tout de suite, même si c'est pas de l'argent, je m'en fous. C'est juste pour rester connecté par rapport à mes compétences. C'est quelque chose à faire » (Ioana, 40 ans, Roumanie).

Pour Zineb, qui a rejoint ses enfants au Canada suite à la mort de son mari au Maroc il y a dix ans, l'engagement civique s'inscrivait en continuité avec l'emploi (non qualifié) qu'elle a occupé avant de prendre sa retraite. Ses activités d'engagement lui permettent de revendiquer une certaine reconnaissance sociétale, de la même façon que l'occupation d'un emploi salarié lui permettait de le faire :

« Mais comme ça, [l'organisme] a besoin de moi aussi, parce qu'ils ont besoin de quelqu'un pour [s'occuper des personnes] isol[ées] (...), ils ont besoin de donner des services. On peut briser l'isolement, (...) Et même si on dit qu'on ne peut plus servir la société parce qu'on est vieux, on peut quand même être utiles. On peut donner des idées entre nous, même malgré notre âge » (Zineb, 71 ans, Maroc).

Enfin, Qian, qui a immigré seule de la Chine il y a un peu plus de deux ans, témoigne de l'importance qu'elle accorde à l'intégration économique. L'occupation d'un emploi rémunéré représente pour elle l'ultime forme de valorisation sociale. Ses activités d'engagement constituent néanmoins une source alternative de valorisation sociale :

« J'ai travaillé là. Je voulais aider les gens, mais aussi comprendre comment ça marche. Je réalise que je peux faire quelque chose. Je voulais trouver un travail. C'est comme valoriser ma valeur. J'aimerais aussi rencontrer des gens, et valoriser ma place dans la société et que je ne peux pas valoriser autrement qu'en faisant ça. (...) C'est aussi pour rencontrer des gens, et sortir de l'isolement et prendre une place dans la société, et socialiser » (Qian, 38 ans, Chine).

En ce qui a trait à l'accès à l'emploi, le rôle de « réseautage » de l'engagement civique a permis aux participantes d'être mises en contact avec des personnes qui peuvent contribuer à leur intégration du marché du travail, ou plus directement avec des opportunités d'emploi qu'elles n'auraient pas pu saisir autrement. Tel que je le mentionnais plus haut, nombre d'études font valoir les bénéfices de l'engagement civique en termes de développement du capital social des personnes immigrantes (Couton, 2013; Couton et Gaudet, 2008; Curtis et al., 2001; Kopic, 2007; Nakhaie, 2008; Vogel et Triandafyllidou, 2005; B. Voicu et Serban, 2012). Or, les participantes à cette étude ont indiqué que leurs activités d'engagement leur ont permis d'élargir leur réseau social et n'ont pas manqué de reconnaître le potentiel que revêt un réseau plus vaste de contacts et connaissances par rapport à leur éventuelle intégration du marché du travail :

« [Cet organisme] m'a permis de m'intégrer, grâce au réseautage. Si je suis dans le métier, c'est aussi grâce à [eux]. (...) quand ils ont su mon parcours professionnel en France, ils ont dit ah, elle a travaillé dans des quartiers défavorisés et des HLM ils ont dit on a envie de travailler dans le HLM (...) ici et ils voulaient faire une activité (...). J'ai dit oui, carrément. Et puis là ils m'ont employée sur un contrat de 6 mois et j'ai rencontré madame Marguerite (...) Donc sans mon implication à [organisme], je n'aurais pas eu accès à ce poste » (Manon, 40 ans, France).

« Oui, honnêtement, je pense que ça m'a vraiment ouvert des portes professionnellement. Quand tu arrives en entrevue et que tu dis que tu es impliquée sur tel CA ou dans tel organisme c'est aidant. Et dans le réseautage aussi beaucoup aussi. Au [autre organisme], la plupart de mes amies viennent de là (...) et ça m'a permis de connaître les filles qui étaient dans mon quartier. Ça m'a vraiment mise en réseau » (Marie, 42 ans, Suisse).

En termes d'insertion en emploi, le rôle de « qualification générale » réfère à la notion d'« expérience canadienne », popularisée et amplement utilisée dans les milieux de l'accueil et intégration au Québec et au Canada. Cette notion désigne le présumé « prérequis », pour les personnes immigrantes, de posséder une « expérience » au Canada afin d'intégrer le marché du travail. Depuis quelques années, autant le Québec que le Canada ont d'ailleurs développé des programmes et catégories d'entrée au pays nommés « Expérience canadienne » (Citoyenneté et Immigration Canada, 2018) et « Programme de l'expérience québécoise » (Immigration Diversité

et inclusion Québec, 2018b). La catégorie d'entrée au Canada et le programme de sélection des immigrants au Québec sont tous deux liés étroitement aux besoins du marché du travail, et ciblent des candidats principalement en fonction de leur expérience *déjà acquise au Canada ou au Québec*, ou de leur diplôme (*actuel ou en voie d'obtention*) au Québec. Le rôle de « qualification générale » qu'occupe la pratique de l'engagement civique des femmes rencontrées répond alors à ces présumées attentes, de la part des employeurs, à l'effet que les candidats (immigrants) potentiels à un emploi (quel qu'il soit) soient en mesure de présenter une « expérience de travail » vécue antérieurement au Canada.

Dounia, arrivée de l'Algérie depuis quatre ans avec son conjoint et leurs quatre jeunes enfants, croit que l'engagement civique comme acquisition d'une « expérience de travail canadienne » est aujourd'hui une pratique largement répandue, et qu'elle contribue à faire perdurer les conditions de vie précaires, voire à précariser certaines personnes et familles immigrantes :

« Alors les immigrants sont à la recherche d'une implication sociale par le bénévolat mais parce qu'ils savent que au Québec le bénévolat peut être considéré comme une expérience professionnelle. Et quand on n'a pas cette expérience professionnelle on va la chercher où? On sait très bien que quand on n'a pas d'expérience on ne va pas être embauché parce que quand tu vas être devant l'employeur il va te demander elle est ou ton expérience québécoise? Et puis les gens donnent de leur temps parfois au détriment de beaucoup de choses mais pour avoir cette expérience professionnelle » (Dounia, 50 ans, Algérie).

Manel, qui a immigré au Canada depuis deux ans depuis l'Algérie, mais qui a également connu le contexte de l'employabilité en France, fait valoir que dans une perspective comparative (Montréal vs. Toulouse), la reconnaissance de l'engagement civique comme une expérience de travail peut s'avérer un avantage. Les activités d'engagement représentent selon elle un moyen d'intégration économique sur lequel les immigrants à travers le monde ne peuvent pas tous s'appuyer :

« Le bénévolat aussi, pour moi c'est un atout. Vu que c'est considéré comme une expérience contrairement à en France, non. Ici, le bénévolat est considéré comme une vraie expérience quand même, sans solde. Sans salaire. En France, c'est du social, et ça reste là. Ça se limite à ça. On ne peut pas vous offrir un emploi selon ça » (Manel, 30 ans, Algérie)¹¹.

¹¹ Note : La participante a vécu durant quelques années en France avant de retourner en Algérie, puis d'immigrer au Canada

Pour sa part, Lucia, qui a immigré au Canada à partir de la Colombie avec ses deux enfants et son conjoint il y a quatre ans, cherchait précisément une expérience d'engagement civique qu'elle jugerait satisfaisante et pertinente à ajouter à son curriculum vitae :

« Parce que dans ce moment, je regardais le travail bénévole pour avoir des références dans mon CV. Mais j'ai trouvé ça, et j'ai trouvé un autre, mais j'étais comme ah, non, c'est pas là que je veux... (...) Non. (...) Je voulais une expérience de travail » (Lucia, 38 ans, Colombie).

Je réfère ici au rôle de « qualification générale » de la pratique de l'engagement civique plutôt qu'à sa capacité de doter les participantes d'une « expérience canadienne » en raison, précisément, de l'aspect *aplanissant* du mécanisme de qualification. En effet, les activités d'engagement civique que les femmes rencontrées choisissent de pratiquer semblent les qualifier pour qu'elles intègrent le marché de l'emploi de manière générale, c'est-à-dire qu'il semble que dans la plupart des cas (à une ou deux exceptions près), les activités d'engagement qu'elles choisissent de pratiquer semblent difficilement les conduire à l'obtention d'un emploi stable et/ou qualifié. Il semble en aller de même pour la fonction de socialisation des pratiques d'engagement civique, alors que la mise en réseau à laquelle l'engagement civique donne accès pourrait se révéler plus porteuse, dans certains cas, en ce qui a trait à la subséquente intégration des personnes immigrantes à un emploi plus stable et qualifié. Ces observations rejoignent ce que Couton (2015) trouve quant à la portée de l'engagement civique des immigrants au regard de leur intégration économique : “Considerable evidence indicates that the social capital produced by immigrants is a powerful economic tool that eases labour market entry (...) But these entries come at a price: the jobs provided tend to be enclave-oriented, at a lower wage level and with fewer prospects for mobility and a siloed political power” (Couton, 2015, p. 122). Mais comme cette recherche ne visait pas spécifiquement à évaluer la situation d'emploi résultant de la pratique de l'engagement civique par les femmes immigrantes – et qu'il s'agirait là d'une entreprise assez périlleuse en termes méthodologiques – cette réflexion ne peut être prolongée et validée au moyen des données dont je dispose.

Rappelons, avant de poursuivre avec l'analyse des activités pratiquées, les conclusions proposées à la fin de la section précédente (« Sens et motifs de l'engagement civique : le point de vue des participantes »), et voyons de quelle manière elles peuvent être comprise au regard des réflexions proposées dans cette section. Il a été constaté que, de façon générale, les participantes s'engagent dans des organismes de la société civile dans la perspective (normative) de contribuer

de manière utile à la société hôte. Le sentiment d'utilité procuré par leurs pratiques d'engagement semble alors légitimer leur revendication d'une reconnaissance sociétale, puis leur permettre de développer un sentiment d'appartenance sociétale. L'engagement civique des participantes à cette étude peut donc être considéré comme une pratique de citoyenneté substantive, au sens où il leur permet de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être perçues comme des membres à part entière de la société hôte. Mais, tel qu'il est possible de le constater d'après les données présentées jusqu'à maintenant, l'insertion en emploi est très importante pour la plupart des participantes, et représente pour plusieurs d'entre elles une pratique de citoyenneté substantive qui est très significative. Comme je l'ai indiqué plus tôt, la pratique de l'engagement civique peut se substituer à l'occupation d'un emploi rémunéré, dans certaines circonstances temporelles et familiales, notamment. Or, si les interactions entre la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré semblent montrer que les femmes rencontrées transforment de façon importante – voire abandonnent – leurs activités d'engagement lorsqu'elles intègrent le marché du travail, c'est entre autres parce que plusieurs d'entre elles jugent que l'emploi rémunéré représente une pratique de citoyenneté substantive plus valorisée et valorisante que l'engagement civique, au plan de l'appartenance citoyenne, notamment. Afin de poursuivre cette réflexion, la section suivante aborde le lien entre le sens politique de l'engagement civique des femmes rencontrées et leur rapport au politique, à partir d'une analyse des activités d'engagement qu'elles pratiquent.

MULTIPLICITÉ DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ DU POLITIQUE

Afin de prolonger la réflexion sur le sens politique de l'engagement civique des femmes rencontrées, cette section aborde de façon plus précise les activités dans lesquelles elles se sont engagées. Empruntant les notions de *pratique de citoyenneté substantive* et d'*accès (par les femmes) à la pratique citoyenne* présentées dans le chapitre 1, elle propose d'examiner et de qualifier les activités pratiquées par rapport au champ politique. Cette section présente d'abord une recension des activités d'engagement, qui montre la multiplicité et le caractère généralement apolitique des pratiques d'engagement civique des femmes rencontrées. Un « indice de proximité du politique », développé afin de qualifier les activités quant à leur proximité des institutions et du champ politique, est alors attribué à chacune des activités recensées. Une analyse interprétative

de ces données permet ensuite de poursuivre l'étude du lien entre l'engagement civique des femmes immigrantes et leur rapport au politique et à leur propre citoyenneté. Notons que l'unité d'analyse principale pour cette section sera l'*activité d'engagement*.

UN ENGAGEMENT MULTIPLE ET NON EXCLUSIF

En analysant les expériences d'engagement des participantes, on observe en premier lieu le nombre important d'activités différentes dans lesquelles elles se sont impliquées au cours des mois ou années précédant l'entretien. En effet, 80 activités d'engagement civique dans 50 organismes différents sont cumulées par les 28 participantes à la recherche, qui, rappelons-le, vivent au Canada depuis 8 ans en moyenne (seulement 8 femmes y sont depuis plus de 10 ans). Le volume d'engagement, et l'enchaînement des activités, malgré une relativement courte présence au Canada, permet d'appuyer les observations soumises précédemment à l'effet que la pratique de l'engagement civique des personnes immigrantes est hautement valorisée, publiquement et politiquement, et peut être considérée comme un passage obligé, incité ou exigé par les dynamiques du marché du travail de la société hôte.

La pratique de l'engagement s'inscrit dans des contextes variés (organismes, associations, initiatives locales) et prend un rythme variable qui répond souvent aux besoins du milieu. Ainsi, l'interruption des activités peut s'expliquer par certaines contraintes liées à l'occupation d'un emploi rémunéré, tel que décrit plus haut, ou, par la restructuration des programmes, initiatives ou activités de l'organisme. Cette situation peut être liée au mode de fonctionnement (et à la nature du financement) des organismes communautaires, tel que décrits au chapitre 2. Les organismes de la société civile au Québec dépendent encore aujourd'hui largement du financement de l'État, qui dans certains cas, privilégie des modes de financement ponctuels ou à durée déterminée, et conditionnels à ce que les projets correspondent à certaines exigences. Dans tous les cas, les niveaux de financement peuvent constituer un obstacle pour les organismes communautaires, notamment en ce qui a trait à la pérennité de certains programmes ou projets spécifiques en cours. Certaines activités dans lesquelles des participantes étaient impliquées ont donc simplement cessé, ce qui a pu entraîner leur participation subséquente à une autre activité d'engagement. Sans évoquer le détail de ces situations typiques – souvent par manque d'informations quant à la gestion de l'organisme – les participantes ont abordé la « fin du projet » ou encore les « changements dans l'organisme ».

Le nombre d'activités d'engagement civique pratiquées par les participantes reflète la diversité des opportunités qu'offrent les organismes issus de la société civile en termes d'implication communautaire. Les différentes expériences d'engagement des femmes rencontrées montrent d'ailleurs qu'elles ne privilégient pas nécessairement l'attachement à un organisme en particulier. Plusieurs participantes ont partagé leur temps entre les activités de différents organismes, parfois de manière subséquente, parfois de façon simultanée. Mais malgré que l'on constate que certaines femmes ont offert leur temps et leurs services à un organisme où elles avaient elles-mêmes été servies auparavant, elles ne semblent pas, de manière générale, avoir développé d'allégeance ou d'affiliation à un organisme en particulier :

« Auriez-vous pu vous engager ailleurs? »

Pour moi c'est n'importe qui qui a besoin d'aide et moi je peux l'aider alors bon, je vais l'aider. Bon, c'est bien, je vais l'aider » (Francisca, 47 ans, Chili).

« Auriez-vous pu vous engager ailleurs de la même façon? »

Je ne connaissais rien d'autre. Mais j'aurais pu participer à n'importe quoi. Si je connaissais d'autres endroits j'aurais participé (Solkem, 34 ans, Tchad).

« Pourriez-vous vous impliquer ailleurs, choisir autre chose? »

Non, je n'ai pas de préférence, ça n'a pas d'importance (Divine, 64 ans, Congo).

LE CHOIX DES ACTIVITÉS : UN ENGAGEMENT DISCRET

En posant un regard sur les activités d'engagement recensées, on remarque que la plupart sont relativement éloignées des institutions et du champ politique. Je décise ici le « champ politique » assez largement, empruntant l'argumentaire d'Annick Percheron (Percheron, 1974, 1985b, 1987) dont les travaux sur la socialisation politique sont particulièrement pertinents pour la présente recherche, quant à la nécessité d'étendre le champ politique aux *luttres sociales significatives*. Le champ politique sera donc entendu ici comme un *domaine incluant les institutions publiques et politiques du Québec et du Canada et les domaines d'action (ou espaces) où les personnes peuvent prendre position ou s'exprimer quant à des enjeux sociaux ou politiques qui les concernent*. Dans cette section, nous verrons que dans leur pratique, les femmes rencontrées sont rarement impliquées dans la prise de décision concernant le fonctionnement ou la structure de l'organisme, et prennent rarement position quant aux questions ou enjeux qui les concernent. Puisque je dispose d'informations assez complètes sur les activités d'engagement pratiquées par les participantes, j'ai

développé un « indice de proximité du politique » qui a pour but d'illustrer et de mieux comprendre le phénomène observé. Cet indice, construit à partir de la conceptualisation du champ politique présentée ci-dessus, permet à la fois de proposer une typologie de l'engagement civique des femmes immigrantes, de comparer ces observations au corpus de littérature disponible à ce sujet, et d'émettre certaines hypothèses en lien avec mon objet d'étude.

Un « indice de proximité du politique »

Afin de développer un *indice de proximité du politique*, qui se veut une simple mesure du sens et de la portée politiques de l'engagement civique des participantes, j'ai choisi trois dimensions définissant la proximité du champ politique des activités recensées. Ces dimensions ont été créées à partir de la conceptualisation du champ politique énoncée plus haut. La première dimension est la *Proximité des institutions*. Cette dimension répond aux questions suivantes : L'organisme est-il en lien avec des institutions gouvernementales? Bénéficie-t-il de financement public substantiel? Est-il membre de comités coordonnateurs, de tables de concertations? Afin d'évaluer cette dimension, des informations pertinentes ont été collectées dans les rapports annuels, rapports d'activités, brochures et sites web des organismes. La seconde dimension est la *Mission de l'organisme*. Cette dimension répond aux questions suivantes : L'organisme a-t-il une mission ouvertement politique? Prend-il position sur des questions et enjeux politiques et/ou sociaux? Les documents utilisés pour évaluer la première dimension ont également servi pour mesurer cette dimension, en plus des informations collectées lors des discussions avec les informateurs-clés et de certains éléments de conversation tirés des entretiens menés auprès des participantes. La troisième dimension est la *Nature des activités*. Cette dimension répond aux questions suivantes : Les activités de la participante dans cet organisme l'invitent-elle à prendre part à des décisions? Les activités de la participante l'incitent-elles à prendre position sur certaines orientations, enjeux, questions sociales/politiques? L'évaluation de cette dimension est influencée par le travail théorique du sociologue Paul Lichterman (2005, 2006), qui suggère d'établir une distinction conceptuelle entre deux formes d'engagement civique. Malgré que l'auteur fasse d'autres usages de cette distinction conceptuelle, elle demeure pertinente pour le propos avancé dans cette section du chapitre. Il qualifie de "*plug-in style*" les formes d'engagement civique qu'il désigne comme étant du travail non rémunéré qui permet aux personnes impliquées d'exprimer leur compassion auprès des autres, de développer des liens et d'entretenir des relations sociales

significatives avec d'autres personnes engagées dans les organismes, sur une base régulière (Lichterman, 2006, p. 540, traduction libre). Pour illustrer ce type d'engagement civique, il propose l'exemple de programmes destinés aux enfants où les activités d'engagement consistent à accomplir des tâches planifiées (généralement sous la responsabilité d'une autre personne), sur une base régulière. En contrepartie, il qualifie de "*clashing style*" le type d'engagement civique qui offre aux personnes engagées l'opportunité de faire valoir leurs préoccupations et d'aborder de façon critique certains enjeux plus généraux qui les concernent, et potentiellement de prendre part à des processus décisionnels (Lichterman, 2006). Selon l'auteur, la distinction qu'il propose d'établir entre les styles de groupes associatifs, puis entre les types et modes d'engagement permet de mieux en évaluer la portée : "Probing group style enables us to describe different modes of association and then assess empirically the goods these different modes produce (...)" (Lichterman, 2006, p. 560). L'évaluation de la troisième dimension, la *Nature des activités*, s'inspire alors des travaux de Paul Lichterman (2005, 2006) sur les styles d'engagement et prend appui sur les propos tenus par les participantes lors des entretiens de recherche.

Afin de déterminer l'« indice de proximité du politique » pour chacune des activités, une cote chiffrée de 1 à 3 a été accordée à chacune des dimensions, pour chacune des activités. Un chiffre plus élevé est lié à une plus grande « proximité du politique » (une *plus grande proximité des institutions*, la mission de l'organisme *plus directement associée au politique*, et des activités qui invitent la participante à *prendre part à des décisions* organisationnelles/structurelles ou à prendre position sur certains enjeux). Lorsque l'activité comporte un aspect d'enseignement, la cote accordée à la troisième dimension est d'au moins 2, en raison de la nature de l'activité, qui confère une certaine liberté à l'enseignant dans ses actions et dans son discours. Les trois composantes de l'indice sont pondérées de manière équivalente, l'indice final pour chacune des activités étant égal à la somme des cotes accordées à chacune des trois dimensions. Le détail des activités, le lieu où elles ont été pratiquées ainsi que l'« indice de proximité du politique » attribué à chacune des (80) activités recensées sont détaillés à l'annexe XI. Tel que je le précisais plus tôt, le niveau de détail des activités décrites dans l'annexe XI ne permet pas de les associer aux femmes qui les ont pratiquées. Par souci de confidentialité, le tableau inclus dans l'annexe présente les activités divisées en catégories d'activités (activités d'entraide et de solidarité/soutien aux activités de l'organisme; activités de soutien à l'« intégration » des nouveaux arrivants (enseignement de la langue, information, accompagnement); activités liées au domaine de compétences

professionnelles acquises avant l'arrivée; participation à la gestion ou à l'administration de l'organisme; activités liées à l'information sur les droits ou à la défense des droits). Cette catégorisation permet également d'illustrer plus clairement le lien entre les activités recensées et la typologie proposée par Lichterman (2005, 2006)

Des exemples d'application de l'indice de proximité du politique : les cas de deux activités recensées

Deux exemples d'application de l'indice de proximité du politique sont exposés ci-dessous. Il s'agit de deux activités d'engagement pratiquées par deux participantes différentes, dans deux organismes différents. Ces deux exemples (parmi 80 activités d'engagement recensées) ont été choisis spécifiquement pour montrer la variété des cas en matière de proximité/éloignement du champ politique et en termes de typologie ("*plug in*" vs. "*clashing*"), puis pour illustrer, à l'aide d'extraits de verbatim, le lien que l'on peut établir entre cette typologie et le rapport à la citoyenneté des participantes. Pour des raisons de confidentialité à nouveau, leurs noms (fictifs) doivent être modifiés.

Rebecca est engagée dans l'organisme PROMIS, dans Côte-des-Neiges, un quartier de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâces où vit une importante population immigrante, et parmi eux, de nombreux nouveaux arrivants. Pour des raisons de santé (physique), elle n'est pas en mesure de travailler : elle participe aux cuisines collectives depuis quelques années, puis consacre un peu de son temps aux ateliers de conversation en français. Pour la dimension de la *Proximité des institutions*, l'organisme PROMIS où elle est impliquée obtient un 2, parce qu'il est présent dans des initiatives communautaires concertées de l'arrondissement et qu'il est membre de plusieurs comités et regroupements (Association des communautés culturelles pour l'égalité dans les services sociaux et de santé (ACCEES), CIUSS Centre-Ouest de l'île de Montréal (Programme Alliance, Comité Violence basée sur l'honneur), Comité des partenaires Services Immigration Québec, Conseil emploi métropole, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges) (PROMIS, 2017). Pour la dimension de la *Mission de l'organisme*, ce dernier comporte un volet religieux, mais demeure ouvert à tous, et sa mission est apolitique et liée à l'inclusion sociale des personnes immigrantes et réfugiées (accueil et intégration, francisation, aide à l'emploi, régionalisation, soutien scolaire, soutien aux familles, action alimentaire et

hébergement). Il obtient une cote de 1. Finalement, pour la dimension de la *Nature et portée des activités* évaluées, la cote est de 1, puisque l'activité est liée à la préparation de repas en vue de les redistribuer aux personnes qui en ont besoin, puis à la conversation avec des personnes inscrites au cours de francisation. Ces activités ne conduisent ni ne demandent à la participante de se prononcer sur certaines questions ou enjeux qui la concernent ou de prendre part à une décision. L'indice total pour cette activité est de 4.

Le relatif éloignement du champ politique de l'activité de la participante ne traduit pas tant l'aspect apolitique de son engagement que son caractère non militant, non revendicateur et peu orienté vers les « affaires publiques ». Autrement dit, *Rebecca* pratique un engagement civique qui s'apparente au type “*plug-in*”, qui ne contribue pas à l'intégrer à des processus politiques ni à des milieux institutionnalisés. Néanmoins, ces activités lui permettent de se sentir utile à la société qui l'a accueillie, et ainsi de percevoir qu'elle en fait partie. Les propos tenus par la participante quant au sens – ou à la valeur – politique de ses activités dans l'organisme PROMIS appuient l'analyse interprétative qui en est faite au moyen de l' « indice de proximité du politique » :

« [*je fais ça*] pour pouvoir partager, je m'amuse. Si je trouvais ça plate, je ne le ferais pas. C'est pour partager, je me sens bien. Si je sens ça comme une obligation, je ne le ferais pas. Pour moi c'est une façon de me sentir bien, de contribuer à la société, de faire partie de la société (...) c'est très important [*de s'impliquer*] parce que ça te donne une façon d'avoir des contacts avec d'autres gens, c'est une façon de t'adapter ... C'est une façon de te sentir plus accueilli. Je me sens plus accueillie comme ça... » (*Rebecca*).

Parallèlement, *Shani* est engagée dans un comité de mobilisation au sein d'un Centre des femmes de Montréal, également dans le quartier Côte-des-Neiges. Elle contribue aux décisions à propos des initiatives à prendre en ce qui a trait à la sensibilisation sur la violence faite aux femmes, et particulièrement aux femmes immigrantes. L'organisme est très ancré dans sa communauté, cela fait partie de la mission qu'il s'est donnée. Ce n'est pas une institution, mais il siège depuis longtemps sur plusieurs comités et tables de concertation de la Ville, de l'arrondissement et du quartier. Pour la dimension de la *Proximité des institutions*, l'activité obtient une cote de 2. En ce qui concerne la *Mission de l'organisme*, ce dernier comporte un important volet politique, puisqu'il prend clairement et ouvertement position sur certains enjeux sociaux significatifs (égalité, violence, conditions de vie des femmes). Une cote de 3 lui est accordée. Finalement l'activité de *Shani* lui demande de contribuer à la prise de décisions quant

aux orientations d'un projet de l'organisme. Durant l'entretien, elle évoque l'importance d'avoir une voix lorsqu'il s'agit d'enjeux qui la concernent :

« Après avoir bien réfléchi, je me dis que je tiens à avoir ma voix, et donner mon opinion sur ce qui se passe. C'est sûr que quand on est attaché à un organisme on se sent plus accepté et valorisé. (...) En même temps, j'ai aussi bien des choses à dire parce que je travaillais auprès des femmes (...) ça m'intéresse et ça me concerne » (Shani).

L'engagement de Shani s'approche d'un type de participation que Paul Lichterman (2006) qualifie de "*clashing style*" : la cote pour la dimension de la *Nature et portée politique des activités de la participante* est donc de 3. Le cumul des trois cotes pour cette activité précise est de 8. Si l'activité d'engagement pratiquée par Shani est beaucoup plus proche d'une institution et qu'elle lui offre une opportunité de se prononcer à propos d'un enjeu social plus général (et qui la concerne), on constate que la participante établit aussi un lien entre son implication au Centre des femmes et un sentiment d'appartenance sociétale. Il est donc possible que dans les situations où les participantes reconnaissent la valeur « politique » et orientée vers les « affaires publiques » de leur engagement civique, et que celui-ci n'est pas uniquement orienté vers le développement de capital social, la pratique de l'engagement civique demeure toute de même largement liée à la dimension identitaire/appartenance de leur citoyenneté.

Notons, finalement, que l'exemple de l'activité d'engagement de Shani au Centre des femmes est relativement marginal comparativement aux autres activités d'engagement recensées, tel que l'illustre le tableau présenté à l'annexe X. Le but de l'évocation de cet exemple est de bien démontrer l'utilisation des cotes pour chacune des dimensions de l'indice.

Tableau 4.1 : Exemples du calcul de l' « indice de proximité du politique »

Exemples d'activités \ Dimensions de l'indice	Proximité des institutions	Mission de l'organisme	Nature et portée politiques des activités d'engagement	Indice total pour l'activité
Rebecca Organisme PROMIS <i>Cuisines collectives, assistance au cours de francisation</i>	2	1	1	4
Shani Centre des Femmes <i>Comité de mobilisation</i>	2	3	3	8
Toutes les activités (80)	Moyenne 1,5/3	Moyenne : 1,2/3	Moyenne : 1,3/3	Somme: 321 Moyenne: 4/9

Dans l'ensemble, l'indice de proximité du politique associé à chacune des activités d'engagement recensées permet de décrire de manière un peu plus détaillée les activités d'engagement civique des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Il permet également, à l'aide de trois dimensions préétablies, de constater que les participantes ont souvent choisi de s'impliquer dans des activités relativement éloignées de la participation à la prise de décisions et à la prise de position, au sein d'organismes dont la mission est plus souvent apolitique. Cette observation corrobore ce qui avait été rapporté dans le chapitre 2 quant à la relativement faible présence des personnes immigrantes au sein des conseils d'administration et de direction des organismes et associations du secteur communautaire (Bradshaw et al., 2009; Conseil RH, 2008; Cukier et Yap, 2009). Elle rejoint également un commentaire de Philippe Couton (2015), qui a étudié les pratiques d'engagement civique des immigrants au Canada (dans une perspective collective, rappelons-le), et qui suggère que « malgré la nature souvent rancunière et violente des débats sur l'immigration, la plupart des immigrants mobilisent leurs ressources de manière diversifiée, mais généralement en dehors des institutions dominantes et rarement à des fins litigieuses » (Couton, 2015, p. 118, traduction libre).

Parmi les trois dimensions évaluées (Proximité des institutions, Mission de l'organisme, et Nature et portée politiques des activités), celle dont la moyenne des cotes est la plus élevée est la *Proximité des institutions*. Ceci témoigne de la dynamique particulière du milieu communautaire

montréalais, et plus largement, celui du Québec, telle qu'elle est décrite dans le chapitre 2 : par ses modes de financement et sa gouvernance du tiers secteur, le Québec reconnaît l'autonomie des organismes communautaires et leur rôle comme acteurs politiques légitimes (Masson, 2015). Les participantes à la présente étude sont effectivement engagées dans des organismes qui sont souvent bien ancrés dans la communauté locale, et qui y occupent un rôle social (et politique) important. Une vaste partie des organismes où elles sont engagées sont impliqués dans des initiatives communautaires plus larges et sont relativement bien resautés au sein du milieu communautaire montréalais et/ou du quartier. Parmi les organismes au sein desquels les participantes sont (ou ont été) engagées, peu ont des vocations strictement religieuses ou rassemblent des membres d'une communauté ethnoculturelle spécifique (organismes mono-ethniques). Cette observation est conforme aux analyses de Germain (2004) et Meinhard et al. (2011), qui montrent qu'au Canada, certains organismes et associations ethno-spécifiques demeurent, mais qu'ils sont minoritaires (surtout au Québec) par rapport aux organismes issus de la société civile, et il semble que la recherche s'y intéresse de moins en moins.

Les indices associés aux dimensions de la *Mission de l'organisme* et de la *Nature et portée politique des activités* montrent que les participantes sont peu susceptibles de s'engager dans des associations ou organismes associés plus ou moins directement au champ politique ou orientés vers les « affaires publiques ». Il est peu probable que cette situation s'explique uniquement par les effets du mode de recrutement, puisque divers réseaux ont été intégrés à partir de différents organismes, et que plusieurs « boules de neige » ont permis d'ajouter des participantes issues d'autres réseaux à la recherche. Le phénomène pourrait alors s'expliquer par l'adéquation entre le type de participation recherché (ou le genre de contribution à la société que les participantes souhaitent apporter, ou croient qu'elles peuvent apporter) et les associations et/ou organismes qui leur permettent de le faire. Et ce type de participation semble « éviter » le politique.

L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET L' « ÉVITEMENT DU POLITIQUE »

Le relatif « éloignement du politique » des activités d'engagement des participantes trouve un écho dans un corpus de littérature qui décrit le milieu de l'engagement civique comme se distanciant généralement du champ politique. Ces écrits s'inscrivent en faux avec le discours qui évoque une relation positive entre l'engagement civique et le développement de compétences pré-politiques (Verba, Scholzman, et al., 1995) le développement d'un intérêt pour la politique

(Hamidi, 2003; Verba, Scholzman, et al., 1995) et la participation politique en tant que telle (Frisco, Muller et Dodson, 2004; Verba, Scholzman, et al., 1995; Walker, 2008). L'étude de Nina Eliasoph *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, parue en 1998, fait figure de proue dans ce domaine. Elle y relate entre autres la nature des interactions auxquelles elle a assisté dans deux organismes de la société civile en Californie, et décrit l' « évitement du politique » qu'elle a observé dans les interactions qui ont lieu publiquement dans un cadre communautaire. Selon l'auteure, un contexte ouvert et public ferait obstacle à la libre circulation des idées de nature politique. En contrepartie, un contexte plus intime ou privé la favoriserait. Ainsi, les personnes impliquées dans des initiatives communautaires craindraient généralement la controverse et la mésentente. Et malgré qu'elles savent que leurs droits civils leur garantissent la liberté d'expression, elles font le choix de ne pas aborder de sujets politiques lors de leurs activités civiques ou sociales. L'auteure suggère aussi que l'importance et la valeur sociale accordées aux actions civiques et communautaires des citoyens permettent d'occulter les conversations et discours de nature politique, et ainsi au phénomène d' « évitement du politique » d'exister :

“While conversation did not make it to the surface, action did. Anyone in town could hear about the extraordinarily good volunteers exhausting themselves for the community (...). Volunteer-style citizenship is the most temptingly easy, hegemonic format for involvement; it works by defining the floor for citizen participation in particular settings; by setting the boundaries for what citizens can say and how they can say it in the settings of the potential public sphere” (Eliasoph, 1998, p. 258).

Camille Hamidi (2006) a observé un phénomène similaire en France, dans des associations locales rassemblant des jeunes issus de l'immigration (plus souvent d'origine maghrébine). À l'instar de Nina Eliasoph (1998), l'auteure observe un évitement du conflit et de la conversation de nature politique, ce qu'elle n'explique pas nécessairement par le fait que ces associations rassemblent des individus non politisés. C'est encore une fois d'un choix dont il semble être question : les participants préconiseraient des formes de sociabilité plus discrètes qui, selon l'auteure, permettent de fonder – ou de perpétuer – une « communauté imaginée ou, à tout le moins, de préserver un semblant d'homogénéité » (Hamidi, 2006, p. 22).

À cet égard, Theiss-Morse et Hibbing (2005, p. 224) soulignent qu'un contexte communautaire où règnent des relations sociales légères et une certaine forme de consensus semble hautement souhaitable, particulièrement lorsque les participants sont issus de communautés diversifiées : “Ordinary people understandably do not want to get involved in politics, and most voluntary group activity is essentially apolitical”.

Lors des entretiens individuels, certaines participantes ont mis en lumière cette relative absence de la conversation de nature politique dans les milieux communautaires. Selon elles, toutefois, la tendance vers des sujets de conversation légers, voire consensuels, serait liée à une certaine norme culturelle qu'elles observent au Québec, en général, dans la sphère publique :

« La politique, dans les trucs associatifs, le travail... on ne parle pas de politique c'est drôle. Il ne faut pas parler des sujets qui fâchent, qui séparent les gens. Par contre en Algérie on parle beaucoup plus de politique. Autant les femmes que les hommes, on parle beaucoup de politique. C'est pas tabou... » (Farida, 42 ans, Algérie).

Ce commentaire fait écho aux propos de Eliasoph (1998) qui rapporte que les sujets de conversation que les personnes qui se connaissent peu choisissent d'aborder peuvent avoir un lien avec leur culture. De la même manière, les sujets réservés à la sphère privée ne sont pas les mêmes selon les contextes culturels : "(...) Israelis, talking among casual acquaintances, "use political talk the way Americans use talk about sports: to create common ground, with political disagreements only adding to the entertainment value"" (Wyatt et Liebes, 1995 dans Eliasoph, 1998, p. 248).

L'analyse des activités d'engagement civique pratiquées par les participantes à cette étude témoigne de la faible propension des femmes rencontrées à relier leurs activités d'engagement, mais aussi les différents aspects de leurs vies, au champ politique. Elle tend aussi à donner raison à Lichterman (2006, p. 539) qui suggère que l'engagement de type "*plug-in*", peu susceptible d'inviter à la prise de parole ou à la contribution à des décisions, et qui caractérise la plupart des activités d'engagement des participantes, pourrait s'avérer utile à la communauté où il est pratiqué : "the style of plug-in volunteering (...) closely complements the needs of social service bureaucracies for non-paid, short-term help".

Notons enfin que les observations de Eliasoph (1998) et les propositions théoriques de Theiss-Morse et Hibbing (2005) réfèrent à la population générale aux États-Unis et non seulement aux groupes immigrants. Le phénomène observé dans le cadre de cette recherche pourrait alors être (partiellement) indépendant de l'origine immigrante des participantes. Notons aussi que les trois études citées présentent des phénomènes observés dans des contextes qui ne sont pas en tous points similaires à celui qui est à l'étude présentement. La structure et l'organisation du milieu communautaire aux États-Unis (Eliasoph, 1998) et en France (Hamidi, 2006) diffèrent de celles du milieu communautaire québécois.

LA PROXIMITÉ DES INSTITUTIONS ET LA PORTÉE POLITIQUE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT : LA (POSSIBLE) EXCEPTION DU MILIEU SCOLAIRE

La recherche sur l'engagement civique des personnes immigrantes s'est peu intéressée au sens politique qu'on lui prête (sauf dans une perspective d'action collective), et à la question de la proximité des institutions, tant en ce qui concerne les organismes où les activités ont lieu qu'en ce qui a trait aux activités d'engagement elles-mêmes. Le cas de l'implication des parents immigrants dans le milieu scolaire représente toutefois une exception : l'importance de l'éducation pour les parents immigrants est amplement documentée (Pérez Carreon et al., 2005; Rogers et al., 2008) et les écoles sont considérées comme des portes d'entrée, ou des « premières opportunités » d'engagement civique pour les parents immigrants (Terriquez, 2011, 2012) ou illégaux (Rogers et al., 2008). Or, l'implication dans une école peut être considérée comme un engagement qui expose les immigrants aux enjeux sociaux et politiques de la société qui les accueille (Terriquez, 2012), et les activités pratiquées peuvent permettre aux parents immigrants de mieux comprendre la structure et le fonctionnement de la société hôte, puis de prendre part à certaines discussions et/ou décisions quant à des enjeux socio-politiques qui les concernent.

Toutefois, Terriquez (2011, 2012) montre que l'engagement des parents immigrants tend plus souvent vers un style de participation où les activités sont définies et dirigées par le personnel de l'école (engagement de type "plug-in", pour reprendre la terminologie de Lichterman (2006)), sauf pour les parents qui sont déjà sensibilisés à l'engagement civique ou déjà engagés ailleurs. Ces derniers, qui auraient acquis des compétences civiques auparavant, seraient davantage portés vers un style de participation plus engagé (engagement de type "clashing"), qui permet de « faire entendre leur voix, de faire valoir leurs intérêts, ou de proposer certains changements dans les programmes ou politiques liés au milieu scolaire » (Terriquez, 2011, p. 598, traduction libre).

Les immigrants récents nécessitent généralement un peu de temps pour bien comprendre la structure de la société et sont souvent réticents à s'impliquer dans des activités d'engagement civique qui visent à faire valoir des intérêts ou à proposer quelque changement organisationnel que ce soit. C'est entre autres pour cette raison que les écoles représentent des portes d'entrée dans l'engagement civique pour les personnes immigrantes. Le milieu scolaire permet effectivement aux parents immigrants de se positionner de manière semblable aux autres parents, puisque leurs

objectifs rejoignent (entre autres) ceux des autres, c'est-à-dire d'obtenir le meilleur pour leurs enfants. Ils peuvent alors trouver une plus grande « légitimité » à la participation à des activités d'engagement de type “*clashing*” dans ces milieux, étant donné l'objectif commun qu'ils partagent avec les autres acteurs.

Parmi les femmes immigrantes rencontrées dans le cadre de cette étude, rares sont celles qui se sont impliquées dans l'école ou le milieu de garde institutionnel (Centre de la petite enfance) de leurs enfants (5 parmi 19 femmes mères qui sont ou qui ont été engagées au moment où leurs enfants sont en âge scolaire ou préscolaire) et parmi elles, deux femmes se sont trouvées en position de contribuer à la prise de décision ou en mesure de prendre position sur des questions concernant les orientations de l'organisation. Les trois autres participantes étaient impliquées dans des activités d'accompagnement des enfants lors d'événements spéciaux ou de rendez-vous médicaux, ou de bénévolat ponctuel lors d'activités tenues à l'école (bibliothèque, heure du conte...).

Tel qu'indiqué dans le chapitre 3, j'ai tenté à plusieurs reprises et de plusieurs manières d'entrer en contact, puis d'obtenir des données auprès de femmes immigrantes impliquées dans le milieu scolaire, mais ce dernier m'a semblé très difficile à approcher. J'ai par contre réalisé un court entretien auprès d'une analyste au secrétariat général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui m'a informée du fait que les données sur la participation des parents dans les différentes écoles de la CSDM ne sont pas compilées, et que la composition des comités de parents et des conseils d'établissement ne faisait l'objet d'aucun répertoire public. Cet entretien m'a aussi confirmé que selon un rapport interne, les parents immigrants – et à plus forte raison les mères immigrantes – sont relativement absents des comités de parents et conseils d'établissement des écoles de la CSDM. La situation observée dans le cadre de cette recherche semble donc refléter assez fidèlement la réalité observée par la CSDM quant à la participation des parents immigrants. La littérature scientifique tend également à démontrer que le niveau d'implication des parents immigrants dans le milieu scolaire est généralement plus faible que celui des parents non-

immigrants¹². Selon Marie McAndrew et Alhassane (2015), dont les travaux portent depuis de nombreuses années sur l'éducation des minorités et l'éducation interculturelle,

« (...) l'ensemble des études qui ont exploré cet enjeu montre que le niveau d'engagement des parents immigrants dans des instances décisionnelles ou dans des activités de l'école qui ne sont pas directement liées à leur enfant, est plus faible que (celle) des parents d'implantation ancienne (...) D'autre part, ces recherches indiquent que le niveau de participation des familles immigrantes à des rencontres ou à des activités liées directement au suivi scolaire de leur enfant est plus élevé, mais serait moindre que celui des familles natives du Québec » (McAndrew et Alhassane, 2015, p. 212-213).

ENGAGEMENT CIVIQUE ET RÔLES SOCIAUX DE GENRE

L'ensemble du phénomène observé quant au type d'activités dans lesquelles les participantes sont engagées interroge les dimensions culturelle et genrée de l'engagement civique des femmes immigrantes. Les écrits font valoir que l'effet du genre sur l'engagement civique des personnes est variable, notamment selon le contexte national, les valeurs (Einolf, 2011), les rapports sociaux de genre (partage des tâches domestiques et temps résiduel pour l'engagement) (Gaudet et Turcotte, 2013) et le sens donné à l'engagement civique par rapport à l'emploi (Gaudet et Turcotte, 2013; Taniguchi, 2006). Mais peu d'études se sont intéressées aux types d'activités d'engagement pratiquées selon les genres, et aux déterminants de ces choix chez les personnes immigrantes. À cet égard, et dans le cas des femmes immigrantes rencontrées à Montréal dans cette étude, il semble que la dimension du genre trouve son importance lorsqu'elle est liée à la culture du pays d'origine. Dans la présente recherche, la prise en compte des valeurs héritées de la culture d'origine des participantes pourrait alors contribuer à expliquer le phénomène de l'éloignement du politique et des institutions, puis à mieux comprendre le choix des activités dans lesquelles elles sont engagées.

Si les participantes semblent généralement avoir choisi elles-mêmes (et que la sollicitation ne soit généralement pas à l'origine de leur première activité d'engagement) les activités et organismes où elles sont engagées, elles partagent une vision de leur engagement qui est largement associée à la reproduction sociale. Les activités pratiquées, bien que multiples, comme mentionné plus haut, appartiennent en grande majorité au domaine des soins aux plus vulnérables (itinérants,

¹² Pour d'autres études qui abordent l'engagement des parents immigrants dans le milieu scolaire, voir Bakhshaei (2013), McAndrew, Ledent et Ait-Said (2008), Potvin et al. (2010), Sun (2013) et Vatz Laaroussi, Kanouté et Rachédi (2008).

nouveaux arrivants démunis, enfants, aînés immigrants isolés), à l'éducation des enfants et à la réponse aux besoins alimentaires des personnes défavorisées.

Les participantes ont presque unanimement indiqué que leur engagement leur permettait de contribuer librement et « à leur façon » à la société qui les a accueillies. Ce choix semble alors relatif à la reproduction des rôles sociaux de genre qui, comme plusieurs travaux de recherche l'ont bien documenté, ne se transforment pas systématiquement avec la migration (Paljevic, 2013; Pessar, 1999; Zentgraf, 2002). Tel que décrit plus haut, cette situation pourrait également être relative au choix que font certaines femmes de ne pas mobiliser les compétences en fonction desquelles elles ont occupé un emploi rémunéré avant d'immigrer, dans un contexte communautaire (non rémunéré) à destination :

« Alors il y a moins de gens [immigrants] qui sont prêts à faire des travaux – n'importe quel – gratuitement parce qu'ils pensent que s'ils sont allés à l'Université, ils ont étudié et tout et tout, ils doivent être payés pour partager leurs connaissances » (Francisca, 47 ans, Chili).

Les tâches de reproduction sociale figurent parmi les activités couramment prises en charge par les organismes communautaires; la situation observée dans le cadre de cette recherche ne concerne donc pas exclusivement les femmes immigrantes. Mais le faible nombre de participantes (5 parmi les 28) qui *ont déjà été* en position de prendre part à des décisions ou à la définition des orientations d'un organisme dont les activités les concernent (conseil d'administration d'un organisme, conseil d'établissement d'école, conseil d'administration d'une garderie publique, table de quartier, etc.) dans le cadre de leur engagement civique porte à identifier les dimensions du genre et de la culture d'origine comme facteurs contribuant à expliquer le choix des activités des participantes (il faut également noter les moindres possibilités en cette matière). Le peu d'intérêt qu'elles accordent à la prise de position quant aux enjeux de société et aux affaires publiques, et la manière dont elles perçoivent leur engagement témoigne de l'effet possible de ces dimensions et de l'influence possible de leur perception de leur rôle social dans le choix de leurs activités. J'aborderai en plus de détails le rapport au politique et à la citoyenneté des personnes rencontrées dans le chapitre suivant. Je souhaite ici montrer que les participantes à l'étude choisissent plus souvent un type d'engagement civique qui s'inscrit dans l'assistance aux personnes, même si certaines opportunités de s'impliquer dans des organismes plus proches du champ politique formel ou des institutions (l'école dans le cas présenté ci-dessous) sont disponibles :

« Vous êtes-vous déjà impliquée comme parent à l'école de vos enfants? »

Non, ça ne m'intéresse pas. Les horaires ne conviennent pas, c'est souvent le soir. Et quand mon mari rentre, je veux être là. Une fois de temps en temps je vais m'impliquer ponctuellement pour des projets, l'expo-science, les sorties » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

La manière dont certaines participantes se positionnent comme femmes et perçoivent leur rôle face à l'engagement civique et à la contribution à la société témoigne aussi de l'importance des rapports sociaux de genre au sein même du milieu communautaire. Plusieurs des participantes à l'étude remarquent que les femmes immigrantes sont largement majoritaires dans le secteur communautaire à Montréal. La plupart des organismes qu'elles ont fréquentés étant impliqués dans l'offre de biens et de services aux personnes, elles associent spontanément ce domaine d'activité aux femmes :

« Ce que j'ai remarqué c'est que la plupart des bénévoles [dans les organismes où elle a été impliquée] c'est des femmes. Je pense que c'est culturel aussi un peu. Les hommes qui viennent du Maghreb, par exemple, l'implication bénévole, pour eux c'est quelque chose de bizarre. [ils se disent] « Qu'est-ce que je vais faire dans un organisme?? » (...) »

Votre mari est-il impliqué?

Mon mari fait partie du conseil d'établissement à l'école de mes enfants. À [nom de l'école des enfants], il est vraiment impliqué, mais les organismes, c'est pas son domaine (...) » (Dounia, 50 ans, Algérie)

Pour Salima, qui provient d'un milieu urbain en Algérie et qui vit au Canada depuis 2 ans, l'implication dans des organismes issus de la société civile revient aussi plus souvent aux femmes. Ses propos rejoignent ceux de Tastsoglou (2006) à l'effet que la responsabilité de l'intégration des enfants dans la nouvelle société ainsi que celle de la recherche de services sociaux pour la famille incombe souvent aux femmes, qui prennent contact avec le milieu communautaire pour remplir ces responsabilités. L'implication peut par la suite leur permettre d'assurer un suivi quant à l'éducation et à l'« intégration » des enfants :

« Vous m'avez dit plus tôt... vous avez vu des hommes au [non d'un autre organisme], faites-vous une différence entre l'engagement des hommes et des femmes? »

Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes

Pourquoi, vous pensez?

Ils disent qu'ils n'ont pas le temps. Les femmes nous on veut s'intégrer plus que les hommes. On le fait aussi pour nos enfants, c'est nous qui élevons les enfants. (...) Nous, on aimerait bien que nos enfants soient entre bonnes mains, (...) à l'école, on fait le bénévolat pour suivre nos enfants... (...) dans une garderie, dans un

organisme, ça permet de voir dans quoi les enfants sont impliqués, on est tout le temps au courant de ce qu'ils font...etc. et les hommes, ils préfèrent travailler ailleurs et subvenir aux besoins de leur famille » (Salima, 46 ans, Algérie).

De façon similaire, Aïcha, qui vit au Canada depuis 10 ans, et qui a immigré à partir de l'Algérie avec son conjoint et leurs deux enfants, définit les activités d'engagement dans lesquelles elle s'est impliquée comme une responsabilité qui incombe aux femmes. Sa perception des rôles sociaux de genre apparaît clairement dans son propos : au-delà du fait que la priorité est généralement accordée à l'emploi rémunéré pour subvenir aux besoins de la famille (par rapport à l'engagement civique) (Vatz Laaroussi, 2004), même sans emploi, les hommes immigrants seraient selon elle moins susceptibles de s'engager :

« Connaissez-vous des hommes immigrants qui sont impliqués? »

À part RePère qui est pour les papas, non. Sinon il y avait une activité ou il y avait 2 hommes. Mais c'est exceptionnel. Mais pour l'implication c'est plus les femmes.

Pourquoi vous pensez?

Parce que déjà c'est vraiment culturel. Moi mon mari même s'il fait rien, même s'il travaille pas, il va pas s'impliquer. Tu le laisses tranquille, tu vas [y] aller, tu prends les enfants tu y vas toute seule. (...) Deuxièmement, parce que souvent, c'est les papas qui travaillent. C'est plus souvent la maman qui reste à la maison. Ici, femmes-hommes, il n'y a pas une grande différence, mais en Algérie, c'est plus évident » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

Peu d'études se sont intéressées spécifiquement à l'influence de la culture et du genre sur les choix des activités d'engagement civique pratiquées par les personnes immigrantes. La littérature se rapprochant le plus de ce thème aborde l'effet du pays d'origine ou de la culture d'origine sur la propension à s'engager des personnes immigrantes et/ou sur leur perception de l'engagement civique en général (voir Ashton et al. (2006) et Gonzalez (2006) au Canada, puis Lee (2004) et Terriquez (2012) aux États-Unis). Il faut toutefois reconnaître que cette recherche ne contribue pas substantiellement à alimenter ces discussions, notamment en raison du choix de m'entretenir avec des femmes immigrantes de diverses origines culturelles, et de la très documentée relation entre les rapports sociaux de genre et la culture (Yuval-Davis, 1997). Les commentaires émis quant aux activités d'engagement civique et aux rôles sociaux de genre peuvent néanmoins contribuer à confirmer certains aspects de la littérature sur l'engagement civique des personnes immigrantes. Par exemple, les observations faites dans le cadre de cette étude confirment certains éléments de la littérature sur la participation (politique) des femmes rapportée dans le premier chapitre : la participation politique des femmes immigrantes est plus souvent informelle

qu'institutionnelle, et leur rôle est plus souvent construit et défini autour de la sphère privée. À cet égard, les activités pratiquées par la plupart des participantes à cette étude traduisent bien la réalité observée par Dobrowolski et Tastsoglou (2006), notamment, à l'effet que les responsabilités liées à la reproduction sociale (soins aux enfants et aux personnes âgées) sont réparties de manière inégale, étant plus souvent assumées par les femmes – immigrantes de surcroît – dans la sphère privée (voir aussi Isin et Wood, 1999; Kofman, 1995; et Lister, 1997, 2005). Les observations soumises quant à l'engagement civique des femmes rencontrées et aux rôles sociaux de genre demeurent toutefois associées au contexte très local des organismes où les activités ont lieu, et ne peuvent être considérées au regard d'une réalité plus globale.

DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT GÉNÉRALEMENT ÉLOIGNÉES DU CHAMP POLITIQUE ET DES INSTITUTIONS

En s'intéressant de plus près aux activités d'engagement des participantes, il est possible de constater que malgré que le milieu communautaire constitue un espace participatif qui permet, en théorie et en pratique, à tous et toutes de prendre part à des décisions et de prendre position quant à certains enjeux sociaux, une majorité choisissent de s'impliquer dans des activités qui s'éloignent du champ politique et des institutions. Comme l'ont mentionné certains informateurs-clés ainsi que deux participantes qui occupent un emploi au sein du milieu communautaire (respectivement directrice et coordonnatrice des activités), l'inclusion des personnes issues de l'immigration au sein des conseils d'administration est souvent encouragée, surtout dans les quartiers à forte concentration immigrante. Mais même lorsque les femmes immigrantes que j'ai rencontrées étaient engagées dans des activités qui leur permettaient de prendre part au processus décisionnel ou à la définition des orientations d'un organisme, ces activités ne se rapprochaient pas nécessairement des institutions, ni du champ politique formel. Bien que ces activités puissent être formatrices (ou informatives) quant au fonctionnement d'un organisme, ou à certains égards, d'un milieu de travail, ou aux responsabilités civiles d'un administrateur, elles peuvent également présenter assez peu de différences par rapport aux autres activités menées par l'organisme. Cette situation s'explique notamment par la structure du milieu associatif et à but non-lucratif au Québec, et par la Loi sur les Compagnies qui régit les organismes qui le composent (L.Q., 2018). En effet, une association ou organisme à but non lucratif peut être composée d'aussi peu que trois personnes, ne disposer d'aucun capital et poursuivre un objectif assez singulier (incluant un but

charitable ou religieux, par exemple). Or, l'engagement au sein d'un conseil d'administration peut s'avérer peu significatif pour certaines participantes, puisque cette implication ne se trouve pas au cœur de leur engagement, leurs activités dans l'organisme étant principalement reliées à l'exécution de tâches liées à sa mission sociale. L'implication comme administrateur d'un organisme n'est donc pas nécessairement garante d'un apprentissage de nature politique. Par exemple, une participante qui est membre du conseil d'administration de l'organisme MIDI (Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration) décrit son rôle au sein du C.A. comme l'impliquant dans des décisions qui semblent avoir principalement trait à la gestion des activités de l'organisme :

« Alors vous faites partie du conseil d'administration ?

Je suis trésorière et je suis là depuis 8 ans. Toujours impliquée dans les décisions, une fois par deux ou trois mois. Sinon j'assiste Mamie Henriette [ex-présidente et fondatrice de l'organisme] pour faire tout (...) on suit vraiment des formations, sur la maladie d'Alzheimer, sur le gardiennage, on peut aller garder des enfants et les aînés. Et on va dans les écoles pour faire des contes. Et après chaque conte il y a toujours une leçon à tirer et après que la mamie a terminé son conte, elle discute avec les enfants et demande ce qu'ils ont retenu du conte ».

Il a été mentionné plus tôt que le choix de s'impliquer est souvent lié à la perspective normative de l'engagement civique qui semble prévaloir chez plusieurs répondantes, et qui pourrait être influencée par leurs expériences d'engagement civique antérieures à l'arrivée au Canada. En effet, l'engagement communautaire dans le pays d'origine s'incarnait très souvent dans une forme de participation informelle, souvent de l'aide (plus ou moins directe) aux plus démunis et vulnérables en termes d'alimentation, de soins et d'aide financière. L'expérience de vie et d'engagement dans des pays où la société civile dispose de relativement peu de pouvoir, et où les solidarités s'expriment de manière plutôt informelle, peut avoir une incidence sur les choix d'activités d'engagement à destination, surtout lorsque l'opportunité de s'impliquer dans des activités similaires est disponible. Mais tel que le suggère David Plotke (1999) dans une réflexion à propos de l'intégration politique des personnes immigrantes aux États-Unis, les perspectives politiques sont relativement bonnes pour les immigrants aujourd'hui, en raison, notamment, du faible niveau d'implication politique générale. Cette situation leur offre une occasion de s'y tailler une place, et de profiter du caractère « peu demandant » de la participation politique informelle (incluant l'engagement civique, qui ne repose pas nécessairement sur une connaissance approfondie du milieu politique local et régional). Malgré ces opportunités d'intégration civique

et politique qui, selon l'auteur, ont été facilitées depuis le début du XXe siècle pour les personnes immigrantes, il ne semble pas qu'elles portent les effets attendus :

“Naturalization procedures have often been stringent, as if they were intended to produce concerned citizens who are active in political and civic life and view the public good as a major aim. But new citizens are required to make few actual commitments beyond their assent to the Constitution. They are entitled to a bundle of political rights (...) and a bundle of social opportunities (...) The question of whether to engage in politics is left to them, and in the contemporary context there is relatively little expectation that they will do so”

Tel que le montre l'analyse présentée dans cette section, les activités d'engagement constituent souvent pour les femmes rencontrées le premier et principal mode d'accès à la sphère publique, conformément à ce que suggéraient à ce titre Brettell et Reed-Danahay (2008) et Tastsoglou et Miedema (2003a). Mais l'engagement civique ne semble pas représenter une forme alternative d'action politique pour les femmes immigrantes qui pourraient ne pas avoir accès à des formes plus traditionnelles de participation politique. La qualification des activités d'engagement dans lesquelles les participantes sont impliquées comme étant généralement *éloignées du champ politique et des institutions* permet d'appuyer l'hypothèse selon laquelle leur pratique de l'engagement civique constituerait une *pratique de citoyenneté substantive* qui leur permet donc de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme des membres à part entière de la société. Au regard de leur propre citoyenneté, ces activités d'engagement constituent davantage une stratégie d'appartenance, puis une stratégie défensive face à l'exclusion de la citoyenneté économique, qu'une forme de participation politique informelle.

CONCLUSION : L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES IMMIGRANTES COMME STRATÉGIE D'APPARTENANCE

Ce chapitre a d'abord procédé à la présentation des femmes rencontrées dans le cadre du travail de terrain, puis au contexte de leur engagement civique : elles sont d'origines et d'âges divers et vivent au Canada depuis relativement peu de temps, sont généralement plus scolarisées que la moyenne des immigrants et des Québécois non-immigrants, et possèdent un niveau relativement élevé de compétences linguistiques au moment où elles s'engagent dans un organisme issu de la société civile. C'est très peu après leur arrivée au Canada que les femmes rencontrées prennent généralement conscience de la valeur sociétale accordée à l'engagement civique des immigrants, particulièrement dans l'optique d'une « intégration » réussie.

Les participantes perçoivent généralement leurs pratiques d'engagement civique de manière normative, dans une optique de reconnaissance, puis de contribution sociale. Leurs activités constituent certes un mode d'apprentissage informel, et une manière de transmettre des connaissances à des immigrant(e)s plus récent(e)s, mais il positionne surtout les femmes de façon à revendiquer une reconnaissance dans la société d'accueil. Et cette revendication de reconnaissance par le biais de l'engagement civique – qui semble pouvoir se substituer (temporairement) à l'occupation d'un emploi, symbole ultime de l'appartenance citoyenne pour plusieurs – leur permet de sentir qu'elles « font partie » d'un ensemble social, qu'elles sont (partiellement) des citoyennes. On observe donc que l'engagement civique des femmes immigrantes rencontrées est une forme de participation qu'elles associent largement à une contribution utile à la société leur permettant de développer une appartenance citoyenne partielle, et moins à une voie alternative aux canaux politiques conventionnels utilisée pour faire entendre leur voix. L'étude de l'engagement civique des femmes immigrantes et de la manière dont il est lié à leur rapport à la citoyenneté peut alors interroger les liens entre les dimensions identitaire/appartenance et participative de la citoyenneté. Cet objet ne peut toutefois être analysé pertinemment sans égard à la question de l'intégration économique.

L'analyse des premières expériences d'engagement civique des femmes rencontrées montre qu'elles sont variables en fonction du capital humain (niveau de scolarité, compétences linguistiques) dont elles disposent, et, chez certaines, des contraintes familiales. D'abord, les activités d'engagement constituent des opportunités que certaines femmes (plus scolarisées et qui maîtrisent la langue d'usage) savent saisir, et qui leur confèrent dès lors un avantage en ce qui a trait à la connaissance de la société d'accueil, à l'insertion en emploi et au développement d'un capital social.

Les analyses des multiples expériences d'engagement des participantes, tout comme celles des points de vue des participantes sur le sens que prennent leur activités, montrent également que l'insertion en emploi constitue un projet qui leur est cher, et qui, lorsque concrétisé, bouleverse les pratiques d'engagement. Il est toutefois proposé que les activités dans lesquelles les participantes choisissent de s'impliquer sont peu susceptibles de les conduire à l'occupation d'un emploi stable et/ou qualifié.

Un regard plus précis sur les activités d'engagement pratiquées par les participantes permet de constater qu'en dépit de la variété des organismes et de la multiplicité des activités pratiquées, la majorité sont passablement éloignées du champ politique et des institutions. Elles appartiennent généralement au domaine de la reproduction sociale, se rapprochant alors des activités traditionnellement réservées aux femmes dans la sphère privée. Ainsi, elles permettent à peu de femmes de réellement intégrer un processus décisionnel ou de se prononcer sur des questions ou enjeux qui les concernent.

En somme, les participantes ont une conception normative de l'engagement civique qu'elles pratiquent, et en retirent principalement des bénéfices liées à des apprentissages sur la société hôte, à la socialisation et au développement de leur capital social. L'engagement civique des femmes rencontrées peut être défini comme une pratique de citoyenneté substantive, au sens où le concept a été développé dans le chapitre 1, c'est-à-dire qu'il leur permet de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme des membres à part entière de la société. La pratique de l'engagement civique semble alors liée de manière plus significative à la dimension de l'identité/appartenance de leur citoyenneté qu'à son aspect participatif, qui aurait pour objectif de leur permettre de faire entendre leur voix. L'analyse des expériences d'engagement des participantes met aussi en lumière l'importance que revêt l'insertion en emploi pour les participantes, particulièrement au regard de leur propre inclusion et appartenance sociétales. Les activités d'engagement dans lesquelles elles s'impliquent (ou se sont impliquées depuis leur arrivée au Canada) ne semblent toutefois pas nécessairement permettre à ces femmes, qui sont généralement plus scolarisées que la moyenne des immigrants et des femmes québécoises, de trouver un emploi stable ou qualifié. Étant éloignées du champ politique et des institutions, ces activités représentent rarement, pour elles, une forme alternative d'action politique par laquelle elles pourraient exercer leur citoyenneté.

Suite à cette étude du sens politique de la pratique de l'engagement civique, le chapitre suivant prolonge la réflexion et propose une analyse des points de vue et perceptions des participantes quant à la manière dont elles établissent un rapport au politique et à leur propre citoyenneté par l'entremise de leurs pratiques d'engagement civique.

CHAPITRE 5 : ENGAGEMENT CIVIQUE ET RAPPORT À LA CITOYENNETÉ CHEZ LES FEMMES RENCONTRÉES

INTRODUCTION

Il a été proposé dans le chapitre précédent que l'engagement civique pratiqué par les participantes à cette étude constitue une pratique de citoyenneté substantive, qui leur permet de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme des membres à part entière de la société hôte. En matière de citoyenneté, ces pratiques semblent associées de manière plus significative à la dimension de l'identité/appartenance, qui s'incarne principalement dans la reconnaissance sociétale que leur procurent leurs activités d'engagement. Au moyen d'une analyse de la distance théorique à laquelle se trouvent ces activités par rapport au champ politique, le chapitre a proposé que l'engagement civique ne semble pas représenter, pour les femmes rencontrées, une forme alternative d'action politique. Pourtant, la littérature scientifique considère encore souvent l'engagement civique comme une forme de participation politique entendue au sens large (Black, 2011; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a; Schlozman et al., 2013) qui contribuerait à l'acquisition de compétences civiques ou au développement d'un intérêt pour les affaires publiques et politiques chez les personnes impliquées. Ces compétences pourraient conduire, selon certains auteurs, à d'autres formes d'action politique (M. Berger et al., 2004; Jacobs et al., 2004; Verba, Schlozman, et al., 1995; J. Wong, 2006).

Ce chapitre ne prétend pas étudier directement la relation entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique des femmes immigrantes rencontrées. Il prolonge plutôt l'étude du sens politique de l'engagement civique des participantes amorcée au chapitre précédent, en abordant le rapport au politique qui s'établit par l'entremise de leurs activités d'engagement. Partant des idées proposées dans le chapitre précédent, qui suggèrent (à partir d'une analyse des activités) que la pratique de l'engagement civique semble généralement assez éloignée du champ politique, mais qu'elle permet aux participantes de développer un sens de l'appartenance citoyenne partielle, ce chapitre vise à approfondir notre compréhension de la manière dont l'engagement des femmes immigrantes rencontrées s'insère dans le champ politique (compris au sens large) et la façon dont elles développent un rapport au politique et à la citoyenneté par l'entremise de leurs activités d'engagement.

Le chapitre traite d'abord du phénomène de socialisation politique qui pourrait résulter de la pratique de l'engagement civique par les femmes rencontrées. Il est alors proposé de mettre en lumière, en discutant alternativement de la théorisation de la socialisation politique chez Percheron (Percheron, 1974, 1985a, 1985b) et de la documentation de ce phénomène dans la littérature plus empirique, de la socialisation politique qui résulte (ou non) de la pratique de l'engagement civique chez les participantes. L'analyse montre qu'un phénomène assez limité de socialisation politique peut résulter des activités d'engagement des participantes à la présente étude. La socialisation politique est peu liée à la sphère politique formelle, et s'observe d'ailleurs dans un domaine assez spécifique du champ politique, celui de l'égalité et de la justice sociales et de la condition des femmes (surtout immigrantes).

L'étude de la proximité du champ politique présentée au chapitre précédent, puis celle du phénomène de socialisation politique qui résulte de la pratique de l'engagement civique chez les femmes rencontrées montrent que les activités d'engagement pratiquées par les participantes semblent généralement s'éloigner des dimensions formelles et institutionnelles du politique. La seconde section du chapitre propose alors d'étudier le sens politique de l'engagement civique des participantes en le mettant en lien avec leur rapport à la citoyenneté politique. Les analyses, qui comparent les observations à des études produites selon une approche de la citoyenneté performative, montrent que l'engagement civique des femmes rencontrées ne se pratique pas en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique. Le statut de citoyenneté étant généralement compris de façon instrumentale, et la citoyenneté politique plus souvent pratiquée par obligation par les femmes rencontrées, cette section confirme ce que le chapitre précédent proposait, à l'effet que l'engagement civique ne représente pas vraiment pour elles une forme alternative d'action politique. Dans le contexte où l'étude prend place, il serait plutôt pratiqué, conformément à Couton (2015) en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté économique.

Partant de ce constat, selon lequel l'engagement civique ne représente pas vraiment, pour les femmes rencontrées ni une forme alternative, ni une forme complémentaire d'action politique, et qu'il est plus souvent pratiqué en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté économique, la dernière section interroge le rôle du travail rémunéré vis-à-vis du rapport à la citoyenneté des participantes. Mobilisant le concept d'appartenance économique, cette dernière section fait apparaître que, dans le contexte du régime de citoyenneté actuel au Canada, la participation

économique constitue une forme d'exercice de la citoyenneté substantive des participantes qui est prépondérante.

ENGAGEMENT CIVIQUE DES FEMMES RENCONTRÉES ET SOCIALISATION POLITIQUE

Le rôle de socialisation des organismes de la société civile a été brièvement abordé dans le chapitre précédent, et renvoyait principalement aux aspects *sociaux* et *culturels* de l'environnement dans lequel les participantes se trouvent lors de leurs activités d'engagement. On constatait alors que les apprentissages informels (*informal learning, situated learning*) les plus souvent mentionnés par les participantes concernaient le fonctionnement administratif de la société et les codes culturels et sociaux de la société majoritaire. Dans certains cas, l'engagement civique peut aussi occuper un rôle de socialisation *politique*, qui fera l'objet de la première section de ce chapitre. Je procéderai ici à rebours. C'est-à-dire qu'au lieu de présenter les données et de les commenter par la suite, je mobiliserai d'abord le concept de socialisation politique, pour ensuite illustrer sa pertinence et son application au moyen des données produites dans le cadre de l'étude.

La socialisation politique, définie par Annick Percheron (Percheron, 1985a) de façon très globale par « les mécanismes et les processus de formation et de transformation des systèmes individuels de représentation, d'opinions et d'attitudes politiques » sera ici étudiée comme « le résultat de quelque chose d'appris mais non forcément enseigné, c'est-à-dire qu'elle peut être manifeste, formelle et délibérée mais aussi latente, impersonnelle voire non intentionnelle » (Percheron, 1974). Je souhaite ici mettre une emphase particulière sur l'aspect intentionnel de la socialisation politique, une caractéristique qui se dégage également de l'apprentissage informel en contexte d'engagement civique (Duguid, Mundel et Schugurensky, 2013). Il s'agit là d'un élément qui trouve sa pertinence pour l'objet de cette section, la socialisation politique en contexte d'engagement civique chez les personnes *immigrantes*. Je retiens ici les fondements de la conceptualisation de la socialisation politique que propose Annick Percheron (Percheron, 1974, 1985a) : premièrement, l'auteure positionne l'individu comme acteur de sa propre socialisation. Même si les apprentissages de nature politique peuvent être « latents », il n'en demeure pas moins que l'individu prend part, par ses expériences, ses rencontres et le développement de ses opinions, à son propre positionnement vis-à-vis des enjeux politiques. Il conviendra, dans le cas de la

présente recherche, de reconnaître que les femmes rencontrées participent à des activités dans lesquelles elles sont généralement en mesure, si elles le souhaitent, de s'exprimer de converser librement. Deuxièmement, la socialisation politique doit être comprise au regard de l'environnement politique, social et culturel dans lequel elle se produit. Le chapitre 2 a présenté une section sur le contexte local et national de réception des immigrants, puis une autre sur le contexte du secteur communautaire au Québec. Les observations de cette section sont comprises au regard de la documentation de ces contextes sociaux et politiques. Troisièmement, la socialisation politique « ne résulte pas d'une simple accumulation de connaissances » (Percheron, 1985a) acquises dans un contexte particulier. Les connaissances de nature politique (considéré au sens large, rappelons-le), acquises dans le cadre des activités d'engagement civique doivent être comprises au regard des autres connaissances des socialisées. Dans le cas de la présente étude, les participantes possèdent d'autres connaissances politiques issues de leurs expériences passées dans leur pays d'origine. Ces dernières contribuent à forger leur compréhension de la réalité politique observée en contexte, dans la société hôte. Quatrièmement, la socialisation politique ne peut être comprise, chez Percheron, comme un apprentissage de comportements. Tel qu'énoncé précédemment, cette étude ne vise pas à déterminer l'existence ou à définir les termes d'une relation entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique formelle. Elle vise plutôt à mieux comprendre le sens politique que portent les activités d'engagement des participantes, et la manière dont les femmes immigrantes établissent un rapport au politique et à leur propre citoyenneté par l'entremise de leur engagement civique. La socialisation politique sera alors considérée, conformément à Percheron (Percheron, 1985a) comme fournissant des « possibilités de lecture et de réaction à des événements que l'on peut connaître à l'avance ». La conceptualisation proposée ici laisse toutefois penser que la socialisation politique peut conduire à des attitudes sociales qui ont une pertinence politique.

Percheron (Percheron, 1985a) suggère que la socialisation politique s'articule à la fois autour de la construction de l'identité politique, dont elle traite davantage comme un phénomène qui se produit chez l'enfant, et dont l'aspect le plus pertinent pour cette recherche est la reconnaissance par les pairs :

« On devient membre de la collectivité nationale en prenant, en adoptant les habitudes et les attitudes de ceux qui vous entourent et en contrôlant les siennes propres en fonction des leurs. L'appartenance passe par l'appropriation d'un certain nombre de schémas de perception et de représentations préexistants, repose sur la reconnaissance et l'acceptation

de certaines normes, de certains paraître, de certains savoir-faire et dire, exprime une constellation de solidarités conjointes et concurrentes avec toute une série de groupes comme la famille, les pairs, les habitants du village ou de la ville, de la région ou du pays tout entier » (Percheron, 1985a).

J'ai traité dans le chapitre précédent de l'appartenance politique comme résultant d'une revendication de reconnaissance légitimée par une forme de contribution sociétale qui est valorisée ou jugée utile par les concitoyens. Je reviendrai plus tard à cet aspect de la socialisation politique. Dans cette section, je m'intéresse davantage à l'articulation de la socialisation politique autour de la formation de la compétence politique. J'explore la manière dont les femmes rencontrées acquièrent, dans le cadre de leurs activités d'engagement civique, un « outillage politique : outils pratiques et connaissances qui permettent de comprendre les phénomènes de la vie politique » (Percheron, 1985a) qui ont lieu dans la société hôte. En reconnaissant que la perception des femmes rencontrées de *ce qui est politique* est hérité de leurs connaissances et de leurs expériences passées, je m'intéresserai à leur acquisition 1) de connaissances politiques liées au champ politique plus formel, c'est-à-dire les institutions et le fonctionnement et les enjeux actuels relatifs au domaine politique formel, et aux affaires publiques, qui peuvent concerner davantage les luttes sociales (que j'ai intégrées plus tôt à la définition du champ politique), et 2) d'un intérêt pour la chose politique. Comme l'évoque Percheron (Percheron, 1985a), l'intérêt pour le politique peut être lié à un sentiment de compétence sociale, et s'avérer étroitement lié au niveau de connaissances politiques procurées par un certain statut socioéconomique, notamment. Je m'intéresserai en troisième lieu au développement de 3) *l'intérêt pour le politique et les affaires publiques* et de *l'attitude face à la participation* (en d'autres mots : la pratique de l'engagement civique incite-t-elle une participante à adopter d'autres formes d'action politique?)

Dans cette thèse, je ne décortiquerai pas les processus de socialisation politique qui ont lieu lors des activités d'engagement civique, parce que, comme nous le verrons, la socialisation politique qui peut résulter des activités d'engagement civique pratiquées par les femmes rencontrées est peu perceptible. Et tel que le fait valoir Percheron (Percheron, 1985a), il n'y a pas de processus propre à la socialisation politique, si ce n'est que lorsque l'on observe ce phénomène chez l'enfant : « Seule, la situation particulière du politique dans l'enfance, en accentuant le poids de certaines composantes (...) ou encore de certains agents (...) confère une certaine spécificité à la socialisation politique. Cette situation nous autorise à ne pas décrire dans le détail des différents processus de socialisation (...) » (Percheron, 1985a). Je traiterai plutôt de la socialisation politique

comme « résultat » de deux phénomènes distincts, tels qu'énoncés au chapitre précédent, c'est-à-dire ceux de l'assimilation et celui de l'accommodation. Les sections suivantes tentent alors de comprendre en quoi (si tel est le cas) une socialisation politique peut résulter de la pratique de l'engagement civique par les femmes rencontrées. Elles visent à étudier, tel que je l'annonçais dans le chapitre 1, en quoi les organismes issus de la société civile où les femmes immigrantes pratiquent un engagement civique peuvent constituer des lieux du politique.

La section suivante aborde la manière dont la littérature plus récente (et plus empirique) établit des liens entre la pratique de l'engagement civique chez les personnes immigrantes et l'acquisition de compétences civiques et politiques (*civic skills*), ou le développement de « valeurs civiques/politiques » (*civic values*) qui peuvent être associées ou conduire à différentes formes de participation politique. Ensuite, j'aborde la socialisation politique qui peut résulter des activités d'engagement pratiquées par les femmes rencontrées : en premier lieu, je mets l'accent sur la dimension politique des relations sociales entretenues dans le cadre des activités d'engagement. En deuxième lieu, je discute de la nature et des usages anticipés des apprentissages de nature politique qui sont faits dans le cadre des activités d'engagement. En troisième lieu, je m'intéresse à la dimension de l'« intérêt pour la politique » comme résultant de la socialisation politique qui peut avoir lieu en contexte d'engagement civique chez les femmes rencontrées. La dernière section traite de socialisation politique des participantes par rapport au champ particulier de l'action sociale destinée aux femmes (immigrantes).

LA SOCIALISATION POLITIQUE RÉSULTANT DE LA PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE PAR LES PERSONNES IMMIGRANTES

La socialisation politique en contexte d'engagement civique chez les personnes immigrantes peut être étudiée, tel qu'énoncé dans le premier chapitre de cette thèse, à la lumière de la littérature 1) qui étudie les liens entre l'engagement civique des personnes immigrantes et leur participation politique (M. Berger et al., 2004; Burns et al., 2001; Fennema et Tillie, 1999; Giugni, Michel et Gianni, 2014; Jacobs et al., 2004; Putnam, 2000, 2007; Zukin et al., 2006) et 2) qui étudie l'apprentissage informel ou l'apprentissage contextualisé (*situated learning* (Reed-Danahay et Brettell, 2008)) de nature politique que les personnes immigrantes font dans le cadre de leurs activités d'engagement (Brettell et Reed-Danahay, 2008; Guo, 2014; Reed-Danahay et Brettell, 2008; Slade et al., 2013). Notons que plusieurs des auteurs cités tendent à mettre l'accent sur la

présence de liens ou d'une relation (causale) entre les activités d'engagement et le comportement politique des personnes immigrantes sans toutefois s'attarder aux mécanismes qui peuvent être en cause (Theiss-Morse et Hibbing, 2005, p. 231). La socialisation politique qui résulte des activités d'engagement civique, celles qui sont pratiquées par des personnes immigrantes de surcroît, demeure donc peu documentée (Slade et al., 2013) et fait encore l'objet de débats (Theiss-Morse et Hibbing, 2005; Zukin et al., 2006).

L'objectif de la présente étude n'étant pas, rappelons-le, de documenter l'existence ni les termes d'une relation entre la pratique de l'engagement civique chez les femmes immigrantes rencontrées et leur participation politique (qui est généralement entendue par l'*intégration politique* des immigrants (*political incorporation/integration*), je m'intéresserai ici plus précisément aux liens (aussi ténus soient-ils) entre l'engagement civique des femmes immigrantes rencontrées et leur rapport au politique et à leur propre citoyenneté, ou pour le dire autrement, à la socialisation politique qui peut résulter de leur pratique de l'engagement civique.

Rappelons ici les deux mécanismes principaux de socialisation politique en contexte d'engagement civique qui se dégagent de la littérature récente (et généralement empirique) recensée. Premièrement, la théorie du capital social suggère que la pratique de l'engagement civique, occasionnant des rencontres entre des personnes de différents horizons sociaux (Hall et al., 2009; Khasanzyanova, 2017; Putnam, 2000) hausserait le niveau de confiance interpersonnelle entre les personnes impliquées : "Frequent interaction among a diverse set of people tends to produce a norm of generalized reciprocity" (Putnam, 2000, p. 21). De manière générale, l'accumulation de capital social conduirait à une forme de confiance sociale, puis de confiance politique (*social trust; political trust*) tant au niveau du groupe (Fennema et Tillie, 1999) qu'au niveau individuel (M. Berger et al., 2004; Maloney, Smith et Stoker, 2000; Putnam, 2000, 2007). Selon Putnam (2000), les liens faibles (*weak ties*) développés dans un cadre plus inclusif (activités impliquant des personnes issues de groupes sociaux diversifiés (ethniques, socioéconomiques, etc.), contrairement aux liens forts entretenus au sein d'un groupe plus homogène, tendent à devenir des ponts vers des domaines extérieurs à la sphère privée, tels que les domaines public et politique. L'engagement dans ces groupes pourrait conduire à une participation politique accrue (Cassel, 1999; Fennema et Tillie, 1999; Putnam, 2000; Teorell, 2003; Verba, Schlozman, et al., 1995).

Deuxièmement, les activités d'engagement civique occuperaient un rôle d'éducation civique ou politique qui permettraient d'acquérir, puis de « pratiquer » des compétences civiques utiles à la participation publique ou politique (Verba, Schlozman, et al., 1995). L'exposition à la diversité des membres des organismes issus de la société civile donnerait lieu à une certaine sensibilisation aux valeurs démocratiques :

“Of the hypothesized effects of associations on democracy, the category that has received the most contemporary attention has concerned how associations affect the attitudes, skills, and behaviors of individuals in ways that benefit democracy (...) Associations are important schools of democracy because they teach their members skills – how to organize themselves, run meetings, write letters, argue issues, and make speeches—that are necessary for all manner of political action” (Fung, 2003, p. 520-521).

Certains auteurs font par ailleurs valoir que les organismes de la société civile disposent de la qualité particulière d'offrir des opportunités de pratiquer des compétences civiques ou de dispenser des informations d'ordre public/civique à des personnes qui y ont moins accès, en raison de leur statut socioéconomique notamment (Foroughi et McCollum, 2013; Putnam, 2000; Verba, Schlozman, et al., 1995). Brettell et Reed-Danahay (2008), pour leur part, font valoir que les organismes issus de la société civile représentent des « communautés de pratique » pour les nouveaux arrivants, c'est-à-dire des lieux où ces personnes développent des compétences civiques et politiques qui leur permettent de « pratiquer » leur citoyenneté et qui peuvent être mises en œuvre dans d'autres contextes publics et politiques. Selon les auteures, qui ont mené leur étude dans une ville étatsunienne, la pratique d'activités au sein des associations et organismes issus de la société civile favoriserait la prise en charge par les personnes immigrantes de leur propre intégration civique et politique.

En somme, la théorie du capital social, autant que celle de l'éducation civique, considèrent qu'au sein de l'organisme prévaut un certain climat politique, ou que les personnes qui y sont impliquées prennent contact avec la réalité politique dans laquelle l'organisme évolue et font des apprentissages de nature politique (thèse de l'éducation civique), ou encore que certaines discussions politiques y ont lieu et permettent aux personnes impliquées de cultiver des valeurs qui contribuent au développement de leur confiance en la société hôte, puis leur participation politique ultérieure (thèse du capital social). En ce qui concerne la thèse de l'éducation civique, Percheron (Percheron, 1985a) parlerait alors de l'acquisition de « connaissances des objets politiques » de la société hôte (p. 202-204) ou de l'acquisition d'un « outillage politique » (p. 201). Quant à la thèse du capital social, elle rejoint l'une des dimensions importantes des lieux de

socialisation politique chez Percheron (Percheron, 1985a) : selon l'auteure, « la socialisation résulte d'une série d'échanges avec des individus d'âge et de statuts différents. Le lieu de socialisation représente l'emboîtement des lieux, des circonstances et des individus qui interviennent dans l'existence quotidienne de [l'individu] » (Percheron, 1985a).

Les sections suivantes mettent en rapport la littérature évoquée ci-dessus et les observations empiriques quant à la nature politique des conversations et des relations sociales qui ont lors des activités d'engagement des participantes, la nature politique des apprentissages qui sont effectués par l'entremise de leur engagement civique, et l'intérêt pour le politique qui peut être développé dans le cadre des activités recensées chez les participantes. Les résultats présentés dans ces sections s'inscrivent en continuité avec les données portant sur la proximité du champ politique exposées dans le chapitre précédent. Il semble effectivement que dans le cas de cette recherche, et peut-être plus largement dans plusieurs organismes issus de la société civile montréalaise, très peu de discussions d'ordre politique ont lieu lors des activités d'engagement. Si le chapitre précédent faisait valoir que les activités pratiquées par les participantes sont en général relativement éloignées du champ politique, les sections suivantes proposent que la pratique de l'engagement civique par les femmes rencontrées n'a dans l'ensemble qu'un rôle de socialisation politique très limité.

Des relations sociales apolitiques

Les extraits d'entretiens suivants montrent que les relations sociales qui sont développées dans le cadre des activités d'engagement civique semblent rarement permettre aux femmes de développer des opinions ou des attitudes sociales qui ont une pertinence politique. Ils révèlent en effet l'aspect relativement apolitique des relations sociales et conversations auxquelles les femmes rencontrées prennent part dans le cadre de leurs activités d'engagement. Ils peuvent également témoigner à la fois du niveau de connaissances et d'intérêt (moyen) pour la politique chez les personnes impliquées dans le milieu communautaire, et, peut-être, d'une certaine réorientation des activités d'« éducation citoyenne » offertes par un grand nombre d'organismes communautaires. Par exemple, comme le remarque Henri Lamoureux (2010), certaines activités de formation, qui « visaient [jadis] le contrôle démocratique des organisations et le développement [chez les citoyens] des aptitudes à mener des luttes pour l'amélioration des conditions de travail et de vie » sont aujourd'hui « beaucoup plus techniques que politiques » (Lamoureux, 2010, p. 85).

Mariame, qui est arrivée seule avec sa fille d'âge scolaire au Canada depuis deux ans, soutient que les sujets des discussions qui ont lieu au sein de l'organisme sont la plupart du temps très éloignés du domaine politique, compris au sens large. Selon cette participante d'origine ivoirienne, c'est la perspective d'un éventuel conflit d'opinions qui explique la situation :

« Il n'y a pas de discussion sur des sujets bien précis... ça parle de tout et de rien, mais j'appelle pas ça une discussion, aucune discussion sociale, chacun dit sa recette, les épices, les ingrédients.. Les gens préfèrent ne pas se chicaner. Chacun intériorise chacun garde pour lui ce qu'il voudrait dire » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire, 40 ans).

Pour sa part, Dounia, qui vit au Canada depuis 4 ans avec son conjoint et leurs quatre enfants, croit que les discussions politiques n'ont pas leur place dans les activités d'engagement civique au Canada. À l'instar d'autres participantes, elle associe cette observation à une caractéristique de la culture de son pays hôte. Il s'agit d'un phénomène que les immigrants apprennent, souvent en contexte, et auquel ils devraient s'adapter :

« Je pense qu'on peut débattre de certains sujets, mais à une certaine limite. On peut pas tout dire. Avec une certaine retenue. Mais il faut faire attention, il y a certains trucs qu'il faut pas dire. Les immigrants je pense qu'ils ont appris, du moins ceux qui sont là depuis longtemps je pense qu'ils ont appris qu'il y a certaines choses [qui ont trait à la politique et à la religion] qu'il ne faut pas dire. Tout simplement. Les plus nouveaux sont perdus, ils sont perdus, ils ne disent rien » (Dounia, 50 ans, Algérie).

Tout comme Dounia, Farida relate ses observations à l'effet que les discussions de nature politique ne lui semblent pas appropriées en contexte d'engagement civique. Elle fait également valoir que les personnes qu'elle côtoie et qui sont engagées dans l'organisme où elle est impliquée évitent généralement les discordes qui pourraient être issues de la discussion politique.

« Écoutez, je vous dis sincèrement, on ne parle pas de politique ici. (...) On ne parle pas de ça. Il y a une chose qu'il faut se dire. La politique, dans les trucs associatifs, le travail (...) on ne parle pas de politique c'est drôle. Il ne faut pas parler des sujets qui fâchent, on dit ça [c'est une expression de son pays d'origine]... c'est une expression... qui séparent les gens » (Farida, 42 ans, Algérie).

Enfin, pour Ioana, qui est arrivée seule de la Roumanie il y a six ans, l'absence de conversation politique n'a pas uniquement l'effet de la priver d'informations et d'une compréhension politiques de la société où elle a immigré. Elle est également symptomatique du niveau général de connaissances et de compréhension des personnes impliquées, de la réalité socio-politique dans laquelle l'organisme existe et évolue. La participante fait notamment valoir que selon elle, les personnes (les femmes, dans ce cas) qui seraient susceptibles de contribuer

(qualitativement) à la discussion politique dans cet organisme ne sont pas seulement absentes des discussions, mais aussi peu présentes dans l'organisme (le Centre des Femmes) où elle est engagée. L'absence de discussion politique, puis celle des personnes qui pourraient y participer, peut alors, selon cette participante, contraindre l'avancement des idées et des projets pour cet organisme dont elle reconnaît la pertinence sociale. La nature de l'observation de la participante, et sa sensibilité à cet enjeu particulier fait écho aux propos de Percheron (1985) à l'effet que le degré de connaissances des individus des objets politiques de leur société est étroitement lié à leur statut socioéconomique. Ioana a complété des études post secondaires dans son pays d'origine, et c'est l'une des seules participantes qui a intégré le marché de l'emploi (rémunéré) dans un domaine apparenté à celui dans lequel elle était employée avant d'immigrer. Son profil socioéconomique, sa situation actuelle et la nature de ses observations confirment les idées soumises par Percheron (Percheron, 1985a).

« C'est très démocratique, oui. Mais au niveau de la réflexion de toutes les réalités et toute les choses, j'ai quand même des réticences (...) Et en tout cas, peut-être que c'est moi qui me trompe, mais vu que c'est le seul organisme, si je ne me trompe pas, c'est le seul pour les femmes de Côte-des-Neiges (...) Il y a des choses que moi je trouve un peu étonnantes. Il y a des femmes qui font plus que ça, qui savent plus que ça, qui connaissent plus que ça, et qui ne font pas partie du centre des femmes. On dirait que...comment j'expliquerais ça, que le niveau est trop « basic ». Les discussions ne sont pas élevées » (Ioana, 40 ans, Roumanie).

Nature et usages des connaissances (politiques) acquises par les femmes immigrantes en contexte d'engagement civique

Lorsque les participantes ont témoigné de la plus grande compréhension, et des connaissances en matière d'affaires publiques, que leur a procurées leur pratique de l'engagement civique, elles ont également mentionné que ces apprentissages n'ont conduit ni au développement d'un intérêt pour les affaires publiques et/ou politiques, ni à davantage ou à d'autres formes d'action politique. Les femmes rencontrées ont souvent témoigné de la plus grande compréhension, et des connaissances en matière d'affaires publiques, que leur a procurées leur pratique de l'engagement civique. Toutefois, elles ont aussi rapporté que peu d'opportunités de développer des compétences civiques (*civic skills*) ne se présentaient dans le cadre de leurs activités d'engagement. C'est donc dire que les femmes rencontrées n'associent pas leurs apprentissages sur le fonctionnement de la société à un intérêt pour le politique.

Les connaissances sur la société hôte acquises par le biais de l'engagement civique (et internalisées par les participantes) concernent plus souvent le domaine spécifique dans lequel œuvre l'organisme où elles sont impliquées, ou encore le fonctionnement d'une entité administrative. Il semble alors que ces compétences et connaissances seront subséquentement utilisées à des fins économiques davantage que politiques. L'idée n'est pas ici de minimiser l'importance des apprentissages des participantes quant au « fonctionnement général » de la société hôte. L'aspect intentionnel des apprentissages civiques faits par les personnes immigrantes en contexte d'engagement civique, sur lequel un accent particulier a été mis au début de cette section, doit être reconnu : l'acquisition de ces connaissances constitue l'une des motivations les plus couramment citées pour s'impliquer. Il s'agit plutôt de mettre en lumière le fait qu'elles mobiliseront ces connaissances et ces apprentissages dans le cadre d'un milieu d'emploi davantage que dans une potentielle participation politique.

Certaines participantes ont clairement soutenu que la nature apolitique des discussions qui ont lieu dans les organismes où elles sont engagées peut limiter leur compréhension des enjeux politiques et sociaux de la société hôte. Tel que mentionné plus tôt dans ce chapitre (l'aspect intentionnel de l'apprentissage civique) ainsi que dans le chapitre précédent (les sens et motivations de l'engagement des participantes), un certain nombre de femmes ont choisi de s'engager dans des organismes (entre autres) dans le but de mieux comprendre les rouages de leur nouvelle société. La difficulté à obtenir des informations et à développer une compréhension des enjeux socio-politiques par le biais des activités d'engagement peut donc entrer en contradiction avec les motivations de certaines participantes à s'engager. Devant cette réalité, certaines participantes voient la nécessité de développer leur compréhension de la société hôte par d'autres moyens.

« Sentez-vous que vous avez une meilleure compréhension des enjeux politiques et sociaux au Canada depuis que vous êtes engagée? »

Plus ou moins. Il n'y a pas beaucoup de discussion autour de moi. Ma compréhension reste encore floue. Il y a encore des choses que je dois chercher à comprendre » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire)

« Avez-vous une meilleure compréhension des affaires politiques, sociales, publiques depuis que vous êtes impliquée dans des organismes? »

Je ne pense pas que c'est les organismes, je pense que c'est par moi-même, mais j'ai une meilleure compréhension à cause de ma curiosité. Ça m'amuse un peu de voir comment ça fonctionne ici. Mais je m'informe ailleurs » (Ikram, 55 ans, Algérie).

D'autre part, certaines femmes ont trouvé une grande utilité aux apprentissages qu'elles ont effectués dans le cadre de leurs activités d'engagement. Pour la plupart d'entre elles, cette utilité est étroitement liée à l'usage de leurs apprentissages dans un contexte d'emploi (rémunéré). Les organismes issus de la société civile, comme le chapitre précédent le suggérait, peuvent représenter un lieu de socialisation qui est très proche (dans la pratique administrative et dans le type de relations sociales qui y ont lieu) d'un lieu de travail. Plusieurs participantes, dont Farida, ont transféré les apprentissages pratiques effectués en contexte d'engagement civique, dans un milieu d'emploi :

« Avez-vous une meilleure compréhension des affaires publiques? »

Oui, c'est sûr. Ça m'a même aidée beaucoup dans mon travail. (...) Mais pour l'administration ça m'a aidée parce que j'avais déjà vu comment ça fonctionnait, comment les structures des organisations sont faites. Pourquoi ils ont une pause, pourquoi ils parlent, de quoi ils parlent... déjà j'avais une compréhension... j'étais un peu rodée... j'avais un meilleur sens du travail... » (Farida, 42 ans, Algérie).

Ces observations confirment ce que Duguid et al. (Duguid, Mundel et Schugurensky, 2013) mettaient de l'avant dans une étude canadienne portant sur le bénévolat des personnes immigrantes dans des organismes issus de la société civile et les apprentissages informels qu'ils y font :

“(...) volunteering is usually seen as the business of doing, and learning is often seen as a more passive/reflective activity (...) or as the result of a structured curriculum. The few studies that focus on volunteering and learning note a strong association between the mission of the volunteers' organization and the content of what is learned (...). We see this confirmed in our case studies as well: volunteers learn significantly about topics related to the vision and operational realities of the organizations they are involved with”. (Duguid, Mundel et Schugurensky, 2013)

Le développement de compétences civiques telles que l'organisation de réunions/manifestations, la rédaction de lettres et la négociation efficace (Verba, Schlozman, et al., 1995), par le biais de la pratique de l'engagement civique, semble également peu probable, notamment en raison de la nature des activités d'engagement dans lesquelles les participantes à cette étude sont impliquées (documentées au chapitre précédent), puis de celle des discussions qui y ont lieu. Tel que décrit dans le chapitre précédent, les activités d'engagement recensées appartiennent très souvent au domaine de la reproduction sociale et sont généralement éloignées des institutions et du champ politique (qui inclut les institutions publiques et politiques du Québec et du Canada et les domaines d'action (ou espaces) où les personnes peuvent prendre position ou

s'exprimer quant à des enjeux sociaux ou politiques qui les concernent). Peu d'activités permettent aux participantes de prendre part à des décisions, ou de s'exprimer sur des enjeux sociaux ou politiques qui les concernent. Le contexte des activités d'engagement civique, chez la plupart des participantes à cette étude, est alors peu propice à la socialisation politique, ou à la pratique de compétences civiques qui sont transférables dans le domaine politique formel ou informel.

Ces observations confirment ce que Zukin et al. (2006) rapportaient dans une étude remarquée portant sur les transformations de la vie civique et politique des États-Uniens¹³. Les auteurs constataient effectivement que la pratique de l'engagement civique aux États-Unis est généralement dépourvue d'une « composante proprement politique » (Zukin et al., 2006, traduction libre). L'étude, qui n'explore pas spécifiquement l'engagement civique des personnes immigrantes¹⁴, montre que :

“(...) for most people, volunteer work is not consciously motivated by political concerns (...) Thus, for the vast majority of citizens, civic engagement is neither a pathway to nor substitute for political engagement, because they either do not participate regularly in the former or because they do not see or act on a connection in the latter. In the end, this suggests that the connections between civic and political engagement that we do find are more instructive in pointing to the potential for forging such links than their actual existence among citizens today” (Zukin et al., 2006, p. 197).

Ces analyses permettent de prolonger la réflexion proposée dans le chapitre précédent, à l'effet que les activités pratiquées par les participantes à cette étude sont, de manière générale, relativement éloignée du champ politique. Le fait que les participantes considèrent que leur engagement civique leur offre des possibilités limitées quant à l'acquisition de compétences civiques interroge alors, d'une part, la mesure dans laquelle les milieux communautaires recensés peuvent représenter des communautés de pratique (Brettell et Reed-Danahay, 2008) ou des vecteurs d'intégration politique (M. Berger et al., 2004; Fennema et Tillie, 1999, 2001; Giugni et al., 2014; Jacobs et al., 2004; Myrberg, 2011; Putnam, 2000) et d'autre part, le caractère véritablement « civique » des apprentissages qui y ont lieu.

¹³ voir aussi Keeter et al. (2002) pour le rapport précédant la publication de la monographie

¹⁴ L'étude nationale a été menée en 2002 par les mêmes auteurs auprès de plus de 3200 citoyens (d'origine immigrante ou non) âgés de 15 à 25 ans et résidant aux États-Unis (Keeter et al., 2002).

La pratique de l'engagement civique et le développement d'un intérêt pour la politique chez les femmes rencontrées : les effets de l'auto-sélection et des valeurs

D'après les données construites auprès des femmes rencontrées, il est possible de constater que les organismes dans lesquels elles sont impliquées, et les activités dans lesquelles elles s'engagent, représentent rarement pour elles un vecteur d'intégration politique au sens formel du terme. C'est-à-dire que les possibilités qu'offrent les activités d'engagement et les milieux communautaires qui accueillent et/ou organisent ces activités peuvent permettre aux participantes d'acquérir certaines connaissances politiques et de développer des compétences civiques, mais, il ne semble pas que ces connaissances et compétences contribuent à susciter un intérêt pour les affaires publiques ou politiques, ou conduisent à d'autres formes ou à davantage d'action politique. À l'exception des opportunités liées à l'enjeu de la condition des femmes, dont il sera question dans la section suivante, les possibilités offertes par les activités d'engagement et les milieux communautaires ne semblent pas non plus donner lieu à des rencontres sociales « politisantes » qui seraient porteuses d'informations politiques complètes et valides, ou susceptibles de conduire à des comportements qui ont une pertinence politique.

L'analyse présentée plus haut suggère donc qu'une socialisation politique peut résulter de l'engagement civique pratiqué par les femmes rencontrées dans le cadre de cette étude, mais qu'elle est peu liée au domaine politique formel. En effet, les participantes rapportent généralement que leurs activités d'engagement n'ont pas réellement participé au développement d'un intérêt pour les affaires publiques et/ou politiques de nature formelle (participation politique, rapport au statut de citoyenneté, enjeux liés à l'immigration, par exemple). Les données construites lors des entretiens révèlent néanmoins que les participantes qui montraient un intérêt pour les questions liés à la politique du Québec ou du Canada ou qui étaient sensibles aux enjeux politiques et/ou sociaux plus larges, indépendamment de leurs activités d'engagement, ont une tendance plus grande à développer un intérêt pour ces questions par l'entremise de leurs activités d'engagement. Inversement, peu d'intérêt pour ces questions et enjeux ne semble s'être développé dans le cadre des activités d'engagement pour celles qui n'y montraient pas d'intérêt avant de s'y engager. Ainsi, il semble que la socialisation politique qui résulte de la pratique de l'engagement civique se déploie de façon variable selon les participantes, et que la relation entre la pratique de l'engagement civique et l'apprentissage de connaissances et de compétences civiques varie

notamment en fonction de l'intérêt que les participantes portaient aux affaires publiques et/ou politiques avant d'immigrer (du moins, avant de s'engager). Cette observation rejoint la proposition de Percheron (Percheron, 1985a) à l'effet que les connaissances politiques ne sont généralement pas construites *ex nihilo*. Elles sont plutôt construites à partir d'un bagage plus ou moins important duquel on dispose initialement, notamment au hasard des contextes (socioéconomiques, culturels, nationaux) desquels on provient. Ainsi les observations effectuées dans le cadre de la présente recherche nous permettent-elles de constater que l'intérêt pour la politique (associé à la socialisation politique) qui résulte de la pratique de l'engagement civique des femmes rencontrées est généralement associé à un intérêt ou à une sensibilité préexistante pour les enjeux sociaux et politique qui les entourent.

Par exemple, certaines participantes font valoir que l'intérêt qu'elles portent aux affaires publiques et politiques précède le moment de leur immigration, et que la pratique de l'engagement civique pourrait leur permettre de développer de nouvelles connaissances politiques. Mais la plupart d'entre elles distinguent d'emblée leur pratique de l'engagement civique et leur intérêt pour la politique. On peut alors constater, et nous y reviendrons plus loin, que la pratique de l'engagement civique et le rapport au politique appartiennent souvent à des registres différents.

« Avez-vous développé un intérêt pour les affaires publiques depuis que vous êtes impliquée (...) ? »

Non, je ne m'intéresse pas plus aux choses politiques. Non, je suis ça de près, mais ça n'a rien à voir avec mes activités. Je sépare les choses. Il n'y a pas de lien. Si, je regarde les nouvelles, mais je sépare les choses » (Hanane, 40 ans, Algérie).

« Depuis que vous êtes impliquée (...), vous êtes-vous plus intéressée aux affaires publiques et politiques ici ? »

Je suis comme un peu tout le temps intéressée à ça. Même si je ne me mêle pas trop de la politique, je suis plus intéressée à ça depuis que je suis engagée. Oui parce que tu peux pas être mêlée dans quelque chose que tu ne connais rien. Il faut que tu saches un peu, il faut que tu écoutes un peu. Mais j'ai toujours écouté ça un peu, depuis que j'étais au Chili. L'organisme [n']a pas vraiment changé ça » (Francisca, 47 ans, Chili).

Fatna, tout comme Farah, fait valoir que ses activités dans l'organisme où elle est impliquée font en sorte qu'elle acquiert de nouvelles connaissances politiques sur la société hôte. Ces deux participantes montrent toutefois, à l'instar des participantes citées précédemment, que l'intérêt pour ce type de connaissances n'a pas été cultivé par la pratique de l'engagement civique. Mais,

les activités d'engagement et le milieu communautaire leur permettent d'actualiser leurs connaissances et de mieux comprendre les dynamiques politiques qui les entourent :

« Es-tu plus intéressée aux affaires publiques depuis que tu es dans cet organisme? »

Je me suis toujours intéressée aux affaires publiques, manifestations, et je participais [dans mon pays d'origine], mais disons qu'ici je ne m'intéresse pas plus par rapport à avant. Déjà par la nature de mon travail, et aussi ici c'est plus organisé, plus structuré donc c'est plus facile. Ça m'aide à comprendre et à faire un lien avec ce qu'on entend. (Fatna, 42 ans, Maroc)

« Est-ce que vous vous intéressez plus aux affaires publiques depuis votre implication? »

Ça n'a pas changé mais ça m'a permis de sentir que je peux être fière de mon quartier. L'impact au niveau local je peux le voir. La contribution locale est là ». (Farah, 63 ans, Égypte).

D'autres participantes révèlent qu'elles n'ont jamais porté d'intérêt aux affaires publiques et que la pratique de l'engagement civique n'a pas vraiment participé au développement de leur intérêt pour ces objets. On constate alors une socialisation politique limitée, particulièrement chez les (rares) participantes qui, à l'immigration, possédaient un faible capital humain. C'est par exemple le cas de Solkem, qui est arrivée comme réfugiée au Canada depuis 14 ans (aujourd'hui citoyenne) et qui n'a jamais vraiment cultivé d'intérêt pour les objets politiques de son pays d'origine, le Tchad, ni pour ceux de son pays hôte :

« Depuis que vous êtes impliquée ici, vous intéressez-vous plus aux affaires publiques? À la télé, dans les journaux...? »

(rires) moi je pense que je dirais non. Ça fait un mois que j'ai pas regardé la télé. Le journal metro, parfois, oui.

Vous n'êtes pas vraiment intéressée à ce qui se passe dans la société?

Ah non, non, non » (Solkem, 34 ans, Tchad).

Mais, c'est également le cas des participantes qui possèdent un très important capital humain (niveau de scolarité et compétences linguistiques) mais qui n'ont pas perçu la possibilité, par le biais de leurs activités d'engagement civique, de développer un intérêt pour les affaires publiques ou politiques du pays hôte. C'est le cas de Ioana, qui vit au Canada depuis 6 ans et qui n'a pas trouvé dans ses activités d'engagement une manière de mieux comprendre, ni de trouver un intérêt dans les enjeux sociopolitiques qui l'entourent.

Mais vous, avez-vous plus d'intérêt pour les affaires publiques depuis que vous êtes engagée?

Non, pas vraiment » (Ioana, 40 ans, Roumanie).

Enfin, certaines participantes ont développé un intérêt croissant pour la politique depuis qu'elles ont immigré au Canada. Parmi elles, toutefois, rares sont celles qui font valoir que la socialisation politique – et le développement d'un intérêt pour les affaires publiques ou politiques – résulte de leur pratique de l'engagement civique. Pour certaines, le contexte social de la société hôte semble plus opportun quant aux possibilités de s'intéresser et de prendre part aux discussions politiques. Par exemple, Ikram, arrivée d'Algérie depuis 15 ans, trouve que la société dans laquelle elle évolue depuis son immigration lui permet (en tant que femme) de s'intéresser à la politique. Elle mentionne néanmoins que les différents organismes où elle s'est impliquée depuis son arrivée n'ont pas nécessairement contribué à l'intérêt qu'elle porte aujourd'hui aux affaires publiques :

« Depuis que vous êtes impliquée dans l'organisme, vous intéressez-vous plus aux affaires publiques?

(...) Peut-être que je ne me suis pas intéressée plus aux affaires publiques la première année parce que j'avoue que je viens d'un pays où la femme n'est pas très impliquée politiquement et même si mes parents étaient ouverts j'ai pas grandi [là-dedans], on ne m'a pas politisée. Et si vous voulez, oui, c'est ici [au Canada] que j'ai commencé à m'intéresser à la politique. A cause de mes collègues au travail qui parlent de politique... avec mon fils, avec mes amis... mais pas dans les organismes » (Ikram, 55 ans, Algérie).

En plus de montrer la socialisation politique limitée de laquelle résulte la pratique de l'engagement civique par les femmes immigrantes rencontrées, ces observations trouvent aussi un écho dans une partie de la littérature critique qui aborde les liens présumés entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique. Certaines études, qui concernent généralement les personnes non-immigrantes, font valoir que la relation avancée entre ces deux types de participation peut comporter un important biais d'auto-sélection (*self selectivity*). C'est-à-dire que les personnes dotées de ressources et de valeurs favorisant la participation politique pourraient être surreprésentées dans les activités d'engagement civique, tout en étant peu influencées par leurs interactions au sein de l'environnement social de l'organisme, tel que le suggère la théorie du capital social (Armingeon, 2007; Erickson et Nosanchuk, 1990; Theiss-Morse et Hibbing, 2005; van Deth, Montero et Westholm, 2007; van Ingen et van der Meer, 2016). Comme le propose Armingeon (2007), “(...) co-variation between social and political participation in modern

democracies is due in large part to the fact that both are explained by the same individual characteristics”.

Si la thèse des valeurs semble tenir pour les personnes immigrantes et non-immigrantes de manière semblable, elle doit être nuancée, dans les cas des femmes rencontrées, au regard de leur origine immigrante. Ainsi, les femmes immigrantes qui affichent des « valeurs civiques » (*civic values*) et un intérêt pour la politique pourraient être surreprésentées au sein des organismes issus de la société civile, comme pourraient l’être des personnes non-immigrantes. Mais cette observation devrait être considérée au regard d’une nuance importante : l’auto-sélection semble s’opérer davantage chez les femmes immigrantes rencontrées dont l’engagement se poursuit au-delà du moment de l’insertion en emploi rémunéré. Tel que le chapitre précédent le proposait, il y a concurrence entre les diverses formes de participation chez les femmes rencontrées. Or, celles qui poursuivent leurs activités d’engagement parallèlement à d’autres formes de participation (surtout économique) accordent souvent une importance accrue à leurs valeurs civiques et/ou politiques. Cette observation doit être considérée au regard d’autres contraintes – mentionnées dans la section précédente – à la pratique de l’engagement civique, notamment les ressources (financières, temporelles, énergiques, mentales) disponibles.

Les données construites dans la présente étude montrent qu’il est important de porter une attention particulière à la manière dont le biais d’auto-sélection, évoqué dans plusieurs études portant sur les liens entre la participation politique informelle et formelle, s’applique aux personnes d’origine immigrante. On constate alors, parallèlement au chapitre précédent, que la manière dont la pratique de l’engagement civique et l’occupation d’un emploi rémunéré interagissent doit être prise en compte afin de bien comprendre le sens politique de l’engagement civique des femmes immigrantes et la façon dont il est lié à leur rapport au politique et à la citoyenneté. Notons que ces dernières propositions sont d’ordre hypothétique, puisque seules des données longitudinales et un groupe de participantes plus vaste permettraient de les valider.

LA SOCIALISATION POLITIQUE EN CONTEXTE D’ENGAGEMENT CIVIQUE ET LA QUESTION DE LA CONDITION DES FEMMES

Malgré que les activités pratiquées, les relations sociales développées et les apprentissages faits par l’entremise des activités d’engagement civique comportent peu de composantes qui soient proprement politiques, ou du moins, qu’elles entretiennent peu de liens avec le champ politique

plus formel, il semble qu'une socialisation politique puisse résulter du contact, puis la présence prolongée des femmes rencontrées dans le milieu communautaire montréalais. Cette forme de socialisation politique n'entreprendrait que très peu de liens avec le domaine politique formel : elle passerait d'abord par une ouverture à la diversité sociale et culturelle, puis une sensibilisation à la manière dont la condition des femmes est protégée (comparativement au pays d'origine) dans la société hôte. Cette observation rappelle l'importance qu'Annick Percheron accorde à « l'influence du contexte physique, socio-culturel, politique sur la socialisation politique » (Percheron, 1985a), et particulièrement à la nature et aux caractéristiques du contexte politique dans lequel la socialisation politique a lieu. L'auteure fait d'ailleurs valoir que les attitudes développées par les individus peuvent dépendre du contenu social et politique auquel ils sont exposés (p. 218-219).

Les données construites dans le cadre des entretiens de recherche montrent que le milieu communautaire a permis à certaines participantes de prendre conscience de la philosophie (officiellement) égalitaire qui caractérise la société hôte. Les organismes représentent généralement des milieux se réclamant de l'égalité entre tous, étant dotés de missions plus ou moins revendicatrices dans ce domaine. Ils offrent aussi des contextes propices au partage d'informations sur certains services ou activités proposés dans les collectivités, parfois exclusivement aux femmes.

Les participantes ayant pris connaissance de l'existence de certains services et activités offerts aux femmes (groupes d'entraide, activités spécifiquement destinées aux femmes, etc.), ou visant à favoriser l'égalité entre tous (activités de prévention des abus/agressions, cours de vélo pour femmes...) sont nombreuses à adhérer à l'idée de l'égalité des possibilités pour tous et à sa promotion, puis à souhaiter contribuer aux initiatives en place. Les propos des femmes rencontrées montrent qu'elles ont acquis de multiples connaissances à propos de cette réalité sociopolitique. Ils démontrent d'ailleurs assez clairement l'intérêt qu'elles ont développé pour les valeurs d'égalité, et parfois aussi pour les aspects légaux de l'égalité des sexes. Les discours des participantes montrent effectivement la socialisation politique – qui s'étend au champ des luttes sociales, comme le prescrivait Percheron (Percheron, 1974, 1985a) – et qui résulte de leur engagement civique dans des organismes issus de la société civile montréalaise. Cette socialisation politique semble d'ailleurs associée davantage à l'enjeu de la condition des femmes (surtout immigrantes) qu'à tout autre objet politique. En effet, plus de la moitié des participantes ont manifesté un intérêt à s'investir dans des initiatives destinées aux femmes, dans l'avenir.

Néanmoins, peu d'entre elles n'avaient encore intégré ou participé à des initiatives à caractère égalitaire ou féministe au moment où les entretiens ont eu lieu (deux participantes étaient impliquées dans les activités d'un Centre des femmes et trois participantes se sont impliquées dans une activité précisément liée au soutien des femmes (souvent immigrantes) au sein d'un organisme communautaire de leur quartier).

Certaines participantes, après avoir pris conscience des opportunités (égales) qui s'offrent aux femmes, ont développé un intérêt pour les enjeux d'égalité et choisi de s'investir dans certaines initiatives qui leur permettent à la fois de mieux comprendre ces questions et de contribuer à leur avancement :

« Par la suite, tout en passant du temps ici et en essayant de comprendre, maintenant, ce qui me motive vraiment est de travailler avec les immigrants, et plus particulièrement les femmes immigrantes. (...) Du moment où mes enfants étaient tranquilles dans leurs écoles (...), maintenant, c'est vraiment l'identité de femme qui a pris le dessus parce que c'est vraiment une cause qui me tient à cœur » (Dounia, 50 ans, Algérie).

« (...) on a commencé les activités l'été dernier c'était les cours de vélo, on aide les personnes qui apprennent à faire du vélo, ce sont surtout les femmes. (...) Les femmes qui apprennent sont tellement contentes, par exemple les adultes. Elles n'ont jamais fait de vélo de leur vie [elles] disent merci! merci! C'est très important comme activité » (Aminata, 32 ans, Côte d'Ivoire).

Si peu de participantes étaient impliquées dans de telles initiatives, une proportion importante des femmes rencontrées ont indiqué qu'elles étaient sensibles à cet enjeu. Certaines s'étaient informées ou avaient identifié les initiatives spécifiques auxquelles elles pourraient se joindre dans l'avenir. Par exemple, une participante était en formation avec un CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), une autre a collecté des informations sur le CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle), une autre prévoit contacter un Centre des femmes afin de participer à leurs activités en lien avec les droits des femmes, et une participante a témoigné de son intérêt à se joindre à un organisme local qui œuvre dans le domaine de la protection des femmes immigrantes en situation de violence conjugale.

« Les organismes ont peu de ressources et font plein de choses. Il y avait un organisme aussi qui s'occupait de la violence familiale et conjugale et ça m'a vraiment impressionnée. Je me demandais si j'allais m'impliquer avec eux, mais je ne sais pas. Parce qu'il y a toute la question des femmes qui me touche particulièrement, elles sont isolées (...) Je suis sensible aussi à la cause des femmes certainement » (Farah, 63 ans, Égypte).

« Oui. Ici, je suis tentée, parce que j'ai trouvé l'information que ... pour l'organisme qui s'appelle CLES qui travaille pour les femmes travailleuses du sexe. Parce que je sais que c'est pas facile. Je sais que c'est pas facile, et moi, ça m'intéresse. Ça m'interpelle, ça commence à m'intéresser.

Avez-vous travaillé avec eux, ou c'est un projet?

Non, je veux m'impliquer avec eux, j'ai pris l'information. D'ailleurs c'est pour ça que ... parce que je recherchais sur internet, et c'est pas grand-chose [elle n'a pas trouvé beaucoup d'informations] et maintenant j'ai commencé à chercher et quelqu'un m'a donné un formulaire. Je commence à chercher c'est quoi exactement... et je pense que c'est un projet qui m'intéresse ici, oui » (Lucia, 38 ans, Colombie).

« (...) j'ai l'intention de m'engager dans un centre de femmes victimes de violence. Ça fait partie de mon projet. J'ai pris les informations pour le centre des femmes de Montréal. Leurs heures d'ouverture ne coïncident pas avec mon horaire. J'aimerais m'engager dans cette cause-là. Mais ça ce n'est pas un petit engagement (...) » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

« Alors c'est important de vous impliquer politiquement au-delà de voter?

Ben les causes qui m'intéressent Oui. Alors l'égalité entre les femmes et les hommes. Parce que ça se passe dans mon pays mais ça pourrait aussi se passer ici [la croissance des inégalités, en fonction du contexte politique en Algérie durant les années 1990]. Et je voudrais aussi que quelqu'un puisse éveiller des consciences ici » (Ikram, 55 ans, Algérie).

Au regard de la conceptualisation de la socialisation politique retenue plus haut, les apprentissages faits par les participantes sur la condition des femmes et la façon dont elle est protégée dans la société hôte (politiques, programmes, activités), puis la manifestation de leurs intentions de se joindre à des initiatives qui concernent ces enjeux, peuvent correspondre à une forme de socialisation politique. D'abord, la volonté révélée de s'impliquer dans ces initiatives témoigne des apprentissages issus d'observations et d'expériences faites dans le cadre des activités d'engagement. Ensuite, ces apprentissages ont fait en sorte que les femmes concernées construisent ou transforment la façon dont elles se représentent la réalité des relations sociales (mais aussi professionnelles et politiques) de genre. Tel que je l'évoquais plus tôt, Percheron (1985) insiste sur la conceptualisation de la socialisation politique comme n'étant pas une simple accumulation de connaissances, mais résultant également de la « structuration de faits observés ou expérimentés » (p. 209). C'est l'organisation et l'intégration des connaissances politiques par l'individu qui confèrent sa signification et son importance à la socialisation politique. Et c'est à ce

phénomène que l'on assiste lorsque les femmes rencontrées révèlent leur intention de s'impliquer dans une initiative ou dans une activité qui est associée à la question de l'égalité des possibilités pour les femmes (surtout immigrantes). Cette intention témoigne précisément de l'intégration des connaissances politiques par les femmes rencontrées, puis d'un intérêt pour cet objet politique développé sur la base de ces connaissances. Le phénomène de socialisation politique qui résulte de l'acquisition de ces connaissances et compétences spécifiques sur la condition des femmes et les relations sociales/professionnelles de genre dans la société hôte est d'ailleurs celui qui est le plus fréquemment observé dans le cadre de cette étude.

Les données construites auprès des femmes rencontrées n'évacuent donc pas complètement la question de la socialisation politique qui peut avoir lieu dans le cadre des activités d'engagement dans les organismes issus de la société civile montréalaise. Si les participantes témoignent assez généralement de la faiblesse du lien entre leur pratique de l'engagement civique et le développement de leur intérêt pour les affaires publiques et politiques formelles, une certaine socialisation politique semble tout de même avoir lieu, en marge du domaine politique formel et institutionnel. Les analyses montrent que les femmes rencontrées ont tendance à distinguer de manière assez claire la pratique de l'engagement civique des activités ou de la participation politique formelle. Ainsi, elles n'occultent pas l'importance de la participation politique (j'y reviendrai plus loin), mais considèrent qu'elle appartient à un registre différent et non associé aux activités d'engagement civique.

SITUER L'ENGAGEMENT CIVIQUE DANS LE CHAMP POLITIQUE

La socialisation politique limitée, et le faible intérêt pour la politique et les affaires publiques qu'ont fait ressortir les analyses précédentes, suscite ici la production d'une analyse du rapport qu'entretiennent les femmes rencontrées avec la citoyenneté politique. La section procède d'abord à la démonstration du fait que, conformément à l'hypothèse émise dans la section précédente, les participantes considèrent leurs activités d'engagement de manière distincte, sur le plan participatif, de leur citoyenneté politique. En effet, l'engagement civique est perçu et compris comme une pratique sociale, essentiellement orientée vers l'aide aux autres. La dimension politique de l'engagement se trouve alors dans les enjeux de l'égalité et de la justice sociales liés aux activités. Cette section montre également, en mettant en rapport ces observations et la littérature sur la citoyenneté performative, que l'engagement civique par les femmes rencontrées n'est

généralement pas pratiqué en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique, comme plusieurs études qui portent sur le sens politique de l'engagement des immigrants le suggèrent. Finalement, la section propose une réflexion sur ce que ces observations peuvent démontrer quant à l'indépendance de la citoyenneté formelle et de l'exercice de la citoyenneté substantive des femmes rencontrées.

L'ENGAGEMENT CIVIQUE N'EST PAS UNE FORME DE PARTICIPATION POLITIQUE (INFORMELLE)

En ce qui concerne le champ politique compris au sens large¹⁵, les activités d'engagement civique recensées dans le cadre de ce projet semblent appartenir davantage au registre de l'inclusion sociale et de la justice sociale, et s'éloigner des domaines plus formels de la citoyenneté ou d'une forme alternative d'action politique. Lors des discussions portant sur le sens politique de leurs activités d'engagement, les participantes ont généralement associé leurs activités à l'inclusion sociale des personnes qu'elles côtoient (ou qu'elles servent, dans certains cas) au sein de l'organisme. Après clarification du terme « politique », auquel la plupart des participantes éprouvaient des difficultés à se référer, leurs propos à l'égard du « sens politique » de leur engagement civique actuel (ou passé) étaient généralement orientés vers des aspects sociaux de l'égalité. En aucun cas, la dimension participative de la citoyenneté n'a été soulevée. Ces observations font apparaître qu'au plan participatif, la pratique de la pratique de l'engagement civique se distingue clairement de l'exercice de la citoyenneté politique.

Chez certaines participantes, la séparation des registres est claire : elles considèrent que la pratique de l'engagement civique ne comporte aucun aspect politique et voient en leur implication une occasion de s'éloigner de toute institution publique ou politique. Parmi ces participantes, certaines montrent un manque de confiance dans ce qu'elles « associent au politique », et dans les possibilités qu'elles ont en tant que gouvernées par rapport aux institutions et au gouvernement :

« L'engagement a-t-il un sens politique pour vous? »

Ah je déteste le politique (...) Mais le mot politique, là... j'aime pas les politiciens, j'aime pas la politique...à chaque fois qu'il vient quelqu'un, c'est des paroles en l'air et il y a rien qui... En Algérie c'est pire... c'est partout dans le monde, la

¹⁵ Le champ politique compris au sens large était défini au chapitre précédent comme un domaine incluant les institutions publiques et politiques du Québec et du Canada et les domaines d'action (ou espaces) où les personnes peuvent prendre position ou s'exprimer quant à des enjeux sociaux ou politiques qui les concernent.

politique... je me dis politique et communautaire, c'est deux choses différentes. Politique, c'est plus pouvoir, argent, communautaire, c'est plus pauvreté, humanitaire.

Et la pauvreté, c'est pas politique? Pouvez-vous m'aider à changer mon mot?

Je ne peux pas vous aider. Surtout dans le communautaire, le politique c'est vraiment quelque chose duquel on se tient loin. (...) on ne veut pas en parler. C'est parce que quand tu t'impliques dans le communautaire, t'es quelqu'un d'humain, tout simplement. Quand t'es avec la politique, ça n'a rien à voir avec l'humain ». (Aïcha, 41 ans, Algérie).

Dans d'autres cas, le sens que les participantes trouvent à leurs activités d'engagement est largement associé à la dimension plus sociale du champ politique. Pour la plupart d'entre elles, la pratique de l'engagement civique concerne l'inclusion sociale (par opposition aux formes de discrimination connues) de toutes et tous. Elles discutent donc davantage des possibilités d'égalité sociale que des possibilités d'égalité politique auxquelles donne accès la pratique de l'engagement civique au sein des organismes issus de la société civile. Et si certaines femmes rencontrées établissent un lien entre leurs activités d'engagement et le champ politique, des nuances peuvent être observées quant au sens qu'elles attribuent à leur engagement. Pour certaines (dont Ndenga et Manel, ci-dessous), le sens « politique » de l'engagement est plus manifeste, alors que d'autres (par exemple, Soumia, ci-dessous) ne trouvent pas de signification politique à leur participation civique. Les répondantes précisent toutefois, de manière générale, que l'intégration politique, quelle qu'en soit sa forme, ne constitue pas un objectif sous-jacent à leur implication.

« L'engagement a-t-il un sens politique pour vous? »

Donc moi je trouve que c'est politique parce que ça regroupe tout l'ensemble de la société. Quand je suis là, par exemple un québécois de souche il voit aussi qu'il y a quelqu'un à côté de lui. Il va aussi apprendre à vivre avec des personnes d'une autre race. Et moi aussi. Dans [l'organisme], c'est ça qu'on faisait, comment moi je fais pour me rapprocher de l'autre et comment l'autre fait aussi pour me comprendre. Ça favorise la vie entre personnes de différentes origines, comment les gens peuvent se rapprocher, comment briser tous ces préjugés » (Ndenga, 65 ans, Congo).

« Ça permet à certains immigrants qui proviennent d'une ignorance, soit-disant, si je peux dire ça, [qui viennent] d'un circuit très fermé où tout est relatif entre eux... Par exemple, on prend la communauté musulmane, il y a des endroits où c'est vraiment très cloîtré, et quand ils arrivent ils sont obligé d'éveiller les gens, de leur apprendre pas mal de choses, de les faire sortir de cette coquille, ce serait le côté politique de mon engagement. La francisation est aussi de permettre aux gens de se cultiver, d'apprendre aussi, d'éviter l'ignorance, je voyais des gens c'est à peine s'ils arrivent à lire les lettres. Après si ça devient comme ça, c'est des différentes opportunités ... On veut inclure tout le monde et donner une chance égale à tout le monde » (Manel, 30 ans, Algérie).

« Y a-t-il un sens politique à ton engagement civique? »

Je pense que oui, en général. Mais moi, je ne donne pas un sens politique. Il y a du politique c'est vrai, mais moi je ne le fais pas pour des raisons politiques. C'est inclus dans une philosophie d'égalité sociale. Et nous on travaille dans un public vulnérable, alors on est en plein dedans, donc pour contrer les injustices sociales, pour rapprocher le service à des personnes qui n'en ont pas ». (Soumia, 38 ans, Algérie).

Ces observations confirment l'idée soumise précédemment à l'effet que les activités d'engagement ne représentent pas vraiment une forme alternative d'action politique. La faiblesse du lien entre l'engagement civique et l'exercice d'une citoyenneté politique se traduit également par le fait que, généralement, les femmes immigrantes pratiquent leurs activités d'engagement indépendamment – et sans égard – à leur statut d'immigration. C'est-à-dire que de manière très générale, l'engagement civique n'est pas pratiqué en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique.

Notons que dans les extraits suivants, les questions ne sont pas toujours formulées de la même manière. Les liens entre la pratique de l'engagement civique et le sens de la citoyenneté chez les participantes étaient effectivement abordés à plus d'une reprise durant l'entretien; les questions ont donc été posées de différentes façons à toutes les femmes rencontrées, qui y ont généralement répondu de manière assez laconique:

« La citoyenneté est-elle un outil pour la participation? »

Je ne crois pas. Ça n'a rien à voir » (Aïcha, 41 ans, Algérie).

« Est-ce que le fait d'avoir le statut de citoyen est important pour la participation communautaire? »

Non. Pas du tout » (Dounia, 50 ans, Algérie).

« Le statut change-t-il quelque chose pour la participation? »

Non. Avant d'avoir la citoyenneté je participais. Ça ne change rien » (Zineb, 71 ans, Maroc).

« Si vous n'étiez pas citoyenne auriez-vous le même engagement? »

Oui. Le fait d'être citoyenne n'a rien changé » (Ndenga, 65 ans, Congo).

« Est-ce que le fait d'être citoyen change quelque chose dans l'engagement civique? »

Non, pas du tout. Même si tu arrives ici comme touriste, tu dois t'impliquer dans n'importe quelle sorte de projet » (Isabella, 34 ans, Mexique).

« Si tu avais un statut de citoyenneté, est ce que ton implication serait la même?

Oui, ça change rien » (Qian, 38 ans, Chine).

« Si vous étiez citoyenne, votre engagement serait-il le même?

Oui. Je vois pas pourquoi ça va changer. C'est moi qui vais m'impliquer, peu importe si je suis citoyenne ou non. Moi, c'est moi. Avec ou sans papier » (Francisca, 47 ans, Chili).

LE RAPPORT AU POLITIQUE ET À LA CITOYENNETÉ MIS EN CONTEXTE

Les observations faites jusqu'à maintenant quant à l'éloignement des activités d'engagement recensées par rapport au champ politique formel, puis au type de socialisation politique qui peut en résulter, montrent la pertinence de situer la recherche par rapport à un certain nombre d'études sur le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes, souvent réalisées dans des contextes différents de celui dans lequel la présente étude prend place.

Le contexte théorique défini au chapitre 1 de cette thèse privilégie une approche ascendante/participative de la citoyenneté, centrée sur les acteur(trice)s et considérant la citoyenneté comme une pratique. Jusqu'à maintenant, les analyses présentées démontrent que les activités d'engagement pratiquées par les participantes peuvent effectivement représenter une forme d'exercice d'une citoyenneté substantive, en ce qu'elles permettent aux femmes rencontrées de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme membres à part entière de la société. Les analyses ont également permis de constater que l'engagement civique des participantes est, de manière générale et selon le point de vue des participantes, faiblement lié au domaine politique formel et/ou à leur citoyenneté politique. Ainsi, il ne représente pas vraiment une forme de participation politique informelle. C'est entre autres par l'éloignement de l'engagement civique du domaine politique formel, et par la faiblesse des liens qui peuvent être établis entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique, que la présente recherche se distingue d'autres études portant sur le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes.

Une large partie des études qui s'intéressent au sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes s'inscrivent, comme le fait celle-ci, dans une perspective de citoyenneté participative, tout en privilégiant, pour leur part, une approche performative de la citoyenneté (décrite au chapitre 1). La mise en comparaison de ces deux approches montre alors que le contexte de l'immigration (et de réception des immigrants) dans lequel l'objet est étudié doit être pris en compte dans les analyses et que le rapport à la citoyenneté que les personnes immigrantes établissent par l'entremise de leur pratiques d'engagement semble être variable selon ce contexte. Cette section vise à mettre la présente étude en perspective par rapport à d'autres études qui portent sur un objet semblable (le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes) mais qui sont généralement analysées à partir du cadre d'analyse de la citoyenneté performative. Elle rappelle brièvement les fondements de ce cadre théorique, déjà décrits au chapitre 1, et a pour objectif de proposer une explication supplémentaire aux observations effectuées jusqu'à maintenant. Elle montre que l'approche de la citoyenneté performative, bien qu'employée fréquemment pour étudier le sens politique de l'engagement civique des immigrants, peut difficilement contribuer à la compréhension du phénomène étudié ici. Les études produites ailleurs peuvent néanmoins permettre de mieux comprendre et interpréter les observations faites dans le cadre de la présente étude.

L'engagement civique des personnes immigrantes et l'approche performative de la citoyenneté

L'approche performative de la citoyenneté, évoquée et décrite brièvement dans le chapitre 1 de cette thèse, s'inspire de la théorie des actes (Ware, 1973) et du concept de performativité (Butler, 1997, 2004). Elle met de l'avant les actions et comportements des individus – particulièrement ceux qui sont exclus de la citoyenneté formelle – dans le but principal d'observer et d'analyser les frontières entre la citoyenneté et la non-citoyenneté, puis d'étudier la manière dont cette frontière peut être contestée, repoussée et transformée, par l'entremise d'actes de citoyenneté. Cette approche commande qu'un phénomène empirique (un ou des actes de citoyenneté, par exemple l'engagement dans un organisme de la société civile) puisse être observé à la lumière de certains éléments spécifiques. Premièrement, l'approche performative de la citoyenneté emploie le langage de la revendication, et très souvent, de l'action collective : elle implique que l'on soit en mesure d'observer une lutte, ou des revendications explicites, à propos

des sujets des droits (les individus qui sont concernés par les droits), puis du contenu de leurs droits. Ces actions collectives donnent lieu à des scènes où l'on peut observer le brouillage des frontières entre la citoyenneté et la non-citoyenneté. Si certaines études mettent en exergue la manière dont les personnes immigrantes visent à attirer l'attention par leurs pratiques (Martinez, 2010; Meyer et Fine, 2017; Patler, 2017), l'action collective menée par des personnes immigrantes au sein d'un organisme issu de la société civile n'implique toutefois pas toujours des actes éclatants ou dont l'objectif est de permettre une visibilité générale à leurs revendications (Coll, 2010; Gordon, 2005)

Dans le cas de la présente recherche, le langage de la revendication ne peut être employé pour décrire ou qualifier les activités d'engagement recensées. En ce sens, ces activités, comprises comme une forme d'exercice de la citoyenneté substantive des femmes rencontrées, ne peuvent être considérées dans une optique de lutte ou de revendication explicite à propos de la manière dont les participantes se situent par rapport à la citoyenneté. Tel que la dernière section du chapitre précédent le montrait, les activités d'engagement appartiennent plutôt au domaine de la reproduction sociale, et à l'action sociale, dans certains cas, mais ne correspondent pas vraiment à des formes de revendication politique. Ainsi jusqu'à maintenant, les analyses montrent que le rapport à la citoyenneté qu'entretiennent les participantes par l'entremise des activités qu'elles pratiquent au sein des organismes issus de la société civile montréalaise ne s'exprime pas par la voix de la revendication, et répondent rarement à des logiques d'action collective. À preuve, il a été démontré, au moyen d'un *indice de proximité du politique*, que les activités pratiquées par les femmes rencontrées sont généralement éloignées du champ politique formel. L'une des trois dimensions qui composent l'indice, la *proximité des institutions*, montrait bien à quel point les participantes choisissent de s'impliquer dans des activités qui ne leur permettent pas vraiment d'entrer en contact avec la sphère politique formelle. Quant à la troisième dimension, qui interroge la capacité des participantes à *prendre part à des décisions ou à aborder des enjeux sociaux ou politiques qui les concernent* dans le cadre de leurs activités d'engagement, elle montrait également que les tâches ou activités dans lesquelles les participantes sont impliquées donnent rarement lieu à des conversations de nature politique et qu'elles saisissent rarement les occasions qui peuvent se présenter pour s'exprimer sur ces questions. Pour peu que les activités d'engagement recensées dans le cadre de cette étude soient ancrées dans une certaine réalité politique, elles ne représentent pas vraiment une forme de participation politique informelle.

Deuxièmement, l'approche performative de la citoyenneté commande que les luttes pour les droits soient analysées chez des individus ou groupes sociaux occupant une position d'exclusion formelle de la citoyenneté: "To recognize certain acts as acts of citizenship requires the demonstration that these acts produce subjects as citizens. Time and again we see that *subjects that are not citizens act as citizens*: they constitute themselves as those with 'the right to claim rights'" (Isin, 2009, p. 371, l'italique est ajouté au texte original). Par exemple, dans une étude portant sur l'engagement civique de femmes latino-américaines dans l'organisme *Mujeres Unidas y Activas*, en Californie, Kathleen Coll (2010) montre que leur activisme transforme leur sens de l'appartenance à la société étatsunienne en leur permettant de se repositionner politiquement. Parallèlement, dans un ouvrage collectif consacré aux pratiques de citoyenneté des femmes immigrantes, Margaret Abraham (2010b) suggère que les différents aspects de la citoyenneté sont négociés et contestés particulièrement par ceux et celles dont la citoyenneté est « incomplète » (*incomplete*): "Yet there are those who, while lacking formal citizenship, through civic education, civic engagement and informal political participation, (i.e. through the practice of substantive citizenship) are working to ultimately achieve formal, legal citizenship. Through informal political engagement they contest and push the boundaries of citizenship and claim public space" (Abraham et al., 2010b). Dans la plupart des cas, la pratique de l'engagement civique est considérée comme une forme alternative d'action politique pour les femmes immigrantes qui pourraient ne pas avoir accès à des formes plus traditionnelles de participation politique (Meyer et Fine, 2017).

Selon l'approche de la citoyenneté performative, c'est souvent la position d'exclusion de la citoyenneté formelle, à partir de laquelle les acteurs (non-citoyens/illégaux) participent, qui détermine le sens politique des pratiques citoyennes étudiées. Or, dans le cas de la présente étude, qui ne prétend par ailleurs pas analyser les pratiques citoyennes des femmes illégales, l'engagement civique des participantes est rarement pratiqué en réponse à leur exclusion de la citoyenneté politique. Tel que les analyses présentées dans la section précédente en témoignent, on observe une certaine indépendance entre le sens politique de leurs pratiques d'engagement et leur statut, les pratiques portant un sens politique relativement semblable chez les citoyennes autant que chez les non-citoyennes.

De façon générale, les études qui portent sur le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes, et qui établissent un lien entre l'engagement civique et leur rapport à la citoyenneté (considérant le plus souvent les pratiques d'engagement civique comme des pratiques

de citoyenneté substantive) abordent l'engagement civique comme une forme alternative d'action politique souvent pratiquée par des personnes qui sont exclues de la citoyenneté formelle. Le thème du sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes est donc souvent traité selon l'approche de la citoyenneté performative, qui implique une forme de revendication (habituellement dans une perspective collective), par des personnes (ou groupes de personnes) qui réclament un accès à la citoyenneté.

En empruntant une perspective centrée sur les acteur(trice)s sans toutefois insister sur la précarité de leur statut, et en privilégiant une conceptualisation de la citoyenneté comme une pratique sans toutefois y apposer le cadre performatif de l'action collective, la présente étude montre qu'il est possible – et pertinent – d'étudier le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes qui ne sont pas nécessairement exclues de la citoyenneté formelle. L'intégration de femmes citoyennes et non citoyennes à cette étude peut d'ailleurs s'avérer particulièrement révélatrice du rapport à la citoyenneté qui s'établit par le biais des activités d'engagement civique à Montréal. L'analyse du sens politique de l'engagement civique des personnes qui ne sont pas nécessairement exclues de la citoyenneté, qui ne revendiquent donc pas nécessairement de droits de citoyenneté, et qui n'agissent pas systématiquement dans une logique de lutte collective, peut permettre de constater empiriquement l'indépendance (théorique) que proposent certains auteurs entre la citoyenneté formelle et la citoyenneté substantive (Bosniak, 1998, 2006; Holston et Appadurai, 1996; Plotke, 1999; Sassen, 2005, 2006; Staeheli et al., 2012). Tel qu'évoqué au chapitre 1, même lorsque la citoyenneté est octroyée à un nombre toujours grandissant de catégories de population, on constate souvent un écart entre la possession du statut de citoyenneté, et la jouissance et la pratique de la citoyenneté en termes substantifs. Les deux sections suivantes traitent de cette question en abordant la pertinence et la portée d'une étude sur la pratique de l'engagement civique chez les femmes immigrantes (citoyennes ou non) dans des organismes issus de la société civile pour mieux comprendre leur rapport à la citoyenneté. La première explore les liens entre la pratique de l'engagement civique par des femmes rencontrées et leur rapport au politique et à la citoyenneté. La seconde poursuit cette analyse et aborde les interactions entre la pratique de l'engagement civique et la participation politique.

L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET LE RAPPORT À LA CITOYENNETÉ CHEZ LES FEMMES RENCONTRÉES

Il a été brièvement proposé, un peu plus tôt, qu'une distinction s'établisse entre le sens politique que les participantes accordent à leurs activités d'engagement civique et celui qu'elles accordent à la participation politique formelle, ou à l'exercice de leur citoyenneté politique. Les activités d'engagement civique recensées ne sont pas dépourvues de sens politique, mais elles ne représentent pas vraiment une forme alternative de participation politique. Ainsi, les activités d'engagement et la participation politique formelle (pour celles qui y ont accès) ne se substituent pas vraiment l'une à l'autre. Néanmoins, la pratique de l'engagement civique est couramment associée au développement d'un sens de l'appartenance citoyenne (partiel), tel que les analyses présentées au chapitre précédent le suggéraient. Il était alors proposé que la pratique de l'engagement civique par les femmes rencontrées, comprise comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive, est plus étroitement liée à la dimension de l'identité/appartenance de la citoyenneté qu'à celle de la participation.

Dans les sections suivantes, je m'intéresserai à la façon dont les femmes rencontrées comprennent le concept de citoyenneté et décrivent leur rapport à leur propre citoyenneté. Rappelons ici que les analyses ne montrent pas de variations notables dans le sens politique que les citoyennes (15 participantes) et les non-citoyennes (13 participantes) accordent à leurs pratiques d'engagement civique.

Compréhension et conceptualisation de la citoyenneté chez les femmes rencontrées

Une compréhension et une définition substantives de la citoyenneté dominent le discours de la vaste majorité des participantes à l'étude. À la question « Qu'est-ce que la citoyenneté, selon vous ? », la majorité des femmes rencontrées ont fourni une définition qui prend davantage en compte les aspects substantifs de la citoyenneté (identité/appartenance, participation) que ses aspects les plus formels, soit le statut et les droits politiques qui y sont associés, et ce, nonobstant leur statut au moment de l'entretien :

« Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous? »

C'est d'appartenir à part entière à une nation. Prendre la nation comme une partie de soi » (*Mariame*, 40 ans, Côte d'Ivoire, **non citoyenne**).

« Qu'est-ce que c'est la citoyenneté pour vous ? »

Respect des lois, implication avec la société, sentir que tu appartiens à quelque chose, une identité, sentir bien accueilli et bienvenu » (Francisca, 47 ans, Chili, citoyenne).

« Qu'est-ce que c'est la citoyenneté pour vous ? »

D'abord un sentiment d'appartenance à une société, à un pays et c'est la liberté » (Divine, 65 ans, Congo, citoyenne).

« Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous ? »

Se sentir membre de la société, contribuer à son développement, faire partie de tout un système. Voilà » (Manel, 30 ans, Algérie, non citoyenne).

« Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous ? »

Je dirais c'est ... faire partie d'un endroit où on se trouve, faire partie d'une société, participer, par le travail... » (Aminata, Côte d'Ivoire, non citoyenne).

« Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous ? »

Je pense que c'est d'être fière et de vouloir vraiment œuvrer pour le bien de sa communauté. La participation aussi » (Farah, 63 ans, Égypte, citoyenne).

Le sens de l'appartenance, qui a été défini précédemment en fonction de la reconnaissance que l'on obtient des autres (Fraser, 2004; Honneth, 2007; Jenson, 1998), et la participation à la société hôte, sont les dimensions les plus souvent citées comme définissant la citoyenneté des femmes rencontrées. Pour plusieurs d'entre elles, et comme il a été proposé dans le chapitre précédent, l'engagement dans la collectivité et la participation économique sont constitutifs de leur sens de l'appartenance citoyenne dans le pays hôte. J'y reviendrai.

La notion d'égalité a également été citée comme élément sous-jacent à la conceptualisation de la citoyenneté par quelques participantes. Elle était alors plus souvent nommée en référence à l'égalité des possibilités et à l'égalité des chances dans la poursuite de la vie dans la société hôte, se rapportant au fait de « faire partie » de l'ensemble social au même titre que « tout le monde ». Deux participantes ont toutefois discuté d'égalité sous sa dimension plus formelle, c'est-à-dire d'égalité des droits. Dans ces deux cas particuliers, on perçoit que le discours s'oriente davantage

vers un aspect plus normatif du concept de citoyenneté, soit l'équilibre entre les droits et les responsabilités de chacun :

« Qu'est-ce que c'est la citoyenneté pour vous ? »

*On dit les papiers... mais c'est pas un papier. C'est plutôt être comme tout le monde, l'égalité des droits, les obligations à respecter comme tout le monde. C'est les droits et les obligations, c'est ça la citoyenneté » (Salima, 46 ans, Algérie, **non citoyenne**).*

« Qu'est-ce que c'est la citoyenneté pour vous ? »

*D'avoir les mêmes droits que les autres. De s'épanouir des mêmes droits, de s'impliquer dans la société, donner à la société que ce soit par le bénévolat, par le travail » (Nora, 37 ans, Algérie, **non citoyenne**).*

Aux conceptualisation et compréhension principalement substantives de la citoyenneté s'associe une représentation souvent instrumentale du statut de citoyenneté, nonobstant, encore, le statut des participantes au moment de l'entretien. La majorité des femmes rencontrées associent à l'obtention du statut de citoyenneté l'accès à un passeport facilitant leurs déplacements à l'étranger :

*« Écoutez la majorité des gens, ils la prennent [la citoyenneté] pour... je vais t'expliquer la réalité des choses. C'est un papier qui peut leur permettre de voyager sans problème. Vous, vous ne pouvez pas sentir ça parce que vous l'avez jamais vécu. Quand tu viens d'un autre pays où tu n'as pas le droit de visiter d'autres pays (...) J'ai pas le droit, parce qu'il faut demander (...) (Farida, 42 ans, Algérie, **non citoyenne**).*

« Est-ce que c'est important pour vous d'obtenir la citoyenneté ? »

Oui, c'est important parce que ça te donne certaines possibilités que tu n'as pas si tu n'as pas la citoyenneté. Au niveau par exemple du passeport, voyager avec un passeport canadien c'est pas la même chose que voyager avec un autre passeport. C'est très différent. Non mais par exemple, si tu veux aller en France, voyager avec un passeport chilien ça te ferme la porte, tu dois avoir un visa...et bla bla.. et voyager avec un passeport canadien c'est beaucoup plus simple.

C'est entre autres pour ça que vous aimeriez avoir la citoyenneté.

*C'est pas mal tout, parce que moi, je vais pas me sentir moins adaptée parce que j'ai pas un passeport ou une citoyenneté » (Francisca, 47 ans, Chili, **non citoyenne**).*

*« En 1999 j'étais citoyenne. Avec la citoyenneté il y a un passeport, je peux aller aux États-Unis, et en France, retourner dans mon pays c'est facile » (Dao, 67 ans, Vietnam, **citoyenne**).*

« Le statut de citoyenneté change-t-il quelque chose » ?

*Ça conforte, ça rassure. C'est comme une étape de faite, il y a non seulement la démarche administrative qui est terminée, mais je peux aller aux USA sans demander plein de visas... » (Marie, 42 ans, Suisse, **citoyenne**).*

*« Je suis mexicaine 100%, toujours. La citoyenneté canadienne c'est juste pour faire des voyages plus facilement. C'est pour avoir un passeport, c'est tout (...) C'est l'opportunité de faire plus de voyages, faire des PVT [Programme Vacances-Travail]. C'est clair que si tu as un passeport canadien c'est plus facile pour plein de trucs qu'avec un passeport mexicain » (Isabella, 34 ans, Mexique, **citoyenne**)*

L'importance accordée à l'obtention d'un passeport canadien, et surtout à ses avantages, témoigne entre autres des difficultés vécues par les participantes lors de leurs déplacements internationaux. En dépit du fait qu'il s'agit d'un bénéfice instrumental lié au statut de citoyenneté, l'importance qu'on accorde à l'obtention d'un passeport illustre l'incidence réelle de l'obtention du statut de citoyenneté sur la vie de certaines personnes. À cet égard, Leitner et Ehrkamp (2006) ont aussi trouvé, dans une étude ethnographique portant sur la valeur et la signification attribuées à la citoyenneté par des immigrants en Allemagne et aux États-Unis, que l'obtention d'un statut de citoyenneté dans le pays d'immigration présente des bénéfices très concrets pour certains d'entre eux. Une majorité des participantes à la présente étude étant originaires de pays à partir desquels un visa de visiteur est nécessaire pour entrer au Canada (Citoyenneté et Immigration Canada, 2016), il est possible que l'importance accordée à l'obtention d'un passeport (comme bénéfice du statut de citoyenneté) soit surévaluée par les participantes.

Si la plupart des participantes semblent avoir développé une conceptualisation instrumentale de la citoyenneté au Canada, certaines femmes, généralement plus sensibilisées et informées quant aux questions politiques, ont également fait mention des droits politiques auxquels la citoyenneté leur donne(ra)it accès.

*« Mais nous on l'a demandée parce que c'est synonyme de stabilité, c'est une garantie, un passeport, on ne sait pas s'il y aura une loi qui nous renverra chez nous. Et moi, il est hors de question que je vive dans un pays sans pouvoir voter, sans avoir mon mot à dire sur qui me gouverne » (Manon, 42 ans, France, **citoyenne**).*

*« Écoutes, avoir la citoyenneté c'est avoir le droit de vote, avoir le droit de vote c'est avoir le droit de choisir qui va t'aider et qui va avancer les choses. (...) Rien que d'aller à l'aéroport et passer ton passeport. T'as pas besoin de faire un contrôle parce que t'es Algérien... Juste ça, ça vaut la peine d'être citoyen » (Aïcha, 41 ans, Algérie, **citoyenne**).*

Citoyenneté et participation politique formelle chez les femmes rencontrées

Tel que démontré plus tôt, la pratique de l'engagement civique est généralement comprise et traitée par les femmes rencontrées comme appartenant à un registre de participation différent de la participation politique. Mais la distinction qu'elles établissent entre ces deux types de participation ne signifie pas que l'importance de la seconde est occultée : les femmes qui possèdent un statut de citoyenneté ont souvent témoigné de l'importance qu'elles accordent à l'exercice de leur droit de vote, une fois acquis. De façon similaire, le caractère instrumental que les femmes rencontrées prêtent au statut de citoyenneté n'équivaut pas au déni de son importance. La demande de naturalisation est un projet important pour une majorité de celles qui n'ont pas encore de statut de citoyenneté, ou qui n'y sont pas encore éligibles. Les motifs sous-jacents au projet sont généralement liés aux bénéfices anticipés, tel que certains extraits de verbatim présentés précédemment le démontrent.

En dépit du fait qu'elle n'est pas nommée en première instance, l'acquisition des droits politiques – surtout le droit de vote – prend une certaine importance au regard de l'identité politique et du sens de l'appartenance citoyenne des participantes. Il semble toutefois exister une nuance entre l'acquisition et l'exercice des droits politiques : leur acquisition ne constitue généralement pas la raison fondamentale d'amorcer un processus de naturalisation, mais leur exercice devient très significatif au moment où ils sont acquis. Rares sont les participantes (non citoyennes) qui déplorent le fait de ne pas pouvoir exprimer leur voix par le biais des canaux politiques formels. Par contre, la vaste majorité des participantes citoyennes indiquent qu'elles exercent leur droit de vote à chaque occasion et qu'elles jugent essentiel de le faire.

« Si vous pouviez voter, vous iriez? »

Oui, ça c'est sur! Je ne raterais jamais cette chance, c'est très important pour moi de voter » (Dounia, 50 ans, Algérie).

« Est-ce important pour vous de vous exprimer politiquement, de voter? »

C'est une obligation pour moi. C'est important je n'ai jamais raté ma chance. Depuis 2005, j'ai toujours voté » (Ndenga, 65 ans, Congo).

« Et si vous pouviez voter ici? »

Oui, c'est important. C'est important, c'est un devoir de citoyenneté, donc il faut le faire » (Salima, 46 ans, Algérie).

La signification de l'exercice du droit de vote pour les femmes rencontrées demeure cependant variable. Certaines participantes votent par obligation, le vote étant officiellement un devoir au Canada, tel que le précise le *Guide d'étude en vue de l'obtention de la citoyenneté canadienne* (Citoyenneté et Immigration Canada, 2012). D'autres exercent leur droit de vote parce qu'il s'agit d'une manière à la fois concrète et symbolique d'exprimer leur appartenance au Canada, comme le constataient également Simard et Pagé (2009) dans une étude portant sur la participation politique des personnes immigrantes au Canada. La perception des impacts de l'expression de leur voix politique est également variable selon la connaissance et l'intérêt envers le système politique canadien, et (souvent) celui du pays d'origine. Malgré qu'elles aient généralement confiance en le système et le fonctionnement politique du pays hôte, certaines participantes croient que l'exercice de leur droit de vote est vain, ce qui peut à être lié à la transposition du contexte peu démocratique de leur pays d'origine, à destination. Ce phénomène avait aussi été observé par Bilodeau et al. (2014).

« Est-ce important pour vous de vous exprimer politiquement, de voter? »

Je pense que c'est une obligation politique. Moi je n'aime pas la politique. Mais j'ai voté une fois dans ma vie et je me suis juré de ne plus voter. Parce que dans mon pays il y avait pas des élections transparentes. Là je sais que tout es transparent. Je ne sais pas si je vais voter ici un jour... » (Nora, 37 ans, Algérie).

« Est-ce que tu aimerais pouvoir voter? »

Non, pas nécessairement, parce que je pense que quand on vote ça ne change rien. En Chine ça change rien, oublie ça. Alors je pense que moi, c'est juste un vote » (Qian, 38 ans, Chine).

Malgré que la participation politique formelle demeure importante et significative pour plusieurs participantes, elle se distingue de façon importante, d'un point de vue politique, de leurs activités d'engagement civique. Même si certains auteurs considèrent l'engagement civique des personnes immigrantes comme une forme de participation politique informelle (Black, 1987, 2011; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a; Simard et Pagé, 2009) ces deux formes de participation ne semblent pas se substituer l'une à l'autre chez les femmes rencontrées. Autrement dit, les observations présentées dans cette section confirment que la pratique de l'engagement civique ne représente pour les participantes (de tous statuts confondus), ni une forme alternative, ni une forme complémentaire d'action politique.

La citoyenneté formelle versus la citoyenneté substantive des femmes rencontrées

Peu de liens peuvent être établis entre la citoyenneté formelle (statut et droits) des participantes, et leurs pratiques d'engagement civique. En effet, très rarement, les femmes rencontrées ont discuté de leurs droits politiques ou de participation politique formelle en lien avec leurs activités d'engagement, conceptualisées comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive. Parallèlement, peu de participantes ont cité d'autres bénéfices associés à l'obtention du statut de citoyenneté que la possession d'un passeport canadien, et plus exceptionnellement, l'acquisition de certains droits politiques (surtout le droit de vote). Ces observations concordent avec la notion d'indépendance entre les aspects formels et substantifs de la citoyenneté, détaillée au chapitre 1. Rappelons que cette idée suggère que, même si en théorie, la citoyenneté formelle inclut ses aspects substantifs, la pratique d'une citoyenneté substantive fait l'objet d'inégalités, chez certains individus ou groupes d'individus qui possèdent le statut de citoyenneté. Dans le cadre de ce projet, les perceptions des participantes quant à leur propre capacité à agir comme des citoyennes et à être reconnues comme telles, semble généralement se distinguer de leur statut. La signification souvent instrumentale que prend pour elles l'obtention (ou même la demande) du statut de citoyenneté en témoigne.

La notion de « promesse vide » (*hollow promise*), empruntée par certains auteurs pour critiquer le concept de citoyenneté jette un éclairage pertinent sur ces observations. La critique de la promesse vide réfère au caractère idéalisé et normatif de l'égalité dont le statut de citoyenneté est (supposément) garant. Tel que le souligne Irene Bloemraad (2018), "A rich line of scholarship (...) finds evidence that social or symbolic boundaries can trump legal designations, today and in the past (...). 'Hollow promise' critics observe that substantive citizenship – equality of rights and outcomes – varies so widely that formal citizenship is largely irrelevant". La comparaison du concept de citoyenneté à une « promesse vide » présume alors de l'influence prépondérante d'éléments différents du statut légal sur la possibilité qu'ont les personnes d'agir, d'être incluses et d'être reconnues comme des citoyennes, même lorsque leur statut est pris en compte. À cet égard, l'origine ethnique (C. Fox, 2012; Glenn, 2002; Ralston, 2006) et le genre (Abraham et al., 2010a; Glenn, 2002; Ralston, 2006) sont couramment cités; s'y ajoutent l'origine immigrante (Bosniak, 2006; Ralston, 2006) et la participation à l'économie nationale (Shklar, 1991; Somers, 2008a). La présente étude suggère qu'au-delà de leur statut, la capacité des femmes immigrantes à participer

(économiquement, de surcroît) à la société est particulièrement déterminante de leur possibilité d'être perçues et reconnues comme des citoyennes. Je reviendrai sur cette question dans la dernière section de la thèse.

La pratique de l'engagement civique en réponse à l'exclusion de la citoyenneté : l'importance du contexte

En faisant l'étude du sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes, puis en conceptualisant l'engagement civique comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive, on constate que leur implication dans des activités d'engagement revêt une certaine importance dans la définition des participantes de leur propre citoyenneté. Ces observations ont été décrites dans le chapitre précédent, qui proposait entre autres une analyse des liens entre la contribution jugée utile à la société, la revendication de reconnaissance sociétale et l'appartenance citoyenne des femmes rencontrées. Cette analyse s'est prolongée dans ce chapitre, proposant que le statut des participantes à l'étude semblait relativement moins important, eu égard à leur appartenance citoyenne, que leur capacité à participer, ou à contribuer à la société hôte. On y constatait également que malgré que les pratiques d'engagement civique semblent assez étroitement liées au développement d'une appartenance citoyenne (partielle), les femmes rencontrées les distinguent clairement de la participation politique formelle, et elles ne les considèrent généralement pas comme une forme alternative d'action politique.

Ces observations mettent en exergue l'importance de considérer le contexte dans lequel le sens politique de l'engagement civique des immigrants est étudié, et permettent de situer la recherche par rapport à d'autres études dont l'objet est similaire. Il a été proposé un peu plus tôt que l'étude des aspects politiques de l'engagement civique des personnes immigrantes emprunte souvent une approche performative de la citoyenneté, dans laquelle l'accès à une citoyenneté formelle (statut et droits) constitue un élément sous-jacent important aux pratiques d'engagement. La majorité de ces études sont menées dans un contexte d'immigration et de réception des immigrants différent de celui du Canada (et du Québec) qui, tel que décrit au chapitre 2, s'avère comparativement accueillant (tant en termes institutionnels que sociaux) vis-à-vis de l'immigration. La façon dont l'engagement civique est pratiqué (ou non) par les personnes immigrantes en réponse à l'exclusion de la citoyenneté montre bien que lorsque les personnes immigrantes négocient leur *membership* dans une communauté politique, la non-citoyenneté (et

surtout, la précarité du statut) représente un objet plus ou moins important d'exclusion sociale selon les contextes nationaux. Pour le dire autrement, les conditions dans lesquelles l'engagement civique est pratiqué dans le contexte montréalais (et peut-être plus largement, québécois) ne prêtent pas vraiment à l'étude de l'exclusion de la citoyenneté politique. Toutefois, cette observation n'équivaut pas à nier l'existence d'un sens politique à l'engagement civique des femmes rencontrées. Contrairement aux immigrants illégaux (ou au statut précaire) cités dans les études recensées plus haut, et dont le sens politique de l'engagement est étroitement lié à leur exclusion de la citoyenneté politique, la pratique de l'engagement civique des femmes rencontrées dans la présente étude semble répondre à une forme d'exclusion de la citoyenneté économique ou à un sentiment de n'être pas pleinement reconnues comme unE membres à part entière de la société, notamment en raison de leur difficulté à intégrer le marché du travail rémunéré.

Tel que le proposaient des analyses précédentes, le lien entre la pratique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté se trouve principalement dans le sens de l'appartenance citoyenne qui se développe par l'entremise des activités d'engagement des participantes, qu'elles considèrent souvent comme une contribution utile à la société hôte. Mais, le lien entre l'engagement civique et l'appartenance citoyenne demeure partiel, comme le soulignaient certaines analyses présentées au chapitre précédent, qui montraient que les femmes rencontrées jugent moins significative la pratique de l'engagement civique que la participation économique, au regard de leur propre citoyenneté. Par exemple, l'analyse des interactions entre la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré mettait en lumière l'importance que revêt la participation économique pour les participantes, particulièrement au regard de leur propre inclusion et appartenance sociétales. Une certaine concurrence pouvait être observée entre l'engagement civique et la participation économique chez les femmes rencontrées. L'occupation d'un emploi rémunéré apparaissait alors comme étant prioritaire par rapport aux activités d'engagement civique, jugées moins valorisantes au regard de leur appartenance citoyenne. La section suivante propose une analyse plus approfondie de ce phénomène, tout en maintenant un lien avec l'objet principal de la recherche. Dans un premier temps, elle traitera de la relation que les participantes établissent entre leur pratique de l'engagement civique, compris comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive, et leur sens de l'appartenance citoyenne. Dans un second temps, elle abordera l'aspect « incomplet » de la citoyenneté des femmes rencontrées, en proposant une analyse de la participation au marché du travail (rémunéré) comme élément qui

semble essentiel à la perception de soi comme une citoyenne à part entière, et comme pratique de citoyenneté substantive prépondérante.

PARTICIPATION ET APPARTENANCE CITOYENNES : DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE À LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENT CIVIQUE ET APPARTENANCE CITOYENNE

Tel que les analyses du chapitre 4 le proposaient, les femmes rencontrées associent la pratique de l'engagement civique au développement d'un sens de la citoyenneté (partiel). Eu égard à leur appartenance citoyenne, deux phénomènes ont paru ressortir de l'analyse : en premier lieu, l'engagement civique permet aux participantes de développer leur capital social, qui se traduit en une forme d'appartenance sociétale; en second lieu, les activités d'engagement civique représentent une forme de contribution utile à l'ensemble social qui permet aux femmes engagées de revendiquer une certaine reconnaissance, puis une appartenance à titre de membres à part entière de la société hôte. Cette réflexion est souvent inspirée par la conceptualisation normative qu'ont les participantes de l'engagement civique, c'est-à-dire qu'une majorité d'entre elles perçoivent ces activités comme quelque chose qu'elles « devraient » faire, notamment en raison des multiples incitatifs qui leur sont présentés à cet égard, particulièrement au début de leur parcours canadien. Le lien entre l'engagement civique (et autres formes de contribution sociétale) et la revendication d'une appartenance citoyenne est notamment documenté dans les écrits portant sur les pratiques de citoyenneté substantive des immigrants, qui suggèrent que ces pratiques leur permett(raient) d'agir comme des citoyennes et d'être reconnues comme telles. Dans cette optique, l'engagement civique représente une forme de participation citoyenne qui, au même titre que la fondation d'une famille et l'éducation des enfants, la participation à la fiscalité du pays (payer les taxes et impôts), la participation au marché du travail (l'occupation d'un emploi rémunéré), la scolarité, etc. peuvent contribuer à la perception de soi comme d'unE citoyenNE (Bloemraad et al., 2016; Coll, 2004, 2010; Gleeson, 2015; Jenson, 1998; Pallares, 2015; Patler, 2017; Ralston, 2006; Ramakrishnan et Bloemraad, 2008a). La section suivante montre l'importance de poser un regard différencié sur ces diverses formes de participation à la société hôte (je concentrerai mon propos sur l'engagement civique et la participation économique), afin de mieux comprendre la façon dont le rapport à la citoyenneté s'établit chez les femmes rencontrées. Elle s'intéresse

spécifiquement aux thèmes (incontournables dans le cas de la présente étude) de l'appartenance citoyenne et de la participation économique.

LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE COMME FORME D'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ SUBSTANTIVE

L'engagement civique permet certes aux participantes à cette étude de développer un sens de l'appartenance citoyenne, principalement par le biais du capital social généré dans le cadre des activités d'engagement, et de la reconnaissance sociétale obtenue par l'entremise de la pratique de certaines activités d'engagement. Mais la participation économique, (occupation d'un emploi rémunéré dans la société hôte), paraît représenter un élément essentiel à la perception d'elles-mêmes comme des citoyennes à part entière. Dans la section du chapitre précédent qui porte sur les interactions entre la pratique de l'engagement civique chez les participantes et leur occupation d'un emploi rémunéré, il était suggéré que l'engagement civique dans un organisme de la société civile pouvait avoir une fonction de pré-emploi (rémunéré). On constatait alors que la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré constituaient deux « mondes sociaux » concurrents, dont le second bénéficie souvent d'une plus grande valorisation sociale (et publique) aux yeux des participantes. Or, a-t-il été observé dans plusieurs cas, la pratique de l'engagement civique peut être abandonnée au profit de l'occupation d'un emploi rémunéré, et ce, pour de très diverses raisons. Ces observations confirment d'ailleurs ce que Slade, Luo et Schugurensky (Slade et al., 2013) avaient observé dans une étude qualitative portant sur les expériences d'engagement des immigrants impliqués dans des organismes de la société civile à Toronto.

La présente section est construite à partir des constats exposés ci-haut et aborde la participation économique des participantes comme une pratique de citoyenneté substantive. En premier lieu, je traite de la manière dont les femmes rencontrées discutent de la participation économique à la société, et des liens qu'elles établissent entre leurs activités d'engagement civique, leur potentielle participation économique, et leur sens de l'appartenance citoyenne. Les analyses des données présentées me conduiront à proposer que la participation économique, dans le pays hôte, constitue une pratique de citoyenneté substantive prépondérante chez ces femmes immigrantes. Les deux sections suivantes proposent une réflexion sur la façon dont on peut comprendre ces observations, dans le contexte du régime de citoyenneté canadien. D'abord,

j'établis un lien entre mes observations et les notions de *contractualisation de la citoyenneté* (Somers, 2008b, 2008a) et de *citoyenneté de marché* (Deckard et Browne, 2015; Deckard et Heslin, 2016). Ensuite, je propose une courte analyse de la manière dont ces concepts peuvent s'appliquer à la présente étude. Cette dernière section pose un regard sur la valeur perçue de la citoyenneté dans le contexte du régime de citoyenneté actuel au Canada. Elle vise à réitérer l'importance d'étudier la citoyenneté des personnes immigrantes, ainsi que leurs pratiques de citoyenneté, dans leur contexte.

Si cette recherche ne prévoyait pas *a priori* aborder la dimension économique de la citoyenneté des participantes, force est de constater que ce thème s'est imposé de lui-même, apparaissant en filigrane de presque tous les entretiens de recherche. Les données coproduites dans le cadre de cette étude montrent que les femmes rencontrées ont très majoritairement, et souvent très tôt dans leur parcours canadien, intégré la notion d'*appartenance économique* à la conceptualisation de leur propre citoyenneté. Les sujets des difficultés d'intégration économique, de l'insertion en emploi (rémunéré) et de l'importance du travail rémunéré par rapport à leur perception d'elles-mêmes comme des citoyennes étaient omniprésents dans les discours d'un grand nombre de participantes. Je concentrerai ici mon propos sur la manière dont les femmes rencontrées ont discuté de l'importance de leur participation économique à la société hôte – un thème que le guide d'entretien ne prévoyait pas aborder directement – pour montrer la place que prend l'occupation d'un emploi rémunéré dans le développement de leur sens de la citoyenneté.

Les participantes ont saisi, à divers moments de l'entretien, l'opportunité de discuter des difficultés d'insertion en emploi. Par exemple, les discussions portant sur leurs activités d'engagement ont conduit plusieurs femmes à mentionner que malgré que ces activités puissent constituer un tremplin vers l'obtention d'un premier emploi, l'insertion économique demeurerait tout de même difficile. La quatrième section du guide d'entretien, qui aborde la portée de l'engagement civique des participantes, leur offrait aussi l'opportunité de discuter de la manière dont elles comprennent leur contribution à la société, et d'exprimer un jugement sur la valeur des différents types de contributions apportées par les personnes immigrantes.

Pour certaines participantes, le constat apparaît clair : la pratique de l'engagement civique constitue une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive qui peut procurer un certain sens de l'appartenance, qui est lui-même issu d'une forme de reconnaissance sociétale découlant de la

contribution utile apportée à la société. Mais la reconnaissance par les pairs, à titre de citoyenne à part entière, semble véritablement provenir de l'occupation d'un emploi rémunéré, qui représente une forme mieux reconnue d'activité productive. Les extraits suivants montrent que, tel que proposé plus tôt, la pratique de l'engagement civique constitue pour plusieurs femmes rencontrées une réponse à l'exclusion de la citoyenneté économique, voire une « stratégie défensive » (Couton, 2015) qui peut leur permettre de surmonter les obstacles à l'intégration économique :

« (...) ce n'est pas le bénévolat seul qui m'a permis de me sentir citoyenne et quand j'ai arrêté de faire du bénévolat, je me sentais plus citoyenne qu'avant, mais pas comme aujourd'hui, parce que c'est le travail qui a fait que je me sens aujourd'hui citoyenne (...) donc oui le bénévolat aide, mais le jour où j'ai travaillé et (...) L'emploi est la clé ». (Manon, 40 ans, France).

« (...) j'aime pas vivre au dépend des autres, le travail c'est la stabilité, ça va beaucoup m'aider peut-être même beaucoup à m'impliquer aussi.

Le travail va vous aider à vous impliquer...

Oui, beaucoup plus, parce que là, je vais avoir un revenu, je vais avoir... on se sent plus citoyen, et surtout accepté et inclus quand on a un emploi... » (Nora, 37 ans, Algérie).

« Honnêtement avant même d'obtenir la citoyenneté, je me sentais citoyenne. Donc c'est ça, mon implication sociale oui, mais en travaillant, en payant mes impôts, en pour moi... c'est ça ma citoyenneté, en contribuant économiquement, et culturellement et socialement à la société » (Ikram, 55 ans, Algérie).

« Oui, l'engagement favorise beaucoup ça, ça permet. Mais je pense que c'est vraiment le travail qui fait qu'on est un citoyen. C'est comme si la participation est plus significative » (Marie, 42 ans, Suisse).

« Alors qu'est-ce qui vous a permis d'avancer sur le spectre [exercice III] ?

Oui, au début c'était pas du tout citoyenne. Mais je ne sais pas... c'est pas juste l'engagement. C'est aussi ma vie ici, les droits et les responsabilités... L'emploi aussi, parce que tu te sens plus impliquée dans la société » (Isabella, 34 ans, Mexique).

Pour certaines participantes, dont l'accueil et l'intégration sociale ont posé de moindres obstacles, l'intégration économique a semblé représenter la première barrière à surmonter pour développer un sentiment d'appartenance citoyenne :

« Alors (...) Vous vous sentiez citoyenne en arrivant parce que tout était prêt...

Oui, je suis bien reçue, comme la fameuse phrase...bienvenue... c'est comme si on vous dit que vous êtes chez vous... je ne sais pas si les autres l'ont senti aussi... la seule chose c'est que je n'ai pas d'emploi, et il faut chercher (...) Et le seul inconvénient c'est les diplômés qui ne sont pas reconnus » (Salima, 46 ans, Algérie).

Ces extraits des entretiens démontrent que l'occupation d'un emploi rémunéré et la contribution économique à la société hôte demeurent des éléments-clé de « l'intégration » des personnes immigrantes, tel que l'ont constamment documenté les études canadiennes sur l'immigration au fil des ans (Boulet, 2016; Chicha et Charest, 2008; Chicha et Gril, 2018; Omidvar et Richmond, 2003; Schwartz, 2012; Shields, 2004; Tastsoglou et Miedema, 2005). Ils montrent également que la pratique de l'engagement civique des personnes immigrantes, et particulièrement des nouveaux arrivants, est intimement liée à un projet d'intégrer le marché de l'emploi (rémunéré). Ces observations contribuent à confirmer ce qu'un nombre grandissant d'études sur la pratique de l'engagement civique des immigrants suggèrent, c'est-à-dire que les personnes immigrantes, et particulièrement les immigrants plus récents, tendent à s'engager dans des organismes de la société civile en réponse aux défis et aux obstacles de l'intégration économique (Couton, 2015; Duguid, Mundel et Shugurensky, 2013; Jarotkova, 2017; Schugurensky et Slade, 2005; Slade et al., 2005, 2013). Les immigrants rencontrent couramment différentes barrières à l'entrée du marché de l'emploi canadien, et ce, en dépit de leurs niveaux de qualification, diplômes et titres de compétences (Chicha, 2009; Chicha et Charest, 2008, 2013; Ledent et al., 2017). En effet, le capital humain dont disposent les chercheurs d'emploi immigrants ne semble pas nécessairement contribuer à une insertion en emploi correspondant à leurs attentes, faisant plutôt varier les principaux obstacles qui se dressent devant eux. En réponse à ces difficultés (non-reconnaissance des diplômes et titres de compétence, non-reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger (ou manque d'« expérience canadienne »), barrière culturelle, barrière linguistique, pour ne nommer que ceux-là), une pratique commune est de trouver une *expérience de travail canadienne* dans une activité non-rémunérée, souvent pratiquée dans un organisme issu de la société civile (Duguid, Mundel, Schugurensky et Haggerty, 2013; Slade et al., 2013; Tastsoglou et Miedema, 2000). Tel que l'évoquent Duguid et al. (2013), “the case study on recent immigrants shows that this particular group of people would rather take a paid position if they had the choice. Since employers in the host society do not recognize their significant international work experience, these immigrants must undertake volunteer work to gain local experience if they want to apply for a paid job”.

L'objet de la présente étude n'est pas de déterminer le rôle des pratiques d'engagement civique dans le processus d'« intégration » des immigrants, mais plutôt de comprendre le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes, et de connaître les liens qui peuvent être établis entre leurs pratiques d'engagement et leur sens de la citoyenneté. Or, à l'instar des études portant sur l'engagement civique et l'« intégration » des immigrants, les données coproduites lors des entretiens de recherche nous entraînent aussi vers le thème de la participation économique. Ces données montrent, tel qu'indiqué précédemment, que la pratique de l'engagement civique peut contribuer à l'entrée des personnes immigrantes sur le marché du travail, à leur intégration sociale, et au développement d'un sens de la citoyenneté. Mais les entretiens montrent aussi qu'au regard du sens de la citoyenneté des femmes rencontrées, la participation économique (ou l'occupation d'un emploi rémunéré) constitue un élément déterminant, voire prépondérant par rapport à leurs pratiques d'engagement civique.

Les liens entre la participation économique des personnes immigrantes et leur sens de la citoyenneté sont plus souvent traités de façon théorique dans la littérature, mais semblent aujourd'hui susciter un certain intérêt au sein des *citizenship studies*. Si les liens entre l'emploi rémunéré/la participation économique et la citoyenneté (Grenier, 2009; Schultz, 2000; Shklar, 1991), et entre les inégalités socioéconomiques et la citoyenneté (Marshall, 1950; Somers, 2008a), ont fait l'objet de plusieurs études et essais théoriques, ils ne prennent toutefois pas nécessairement ni systématiquement en compte la question de l'immigration. Au Canada, la prise en compte de l'immigration dans les débats sur la citoyenneté et la participation économique paraît essentielle, et la littérature canadienne qui s'y intéresse est aujourd'hui dominée par des études sur les aspects économiques des politiques d'immigration (Bhuyan, Jeyapal, Ku, Sakamoto et Chou, 2017; Dufour et Forcier, 2015; Faraday, 2012; Rajkumar, Berkowitz, Vosko, Preston et Latham, 2012; Vosko, Preston et Latham, 2014; Wright, Groutsis et van den Broek, 2017).

Ainsi, la recherche s'intéresse encore peu à la manière dont la participation économique des personnes immigrantes s'insère dans les idéaux normatifs de la citoyenneté aujourd'hui. Tel que le soulignait récemment Irene Bloemraad (2018) :

“There is clearly an untapped vein of economic citizenship about which we need systematic evidence. Do normative citizenship conceptions include employment and paying taxes? This is the claim of those spotlighting the increase in ‘neoliberal’ citizenship (...). If salient, economic citizenship cross-cuts legal status since there are workers and non-workers among both citizen and noncitizen populations” (Bloemraad, 2018, p. 19).

Le point de vue des immigrants sur ces questions paraît également assez peu exploré dans la littérature scientifique. La notion d'appartenance économique, qui réfère à la manière dont les personnes immigrantes développent un sens de l'appartenance citoyenne, c'est-à-dire qu'elles se perçoivent comme des membres à part entière de la société par le biais de leur participation économique, est encore peu abordée, tant au plan théorique qu'empirique. Tel que le faisaient récemment remarquer Warikoo et Bloemraad (2018, p. 739; 749), "(...) surveys do not usually include questions on whether employment, wealth or economic mobility makes someone truly American (...) There is a longstanding recognition that economic opportunity and hard work are part of a particular "American Creed". But survey research on national identity rarely taps economic belonging".

Les données produites dans le cadre de cette recherche ne permettent pas d'étudier le thème de l'appartenance économique des personnes immigrantes en profondeur, car, tel que mentionné précédemment, le guide d'entretien ne prévoyait pas spécifiquement aborder ces questions. J'ai discuté dans cette section de la manière dont les femmes rencontrées ont traité de l'importance de leur participation économique à la société pour montrer la place que prend l'occupation d'un emploi rémunéré dans le développement de leur sens de la citoyenneté. Je poursuivrai cette analyse en mettant en exergue le lien qu'elles établissent entre leur participation économique et une pleine appartenance citoyenne.

Intégration économique et appartenance citoyenne des femmes rencontrées

C'est par la signification que prend la non-participation économique chez certaines participantes que se révèle leur perception du rôle que prend l'intégration économique dans leur propre appartenance citoyenne. J'ai constaté que pour plusieurs d'entre elles, l'absence de travail rémunéré est symbole de repli sur soi, de refus de l'intégration, ou encore d'exclusion sociale *de facto*. Parallèlement, les difficultés d'insertion en emploi (réelles ou anticipées) sont associées par plusieurs participantes à une certaine marginalisation sociale.

Par exemple, certaines femmes perçoivent que les difficultés d'intégration économique participent à creuser un écart social entre les immigrants et non-immigrants, dès leur arrivée :

« Chaque immigrant qui vient avec une idée, il se dit, bien je vais faire mon truc comparatif, il dit hop, je vais faire le truc comparatif et je vais travailler. Et puis il est cassé. C'est comme si on le refuse, il frappe un peu partout et c'est pas bon! Ce sont des décisions qui sont prises par le politique, je ne sais pas. (...) Je pense qu'il

faut changer un petit peu les choses [par rapport à l'accès aux emplois qualifiés] pour que l'immigrant quand il vient, il va vraiment s'intégrer, il va dire moi je suis pas différent du Québécois, je peux être Québécois. Pour ne pas créer cette différence. Ça peut apporter autre chose après on ne peut pas savoir » (Hanane, 40 ans, Algérie).

Pourquoi on peut se sentir exclu de la citoyenneté?

Il y a plein de raisons pour lesquelles on peut se sentir exclu de la citoyenneté, parce qu'on ne peut pas trouver de travail avec son diplôme, parce qu'on nous dit constamment qu'on est avant tout Maghrébin, Français, Suisse... (...) Il y a plein de raisons pour lesquelles on peut se sentir exclu, mais je pense que l'intégration professionnelle reste l'une des choses les plus difficiles. On ne se sent pas bienvenu, on se sent pas accueilli si personne ne veut de nos compétences (Marie, 42 ans, Suisse).

D'autres participantes établissent assez clairement une relation entre le sens de la citoyenneté et l'occupation d'un emploi rémunéré dans la société hôte :

« Qu'est ce qui manque pour que vous vous sentiez pleinement citoyenne? »

Parce que là je ne travaille pas. C'est une honte pour moi, de ne pas pouvoir trouver un emploi. J'ai pas envie de... c'est comme si le pays m'a sauvée » (Nora, 37 ans, Algérie).

« Je pense que c'est vrai que je me sens plus, mais... Je sais pas, j'ai pas encore le sentiment d'être pleinement... j'ai encore un pied en Côte d'Ivoire. Mes parents sont encore là-bas. Ils ont des problèmes d'articulations, ils ne pourraient pas supporter l'hiver. Alors ils restent. Et le travail, oui, c'est sûr que je sentirais que je suis plus intégrée, plus citoyenne. (Aminata, 32 ans, Côte d'Ivoire).

« C'est vraiment une question difficile parce que souvent on parle d'intégration et d'adaptation et tout et pour moi d'ailleurs, c'est la règle aussi, l'intégration c'est le travail. Donc si une personne n'arrive pas à percer sur le marché du travail, est-ce qu'on va considérer qu'elle est intégrée ou pas, alors que pour tout le reste... elle est ... elle participe, peut-être qu'elle est bénévole quelque part, elle suit le système, elle paie ses taxes, elle fait tout ce qu'il faut faire... est ce que à ce moment-là on peut dire que cette personne est pas intégrée, est ce qu'on ne devrait pas la considérer comme citoyenne? » (Fatna, 40 ans, Maroc).

Dans certains cas, les participantes ont clairement exprimé la relation qu'elles perçoivent entre leur participation économique et leur appartenance citoyenne. Il appert en effet que leur reconnaissance sociale et politique passe par leur intégration économique. L'occupation d'un emploi rémunéré représente alors une pratique de citoyenneté substantive prépondérante : elle permet aux femmes immigrantes rencontrées de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues par leurs concitoyenNEs comme des membres à part entière de la société

hôte. Ainsi certaines participantes ont indiqué qu'elles incitaient régulièrement d'autres personnes d'origine immigrante à contribuer à l'économie du pays hôte. Cette incitation à la participation économique s'inscrit, d'une certaine façon dans la logique « contractuelle » de la citoyenneté en ce qu'elle associe la participation économique à une obligation de « remplir sa juste part du contrat social » :

« (...) moi comme immigrante aussi j'arrive par le bénévolat à m'intégrer parce que j'arrête pas de les sensibiliser [les femmes qui sont impliquées dans un programme d'intégration]. (...) elles sont dans ce programme-là ces femmes-là depuis qu'elles sont arrivées, aucune ne se décide à retourner sur le marché de l'emploi ou à retourner aux études. Elles sont sur l'aide sociale, le fait de participer au programme [vient avec](...) un accompagnement financier tel que le remboursement du transport, et un 130\$ de forfait par mois qu'on leur donne. Moi je leur dit que ce n'est pas ambitieux de leur part, elles doivent être de passage dans le programme et pas s'éterniser là » (Mariame, 40 ans, Côte d'Ivoire).

« Quand on arrive on a ...d'abord c'est pas facile. Quitter tout. Et puis commencer là, là, sans rien, avec le bien-être social, c'est comme si tu vas quémander. Pour moi c'était ça. Alors je voulais mettre dans chaque femme qui arrivait ici, l'idée que tu peux travailler, il y a des manufactures, il y a des places où tu peux aller faire des applications, pour que tu te trouves du travail, tu ne peux pas rester chez ton enfant, tu peux être autonome. Il faut vivre comme les autres ici (...) » (Ndenga, 65 ans, Congo).

Pour d'autres participantes, enfin, l'occupation d'un emploi rémunéré représente la seule voie vers une citoyenneté pleine et entière :

« Je voulais trouver un travail. C'est comme valoriser ma valeur. J'aimerais aussi rencontrer des gens, et valoriser ma place dans la société et que je ne peux pas valoriser autrement qu'en faisant ça. (...) » (Qian, 38 ans, Chine).

L'ensemble de ces observations suggère que l'occupation d'un emploi rémunéré, au-delà des bénéfices financiers qui en résultent, comporte une fonction d'inclusion sociale et politique. La participation économique à la société hôte est peut-être, pour plusieurs femmes rencontrées, la forme de contribution à la société qui est la plus significative, eu égard à leur sens de la citoyenneté. Ainsi, l'exclusion du marché du travail, qui est vécue de façon particulière par les immigrants (surtout récents) au Canada, peut effectivement conduire à de multiples formes d'exclusion (Shields, 2004). Ces observations quant à l'inclusion sociale résultant de la participation économique confirme les éléments de discussion théorique présentés dans le chapitre 1, qui suggéraient que la participation économique constitue un pilier de l'inclusion sociale et

citoyenne (Jenson, 1998; Schnapper, 1996; Schultz, 2000; Shklar, 1991). Le commentaire de Jane Jenson (1998) quant à la relation entre la participation économique et la pleine appartenance citoyenne résume bien le phénomène observé : “Full citizenship and democracy demand that everyone have the same capacity for engaging in decision processes that affect their own lives. That capacity is undermined by the apathy and loss of dignity which economic exclusion may foster (...) inclusion means bringing people into contact with a recognised form of economic activity” (Jenson, 1998, p. 24)

Les deux sous-sections suivantes proposent une réflexion sur la manière dont on peut comprendre les observations présentées ci-haut quant aux liens entre la participation économique et le sens de la citoyenneté exprimés par les participantes. La première, intitulée « Participation économique, inclusion et appartenance citoyennes, discute des notions de citoyenneté contractualisée et de citoyenneté de marché et de la façon dont cette perspective très actuelle sur la citoyenneté se prête aux observations faites dans le cadre de cette étude. La seconde, intitulée « Participation économique et citoyenneté en contexte canadien » propose une réflexion sur l'appartenance économique plus ancrée dans le contexte politique de l'immigration au Canada.

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE, INCLUSION ET APPARTENANCE CITOYENNES

Les observations présentées peuvent trouver une explication théorique dans une certaine littérature émergente dans laquelle se déploient les notions de citoyenneté contractualisée (*contractualized citizenship*) (Somers, 2008a) et de citoyenneté de marché (*market citizenship*) (Deckard et Browne, 2015; Deckard et Heslin, 2016). Ces écrits peuvent jeter un éclairage sur certaines observations qui suggèrent que l'intégration économique des participantes revêt une importance prépondérante dans le développement de leur rapport à la citoyenneté.

La notion de citoyenneté contractualisée réfère à la thèse développée par Margaret Somers (2008a) selon laquelle la citoyenneté (en Occident), sous l'effet de quatre décennies de fondamentalisme de marché¹⁶ aurait subi un processus de « contractualisation ». C'est-à-dire que les relations de

¹⁶ L'auteure définit le fondamentalisme de marché comme “(1) A story built on a body of ideas, which can take any number of forms – a public discourse, a political narrative, an ideology or, when hegemonic, an ideational regime; (2) An organized political and social movement, well funded, aggressive, and forcefully evangelizing in its global reach;

citoyenneté, auparavant non-contractuelles, ont graduellement été soumises à une logique de marché selon laquelle les « objets » de la citoyenneté sont marchandisés :

“A contract, in the rights and duties of citizenship, involves an exchange of goods or services that must be equivalent in quantitative value between persons of whom there is no presumption of equivalence or equality. This is the meaning of *quid pro quo* – an exchange of equal market value. Contractualization aims to transform the noncontractualism of citizenship relationships to one of market-driven contractual *quid pro quo* exchange” (Somers, 2008a, p. 89).

Ainsi, dans une logique contractuelle, on demanderait aux citoyens d’être en mesure de fournir des biens et/ou services de valeur marchande équivalente en échange des « privilèges » de citoyenneté qui leur sont accordés. L’auteure fait valoir que les droits, bénéfices et protections qu’octroient l’État, puis les obligations, devoirs et responsabilités dont s’acquittent les citoyens, sont aujourd’hui compris dans une logique marchande, ce qui porte atteinte à l’égalité (idéaltypique) entre les citoyens. En effet, en l’absence de toute forme de contractualisation de la citoyenneté, tant que les citoyens remplissent leurs obligations citoyennes, on présume qu’ils sont des membres égaux, nonobstant la valeur marchande associée à leurs responsabilités citoyennes. Mais, la logique contractuelle (qui peut s’incarner, par exemple dans la privatisation des services publics, des régimes de retraite ou encore de structures d’emploi) fait en sorte qu’à l’incapacité du citoyen de remplir sa part du contrat social correspond un refus, par l’État, de le reconnaître comme un membre à part entière de la communauté sociale et politique (Somers, 2008a).

On reconnaît alors ceux pour qui il est impossible d’assumer leur part du contrat – faute de ressources financières, mais surtout d’un emploi rémunéré – comme des membres dont la valeur morale est moindre. Tel que le suggère Somers (2008a, p. 90), “In a culture marked by the contractualization of citizenship, unemployment becomes contractual malfeasance”. La contribution économique constituerait donc l’un des plus importants piliers de la citoyenneté contractualisée. Dans cette optique, l’occupation d’un emploi rémunéré dans la société (hôte) correspondrait à l’acquittement de la part du citoyen du contrat social, et serait garant de la protection (civique, politique et sociale) par l’État, en retour.

and (3). A set of practices, legal interventions and rulings, political techniques and "technologies"” (Somers, 2008a, p. 74).

Faisant usage de la notion de citoyenneté de marché (*market citizenship*¹⁷), Deckard et Heslin (2016) défendent un point de vue théorique similaire, en abordant la manière dont le marché érige des frontières entre l'inclusion et l'exclusion sein d'une même communauté politique. Traitant plus directement de la question de l'appartenance citoyenne, à l'instar de Deckard et Browne (2015) et de Warikoo et Bloemraad (2018), les auteures font entre autres valoir que dans un paradigme de citoyenneté de marché, l'appartenance à l'État (néolibéral) est modulée en fonction de la « viabilité économique » (p. 295) de ses citoyens. Ainsi, eu égard à l'appartenance citoyenne, la participation au marché du travail national ferait concurrence au statut de citoyenneté, qui a conventionnellement différencié les citoyens des non-citoyens :

“To the extent to which this assemblage of social norms and practices dominate the national understanding of citizenship and, with it, the construction of the borders of inclusion in the polity, the neoliberal state is successful in making market dictates usurp traditional legal ones in the determination of belonging. This effectively purges from the polity members whose social status would have required remediation by the welfare state, while perhaps including in the polity those without explicit legal citizenship who effectively participate in the national economic market” (Deckard et Browne, 2015, p. 667).

La manière dont ces auteures abordent la conceptualisation économique de la citoyenneté et le thème de l'appartenance économique rappelle les notions de reconnaissance sociétale qui ont été exposées plus tôt dans ce chapitre, puis dans le chapitre précédent. En effet, il est souvent question d'appartenance citoyenne comme du fait d'être reconnu comme unE citoyenNE, comme membre à part entière d'une communauté politique par les autres, et ce, souvent en raison de la participation à une activité productive ou économique *reconnue*. Dans le paradigme de la citoyenneté de marché, ne sont reconnues comme membre à part entière de la communauté politique uniquement les personnes qui contribuent au marché du travail national à hauteur des bénéfices sociaux qu'ils pourraient réclamer. Car comme le suggèrent Deckard et Heslin (2016), l'une des principales obligations liées à la citoyenneté de marché est de refuser de s'appuyer sur les droits de citoyenneté sociale : les bons citoyens de marché sont des membre de la société qui montrent un potentiel et un succès économiques, ou, à tout le moins, qui agissent de la sorte. Ils remettent davantage à la société qu'ils ne lui en coûtent.

¹⁷ L'auteure Nathalie Deckard définit (dans un article précédent) la *citoyenneté de marché* comme : “the assemblage of social norms and practices that exclusively include in the nation those people who are economically self-sufficient through their participation in the national capital or labor markets” (Deckard et Browne, 2015, p. 667).

Considérant le propos de cette thèse, je n'aborderai que la pertinence de ces propositions pour les personnes immigrantes. Quelques études empiriques récentes traitant de l'importance de la participation économique par rapport à la citoyenneté des personnes immigrantes ont été recensées et peuvent soutenir ma réflexion.

Il a été mis de l'avant, dans les extraits des entretiens présentés plus haut, que si les participantes à cette étude affichent une conceptualisation de leur citoyenneté principalement orientée vers ses aspects substantifs, soit la participation et (surtout) l'appartenance, la participation économique apparaît comme étant déterminante de leur appartenance citoyenne. Les résultats de certaines études plus empiriques font écho aux observations faites à cet égard. Par exemple, dans une recherche qui porte sur le rôle de la participation économique dans la définition de la citoyenneté chez les personnes sans-papiers aux États-Unis (Georgie), Deckard et Browne (2015) montrent que les discours entourant la « citoyenneté de marché » semblent avoir influencé la manière dont les immigrants comprennent et appréhendent la citoyenneté. Leur enquête, réalisée au moyen d'entretiens individuels auprès de travailleurs migrants et d'une analyse de la couverture médiatique du thème de l'immigration dans le quotidien le plus populaire de la région, montre effectivement qu'en ce qui concerne la « citoyenneté des étrangers » l'importance de leur performance économique semble significative :

“This project not only finds a clear citizenship framing in popular news coverage of the immigration issue, but finds that members of the Latino community have directly engaged with this frame. Notably, Americans appear to believe that people who pay taxes net of their cost to the nation and have a positive economic impact on the nation have some rights to membership in that nation. The debate appears to largely concern the status of unauthorized immigrants, and the right answer regarding their citizenship appears to be held in the answer to the economic question” (Deckard et Browne, 2015, p. 678).

Dans un autre contexte, Warikoo et Bloemraad (2018) montrent que les jeunes (immigrants et non immigrants, issus de différents milieux socioéconomiques) tendent à traiter les fondements classiques de l'identité nationale/citoyenne (lieu de naissance, lieu de résidence, citoyenneté) comme des « conditions minimalistes d'inclusion » (Warikoo et Bloemraad, 2018, p. 746, traduction libre). Les auteures montrent que les répondants favorisent plutôt les « aspects matériels » (p. 739) de l'identité citoyenne tels que les opportunités et le succès économiques, et l'emploi.

Ces études empiriques suggèrent également que la participation économique des personnes immigrantes et/ou minoritaires peut moduler les effets d'une position sociale discriminée (origine

ethnique, origine immigrante). Selon Warikoo et Bloemraad (2018), qui ont étudié le « contenu » de l'identité nationale américaine (*Americanness*) chez les jeunes (immigrants des *high schools* et non-immigrants des *elite colleges*), “more secure economic status might mitigate, though not eliminate, racial or immigrant exclusions” (Warikoo et Bloemraad, 2018, p. 747). Parallèlement, Deckard et Heslin (2016) soutiennent que « les marqueurs identitaires traditionnels tels que l'ethnicité, la langue et l'origine ethnique servent de déterminants indirects à une appartenance qui est maintenant modulée en fonction de la participation au marché du travail national (...) » (Deckard et Heslin, 2016, p. 295, traduction libre).

Enfin, Somers (Somers, 2008a) rappelle que l'impératif de participation économique qui est de plus en plus associé à la pleine citoyenneté peut poser problème quant à deux éléments essentiels que les analyses de la citoyenneté de marché ne semblent pas toujours prendre en compte : le capital humain et les emplois disponibles. Si les travaux de Margaret Somers (2008a, 2008b) ne concernent pas spécifiquement les populations immigrantes, il me semble que les personnes immigrantes pourraient s'en voir concernées de façon particulièrement importante.

Le premier enjeu, celui du capital humain (éducation et autres compétences acquises, expérience de travail), est variable et souvent déterminant de l'employabilité d'une personne. L'auteure fait valoir que les travailleurs n'affichent pas tous un niveau de capital humain dont la valeur marchande est suffisante et compétitive dans l'économie globale. Leur incapacité à trouver un emploi qui leur permet de subvenir aux besoins de leur famille les relègue donc au rang des « pauvres » qui nécessitent l'aide de l'État (p. 109) et que l'on ne reconnaît pas comme membres à part entière de l'ensemble social et politique. Dans le cas des femmes immigrantes rencontrées dans le cadre de la présente recherche, la question du capital humain se pose dans une autre optique. Malgré qu'une part importante des participantes possède un capital humain élevé, qui leur a dans plusieurs cas permis d'obtenir les « points » nécessaires à leur sélection comme immigrantes au Canada, il n'est pas toujours reconnu au sein des milieux d'emploi. Tel qu'on l'a constaté au chapitre précédent, plusieurs participantes étaient sans emploi, à la recherche d'un emploi ou occupaient un emploi précaire au moment de l'entretien. Plusieurs avaient également, à un certain moment depuis leur arrivée, obtenu un soutien financier (sous différentes formes) de l'État. L'occupation d'un emploi rémunéré comme « solution » à l'inclusion sociale et citoyenne doit donc être comprise au regard des difficultés d'intégration du marché du travail rémunéré qui ne concernent pas nécessairement (ou exclusivement) leur niveau de capital humain.

Le second enjeu est celui des emplois disponibles qui offrent une rémunération satisfaisante par rapport aux besoins d'une personne (ou d'un ménage). Somers (2008a) suggère que c'est le manque d'emploi, et non seulement le déficit en capital humain qui peut maintenir certaines personnes (les résidents pauvres de la Nouvelle-Orléans, pour prendre son exemple) en marge du marché de l'emploi. Selon l'auteure, « alors que le déficit en capital humain a longtemps été l'explication priorisée pour expliquer le phénomène du non-emploi, il est aujourd'hui de plus en plus difficile de défendre l'idée selon laquelle le succès sur le marché du travail dépend directement d'une scolarité et d'une formation de qualité » (Somers, 2008a, p. 109, traduction libre). L'auteure ajoute que la mondialisation, à laquelle est associée la délocalisation de plusieurs emplois (non pas uniquement les emplois manufacturiers, mais également la main d'œuvre qualifiée dans plusieurs domaines) fait en sorte que les emplois qualifiés deviennent aussi plus rares. Ce phénomène concerne les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche (et les autres personnes immigrantes) d'une façon particulière. Malgré un capital humain élevé (plus élevé que la moyenne des Québécois), les personnes immigrantes affichent encore des taux de chômage plus élevés que les autres Québécois (Chicha et Gril, 2018). Ils rencontrent des obstacles à l'accès à l'emploi (rémunéré) qui sont d'une part dus à la difficulté à faire reconnaître leurs diplômes, titres de compétences et expérience, puis à une pénurie d'emploi, dans certains domaines.

Dans la section suivante, je m'intéresse à la façon dont les observations quant à l'importance que prend la participation économique par rapport à l'appartenance citoyenne des participantes peuvent être comprises au regard des politiques d'immigration au Canada. Cette dernière section ne vise pas à faire l'étude complète des maillages entre le marché du travail et l'immigration au Canada, mais plutôt de comprendre comment les politiques et programmes d'immigration peuvent contribuer à la conceptualisation principalement économique de l'appartenance citoyenne des participantes à la présente étude.

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET CITOYENNETÉ EN CONTEXTE D'IMMIGRATION AU CANADA

Tel que les analyses le montraient dans le chapitre précédent, plusieurs participantes à cette étude ont indiqué que très tôt après leur arrivée, elles ont été encouragées à s'impliquer dans des activités d'engagement civique. Qu'elle ait été incitée par les obstacles rencontrés à l'entrée du

marché du travail rémunéré ou encouragée par différents intervenants du milieu de l'accueil et intégration (séances/ateliers d'information à l'arrivée, cours de francisation, ateliers sur l'employabilité), cette implication précoce des participantes dans la société civile du pays hôte annonce dès lors la signification que prend(ra) l'occupation d'un emploi rémunéré, non seulement dans leur « intégration », mais également dans la possibilité d'être reconnues comme des citoyennes à part entière. Cette dernière section a pour objectif de proposer une réflexion sur l'importance de la participation économique dans le développement d'un sens de la citoyenneté chez les participantes, qui est ancrée dans la réalité de l'immigration au Canada et au Québec. Cette réflexion sera appuyée par une analyse des orientations que prennent les politiques et programmes d'immigration et d'intégration des immigrants au Canada et au Québec, principalement par rapport à l'intégration économique des nouveaux arrivants.

Il a été proposé, dans les sections précédentes, que la participation au marché du travail national est perçue par les femmes rencontrées comme une pratique de citoyenneté substantive prépondérante. Ces observations pourraient trouver une explication (partielle) dans les orientations que prend le régime de citoyenneté¹⁸ canadien en matière d'immigration. Le régime de citoyenneté canadien, ses lois, ses pratiques et ses normes, transmettent un message clair quant à l'importance que revêtent la performance et le potentiel économiques des immigrants, tant en ce qui a trait à leur sélection qu'à leurs possibilités de résidence à long terme et d'obtention du statut de citoyenneté. Ce message est souvent reçu, par les immigrants, avant même qu'ils ne fassent parvenir leur demande d'immigration, puis, il est réitéré à diverses occasions durant leur parcours. Dans cette section, je propose que ces différentes réitérations du caractère essentiellement économique d'une « immigration réussie » au Canada, puis les barrières qui se dressent devant ceux dont l'intégration économique est difficile, ou dont la contribution économique est moindre, contribuent à forger la perception d'une nécessité de contribuer à l'économie pour être reconnuE comme unE citoyenNE à part entière.

¹⁸ Je retiendrai ici la conceptualisation du « régime de citoyenneté » développée par Jane Jenson (Jenson, 2007). L'auteure définit un régime de citoyenneté comme les « dispositions, [les] règles et [les] interprétations institutionnelles qui guident et façonnent la prise de décision en matière de politiques et de dépenses publiques, la définition des problèmes par l'État et les citoyens ainsi que la présentation de revendications par les citoyens (...) cet élargissement et cet affinement du concept [permettront de] comprendre les revendications de groupes contemporains et leurs luttes pour la reconnaissance d'une citoyenneté "à part entière" ».

Les questions économiques, et la manière dont les exigences de la citoyenneté de marché sont remplies par les immigrants, sont des enjeux importants au sein des débats sur l'immigration dans la plupart des pays qui accueillent des populations immigrantes. Au Canada, un système de « points » visant à sélectionner des immigrants qui satisfont les exigences en termes de capital et de capital humain (qualifications, diplômes, compétences linguistiques) a été mis en place dès 1967, entre autres dans le but de privilégier une immigration économique et indépendante et de limiter la réunification familiale (Kelley et Trebilcock, 2010, p. 354-355, traduction libre). Or, les arrimages entre les besoins des marchés d'emploi et l'immigration se sont accrus au fil du temps, et surtout depuis l'adoption de nouvelles lois et politiques sur l'immigration par le gouvernement du parti conservateur du Canada (PCC) à partir de 2008 (Dobrowolsky, 2017; Dufour et Forcier, 2015; Krysa, Mills et Barragan, 2017). De plus, comme le suggèrent certains auteurs, ce gouvernement s'est également employé à cultiver un certain climat de suspicion à l'égard des nouveaux arrivants, les dépeignant entre autres comme étant susceptibles d'« abuser du système d'aide sociale » (Dobrowolsky, 2017, p. 202, traduction libre) ou d'« abuser du système d'immigration » (Dufour et Forcier, 2015, p. 16). Même si certaines des lois et politiques sur l'immigration adoptées par le PCC entre 2008 et 2014 et ont été modifiées par le gouvernement du parti libéral de Justin Trudeau (2015-auj.), le régime de citoyenneté qui avait graduellement été mis en place semble s'être globalement maintenu, surtout dans ses aspects « écono-centrés » (Dobrowolsky, 2017, p. 211). Ainsi, la sélection des immigrants est toujours fondée sur les besoins à court terme des marchés d'emploi, ce qui confère un rôle important aux employeurs privés dans la sélection des immigrants et qui participe à définir l'immigrant idéal, et éventuel citoyen idéal, comme “[a] neoliberal, entrepreneurial citizen, one who [is] self-reliant (i.e. [has] capital of the financial, human or social varieties) and thus [is] responsabilized, could integrate quickly and [is] committed to the private sector” (Dobrowolsky, 2017, p. 206).

La catégorie d'entrée de l'expérience canadienne, créée en 2008 (qui a un équivalent québécois, le Programme de l'Expérience Québécoise, depuis 2009) montre bien la manière dont les immigrants sont informés, avant leur arrivée au Canada, de l'importance que prend(ra) leur contribution économique au pays d'accueil. Afin d'appliquer dans la catégorie de l'expérience canadienne (ou québécoise), les candidats doivent être en mesure de démontrer qu'ils ont acquis de l'expérience de travail dans un domaine qui satisfait les exigences du programme ainsi qu'un certain niveau de compétences linguistiques en français ou en anglais (Immigration Diversité et

inclusion Québec, 2016; IRCC, 2018a). Tel que le suggèrent Sweetman et Warman (2010), puis Bhuyan et al. (2017), en mettant l'accent sur l'expérience plutôt que sur le capital humain plus globalement, le programme participe à transformer le sens du terme « travailleur qualifié », lui soustrayant son caractère prospectif au profit de ses qualités essentiellement rétroactives :

“(...) the CEC [Canadian Experience Class] defines “skilled” retrospectively based on what is effectively a trial run, whereas the Skilled Worker Program defines it prospectively. One important difference is that because technical « occupations and skilled trades are accepted in the CEC, workers who would not have obtained sufficient points in the Skilled Worker Program will be admitted through this new stream” (Sweetman et Warman, 2010, p. 3).

Dans une étude récente, Bhuyan et al. (2017) suggèrent que la catégorie d'immigration de l'« Expérience canadienne » peut être considérée comme une stratégie rhétorique utilisée par le gouvernement pour favoriser l'« édification d'une nation néolibérale » (p. 50). Les auteurs font valoir que les discours médiatiques et politiques mettent principalement l'accent sur le lien essentiel à établir entre l'emploi qualifié des immigrants et le succès de leur immigration. La mise en place du programme de l'expérience canadienne s'inscrirait donc dans une logique de citoyenneté de marché, évoquant une distinction entre le « bon » citoyen néolibéral et l'immigrant « retournable » :

“Our analysis also delineates the multiple effects of branding CE [Canadian Experience] in immigration policy; CE (a) taps into the affective identification with Canadian excellence and pride, (b) identifies potential immigrant who are ready to be employed and thus contribute to Canada's economy and (c) regulates immigrants to align more precisely with neoliberal values (...)” (Bhuyan et al., 2017, p. 59).

Le candidat à l'immigration comprend dès lors, d'après la manière dont le programme est représenté dans la politique d'immigration, mais aussi par son fonctionnement, qui confère un rôle important aux marchés d'emploi et aux employeurs, que le succès de son immigration tient principalement à son succès en emploi, à très court terme et avant qu'il ne présente une demande de résidence permanente.

Le système de dépôt des candidatures à l'immigration économique au Canada, l'« Entrée Express », mis en œuvre plus récemment (et qui trouve également son équivalent au Québec, sous la forme du système de Déclaration d'intérêt), envoie également un message quant à l'importance que revêt l'intégration rapide du marché de l'emploi (rémunéré) par les immigrants. Dans le cas du système de l'« Entrée Express », l'ensemble des candidatures soumises constituent un bassin de candidats potentiels à l'immigration à partir duquel les provinces (sauf le Québec) peuvent

sélectionner les immigrants qui satisfont leurs besoins, notamment sur la base de leur score au Système de Classement Global (SCG). Ce score est composé de points associés à la scolarité, à l'expérience de travail, aux compétences linguistiques, et, surtout, à une offre d'emploi reçue préalablement (IRCC, 2018b; Krysa et al., 2017). La possibilité d'entrer au Canada, et à plus forte raison, celle d'y résider de façon permanente, est clairement associée à l'employabilité, c'est-à-dire au caractère « employable », des immigrants à court terme. Le rôle accru des acteurs économiques privés dans le processus de sélection des immigrants au Canada et au Québec renvoie, alors, à l'importance prépondérante que la politique d'immigration accorde aux nouveaux arrivants prêts au travail dès leur arrivée.

Ces politiques « écono-centrées » (Dobrowolsky, 2017), qui associent une immigration « réussie » à une insertion en emploi rapide, portent une philosophie (néolibérale) qui semble rapidement comprise et internalisée par les femmes immigrantes rencontrées dans le cadre de cette recherche. La participation au marché du travail (rémunéré) du pays hôte peut alors représenter, pour celles et ceux qui sont en emploi autant que pour celles et ceux qui tentent d'intégrer le marché du travail (rémunéré), un pilier de l'appartenance citoyenne, et une manière de revendiquer une appartenance légitime à la société. Le régime de citoyenneté actuel au Canada, qui favorise une représentation de l'immigrant « qui est bienvenu » ou « qui a réussi » comme d'un immigrant qui participe à l'économie, ou un “*market citizen*” (Deckard et Browne, 2015) pourrait contribuer à expliquer la moindre importance que revêtent d'autres types de participation eu égard à la perception de soi comme d'unE « citoyenNE à part entière ». Tel que les analyses présentées plus tôt dans ce chapitre le proposaient, la pratique de l'engagement civique semble permettre aux femmes rencontrées de développer un sens de l'appartenance citoyenne partiel. Elle constitue davantage une « stratégie défensive » (Couton, 2015) déployée face aux difficultés d'intégration du marché du travail (rémunéré), qui permettrait à une majorité d'entre elles d'être reconnues et de se percevoir comme des citoyennes à part entière, qu'une forme alternative d'action politique. Ainsi au regard de leur propre appartenance citoyenne, il semble que la participation au marché du travail rémunéré revêt une importance prépondérante.

Les données coproduites dans le cadre de cette recherche ne permettent d'aborder le thème de l'appartenance économique des personnes immigrantes qu'en surface et de façon interprétative. Et les réflexions proposées ne peuvent être considérées comme étant complètes, premièrement, parce que le guide d'entretien ne ciblait pas directement cet objet d'étude, deuxièmement, parce

que la littérature (canadienne, théorique et empirique) sur le sujet est encore relativement peu développée. Je crois néanmoins que l'exercice s'est avéré pertinent, en raison, notamment, des liens intimes qui étaient constamment établis entre mon objet d'étude principal (le sens politique de l'engagement civique des femmes immigrantes et son lien avec leur rapport à la citoyenneté) et le thème de l'intégration économique des personnes immigrantes. Cette réflexion sur les observations quant aux liens établis par les participantes entre l'engagement civique et la participation économique, puis entre la participation économique et l'appartenance citoyenne ont certes permis de produire une réponse plus complète à la question de recherche principale qui cherchait à documenter la manière dont l'engagement civique des femmes immigrantes est lié à leur rapport à la citoyenneté. Elle a également permis de soulever des questions dont la pertinence scientifique actuelle est manifeste.

CONCLUSION : LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE COMME PRATIQUE DE CITOYENNETÉ PRÉPONDÉRANTE

Ce chapitre avait pour objectif d'étudier le rapport au politique et à la citoyenneté que peuvent développer les participantes par le biais de leurs activités d'engagement civique. Les analyses présentées montrent d'abord que par la pratique de l'engagement civique, chez les femmes rencontrées, peut donner lieu à une forme de socialisation politique, c'est-à-dire que des activités d'engagement des participantes à cette étude peuvent résulter des apprentissages politiques, formels ou informels, délibérés et non planifiés et qui peuvent conduire à des comportements qui ont une pertinence politique. Cette socialisation politique (somme toutes limitée) qui résulte des activités d'engagement civique semble toutefois concerner certains enjeux particuliers qui s'éloignent généralement du champ plus proprement politique ou institutionnel, et qui concernent davantage la justice et l'égalité sociales, et plus particulièrement la question de la condition des femmes (immigrantes, surtout) dans la société hôte. Les analyses montrent, également, le caractère intentionnel de la socialisation politique qui résulte de la pratique de l'engagement civique par les femmes rencontrées.

Il a également été constaté qu'en dépit de la littérature qui établit un lien entre la pratique de l'engagement civique et l'intérêt pour les affaires publiques/politiques ou la participation politique, et les écrits qui considèrent l'engagement civique comme une forme de participation politique informelle, la pratique de l'engagement civique appartient, pour les femmes immigrantes

rencontrées, à un registre différent de la participation politique. Ces observations suggèrent alors que l'engagement civique chez les femmes rencontrées ne représentent pas vraiment une forme alternative (ni complémentaire) d'action politique. Mais la participation politique formelle n'est pas dépourvue d'importance : chez les citoyennes, presque toutes mentionnent qu'elles exercent leur droit de vote à chaque occasion. Pour leur part, les non-citoyennes indiquent généralement qu'elles ont pour projet de demander leur citoyenneté et d'exercer leurs droits politiques. On note toutefois l'aspect normatif sous-jacent à l'exercice des droits politiques : les participantes remplissent leur responsabilité citoyenne, mais un certain désintérêt pour les mécanismes politiques/démocratiques prévaut (à de rares exceptions près). Le rapport des femmes rencontrées au champ politique formel et aux dimensions formelles de la citoyenneté (statut, droits) paraît alors assez instrumental.

L'engagement civique n'étant pas vraiment pratiqué en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique, elle représente plutôt une stratégie d'appartenance (partielle) et un mode de défense déployé pour faire face aux obstacles à l'intégration économique. Les femmes rencontrées ont généralement mis l'accent, dans le chapitre précédent, sur la reconnaissance sociale que leur procurait leur pratique de l'engagement civique, comprise comme une forme de contribution utile à la société. En poursuivant cette analyse, ce chapitre a montré que le sens de la citoyenneté des participantes est largement déterminé par leur capacité à intégrer le marché du travail rémunéré. En mobilisant le concept d'appartenance économique, le chapitre suggère que la participation économique représente une forme d'exercice de la citoyenneté substantive des femmes rencontrées qui est prépondérante, particulièrement dans le contexte du régime de citoyenneté actuel.

CONCLUSION

Cette thèse a mis à l'étude le sens politique de la pratique de l'engagement civique des femmes immigrantes et le rapport au politique et à la citoyenneté qu'elles développent par l'entremise de leurs activités d'engagement. Elle avait pour but, d'abord, de situer théoriquement l'engagement civique dans le champ politique. Tel que le contexte théorique le proposait, elle visait à interroger la manière dont on peut considérer les organismes de la société civile montréalaise comme des lieux du politique, ou pour reprendre l'expression de Catherine Neveu, des espaces de « fabrication de la citoyenneté » (C. Neveu, 2013, p. 207). Ensuite, elle visait à mieux définir le rapport au politique et à la citoyenneté que les femmes immigrantes établissent par l'entremise de leur pratique de l'engagement civique, compris comme l'implication de personnes dans leur collectivité, par le biais d'organismes de la société civile, dont l'objectif, qui se situe au-delà du bénéfice individuel ou familial, est d'identifier et d'aborder les enjeux et problèmes de nature sociale ou politique.

En prenant appui sur la distinction qui s'établit – particulièrement dans la littérature du domaine de la citoyenneté des minorités – entre la citoyenneté formelle et la citoyenneté substantive, cette recherche appréhende la pratique de l'engagement civique chez les femmes immigrantes comme une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive. Cette approche se fonde sur une perspective ascendante (*bottom-up*) de la citoyenneté, qui est centrée sur les *acteur(trice)s*, et qui considère la citoyenneté comme une *pratique*. Elle propose que, malgré que les femmes immigrantes rencontrées obtiennent (ou peuvent obtenir) comparativement facilement la citoyenneté formelle, elles doivent ensuite négocier, ou revendiquer, leur reconnaissance et l'accès égal aux conditions d'exercice d'une pleine citoyenneté (dans les sphères économique, politique et culturelle de la société hôte, par exemple). Comme le démontre mon analyse, la pratique de l'engagement civique au sein d'organismes issus de la société civile peut mettre à la disposition des femmes immigrantes les conditions d'accès à une forme d'exercice de leur citoyenneté. En ce sens, elle peut représenter une forme d'exercice de leur citoyenneté substantive. L'approche adoptée a alors pu faire apparaître l'imbrication des dimensions identitaire et participative de la citoyenneté (laissant celles du statut des droits en arrière-plan). Elle a également mis en exergue les interactions entre les différents types de participation citoyenne, particulièrement dans les champs politique et économique.

Une partie importante de la littérature qui aborde les dimensions politiques de l'engagement civique (incluant celui des personnes immigrantes) postule une certaine relation entre la pratique de l'engagement civique, dans un contexte organisé (tel qu'un organisme issu de la société civile) et la participation politique, l'acquisition de compétences civiques ou politiques, ou encore le développement d'un sens de l'appartenance (généralement citoyenne). Parallèlement, plusieurs auteurs (canadiens) insistent pour intégrer les pratiques d'engagement civique des immigrants à la conceptualisation de la participation politique « au sens large » (par exemple, Black, 2011; Siemiatycki et Saloojee, 2003; Simard et Pagé, 2009). Si les mécanismes à l'œuvre dans la relation (souvent causale) présumée entre les activités d'engagement et les comportements politiques sont généralement peu documentés (Theiss-Morse et Hibbing, 2005), particulièrement en ce qui concerne les personnes immigrantes, deux écoles de pensée dominant dans la littérature. En premier lieu, le capital social développé par le biais des activités d'engagement entraînerait une forme de confiance mutuelle entre les personnes (immigrantes) impliquées, puis dans le système politique (de la société hôte), conduisant ainsi à l'adoption d'attitudes et de comportements politiques (par exemple, M. Berger et al., 2004; Nakhaie, 2008; Putnam, 2000). En second lieu, la pratique de l'engagement civique contribuerait à l'apprentissage de connaissances et de compétences civiques et politiques (*civic and political skills*) (propres au système de la société hôte) qui seraient ensuite transférées vers la sphère politique (Jacobs et al., 2004; Scholzman et al., 2013; Verba, Scholzman, et al., 1995). Ce corpus de littérature offre peu d'occasions de mieux comprendre les dimensions politiques de la pratique de l'engagement civique chez les personnes immigrantes. Or, le contexte théorique de la citoyenneté, mis en opération selon une perspective ascendante (ou participative), centrée sur les acteurs et leurs pratiques, semblait présenter un meilleur potentiel analytique pour appréhender l'objet à l'étude.

En adoptant cette perspective d'analyse, cette thèse a d'abord posé un regard sur les femmes immigrantes et sur les activités qu'elles pratiquent. Le premier chapitre d'analyse a exposé que, l'engagement civique représente une activité qui est valorisée, tant sur le plan politique que social et peut être perçue comme un passage obligé, incité ou exigé par les dynamiques du marché du travail (rémunéré) de la société hôte. C'est donc peu de temps après leur arrivée que plusieurs des participantes à l'étude se sont impliquées dans un organisme issu de la société civile montréalaise. Le chapitre montrait que les organismes représentent d'abord des lieux de socialisation, puis d'apprentissage informel, qui permettent aux immigrantes de mieux saisir les codes sociaux et

culturels de la société hôte. Le thème de la reconnaissance a également été rapidement mis de l'avant dans les analyses, qui suggèrent que l'engagement civique, souvent considéré par les participantes comme une forme de contribution utile à la société, leur permet de revendiquer, conformément à Fraser (2004), puis à Honneth (2007) une forme de reconnaissance sociale issue de la contribution jugée importante par les pairs qu'elles apportent à l'ensemble social.

Bien que l'analyse ait révélé que les activités d'engagement procurent aux femmes rencontrées une certaine reconnaissance sociale, et que cette reconnaissance soit nécessaire au développement d'une appartenance citoyenne, elle a également fait ressortir que la pratique de ces activités entre dans plusieurs cas en conflit avec l'occupation d'un emploi rémunéré. Il a alors été observé qu'en dépit de la reconnaissance, puis de l'appartenance (partielle) à la société hôte que procure la pratique de l'engagement civique, les femmes immigrantes – dont les niveaux de scolarité dépassent ceux de la moyenne des Québécois et des autres immigrants au Québec – peuvent être contraintes, ou planifient d'abandonner, leur pratique de l'engagement civique au profit de l'occupation d'un emploi, dont le bénéfice financier, mais aussi social, et citoyen, est supérieur. À cet effet, les analyses ont révélé que la pratique de l'engagement civique chez les femmes immigrantes rencontrées apparaît souvent comme une stratégie de défense (Couton, 2015) face à l'exclusion de la citoyenneté économique.

La dernière partie du chapitre, qui maintenait un regard sur les activités d'engagement des femmes rencontrées, abordait plus directement le sens politique des activités pratiquées par les participantes, en procédant d'une qualification de chacune d'entre elles basée sur leur distance théorique par rapport au champ politique. La distance par rapport au champ politique était évaluée selon trois dimensions (proximité des institutions, mission de l'organisme, nature des activités). Il était alors démontré que les activités d'engagement civique pratiquées par les femmes rencontrées (plus de 80) appartiennent généralement au domaine de la reproduction sociale et que, conformément à Eliasoph (1998) et Lichterman et Eliasoph (2014) elles leur permettent rarement de prendre part à des décisions ou à prendre position quant à certaines orientations, enjeux et questions sociales ou de nature politique. L'analyse de la proximité des institutions à laquelle se situent les organismes dans lesquels les participantes sont impliquées a néanmoins témoigné de la dynamique particulière du milieu communautaire montréalais (et Québécois) et de leur présence dans le paysage politique. En somme, dans ce chapitre, il a été soutenu que les activités d'engagement civique pratiquées par les femmes rencontrées peuvent constituer une forme

d'exercice de leur citoyenneté substantive, en ce qu'elle peut leur permettre de s'inscrire socialement comme des citoyennes, d'agir et d'être reconnues (partiellement) comme membres à part entière de la société. Mais l'analyse des interactions entre la pratique de l'engagement civique et l'occupation d'un emploi rémunéré a mis en évidence qu'en dépit de la reconnaissance sociétale qu'elles peuvent en retirer, les participantes à l'étude pratiquent plus souvent l'engagement civique de façon stratégique, en réponse à l'exclusion de la citoyenneté économique vécue dans la société hôte. Les analyses de la distance théorique à laquelle se trouvent les activités d'engagement par rapport au champ politique ont également contribué à appuyer cette idée : généralement éloignées du champ politique et des institutions, ces activités ne semblent pas représenter, pour les femmes rencontrées, une forme alternative d'action politique ou, pour le dire autrement une réponse à l'exclusion de la citoyenneté politique.

Partant des constats proposés précédemment et appréhendant la portée (politique) de l'engagement civique des femmes rencontrées, le second chapitre d'analyse a tenté de situer la pratique de l'engagement civique des immigrantes dans le champ politique et abordé le rapport au politique qui peut s'établir par l'entremise des activités d'engagement. Il a d'abord traité du phénomène (assez limité) de socialisation politique qui résulte de la pratique de l'engagement civique chez les participantes à l'étude. L'analyse a fait ressortir que la socialisation politique ne concerne pas vraiment la citoyenneté politique des participantes, mais, se rapporte particulièrement à certaines luttes sociales (en particulier, l'égalité des sexes et la condition des femmes (surtout immigrantes)).

La socialisation politique limitée, et surtout le faible intérêt pour la politique et les affaires publiques qu'ont fait ressortir les analyses, a suscité la production d'une étude du rapport au politique qu'entretiennent les participantes. La seconde section de ce chapitre a alors précisé le rapport au champ politique formel qu'entretiennent les participantes, et surtout, déterminé si un lien pouvait être établi entre leur pratique de l'engagement civique et leur propre citoyenneté politique. Si les analyses présentées au chapitre précédent montraient que les activités d'engagement recensées appartiennent largement au domaine de la reproduction sociale, et sont donc éloignées du champ politique formel, il a été démontré dans cette section que le sens politique que prend l'engagement pour les participantes s'inscrit en continuité avec ces observations : les discours des participantes traitent très souvent de citoyenneté sociale, et d'égalité des possibilités, et très peu de citoyenneté politique. Cette section a donc confirmé que la pratique de l'engagement

civique ne représente pas une forme alternative d'action politique pour les femmes rencontrées. Ainsi, contrairement à d'autres études qui posent un regard sur le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes et qui suggèrent qu'il se pratique en réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique, ou qu'il représente une forme alternative d'action politique, les analyses exposées dans la présente étude ont soutenu que chez les femmes rencontrées, une importante distinction s'établit entre leur conceptualisation de leur propre citoyenneté politique et leur pratique de l'engagement civique.

Dans la dernière section du chapitre, et au regard des analyses mises de l'avant dans la section précédente, il a été proposé d'approfondir la question de la pratique de l'engagement civique comme stratégie défensive face à l'exclusion de la citoyenneté économique. Les analyses précédentes faisant valoir, à partir de différentes perspectives, que l'engagement civique des femmes rencontrées ne représente ni une forme alternative d'action politique, ni une réponse à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique, il semblait pertinent de jeter un éclairage sur la façon dont le rapport à la citoyenneté est associé à l'intégration économique. Dans cette dernière section, plus exploratoire en termes théoriques, mais bien appuyée par des données co-construites auprès des femmes rencontrées, l'analyse a proposé que la participation économique des participantes constitue une pratique de citoyenneté prépondérante. Prenant appui sur les concepts de citoyenneté contractualisée et de citoyenneté de marché, elle a montré que les participantes ont pleinement intégré la notion d'appartenance économique. Ainsi, elle a fait ressortir que la reconnaissance sociétale, puis l'appartenance citoyenne, peuvent effectivement être revendiquées par le biais de l'engagement civique, mais que l'occupation d'un emploi rémunéré constitue une forme prépondérante d'exercice de leur citoyenneté substantive.

En étudiant l'engagement civique des femmes immigrantes à partir du contexte théorique de la citoyenneté, cette thèse a voulu mettre à l'étude un objet, l'engagement civique des femmes immigrantes, qui est habituellement analysé dans le champ du « social », dans le *champ politique*. La perspective d'analyse adoptée a certes permis de confirmer ce que certaines recherches précédentes avaient trouvé, mais elle a également donné lieu à des réflexions originales. En effet, la thèse a initié une réflexion sur les interactions entre différentes formes de participation (ou contribution) à la société par les personnes immigrantes (engagement civique, participation politique, participation économique), en lien avec leur rapport à la citoyenneté. En soutenant que la pratique de l'engagement civique ne représente ni une forme alternative, ni une forme

complémentaire d'action politique pour les femmes immigrantes (de tous statuts confondus), la thèse a montré que, même si cette forme de participation à la société hôte est souvent considérée comme un type de participation politique informelle, elle ne répond ni à une forme d'exclusion de la citoyenneté politique (pour celles qui n'ont pas accès à des droits politiques), ni à une volonté des femmes immigrantes de faire entendre leur voix, ou de prendre part à des débats sociaux ou politiques. Les analyses ont alors fait apparaître que, conformément à ce que d'autres recherches laissaient entrevoir, la pratique de l'engagement civique, comprise comme un apport utile à l'ensemble social, peut procurer aux femmes immigrantes une occasion de revendiquer une reconnaissance sociétale. Cette reconnaissance étant sous-jacente au sens de l'appartenance (citoyenne), les activités d'engagement peuvent contribuer à au développement (partiel) d'un sens de la citoyenneté. Or, pour différentes raisons (incitatifs provenant des instances publiques, valorisation sociale), les femmes perçoivent que l'occupation d'un emploi rémunéré dans la société hôte représente une forme de contribution largement plus reconnue, notamment au plan de leur appartenance citoyenne. Si les analyses ont révélé que la pratique de l'engagement civique peut, à certains moments et dans certaines circonstances (disponibilité des ressources, contexte socio-familial, notamment) se substituer à l'occupation d'un emploi rémunéré, la seconde est généralement privilégiée pour différentes raisons, dont la perception de soi comme une citoyenne à part entière à laquelle elle donne accès. Outre le fait que ces observations concernent spécifiquement les femmes immigrantes, elles n'apportent pas d'élément nouveau à la discussion sur l'inclusion sociale et citoyenne, les chantiers de l'économie sociale au Québec ayant dès les années 1970 fait valoir l'importance du travail rémunéré (et démocratiquement organisé) dans la cohésion et l'inclusion sociales au Québec (M. Bouchard, 2013). Par contre, si les écrits portant sur l'engagement civique considèrent généralement l'importance des ressources (financières, revenu) par rapport aux pratiques d'engagement, l'emploi (rémunéré) est souvent considéré comme un facteur parmi d'autres qui contribue à l'appartenance à la société. Les analyses produites dans cette recherche ont fait ressortir que l'emploi rémunéré, comme forme d'activité économique reconnue, représente un élément déterminant de l'appartenance citoyenne des femmes immigrantes. En effet, la thèse a soutenu que l'occupation d'un emploi rémunéré représente une forme prépondérante d'exercice de leur citoyenneté substantive. Ainsi, elle a fait apparaître que, de manière générale chez les participantes à la recherche, l'exclusion économique est perçue comme forme d'exclusion citoyenne plus significative que l'exclusion politique.

Cette thèse a démontré que le sens politique de l'engagement civique des personnes immigrantes, et son lien avec leur rapport à la citoyenneté peut difficilement être étudié sans égard à leur intégration économique. Le travail d'analyse ouvre alors la voie à l'étude plus approfondie des liens entre la citoyenneté économique et la citoyenneté politique des immigrants au Canada. La perspective institutionnelle, abordée brièvement dans la dernière section de la thèse, semble particulièrement indiquée pour développer ces connaissances importantes.

Finalement, cette thèse présente certaines limites, tant au plan méthodologique qu'au plan de l'analyse. Premièrement, le guide d'entretien a souvent semblé produire des conversations et des propos influencés par une certaine désirabilité sociale. Il faut reconnaître que l'objet d'étude ainsi que la manière dont on en traite publiquement (il est bien vu de dire qu'on s'implique) portait spontanément à la production de discours normatifs sur la pratique de l'engagement civique. Bien que la complexité du guide puisse prêter le flanc à la critique, dans ce type d'étude, elle a permis, à certains moments, de contourner le biais de la désirabilité sociale et de donner l'opportunité aux participantes de nuancer certains propos.

Deuxièmement, d'un point de vue analytique, les questions du genre et de la culture ont été relégués au second plan. Si la proposition de recherche cherchait d'abord à comprendre le sens politique de l'engagement des femmes immigrantes, elle ne visait pas nécessairement à comparer les pratiques des femmes à celles des hommes immigrants, ni à produire une analyse féministe de la pratique de l'engagement civique. Bien que la citoyenneté des femmes représente un objet d'étude d'une importance toujours très actuelle – et qu'elle a fait l'objet d'une section du chapitre 1 (contexte théorique), la décision de n'interroger que des femmes était principalement motivée par le phénomène observé par plusieurs (A. Germain, 2004; Lister, 2003; Tastsoglou et Miedema, 2000, 2003a) de la présence prépondérante des femmes (immigrantes, à plus forte raison) dans les organismes issus de la société civile à Montréal.

En ce qui concerne la culture d'origine des participantes, il avait été proposé, dans le chapitre 2 (recension des écrits) que plusieurs études portant sur l'engagement civique des personnes immigrantes étudient les pratiques d'engagement des membres d'un même groupe ethnoculturel et postulent une relation entre l'origine ethnoculturelle des participants et leur niveau et/ou leur type d'engagement civique à destination. Le choix de rencontrer des femmes dont les profils ethnoculturels sont variés était alors motivé par 1) la variété des origines des personnes qui sont

impliquées dans les organismes issus de la société civile montréalaise, qui fait en sorte que de choisir de m'entretenir avec les femmes appartenant à un groupe ethnoculturel spécifique n'aurait pas été justifié; 2) la priorité accordée à l'établissement d'un équilibre, dans le groupe de femmes rencontrées, entre les citoyennes et non-citoyennes, qui représentait un élément plus pertinent pour l'étude de mon objet.

BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, M., Ngan-ling Chow, E., Maratou-Alipranti, L. et Tastsoglou, E. (2010a). *Contours of Citizenship: Women, Diversity and Practices of Citizenship*. Farnham/Burlington : Ashgate Publishing.
- Abraham, M., Ngan-ling Chow, E., Maratou-Alipranti, L. et Tastsoglou, E. (2010b). Rethinking Citizenship with Women in Focus. Dans M. Abraham, E. Ngan-ling Chow, L. Maratou-Alipranti et E. Tastsoglou (dir.), *Contours of Citizenship: Women, Diversity and Practices of Citizenship* (p. 1-21). Farnham/Burlington : Ashgate Publishing.
- Adler, R. P. et Goggin, J. (2005). What Do We Mean By “Civic Engagement”? *Journal of Transformative Education*, 3(3), 236-253. doi:10.1177/1541344605276792
- Alexander, J. (2006). *The Civil Sphere*. Oxford University Press.
- Andrew, C. (2010). Récit d’une recherche-action : la participation et le passage de frontières de femmes immigrantes à la Ville d’Ottawa. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 227-243.
- Anthias, F. et Mehta, N. (2003). The Intersection Between Gender, the Family and Self-Employment: The Family as a Resource. *International Review of Sociology*, 13(1), 105-116.
- Apparicio, P., Leloup, X. et Rivet, P. (2006). *La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle*. Québec, Bibliothèque et archives nationales du Québec.
- Armingeon, K. (2007). Political Participation and Associational Involvement. Dans J. W. van Deth, J. R. Montero et A. Westholm (dir.), *Citizenship and Involvement in European Democracies* (p. 358-383). London - New York : Routledge.
- Armony, V. (2004). Citizenship Learning and Political Participation: The experience of Latin American Immigrants in Canada. *Canadian journal of Latin American and Caribbean Studies*, 29(57-58), 17-38.
- Arvanitidis, P. A. (2017). The concept and determinants of civic engagement. *Human Affairs*, 27(3), 252-272. doi:10.1515/humaff-2017-0022
- Ashton, S., Baker, N. et Parandeh, A. (2006). *Building Caring Communities: The Contributions of Immigrant Volunteers*. Canada. Repéré à www.volunteerconnections.net
- Assemblée nationale du Québec. (2012). Travaux parlementaires: Projet de loi n°60. *Gouvernement du Québec*. Repéré 16 janvier 2018, à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>
- Baggetta, M. (2009). Civic Opportunities in Associations: Interpersonal Interaction, Governance Experience and Institutional Relationships. *Social forces*, 88(1), 175-199. doi:10.1353/sof.0.0231
- Bagnoli, A. (2004). Researching Identities with Multi-method Autobiographies. *Sociological Research Online*, 9(2), 1-20. Repéré à <http://www.socresonline.org.uk/9/2/bagnoli.html>
- Bagnoli, A. (2009). Beyond the standard interview: The use of graphic elicitation and arts-based

- methods. *Qualitative Research*, 9(5), 547-570. doi:10.1177/1468794109343625
- Bakhshaei, M. (2013). *L'expérience socioscolaire d'élèves montréalais originaires de l'Asie du Sud : dynamiques familiales, communautaires et systémiques*. Université de Montréal.
- Balibar, E. (1988). Propositions on Citizenship. *Ethics*, 98(4), 723-730. doi:10.1086/293001
- Balibar, E. (2001). Vers la citoyenneté imparfaite. Dans E. Balibar (dir.), *Nous, citoyens d'Europe? : Les frontières, l'État, le peuple* (p. 206-216). Éd. la Découverte.
- Balibar, E. (2012). The « impossible » community of the citizens: past and present problems. *Environement and Planning D: Society and Space*, 30, 437-449. doi:10.1068/d19310
- Barber, B. (1993). American Citizenship: The Quest for Inclusion (Review). *Political Theory*, 21(1), 146-153.
- Basch, L., Glick Schiller, N. et Szanton Blanc, C. (1994). *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*. Lanhorne, PA : Gordon and Breach Publishers.
- Bauböck, R. (1994). *Transnational Citizenship: Membership and Rights in International Migration*. United Kingdom : Edward Elgar.
- Bauböck, R. (2003). Reinventing Urban Citizenship. *Citizenship Studies*, 7(2), 139-160. doi:10.1080/1362102032000065946
- Bee, C. et Guerrina, R. (2014). Framing Civic Engagement, Political Participation and Active Citizenship in Europe. *Journal of civil society*, 10(1), 1-4. doi:10.1080/17448689.2014.897021
- Behnia, B. (2012). Volunteering with Newcomers: The Perspectives of Canadian and Foreign-born Volunteers. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 3(2), 6-23.
- Bélair-Cirino, M. (2016). La Fondation Lucie et André Chagnon largue le gouvernement du Québec. *Le Devoir*. Montréal. Repéré à www.ledevoir.com/societe/465440/fondation-chagnon-et-quebec
- Bellah, R. N. (1985). *Habits of the Heart: Individualism and Commitment in American Life*. Berkeley : University of California Press.
- Berger, I., Foster, M. et Meinhard, A. (2005). *Civic Engagement , Social Cohesion and Social Integration in Toronto, Canada*.
- Berger, M., Galonska, C. et Koopmans, R. (2004). Political integration by a detour? Ethnic communities and social capital of migrants in Berlin. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(3), 491-507. doi:10.1080/13691830410001682052
- Bhuyan, R., Jeyapal, D., Ku, J., Sakamoto, I. et Chou, E. (2017). Branding 'Canadian Experience' in Immigration Policy: Nation Building in a Neoliberal Era. *Journal of International Migration and Integration*, 18(1), 47-62. doi:10.1007/s12134-015-0467-4
- Bickel, A. M. (1975). *The Morality of Consent*. Yale University Press.
- Bilodeau, A. (2014). Is democracy the only game in town? Tension between immigrants' democratic desires and authoritarian imprints. *Democratization*, 21(2), 359-381.

doi:10.1080/13510347.2012.712515

- Bilodeau, A., Turgeon, L. et Karakoç, E. (2012). Small worlds of diversity: Views toward immigration and racial minorities in Canadian provinces. *Canadian Journal of Political Science*, 45(3), 579-605. doi:10.1017/S0008423912000728
- Bird, K. (2016). What Accounts for the Local Diversity Gap? Supply and Demand of Visible Minority Candidates in Ontario Municipal Politics. Dans A. Bilodeau (dir.), *Just Ordinary Citizens?* (p. 180-200). Toronto Buffalo London : University of Toronto Press.
- Black, J. (1987). The Practice of Politics in Two Settings: Political Transferability Among Recent Immigrants to Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 20(4), 731-753. doi:10.1017/S0008423900050393
- Black, J. (1991). Ethnic minorities and mass politics in Canada: Some observations in the Toronto setting. *International Journal of Canadian Studies*, 3, 129-151.
- Black, J. (2011). Immigrant and minority political incorporation in Canada: A review with some reflections on Canadian-American comparison possibilities. *American Behavioral Scientist*, 55(9), 1160-1188. doi:10.1177/0002764211407843
- Black, J., Niemi, R. et Powell, G. (1987). Age, resistance, and political learning in a new environment: The case of Canadian immigrants. *Comparative Politics*, 20, 73-84.
- Blackwell, A. (2001). *Thinking with Diagrams*. Boston : Kluwer Academic Publishers.
- Blackwell, A. et Engelhardt, Y. (2002). A Meta-Taxonomy for Diagram Research. Dans M. Anderson, B. Meyer et P. Olivier (dir.), *Diagrammatic Representation and Reasoning* (p. 47-64). London : Springer London. doi:10.1007/978-1-4471-0109-3_3
- Bloemraad, I. (2000). Citizenship and immigration a current review. *Journal of International Migration and Integration*, 1(1), 9-37. doi:10.1007/s12134-000-1006-4
- Bloemraad, I. (2005). The Limits of de Tocqueville: How Government Facilitates Organisational Capacity in Newcomer Communities. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 865-887. doi:10.1080/13691830500177578
- Bloemraad, I. (2006a). *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*. Berkeley : University of California Press.
- Bloemraad, I. (2006b). Becoming a Citizen in the United States and Canada: Structured Mobilization and Immigrant Political Organization. *Social Forces*, 85(2), 667-695.
- Bloemraad, I. (2015). Theorizing and Analyzing Citizenship in Multicultural Societies. *Sociological Quarterly*, 56(4), 591-606. doi:10.1111/tsq.12095
- Bloemraad, I. (2018). Theorising the power of citizenship as claims-making. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(1), 4-26. doi:10.1080/1369183X.2018.1396108
- Bloemraad, I., Korteweg, A. et Yurdakul, G. (2008). Citizenship and Immigration: Multiculturalism, Assimilation, and Challenges to the Nation-State. *Annual review of sociology*, 34(1), 153-179.
- Bloemraad, I., Sarabia, H. et Fillingim, A. (2016). « Staying Out of Trouble » and Doing What

- Is « Right » Citizenship Acts, Citizenship Ideals, and the Effects of Legal Status on Second-Generation Youth. *American Behavioral Scientist*, 60(13), 1534-1552.
- Bosniak, L. (1998). The Citizenship of Aliens. *Social Text*, 56, 29-35. doi:10.2307/466764
- Bosniak, L. (2000). Citizenship Denationalized. *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 7, 447-509. doi:10.1525/sp.2007.54.1.23.
- Bosniak, L. (2002). Multiple Nationality and the Postnational Transformation of Citizenship. *Virginia Journal of International Law*, 42, 979-1004. doi:10.3868/s050-004-015-0003-8
- Bosniak, L. (2006). *The Citizen and the Alien*. Princeton and Oxford : Princeton University Press.
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: Le temps de la conciliation*. Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- Bouchard, M. (2013). *Innovation and the social economy : the Québec experience*. Toronto : University of Toronto Press.
- Boudreau, J.-A., Boucher, N. et Liguori, M. (2010). Taking the bus daily and demonstrating on Sunday: Reflections on the subjectivity in an urban world. *City: analysis of urban trends, culture, theory, policy, action*, 13, 336-346. doi:10.1080/13604810902982870
- Boudreau, J. A., Germain, A., Rea, A. et Sacco, M. (2008). *De l'émancipation à la conformité culturelle ? Changements de paradigme dans l'action sociale dans les quartiers multiethniques défavorisés à Bruxelles (Belgique) et à Montréal (n° 31)*. Working Paper CMQ-IM, Montreal, Canada.
- Boulet, M. (2016). *L'intégration des immigrants au marché du travail à Montréal : défis, acteurs et rôle de la Métropole*. Montreal. Repéré à <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2016RP-11.pdf>
- Bousetta, H. (2000). Institutional theories of immigrant ethnic mobilisation: Relevance and limitations. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 26(2), 229-245. doi:10.1080/13691830050022785
- Bradshaw, P., Fredette, C. et Sukornyk, L. (2009). *A Call to Action: Diversity on Canadian Not-for-Profit Boards*. York University Schulich School of Business, Toronto.
- Brand, J. E. et Burgard, S. A. (2008). Job Displacement and Social Participation over the Lifecourse: Findings for a Cohort of Joiners. *Social Forces*, 87(1), 211-242.
- Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. *American Journal of Sociology*, 70, 193-205.
- Brettell, C. (2005). Voluntary Organizations, Social Capital, and the Social Incorporation of Asian Indian Immigrants in the Dallas Fort Worth Metroplex. *Anthropological Quarterly*, 78(4), 853-882. doi:10.1353/anq.2005.0052
- Brettell, C. et Reed-Danahay, D. (2008). « Communities of Practice » for Civic and Political Engagement: Asian Indian and Vietnamese Immigrant Organizations in a Southwest Metropolis. Dans K. Ramakrishnan et I. Bloemraad (dir.), *Civic Hopes and Political*

- Realities. Immigrants, Community Organizations and Political Engagement* (p. 165-243). Russell Sage Foundation.
- Bringer, J. D., Johnston, L. H. et Brackenridge, C. H. (2004). Maximizing transparency in a doctoral thesis: The complexities of writing about the use of QSR*NVIVO within a grounded theory study. *Qualitative Research*, 4(2), 247-265.
- Brubaker, R. (1992). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*. Boston : Harvard University Press.
- Brysk, A. et Shafir, G. (2004). *People Out of Place: Globalization, Human Rights and the Citizenship Gap*. New York : Routledge.
- Burns, N., Schlozman, K. et Verba, S. (2001). *The Private Roots of Public Action : Gender, Equality, and Political Participation*. Cambridge, Massachusetts, Massachusetts : Harvard University Press.
- Butler, J. (1997). Sovereign Performatives in the Contemporary Scene of Utterance. *Critical Inquiry*, 23(2), 350-377. doi:10.1086/448832
- Butler, J. (2004). *Undoing Gender*. London : Routledge.
- CACI. (2016). Le Centre d'appui aux communautés immigrantes. Repéré à <http://caci-bc.org/en/about-us/>
- Calhoun, C. (2007). Nationalism and Cultures of Democracy. *Public Culture*, 19(1), 151-173. doi:10.1215/08992363-2006-028
- Callahan, R. et Muller, C. (2013). *Coming of Political Age: American Schools and the Civic Development of Immigrant Youth*. New York : Russell Sage.
- Campani, G. (2011). Les femmes immigrées dans une société bloquée: Parcours individuels et organisations collectives en Italie. *Cahiers du Genre*, 51, 49-67.
- Carens, J. (1987). Aliens and Citizens: The Case for Open Borders, 49(2), 251-273. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/1407506>
- Caselli, M. (2010). Integration, Participation, Identity: Immigrant Associations in the Province of Milan. *International Migration*, 48(2), 58-78. doi:<http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1111/j.1468-2435.2009.00530.x>
- Cassel, C. A. (1999). Voluntary Associations, Churches, and Social Participation Theories of Turnout. *Social Science Quarterly*.
- Cefai, D. (2015). Mondes sociaux. *SociologieS, En ligne*.
- Centraide du Grand Montréal. (2013a). *Analyse Territoriale 2014 - Arrondissement Ahuntsic*. Montreal, Canada, Montreal.
- Centraide du Grand Montréal. (2013b). *Analyse Territoriale 2014 - Arrondissement St-Laurent*. Montreal, Canada, Montreal.
- Centraide du Grand Montréal. (2014a). *Analyse territoriale 2014 - Arrondissement Côte-des-Neiges*. Montreal, Canada, Montreal.
- Centraide du Grand Montréal. (2014b). *Analyse territoriale 2014 Arrondissement de Verdun*.

- Montreal, Canada, Montreal.
- Centraide du Grand Montréal. (2014c). *Analyse territoriale 2014 - Arrondissement Le Sud-Ouest*. Montreal, Canada, Montreal.
- Charette, A. et Grégoire, É. (2013). *L'insertion des jeunes issus de l'immigration au marché de l'emploi au Québec*. Rapport de recherche remis au Comité consultatif jeunes (CPMT/Emploi Québec).
- Charmaz, K. (2006). *Constructing Grounded Theory*. London : Sage.
- Charmaz, K. (2009). Shifting the grounds: Constructivist grounded theory methods. Dans J. M. Morse (dir.), *Developing Grounded Theory: The Second Generation* (p. 127-154). Walnut Creek : Left Coast Press.
- Chiasson, N. et Morel, C. (2007). *Perceptions, Attitudes, and Motivations of New Canadians Regarding Volunteerism*. Imagine Canada, Toronto.
- Chicha, M.-T. (2009). *Le mirage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal*.
- Chicha, M.-T. et Charest, E. (2008). L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal. *Choix IRPP*, 14, 1-64.
- Chicha, M.-T. et Charest, É. (2013). *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité: Un rendez-vous manqué?* Montréal, Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Chicha, M.-T. et Gril, E. (2018). L'interminable course à obstacles. *Gestion*, 43(1), 58. doi:10.3917/riges.431.0058
- Chouinard, V. et Crooks, V. A. (2008). Negotiating neoliberal environments in British Columbia and Ontario, Canada: Restructuring of state-voluntary sector relations and disability organizations' struggles to survive. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 26(1), 173-190. doi:10.1068/c0502r
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada - Les droits et responsabilités liées à la citoyenneté*. Ottawa, Canada. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2016). Exigences d'admission selon le pays. *Gouvernement du Canada*. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas-tous.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2018). Catégorie de l'expérience canadienne. Repéré 4 juillet 2018, à <http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=375&top=29>
- Clark, G. et Dear, M. (1984). *State Apparatus: Structures and Language of Legitimacy*. Boston : Allen Unwin.
- Clarke, J., Coll, K., Dagnino, E. et Neveu, C. (2014). *Disputing Citizenship*. Bristol : Policy Press.
- Cloutier, G. (2011). *La valorisation des savoirs des femmes immigrantes en milieu communautaire*. Québec, Canada : Richard Vézina.
- Cohen, A., Vignola, E. et Samorly, A. (2001). Analysis of the Mediating Effect of Personal-Psychological Variables on the Relationship between Socioeconomic Status and Political Participation: A Structural Equations Framework. *Political Psychology*, 22(4), 727-757.

- Cohen, J. (1995). Interpreting the Notion of Civil Society. Dans M. Walzer (dir.), *Toward a global civil society* (p. 35-41). Beghahn Books.
- Coll, K. (2004). Necesidades y problemas: Immigrant Latina vernaculars of belonging, coalition & citizenship in San Francisco, California. *Latino Studies*, 2(2), 186.
- Coll, K. (2010). *Remaking citizenship : Latina immigrants and new American politics*. Stanford University Press.
- Comeau, Y. (1993). *L'analyse des données qualitatives. Cahiers du CRISES, Collection Études de cas* (vol. ET9402). Québec.
- Comeau, Y. (2015). Don et redistribution: facteurs de progrès véritable. Dans H. Mead (dir.), *Les indignés sans projet? Des pistes pour le Québec* (p. 1-19). Publié en ligne le 9 avril 2015.
- Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). (2013). *Le Grand Montréal parmi les principaux pôles d'immigration en Amérique du Nord*. Montréal. Repéré à http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/24_Perspective.pdf
- Conseil RH. (2008). *Vers une stratégie de la main-d'oeuvre pour le secteur bénévole et communautaire au Canada*. Conseil RH, Ottawa. Repéré à http://hrcouncil.ca/main-doeuvre/documents/CRH_EMS_Rapport2.pdf
- Copeland, A. et Agosto, D. (2012). Diagrams and relational maps: The use of graphic elicitation techniques with interviewing for data collection, analysis, and display. *International Journal of Qualitative Methods*, 11(5), 513-533.
- Cordero-Guzmán, H. R. (2005). Community-Based Organisations and Migration in New York City. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 889-909. doi:10.1080/13691830500177743
- Couton, P. (2010). Interculturalisme, immigration et diversité au Québec. *Développement Social*, 10(3), 12-14.
- Couton, P. (2013). The Impact of Communal Organizational Density on the Labour Market Integration of Immigrants in Canada. *International Migration*, 51(1), 92-114. doi:10.1111/j.1468-2435.2010.00673.x
- Couton, P. (2015). Immigrant Collective Mobilization and Socio-economic Integration in Canada. Dans H. Ramos et K. Rodgers (dir.), *Protest and Politics: The promise of Social Movement Societies* (p. 118-137). Vancouver, BC : UBC Press.
- Couton, P. et Gaudet, S. (2008). Rethinking social participation: The case of immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 9(1), 21-44. doi:10.1007/s12134-008-0046-z
- Crilly, N., Blackwell, A. et Clarkson, P. (2006). Graphic elicitation: using research diagrams as interview stimuli. *Qualitative Research*, 6(3), 341-366. doi:10.1177/1468794106065007
- Cukier, W. et Yap, M. (2009). *DiverseCity Counts: A Snapshot of Diversity in the Greater Toronto Area. The first annual research report measuring diversity among leaders*. Ryerson University Diversity Institute, Toronto.

- Curtis, J. E., Baer, D. E. et Grabb, E. G. (2001). Nations of Joiners: Explaining Voluntary Association Membership in Democratic Societies. *American Sociological Review*, 66(6), 783-805. doi:10.2307/3088873
- Cyrus, N., Gropas, R., Kosic, A. et Vogel, D. (2006). *Opportunity structures for immigrants' active civic participation in the European Union : sharing comparative observations* (n° 2). POLITIS-Working paper, Oldenburg.
- Dagnino, E. (2005). « We all have rights but ... »: contesting conceptions of citizenship in Brazil. Dans N. Kabeer (dir.), *Inclusive citizenship: Meanings and expressions* (p. 147-163). London : Zed Books.
- de Graauw, E. (2008). Nonprofit Organizations: Agents of Immigrant Political Incorporation in Urban America. Dans K. Ramakrishnan et I. Bloemraad (dir.), *Civic Hopes and political Realities. Immigrants, Community Organizations and Political Engagement* (p. 323-349). New York : Russell Sage Foundation.
- De Rooij, E. A. (2012). Patterns of immigrant political participation: Explaining differences in types of political participation between immigrants and the majority population in western Europe. *European Sociological Review*, 28(4), 455-481. doi:10.1093/esr/jcr010
- Deckard, N. D. et Browne, I. (2015). Constructing citizenship: framing unauthorized immigrants in market terms. *Citizenship Studies*, 19(6-7), 664-681. doi:10.1080/13621025.2015.1023261
- Deckard, N. D. et Heslin, A. (2016). After Postnational Citizenship: Constructing the Boundaries of Inclusion in Neoliberal Contexts. *Sociology Compass*, 10(4), 294-305. doi:10.1111/soc4.12359
- Dekker, P. et Van den Broeck, A. (1998). Civil Society in Comparative Perspective: Involvement in Voluntary Associations in North America and Western Europe. *Voluntas*, 9(1), 11-38. doi:10.1023/a:1021450828183
- DeLong, B. (2005). *The Meaning of Volunteering - Examining the Meaning of The Meaning of Volunteering to New Canadians* (vol. 9).
- Depelteau, J., Fortier, F. et Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec: Financement et évolution des pratiques*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques Montréal.
- DeTona, C. et Lentin, R. (2011). « Building a platform for our voices to be heard »: migrant women's networks as locations of transformation in the Republic of Ireland. *Journal of ethnic and migration studies*, 37(3), 485-502. doi:10.1080/1369183x.2011.526780
- Diamond, T. (2006). "Where did you get the fur coat, Fern?" Participant observation in institutional ethnography. Dans D. Smith (dir.), *Institutional Ethnography as Practice* (p. 45-63). Toronto : Rowman & Littlefield Publishers.
- Directeur général des élections du Québec. (2014). *Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales du 7 avril 2014*. Québec, Bibliothèque et archives nationales du Québec.
- Divay, G. (2012a). L'engagement civique local : De l'incantation générique à la valorisation

- segmentée. *Canadian Public Administration*, 55(4), 505-530. doi:10.1111/j.1754-7121.2012.00236.x
- Divay, G. (2012b). L'engagement civique local: de l'incarnation générique à la valorisation segmentée. *Canadian Public Administration*, 55(4), 505-530.
- Dobrowolski, A. et Tastsoglou, E. (2006). Crossing Boundaries and Making Connections. Dans E. Tastsoglou et A. Dobrowolski (dir.), *Women, Migration and Citizenship* (p. 1-36). Aldershot, England ; Burlington, VT : Ashgate Publishing.
- Dobrowolsky, A. (2017). Bad versus Big Canada: state imaginaries of immigration and citizenship. *Studies in Political Economy*, 98(2), 197-222.
- Dufour, F. G. et Forcier, M. (2015). Immigration , néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes, 0-25.
- Duguid, F., Mundel, K. et Schugurensky, D. (2013). Volunteer work and informal learning: A conceptual discussion. Dans F. Duguid, K. Mundel et D. Schugurensky (dir.), *Volunteer Work, Informal Learning and Social Action* (p. 17-36). Rotterdam Boston Taipei : Sense Publishers.
- Duguid, F., Mundel, K., Schugurensky, D. et Haggerty, M. (2013). Conclusions. Dans F. Duguid, K. Mundel et D. Schugurensky (dir.), *Volunteer Work, Informal Learning and Social Action* (p. 219-235). Rotterdam, Boston, Taipei, Boston, Taipei : Sense Publishers.
- Duguid, F., Mundel, K. et Shugurensky, D. (2013). *Volunteer Work , Informal Learning and Social Action*. Rotterdam Boston Taipei : Sense Publishers.
- Durkheim, É. (1922). *Education et sociologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ebert, K. et Okamoto, D. G. (2013). Social Citizenship, Integration and Collective Action: Immigrant Civic Engagement in the United States. *Social forces*, 91(4), 1267-1292. doi:10.1093/sf/sot009
- Ecklund, E. H., Davila, C., Emerson, M. O., Kye, S. et Chan, E. (2013). Motivating Civic Engagement: In-Group versus Out-Group Service Orientations among Mexican Americans in Religious and Nonreligious Organizations. *Sociology of religion*, 74(3), 370-391. doi:10.1093/socrel/srt012
- Edwards, M. (2014). *Civil Society* (third). Cambridge : Polity.
- Ehrkamp, P. et Leitner, H. (2003). Beyond National Citizenship: Turkish Immigrants and the (re)Construction of Citizenship in Germany. *Urban Geography*, 24(2), 127-146. doi:10.2747/0272-3638.24.2.127
- Einolf, C. J. (2011). Gender Differences in the Correlates of Volunteering and Charitable Giving. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40(6), 1092-1112. doi:10.1177/0899764010385949
- Ekman, J. et Amnå, E. (2012). Political participation and civic engagement: Towards a new typology. *Human Affairs*, 22(3), 283-300. doi:10.2478/s13374-012-0024-1

- Eliasoph, N. (1998). *Avoiding politics - How Americans Produce Apathy in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511583391
- Ellerbe-dueck, C. (2011). Revendications politiques et émancipation des femmes noires. doi:10.3917/cdge.051.0155
- Erel, U. (2009). *Migrant women transforming citizenship*. London : Ashgate Publishing.
- Erel, U. (2011). Rendre visible l'activisme des femmes migrantes. *Cahiers du Genre*, 51(2), 135-154. doi:10.3917/cdge.051.0135
- Erickson, B. H. et Nosanchuk, T. A. (1990). How an apolitical association politicizes. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 27(2), 206-219. doi:10.1111/j.1755-618X.1990.tb00451.x
- Faraday, F. (2012). Made in Canada How the Law Constructs Migrant Workers ' Insecurity. *Metcalf Foundation*, (September), 1-120.
- Fennema, M. et Tillie, J. (1999). Political participation and political trust in Amsterdam: Civic communities and ethnic networks. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 25(4), 703-726. doi:10.1080/1369183X.1999.9976711
- Fennema, M. et Tillie, J. (2001). Civic Community, Political Participation and Political Trust of Ethnic Groups. *Connections*, 24, 26-41.
- Ferretti, J. (2016). *Le Québec rate sa cible - Les efforts du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants: un portrait*. Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC).
- Flanagan, C. A. (2009). Young people's civic engagement and political development. Dans A. Furlong (dir.), *International handbook of youth and young adulthood* (p. 293-300). New York : Routledge.
- Foley, M. et Hodge, D. (2007). *Religion and the New Immigrants: How Faith Communities Form Our Newest Citizens*. Oxford, UK : Oxford University Press.
- Fong, E. et Cao, X. (2009). Effects of Foreign Education on Immigrant Earnings. *Canadian Studies in Population*, 36(1-2), 87-110.
- Fong, E. et Shen, J. (2016). Participation in Voluntary Associations and Social Contact of Immigrants in Canada. *American Behavioral Scientist*, 60(5-6), 617-636. doi:10.1177/0002764216632833
- Foroughi, B. et McCollum, E. (2013). Learning participatory citizenship: Exploring the Informal Learning of Tenant Volunteers at Toronto Community Housing Corporation (TCHC). Dans F. Duguid, K. Mundel et D. Schugurensky (dir.), *Volunteer Work, Informal Learning and Social Action* (p. 141-158). Rotterdam, Boston, Taipei, Boston, Taipei : Sense Publishers.
- Fourot, A.-C. (2013). *L'intégration des immigrants Cinquante ans d'action publique locale*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Fox, C. (2012). *Three Worlds of Relief: Race, Immigration and the American Welfare State From the Progressive Era to the New Deal*. Princeton : Princeton University Press.

- Fox, J. (2005). Unpacking transnational citizenship. *Annual Review of Political Science*, 8, 171-201.
- Fraser, N. (1996). Social Justice in the Age of Identity Politics: Redistribution, Recognition, and Participation. Dans *The Tanner Lectures on Human Values, Stanford University* (p. 1-67). doi:10.1111/j.1365-2648.2011.05856.x
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23(1), 152-164. doi:10.3917/rdm.023.0152
- Frisco, M., Muller, C. et Dodson, K. (2004). Participation in Voluntary Youth-serving Associations and Early Adult Voting Behavior. *Social Science Quarterly*, 85(3), 660-676.
- Fung, E. (2003). Associations and democracy: Between Theories, Hopes, and Realities. *Annual review of sociology*, 29, 515-539.
- G.-Gagnon, A. et Iacovino, R. (2007). *Federalism, Citizenship and Quebec: Debating Multinationalism*. University of Toronto Press.
- Gagnon, A.-G. et Boucher, F. (2016). L'État québécois devant les défis de la diversité ethnoculturelle. Dans A.-G. Gagnon et J.-C. St-Louis (dir.), *Les conditions du dialogue au Québec* (p. 173-195). Québec-Amériques.
- Gagnon, A. et Iacovino, R. (2004). Interculturalism: expanding the boundaries of citizenship. Dans A. Gagnon (dir.), *Quebec: State and Society* (p. 369-388). Peterborough : Broadview Press.
- Galston, W. A. (2000). Civil Society and the « Art of Association ». *Journal of Democracy*, 11(1), 64-70.
- Gaudet, S. et Turcotte, M. (2013). Sommes-nous égaux devant l'« injonction » à participer ? *Sociologie Et Sociétés*, 45(1), 117-145.
- Gauthier, M.-A. (2014). *Portait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages*. Institut de la statistique du Québec, Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol18-no3.pdf>
- Germain, A. (2004). Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique : Quelques reflexions à partir de recherches montrealaises. *Journal of International Migration and Integration*, 5(2), 191-206.
- Germain, A. et Alain, M. (2006). La gestion de la diversité à l'épreuve de la métropole ou les vertus de l'adocratismes montréalais. Dans B. Jouve et A.-G. Gagnon (dir.), *Les métropoles au défi de la diversité culturelle* (p. 245-262). Presses universitaires de Grenoble.
- Germain, A., Jean, S. et Richard, M. (2015). Cohabitation interethnique et sociabilité publique dans les quartiers de classes moyennes. Dans *Travailler et cohabiter: l'immigration au-delà de l'intégration* (p. 171-192). Québec, Presses de l'Université Laval.
- Germain, A., Leloup, X. et Radice, M. (2014). La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal: Deux petites leçons tirées des discours sur la diversité. *Diversité urbaine*, 14(1), 5-24. doi:10.7202/1027812ar

- Germain, A., Morin, R. et Sénécal, G. (2004). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? *Lien social et Politiques*, 52, 129-138. doi:10.7202/010595ar
- Germain, D. (2013). *Le parcours de réorientation professionnelle d'immigrantes hautement qualifiées à Montréal : une étude exploratoire*. Université de Montréal.
- Giugni, M., Michel, N. et Gianni, M. (2014). Associational Involvement, Social Capital and the Political Participation of Ethno-Religious Minorities: The Case of Muslims in Switzerland. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(10), 1593-1613. doi:10.1080/1369183X.2013.864948
- Gleeson, S. (2010). Labor Rights for All? The Role of Undocumented Immigrant Status for Worker Claims Making. *Law & Social Inquiry*, 35(3), 561-602.
- Gleeson, S. (2015). 'They come here to work': an evaluation of the economic argument in favor of immigrant rights. *Citizenship Studies*, 19(3-4), 400-420. doi:10.1080/13621025.2015.1006173
- Gleizes, J. (2000). Le capital humain. *Multitudes*, 2(2), 111-112.
- Glenn, E. N. (2002). *Unequal freedom: how race and gender shaped American citizenship and labor*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Gonzalez, C. (2006). La participation des femmes immigrantes dans les organismes communautaires. Dans *Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes au Québec: Vers l'identification des bonnes pratiques*, Montréal, 11-12 Novembre 2005 (p. 18-24). Fédération des femmes du Québec, Montréal. Repéré à http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/93556.pdf
- González Castillo, E. (2015). Community action, immigration and governance in the city of Montreal. *Dialectical Anthropology*, 39(2), 165-182. doi:10.1007/s10624-015-9367-4
- Gordon, J. (2005). *Suburban Sweatshops: The Fight for Immigrant Rights*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Énoncé de la politique des trois conseils - Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa, Canada.
- Gouvernement du Québec. Au Québec pour bâtir ensemble (1990). Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Quebec City : Ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Direction des communications. Repéré à <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politiqueimmigration-%0Aintegration-Quebec1991.pdf>
- Greenstein, F. (1965). *Children and politics*. New Haven CT : Yale University Press.
- Greenstein, F. (1968). Political Socialization. Dans *International Encyclopedia of the Social Sciences*. New York : Crowell-Collier MacMillan.
- Grenier, S. (2009). *L'emploi et la citoyenneté: une fragile alliance*. Université de Montréal.
- Grove-White, R. (2012). Claiming rights, asserting belonging: Contesting citizenship in the UK. Dans P. Nyers et K. Rygiel (dir.), *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of*

- Movement* (p. 41-54). Routledge.
- Guarnizo, L., Portes, A. et Haller, W. (2003). Assimilation and transnationalism: determinants of transnational political action among contemporary migrants. *American Journal of Sociology*, 108(6), 1211-1248.
- Guilbert, L. (2005). L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance. *Ethnologies*, 27(1), 5-32. doi:10.7202/014020ar
- Guo, S. (2014). Immigrants as active citizens: exploring the volunteering experience of Chinese immigrants in Vancouver. *Globalisation, societies and education*, 12(1), 51-70. doi:10.1080/14767724.2013.858527
- Habermas, J. (1989). *The structural transformation of the public sphere : an inquiry into a category of bourgeois society*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Hall, M. (2001). Measurement Issues in Surveys of Giving and Volunteering and Strategies Applied in the Design of Canada's National Survey of Giving, Volunteering and Participating. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 30(3), 515-526.
- Hall, M., Lasby, D., Ayer, S. et Gibbons, W. D. (2009). *Caring Canadians, Involved Canadians: Highlights from the 2007 Canada Survey of Giving, Volunteering and Participating*. Statistics Canada, Ottawa.
- Hamel, P. et Jouve, B. (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Presses de l'Université de Montréal.
- Hamidi, C. (2003). Voluntary Associations of Migrants and Politics: The Case of North African Immigrants in France. *Immigrants & minorities*, 22(2-3), 317-332. doi:10.1080/0261928042000244899
- Hamidi, C. (2006). Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. *Revue française de science politique*, 56(1), 5-25. doi:10.3917/rfsp.561.0005
- Hamilton, N. et Chinchilla, N. S. (2001). *Seeking Community in a Global City: Guatemalans and Salvadorans in Los Angeles*. Philadelphia : Temple University Press.
- Handy, F. et Greenspan, I. (2009). Immigrant Volunteering. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 38(6), 956-982. doi:10.1177/0899764008324455
- Hanlon, N., Rosenberg, M. et Clasby, R. (2007). Offloading social care responsibilities: Recent experiences of local voluntary organisations in a remote urban centre in British Columbia, Canada. *Health and Social Care in the Community*, 15(4), 343-351. doi:10.1111/j.1365-2524.2007.00693.x
- Hayduk, R. (2004). Democracy for all: restoring immigrant voting rights in the US. *New Political Science*, 26(4), 499-523. doi:10.1080/0739314042000297478
- Hee Pedersen, C. (2008). Anchors of meaning - helpers of dialogue: the use of images in production of relations and meaning. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 21(1), 35-47.
- Helly, D. (1999). Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du

- bon citoyen. *Lien social et politique*, 41, 35-46. doi:10.7202/005122ar
- Helly, D., Lavallée, M. et Mc Andrew, M. (2000). Citoyenneté et redéfinition des politiques publiques de gestion de la diversité : la position des organismes non gouvernementaux québécois. *Recherches sociographiques*, 41(2), 271-298. doi:10.7202/057370ar
- Helms, S. et McKenzie, T. (2014). Gender Differences in Formal and Informal Volunteering in Germany. *Voluntas*, 25(4), 887-904. doi:10.1007/s11266-013-9378-1
- Hersent, M. et Rose, A. (2006). *Les associations de femmes en migration et l'accès au droits*. FASILD, Paris.
- Hilger, P. (2006). Beyond organized civil society: Definitions and discourses of civic engagement. Dans H. Katsui et R. G. Wamai (dir.), *Civil society reconsidered. A critical look at NGOs in development practice* (p. 8-23). Helsinki, Institute for Development Studies.
- Hobson, B. (2000). Economic Citizenship: Reflections through the European Union Policy Mirror. Dans B. Hobson (dir.), *Gender and Citizenship in Transition* (p. 84-117). London : Macmillan Press.
- Hobson, B. et Lister, R. (2002). Citizenship. Dans B. Hobson, J. Lewis et B. Siim (dir.), *Contested Concepts in Gender and Social Politics* (p. 23-54). Cheltenham UK : Edward Elgar.
- Holstein, J. A. et Gubrium, J. F. (2004). The active interview. Dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice* (p. 240-258). Sage Publications.
- Holston, J. et Appadurai, A. (1996). Cities and Citizenship. *Public Culture*, 8, 187-204.
- Hondagneu-Sotelo, P. (1994). *Gendered transitions. Mexican experiences of immigration*. Berkeley : University of California Press.
- Hondagneu-Sotelo, P. (2007). *Religion and Social Justice for Immigrants*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Honneth, A. (2007). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, France : Éditions du Cerf.
- Honohan, P. (2017). Liberal and Republican Conceptions of Citizenship. Dans A. Shachar, R. Bauböck, I. Bloemraad et M. Vink (dir.), *The Oxford Handbook of Citizenship* (p. 83-104). Oxford University Press. doi:10.1093/oxfordhb/9780198805854.013.4
- Hooghe, M. (2005). Ethnic Organisations and Social Movement Theory: The Political Opportunity Structure for Ethnic Mobilisation in Flanders. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 975-990. doi:10.1080/13691830500177925
- Hurley, J. R. (1998). Timidity as a Response Style to Psych Questionnaire.pdf, 132(2), 201-210.
- Hussey, I. (2012). « Political activist as ethnographer » revisited. *Canadian Journal of Sociology*, 37(1), 1-24. doi:10.2307/800586
- Iacovino, R. (2015). Contextualizing the Quebec Charter of Values: Belonging Without Citizenship in Quebec. *Canadian Ethnic Studies Journal*, 47(1), 41-60.

- Immigration Diversité et inclusion Québec. (2016). Permanent Workers - Programme de l'expérience québécoise. Repéré 23 juin 2018, à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/en/forms/search-category/forms-peq.html>
- Immigration Diversité et inclusion Québec. (2018a). Connaissances en français et en anglais pour les candidats du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Repéré 12 juin 2018, à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/conditions-requises/connaissances-linguistiques.html>
- Immigration Diversité et inclusion Québec. (2018b). Programme de l'expérience québécoise. Repéré 4 juillet 2018, à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/demeurer-quebec/demande-csq/travailleurs-peq/index.html>
- Immigration Diversité et inclusion Québec. (2018c). Session Objectif Intégration. Repéré 28 juin 2018, à <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/sessions-information/objectif-integration.html>
- Immigration Diversité et inclusion Québec. (2018d). Travailleurs permanents. Repéré 23 juin 2018, à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/index.html>
- IRCC. (2016). Nombre de personnes ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada par catégorie d'immigration. *Aperçu d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada*. Repéré à http://open.canada.ca/data/en/dataset/2fbb56bd-eae7-4582-af7d-a197d185fc93?_ga=2.132675278.1591848819.1506967385-997913540.1500574043
- IRCC. (2018a). Admissibilité à la catégorie de l'expérience canadienne (Entrée express). Repéré 30 août 2018, à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/categorie-experience-canadienne.html>
- IRCC. (2018b). Immigrer dans le cadre d'Entrée express. Repéré 23 juin 2018, à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express.html>
- Ireland, P. (1994). *The Policy Challenge of Ethnic Diversity: Immigrant Politics in France and Switzerland*. Cambridge : Harvard University Press.
- Ishizawa, H. (2015). Civic Participation through Volunteerism among Youth across Immigrant Generations. *Sociological Perspectives*, 58(2), 264-285. doi:10.1177/0731121414556843
- Isin, E. (2002). *Being Political : Genealogies of Citizenship*. University of Minnesota Press.
- Isin, E. (2009). Citizenship in flux: The figure of the activist citizen. *Subjectivity*, 29, 367-388. doi:10.1057/sub.2009.25
- Isin, E. (2017). Performative Citizenship. Dans A. Shachar, R. Bauböck, I. Bloemraad et V. Maarten (dir.), *The Oxford Handbook of Citizenship* (p. 500-523). Oxford University Press. doi:10.1093/oxfordhb/9780198805854.013.22
- Isin, E. et Nielsen, G. (2008). *Acts of Citizenship*. London - New York : Zed Books.
- Isin, E., Nyers, P. et Turner, B. (2008). *Citizenship between past and future*. London :

Routledge.

- Isin, E. et Wood, P. (1999). *Citizenship and Identity*. London : Sage Publications.
- ISQ. (2010). Plus haut niveau de scolarité atteint pour la population de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2006. *Institut de la statistique du Québec*. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/niveau-scolarite/tab3_niv_sco_2006.htm
- Itzigsohn, J. (2000). Immigration and the boundaries of citizenship: the institutions of immigrants' political transnationalism. *International Migration Review*, 34(4), 1126-1154.
- Itzigsohn, J., Cabral, C., Medina, E. et Vazquez, O. (1999). Mapping Dominican transnationalism: narrow and broad transnational practices. *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), 316-339.
- Jacobs, D., Phalet, K. et Swyngedouw, M. (2004). Associational membership and political involvement among ethnic minority groups in Brussels. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(3), 543-559. doi:10.1080/13691830410001682089
- Jacobs, D., Teney, C., Rea, A. et Delwit, P. (2016). Is it Really Ethnic Voting? Ethnic Minorities in Local Elections in Brussels. Dans A. Bilodeau (dir.), *Just Ordinary Citizens?* (p. 46-62). Toronto Buffalo London : University of Toronto Press.
- Janoski, T. (2010). The Dynamic Processes of Volunteering in Civil Society: A Group and Multi-Level Approach. *Journal of Civil Society*, 6(2), 99-118. doi:10.1080/17448689.2010.506367
- Jarotkova, J. (2017). *La participation sociale dans la société d'installation : une réponse à l'épreuve d'intégration*. Université d'Ottawa.
- Jeffrey, A. et Staeheli, L. A. (2015). Learning Citizenship: Civility, Civil Society and the Possibilities of Citizenship. Dans K. Kallio, S. Mills et T. Skelton (dir.), *Politics, Citizenship and Rights* (p. 1-12). Singapore : Springer.
- Jensen, L. A. (2008). Immigrants' Cultural Identities as Sources of Civic Engagement. *Applied Developmental Science*, 12(2), 74-83. doi:10.1080/10888690801997069
- Jensen, L. A. et Flanagan, C. A. (2008). Immigrant Civic Engagement: New Translations. *Applied Developmental Science*, 12(2), 55-56. doi:10.1080/10888690801996996
- Jenson, J. (1998). *Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research*. Ottawa, Canadian Policy Research Networks.
- Jenson, J. (2007). Des frontières aux lisières de la citoyenneté. Dans J. Jenson, B. Marques-Pereira et E. Remacle (dir.), *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques* (p. 22-30). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Johnson, J. C. et Weller, S. C. (2001). Elicitation techniques for interviewing. Dans J. F. Gubrium et J. A. Holstein (dir.), *Handbook of Interview Research: Context and Method* (p. 491-514). California : Sage Publications.
- Joppke, C. (2007). Transformation of Citizenship: Status, Rights, Identity. *Citizenship Studies*, 11(1), 37-48. doi:10.1080/13621020601099831

- Joppke, C. (2010). *Citizenship and Immigration*. London : Polity.
- Joppke, C. (2017). Citizenship in Immigration States. Dans A. Shachar, R. Bauböck, I. Bloemraad et M. Vink (dir.), *The Oxford Handbook of Citizenship* (p. 385-403). Oxford University Press. doi:10.1093/oxfordhb/9780198805854.013.17
- Jugert, P., Eckstein, K., Noack, P., Kuhn, A. et Benbow, A. (2013). Offline and Online Civic Engagement Among Adolescents and Young Adults from Three Ethnic Groups. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(1), 123-135. doi:10.1007/s10964-012-9805-4
- Kabeer, N. (2005). *Inclusive Citizenship: Meanings and Expressions*. Chicago : Zed Books.
- Kahn, F. L. et Cannell, C. F. (1983). *The Dynamics of Interviewing: Theory, Technique and Cases*. New York : Krieger.
- Kazemipur, A. (2012). The Community Engagement of Immigrants in Host Societies: The Case of Canada. *International Migration*, 50(Supp 1), e94-e116. doi:10.1111/j.1468-2435.2010.00638.x
- Keeter, S., Zukin, C., Andolina, M. et Jenkins, K. (2002). *The civic and political health of the nation: A generational portrait*. New Brunswick, NJ, The Center for Information and Research on Civic Learning & Engagement.
- Kelley, N. et Trebilcock, M. (2010). *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto : University of Alberta Press.
- Khasanzyanova, A. (2017). Quelles compétences acquièrent les bénévoles dans les associations et pour quels usages ? *Éducation et socialisation*, 46, 1-13.
- Kniss, F. L. et Numrich, P. (2007). *Sacred Assemblies and Civic Engagement: How Religion Matters for America's Newest Immigrants*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Kofman, E. (1995). Citizenship for some but not for others: spaces of citizenship in contemporary Europe. *Political Geography*, 14(2), 121-137. doi:10.1016/0962-6298(95)91660-V
- Koopmans, R. (2004). Migrant mobilisation and political opportunities: variation among German cities and a comparison with the United Kingdom and the Netherlands. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(3), 449-470. doi:10.1080/13691830410001682034
- Kosic, A. (2007). *Motivation for civic participation of immigrants: the role of personal resources, social identities, and personal traits* (n° 11). POLITIS-Working paper, Oldenburg. Repéré à www.uni-oldenburg.de/politis-europe/webpublications
- Krysa, I., Mills, A. et Barragan, S. (2017). Canadian immigrant guidelines on how to become productive members of society A postcolonial analysis. *Equality, Diversity and Inclusion*, 36(6), 482-500. doi:10.1108/EDI-01-2017-0002
- Kymlicka, W. (1995). *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford : Clarendon Press.
- Kymlicka, W. (2003). Canadian Multiculturalism in Historical and Comparative Perspective: Is Canada Unique? *Constitutional Forum / Forum constitutionnel*, 13(1 & 2), 1-8. doi:10.21991/C9W37Q

- Kymlicka, W. et Norman, W. (1994). Return of the Citizen: A Survey of Recent Work on Citizenship Theory. *Ethics*, 104(2), 352-381.
- L.Q. Loi sur les companies (2018). Québec : L.Q.
- La Presse canadienne. (2013). Manifestation à Montréal contre la Charte des valeurs québécoises. *Le Devoir*. Montréal.
- Labelle, M. et Icart, J.-C. (2007). Lecture du débat sur les accommodements raisonnables. *Globe - Revue internationale d'études québécoises*, 10(1), 121-136.
- Lafont, V. (2001). Les jeunes militants du Front national: Trois modèles d'engagement et de cheminement. *Revue française de science politique*, 51(1/2), 175-198.
- Lamoureux, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome*. Québec, Canada, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Lave, J. et Wenger, E. (1991). *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laxer, E. (2013). Integration Discourses and the Generational Trajectories of Civic Engagement in Multi-Nation States: A Comparison of the Canadian Provinces of Quebec and Ontario. *Journal of ethnic and migration studies*, 39(10), 1577-1599. doi:10.1080/1369183X.2013.815432
- Le Baobab Familial. (2012). Le baobab familial. Repéré à <http://www.baobabfamilial.org>
- Leclerc, J. (2007). Accommodements raisonnables - Les médias ont-ils exagéré? *Le Devoir*.
- Ledent, J., Chicha, M.-T. et Arcand, S. (2017). L'insertion des immigrants et des migrants temporaires dans le marché du travail au Québec et au Canada : nouveaux regards sur les contextes et acteurs. *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 49(2), 7-12.
- Lee, K. S. (2004). *The Meaning and Practice of Civic Participation among Four Immigrant Communities*. Union Institute & University College.
- Lee, Y. et Moon, S.-G. (2011). Mainstream and Ethnic Volunteering by Korean Immigrants in the United States. *Voluntas*, 22(4), 811-830. doi:10.1007/s11266-010-9176-y
- Lefèvre, S. et Berthiaume, A. (2017). Les partenariats entre secteur public et fondations philanthropiques au Québec : genèse, contestation et épilogue d'une réforme de l'action publique. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 491-506. doi:10.3917/rfap.163.0491
- Leitner, H. et Ehrkamp, P. (2006). Transnationalism and migrants' imaginings of citizenship. *Environment and Planning A*, 38(9), 1615-1632. doi:10.1068/a37409
- Lesemann, F. (2008). L'irruption des fondations privées dans le « communautaire »: une nouvelle gouvernance des services publics? *Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*, 33(2), 5-8.
- Lesemann, F. (2011). « Nouvelles fondations privées » et transition de « régimes institutionnels ». *Lien social et Politiques*, (65), 79-97. doi:10.7202/1006027ar
- Levine, P. (2008). The Civic Engagement of Young Immigrants: Why Does It Matter? *Applied*

- Developmental Science*, 12(2), 102-104. doi:10.1080/10888690801997275
- Lichterman, P. (2005). *Elusive Togetherness: Church groups trying to bridge America's divisions*. Princeton : Princeton University Press.
- Lichterman, P. (2006). Social capital or group style? Rescuing Tocqueville's insights on civic engagement. *Theory and Society*, 35(5-6), 529-563. doi:10.1007/s11186-006-9017-6
- Lichterman, P. et Eliasoph, N. (2014). Civic Action. *American Journal of Sociology*, 120(3), 798-863.
- Lister, R. (1997). Citizenship: Towards a Feminist Synthesis. *Feminist Review*, (57), 28-48.
- Lister, R. (2003). *Citizenship - Feminist Perspectives*. New York : New York University Press.
- Lister, R. (2005). *Feminist Citizenship Theory: An Alternative Perspective on Understanding Women's Social and Political Lives*. *Women and Social Capital*, Franklin, J., ed.
- Livingstone, D. W. (1999). Exploring the Icebergs of Adult Learning: Findings of the First Canadian Survey of Informal Learning Practices. *Canadian Journal for the Study of Adult Education*, 13(2), 49-72.
- Lonkila, M. (1995). Grounded Theory as an Emerging Paradigm for Computer assisted Qualitative Data Analysis. Dans U. Kelle, G. Prein et K. Bird (dir.), *Computer-aided Qualitative Data Analysis: Theory, Methods, and Practice* (p. 41-51). London ; Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications.
- Lopez, M. H. et Marcelo, K. B. (2008). The civic engagement of immigrant youth: New evidence from the 2006 civic and political health of the nation survey. *Applied Developmental Science*, 12(2), 66-73. doi:10.1080/10888690801997051
- Mahler, S. J. et Pessar, P. R. (2001). Gendered Geographies of Power: Analyzing Gender Across Transnational Spaces. *Identities*, 7(4), 441-459. doi:10.1080/1070289X.2001.9962675
- Maloney, W., Smith, G. et Stoker, G. (2000). Social Capital and Associational Life. Dans S. Baron, J. Fiuellet et T. Schuller (dir.), *Social Capital - Critical Perspectives*. Oxford : Oxford University Press.
- Marshall, T. H. (1950). *Citizenship and Social Class and Other Essays*. London : Cambridge University Press.
- Martin, D. et Hailbronner, K. (2003). *Thoughts and Duties of Dual Nationals: Evolution and Prospects*. Kluwer Law International.
- Martinez, L. M. (2010). Mobilization Matters: Moving Immigrant and Latina Women into the Public Sphere. Dans M. Abraha, E. N.-L. Chow, L. Maratou-Alpranti et E. Tastsoglou (dir.), *Contours of Citizenship: Women, Diversity and Practices of Citizenship* (p. 127-145). Burlington : Ashgate Publishing.
- Marwell, N. P. (2004). Privatizing the Welfare State: Nonprofit Community-Based Organizations as Political Actors. *American Sociological Review*, 69(2), 265-291. doi:10.1177/000312240406900206
- Masson, D. (2012). Changing state Forms, Competing State Projects: Funding Women's

- Organizations in Québec. *Studies in Political Economy*, 89, 79-103.
- Masson, D. (2015). Institutionalization, State Funding, and Advocacy in the Quebec Women's Movement. Dans H. Ramos et K. Rodgers (dir.), *Protest and Politics: The promise of Social Movement Societies* (p. 79-97). Vancouver & Toronto : UBC Press.
- May, T. (2001). *Social Research: Issues, methods and process*. Buckingham and Philadelphia : Open University Press.
- Mc Donald, J. (2012). Building a Sanctuary City: Municipal migrants rights in the city of Toronto. Dans P. Nyers et K. Rygiel (dir.), *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of Movement* (p. 129-145). Routledge.
- McAllum, K. (2014). Meanings of Organizational Volunteering: Diverse Volunteer Pathways. *Management Communication Quarterly*, 28(1), 84-110. doi:10.1177/0893318913517237
- McAndrew, M. et Alhassane, B. (2015). *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration: dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- McAndrew, M., Ledent, J. et Ait-Said, R. (2008). *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire*. Montréal, Immigration et Métropoles, Centre interuniversitaire de recherche sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal et MELSQ.
- McIlwaine, C. et Bermuezô, A. (2011). The gendering of political and civic participation among Colombian migrants in London. *Environment and Planning A*, 43, 1499-1513. doi:10.1068/a4371
- McNevin, A. (2006). Political Belonging in a Neoliberal Era: The Struggle of the Sans-Papiers. *Citizenship Studies*, 10(2), 135-151. doi:10.1080/13621020600633051
- McNevin, A. (2009). Contesting Citizenship: Irregular Migrants and Strategic Possibilities for Political Belonging. *New Political Science*, 31(2), 163-181. doi:10.1080/07393140902872278
- McNevin, A. (2012). Undocumented citizens? Shifting grounds of citizenship in Los Angeles. Dans P. Nyers et K. Rygiel (dir.), *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of Movement* (p. 165-183). Routledge.
- Meinhard, A., Faridi, F., O'Connor, P. et Randhawa, M. (2011). *Civic Participation of Visible Minorities in Canadian Society: The Role of Nonprofit Organizations in Canada's Four Most Diverse Cities* (n° 2011). Working Paper Series, Ryerson University Centre for Voluntary Sector Studies, Toronto. Repéré à http://www.ryerson.ca/cvss/working_papers
- Meyer, R. et Fine, J. (2017). Grassroots Citizenship at Multiple Scales: Rethinking Immigrant Civic Participation. *International Journal of Politics, Culture and Society*, 30(4), 323-348. doi:10.1007/s10767-017-9261-y
- Miller, D. (1995). *On Nationality*. Oxford : Clarendon Press. doi:10.1111/j.1469-8219.1996.tb00007.x
- Miller, D. (2000). *Citizenship and National Identity*. Wiley.

- Miller, J. et Glassner, B. (2004). The « inside » and the « outside », Finding realities in interviews. Dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice* (p. 124-140). London, United Kingdom : Sage Publications.
- Miller, K., Schleien, S. J., Rider, C., Hall, C., Roche, M. et Worsley, J. (2002). Inclusive volunteering: Benefits to participants and community. *Therapeutic Recreation Journal*, 36(3), 247-259.
- Min, P. G. (2000). The Structure and Social Function of Korean Immigrant Churches in the United States. Dans M. Zhou et J. Gatewood (dir.), *Contemporary Asian America* (p. 372-391). New York : New York University Press.
- Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale. (2007). *Évaluation de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale: L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Québec.
- Minkoff, D. C. (2002). The Emergence of Hybrid Organizational Forms: Combining Identity-Based Service Provision and Political Action. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 31(3), 377-401. doi:10.1177/0899764002313004
- Miranda, A., Ouali, N. et Kergoat, D. (s.d.). Les mobilisations des migrantes: un processus d'émancipation invisible? *Cahiers du Genre*, 51, 5-24. doi:10.3917/cdge.051.0005
- Mollenkopf, J., Olson, D. et Ross, T. (2001). Immigrant Political Participation in New York and Los Angeles. Dans M. Jones-Correa (dir.), *Governing American Cities* (p. 17-70). New York : Russell Sage Foundation.
- Montréal en statistiques. (2013). *Profil sociodémographique Arrondissement d'Achuntsic-Cartierville*. Montreal, Canada, Montreal.
- Montréal en statistiques. (2014a). *Profil sociodémographique - Arrondissement de Verdun*. Montreal, Canada, Montreal.
- Montréal en statistiques. (2014b). *Profil sociodémographique Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce*. Montreal, Canada, Montreal.
- Montréal en statistiques. (2014c). *Profil sociodémographique Arrondissement de St-Laurent*. Montreal, Canada, Montreal.
- Montréal en statistiques. (2014d). *Profil sociodémographique Arrondissement du Sud-Ouest*. Montreal, Canada, Montreal.
- Montréal en statistiques. (2016). *Portraits démographiques: coup d'oeil sur les immigrants nés au Maroc*. Ville de Montréal: Service du développement économique.
- Moon, S. (2012). Local meanings and lived experiences of citizenship: voices from a women's organization in South Korea. *Citizenship Studies*, 16(1), 49-67. doi:10.1080/13621025.2012.651402
- Moors, G., Kieruj, N. D. et Vermunt, J. K. (2014). The effect of labeling and numbering of response scales on the likelihood of response bias. *Sociological Methodology*, 44(1), 369-399. doi:10.1177/0081175013516114
- Mora, G. C. (2013). Religion and the organizational context of immigrant civic engagement:

- Mexican Catholicism in the USA. *Ethnic and racial studies*, 36(11), 1647-1665.
doi:10.1080/01419870.2012.664279
- Moser, C. et Kalton, G. (1983). *Survey Methods in Social Investigation*. London : Heinemann.
- Moua, M. (2010). Relationships Matter: Volunteerism in immigrant communities, (March), 1-40. Repéré à [http://www.mavanetwork.org/resources/Documents/Relationships Matter Report FINAL.pdf](http://www.mavanetwork.org/resources/Documents/Relationships%20Matter%20Report%20FINAL.pdf)
- Moya, J. C. (2005). Immigrants and Associations: A Global and Historical Perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 833-864. doi:10.1080/13691830500178147
- Musick, M. et Wilson, J. (2008). *Volunteers: A Social Profile*. Bloomington : Indiana University Press.
- Myrberg, G. (2011). Political Integration through associational affiliation? Immigrants and native Swedes in greater Stockholm. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(1), 99-115. doi:10.1080/1369183X.2011.521366
- Nakhaie, M. R. (2008). Social Capital and Political Participation of Canadians. *Canadian Journal of Political Science*, 41(4), 835-860. doi:10.1017/S0008423908081055
- National Commission on Civic Renewal. (1998). *A Nation of Spectators: How civic disengagement weakens America and what we can do about it*. University of Maryland. Repéré à <http://www.puaf.umd.edu/civicrenewal>
- Neveu, C. (2005). *Anthropologie de la citoyenneté*. Université de Provence.
- Neveu, C. (2013). « E Pur Si Muove! » Ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté. *Politix*, 3(103), 205-222. doi:10.3917/pox.103.0205
- Neveu, C., Clarke, J., Coll, K. et Dagnino, E. (2011). Introduction: Questioning Citizenships/Questions de citoyennetés. *Citizenship studies*, 15(8), 945-964.
- Neveu, É. et François, B. (1999). *Espaces Publics Mosaïques: Acteurs, arènes et rhétoriques de débats publics contemporains*. Presses universitaires de Rennes. doi:10.4000/books.pur.24674
- Ng, R. (1990). Immigrant Women and Institutionalized Racism. Dans S. D. Burt, L. Code et L. Dorney (dir.), *Changing patterns : women in Canada* (p. 184-203). McClelland & Stewart. Repéré à http://uottawa-primo.hosted.exlibrisgroup.com/primo_library/libweb/action/display.do?tabs=detailsTab&ct=display&fn=search&doc=UOTTAWA_IIIb1810682&indx=1&recIds=UOTTAWA_IIIb1810682&recIdxs=0&elementId=0&renderMode=poppedOut&displayMode=full&frbrVersion=&fr
- Ng, R. et Estable, A. (1987). Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps. *Resources for Feminist Research*, 16(1), 29-33.
- Normandin, A. (2010). *Associations de femmes immigrantes à Montréal. Participer, appartenir, être reconnues : une voie d'intégration symbolique à la société locale*. Université de Montréal.
- Nussbaum, M. (1994). Patriotism and Cosmopolitanism. *Boston Review*, October(19), 3-6.

- Nyers, P. et Rygiel, K. (2012). *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of Movement*. London : Routledge.
- OECD/OCDE (dir.). (2011). *Naturalisation: A Passport for the Better Integration of Immigrants?* Paris, France, France : OCDE/OECD publishing.
- OHRC. (2013). *Policy on Removing the « Canadian experience » barrier*. Ontario Human Rights Commission, Toronto. Repéré à <http://www.ohrc.on.ca/en/policy-removing-canadian-experience-barrier>
- Omidvar, R. et Richmond, T. (2003). *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*. Toronto, CA, CA. doi:10.1111/j.1551-2916.2005.00511.x
- Ozcurumez, S. (2009). Immigrant associations in Canada: included, accommodated, or excluded? *Turkish studies*, 10(2), 195-215. doi:10.1080/14683840902864002
- Painter, J. (1995). Spaces of citizenship: an introduction. *Political geography*, 14(2), 107-120.
- Paljevic, M. (2013). *Division of Labor within the Household : The Experience of Bosnian Immigrant Women in Portland, Oregon*. Portland State University.
- Pallares, A. (2015). *Family Activism: Immigrant Struggles and the Politics of Noncitizenship*. New Brunswick, NJ : Routledge.
- Paquet, M. (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Patler, C. (2017). "Citizens but for Papers:" Undocumented Youth Organizations, Anti-Deportation Campaigns, and the Reframing of Citizenship. *Social Problems*, 0(February), 1-20. doi:10.1093/socpro/spw045
- Paxton, P. (2002). Social Capital and Democracy : An Interdependent Relationship. *American Sociological Review*, 67(2), 254-277.
- Percheron, A. (1974). *L'univers politique des enfants*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Percheron, A. (1985a). La socialisation politique défense et illustration. Dans M. Grawitz et J. Leca (dir.), *Traité de science politique - Tome 3: L'action politique* (p. 165-235). Paris, France, France : Presses Universitaires de France.
- Percheron, A. (1985b). Le domestique et le politique. Types de familles, modèles d'éducation et transmission des systèmes de normes et d'attitudes entre parents et enfants. *Revue française de science politique*, 35(5), 840-891. doi:10.3406/rfsp.1985.396192
- Percheron, A. (1987). La socialisation politique : un domaine de recherche encore à développer. *International Political Science Review*, 8(3), 199-203.
- Pérez Carreon, G. P., Drake, C. et Barton, A. C. (2005). The Importance of Presence: Immigrant Parents' School Engagement Experiences. *American Educational Research Journal*, 42(3), 465-498. doi:10.3102/00028312042003465
- Perez, W., Espinoza, R., Ramos, K., Coronado, H. et Cortes, R. (2010). Civic Engagement Patterns of Undocumented Mexican Students. *Journal of Hispanic higher education*, 9(3), 245-265. doi:10.1177/1538192710371007

- Pero, D. (2008). Migrants' Mobilization and Anthropology. Dans D. Reed-Danahay et C. Brettell (dir.), *Citizenship, Political Engagement, and Belonging* (p. 103-123). Rutgers University Press.
- Pessar, P. R. (1999). Engendering migration studies: The Case of New Immigrants in the United States. *American Behavioral Scientist*, 42(4), 577-600. doi:10.1177/00027649921954372
- Pessar, P. R. et Mahler, S. J. (2003). Transnational Migration: Bringing Gender In. *International Migration Review*, 37(3), 812-846.
- Picot, G. et Hou, F. (2011). Citizenship Acquisition in Canada and the United States: Determinants and Economic Benefit. Dans OCDE/OECD (dir.), *Naturalisation: A passport for the better integration of immigrants?* (p. 153-183). Paris, France, France : OCDE/OECD publishing.
- Plotke, D. (1999). Immigration and political incorporation in the contemporary United States. Dans C. Hirschman, P. Kasinitz et J. DeWind (dir.), *The handbook of international migration: the American experience* (p. 294-318). New York, NY : Russell Sage Foundation.
- Pogge, T. (1992). Cosmopolitanism and sovereignty. *Ethics*, 103, 48-75.
- Portes, A. et Rumbaut, R. G. (1990). *Immigrant America. A Portrait*. University of California Press.
- Potvin, M. (2012). Relations ethniques et crise des « accommodements raisonnables » au Québec. Dans D. Rodriguez-Garcia (dir.), *Managing Immigration and Diversity in Canada: A transatlantic Dialogue in the New Age of Migration* (p. 249-279). Toronto : Queens University Press.
- Potvin, M., Carignan, N., Audet, G., Bilodeau, A. et Deshaies, S. (2010). *L'expérience scolaire et sociale des jeunes d'origine immigrante dans trois écoles de milieux pluriethniques et défavorisés de Montréal*. Montréal, CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent.
- Potvin, M., Tremblay, M., Audet, G. et Martin, E. (2008). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat*. Montréal, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.
- PROMIS. (2017). *Rapport d'activités PROMIS 2016-2017*. Montreal. Repéré à <http://promis.qc.ca/wp-content/uploads/2017/07/Promis-rapport-16-17-VF-4-juillet-web.pdf>
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Putnam, R. D. (2007). E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century. *Scandinavian Political Studies*, 30(2), 137-174. doi:10.1080/10511482.2008.9521631
- Pykett, J., Saward, M. et Schaefer, A. (2010). Framing the Good Citizen. *British Journal of Politics and International Relations*, 12(4), 523-538. doi:10.1111/j.1467-856X.2010.00424.x
- Rajkumar, D., Berkowitz, L., Vosko, L. F., Preston, V. et Latham, R. (2012). At the temporary-

- permanent divide: How Canada produces temporariness and makes citizens through its security, work, and settlement policies. *Citizenship Studies*, 16(3-4), 483-510. doi:10.1080/13621025.2012.683262
- Ralston, H. (1998). Crossing the Black Water: Alienation and Identity Among South Asian Immigrant Women. Dans D. Dalekin-Fishman (dir.), *Designs for Alienation: Exploring Diverse Realities* (p. 152-174). Sophi : University of Jyväskylä, Finland.
- Ralston, H. (2006). Citizenship, Identity, Agency and Resistance among Canadian and Australian Women of South Asian Origin. Dans E. Tastsoglou et A. Dobrowolsky (dir.), *Women, Migration and Citizenship* (p. 183-200). Aldershot, England ; Burlington, VT : Ashgate Publishing.
- Ramakrishnan, K. et Bloemraad, I. (2008a). *Civic hopes and Political Realities: Immigrants, Community Organizations and Political Engagement*. New York : Russell Sage Foundation.
- Ramakrishnan, K. et Bloemraad, I. (2008b). Making Organizations Count: Immigrant Civic Engagement in California Cities. Dans K. Ramakrishnan et I. Bloemraad (dir.), *Civic Hopes and Political Realities. Immigrants, Community Organizations and Political Engagement* (p. 45-76). New York : Russell Sage Foundation.
- Ramakrishnan, K. et Espenshade, T. (2001). Immigrant Incorporation and Political Participation in the United States. *International Migration Review*, 35(3), 870-909.
- Ramirez-Villagra, A. (2013). *Dynamique culturelle, métissage et hybridation dans le quartier pluriculturel Parc-Extension de Montréal. Le cas des organismes communautaires et des milieux associatifs*. Université Laval.
- Recchi, E. et Fillieule, O. (2001). L'entrée en politique des jeunes Italiens: Modèles explicatifs de l'adhésion partisane. *Revue française de science politique*, 51(1/2), 155-174.
- Reed-Danahay, D. et Brettell, C. (2008). *Citizenship, political engagement, and belonging: Immigrants in Europe and the United States*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Reeskens, T. et Wright, M. (2014). Host-country patriotism among European immigrants: a comparative study of its individual and societal roots. *Ethnic and Racial Studies*, 37(14), 2493-2511. doi:10.1080/01419870.2013.851397
- Reitz, J. (2002). Host Societies and the Reception of Immigrants: Research Themes, Emerging Theories and Methodological Issues, 36(4), 1005-1019.
- Reitz, J., Breton, R., Dion, K. et Dion, K. (2009). *Multiculturalism and Social Cohesion: Potentials and Challenges of Diversity*. Springer.
- Reitz, J., Simon, P. et Laxer, E. (2017). Muslims' social inclusion and exclusion in France, Québec, and Canada: does national context matter? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(15), 2473-2498. doi:10.1080/1369183X.2017.1313105
- Rocco, R. (1997). Citizenship, culture, and community: restructuring in southeast Los Angeles. Dans W. V Flores et R. Benmayor (dir.), *Latino Cultural Citizenship: Claiming Identity, Space, and Rights* (p. 97-123). Boston, MA : Beacon Press.

- Rogers, J., Saunders, M., Terriquez, V. et Velez, V. (2008). Civil Lessons: Public Schools and the Civic Development of Undocumented Students and Parents. *Northwestern Journal of Law and Social Policy*, 3(2), 201-218.
- Rose, D. et Charette, A. (s.d.). Accommodating the Syrian government assisted refugee newcomers: the experience of Resettlement Assistance Program providers. Dans L. Veronis et M. Walton-Roberst (dir.), *A National Project: Canada's Syrian Refugee Resettlement Experience*. Montreal & Kingston : McGill-Queen University Press.
- Rose, D. et Charette, A. (2011). *Pierre angulaire ou maillon faible? Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et autres immigrants à Montréal*. Rapport final soumis au Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Coll. «Publication CMQ-IM», no 45. Montréal: INRS - Centre Urbanisation Culture Société et Centre Métropolis du.
- Rose, D. et Charette, A. (2014). Housing experiences of users of settlement services for newcomers in Montréal: does immigration status matter? Dans K. Kilbride (dir.), *Immigrant Integration: Research implications for Public Policy* (p. 151-196). Toronto : Canadian Scholars' Press.
- Rygiel, K. (2011). Bordering solidarities: migrant activism and the politics of movement and camps at Calais. *Citizenship Studies*, 15(1), 1-19. doi:10.1080/13621025.2011.534911
- SACAIS. (2016). *État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire*. Québec, Canada. Repéré à www.mess.gouv.qc.ca/sacais%0ADépôt
- Saggar, S. (2016). British Citizens like Any Others? Ethnic Minorities and Elections in the United Kingdom. Dans A. Bilodeau (dir.), *Just Ordinary Citizens?* (p. 63-82). Toronto Buffalo London : University of Toronto Press.
- Salaff, J. et Chan, P. (2007). Competing interests: Toronto's Chinese immigrant associations and the politics of multiculturalism. *Population, Space and Place*, 13(2), 125-140. doi:10.1002/psp.430
- Sampson, R. J., McAdam, D., MacIndoe, H. et Weffer-Elizondo, S. (2005). Civil Society Reconsidered: The Durable Nature and Community Structure of Collective Civic Action. *American Journal of Sociology*, 111(3), 673-714. doi:10.1086/497351
- Sandoval, J. et Jennings, J. (2012). Latino civic participation: Evaluating indicators of immigrant engagement in a Midwestern city. *Latino studies*, 10(4), 523-545.
- Sassen, S. (2000). The Need to Distinguish Denationalized and Postnational. *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 7, 575-586. doi:10.1525/sp.2007.54.1.23.
- Sassen, S. (2005). The Repositioning of Citizenship: Emergent Subjects and Spaces for Politics. *Globalizations*, 2(1), 79-94. doi:10.1353/ncr.2003.0028
- Sassen, S. (2006). *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages*. Princeton University Press.
- Savoie-Zajc, L. (2008). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données* (p. 337-360). Presses de l'Université du Québec.

- Schlenker, A., Blatter, J. et Birka, I. (2017). Practising transnational citizenship: dual nationality and simultaneous political involvement among emigrants. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(3), 418-440. doi:10.1080/1369183X.2016.1185941
- Schlozman, K. ., Verba, S. et Brady, H. . (2013). *The Unheavenly Chorus: Unequal Political Voice and the Broken Promise of American Democracy*. Princeton, N.J., N.J. : Princeton University Press.
- Schnapper, D. (1996). Intégration et exclusion dans les sociétés modernes. Dans S. Paugam (dir.), *L'exclusion. L'état des savoirs* (p. 23-31). Paris : La Découverte.
- Schreier, M. (2014). Qualitative Content Analysis. Dans U. Flick (dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Data Analysis* (p. 170-184). London : Sage Publications.
- Schuck, P. (1998). *Citizens, strangers, and in-betweens: Essays on immigration and citizenship*. Boulder, CO : Westview.
- Schuck, P. et Smith, R. M. (1985). *Citizenship Without Consent : Illegal Aliens in the American Polity*. Yale University Press.
- Schugurensky, D. (2013). Introduction. Dans F. Duguid, K. Mundel et D. Schugurensky (dir.), *Volunteer Work, Informal Learning and Social Action* (p. 1-16). Rotterdam, Boston, Taipei : Sense Publishers.
- Schugurensky, D. et Slade, B. (2005). « *Can volunteer work help me get a job in my field? »: learning, immigration and labour markets*. Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto, Toronto. Repéré à <http://wall.oise.utoronto.ca/resources/SchugurenskyPaper.pdf>
- Schultz, V. (2000). *Life's work* (n° 4975). Faculty Scholarship Series, Yale University.
- Schwartz, B. (2012). *Admitted but Excluded: Removing Occupational Barriers to Entry for Immigrants to Canada*. Winnipeg Regina Calgary : Frontier Centre for Public Policy.
- Scott, K., Selbee, K. et Reed, P. (2006). *Créer des liens : engagement social et civique*. Conseil canadien de développement social, Ottawa. Repéré à www.ccsd.ca/francais/pubs/%0A2006/creerliens/
- Secor, A. J. (2003). Citizenship in the City: Identity, Community, and Rights Among Women Migrants to Istanbul. *Urban Geography*, 24(2), 147-168. doi:10.2747/0272-3638.24.2.147
- Shachar, A. (2014). Introduction: Citizenship and the 'Right to Have Rights'. *Citizenship Studies*, 18(2), 114-124. doi:10.1080/13621025.2014.886389
- Shields, J. (2004). No Safe Haven: Markets, Welfare and Migrants. Dans P. Kretsedemas et A. Aparacio (dir.), *Immigrants, welfare reform, and the poverty of policy* (p. 35-62). Praeger : Praeger.
- Shklar, J. N. (1991). *American Citizenship : The Quest for Inclusion*. Harvard University Press.
- Siegel, B. J. (1970). Defensive Structuring and Environmental Stress. *American Journal of Sociology*, 76(1), 11-32. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/2775434>
- Siemiatycki, M. et Saloojee, A. (2003). Formal and non-formal political participation by

- immigrants and newcomers: understanding the linkages and posing the questions. *Canadian Issues*, (October), 1-7.
- Simard, C. et Pagé, M. (2009). Participation civique et politique des citoyens issus de l'immigration. *Diversité urbaine*, 9(2), 7-26. doi:10.7202/039385ar
- Siméant, J. (2001). Entrer, rester en humanitaire: Des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises. *Revue française de science politique*, 51(1/2), 47-72.
- Skocpol, T. (1999). *Civic Engagement in American Democracy*. Washington : Brookings Institution Press.
- Slade, B., Luo, Y. et Schugurensky, D. (2005). Seeking « Canadian Experience »: The Informal Learning of New Immigrants as Volunteer Workers. Dans *24th Annual Conference of the Canadian Association for Studies in Adult Education*. University of Western Ontario, Toronto.
- Slade, B., Luo, Y. et Schugurensky, D. (2013). The Experiences of Immigrants Who Volunteer to Access the Labour Market: Pushing the Boundaries of « Volunteerism ». Dans F. Duguid, K. Mundel et D. Schugurensky (dir.), *Volunteer Work, Informal Learning and Social Action* (p. 101-114). Rotterdam, Boston, Taipei, Boston, Taipei : Sense Publishers.
- Solis, J., Fernandez, J. et Alcalá, L. (2013). Mexican Immigrant Children and Youth's Contributions to a Community Centro: Exploring Civic Engagement and Citizen Constructions. *Sociological studies of children and youth*, 16, 177-200. doi:10.1108/S1537-4661(2013)0000016012
- Somers, M. (2008a). *Genealogies of citizenship: markets, statelessness, and the right to have rights*. Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- Somers, M. (2008b). Imperiled Citizenship and the Market. *The Hedgehog Review*, Fall, 80-92.
- Soroka, S., Johnston, R. et Banting, K. (2007). Ties That Bind? Social Cohesion and Diversity in Canada. Dans K. Banting, T. J. Courchene et L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Institute for Research on Public Policy (IRPP).
- Soysal, Y. N. (1994). *Limit of Citizenship: Migrants and postnational membership in Europe*. University of Chicago Press.
- Spiro, P. (1997). Dual Nationality and the Meaning of Citizenship. *Emory Law Journal*, 46, 1411-1486.
- Spiro, P. (2003). The Impossibility of Citizenship. *Michigan Law Review*, 101(6), 1492-1511.
- Squire, V. et Bagelman, J. (2012). Taking not waiting: Space, temporality and politics in the City of Sanctuary movement. Dans P. Nyers et K. Rygiel (dir.), *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of Movement* (p. 146-164). New York : Routledge.
- Staeheli, L. A. (1999). Globalization and the scale of citizenship. *Geography Research Forum*, 19(1950), 60-77.
- Staeheli, L. A., Ehrkamp, P., Leitner, H. et Nagel, C. R. (2012). Dreaming the ordinary: Daily life and the complex geographies of citizenship. *Progress in Human Geography*, 36(5),

628-644. doi:10.1177/0309132511435001

- Statistique Canada. (2013). Citoyenneté, lieu de naissance, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population dans les ménages privés du Canada. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-eng.cfm>
- Statistique Canada. (2017). Tableaux de données - Recensement de 2016, Immigration et Diversité ethnoculturelle. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Lp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=0&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=120&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
- Stewart, A. (1995). Two Conceptions of Citizenship. *The British Journal of Sociology*, 46(1), 63-78.
- Strauss, A. (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Strauss, A. (1993). *Continual Permutations of Action*. New York : Aldine de Gruyter.
- Strauss, A. et Corbin, J. (2008). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory (3rd ed.)*. Thousand Oaks, California : Sage Publications.
- Sun, M. (2013). *The Educational Experience of Students of Chinese Origin in a French-Speaking Context: The role of school, family, and community* (Université de Montréal). Repéré à http://proxy2.hec.ca/login?url=http://search.proquest.com/docview/1591960842?accountid=11357%5Cnhttp://gutenberg.hec.ca:3210/sfxlcl3?url_ver=Z39.88-2004&rft_val_fmt=info:ofi/fmt:kev:mtx:dissertation&genre=dissertations+%26+theses&sid=ProQ:ProQuest+Dissert
- Sundeen, R. A., Garcia, C. et Raskoff, S. A. (2009). Ethnicity, Acculturation, and Volunteering to Organizations: A Comparison of African Americans, Asians, Hispanics, and Whites. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 38(6), 929-955. doi:10.1177/0899764008322779
- Sweetman, A. et Warman, C. (2010). A New Source of Immigration: The Canadian Experience Class. *Options Politiques*, (Juillet-Août), 58-61.
- Taniguchi, H. (2006). Men's and women's volunteering: Gender differences in the effects of employment and family characteristics. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 35(1), 83-101. doi:10.1177/0899764005282481
- Tastsoglou, E. (2006). Gender, Migration and Citizenship: Immigrant Women and the Politics of Belonging in the Canadian Maritimes. Dans E. Tastsoglou et A. Dobrowolsky (dir.), *Women, Migration and Citizenship* (p. 201-247). Aldershot, England ; Burlington, VT : Ashgate Publishing.
- Tastsoglou, E. et Dobrowolsky, A. (2006a). *Women, Migration, and Citizenship : Making Local, National, and Transnational Connections*. Aldershot, England ; Burlington, VT : Aldershot, England ; Burlington, VT : Ashgate, c2006.

- Tastsoglou, E. et Dobrowolsky, A. (2006b). *Women, Migration and Citizenship*. Ashgate Publishing Ltd.
- Tastsoglou, E. et Miedema, B. (2000). *Immigrant Women Organizing for Change : Integration and Community Development by Immigrant Women in the Maritimes*. Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration. Repéré à <https://sites.ualberta.ca/~pcerii/Virtual Library/FinalReports/tastsoglou00.pdf>
- Tastsoglou, E. et Miedema, B. (2003a). Immigrant Women and Community Development in the Canadian Maritimes : Outsiders within ? *The Canadian Journal of Sociology*, 28(2), 203-234.
- Tastsoglou, E. et Miedema, B. (2003b). Immigrant Women and Community Development in the Canadian Maritimes: Outsiders within? *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 28(2), 203-234.
- Tastsoglou, E. et Miedema, B. (2005). "Working Much Harder and Always Having to Prove Yourself": Immigrant Women's Labor Force Experiences in the Canadian Maritimes. Dans M. T. Segal et V. Demos (dir.), *Gender Realities: Local and Global (Advances in Gender Research, Volume 9)* (p. 201-233). Emerald Group Publishing Limited. doi:10.1016/S1529-2126(05)09008-9
- Tastsoglou, E. et Preston, V. (2005). Gender, Immigration and Labour Market Integration: Where we are and what we Still Need to Know. *Atlantis*, 29(3), 46-59. Repéré à <http://ezproxy.tru.ca/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=ahl&AN=46966030&site=ehost-live>
- Taylor, L. et Wilson, F. (2004). The Messiness of Everyday Life: Exploring Key Themes in Latin American Citizenship Studies Introduction. *Bulletin of Latin American Research*, 23(2), 154-164. doi:10.1111/j.1470-9856.2004.00101.x
- Teorell, J. (2003). Linking Social Capital to Political Participation: Voluntary Associations and Networks of Recruitment in Sweden. *Scandinavian Political Studies*, 26(1), 49-66. doi:10.1111/1467-9477.00079
- Terriquez, V. (2011). Schools for Democracy: Labor Union Participation and Latino Immigrant Parents' School-Based Civic Engagement. *American Sociological Review*, 76(4), 581-601. doi:10.1177/0003122411414815
- Terriquez, V. (2012). Civic Inequalities? Immigrant Incorporation and Latina Mothers' Participation in Their Children's Schools. *Sociological Perspectives*, 55(4), 663-682. doi:10.1525/sop.2012.55.4.663
- Theiss-Morse, E. et Hibbing, J. R. (2005). Citizenship and Civic Engagement. *Annual Review of Political Science*, 8(1), 227-249. doi:10.1146/annurev.polisci.8.082103.104829
- Thiéblemont-Dollet, S. (2008). Mobilisations collectives et femmes immigrées en France. *Annis*, 2008, 1-10.
- Thomas, D. (2012). *Giving and volunteering among Canada's immigrants*. Statistics Canada, Ottawa, Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11669-eng.pdf>

- Thornberg, R. et Charmaz, K. (2014). Grounded Theory and Theoretical Coding. Dans U. Flick (dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Data Analysis* (p. 153-170). London : Sage Publications.
- Tillie, J. (2004). Social capital of organisations and their members: explaining the political integration of immigrants in Amsterdam. *Journal of ethnic and migration studies*, 30(3), 529-541. doi:10.1080/13691830410001682070
- Triandafyllidou, A. et Gropas, R. (2008). *European Immigration: A Sourcebook*. Aldershot, England : Ashgate Publishing.
- Trudeau, D. (2012). Constructing citizenship in the Shadow state. *Geoforum*, 43(3), 442-452. doi:10.1016/j.geoforum.2011.10.001
- Tsuda, T. (2006). *Local Citizenship in Recent Countries of Migration*. Oxford : Rowman & Littlefield.
- Turcotte, M. (2015). *L'engagement communautaire et la participation politique au Canada*. Statistique Canada, Ottawa, Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015006-fra.pdf>
- Turner, B. (2000). Cosmopolitan Virtue: Loyalty and the City. Dans E. Isin (dir.), *Democracy, Citizenship and the Global City* (p. 129-148). London and New York : Routledge.
- Umoquit, M., Dobrow, M., Lemieux-Charles, L., Ritvo, P., Urbach, D. et Wodchis, W. (2008). The efficiency and effectiveness of utilizing diagrams in interviews: an assessment of participatory diagramming and graphic elicitation. *BMC medical research methodology*, 8, 53-67. doi:10.1186/1471-2288-8-53
- Umoquit, M., Tso, P., Burchett, H. et Dobrow, M. (2011). A multidisciplinary systematic review of the use of diagrams as a means of collecting data from research subjects: application, benefits and recommendations. *BMC medical research methodology*, 11(1), 11-21. doi:10.1186/1471-2288-11-11
- Umoquit, M., Tso, P., Varga-Atkins, T., O'Brien, M. et Wheeldon, J. (2013). Diagrammatic elicitation: Defining the use of diagrams in data collection. *Qualitative Report*, 18(30), 1-12.
- Uslaner, E. M. et Conley, R. S. (2003). Civic Engagement and Particularized Trust - The Ties that Bind People to their Ethnic Communities. *American Politics Research*, 31(4), 331-360.
- Vaillancourt, Y. (2017). *Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité*. Montreal : Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).
- van Deth, J. W., Montero, J. R. et Westholm, A. (2007). *Citizenship and Involvement in European Democracies*. London - New York : Routledge. doi:10.4324/9780203965757
- van Ingen, E. et van der Meer, T. (2016). Schools or Pools of Democracy? A Longitudinal Test of the Relation Between Civic Participation and Political Socialization. *Political Behavior*, 38(1), 83-103. doi:10.1007/s11109-015-9307-7
- VanHeelsum, A., Michon, L. et Tillie, J. (2016). New Voters, Different Votes? A Look at the

- Political Participation of Immigrants in Amsterdam and Rotterdam. Dans A. Bilodeau (dir.), *Just Ordinary Citizens?* (p. 29-45). Toronto Buffalo London : University of Toronto Press.
- Varela, M. (2010). Female Ethnic Entrepreneurship in Spain: The Creation of a Model for the Analysis of Entrepreneurial Strategies. Dans M. Abraham, E. Ngan-ling Chow, L. Maratou-Alipranti et E. Tastsoglou (dir.), *Contours of Citizenship: Women, Diversity and Practices of Citizenship* (p. 57-76). Farnham/Burlington : Ashgate Publishing.
- Varga-Atkins, T. et O'Brien, M. (2009). From drawings to diagrams: Maintaining researcher control during graphic elicitation in qualitative interviews. *International Journal of Research and Method in Education*, 32(1), 53-67. doi:10.1080/17437270902759998
- Varsanyi, M. W. (2006). Interrogating "Urban Citizenship" vis-à-vis Undocumented Migration. *Citizenship Studies*, 10(2), 229-249. doi:10.1080/13621020600633168
- Vatz Laaroussi, M. (2004). Immigrants et vie associative dans les régions du Québec. Dans J. Gatugu, S. Amorantitis et A. Manço (dir.), *La vie associative des migrants: quelles (re) connaissances? réponses européennes et canadiennes* (p. 181-199). Paris : L'Harmattan.
- Vatz Laaroussi, M., Kanouté, F. et Rachédi, L. (2008). Les divers modèles de collaborations familles immigrantes-écoles : de l'implication assignée au partenariat. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 291. doi:10.7202/019682ar
- Verba, S., Scholzman, K. L. et Brady, H. E. (1995). *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge : Harvard University Press.
- Verba, S., Scholzman, K. et Brady, H. (1995). *Voice and Equality*. Cambridge : Harvard University Press.
- Vermeulen, F. et Berger, M. (2008). Civic networks and political behavior: Turks in Amsterdam and Berlin. Dans K. Ramakrishnan et I. Bloemraad (dir.), *Civic Hopes and Political Realities. Immigrants, Community Organizations and Political Engagement* (p. 160-192). New York : Russell Sage Foundation.
- Veronis, L. (2006). The Canadian Hispanic Day Parade, or how Latin American immigrants practise (sub)urban citizenship in Toronto. *Environment and Planning A*, 38, 1653-1671. doi:10.1068/a37413
- Veronis, L. (2010). Immigrant Participation in the Transnational Era: Latin Americans' Experiences with Collective Organising in Toronto. *Int. Migration & Integration*, 11, 173-192. doi:10.1007/s12134-010-0133-9
- Vézina, M. et Crompton, S. (2012). *Volunteering in Canada*. Statistics Canada, Ottawa, Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-eng.pdf>
- Ville de Montréal. (2010). *Portrait de la population immigrante à Montréal*. Division du développement économique et urbain, Montréal (Québec). Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PORTRAIT DE LA POPULATION IMMIGRANTE %C0 MONTR%C9AL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PORTRAIT_DE_LA_POPULATION_IMMIGRANTE%C0MONTR%C9AL.PDF)
- Ville de Montréal. (2016). Le Conseil Interculturel de Montréal. Repéré 15 janvier 2018, à http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4557,7271580&_dad=portal&_schema=PO

RTAL

- Viramontes, C. (2008). Civic Engagement Across Borders: Mexicans in Southern California. Dans K. Ramakrishnan et I. Bloemraad (dir.), *Civic Hopes and Political Realities. Immigrants, Community Organizations and Political Engagement* (p. 351-381). Russell Sage Foundation.
- Vogel, D. et Triandafyllidou, A. (2005). *Civic activation of immigrants. An introduction to conceptual and theoretical issues* (n° 1). POLITIS-Working papers, University of Oldenburg. Repéré à <http://www.uni-oldenburg.de/politis-europe/16084.html>
- Voicu, B. et Serban, M. (2012). Immigrant Involvement in Voluntary Associations in Europe. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(10), 1569-1587.
doi:<http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1080/1369183X.2012.711046>
- Voicu, M. et Rusu, I. (2012). Immigrants' membership in civic associations: Why are some immigrants more active than others. *International Sociology*, 27(6), 788-806.
doi:<http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/0268580912452172>
- Vosko, L., Preston, V. et Latham, R. (dir.). (2014). *Liberating Temporariness?: Migration, Work, and Citizenship in an Age of Insecurity*. Montréal and Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Voss, K. et Bloemraad, I. (2011). *Rallying for immigrant rights: the fight for inclusion in 21st century America*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Walker, E. (2008). Contingent Pathways from Joinder to Activist: The Indirect Effect of Participation in Voluntary Association on Civic Engagement. *Sociological Forum*, 23(1), 116-143.
- Walzer, M. (1990). The Civil Society Argument. Dans *Gunnar Myrdal Lecture, October 1990*,. University of Stockholm.
- Wang, L., Mook, L. et Handy, F. (2017). An Empirical Examination of Formal and Informal Volunteering in Canada. *Voluntas*, 28(1), 139-161. doi:10.1007/s11266-016-9725-0
- Ware, R. (1973). Acts and action. *The Journal of Philosophy*, 70(13), 403-418.
- Warikoo, N. et Bloemraad, I. (2018). Economic Americanness and defensive inclusion: social location and young citizens' conceptions of national identity. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(5), 736-753. doi:10.1080/1369183X.2017.1329006
- White, D. (2012). L'institutionnalisation de la résistance†: la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. *Cahiers de recherche sociologique*, (53), 89-120. doi:10.7202/1023193ar
- White, D., Dufour, P., Garon, F., Guay, L., Schäppi, P. B., Galarneau, M. et Lefrançois, É. (2008). *La gouvernance intersectorielle à l'épreuve - Évaluation de la mise en oeuvre et des premières retombées de la PRSAC*. Montréal, Qc. Repéré à www.evalprsac.com
- White, S. (2016). Do Younger and Older Immigrants Adapt Differently to Canadian Politics? Dans A. Bilodeau (dir.), *Just Ordinary Citizens?* (p. 166-179). Toronto Buffalo London : University of Toronto Press.

- Williams, R. (1985). *Keywords: A Vocabulary of Culture and Society*. New York : Oxford University Press.
- Wilson-Forsberg, S. et Sethi, B. (2015). The Volunteering Dogma and Canadian Work Experience: Do Recent Immigrants Volunteer Voluntarily? *Canadian Ethnic Studies*, 47(3), 91-110. doi:10.1353/ces.2015.0034
- Wilson, J. (2000). Volunteering. *Annual Review of Sociology*, 26, 215-240.
- Wilson, J. et Musick, M. (1997). Work and volunteering: The long arm of the job. *Social Forces*, 76(1), 251-272. doi:10.2307/2580325
- Wong, B. (2008). Globalization and Citizenship: The Chinese in Silicon Valley. Dans D. Reed-Danahay et C. Brettell (dir.), *Citizenship, Political Engagement, and Belonging: Immigrants in Europe and the United States* (p. 183-202). New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Wong, J. (2006). *Democracy's Promise: Immigrants and American Civic Institutions*. Ann Arbor, Michigan, USA, Michigan, USA : University of Michigan Press.
- Wright, C. F., Groutsis, D. et van den Broek, D. (2017). Employer-sponsored temporary labour migration schemes in Australia, Canada and Sweden: enhancing efficiency, compromising fairness? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(11), 1854-1872. doi:10.1080/1369183X.2016.1251834
- Wu, Z., Hou, F. et Schimmele, C. (2011). Racial Diversity and Sense of Belonging in Urban Neighborhoods. *City and Community*, 10(4), 373-392.
- Wyatt, R. et Liebes, T. (1995). Inhibition: Factors that inhibit talk in public and private spaces in three cultures. Dans *Conference on Public Space*. University of Pennsylvania.
- Xie, J., Ross, A., Maddalena, V., Wu, H., Wang, J. et Wang, P. P. (2012). The Volunteer Experience of Chinese Immigrants in Canada. *The International Journal of Volunteer Administration*, 29(2), 1-19.
- Young, I. M. (1989). Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship. *Ethics*, 99(2), 250-274. doi:10.1086/293065
- Youniss, J., Bales, S., Christmas-Best, V., Diversi, M., McLaughlin, M. et Silbereisen, R. (2002). Youth civic engagement in the twenty-first century. *Journal of Research on Adolescence*, 12(1), 121-148.
- Yuval-Davis, N. (1997). Women, Citizenship and Difference. *Feminist Review*, (57), 4-27.
- Zachou, C. et Kalerante, E. (2010). « Becoming a Citizen »: Albanian Women's Civic Education and Political Engagement in Greece. Dans M. Abraham, E. Ngan-ling Chow, L. Maratou-Alipranti et E. Tastsoglou (dir.), *Contours of Citizenship: Women, Diversity and Practices of Citizenship* (p. 77-94). Farnham/Burlington : Ashgate Publishing.
- Zentgraf, K. (2002). Immigration and Women's Empowerment: Salvadorans in Los Angeles. *Gender & Society*, 16(5), 625-646. doi:10.1177/089124302236989
- Zhang, L. (2002). Spatiality and Urban Citizenship in Late-Socialist China. *Public Culture*,

14(2), 311-334.

Zharkevich, I. (2010). *The Role of Civil Society in Promoting Political Accountability in Fragile States: The Case of Tajikistan*. Intrac: International NGO Training and Research Centre.

Repéré à <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un-dpadm/unpan043712.pdf>

Zukin, C., Keeter, S., Andolina, M., Jenkins, M. et Carpini, D. (2006). *A new engagement? Political participation, civic life and the changing American citizen*. Oxford, New York : Oxford University Press.

ANNEXE I : PROFILS DES PARTICIPANTES À L'ÉTUDE

Manel	30 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Hanane	40 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Mariame	40 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Côte d'Ivoire
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Farida	42 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : technique - collégial
	Statut : Résidente permanente
Salima	46 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Aminata	32 ans
	Réside au Canada depuis 2 ans
	Pays d'origine : Côte d'Ivoire
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Qian	38 ans
	Réside au Canada depuis 3 ans
	Pays d'origine : Chine
	Scolarité à l'arrivée : collégial – secteur tertiaire
	Statut : Résidente permanente
Irfane	32 ans
	Réside au Canada depuis 3 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente

Dounia	50 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Formation professionnelle – secteur tertiaire
	Statut : Résidente permanente
Nora	37 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Lucia	38 ans
	Réside au Canada depuis 4 ans
	Pays d'origine : Colombie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Soumia	38 ans
	Réside au Canada depuis 5 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Fatna	42 ans
	Réside au Canada depuis 5 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Ioana	40 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Roumanie
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut : Citoyenne
Marie	42 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Suisse
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Isabella	34 ans
	Réside au Canada depuis 6 ans
	Pays d'origine : Mexique
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Francisca	47 ans
	Réside au Canada depuis 7 ans
	Pays d'origine : Chili

	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Résidente permanente
Manon	40 ans
	Réside au Canada depuis 7 ans
	Pays d'origine : France
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Aïcha	41 ans
	Réside au Canada depuis 10 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Zineb	71 ans
	Réside au Canada depuis 10 ans
	Pays d'origine : Maroc
	Scolarité à l'arrivée : secondaire
	Statut : Citoyenne
Solkem	34 ans
	Réside au Canada depuis 14 ans
	Pays d'origine : Tchad
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut : Citoyenne
Mai Lan	73 ans
	Réside au Canada depuis 15 ans
	Pays d'origine : Vietnam
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut : Citoyenne
Ikram	55 ans
	Réside au Canada depuis 15 ans
	Pays d'origine : Algérie
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne
Ndenga	65 ans
	Réside au Canada depuis 19 ans
	Pays d'origine : Congo
	Scolarité à l'arrivée : Secondaire
	Statut : Citoyenne
Divine	64 ans
	Réside au Canada depuis 19 ans
	Pays d'origine : Congo
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut : Citoyenne
Vannara	63 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans

	Pays d'origine : Cambodge
	Scolarité à l'arrivée : aucune
	Statut : Citoyenne
Dao	67 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans
	Pays d'origine : Vietnam
	Scolarité à l'arrivée : Collégial – secteur tertiaire
	Statut : Citoyenne
Farah	63 ans
	Réside au Canada depuis 20 ans
	Pays d'origine : Égypte
	Scolarité à l'arrivée : Universitaire
	Statut : Citoyenne

ANNEXE II: LISTE DES INFORMATEURS-CLÉS

	Fonction de l'informateur-clé dans l'organisme	Organisme/Arrondissement
IC-1	Coordonnatrice des bénévoles	Maison du monde / Ahuntsic-Cartierville
IC-2	Agente de développement	CACI / Ahuntsic-Cartierville
IC-3	Intervenante communautaire	Femmes du monde /Côte des Neiges/Notre-Dame de Grâce
IC-4	Intervenante communautaire	CARI St-Laurent / St-Laurent
IC-5	Intervenante communautaire	CARI St-Laurent / St-Laurent
IC-6	Responsable des bénévoles	Solidarité Ahuntsic / Ahuntsic Cartierville
IC-7	Intervenante	Centre des femmes de Verdun
IC-8	Intervenante-aide aux devoirs	Baobab familial
IC-9	Coordonnatrice des activités	Baobab familial
IC-10	(ex)-Directrice	MIDI

ANNEXE III: GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes à Montréal

Guide d'entretien pour les entretiens individuels semi-structurés : femmes immigrantes engagées dans un organisme de la société civile à Montréal

1. Information générale sur la participante

Pays d'origine

Âge

Activité économique/statut d'emploi

Situation du ménage, enfants...

Durée de la résidence au Canada

Statut de citoyenneté

Scolarité

2. *Trajectoire d'engagement civique - Questions générales*

Parlez-moi des différentes activités auxquelles vous avez pris part depuis que vous êtes à Montréal et au Canada:

Dans quel organisme/association vous êtes-vous impliquée?

Combien de temps êtes-vous restée impliquée dans chacune des organisations?

Quelles étaient vos activités?

Pays d'origine

Avant d'arriver à Montréal, étiez-vous impliquée dans un organisme/une association quelconque? Si oui, de quel type d'implication s'agissait-il? Quelles étaient vos activités?

Combien de temps avez-vous été impliquée dans cet organisme?

Pourquoi étiez-vous impliquée dans cette association/organisme? Qu'est ce que ça signifiait pour vous?

Pouvez-vous faire un lien entre votre implication dans votre pays d'origine et votre engagement actuel? - transfert de connaissances, méthodes de travail, activités, mode de fonctionnement et d'organisation...

Activités d'engagement actuelles/significatives: choisissez la ou les activités d'engagement les plus significatifs pour vous :

Quel est la mission de cet/ces organismes/associations?

Comment avez-vous connu cette organisation/association?

De quelle durée a été votre engagement dans chaque cas?

Pourquoi avez-vous cessé vos activités?

3. Activités d'engagement actuelles/significatives - Motivations et significations (rétrospective)

En rétrospective, au moment où vous vous êtes impliquée socialement au Canada et à Montréal, quelle était votre motivation pour vous engager?

Qu'est-ce que l'implication dans un organisme/une association signifiait pour vous la première fois que vous avez joint une organisation?

Quelles raisons vous ont amenée dans cet organisme/association précis, pourquoi êtes-vous impliquée là, en particulier?

Est-ce que vous auriez pu vous engager ailleurs de la même façon ou vous étiez particulièrement intéressée à vous impliquer dans cette (ces) association(s)/organisme(s) particulier(s)

3.5 Activités d'engagement actuelles/significatives - Motivations et significations actuelles

Qu'est-ce que ça signifie pour vous de vous impliquer dans un/des organisme(s)/association(s) comme celui (ceux)-là, aujourd'hui? Croyez-vous que vos motivations ont changé?

Pourquoi c'est important pour vous de vous engager dans votre communauté?

Pensez-vous que votre travail au sein de cet organisme/association est reconnu? Par qui? Croyez-vous qu'il est important? Pourquoi?

Qu'est-ce que vous retirez de votre/vos activité(s) d'engagement dans cet/ces organisme(s)/association(s)?

Pouvez-vous faire un lien entre votre implication et la volonté de vous qualifier d'une certaine façon? (apprendre la langue, garnir votre CV pour obtenir un emploi..) Si oui, quelle importance cette qualification a-t-elle ?

Si vous vous impliquez parce que vos enfants font partie de ce groupe, qu'est-ce qui vous fait penser que de vous impliquer dans cette activité est important?

Quel est le plus grand apport de cet/ces organisme(s) au sein de la société selon vous?

Quel est le plus grand apport que vous faites à cet/ces organisme(s)?

Percevez-vous votre travail comme un travail de groupe ou un travail individuel?

Est-ce que l'engagement civique ou communautaire a un sens politique pour vous?

Considérez-vous que votre implication comme ayant un objectif politique et un impact social?

Depuis que vous êtes impliquée dans cet/ces organisme(s), vous intéressez-vous davantage aux affaires politiques et publiques?

Depuis que vous êtes impliquée dans cet/ces organisme(s), sentez-vous que vous avez une meilleure compréhension des enjeux politiques à l'échelle locale? Provinciale? Fédérale?

Croyez-vous que cet/ces organisme(s), a/ont un fonctionnement semblable et reflète celui de la société au sens large? Est-ce qu'on peut considérer les associations et organismes comme des écoles de la démocratie?

Est-ce qu'on peut favoriser la démocratie et renforcer la communauté par le travail de bénévolat dans une association, comment?

Y a-t-il de la place pour la discussion dans le/les organisme(s) ou vous êtes impliquée? Quelle discussion? Quels thèmes?

Percevez-vous une peur de la discorde, une façon dont les personnes, dans certains organismes, évitent certains thèmes ou discussions politiques?

Comment vous sentez-vous s'il y a un débat sur une question qui ne fait pas l'unanimité au sein d'un organisme? Prenez-vous part au débat? Sinon, auriez-vous envie d'exprimer votre opinion?

Est-ce que c'est important de s'engager politiquement, au-delà de voter?

Pensez-vous rester encore impliquée dans cet organisme longtemps? Pourquoi?

Et si vous décidiez de vous impliquer ailleurs plus tard, quel type d'organisation ou d'engagement choisiriez-vous? Pourquoi? Est-ce que vous utiliseriez vos apprentissages de l'expérience d'engagement présente pour vous impliquer ailleurs?

Connaissez-vous les autres associations et organisations dans votre communauté?

→→ **Premier exercice** →→ **Encerclez en rouge les cinq idées que vous associez de façon plus importante à vos activités d'engagement actuelles. Ensuite, encerclez en bleu celles qui vous paraissent importantes par rapport à votre engagement.**

→→ *Discussion suivant l'exercice en lien avec les thèmes abordés antérieurement*¹⁹

4. Portée de l'engagement civique

Croyez-vous que tout le monde devrait contribuer à des organismes comme celui/ceux où vous êtes impliquée? Pourquoi?

Que pensez-vous de l'engagement civique/la participation sociale des personnes immigrantes?

Quelle différence voyez-vous entre l'implication des immigrants et celle des gens nés ici?

Constatez-vous certaines différences entre vous et les immigrants qui ne s'impliquent pas?

Auriez-vous envie de vous impliquer ailleurs, dans d'autres associations, dans d'autres organismes si vous le pouviez?

Qu'est ce qui facilite l'engagement dans des associations ou des organismes de la société civile? Quels sont les obstacles à la participation?

Que penserait le premier ministre de votre engagement civique?

Qu'avez-vous appris depuis que vous êtes impliquée dans cet organisme?

Avez-vous l'impression que votre/vos activité(s) d'engagement vous permet(tent) d'accomplir quelque chose que vous n'accompliriez pas autrement? Pensez-vous que le/les organisme(s) dans le(s)quel(s) vous êtes impliquée vous donne(nt) une chance de faire quelque chose que vous n'auriez pas ailleurs?

Croyez-vous que votre/vos activité(s) d'engagement vous a/ont permis de mieux vous intégrer à la culture et à la société montréalaise? Ou croyez-vous plutôt que vous vous êtes impliquée après avoir senti que vous étiez intégrée à la société?

Est-ce que vous croyez que le/les organisme(s) a/ont une certaine visée politique? Si oui, sentez-vous que vous participez d'une certaine façon à un projet politique en vous impliquant dans ce/ces organisme(s)?

¹⁹ Les discussions suivant les exercices et portant sur la réalisation du schéma ne permettaient pas aux participantes de modifier leur schéma.

→→ **Deuxième exercice** →→ **Sur la flèche du haut, identifiez la position sur le spectre de la citoyenneté que vous occupiez juste avant le début de votre implication dans le premier organisme ou vous vous êtes engagée. Sur la flèche du bas, identifiez la position que vous occupez aujourd'hui par rapport à la citoyenneté. Il est ici question de perceptions, et non de statut formel. Aucune réponse n'est mauvaise, et il se peut que vous n'ayez perçu aucun changement au fil du temps.**

→→ *Discussion suivant l'exercice en lien avec la différence (ou absence de différence) entre les deux positionnements*

5. Concept de citoyenneté : Identité citoyenne, appartenance, participation

Vous percevez-vous comme une citoyenne? Une citoyenne de où? Pourquoi?

Qu'est-ce que la citoyenneté pour vous? (Quel est le sens du mot citoyenneté?)

Est-ce que c'est important de suivre les nouvelles dans le journal ou à la télévision? Pourquoi?

Sur quelles bases devrait-on accorder la citoyenneté à un nouvel arrivant selon vous?

Pourquoi pourrait-on se sentir exclu de la citoyenneté selon vous?

Qu'est-ce qu'on exige (informellement) des personnes pour qu'elles aient le droit d'appartenir, d'être considérées comme appartenant à la collectivité? Avez-vous l'impression que votre participation à votre organisation contribue à votre sentiment d'appartenance citoyenne?

L'octroi de la citoyenneté nécessite-t-elle un processus d'homogénéisation culturelle? (Lien avec le langage de la citoyenneté au Canada, et plus récemment au Québec, avec les débats sur accommodements raisonnables et sur la charte de la laïcité)

Est-ce que le fait d'être citoyen au sens formel du terme est un outil pour la participation et l'engagement dans la société d'accueil?

Est-ce que c'est important pour vous d'obtenir la citoyenneté? Pourquoi?

Est ce que votre engagement dans l'organisme/association vous a sensibilisée aux enjeux de la liberté d'expression religieuse et culturelle? Êtes-vous interpellée par ces discussions politiques?

Connaissez-vous des hommes immigrants qui sont impliqués dans des organismes semblables au vôtre? Quelle différence voyez-vous entre l'implication de ces personnes et la vôtre?

Comment décririez-vous votre appartenance au Canada comparativement à votre appartenance à votre pays d'origine?

Si vous étiez citoyenne, votre engagement serait-il le même? Pourquoi?

Aimeriez-vous pouvoir voter? Si vous aviez le droit de vote, iriez-vous voter?

Aimeriez-vous poser votre candidature à un poste élu en politique...locale...provinciale... fédérale ? Pourquoi? Quelles idées proposeriez-vous (et d'où proviennent-elles?)

→→ **Troisième exercice** →→ **Quelle est l'importance de chacune de vos sphères d'appartenance (certaines de ces sphères sont suggérées sur la feuille, mais il est possible d'en ajouter) au regard de votre engagement civique? Vous devez réfléchir aux identités/sphères d'appartenance que vous pouvez relier d'une manière ou d'une autre à votre engagement civique.**

→→ *Discussion suivant l'exercice : sens que prennent chaque identité indiquée au regard des activités d'engagement de la participante et influence de l'engagement civique sur chaque identité indiquée*

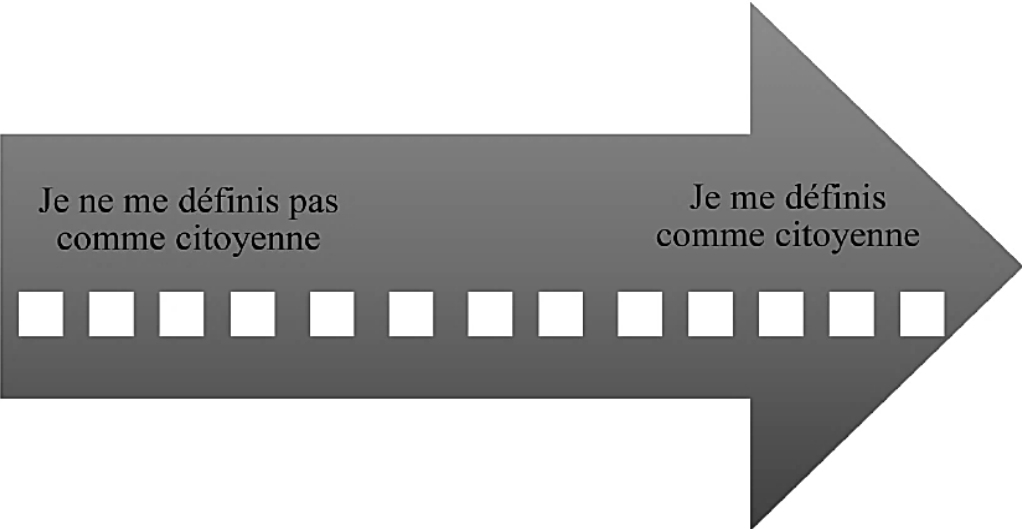
Merci beaucoup pour votre collaboration à la recherche!

ANNEXE IV: PREMIER SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN

Mieux comprendre le Québec	Rencontres	Me changer les idées	Fraterniser avec d'autres personnes de la même origine
Plaisir	M'exprimer sur des sujets importants	Apprentissages	Participer au bien commun
Changer le monde	Partager des idées		Nouveaux ami(e)s
Mettre mes compétences à profit		Pratiquer la langue	Briser l'isolement
Aider les autres	Faire partie de la société		Acquérir de l'expérience pour me trouver un emploi
	Obtenir des informations sur des sujets importants		Fraterniser avec d'autres personnes immigrantes
Divertissement	Participer à l'amélioration de ma société d'adoption		Avoir un endroit où m'exprimer publiquement

ANNEXE V: DEUXIÈME SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN

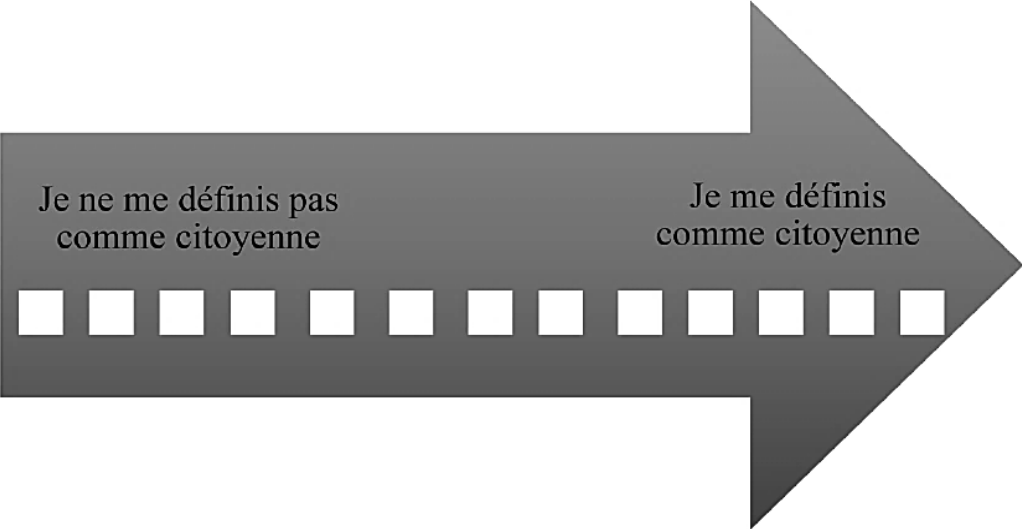
Positionnement sur le spectre de la citoyenneté juste avant la première expérience d'engagement civique au Canada



Je ne me définis pas
comme citoyenne

Je me définis
comme citoyenne

Positionnement sur le spectre de la citoyenneté aujourd'hui



Je ne me définis pas
comme citoyenne

Je me définis
comme citoyenne

ANNEXE VI: TROISIÈME SCHÉMA À COMPLÉTER DURANT L'ENTRETIEN

Femme
Immigrante
Identité ethnique/
appartenance culturelle
Statut socioéconomique/
occupationnel
Citoyenne
Famille
(Autre ...)

[Empty box on the left]

[Empty box in the center]

[Empty box on the right]

[Empty box at the bottom center]

[Empty box on the right side, lower down]

ANNEXE VII: LETTRE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTES À L'ÉTUDE

Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes à Montréal

Madame,

Vous avez manifesté votre intérêt pour participer à une recherche sur l'engagement civique des femmes immigrantes à Montréal. À cette étape de l'étude, la chercheuse mène des entretiens individuels auprès de femmes qui ont immigré au Canada depuis plus de deux ans et sont impliquées dans des organismes communautaires à Montréal. Le but de l'entretien est de mieux comprendre les motifs et les significations de l'engagement civique chez les femmes immigrantes. Nous voulons connaître la façon dont elles interprètent leur participation et les liens qu'elles peuvent faire entre cette implication et leur appartenance à la société hôte. Nous voulons aussi saisir la façon dont les femmes immigrantes impliquées socialement se positionnent par rapport à l'idée de la citoyenneté.

Votre participation constitue un atout précieux pour la recherche, qui est menée à Montréal mais dont les résultats pourraient être généralisés à d'autres régions. Elle permettra de mieux comprendre le sens que les nouveaux arrivants et les immigrants de plus longue date attribuent à leur engagement civique.

La discussion durera environ 90 minutes. Elle sera menée par la chercheuse qui est responsable de la recherche. Cette discussion sera et restera entièrement confidentielle. Nous demandons votre permission pour l'enregistrement audio car c'est le seul moyen de noter fidèlement l'intégralité de la discussion. L'enregistrement ne sert qu'à faire une transcription précise des propos, et il sera détruit dès que la transcription sera terminée.

Si vous acceptez de participer, nous vous demandons de le confirmer par écrit en remplissant (en deux exemplaires) le formulaire de consentement ci-joint avant le début de la discussion. Ceci fait partie des procédures standard des organismes de recherche canadiens pour respecter les principes d'éthique.

Merci beaucoup de votre collaboration!

Alexandra Charette
Étudiante au doctorat et responsable de la recherche
École d'études politiques

ANNEXE VIII: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ À SIGNER PAR LES PARTICIPANTES À L'ÉTUDE

Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes
à Montréal

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES PARTICIPANTES À LA RECHERCHE

Cette étude universitaire a pour but de connaître et de comprendre les motifs et les significations de l'engagement civique chez les femmes immigrantes à Montréal. Nous sommes intéressés à mieux comprendre la façon dont les femmes arrivées au Canada depuis plus ou moins longtemps interprètent leur engagement au sein d'organisations de la société civile au regard de leur propre citoyenneté. Nous souhaitons aussi savoir si des transformations s'opèrent dans les significations et les motifs de cette implication sociale, puis dans la compréhension de leur citoyenneté au Canada.

- J'accepte de participer à la recherche qui est menée auprès de femmes immigrantes vivant à Montréal;
- Ainsi, j'accorde à chercheure une entrevue d'une durée d'environ 90 minutes portant sur les thèmes mentionnés dans la lettre de présentation dont le contenu m'a été présenté par la chercheure;
- J'accepte que cette entrevue soit enregistrée pour permettre de produire une transcription fidèle des propos. L'enregistrement pourra être arrêté à tout moment à ma demande;
- Je pourrai mettre fin à l'entrevue à tout moment, sans préjudice;
- Aucune information sur moi ne sera divulguée dans aucune communication ou publication découlant de cette recherche. Les propos recueillis lors de cette entrevue seront utilisés à des fins de rapport de recherche et de publication relatifs à cette recherche, exclusivement.

La signature au bas de cette formule indique que j'ai pris connaissance des thèmes de l'entrevue et des conditions de son déroulement, que j'ai bien compris tout ce qui est mentionné ci-dessus qu'on a répondu de façon satisfaisante à mes questions concernant l'étude et que c'est volontairement que j'accepte d'y participer.

Signature _____ Date : jour _____
mois _____

Nom de famille : _____ Prénom : _____

La chercheuse en charge du projet est liée à l'Université d'Ottawa

Alexandra Charette, étudiante au doctorat,
École d'études politiques

Professeure Caroline Andrew, superviseure de la recherche
École d'études politiques
Département des sciences sociales, Université d'Ottawa

Cette recherche a été approuvée par le Comité d'éthique en recherche de l'Université d'Ottawa (certificat n°11-14-01). Pour toute question concernant vos droits en tant que participant veuillez contacter :

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Pièce 154
Ottawa, ON, Canada
K1N 6N5
Tél. : 613-562-5387
Télec. : 613-562-5338
ethique@uOttawa.ca

ANNEXE IX: AFFICHE POUR LE RECRUTEMENT DE PARTICIPANTES À LA RECHERCHE (FR/AN)



Participant^{es} recherchées!

Vous êtes IMMIGRANTE ET IMPLIQUÉE dans un organisme communautaire?

Une recherche universitaire sur l'**engagement civique et la citoyenneté des personnes immigrantes** est actuellement en cours.

Nous souhaitons rencontrer des **femmes immigrantes arrivées au Canada depuis au moins deux ans et qui sont impliquées dans une association ou un organisme** (association de parents, organisme d'aide aux immigrants, cuisine collective, activités d'entraide...)

Le but est de connaître **les motifs et la signification de l'engagement civique** pour les personnes immigrantes et de comprendre la manière dont il est lié à **leur citoyenneté**

Les personnes intéressées sont invitées à participer à un **entretien de recherche** (strictement confidentiel) d'une durée de **90 minutes**, autour d'un café.



Votre participation contribuerait à la recherche sur la citoyenneté des personnes immigrantes au Canada

Contactez-nous!

AFFICHE POUR LE RECRUTEMENT DE PARTICIPANTES À LA RECHERCHE (ANGLAIS)



Seeking Participants!

Are You an IMMIGRANT WOMAN who is INVOLVED in a community organization?

An academic study on **immigrant women's community involvement and their understanding of citizenship** is currently underway.

We would like to meet with **immigrant women who arrived in Canada at least two years ago and who are involved in an association or an organization** (parents association, immigrant association or organization, community kitchen, support activities...)

The study seeks to learn about **the motives and the meaning of community involvement** for immigrants.

Interested candidates are invited to participate in a **research interview** (one-on-one, private and confidential) lasting **one hour**, over coffee, in a place that suits them (the researcher travels).



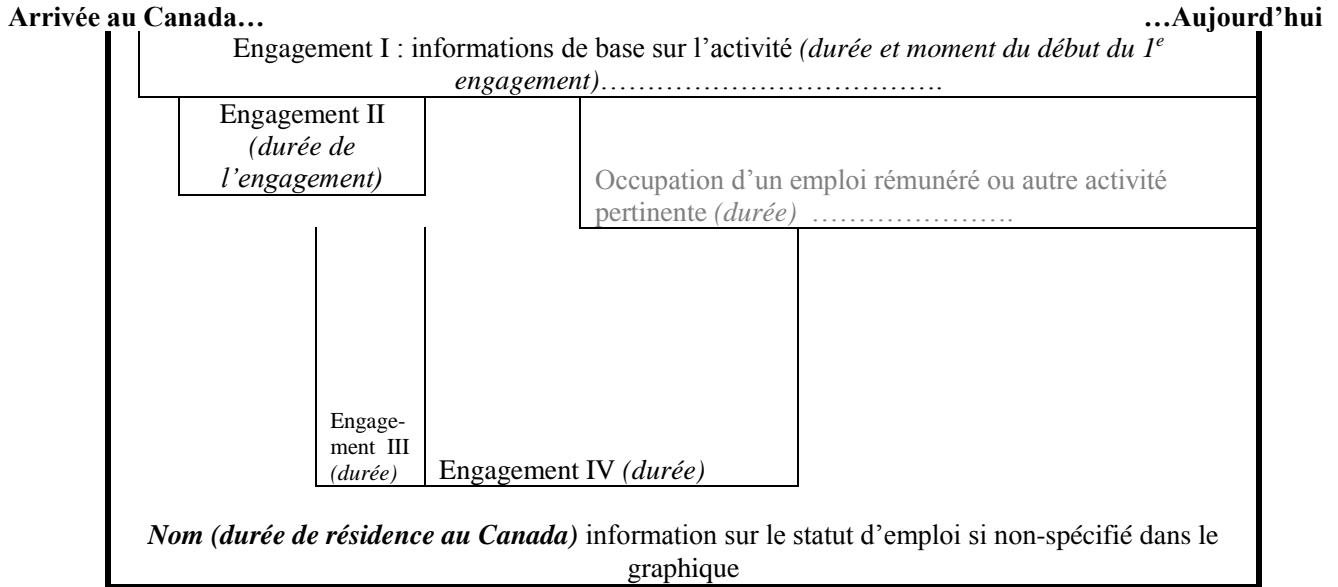
Your participation would greatly contribute to research on immigrant women in Canada.

Please Contact Us!

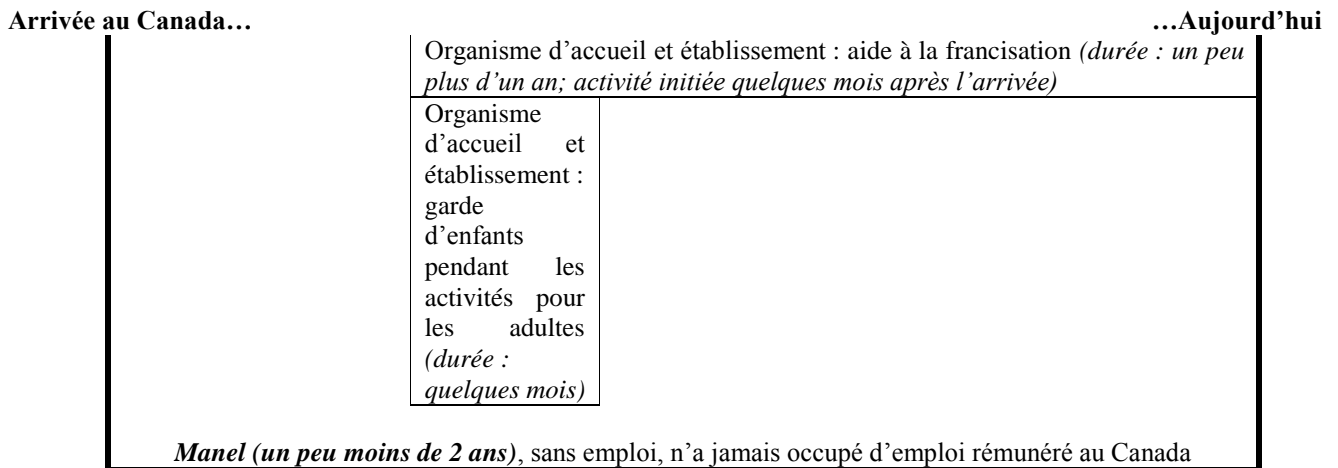
ANNEXE X : EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET D'EMPLOI DES PARTICIPANTES

*Les schémas sont ordonnés selon le temps de résidence au Canada des participantes à la recherche

Expériences d'engagement civique et d'emploi d'une participante : schéma-type



*emploi PRÉCAIRE = emploi instable, possibilité d'être mis à pied ou d'obtenir un nombre d'heures de travail (et une rémunération) variables, voire insuffisants, conditions de travail inconvenables



Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'entraide et solidarité communautaire : services aux enfants et aux parents
(durée de l'activité : plus d'un an, débuté 7 mois après l'arrivée)

Hanane (2 ans), sans emploi, n'a jamais occupé de travail rémunéré au Canada

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'accueil et établissement : aide à l'enseignement dans son domaine de compétences
(activité débutée « à l'arrivée », durée : 2 mois)

Organisme d'accueil et établissement : différents rôles de soutien
(activité débutée « à l'arrivée », durée : 2 mois)

Transformation de l'implication dans cet organisme suite à l'entrée en emploi
(présence sporadique, 2 mois)

Organisme d'insertion en emploi des jeunes éloignés du marché du travail : tâches liées à ses compétences professionnelles *(tâche unique, durée déterminée)*

Emploi rémunéré non qualifié
(durée : 6 mois)

Emploi rémunéré qualifié PRÉCAIRE
(durée : 8 mois)

Bibliothèque : Soutien dans différents événements ponctuels et réguliers *(durée : environ un an)*

Mariame (2 ans)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme de soutien social aux personnes âgées isolées
(durée : 4 mois; activité débutée « quelques mois après l'arrivée »)

Emploi rémunéré non-qualifié *(durée : près d'un an)*

Farida (2 ans)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'entraide et solidarité communautaire : garde d'enfants pendant les activités destinées aux parents immigrants (durée : quelques mois ; activité initiée 6 mois après l'arrivée)

Organisme d'entraide et solidarité pour familles : gestion du comptoir de prêts de biens usagés aux familles (durée : environ 1 an)

Salima (2 ans), sans emploi, n'a jamais occupé d'emploi rémunéré au Canada

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'aide aux nouveaux arrivants : aide à différentes activités selon les besoins (durée : un peu plus d'un an; activité débutée après quelques mois d'intégration et le début des études (certificat universitaire)

Aminata (2 ans), sans emploi, n'a jamais occupé d'emploi rémunéré au Canada

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'accueil et établissement : aide à la clinique d'impôts (durée : 2 mois; activité débutée 6 mois après l'arrivée)

Magasin partage (durée : 1 mois)

Travail non qualifié (programme PRIIME) (durée : 1 an)

Inscrite au CAB, pour garder des enfants ou baliser le marathon (ponctuel) (durée : quelques mois)

Qian (3 ans), travail autonome à temps partiel, recherche d'emploi

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

<p>Organisme de solidarité pour familles immigrantes (<i>durée : 5 mois; activité initiée peu après l'arrivée</i>)</p>	<p>Travail rémunéré non qualifié PRÉCAIRE (<i>durée : quelques mois</i>)</p>	<p>Organisme d'accueil et établissement: aide aux cours de conversation (<i>durée : quelques mois</i>)</p>	<p>Organisme d'accueil et établissement : soutien dans les communications avec les clients de l'organisme (<i>durée : 1 an</i>)</p>
		<p>Organisme d'accueil et établissement : aide à l'atelier d'enseignement du vélo pour les femmes (ponctuel) (<i>durée : 1 session</i>)</p>	
<p><i>Irfane (3 ans)</i></p>			

Arrivée au Canada...

Organisme communautaire et de services aux immigrants: aide à l'animation - programme de francisation pour les familles
(durée : 3 mois, débuté 2 mois après l'arrivée)

Organisme communautaire et de services aux immigrants : aide à la francisation des adultes, rôle allégé
(durée : 3 mois)

Études premier cycle universitaire *(temps partiel) domaine lié à la première activité d'engagement)*

...Aujourd'hui

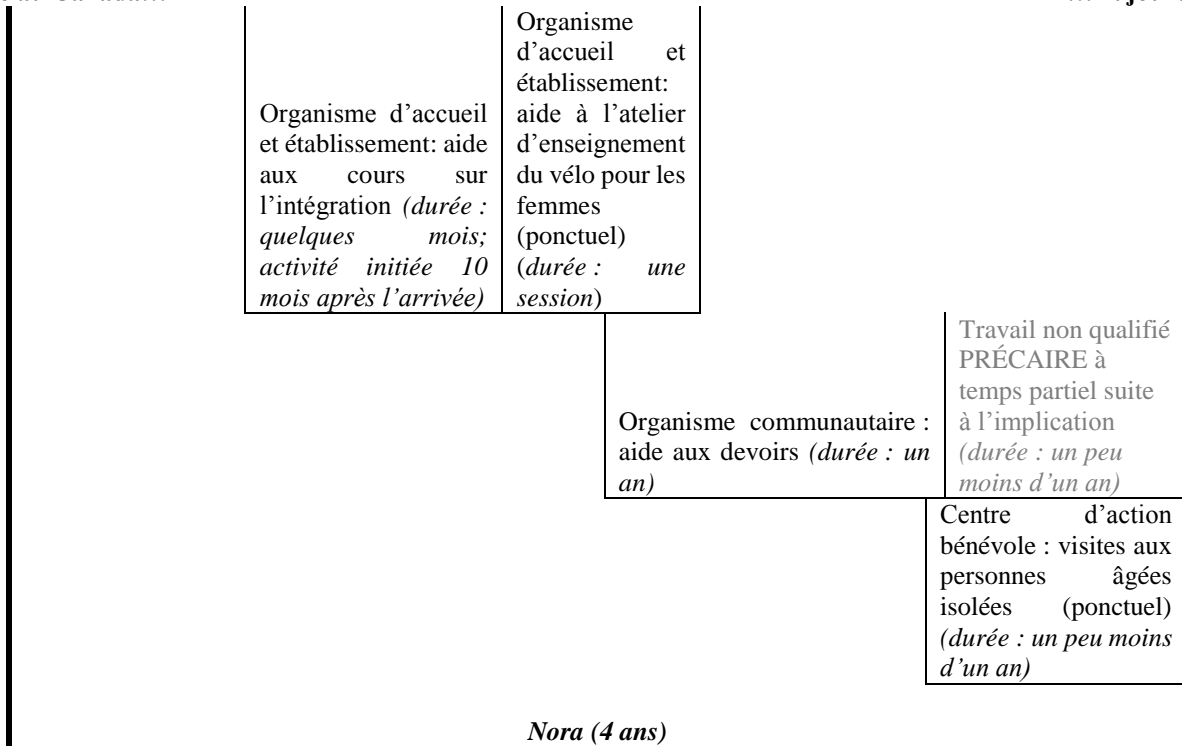
Programme d'intégration socio-professionnelle pour les femmes immigrantes (débuté comme participante, transition vers « assistante de l'animatrice »)
(durée : 2 mois)

Organisme d'entraide et solidarité communautaire
(participation très sporadique)

Dounia (4 ans), sans emploi, n'a jamais occupé d'emploi rémunéré au Canada

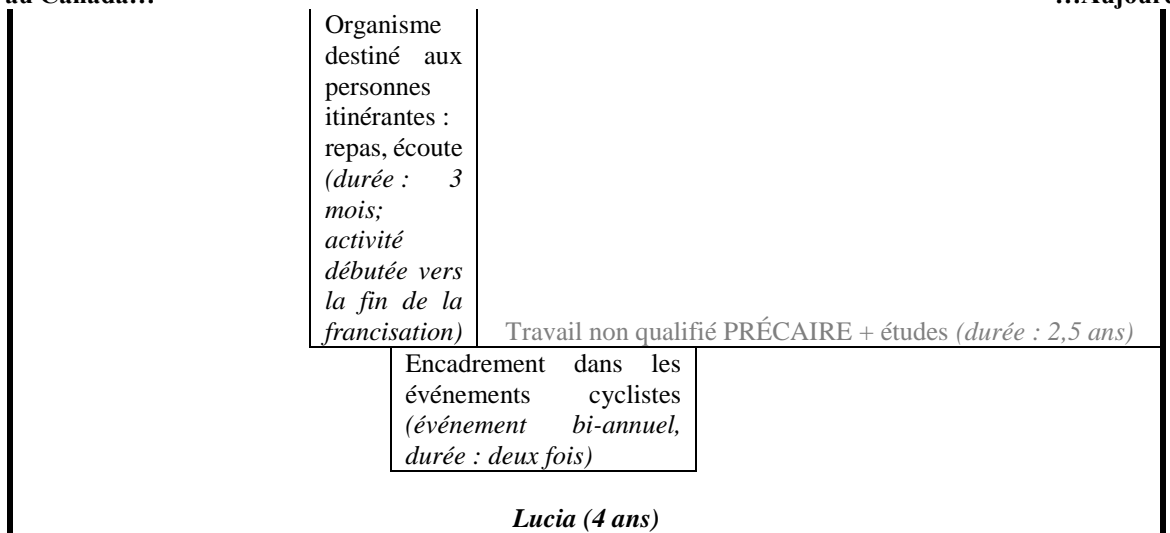
Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'entraide et solidarité communautaire : halte-garderie (ponctuel) (durée : 1,5 ans; activité débutée 7 mois après l'arrivée)	Organisme d'entraide et solidarité pour familles : comptoir prêt de biens usagés pour la famille (durée : 3 ans)	
Bibliothèque de l'école primaire (ponctuel) (durée : 2 années scolaires)	Études – changement de domaine de compétences (durée : 2 ans)	
Soumia (5 ans) sans emploi, n'a jamais occupé d'emploi rémunéré au Canada		

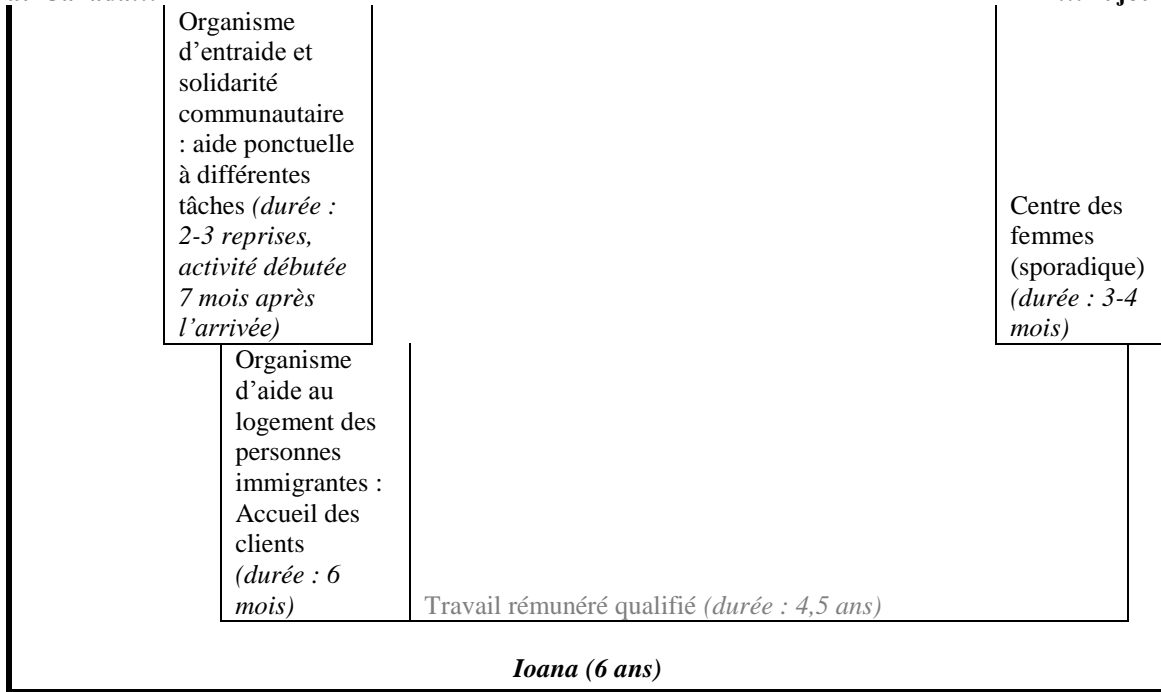
Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'aide aux femmes immigrantes : aide à la francisation (durée : quelques mois; activité initiée « après la première semaine de formation au Canada »)	Organisme lié à l'église : soutien au travail en communications (durée : un peu plus d'un an)	Emploi rémunéré non-qualifié (durée : quelques mois)	Emploi rémunéré qualifié (durée : presque 3 ans)
	Organisme d'entraide et solidarité destiné aux aînés (durée : quelques mois)	C.A. Garderie publique (durée : 2 ans)	Conseil d'établissement, école primaire (ponctuel) (durée : 1 année scolaire)
Fatna (5 ans)			

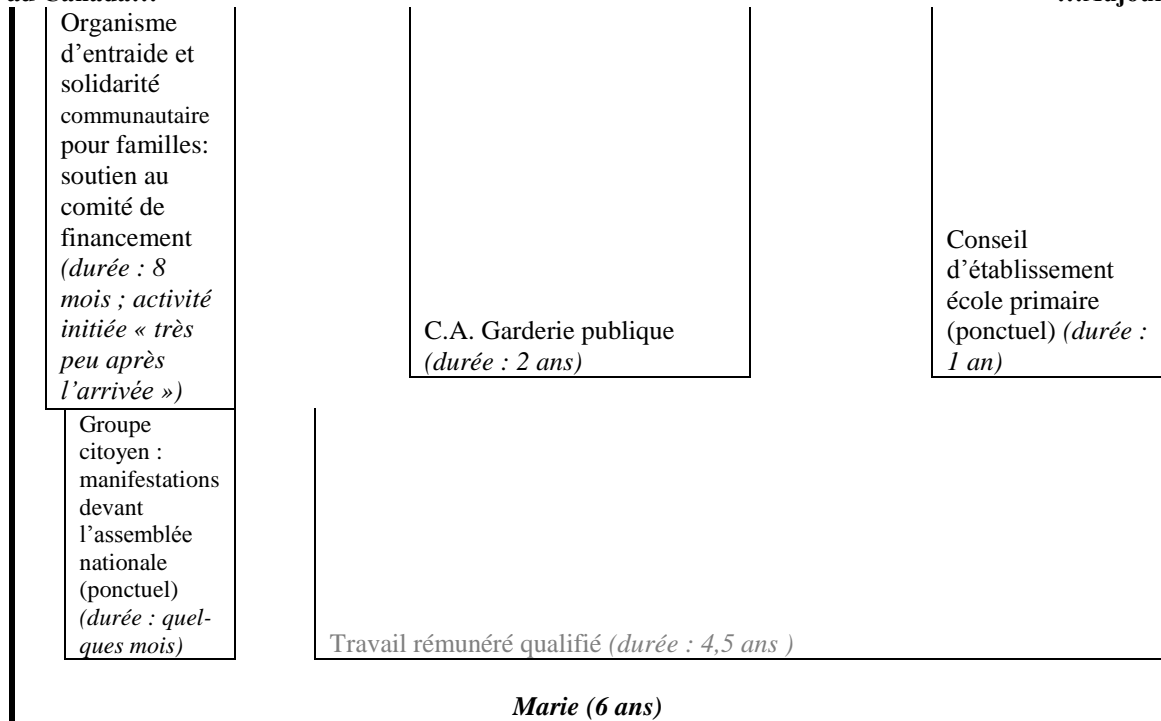
Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



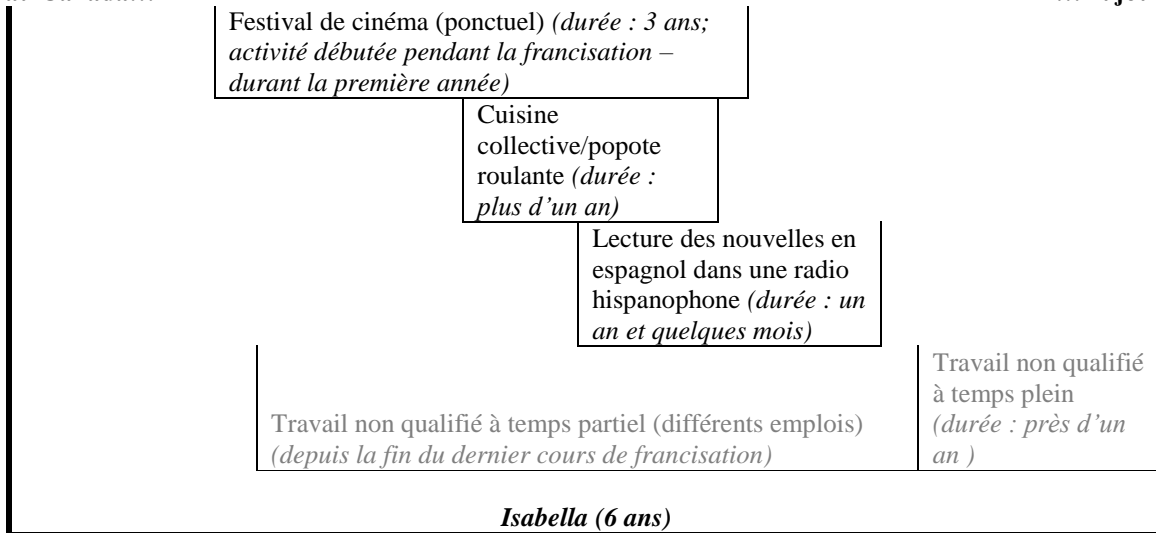
Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



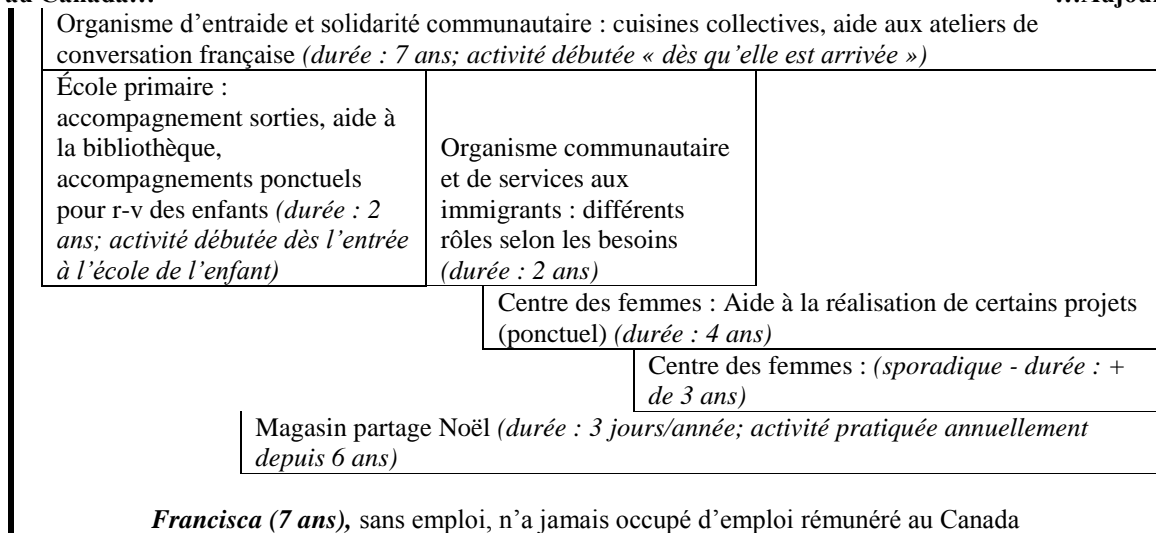
Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme communautaire et de services aux immigrants : aide à l'animation - programme de francisation pour les familles
(durée : 3 mois, débuté 2 mois après l'arrivée)

Garderie privée : accompagnements ponctuels (durée : 1 an)

Organisme d'entraide et solidarité pour familles: C.A.
(sporadique : durée : 4 ans)

École primaire : accompagnement activités /mise en valeur compétences professionnelles
(durée : moins d'un an)

Travail qualifié (durée : 3 ans)

Manon (7 ans)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Projet communautaire : aide de 1^e ligne par les femmes immigrantes, pour les nouvelles familles
(Activité débutée « à peu près un an après l'arrivée », durée : 1 an)

Études second cycle universitaire
(durée : 2 ans)

Organisme d'entraide et de solidarité communautaire : présence à la demande de la responsable pour diverses tâches liées aux activités (durée : près de 3 ans)

Aïcha (10 ans), sans emploi, n'a jamais occupé d'emploi rémunéré au Canada)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Magasin partage (durée : 6 mois; activité débutée « depuis que je suis venue ici »)	Emploi rémunéré non-qualifié (durée : presque 3 ans)	Organisme d'entraide et de solidarité destiné aux personnes âgées immigrantes (durée : 4 ans)
Zineb (10 ans), retraitée		

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Magasin partage (durée : un peu moins de 2 ans; activité débutée « au début- début »)	Scolarité primaire- secondaire (durée : à peu près 3 ans)	Emploi non- qualifié (durée : 2 ans)	Formation « technique » non qualifiée (durée : 1 an)	Organisme d'entraide et solidari- té commu- nautaire : différentes tâches selon les besoins (durée : 1 an)
Solkem (14 ans)				

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

	Croix-Rouge : collaborer à des collectes de fonds pour soutenir les résidents de pays en crise – différents événements (durée : 10 ans)	Soutien aux patients en soins de longue durée à l'hôpital (durée : 1,5 ans)
	Travail rémunéré non-qualifié (durée : 13 ans)	
Mai Lan (15 ans)		

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

<p>Organisme d'accueil et établissement (durée : 6 mois; activité initiée au début, « lorsqu'elle est venue chercher des services »)</p>	<p>Travail non-qualifié (durée : 1 an)</p>	<p>Formation professionnelle; travail qualifié suite à la formation (durée : environ 12 ans)</p>	<p>Organisme d'accueil et établissement (retour): aide au groupe de soutien des nouvelles arrivantes (durée : 1 an)</p>
		<p>Organisme communautaire : aide aux cours de conversation (ponctuel) (durée : 2 ans)</p>	<p>Organisme d'aide et lutte aux agressions sexuelles (en formation; durée : 3 mois)</p>
<p><i>Ikram (16 ans)</i></p>			

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

<p>Église : distribution de biens usagés (durée : 1 an; activité débutée « 2 mois après l'arrivée »)</p>	<p>Aide itinérante aux sans-abris en lien avec l'église (ponctuel : 5-6 fois / année) (durée : 19 ans)</p>		
<p>Travail rémunéré non-qualifié (durée : 12 ans)</p>			
<p>Organisme d'aide et information destiné aux femmes immigrantes (durée : 10 ans)</p>	<p>Organisme d'aide à l'insertion socioéconomique des immigrantes africaines (durée : 3 ans)</p>	<p>Organisme destiné aux femmes immigrantes : information et accompagnement des nouvelles arrivantes (durée : 3 ans)</p>	
<p>Organisme d'entraide et de solidarité destiné aux personnes âgées immigrantes (durée : 12 ans)</p>			
<p><i>Ndenga (19 ans)</i></p>			

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Organisme d'entraide et solidarité avec les personnes « restées au pays »
(activité débutée un peu après l'arrivée, parce que le déracinement, c'est pas facile »; durée : 7 ans)

Organisme d'entraide et de solidarité destiné aux personnes âgées immigrantes (durée : 12 ans)

C.A. de l'organisme d'entraide et solidarité destiné aux personnes âgées immigrantes (durée : 4 ans)

Divine (19 ans) sans emploi, a occupé un emploi rémunéré non-qualifié très brièvement (aucun détail)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

Travail non qualifié

Accompagnement/transport vers l'hôpital des membres de la communauté culturelle d'origine (durée : 3 ans)

Vannara (20 ans)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui

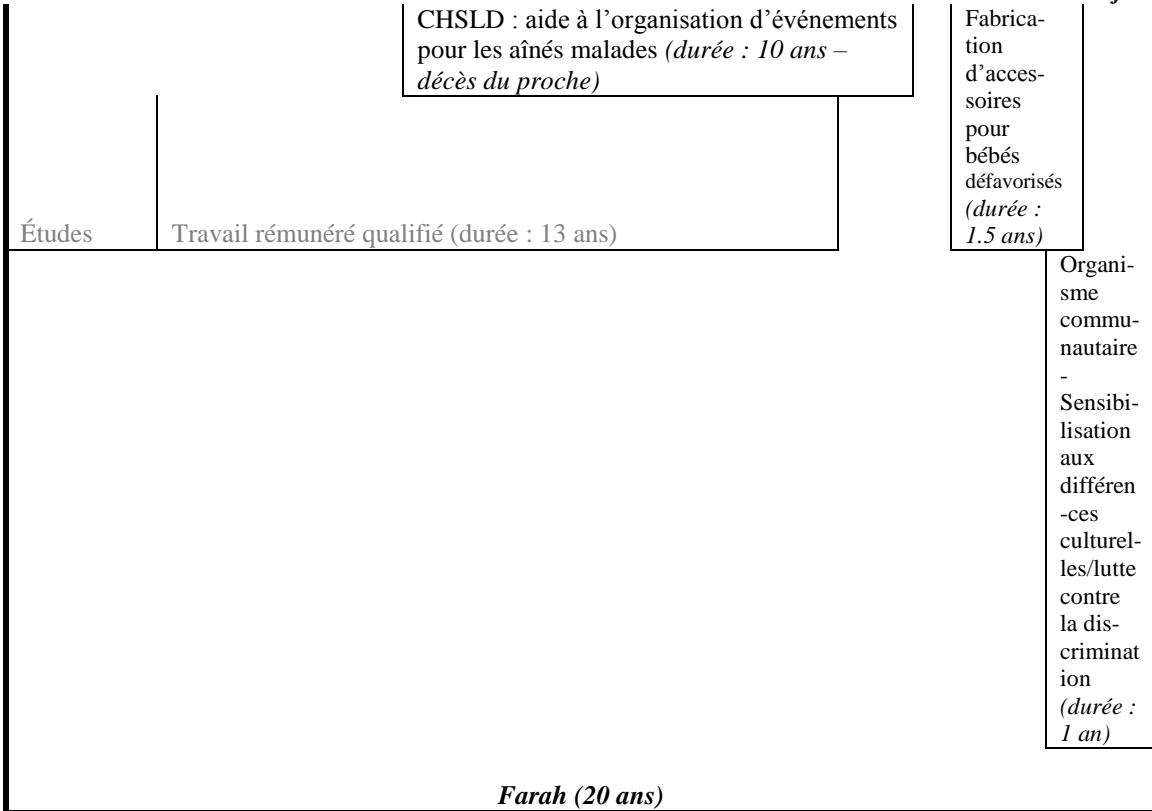
Travail rémunéré non qualifié

Organisme communautaire vietnamien : différents rôles de soutien dans la logistique, organisation, aide aux nouveaux arrivants (durée : 7 ans)

Dao (20 ans)

Arrivée au Canada...

...Aujourd'hui



ANNEXE XI : INDICE DE PROXIMITÉ DU POLITIQUE POUR CHACUNE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTES

**Les activités inscrites en italique sont des doublons : elles sont présentées dans 2 catégories (les points ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total)*

Activité d'engagement (type d'organisme)	Dimension #1 Proximité des institutions/ membre de comités et tables de concertation (1-3)	Dimension#2 Mission de l'organisme (1-3)	Dimension#3 Activités mènent la participante à prendre part à des décisions (1-3)	Indice composé
Activités d'entraide et de solidarité/soutien aux activités de l'organisme				
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des activités pour enfants - Faire sortir les enfants - Courts gardiennages durant les réunions des parents dans les écoles ou organismes - Lecture aux enfants dans l'organisme - Aide à la pratique du français <p>1 (La Maison du monde, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3

<ul style="list-style-type: none"> - Aider aux activités et événements ponctuels - Accueil des clients, tri des livres - Participation au marché du livre. <p>2 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Ville-Marie)</p>	3	1	1	5
<ul style="list-style-type: none"> - Cuisiner pour les événements communautaires - Aider pour l'organisation de petits événements pour les enfants du quartier <p>3 (La Maison du monde, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à l'organisation de différents événements familiaux ponctuels <p>5 (La Maison du monde, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les soupers, aider à servir les repas et à nettoyer, aider les personnes âgées à manger, accompagnement social pour les personnes âgées isolées <p>6 (Les petits frères – La grande famille des personnes âgées seules)</p>	1	1	1	3

<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la francisation des nouveaux arrivants - Cuisiner dans les cuisines collectives - Accompagner certains nouveaux arrivants dans le processus d'adaptation <p>6 (Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS, Côte-des-Neiges))</p>	2	1	1	4
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner certains enfants lors de rendez-vous - Classer les livres à la bibliothèque - Accompagner la classe lors des sorties <p>6 (École primaire, Côte-des-Neiges)</p>	3	1	1	5
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la fabrication et à la distribution des paniers de Noël – seulement durant le temps des fêtes <p>6 (Magasin partage de Côte-des-Neiges)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la fabrication des paniers d'aide alimentaire et à la distribution <p>7 (Magasin partage Monkland, Sud-Ouest)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la préparation d'activités familiales ou pour enfants - Diverses tâches selon les besoins de l'organisme <p>7 (La Maison du monde, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3

- Aide aux déplacements vers l'hôpital et bénévolat à l'hôpital 8 (Hôpital de Verdun)	3	1	1	5
- Collaborer avec la Croix-Rouge pour envoyer des fonds dans les pays en crise - Collaborer à des collectes de fonds pour venir en aide aux pays qui vivent des famines 10 (Croix-Rouge, différents événements de financement)	2	2	1	5
- Assumer différents tâches à l'hôpital pour aider les patients en soins de longue durée 10 (CHSLD, Sud-Ouest)	3	1	1	5
- Aider à la préparation des kiosques d'informations pour les immigrants - Garder les enfants pendant les journées d'informations aux parents immigrants 11 (Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS), Côte-des-Neiges)	2	1	1	4
- Accueillir les clients de l'organisme qui cherchent des services 11 (Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL))	2	1	1	4

- Accompagner les enfants de la garderie pour les sorties et certaines activités spécifiques 12 (Garderie privée, Ahunstic-Cartierville)	1	1	1	3
- Garder des enfants du quartier - Accompagner des personnes âgées durant l'absence de leur proche aidant - Participer aux activités de sensibilisation organisées par l'organisme 13 (Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI), Sud-Ouest)	1	1	1	3
- Collaboration à des collectes d'objets pour envoyer aux personnes « restées au pays » 13 (Association congolaise, lieu inconnu)	1	1	1	3
- Aider à la collecte d'objets à donner pour les vendre à petits prix aux familles défavorisées 14 (Magasin partage de Côte des Neiges)	1	1	1	3
- Garder des enfants du quartier - Accompagner des personnes âgées durant l'absence de leur proche aidant - Participer aux activités de sensibilisation organisées par l'organisme 14 (Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI), Sud-Ouest)	1	2	1	4

<ul style="list-style-type: none"> - Aider les religieuses à vendre des choses dans le sous-sol de l'église aux familles défavorisées <p>15 (Église René-Goupil, St-Michel-Villeray-Parc-Extension)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la distribution d' « espoir » (conversation et écoute des personnes itinérantes) - Distribution occasionnellement de la nourriture préparée aux itinérants <p>15 (Navire Marchand pour Christ, activité itinérante)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Garder des enfants du quartier – donner du répit aux parents - Garder des aînés malades – donner du répit aux proches aidants - Participer aux activités de sensibilisation organisées par l'organisme <p>15 (Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI), Sud-Ouest)</p>	1	2	1	4
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la réception des clients de l'organisme - Participer aux activités de jumelage dans le cadre de la francisation des immigrants <p>17 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	4

<p>- Aider au cours de conversation française donnés par l'organisme</p> <p>- Participer au journal de l'organisme pour annoncer les activités à venir et rapporter les événements qui ont eu lieu</p> <p>17 (YMCA, Ville St-Laurent)</p>	1	1	2	4
<p>- Garder les enfants durant les activités réservées aux parents</p> <p>18 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	3
<p>- Assurer la gestion du comptoir de prêt de biens usagés pour les familles</p> <p>19 (Pause-Famille, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<p>- Garder les enfants des femmes qui participent aux ateliers de formation ou de francisation</p> <p>19 (La Maison du monde, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<p>- Collaborer aux cliniques d'impôts comme assistante : collecter les documents, ordonner les documents, aider le comptable</p> <p>20 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	4

<ul style="list-style-type: none"> - Récupérer les objets donnés pour les vendre à petits prix aux familles défavorisées - Mettre les objets sur le plancher, afficher les prix <p>20 (Habitat for Humanity, St-Laurent)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Donner ses disponibilités au Centre d'action bénévole (CAB) pour garder des enfants ou aider dans un événement <p>20 (Centre d'action bénévole ABC, St-Laurent)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider au comptoir alimentaire : prêt d'objets pour les familles défavorisées - Accomplir certaines tâches administratives <p>21 (Pause-Famille, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à la halte-garderie de l'organisme : garder des enfants pour donner un peu de répit aux parents (souvent immigrants) <p>21 (Pause-Famille, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Faire du bénévolat à la bibliothèque de l'école des enfants <p>21 (École primaire, Ahuntsic-Cartierville)</p>	3	1	1	5
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la logistique dans l'organisation de l'aide pour les aînés <p>22 (Centre Présâge, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3

<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'atelier « Vie communautaire » : accomplir certaines tâches à la demande de l'intervenante responsable - Aider aux cours de vélo pour femmes <p>23 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	4
<ul style="list-style-type: none"> - Rendre visite aux personnes âgées isolées - Planifier et faire le suivi avec l'aîné aidé <p>23 (Centre d'action bénévole ABC, St-Laurent)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider aux ateliers familiaux de l'organisme - Faire les prêts de jouets aux familles majoritairement immigrantes <p>24 (Association des parents de Côte-des-Neiges)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à l'organisation, la logistique, les opérations d'un festival de cinéma <p>26 (Festival du Nouveau Cinéma de Montréal, Plateau Mont-Royal)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la popote roulante de son quartier - Livrer les repas aux personnes qui en ont besoin <p>26 (Santropol roulant, Plateau Mont-Royal)</p>	1	2	1	4

- Aider à l'organisation de certains événements pour les aînés malades - Aider dans certains soins aux personnes âgées - Agir à titre de proche aidant sur place 27 (CHSLD, Ahuntsic-Cartierville)	2	1	1	4
- Participer à la création (tricot) de petits vêtements pour bébés à donner à des nouveaux parents défavorisés 27 (Solidarité Ahuntsic, Ahuntsic-Cartierville)	1	1	1	3
- Participer à un projet culturel de sensibilisation aux différences, lutte contre la discrimination et promotion du dialogue culturel 27 (Projet Caravane des dix mots, activité itinérante)	2	1	2	5
- Aider à la cuisine et à l'accueillir les clients - Écouter les clients 28 (Mission Old Brewery, Ville-Marie)	2	2	1	5
- Aider à l'encadrement des participantes dans les événements cyclistes de Montréal - Baliser les rues où les activités ont lieu 28 (Vélo-Montréal, activités itinérantes)	1	1	1	3
Activités de soutien à l' « intégration » des nouveaux arrivants (enseignement de la langue, information, accompagnement)				

- Aider dans les ateliers familiaux de pratique du français durant la fin de semaine 4 (Projet Samedi d'apprendre, Ahunstic-Cartierville)	1	1	2	4
- <i>Refonte et développement du nouveau site internet – bénévole</i> 2 (<i>Opération Placement Jeunesse, Ville-Marie</i>)	1	1	1	3
- Participer à un projet-pilote visant l'intégration des nouvelles familles : identifier les ressources, l'aide disponible, orienter vers les services adéquats 3 (Projet Femmes-Relais, St-Michel-Villeray-Parc-Extension)	1	1	2	4
- Aider à la francisation des adultes – conversation 4 (Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA), Ahunstic-Cartierville)	1	1	2	4
- Participer à un projet qui vise à favoriser la prise de parole des femmes immigrantes quant à leurs difficultés liées à la migration 4 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))	2	1	1	4

<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la francisation des nouveaux arrivants - Cuisiner dans les cuisines collectives - Accompagner certains nouveaux arrivants dans le processus d'adaptation <p>6 (Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS, Côte-des-Neiges))</p>	2	1	1	4
<ul style="list-style-type: none"> - Aider les nouveaux arrivants dans la recherche d'un logement, conversation en français <p>6 (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrant-e-s (ALAC, Côte-des-Neiges))</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider les nouveaux arrivants de la communauté vietnamienne - Aider à l'adaptation des personnes qui parlent seulement vietnamien <p>9 (Organisme communautaire vietnamien du Sud-Ouest)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer à un projet d'aide aux devoirs et de francisation pour les familles immigrantes durant la fin de semaine <p>12 (Projet Samedi d'apprendre, Ahuntsic-Cartierville)</p>	1	1	1	3

<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler des femmes immigrantes pour les aider à s'adapter à la société québécoise - Organiser des séances d'information pour ces femmes <p>15 (Élan-Femmes (<i>organisme dissous</i>))</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner des femmes immigrantes africaines dans leur parcours d'immigration : trouver un emploi, un appartement, cafés rencontres, pairage avec des femmes québécoises <p>15 (Africana (<i>organisme dissous</i>))</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à informer et à accompagner les nouvelles arrivantes du quartier <p>15 (Femmes international, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)</p>	1	1	1	3
<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la réception des clients de l'organisme - Participer aux activités de jumelage dans le cadre de la francisation des immigrants <p>17 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	4

<p>- Aider au cours de conversation française donnés par l'organisme</p> <p>- Participer au journal de l'organisme pour annoncer les activités à venir et rapporter les événements qui ont eu lieu</p> <p>17 (YMCA, Ville St-Laurent)</p>	1	1	2	4
<p>- Aider aux ateliers de francisation de l'organisme</p> <p>18 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	2	5
<p>- Aider aux groupes de francisation et de conversation française</p> <p>22 (Collectif des femmes immigrantes de St-Michel)</p>	1	1	1	3
<p>- Aider et guider les nouvelles arrivantes, donner de l'information, aider aux cours de francisation</p> <p>23 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))</p>	2	1	1	4
<p>- Participer à l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier</p> <p>23 (YMCA, St-Laurent)</p>	1	1	1	3

- Aider aux cours de conversation française - Participer à l'enseignement du vélo pour les femmes immigrantes 24 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))	2	1	1	4
- Aider à enseigner le vélo aux nouveaux (surtout nouvelles) arrivant-e-s - Participer au cours d'intégration pour les « plus nouveaux » et partager ses expériences avec les participantes 25 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))	2	1	1	4
Activités liées au domaine de compétences professionnelles acquises avant l'arrivée				
- <i>Enseigner l'informatique à des femmes immigrantes dans le cadre du programme PAAS Action</i> <i>2 (Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), Ahuntsic-Cartierville)</i>	2	1	2	5
- Soutien dans la gestion informatique des dossiers des clients de l'organisme 2 (Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), Ahuntsic-Cartierville)	2	1	1	4

- Refonte et développement du nouveau site internet – bénévole 2 (Opération Placement Jeunesse, Ville-Marie)	1	1	1	3
- Aider comme bénévole dans l'école des enfants (lecture à la bibliothèque pour les plus petits, aide aux activités de la bibliothèque pour les plus grands) 12 (École primaire, Laval)	3	1	1	5
- Aider à la restructuration de l'image de marque d'une église (<i>rebranding</i>) – convertissement en lieu de rencontres, événements... 22 (Organisme en communications (<i>nom inconnu</i>), Plateau Mont-Royal)	1	1	1	3
- Gestion du compte facebook de l'organisme - Communication avec les clients de l'organisme 24 (Centre d'aide et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent))	2	1	1	4
Participation à la gestion ou à l'administration de l'organisme				
- Agir comme membre du conseil d'administration de l'organisme 6 (Centre des femmes de Côte-des-Neiges)	2	3	3	8

- Agir comme membre actif du conseil d'administration de l'organisme 12 (Pause-Famille, Ahuntsic-Cartierville)	1	1	3	5
- Agir comme membre actif du conseil d'administration de l'organisme - Agir comme trésorière de l'organisme 13 (Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI), Sud-Ouest)	1	2	3	6
- Agir à titre de membre de soutien du comité de financement de l'organisme 16 (Centre Familles Haute-Ville (Ville de Québec))	1	1	3	5
- Agir comme membre du conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) fréquenté par ses enfants 16 (Centre de la petite enfance (CPE), Villeray-St-Michel-Parc-Extension)	2	1	3	6
- Agir comme membre du conseil d'établissement (C.E.) de l'école primaire 16 (École primaire, St-Michel-Villeray-Parc-Extension)	3	1	2	6

- Agir à titre de membre du conseil d'administration d'un CPE 22 (Centre de la petite enfance (CPE), Ahuntsic-Cartierville)	3	1	3	7
- Participer à l'organisation de participation des parents (OPP) de l'école primaire - Participer au conseil d'établissement (CE) de l'école primaire 22 (École primaire, Ahuntsic-Cartierville)	3	1	3	7
Activités liées à l'information sur les droits ou à la défense des droits				
- Aider à l'organisation des projets selon les demandes de l'intervenante responsable 6 (Centre des femmes de Côte-des-Neiges)	2	3	1	5
- Aider à organiser des activités ponctuellement, selon les demandes de la responsable - Collaboration à la mise sur pied de certaines activités 11 (Centre des femmes de Côte des Neiges)	2	3	2	7
- Participer à des manifestations devant l'assemblée nationale au sein d'un groupe de citoyens de la Ville de Québec 16 (Groupe citoyen, Ville de Québec)	3	3	1	7

<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux activités de sensibilisation et de lutte contre les abus - Intégrer l'organisme à titre de militante pour sensibiliser/informer sur les agressions à caractère sexuel <p>17 (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), activité itinérante)</p>	2	3	2	7
<ul style="list-style-type: none"> - Faire la lecture de nouvelles en espagnol dans une station de radio montréalaise destinée à un public hispanophone - Rédaction des nouvelles <p>26 (CINQ - Radio Centre-Ville, Plateau Mont-Royal)</p>	1	3	2	6
<p>TOTAL 80 activités recensés</p>	<p>Somme (Moyenne) : 121 (1.5)</p>	<p>Somme (Moyenne) : 96 (1.2)</p>	<p>Somme (Moyenne) : 104 (1.3)</p>	<p>Somme (Moyenne) 321 (4)</p>